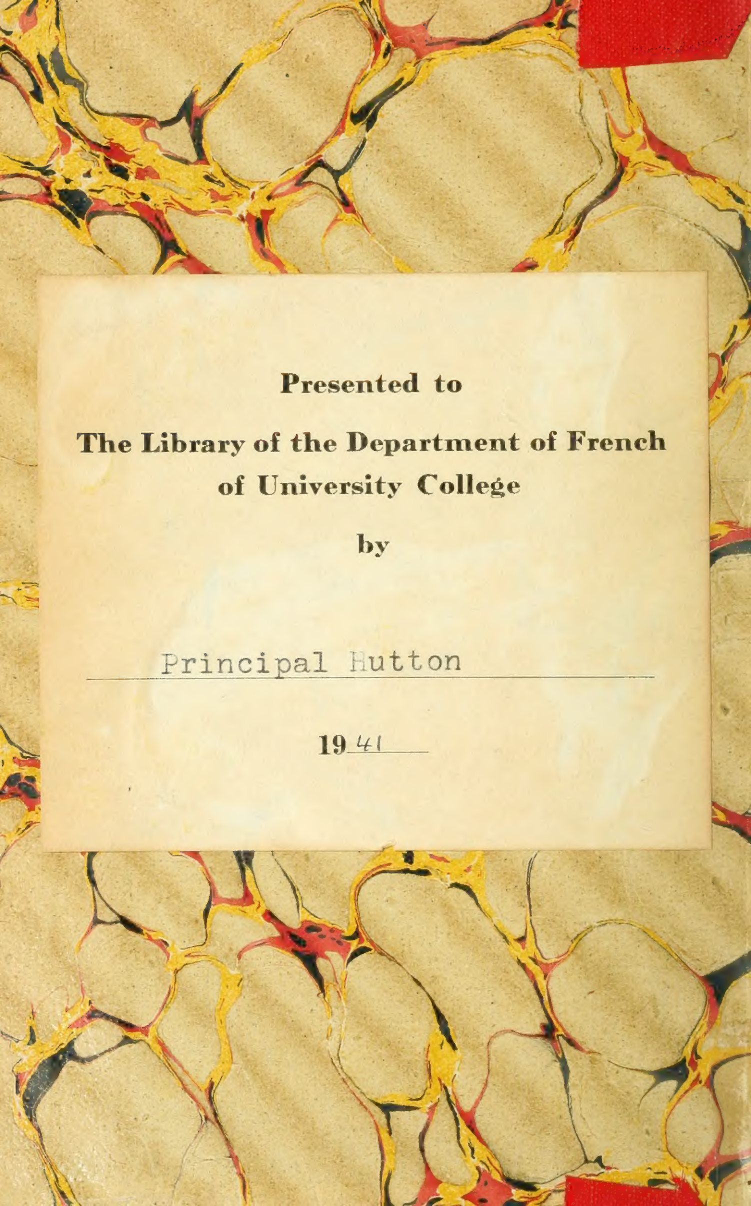
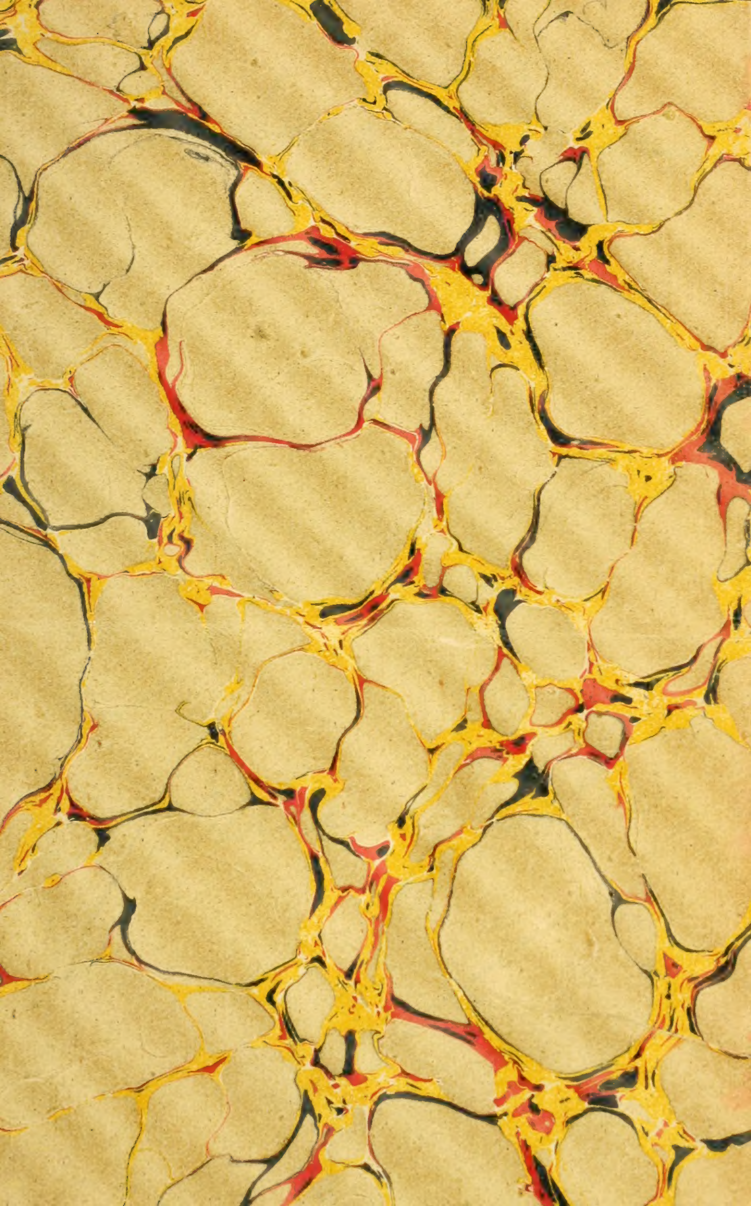
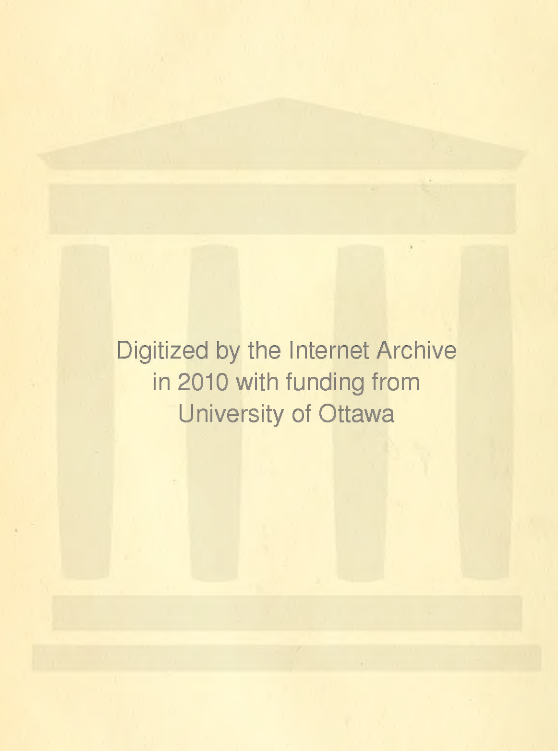

3 1761 07824618 8





Maurice Hutton

Paris – 1910



Maurice Hutton -
Nov- 1909.

18(bis) Rue Denfert-Rochereau
Paris

HISTOIRE

DE LA

COMMUNE DE 1871

Il a été tiré de cet Ouvrage, trente exemplaires sur papier de Chine, numérotés et signés par l'auteur.

LISSAGARAY

HISTOIRE

DE LA

COMMUNE DE 1871

“ Pour qu’on sache. ”



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

3 ET 5, PLACE VALOIS (PALAIS-ROYAL)

Pour qu'on sache.

« L'Histoire de la Commune a été escamotée », dit Michelet pour la Révolution Française. L'histoire de la Commune de 1871 a été fabriquée par des escamoteurs. Méconnaître ou haïr la classe qui produit tout est la caractéristique actuelle d'une bourgeoisie jadis grande, qu'affolent aujourd'hui les révolutions d'en bas.

Celle du 18 mars 1871 est la plus haute marée du siècle, la plus étonnante manifestation de cette force populaire qui prend la Bastille, ramène le roi dans Paris, assure les premiers pas de la Révolution française, saigne au Champ de Mars, enlève les Tuileries, expulse le Prussien, extirpe la Gironde, alimente d'idées la Convention, les Jacobins, l'Hôtel-de-Ville, balaie les prêtres, plie sous Robespierre, se redresse en prairial, puis s'endort vingt années pour se réveiller au

canon des alliés, replonge dans la nuit, ressuscite en 1830, aussitôt enlacée remplit de soubresauts les premières années du règne orléaniste, rompt ses filets en 48, secoue trois jours, en Juin, la République marâtre, refoulée de nouveau éclate en 69, vide les Tuileries en 70, s'offre encore contre l'envahisseur, est encore dédaignée, flétrie, jusqu'au jour où elle écrase la main qui veut l'étreindre. Ce flot révolutionnaire court, ininterrompu, dans notre histoire, tantôt au grand jour, tantôt souterrain, comme ces fleuves qui s'abîment soudainement dans les gouffres ou les sables, pour reparaître bien plus formidables au soleil étonné. Je vais en dire la dernière éruption, et des lacs de boue dégager les eaux vives.

D'où jaillirent les inconnus du 18 mars 1871? Qui a provoqué cette journée? Qu'a fait le Comité Central? Quelle a été la Commune? Comment tant de milliers de Français patriotes, républicains, ont-ils été, par des Français, massacrés, jetés hors de leur patrie, longtemps reniés par des républicains? Où sont les responsabilités? Les actes vont le dire.

Résumés par un ancien combattant sans doute, mais qui n'a été ni membre, ni officier, ni fonctionnaire, ni employé de la Commune, un simple du rang qui a connu les hommes de tous les milieux, vu les faits, traversé les drames, qui pendant de longues années a recueilli, vanné les témoignages, sans autre ambition que d'éclairer

pour la génération nouvelle le sillon sanglant tracé par son aînée.

L'avènement graduel, irrésistible, des classes laborieuses est le fait culminant du XIXe siècle. En 1830, en 1848, en 1870, le peuple escalade l'Hôtel-de-Ville pour le céder presque aussitôt aux subtiliseurs de victoires; en 1871, il y reste, refuse de le rendre, et, pendant plus de deux mois, administre, gouverne, mène au combat la cité. Comment, par qui il fut encore précipité, il faut qu'il le sache, il peut l'entendre dire, être patient devant la vérité, puisqu'il est immortel.

L'ennemi serait qui flatterait, bâtirait de fausses légendes soi-disant révolutionnaires, aussi criminel que le cartographe qui, pour les combattants de demain, ferait des graphiques menteurs.

Mai 1896.

HISTOIRE DE LA COMMUNE

DE 1871

PROLOGUE DU COMBAT

LA FRANCE AVANT LA GUERRE

« L'Empire c'est la paix »
Louis-Napoléon Bonaparte (Octobre 1852.)

Neuf Août 1870. En trois journées, l'Empire a perdu trois batailles. Douay, Frossard, Mac-Mahon se sont laissé isoler, surprendre, écraser. L'Alsace est perdue, la Moselle découverte, Emile Ollivier a convoqué le Corps législatif. Depuis onze heures du matin, Paris, tient la place de la Concorde, les quais, la rue de Bourgogne, en cercle le Palais-Bourbon.

Paris attend le mot d'ordre des députés de la Gauche. Depuis la défaite ils sont la seule autorité morale. Bourgeois, travailleurs, tous les rallient. Les ateliers ont versé une armée dans la rue ; on voit, en tête des groupes, beaucoup d'hommes d'une énergie prouvée.

L'Empire craque, il n'a plus qu'à crouler. Les troupes rangées devant le Corps législatif sont très émues, prêtes à tourner malgré le vieux maréchal Baraguey-d'Hilliers galonné et grommelant. On leur crie : « A la

frontière! » Des officiers murmurent : « Notre place n'est pas ici! »

Salle des Pas-Perdus, des républicains connus qui ont forcé la consigne, apostrophent les députés impériaux, appellent la République. Les mamelucks blafards glissent derrière les groupes. M. Thiers arrive effaré; on l'entoure, il répond : « Eh bien! faites-là, votre République! » Le président Schneider passe, allant au fauteuil, on lui crie : « La déchéance! »

Les députés de la Gauche, pressés par les délégués du dehors : « Qu'attendez-vous? Nous sommes prêts! Montrez-vous sous la colonnade ou aux grilles! » paraissent ahuris. — « Êtes-vous assez nombreux? Ne vaut-il pas mieux remettre à demain? » Il n'y a en effet que cent mille hommes. Quelqu'un vient dire à Gambetta : « Nous sommes plusieurs milliers place Bourbon. » Un autre, celui qui raconte : « Saisissez la situation, elle est sauvable; demain, vous serez forcé de la prendre quand elle sera désespérée. » Il ne sort rien de ces cerveaux alourdis, aucune parole de ces bouches béantes.

La séance s'ouvre. Jules Favre invite cette Assemblée du désastre à saisir le Gouvernement. Les mamelucks furieux, menacent et, salle des Pas-Perdus, Jules Simon revient les cheveux au vent. « Ils veulent nous fusiller; je suis descendu au milieu de l'enceinte, les bras croisés et je leur ai dit : « Eh bien, fusillez-nous! » On lui dit : « Finissez-en! » — « Oui, fait-il, il faut en finir! » et, tragique, il rentre s'asseoir.

Là finissent leurs simagrées. Les mamelucks, qui connaissent la Gauche, reprennent aplomb, s'allègent d'Emile Ollivier, font un ministère de coup de main, Palikao le pillard du palais d'Eté. Schneider lève précipitamment la séance. Le peuple, mollement repoussé par les troupes, revient se masser à la tête des ponts, court après ceux qui sortent de la Chambre, croit à chaque instant la République proclamée. Jules Simon, loin des baïonnettes, le convoque pour le lendemain sur la place de la Concorde. Le lendemain, la police occupe toutes les avenues.

La Gauche laissait à Napoléon III nos deux dernières armées. Le 9 août une poussée suffisait pour jeter bas ce

plâtras d'Empire, — le préfet de police Pietri l'a reconnu. D'instinct, le peuple offrait son bras. La Gauche refusait l'émeute libératrice et abandonnait à l'Empire le soin de sauver la France. Les Turcs, eux-mêmes, en 1876, eurent plus d'intelligence et de ressort.

Trois semaines durant, la France glissera dans l'abîme devant des impérialistes immobiles, et une Gauche qui se bornera à des exclamations.

Quelques mois plus tard, à Bordeaux, j'entends une Assemblée hurler après l'Empire et, à Versailles, des clameurs enthousiastes pour le grand seigneur qui déclame : « Varus, rends-nous nos légions! » Qui fulmine, qui applaudit de la sorte? Cette haute bourgeoisie qui, dix-huit années durant, muette et le front dans la poussière, tendit des légions à Varus.

Elle avait accepté le second Empire par peur du socialisme comme ses pères s'étaient offerts au premier pour clore la Révolution. Napoléon Ier lui rendit deux services qu'elle n'a pas trop payés par l'apothéose. Il lui fit une centralisation de fer et déporta dans la tombe des cent mille de misérables qui, tout chauds encore du simoun révolutionnaire, pouvaient, au premier moment, réclamer leur part de biens nationaux. Mais il la laissa bâtée pour tous les maîtres. Quand elle arriva au gouvernement parlementaire où Mirabeau voulait l'élever d'un seul bond, elle était tout à fait incapable de gouverner. Sa mutinerie de 1830, transformée en révolution par le peuple, fut un avènement d'estomacs. Les hauts bourgeois de 1830 n'ont qu'une pensée comme ceux de 89 : se gorger de privilèges, armer la forteresse qui défend leurs domaines, exploiter un prolétariat nouveau. L'avenir du pays ne leur est rien s'ils s'engraissent. Pour conduire, compromettre la France, le roi orléaniste a carte blanche autant que l'impérieux César. Lorsque, en 48, un nouvel élan du peuple leur met la barre en main, au bout de trois années, malgré proscriptions et massacres, elle fuit leur main goutteuse, glisse au premier venu.

De 51 à 69, ils reprennent leur ruminement de Brumaire. Leurs privilèges saufs, ils laissent Napoléon III gaspiller la France, l'inféoder à Rome, la déshonorer au Mexique, l'isoler en Europe, la mener au

Prussien. Pouvant tout, par leurs influences, leur richesse, ils ne protestent pas d'un vote, d'un murmure. En 69, une autre poussée du peuple les oppose au pouvoir; ils n'ont que des velléités d'eunuque, au premier signe baisent la botte, font litière au plébiscite qui rebaptise la dynastie.

Pauvre France! qui veut te sauver de l'invasion? L'humble, le travailleur, celui qui, depuis des années, te dispute à l'Empire.

Nous heurtons ici les introductions nécessaires. Qui a fait cette journée du 9 août 1870, cette guerre, cette invasion, ces hommes, ces partis? Le prologue est obligatoire aux tragédies qu'on va dire. Le moins aride possible, mais ne saura rien qui ne sera pas attentif.

Six ans après 1852, l'Empire industriel rêvé par les Saint-Simoniens battait tout neuf encore. Très en retard sur ses moindres voisins, le pays était toujours un vaste chantier alimenté par une épargne insondée jusqu'alors. Enrichie par des débouchés nouveaux, la province oubliait les sept ou huit mille proscrits et déportés habilement choisis pour la terreur.

Le clergé, si grandi par l'avènement du suffrage universel, embrassait cet Empereur « sorti de la légalité pour rentrer dans le droit » avait dit Darboy, évêque, et lui donnait du Charlemagne, du Constantin. Haute et moyenne bourgeoisie s'offrait à tous les services qu'il plairait au maître. Le Corps législatif, brodé comme un laquais, tout en courbettes et sans droits, eût été désolé d'en avoir. Une vaste police, habile et prompte, surveillait les moindres issues. Supprimés, les journaux d'oppositions sauf cinq ou six tenus en laisse, les réunions; les associations, le livre, le théâtre, châtrés; pour se faire une paix, l'Empire avait cloué la soupape.

De loin en loin à Paris, un couplet de la *Marseillaise*, un cri de liberté, à l'enterrement de Lamennais, de David d'Angers; une huée en Sorbonne aux palinodies de Nisard; quelque manifeste clandestin des proscrits de Londres ou de Jersey qui ne s'entendaient guère; une lueur des *Châtiments* de Victor Hugo; pas même un frisson pour la masse; la vie animale absorbait tout.

Napoléon III, ce prudhomme césarien, pouvait dire en 56 aux inondés du Rhône : « L'inondation est comme la Révolution, l'une et l'autre doivent rentrer dans leur lit pour n'en plus sortir. » Ses prodigieux travaux, sa richesse multipliée, les fanfares de la guerre de Crimée par où Napoléon III avait payé sa dette aux Anglais, tout dans le monde parlait de la France excepté la France elle-même.

Les ouvriers de Paris se refaisaient non du coup d'Etat de 51 qui les avait peu éclaboussés mais de la tueuse de Juin 48 qui mitrailla leurs faubourgs, fusilla et déporta des milliers de travailleurs. Ils gagnaient du pain, sans le croire dû à l'Empire, même, à l'occasion, ils marchaient contre lui. Aux élections de 57 cinq candidats hostiles furent élus à Paris, dont Darimon, disciple de Proudhon, Emile Ollivier parce que, fils d'un proscrit, il avait dit : « Je serai le spectre du 2 Décembre »; l'année suivante deux opposants encore : Ernest Picard, avocat de langue acérée, et un grand du barreau, Jules Favre, ancien défenseur d'insurgés sous Louis-Philippe, ancien constituant de 48, que venait de remettre en relief sa défense d'Orsini.

Cet Italien eut la chance de vaincre par sa défaite. Les bombes de janvier 1858 épargnèrent la seule victime visée. Napoléon III, dont Orsini voulait délivrer l'Italie, fut précisément son libérateur. Une réaction suivit d'abord, qui jeta dans les prisons et en exil une nouvelle fournée de républicains, mais quelques mois après l'exécution d'Orsini l'armée française marchait contre l'Autriche. L'opinion prit feu pour cette guerre de délivrance; le faubourg Saint-Antoine acclama l'Empereur, chaque victoire fut une fête dans nos foyers; et quand Napoléon III revint, laissant inachevée la libération italienne, il y eut dans l'âme française autant d'amertume qu'en Italie.

Il crut nous apaiser par une amnistie générale qui ne portait pas, la plupart des vaincus de Décembre étant libérés depuis longtemps. A peine s'il restait quelques centaines de victimes en Algérie, en France, et les plus illustres ou les plus connus en exil, Victor Hugo, Raspail, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Pierre Leroux, Edgar Quinet, Bancel, Félix Pyat, Schœlcher, Clément Tho-

mas, Edmond Adam, Etienne Arago, etc. Une douzaine des fameux se cramponna au piédestal d'exil qui les faisait grands et tranquilles. Leur rôle politique du reste eût été nul; l'heure n'était pas davantage aux hommes d'action. Blanqui à peine délivré fut repris et condamné à cinq ans de prison sous l'accusation d'avoir voulu conspirer.

De vraies conspirations, des événements, se tramaient contre l'Empire. Un an après la fausse paix avec l'Autriche, Garibaldi reprend la libération de l'Italie, aborde la Sicile avec mille hommes, franchit le détroit, marche sur Naples et, le 9 novembre 1860, donne un nouveau royaume à Victor-Emmanuel. Napoléon III, qui veut couvrir la retraite du roi de Naples, doit rappeler sa flotte. Il va bientôt l'envoyer au Mexique.

L'Espagne et l'Angleterre avaient des créances à revendiquer. Jecker aussi, un Suisse, un aventurier de haut vol, créancier usuraire du gouvernement clérical de Miramon qui avait fui devant le gouvernement légal de Juarez. Jecker s'aboucha avec le frère de l'Empereur, Morny, président du Corps législatif, l'élégant impresario du 2 Décembre, prince des grands fricoteurs enrichis dans les innombrables entreprises des dernières années. Le second fils d'Hortense fit prix avec Jecker et se chargea de faire recouvrer sa créance par l'armée française, souillée déjà dans cette expédition de Chine, où le général Cousin-Montauban la conduisit au pillage et préleva un collier offert à l'impératrice qui l'affubla du titre de duc de Palikao.

Cette femme,—elle n'était pas Française comme toutes les souveraines qui ont marqué dans nos désastres — habilement travaillée par Morny, l'archevêque de Mexico, Almonte, Miramon, fut vite acquise à une expédition pour le clergé et les royalistes mexicains. Son mari rêvasseur sourit à l'idée d'impérialiser le Mexique, d'autant plus que la guerre sécessionnait les Etats-Unis. En janvier 62, les forces françaises et anglaises débarquent à la Vera-Cruz où les Espagnols les avaient précédés. L'Angleterre et l'Espagne s'aperçoivent bientôt qu'elles sont appelées pour le jeu de Jecker et d'une monarchie quelconque, se retirent laissant les troupes françaises commandées par Lorencey. Ne dit-on pas

qu'Almonte négocie pour la couronne du Mexique auprès de Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, d'accord avec les Tuileries. Le ministre Billault nie effrontément; un mois après Lorencey se prononce pour Almonte, déclare la guerre à la République mexicaine. Le général Forey arrive au Mexique avec des renforts; l'opinion s'alarme. La Gauche, Emile Ollivier, Picard, Jules Favre, parlent pour la France; Billault répond par un dithyrambe.

Le public répliqua. Les clous de la soupape commençaient à jouer, l'enfant du coup d'Etat était devenu un jeune homme. On se remuait à Paris; des journaux de pamphlet poussaient au quartier Latin; des étudiants, des ouvriers manifestaient contre les massacres de la Pologne héroïquement levée contre la Russie. La petite boutique était plus que frondeuse; tous les candidats officiels furent battus aux élections parisiennes de mai 63. En place, des coalisés : Jules Favre, Emile Ollivier, Picard, Darimon, les députés sortants; Eugène Pelletan, lamartinien attardé, Jules Simon philosophe éclectique, refusant le serment en 51, le prêtant en 63, Guéroult, césarien libéral, Havin, bourgeois voltairianisant, et l'ancien ministre de Louis-Philippe, le chef des coalisés contre la République de 48, le dupé de Louis-Bonaparte, M. Thiers, qu'on nomma pour le mal qu'il pouvait faire à l'Empire.

Un ouvrier typographe, Blanc, s'était présenté contre le directeur du *Siècle*, Havin, alléguant que les ouvriers avaient aussi des droits. Il fut trouvé fort outrecuidant et on lâcha sur lui plusieurs ateliers. Les ouvriers n'en étaient encore qu'à la politique. « Trognon de pomme ou trognon de chou, je m'en fous! disait un d'eux devant lequel on discutait les titres de Pelletan, pourvu que le projectile que je flanquerai dans la boîte dise opposition. » Mais il lui fallait un projectile connu.

Quelques mois après, en février 64, l'affirmation ouvrière se reproduit et, cette fois, se précise. Il s'agissait de remplacer à Paris deux députés également élus en province, Jules Favre et Havin. Soixante ouvriers publient un manifeste que le ciseleur Tolain a rédigé. Ultra-modéré de forme, il est catégoriquement révolutionnaire. « Messieurs de l'opposition, disent ces ouvriers,

si nous sommes d'accord avec vous en politique, le sommes-nous en économie sociale? On a répété à satiété : il n'y a pas de classes depuis 1789, tous les Français sont égaux devant la loi; mais nous qui n'avons pas d'autre propriété que nos bras, nous qui subissons tous les jours les conditions du capital, nous qui vivons sous des lois exceptionnelles, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation... Nous dont les enfants passent souvent leurs plus jeunes années dans le milieu démoralisant et malsain des fabriques ou dans l'apprentissage, nous dont les femmes désertent forcément le foyer pour un travail excessif, nous affirmons que l'égalité décrite dans la loi n'est pas dans les mœurs... Mais, dit-on, toutes les réformes, les députés élus peuvent les revendiquer comme vous, mieux que vous... Nous répondons : non! Nous ne sommes pas représentés, car dans une séance récente du Corps législatif aucune voix ne s'éleva pour formuler comme nous les entendons nos aspirations, nos désirs et nos droits; nous ne sommes pas représentés, nous qui refusons de croire que la misère soit d'institution divine; nous ne sommes pas représentés, car personne n'a dit que l'esprit d'antagonisme s'affaiblissait tous les jours dans les classes ouvrières. Nous maintenons qu'après douze ans de patience le moment opportun est venu... En 1848, l'élection d'ouvriers consacra par un fait l'égalité politique; en 1864, cette élection consacrerait l'égalité sociale. »

On était loin du Luxembourg de 1848 où la classe ouvrière retournait contre la bourgeoisie ses propres maximes; elle se constituait, en 1863, sur une base toute nouvelle, son principe à elle : le droit économique. C'était, bénignement dit, une immense révolution.

Les Soixante disaient justement les ouvriers hors la loi; l'année précédente, les typographes de plusieurs maisons de Paris s'étant mis en grève avaient été condamnés pour délit de coalition. Le Manifeste n'en fut pas moins très mal reçu. Contre ces ouvriers qui s'appelaient une classe, non seulement la presse se récria, mais quatre-vingts ouvriers signèrent un manifeste où ils reprochaient à leurs camarades de soulever mal à propos la question sociale, de semer la division, de rétablir les distinctions de castes. Les Soixante pré-

sentèrent Tolain, dont la profession de foi fut appuyée par Delescluze, ancien commissaire général de la République, deux fois proscrit en 52 et en 58. La candidature ouvrière ne réunit que 424 voix contre 14,807 données à Garnier-Pagès, mauvaise épave du Gouvernement provisoire de 1848.

La voix des Soixante ne fut pas perdue ; les députés de la Gauche demandèrent l'abolition de la loi sur les coalitions. L'Empire consentit à la modifier et Emile Ollivier, peu disposé à jouer les spectres improductifs, accepta de soutenir le projet du Gouvernement. Il était assez perfide, autorisant les grèves sans donner le droit d'association. Malgré tout, les ouvriers surent en tirer des réductions d'heures de travail et quelques sociétés ouvrières naquirent : bronziers, bijoutiers, ferblantiers, menuisiers en sièges, imprimeurs sur étoffes, etc.

Le 28 septembre 64, plus forte que celle des Soixante, cette grande parole vola par tout le monde : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Elle sortait de Saint-Martin's hall, à Londres, d'une Assemblée de délégués ouvriers envoyés par plusieurs nations de l'Europe. Ils se cherchaient depuis quelques années, mais l'idée d'union n'avait pris corps qu'en 62, lorsque l'Exposition universelle de Londres eut mis en contact les délégués ouvriers de France aves les Trade's unions d'Angleterre. Alors ce toast fut porté : « A l'alliance future entre tous les travailleurs du monde! » En 63, dans un meeting pour la Pologne, surgit à Saint-James le programme d'une rencontre. Tolain, Perrachon, Limousin, pour la France, les Anglais de leur côté organisèrent les convocations. En 64, pour la première fois, l'Europe vit un congrès des Etats-Unis du travail. Nul politicien n'assista à cette séance extraordinaire, nul ne fut à la fondation du grand œuvre. Karl Marx, le puissant investigateur qui appliqua à la science sociale la méthode de Spinoza, proscrit d'Allemagne et proscrit de France, donna la noble formule. On décida que l'association s'appelerait Internationale, qu'un comité rédigerait les statuts, que le conseil général résiderait à Londres, seul asile assuré, qu'une seconde assemblée aurait lieu

en 65. Un mois plus tard les statuts paraissaient et les délégués de la branche française, dont Tolain et Limousin, ouvraient le bureau français de l'Internationale dans cette rue des Gravilliers qui fut toujours au cœur de la Révolution.

Proudhon mourut au commencement de 65, ayant compris et décrit ce nouveau monde; les ouvriers lui firent cortège. Un mois après, sur les boulevards, on criait *bis* au fastueux enterrement du frère de l'Empereur, Morny, qui laissait fort en peine son associé Jecker.

Le général Forey était entré à Mexico le 3 juin 63; deux cents notables triés par Almonte appelaient à la couronne Maximilien d'Autriche. Tous les voiles tombaient. La Gauche interpelle, démontre que l'expédition coûte 14 millions par mois, retient là-bas 40,000 hommes ; l'archiduc n'est pas encore parti ; il est temps encore de traiter avec la République mexicaine. Le ministre qui a remplacé Billault, Rouher, ardent républicain en 48, brûlé maintenant d'impérialisme, s'écrie d'un ton inspiré : « L'histoire dira : Celui-là est un homme de génie qui eut le courage d'ouvrir des sources de prospérité nouvelles à la nation dont il était le chef », et l'immense majorité, servile en 64 comme en 63, pour la plupart les mêmes, acclame la continuation de la guerre. Maximilien, rassuré par le vote, pressé par l'Empereur, nanti d'un bon traité paraphé Napoléon III, accepte la couronne, entre à Mexico aux côtés de Bazaine qui a remplacé Forey. Les patriotes mexicains refont contre le neveu de Napoléon la guerre de l'Espagne en 1808, attaquent, coupent nos troupes. Bazaine organise des contre-guérillas de bandits, au nom de la France et du nouvel empire pille, saccage les particuliers, les villes, écrit à ses chefs de corps : « Je n'admets pas que l'on fasse des prisonniers; tout individu, quel qu'il soit, sera mis à mort. » — Ses atrocités révoltèrent le gouvernement de Washington. Elles ont à ce point démoralisé les troupes qu'un officier supérieur le signale ; point bégueule certes, un sacripant ruiné puis assisté par les actrices, réfugié dans l'armée, relevé par un beau mariage dont il se sert : le marquis de Galliffet. Mais le Mexique ne fournit que

des cadavres; Maximilien demande 250 millions au crédit français. Les députés de la Gauche refont le tragique procès de cette aventure, Rouher les couvre de dédain et de prophéties : « L'expédition du Mexique est la plus grande pensée du règne ; la France a conquis un grand pays à la colonisation. » Les mamelucks applaudissent. L'emprunt mexicain moralement garanti est souscrit par des banquiers avisés. Reste le budget de l'expédition — ils n'osent pas dire la guerre — 330 millions pour la solde et l'entretien des troupes. L'extrême-Gauche qui proteste encore est bafouée.

Dehors on applaudit. En avril quinze cents étudiants vont, malgré la police qui assomme, manifester chez le ministre des Etats-Unis en l'honneur du président Lincoln assassiné par les esclavagistes; en juin des grèves nombreuses éclatent à Paris; aux élections municipales de juillet la province, jusque-là fidèle à l'Empire, semble se réveiller. « Brisons l'idole! » dit le comité de décentralisation de Nancy où figurent, à côté des citoyens Jules Simon, Eugène Pelletan, MM. de Falloux, de Broglie, Guizot, iconoclastes. En septembre le *Siècle* entonne un hymne étrange : « Quelque chose de grand vient de se lever sur le monde. Nous le savions bien que ce froid de mort qui s'étend à la surface de nos sociétés n'avait pas gagné les profondeurs ni glacé l'âme populaire et que les sources de la vie n'étaient pas éteintes. Nos oreilles n'étaient pas habituées à de telles paroles ; elles nous ont fait tressaillir jusqu'au fond du cœur. » Celui qui vaticine est Henri Martin, de l'*Histoire de France* classique et couronnée; ces grandes paroles sont le manifeste de l'Internationale qui tient une conférence à Londres : « Considérant que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, que les efforts des travailleurs doivent tendre à établir pour tous des droits et des devoirs égaux et anéantir la domination de toute classe... Que l'émancipation du travail n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays... déclarent que cette association internationale ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes la vérité,

la justice, la morale, sans distinction de couleur, de croyance et de nationalité. Ils considèrent comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'homme et de citoyen ». Les grands journaux de l'Europe parlent comme Henri Martin. Par eux l'Internationale entre solennellement sur la scène comme une puissance reconnue, éclipse le congrès d'étudiants de tous les pays tenu peu après à Liège. Il n'émut guère que le quartier Latin représenté par Albert Regnard, Germain Casse, Jaclard, etc., porteurs d'un drapeau noir, le seul, disaient-ils, qui convînt à la France en deuil de ses libertés. Ils furent à leur retour exclus de l'Académie de Paris. Le quartier s'en souvint et, pour se venger aussi du mutilateur de son jardin du Luxembourg, il manifesta lorsque l'Empereur vint un soir de mars 66, à l'Odéon.

Vers cette époque on entendit un gémissement au Palais-Bourbon. Malgré les urnes tripotées, quelques rares très riches ou de vieille influence provinciale avaient pu traverser les mailles administratives et arriver au Corps législatif. S'ils votent pour les Tuileries, ils s'inquiètent un peu du gérant de l'immeuble et quarante-cinq demandent quelques bribes de liberté. Rouher se fâche, les quarante-cinq dont l'amendement a réuni 63 voix lâchent pied, votent l'adresse que le Corps législatif dépose aux pieds de l'Empereur.

Un seul des pouvoirs d'Etat, l'immuable, n'avait pas abdiqué. *Do ut des* est la devise cléricale. Le clergé n'était allé à Louis-Napoléon qu'à la condition de doubler sa mise. Le Président avait payé par l'expédition de Rome — 1849 — la loi Falloux sur l'Enseignement, des faveurs aux congrégations, aux associations religieuses, aux Jésuites; l'Empereur, en adoptant les doctrines ultramontaines, laissant pousser les vierges miraculeuses, proclamer l'Immaculée Conception et ce quasi dogme : Rome, souveraine des catholiques. La guerre d'Italie, l'expédition de Garibaldi, la défaite des troupes pontificales, l'annexion de Naples mirent le pape en fureur. Il accusa Napoléon III ; les évêques le suivirent. L'Empereur n'est plus Constantin maintenant, c'est « Judas ». Napoléon III n'ose pas poursuivre ; d'ailleurs sa femme est là. S'il subit les prêtres comme des alliés, elle les aime en galante convertie ; le pape

est le parrain de son fils, il lui a envoyé la rose d'or réservée aux souveraines vertueuses. Une convention avec le royaume d'Italie, stipulant le départ dans un délai de l'armée française qui occupait Rome, exalta le clergé jusqu'à la frénésie. L'homme blanc répondit par une encyclique suivie du Syllabus où il anathématisait l'esprit et l'œuvre modernes. Malgré le Gouvernement les évêques publièrent le Syllabus, avec insultes; le pape les félicita. La levée de crosses fut si menaçante qu'en mars 65, au Sénat, le même ministre qui, sur ordre du clergé et de l'impératrice, avait expulsé Renan de sa chaire pour avoir appelé Jésus-Christ un homme incomparable, fit un violent discours contre le Syllabus. Un sénateur établit qu'en 1856 les corporations religieuses autorisées comptaient 65,000 personnes, avec une fortune immobilière de 260 millions; égale au moins la fortune des corporations non autorisées. Combien plus gros ce chiffre depuis dix années! Le cardinal Bonnechose daigna déguiser à peine la pensée du Syllabus, soutint que les congrégations religieuses n'avaient que des dettes. Rouher fit le gros dos, redoutant ce clergé qui, malgré les courtisaneries de forme, se retrouvait entier devant l'Empire, prêt à toutes les luttes pour la domination.

C'est le point mort du régime. L'Empire n'a donné à la France aucun principe nouveau; les conditions économiques qui l'ont favorisé n'existent plus. Il a perdu sa raison de vivre, n'est plus pour le dehors qu'une expression militaire sujette à toutes les rivalités. Or, les dents du dragon semées en Italie avaient poussé partout. L'Allemagne comme la péninsule cherchait son unité. Deux puissances, la lui offraient. L'Autriche, quoique bien trop vieille pour refaire un Faust, avait pris les devants et, tandis que Napoléon III s'enlisait au Mexique, convoquait en 63, à Francfort, les princes confédérés. Sa rivale, la Prusse, qui posait au libéralisme, ne vint pas, mais des intrigues de la Diète il sortit une querelle d'Allemand qui permit à la Prusse et à l'Autriche de revendiquer des droits quelconques sur deux duchés soumis au Danemark, le Sleswig et

le Holstein. Les mandataires de la Diète démembrent le Danemark, jouent la Confédération, occupent en 66, l'Autriche le Holstein, la Prusse le Sleswig. Aux journaux français qui réclament, les journaux de Berlin répondent brutalement : « La France craint de voir l'Allemagne devenir la première puissance du monde. C'est la mission de la Prusse de faire l'unité allemande. » De cette mission, la Prusse ne se cache plus quand Bismarck vient à Biarritz demander à Napoléon III la neutralité de la France dans une guerre contre l'Autriche. Il l'obtient, dès 66 rend le conflit inévitable, en mars dénonce les armements de l'Autriche, en avril signe un traité d'alliance avec l'Italie, l'Empereur approuvant. A la veille des hostilités, le 11 juin, Napoléon III signifie au Corps législatif cette politique mortelle. Le Corps législatif la fait sienne par 239 voix contre 11. Le point mort est franchi, l'Empire va dégringoler l'autre pente.

Le 3 juillet 66 l'Autriche était écrasée à Sadowa. Victorieuse en Italie, sa défaite était la même. Elle céda la Vénétie et sortit de l'Allemagne pour faire place à la Prusse agrandie, enrichie, dictateur militaire, chef de la grande famille. Napoléon III essaya de parler de compensations territoriales ; Bismarck répondit par une Allemagne prête à se soulever tout entière, l'autre crut ; on lui dit que l'armée française n'était pas prête contre cette Prusse épuisée par ses victoires, il se laissa dire. Quatre ans plus tard il n'hésitait pas à lancer cette même armée française contre une Prusse allemande aux forces décuplées.

Sans journaux pour l'instruire, toujours sympathique à l'Italie, hostile à l'Autriche absolutiste, croyant à une Prusse libérale, la masse française ne vit pas le danger ; il fut nettement démontré au Corps législatif par quelques hommes d'études. Les serviles ne voulurent rien entendre, 219 voix contre 45 déclarèrent que loin d'être atteinte, la France devait être confiante. Ils célébrèrent comme une victoire la neutralisation du Luxembourg. Le public n'y vit qu'une guerre évitée. Au manifeste des étudiants d'Alsace-Lorraine protestant contre les haines et les guerres nationales, les étudiants de Berlin avaient répondu qu'ils protestaient,

eux, contre la neutralisation. On avait la note de la jeune bourgeoisie prussienne. Son gouvernement interdisait aux nationaux toute affiliation à l'Internationale.

Celle-ci, ignorant du fracas des armes, tenait le 3 septembre 66, quelques semaines après Sadowa, son premier congrès général à Genève. Soixante délégués nantis de mandats réguliers représentaient plusieurs cent mille d'adhérents. « Le peuple ne veut plus combattre follement pour le choix des tyrans, dit le rapport des délégués français ; le travail prétend conquérir sa place dans le monde par sa seule influence, en dehors de toutes celles qu'il a toujours subies ou même recherchées. » Dans la fête qui suit les travaux du congrès, le drapeau de l'Internationale, arboré au-dessus du drapeau de toutes les nations, montre sa devise en lettres blanches : « Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits. » Les délégués anglais furent fouillés à leur passage en France ; ceux de France avaient pris leurs précautions. A peine rentrés ils reprennent leur propagande, s'offrent — *février* 67 — à la grève des bronziers en lutte contre les patrons. Le ciseleur Theisz et quelques-uns de la commission de la grève ont adhéré à l'Internationale, d'autres lui sont étrangers, hostiles même. Ensemble on se rend à Londres où les Trade's unions donnent 2,500 francs tout court ; l'effet moral fut tel que les patrons capitulèrent. Le préfet de police félicita la commission ouvrière pour la bonne tenue des grévistes pendant la crise ; il avait laissé tenir de très grandes réunions ; le Gouvernement voulait donner leçon aux bourgeois frondeurs et accentuer le différend entre l'Internationale et la jeune bourgeoisie révolutionnaire.

Elle voyait très mal ces groupements de travailleurs fermés à qui n'était pas ouvrier, suspectait leur détachement de la politique, les accusait de fortifier l'Empire. Quelques-uns de ces jeunes, élevés dans les traditions de Blanqui et des agitateurs d'antan qui croyaient la misère génératrice d'affranchissement, ardents non sans valeur, Protot, avocat, Tridon, riche étudiant, presque célèbre par ses *Hébertistes*, étaient allés au congrès de Genève objurguer ces délégués ouvriers traîtres suivant eux à la révolution. Les délé-

gués, pris à rebours, ne virent dans ces fils de bourgeois que leurs pères plus jeunes, leur reprochèrent d'ignorer le premier mot du monde du travail et ils les malmenèrent. A tort. Cette génération était meilleure et ses journaux du quartier Latin ne s'isolaient pas du prolétariat dans leur corps à corps avec l'Empire : *La Libre Pensée* d'Eudes, Flourens, le fils du physiologiste, et qui avait combattu pour l'indépendance crétoise, *la Rive gauche*, où Longuet publiait *La dynastie des Lapalisse*, Rogeard les *Propos de Labienus*. La police y faisait des incursions fréquentes, poursuivait les moindres réunions, construisait des affaires de complots sur une lecture au café de la Renaissance d'une adresse où Félix Pyat, révolutionnaire honoraire, de Londres poussait les étudiants aux barricades : « Il faut agir ; vos pères n'allaient pas à Liège, ils campaient à Saint-Merry.

Vieillerie qui sonne creux, surtout à la veille de l'Exposition universelle où Paris se rue à la joie et au spectacle des souverains étrangers. Bismarck prit la dernière mesure des hommes et des choses de l'Empire. De Moltke, le vainqueur de l'Autriche, visita tranquillement nos forts ; ses officiers burent : A la prise de Paris ! Cette auberge de l'Europe, comme disait la princesse de Metternick, amusa prodigieusement tous les princes. Il n'y eut pour siffler qu'une balle polonaise envoyée au tzar par un réfugié Berezowski et un aigre alizé du Mexique.

Lâché depuis 66 par son impérial expéditeur, sur l'injonction des Etats-Unis, l'empereur Maximilien avait été pris et fusillé le 19 juin 67. « La plus belle pensée du règne » se résumait dans des milliers de cadavres français, la haine du Mexique saccagé, le mépris des Etats-Unis, la perte sèche d'un milliard. Bazaine, rentré assez piteusement, refleurit bientôt après parmi les généraux les mieux en cour.

L'Exposition universelle fut la dernière fusée de la féerie impériale. Il n'en resta qu'une odeur de poudre. La bourgeoisie républicaine, inquiète des points noirs qui cernaient l'horizon, copia l'Internationale, imagina l'alliance des peuples, trouva assez d'adhésions pour tenir un grand congrès à Genève le 8 septembre 67.

Garibaldi présida. L'Internationale tenait en ce moment à Lausanne son deuxième congrès et les ouvriers allemands, au contraire des étudiants de Berlin, lui avaient envoyé une chaleureuse adresse contre la guerre. Le congrès de Genève convoqua celui de Lausanne; il arriva, parla d'un nouvel ordre qui arracherait le peuple à l'exploitation du capital, accapara à tel point la discussion que des républicains, délégués de Paris au congrès d'alliance, — dont Chaudey, l'un des exécuteurs testamentaires de Proudhon, — offrirent aux ouvriers l'alliance de la bourgeoisie libérale pour l'affranchissement commun. Ils acceptèrent et le congrès se termina par une Ligue de la Paix.

Deux mois après, le canon parle devant Rome. Garibaldi s'est jeté dans les Etats pontificaux où il se brise à Mentana contre les troupes françaises envoyées par l'impératrice et Rouher. Le général de Failly qui les commande sut accroître la haine des patriotes italiens en télégraphiant aux Tuileries : « Les chassepots ont fait merveille. » Mais si Napoléon III a pu refaire encore la France soldat du pape, la démocratie française est toujours la revendicatrice de l'idée comme en 49. Cinq jours avant Mentana on crie : « Vive l'Italie ! vive Garibaldi ! » devant Napoléon III et l'empereur d'Autriche qui sortent d'un banquet à l'Hôtel-de-Ville. Le 2 novembre, la foule, au cimetière Montmartre, entoure la tombe de Manin, le grand défenseur de Venise. Pour la première fois, les ouvriers remplissent les boulevards. Quelques heures après l'occupation de Rome une délégation que mène l'internationaliste Tolain somme les députés de la Gauche de se démettre en masse. Jules Favre la reçoit, proteste contre la forme, et, à ces ouvriers qui lui disent : « Si le prolétariat se lève pour la République, peut-il compter sur l'appui de la bourgeoisie libérale, comme il a été convenu il y a deux mois à Genève ? » Jules Favre répond : « Messieurs les ouvriers, vous seuls avez fait l'Empire, à vous seuls de le défaire. » Jules Favre affectait d'oublier que l'Empire fut engendré par l'Assemblée de 48 dont il s'était fait le procureur. L'aversion des ouvriers révolutionnaires persistait chez les hommes de 1848. Leurs cadets étaient de cœur aussi fermé :

« Le socialisme n'existe pas ou du moins nous ne voulons pas compter avec lui », avait dit Ernest Picard.

Le Courrier Français montra très bien la ligne tirée ; le seul journal socialiste de l'époque. Un jeune écrivain, Vermorel déjà présenté par *La Jeune France* et de bonnes études sur Mirabeau, le faisait vivre de sa plume et de son argent. Il dévoila l'histoire des hommes de 48, leur politique bornée, anti-socialiste, qui rendit le 2 Décembre inévitable. Les ouvriers, les républicains d'avant-garde le lisaient, mais les vieux et beaucoup de nouveaux républicains s'offusquaient qu'on touchât à ces gloires. Vainement les condamnations, les avertissements plus meurtriers, les duellistes de l'Empire s'abattirent sur Vermorel ; les gens de 48 clamèrent qu'il était soudoyé, un agent de Rouher. Son journal lui fut enlevé. Bien d'autres allaient suivre.

Cacochyme à cinquante-sept ans, Napoléon III essaie de se rajeunir par une potion libérale. Le spectreux Emile Ollivier, passé au rang de conseiller, encourage l'expérience dans l'espoir de gouverner l'impotent. On pourra, moyennant grosses finances, éditer un journal et tenir des réunions politiques sous risque de grosses pénalités. Rouher gémit, Persigny écrit : « L'Empire semble crouler de toutes parts. » Lui s'entêta, fort de ses magistrats et de sa police. Il eut, pour son bouquet de Mai 68, *la Lanterne*, brochure hebdomadaire en forme de tablettes. *Les Propos de Labienus*, les impertinences académiques du *Courrier du Dimanche*, les acerbités du *Courrier français* n'avaient pas secoué le rire contagieux. *La Lanterne*, de Rochefort, le fit, appliquant à la politique les procédés et les coq-à-l'âne du vaudevillisme. Tous les partis purent se gaudir des dieux et déesses des Tuileries transformés en héros de *la Belle Hélène*. La plaisanterie ne plut au prince ni à son épouse. Deux mois après, Rochefort, condamné à beaucoup de prison, se réfugia à Bruxelles, mais les batailleurs poussèrent de tous côtés. A Paris, *le Rappel*, inspiré de Jersey par Victor Hugo qu'un alexandrin retenait au rivage ; *le Réveil*, de Delescluze, âpre jacobin, hostile aux charlatans ; à Toulouse, Agen, Auch, Marseille, Lille, Nantes, Lyon, Arras, au Midi, au Nord, au Centre, à l'Ouest, à l'Est, cent journaux allumèrent des foyers de

liberté. Une foule de jeunes s'offrirent, défiant la prison, les amendes, les rencontres, prenant l'Empire, ses ministres, ses fonctionnaires au collet, détaillant les crimes de Décembre, disant : Il faut compter avec nous ; la génération qui a fait l'Empire est morte. Des brochures, des publications populaires, des petites bibliothèques, des livraisons illustrées d'Histoires de la Révolution, suffirent à peine à la fringale de savoir qui s'éveillait. La jeune génération ouvrière n'ayant pas eu la forte nourriture de celle qui fit 48, mettait les bouchées doubles.

Les réunions publiques augmentent encore cette flambée d'idées. On s'y entasse. Paris, depuis près de vingt ans, n'a pas vu parole libre vivre sur les lèvres. Malgré M. le commissaire prêt à dissoudre au moindre mot malsonnant, beaucoup d'exaltés viennent lâcher leur fumée devant un public qu'on ne soupçonnait pas, surtout dans les quartiers populaires où dominent les provinciaux attirés depuis quinze ans par les gros travaux de Paris. Plus neufs que le Parisien pur sang, ils mêlent leur robustesse à sa promptitude nerveuse, veulent des discussions nourries.

La police put entrevoir alors que l'Internationale n'était pas le propulseur, comme elle le croyait bêtement depuis la manifestation de Mentana. Elle avait ordonné des poursuites dont la rue des Gravilliers profita pour déployer son drapeau jusque-là inconnu des foules. Le procureur impérial fut charmant pour ces travailleurs honorables, oh certes ! qui — malheureusement ! — formaient une association non autorisée.

L'instigateur, Tolain, fit la défense collective : « Depuis 1862, notre mot d'ordre est que les travailleurs ne doivent chercher leur affranchissement que par eux-mêmes... Nous n'avions qu'un seul moyen de sortir de la fausse situation que nous fait la loi, c'est de la violer pour avertir qu'elle est mauvaise ; mais nous ne l'avons pas violée, car la police, le gouvernement, la magistrature a tout pu ou tout su tolérer. » Le président, aussi exquis que le procureur, infligea aux prévenus cent francs d'amende et déclara dissoute l'Association internationale établie à Paris. Un nouveau bureau est aussitôt constitué : Malon, Landrin, Combault, Varlin,

un relieur qui avait réuni dix mille francs en quelques jours pour les grévistes de Genève. Nouvelles poursuites. Varlin présente la défense ; cette fois, le ton a monté : « Une classe qui a été l'opprimée de toutes les époques et de tous les règnes, la classe du travail, prétend apporter un élément de régénération... Un vent de liberté absolue peut seul épurer cette atmosphère chargée d'iniquités... Lorsqu'une classe a perdu la supériorité morale qui la fait prédominante, elle doit s'effacer si elle ne veut pas être cruelle, parce que la cruauté est la seule ressource des pouvoirs qui tombent. » Trois mois de prison, tel est le jugement, « pour avoir affirmé l'existence, la vitalité et l'action de l'Association internationale en intervenant dans la grève récente des ouvriers de Genève, soit moralement, soit en encourageant la lutte entre patrons et ouvriers », et dissolution encore du bureau de Paris.

Il n'en fut pas moins représenté en septembre, à Bruxelles, au troisième congrès de l'Internationale qui invita tous les travailleurs à s'opposer à une guerre entre la France et l'Allemagne. La majorité vota, malgré Tolain, la propriété collective ; le gouvernement impérial en joua pour effrayer des républicains qui l'inquiétaient sérieusement.

Le 2 novembre 68, jour des Morts, au cimetière Montmartre, ils découvrent sous une pierre moisie la tombe du représentant Baudin tué le 2 décembre 51 au faubourg Saint-Antoine. Quentin, rédacteur du *Réveil*, invective l'Empire. Dans la foule, on crie : Vive la République ! Un qui s'intitule « Peuple et Jeunesse » parle de vengeance et la promet prochaine. *Le Réveil*, de Delescluze, *l'Avenir national*, de Peyrat, *la Revue politique*, de Challemel-Lacour, d'autres journaux gagnés par l'exemple, ouvrent une souscription pour donner à Baudin une tombe qui le rappelle. Berryer même souscrit. L'Empire traduit devant son tribunal les journalistes et les orateurs du 2 novembre. Un jeune avocat défend Delescluze. Totalement inconnu du public, il marque depuis quelques années pour la jeunesse des écoles et du barreau où il a surpris des maîtres dans un procès bizarre dit des 54. Il ne s'attarde pas à glorifier Baudin. Du premier bond, Gambetta s'attaque

à l'Empire, évoque le 2 Décembre avec des traits de Corneille, incarne la douleur, la colère, l'espoir des républicains, de sa voix torrentielle submerge le procureur impérial et, crinière au vent, débraillé, apparaît pendant une heure le prophète du châtiment. La nouvelle France fut secouée comme par l'enfantement d'une conscience. Le procès Baudin marqua la borne fatale pour l'Empire. Il eut la sottise de croire que le 2 Décembre on manifesterait encore et il mit une armée sur pied, dirigée par un tout petit ministre de l'intérieur, Pinard. Paris, suffisamment vengé, se contenta de rire. L'Empire, ridiculisé, accabla les journalistes d'amendes et de mois de prison, ferma les réunions publiques et tendit tous ses ressorts administratifs; on était en vue des élections générales.

Les fonctions des serviles de 63 étaient terminées. Ils avaient suivi Napoléon III jusqu'au crime de lèse-nation. Bien plus coupables qu'en 57, ils avaient accouché l'hégémonie prussienne, jeté l'Italie dans les bras de la Prusse, continué, doté la guerre du Mexique, acclamé la seconde expédition romaine et Rouher avec son : « Jamais, jamais la France ne laissera l'Italie se donner Rome pour capitale. »

D'excuse à ces bassesses, à ces trahisons, aucune. Tous ces députés officiels étaient hauts bourgeois, gros industriels, financiers, apparentés dans l'administration, l'armée, la magistrature, le clergé. Contre leur opinion rien ne pouvait prévaloir. Ils préférèrent se laisser vivre sachant qu'en fin de compte le travail paye tout. Aux élections de 69, ils n'eurent pas d'autre programme que celui de l'Empereur, ne cherchèrent d'autre électeur que le ministre. Le peuple, une fois de plus, dut sauver la face.

Paris ne veut plus de journaux dictateurs d'élections. Il trouve des candidats lui-même et souvent contre ces députés de 63 que les meilleurs orateurs des réunions publiques, Lefrançais, Briosne, Langlois, Tolain, Longuet, etc., ont vainement provoqué à des discussions contradictoires. Au vieux Carnot, Belleville oppose le jeune tribun Gambetta qui accepte les cahiers des électeurs et lève le drapeau « irréconciliable »; à Jules Favre, Rochefort. Contre Garnier-Pagès et malgré la

concurrence de Raspail, les ouvriers présentent Briosne un des leurs, afin d'affirmer « le droit des minorités, la souveraineté du travail. » Guéroult sera combattu par l'avocat Jules Ferry, auteur d'un joli calembourg sur le préfet Haussmann. Jules Simon, Pelletan auront des adversaires. Emile Ollivier, qui a fait la concentration des haines, veut se mesurer en réunion publique au Châtelet avec Bancel, tout jeune député en 52 et que l'exil a rendu, jeune encore. On crie au renégat : Vive la Liberté! La police dégaine, poursuit les républicains qui montent à la Bastille, chantant la *Marseillaise*.

Le 24 mai, Gambetta, Bancel, Pelletan, Picard, Jules Simon furent élus. Au second tour, MM. Thiers, Garnier-Pagès et Jules Favre. A ce dernier nom on cria : *Vive la Lanterne!* et des manifestations commencèrent sur le boulevard, gagnèrent Belleville et le Faubourg Saint-Antoine. La police les grossit de bandes de souteneurs affublés de blouses blanches qui renversaient les kiosques, cassaient les vitres des devantures et permirent des arrestations en masse. Les rédacteurs du *Rappel*, du *Réveil*, les orateurs des réunions publiques furent appréhendés. Les prisons et les forts de Bicêtre reçurent quinze cents prisonniers; un familier des Tuileries, Jules Amigues, écrivit : « Il faut décapitaliser Paris. »

La matière électorale de province avait donné, sous la vis administrative, une grosse majorité à l'Empire, réconcilié depuis Mentana avec les évêques. Cependant des orléanistes s'étaient faufilés; l'opposition de gauche était d'une quarantaine. Sur 280 députés, Napoléon III était maître des deux tiers, assez pour rabrouer les rares clairvoyants qui parlaient de réformes et écrire qu'il ne céderait pas « en présence des mouvements populaires. » La fusillade de la Ricamarie ponctua cette missive. Le 17 juin, la troupe tira sur des mineurs en grève, tua onze hommes, deux femmes, fit de nombreux blessés dont une fillette à laquelle Palikao empêcha de porter secours. C'était, en France, la première merveille du chassepot. Un sénateur, général de la gendarmerie, proposa une sorte de fusillade en bloc, l'entente avec tous les gouvernements pour supprimer toutes les associations et ligues d'ouvriers.

Ce pandour n'était qu'à demi sot; les sociétés ouvrières

ne disaient rien de bon pour ce gouvernement sans principes qui jouait double jeu, tolérant la grève des bronziers et condamnant celle des tailleurs, supprimant le bureau de l'Internationale et encourageant les réunions du passage Raoul, tantôt autorisant les délégués des chambres syndicales à se réunir, tantôt les traquant. Ces chambres syndicales, depuis quelque temps formées dans beaucoup d'industries, voulaient se constituer en fédération. Leurs délégués, Theisz, Avrial, Langevin, Varlin, Dereure, Pindy, qui erraient de local en local, finirent, dans l'été de 69, par en trouver un très vaste rue de la Corderie, qui devait devenir célèbre. La Fédération en sous-loua une partie à différents cercles ou sociétés; celles du bronze, des menuisiers, le cercle mutuelliste composé en grande partie du premier bureau de l'Internationale, d'Alton Shée, Langlois, etc., le cercle d'études sociales qui avait réorganisé l'Internationale après le premier procès. Cette communauté de gîte fit croire à l'identité de l'Association internationale et de la Fédération des chambres syndicales. C'était une erreur. Plusieurs des délégués à la Fédération ne faisaient partie de l'Internationale, qu'à titre individuel ; les sociétés qu'ils représentaient n'avaient garde de compromettre leur existence en se liant à l'Internationale dont plusieurs membres, pour cette raison, étaient peu partisans de ces sociétés.

Le public ne voyait guère ces groupements syndicaux très sérieux, plus attiré vers cette Internationale mystérieuse qui comptait, disait-on, ses adhérents par millions et des trésors; ce que le bureau de Paris laissait dire. Elle eut en septembre 69, à Bâle, son quatrième congrès; parmi les délégués français, Tolain, Langlois, Varlin, Pindy, Longuet, Murat, Aubry de Rouen. On discuta collectivisme, individualisme, abolition de l'héritage, mais le rôle militant du socialisme fut proclamé, car il y avait une rivale, l'*Alliance internationale de la démocratie socialiste*, fondée l'année précédente par l'anarchiste Bakounine. Un délégué allemand, Liebknecht, célébra les ouvriers de Paris : « Nous savons qu'ils ont été et resteront à l'avant-garde de l'armée révolutionnaire. » Pour siège du prochain congrès, on acclama *Paris libre!*

On eût dit qu'il l'était, à lire ses journaux, à entendre ses réunions. Le Corps législatif avait été ajourné sans date, après une lettre de l'empereur concédant quelques menus droits aux députés et les voix de la rue s'entendaient d'autant mieux. Elles disaient l'homme des Tuileries moralement fini, physiquement atteint; *le Réveil*, étudiant la marche de sa maladie, ne lui accordait que trois ans de vie; l'impératrice, la cour, les fonctionnaires étaient criblés de traits autrement aigus que ceux de *la Lanterne* de jadis; les réunions s'échappaient vers la politique; il y en eut à Belleville de dissoutes à coups d'épée. Sur les palissades des nouveaux bâtiments des Tuileries où l'entrepreneur avait mis : « Le public n'entre pas ici », une main écrivit : « Si, quelquefois. »

Les parquets n'instrumentaient pas. On crut à un régime nouveau, Rouher ayant été remisé au Sénat, les ministres du jour étant des inconnus. Toute occasion d'attaquer parut bonne. L'empereur a convoqué le Corps législatif pour le 29 novembre. Un député de la Gauche, Kératry, s'avise de dire qu'il doit l'être pour le 26 octobre, que la Constitution est violée, qu'il faut que les députés viennent le 26, place de la Concorde, reprendre, fût-ce par la force, leur place au Palais-Bourbon. *La Réforme* saisit l'idée. Gambetta écrit de Suisse : « J'y serai. » Raspail, Bancel de même; Jules Ferry déclare qu'il répondra à « l'insolent décret. »

La fusillade d'Aubin parle aussi ; le 8 octobre, quatorze ouvriers grévistes sont tués par la troupe et cinquante blessés. Paris s'échauffe. Le 26 peut devenir une journée ; la Gauche s'effraye, signe un manifeste fortement motivé pour couvrir sa retraite. Les hommes d'avant-garde vont la sommer d'expliquer cette attitude double. Jules Simon, Ernest Picard, Pelletan, Jules Ferry, Bancel se rendent à la convocation récusée par Jules Favre, Garnier-Pagès et d'autres qui relèvent de leur conscience. La salle tient à peine deux cents militants vieux et jeunes, écrivains, orateurs de réunions publiques, ouvriers, socialistes connus. La présidence vient à Millière, récemment congédié par une grande compagnie qui n'admet pas d'employés socialistes. Les députés font assez pauvre figure, sauf

Bancel, drapé dans la phraséologie de 48, et Jules Simon, très de sang-froid. Il excuse l'absence de Gambetta, « cette réserve de l'avenir », expose les raisons stratégiques qui font de la place de la Concorde un rendez-vous meurtrier, flagelle l'Empire, feignant d'ignorer qu'on est là pour leur procès. On les interrompt, on leur rappelle Juin. Les députés sortirent pleins d'un ressentiment qu'ils devaient trop assouvir. On ne parla plus du 26 octobre; mais le Gouvernement fit des préparatifs formidables dont Paris se moqua comme l'année précédente.

Il y a désormais deux oppositions : celle des parlementaires de Gauche, celle des socialistes avec un grand nombre d'ouvriers, d'employés, de la petite bourgeoisie. Ceux-ci disent : « Les plus beaux discours n'ont rien empêché, rien donné; il faut agir, secouer l'Empire jusqu'à l'évulsion. » L'occasion s'offre. Le 21 novembre, Paris doit remplacer quatre députés, Gambetta, Jules Favre, Picard, Bancel qui ont opté pour la province. Belleville va de Gambetta à Rochefort. L'auteur de *la Lanterne* accepte les cahiers de Gambetta, arrive de Belgique, soulève dans les réunions l'enthousiasme insensé. Ses compétiteurs, sauf Carnot, s'effacent. Pour souffleter l'Empereur, on admet que Rochefort prête le serment obligatoire; partout ailleurs, le parti d'action exige des insermentés, désigne Ledru-Rollin, Barbès, Félix Pyat. Le vieux tribun refuse de venir, le second se meurt à La Haye, Félix Pyat n'a aucun goût pour les casse-têtes. Rochefort seul est élu : dans les trois autres circonscriptions, les hommes du passé l'emportent, deux de 48, Emmanuel Arago, Crémieux très déjeté, plus un vieux républicain à calembredaines, Glais-Bizoin.

Ces trois, joignirent la Gauche qui venait, dans un manifeste, de flétrir le mandat impératif. « La liberté de discussion, disaient ces messieurs, la puissance de la vérité, c'est à ces armes que les soussignés entendent recourir ; ils n'en saisiraient d'autres que si la force essayait d'étouffer leurs voix. » On leur riva le clou. « La Gauche n'a pas été formée pour revendiquer les libertés que le tiers-parti obtiendra plus aisément. En s'isolant du peuple on se rend d'avance incapable de

saisir d'autres armes ; on n'est plus préparateur de République, on devient conservateur d'Empire. »

C'était lire dans l'âme de beaucoup. Deux Gauches se dessinaient, l'une dite fermée, sous la présidence du dragon Jules Grévy, gardienne des purs principes ; l'autre ouverte à un tiers-parti, compote d'hybrides, libéraux, orléanistes, impérialistes même, malaxée par l'ami d'Emile Ollivier, Ernest Picard en démangeaison de ministère.

La lésion impériale s'élargissant de plus en plus, Emile Ollivier supplia Napoléon III de relire certain chapitre de Machiavel sur la nécessité d'adapter des ministres nouveaux à chaque situation nouvelle. Napoléon lut et il chargea de constituer un ministère, ce machiavélique Ollivier qui s'engageait, tout en garantissant la liberté à « prendre la Révolution corps à corps. » « L'ordre, j'en réponds ! » avait dit l'empereur au Corps législatif. L'année 1870 s'ouvrit sous la double constellation de ces puissances. Emile Ollivier, président du Conseil des ministres ; un réactionnaire de 48, Buffet aux Finances ; le général Le Bœuf à la Guerre ; un quelconque à l'Intérieur où, disait le général Fleury, vieux forban du 2 Décembre, il fallait « une main de fer ».

Depuis l'élection de Belleville, le parti d'action n'arrêtait pas. Les réunions publiques n'étaient que fièvre, au point d'inquiéter Delescluze qui signalait une avalanche d'exaltés inconnus. Son *Réveil*, le *Rappel* restaient bien en arrière de la *Marseillaise*, créée par Rochefort, en décembre, mitrailleuse tirant sans relâche et dont les bureaux, du matin au soir traversés par la foule, semblaient une sorte de camp. La rédaction est prête à toutes les sorties. Un cousin de l'empereur, le prince Pierre Bonaparte, fauve qui se terre à Auteuil, a violemment attaqué, dans l'*Avenir de la Corse*, le journal corse la *Revanche* dont le correspondant parisien, Paschal Grousset, a riposté dans la *Marseillaise*. Le prince provoque Rochefort, mais Paschal Grousset a pris les devants, expédié à Auteuil deux de ses collaborateurs, Ulric de Fonvielle et Victor Noir, grand et bon garçon de vingt ans, qui bout de vaillance. Pierre Bonaparte répond en brute qu'il se bat avec Rochefort, non avec des manœuvres, parle de charognes. Un coup de feu.

Victor Noir s'en va tomber dans la cour le cœur troué d'une balle. Paris reçut le coup en plein. Cet enfant tué, ce Bonaparte assassin, bouleversèrent tous les foyers, la pitié de la femme et la passion du mari. Quand, le lendemain, la *Marseillaise* cria : « Peuple français, est-ce que décidément tu ne trouves pas que c'en est assez! », l'émeute fut certaine; elle eût éclaté si la police n'avait retenu le cadavre à Auteuil.

Le 12 janvier 70 deux cent mille Parisiens remontent les Champs-Elysées pour faire à leur enfant de grandes funérailles. L'armée, renforcée des garnisons voisines tient tous les points stratégiques et le maréchal Canrobert, reniflant l'odeur de Décembre promet la fusillade. A Auteuil, Delescluze et Rochefort, qui voient le massacre imminent, obtiennent qu'on portera le cercueil au cimetière, contre Flourens et les révolutionnaires qui veulent l'emmener à Paris. Ils n'eussent pas franchi la barrière, qui laissa rentrer à peine Rochefort et une tête de colonne, vite refoulée à la hauteur des Champs-Elysées. Les mamelucks se plaignirent qu'on n'eût pas profité de l'occasion pour faire la bonne saignée qu'ils déclaraient indispensable.

Le premier acte du libéral Emile Ollivier fut de demander des poursuites contre Rochefort. Elles furent votées le 17 malgré, il faut le dire, l'opposition de l'extrême-Gauche. La foule qui entourait le Palais-Bourbon, refoulée à coups de casse-têtes, cria : Vive la République! devant la terrasse des Tuileries où se promenait l'empereur.

Le second acte libéral du rapporteur de la loi sur les coalitions, fut de diriger l'armée contre les ouvriers du Creusot qui demandaient à gérer eux-mêmes leur caisse de retraite alimentée par leurs propres deniers.

Le président du Corps législatif, Schneider, chef de ce fief féodal, avait expulsé les membres du comité ouvrier ayant Assi en tête. Schneider quitta le fauteuil présidentiel, accourut dans sa baronnie avec trois mille soldats et deux généraux, ramena tout son monde aux carrières et traduisit un grand nombre de ses ouvriers devant le tribunal d'Autun.

Le bureau de l'Internationale, à nouveau reformé sous

un autre nom, protesta contre « la prétention de ces capitalistes qui, non contents de détenir toutes les forces économiques, veulent encore disposer et disposent effectivement de toutes les forces sociales, armée, police, tribunaux, pour le maintien de leurs iniques privilèges. » Le bruit de la grève fut couvert par la marée montante de Paris.

Rochefort, condamné à six mois de prison, est livré par les députés. Le 7 février au soir, on l'arrête devant la salle de la *Marseillaise*. Flourens crie : Aux armes ! empoigne le commissaire, et, suivi d'une centaine de manifestants, se dirige sur Belleville, ébauche une barricade faubourg du Temple. La troupe arrive ; il est abandonné, trouve à grand' peine un refuge. Le lendemain Paris apprend l'arrestation de Rochefort, de tous les rédacteurs de la *Marseillaise* et de nombreux militants. Des masses remuent dans les faubourgs ; rue Saint-Maur on dresse une barricade qui est défendue ; l'occasion de saignée va se produire, quand un manifeste paraît, signé d'ouvriers dont beaucoup appartiennent au bureau de l'Internationale : Malon, Pindy, Combault, Johannard, Landrin, etc, : « Pour la première fois, depuis dix-neuf ans des barricades sont élevées ; la ruine, l'abaissement, la honte vont finir... La Révolution marche à grands pas ; n'obstruons pas sa route par une impatience qui pourrait devenir désastreuse. Au nom de cette République sociale que nous voulons tous, nous invitons nos amis à ne pas compromettre une telle situation. »

Ces travailleurs furent entendus du peuple, mais les arrestations continuèrent. Un ouvrier mécanicien, Mégy, arrêté avant l'heure légale, tue le policier qui force sa porte. Delescluze soutient que Mégy était dans son droit ; il est condamné à treize mois de prison ; l'avocat de Mégy, Protot, est empoigné, baillonné. Le 14, quatre cent cinquante personnes sont sous les verrous, inculpées d'avoir participé au « complot de février » disait cette magistrature que son chef, Emile Ollivier, traitait en 59 de « pourriture ».

Elle parut ainsi, le 21 février, à Tours, au procès de l'assassin de Victor Noir. La Constitution impériale octroyait aux Bonaparte le privilège d'une Haute-Cour

composée de fonctionnaires de l'Empire. Le fauve d'Auteuil rugit, étant sûr de ses juges, dit que Victor Noir l'avait souffleté. Le professeur Tardieu, médecin officiel, confirma, et le procureur général, plat valet, enleva l'acquittement. Tardieu, hué par les étudiants de Paris, fit suspendre leurs cours. La jeunesse des écoles se revancha dans un banquet offert à Gambetta. « Notre génération, dit-il, a pour mission d'achever, de compléter la Révolution française ; le centenaire de 1789 ne doit pas se lever sur la France sans qu'elle ait fait quelque chose pour la justice sociale. » Il flétrit le culte de Napoléon Ier qui avait conduit à la restauration de l'Empire, dit : « C'est un monstre au moral comme les monstres le sont au physique. »

Dans la discussion sur le plébiscite il s'égala à Mirabeau. Napoléon III, toujours hypnotisé par l'ombre du faux oncle, s'était résolu au grand remède que tenta Napoléon Ier, cent jours avant Waterloo. Le 19 juillet 69, il repoussait l'idée d'un pébliscite, le 4 avril 70, il le demandait avec cette formule : « Le peuple français approuve les réformes opérées dans la Constitution depuis 1860. » Gambetta démontra le piège, prouva que l'Empire ne pouvait supporter la moindre dose de liberté, parla pour la République. Le plébiscite fut servilement voté.

« Nous montrerons une activité dévorante », avait dit Emile Ollivier, qui continuait sa série de mots introuvables. Les premiers dévorés furent les ouvriers d'Anzin, ensuite ceux du Creusot, condamnés le 6 avril. L'Internationale les recommanda aux travailleurs. « Quand on acquitte les princes qui tuent et que l'on condamne les ouvriers qui ne demandent qu'à vivre de leur travail, il nous appartient d'infirmer cette nouvelle iniquité par l'adoption des veuves et orphelins » ; à cet appel, tous les journaux d'avant-garde ouvrirent des souscriptions.

Le 8 mai était la date fixée pour la comédie. Pendant un mois les pouvoirs publics, administration, magistrats, clergé, fonctionnaires de toutes sortes, ne vécurent que pour le plébiscite. Un comité bonapartiste se fonda, doté d'un million par le Crédit Foncier. Pour effrayer le bourgeois, un rédacteur du *Figaro*

fit un volume des insanités échappées dans quelques réunions publiques. Son journal avait lancé la Société des gourdins réunis contre les républicains. Le coquin du *Lampion*, l'inventeur en juin 48 des mobiles sciés entre deux planches, du vitriol lancé avec des pompes, des femmes vendant aux soldats de l'eau-de-vie empoisonnée, du municipal empalé, des bons pour trois dames du faubourg Saint-Germain, etc., Villemessant avait sous cet Empire qui fit sortir toutes les sanies, créé le journal-type de la presse de joie, le *Figaro*. Une escouade de petits drôles plus ou moins écrituriers, allaient à la Cour, à la ville, au théâtre, dénicher le cancan, le scandale du jour, l'anecdote croustillante, écoutant aux portes, flairant les cuvettes, fouillant les poches, recevant quelquefois la pièce, souvent le pied. Paillard, conservateur, religieux, le *Figaro* était l'organe et l'exploiteur de cette truanderie de dignitaires, de boursiers et de filles qui levaient si galamment les écus et la jambe. Les gens de lettres l'avaient adopté, y trouvant pâtée et tréteau. Le Gouvernement l'utilisa pour insulter l'opposition, ridiculiser les républicains, calomnier les réunions publiques, accréditer les faux complots qui pouvaient rattacher les timides à l'Empire. Son succès créa des rivaux. En 70 cette presse arétine, riche, achalandée, faisait vivre une nuée de proxénètes littéraires qui eussent déshabillé leur mère en public pour placer leur copie. On les lança dans la lutte plébiscitaire et beaucoup allèrent en province renforcer la presse locale obligée à quelque retenue.

Les républicains, les opposants, à court de journaux, manquaient encore plus d'organisation. Chez le vieux Crémieux, qui jouait les Nestor, ils tinrent une réunion où trois députés, dont Jules Simon, et sept journalistes furent chargés de parler au peuple et à l'armée ; ils rédigèrent deux articles. Les dix-sept députés du groupe Picard refusèrent d'adhérer, ne voulant faire « aucune révolution » ; la *Marseillaise* et le *Rappel* refusèrent d'insérer parce qu'on n'y parlait pas de République et qu'il n'y avait pas de signatures d'ouvriers. Ceux-ci, heureusement, savaient se passer de porte-voix. Le 24 avril, la Corderie envoya ce manifeste aux travailleurs des villes et des campagnes : « Insensé

celui qui croirait que la Constitution de 1870 lui permettra davantage que celle de 1852... Non... le despotisme ne peut engendrer que le despotisme... Si vous désirez en finir une bonne fois avec les souillures du passé... le meilleur moyen, suivant nous, est de vous abstenir ou de déposer dans l'urne un bulletin inconstitutionnel. »

Plus vibrant que celui de la Gauche fut l'appel de Garibaldi à l'armée française : « Je voudrais ne voir en vous que les descendants de Fleurus et de Jemmapes; alors, quoique invalide, saluant votre superbe drapeau de la République, je marcherais encore à vos côtés. »

De leur côté les journalistes républicains, les réunions publiques, suppléèrent à la pauvreté du manifeste, firent la vraie campagne, autrement dévoués, risquant leur liberté, que les républicains en vedette dont les plus riches donnaient tout juste un écu. Le seul généreux fut Cernuschi, l'ancien membre de la Constituante romaine, qui envoya deux cent mille francs.

Un rien encore contre cet Empire qui avait les banques publiques et la terreur. Le 30 avril, il expédiait à Mazas les rédacteurs du manifeste de la Corderie et les agitateurs ouvriers Avrial, Malon, Theisz, Héligon, Assi etc.; le 17 mai, il produit un complot. Sa police vient d'arrêter dans une maison publique un ancien soldat, Beaury, muni de l'argent et d'une lettre de Flourens, réfugié à Londres et qui l'envoie assassiner l'empereur. L'Internationale est dans l'affaire, jurent le *Figaro* et le monde officiel. Les sociétés de la Corderie ont beau protester et l'Internationale écrire : « Nous savons trop bien que les souffrances de toutes sortes qu'endure le prolétariat tiennent bien plus à l'état économique qu'au despotisme accidentel de quelques faiseurs de coups d'état pour perdre notre temps à rêver la suppression de l'un d'eux », on saisit le manifeste, on saisit les journaux. Emile Ollivier voit partout l'Internationale, télégraphie à tous les parquets d'arrêter les affiliés, qu'il doit y en avoir. Les arrestations avec mandat en blanc s'abattent sur tous les toits. Du 1er au 8 août aucun républicain n'est à l'abri. Les députés de la Gauche découchent. Delescluze et plusieurs journalistes sont forcés de se réfugier en Belgique.

Le vote rapporta sept millions deux cent dix mille oui, quinze cent trente mille non, dont Paris faisait le dixième. L'armée donna cinquante et un mille non. Trois fois depuis 1852, le régime impérial avait réuni plus de sept millions de suffrages, jamais autant de voix hostiles. Les grandes villes étaient conquises, les petits centres et les campagnes restaient au pouvoir établi; résultat prévu. Savamment contenues par une administration aux tentacules innombrables, les populations des campagnes, qu'on effrayait du pillage, s'étaient laissées conduire aux urnes mettre un oui, qui assurait, leur disait-on, la paix. L'Empire prit ces millions de passifs pour des militants; les quinze cent mille actifs pour une expression négligeable. Les mamelucks demandèrent des coupes sombres. Emile Ollivier leur organisa un procès de Haute Cour, où pêle-mêle on jugerait le fameux Beaury et soixante-douze révolutionnaires de noms plus ou moins fameux, Cournet, Razoua, du *Réveil*, Mégy, Tony-Moilin, Fontaine, Sapia, Ferré, des réunions publiques.

En attendant les ouvriers du manifeste antiplébiscitaire furent traduits en police correctionnelle, mêlés à des accusés qu'ils ne connaissaient pas. Le procureur avait inventé deux catégories, les chefs et les adhérents d'une société secrète. « Désormais, dit-il aux ouvriers, nous vous traquerons sans trève ni merci, » et il lut son réquisitoire, publié la veille par *le Figaro*, où le pauvre homme attribuait l'Internationale à Blanqui. Chalain parla pour ses amis du premier groupe, démontra que l'Internationale était l'association la plus connue et la plus discutée du monde. « Fille de la nécessité, elle est venue organiser la ligue internationale du travail écrasé à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Venise, dans les départements français.... Oui, nous sommes bien coupables pour ne pas accepter les arrêts des économistes assez ignorants pour qualifier de lois naturelles des phénomènes industriels résultant d'un état transitoire, assez durs de cœur pour glorifier un régime appuyé sur la compression et la souffrance... Oui, les prolétaires sont las de la résignation... En dépit de la loi nouvelle sur les coalitions, la force armée est mise à la disposition des usiniers... Les

travailleurs que les chassepots avaient épargnés ont eu de longs mois de prison, ils ont reçu des magistrats les épithètes de bandits, de sauvages... Que pourra-t-on obtenir en nous empêchant d'étudier les réformes qui doivent assurer une rénovation sociale... On rendra la crise de plus en plus profonde, le remède de plus en plus radical... » Theisz parla pour les chambres syndicales, prouva que leur organisation était distincte de l'Internationale, et, s'élevant au vrai du débat : « Toutes vos constitutions affirment et prétendent garantir la liberté, l'égalité et la fraternité. Or chaque fois qu'un peuple accepte une formule abstraite philosophique, politique ou religieuse, il n'a plus ni repos ni trève qu'il n'ait fait passer cet idéal dans le domaine des faits... Il faut que la conscience du peuple soit bien généreuse, car, frappé sans relâche par la disette, le chômage, il ne vous a pas encore demandé compte de vos richesses. Tout ce qui vit de son travail, ouvriers, petits industriels, petits négociants, languit, végète et la fortune publique appartient aux prêteurs, aux faiseurs d'affaires, aux agioteurs. » Léo Frankel, représentant les étrangers affiliés et résidant en France, dit : « L'union des prolétaires de tous les pays est accomplie ; aucune force ne peut les diviser. » D'autres prévenus plaidèrent leur cause. Duval rappela le mot des patrons lors de la grève des fondeurs en fer : « Les ouvriers rentreront quand ils auront faim. »

Depuis la première audience, les avocats, les professionnels du Palais assistaient aux débats, enchaînés par la nouveauté de vues, la clarté, l'éloquence de ce monde ouvrier qu'ils ne soupçonnaient pas. « Après eux il n'y a plus rien à dire », nous avouait un jeune maître, Clément Laurier, non inférieur à Gambetta dans le procès Baudin. Eloquence de cœur autant que de raison. Au début d'une des audiences, le tribunal expédie les délits de droit commun ; un petit comparaît que ses parents abandonnent : « Donnez-le nous ! s'écrient les ouvriers ; nous l'adoptons, nous lui donnerons la vie et un métier. » Le président trouva la sortie inconvenante. Les accusés reçurent de deux mois à un an de prison : Avrial, Theisz, Malon, Varlin, Pindy, Chalain, Frankel, Johannard, Germain Casse, Combault,

Passedouet, etc. ; deux seulement furent acquittés : Assi qu'il fut impossible, malgré le *Figaro*, de rattacher à l'Internationale, Landeck qui renia.

La paix de Décembre est revenue, la paix dans la rue, agitateurs arrêtés ou en exil ; journaux supprimés, comme la « *Marseillaise* » ou terrorisés ; la paix au Corps législatif où l'Extrême Gauche est atterrée, l'opposition des Picards dynastique. Tout à coup, au commencement de juillet, il n'est que bruit de guerre. Un prince prussien, un Hohenzollern, est candidat au trône d'Espagne vacant depuis l'expulsion d'Isabelle, et cela constitue, paraît-il, une insulte à la France. Un étourneau, Cochery, interpelle le ministre des Affaires étrangères, le duc de Grammont, bellâtre que Bismarck appelait « l'homme le plus bête de l'Europe». Il accourt le 5 juillet, le poing sur la hanche, et prononce que la France ne peut laisser une puissance étrangère « placer un de ses princes sur le trône de Charles-Quint. » La Gauche demande des explications, des pièces diplomatiques. « Les documents sont inutiles ! », aboie un reître sorti d'un bois du Gers appelé Cassagnac, déporteur en 1852, roi des drôles sous Guizot, chef des mamelucks sous Napoléon III qui s'épuisait depuis vingt ans à fournir son gousset sans fond. Bravo ! s'écrient avec lui les familiers des Tuileries ; toute occasion est bonne contre cette Prusse qui a joué Napoléon III.

Son fils ne règnerait pas, avait dit l'impératrice, si Sadowa n'était vengée. C'était également la pensée du mari. Ce créole sentimental mâtiné de flegmatique Hollandais, toujours ballotté entre deux contraires, qui avait aidé l'Italie et l'Allemagne à renaître, en était venu à rêver la compression de ce principe des nationalités tant proclamé par lui et auquel il fut le seul à ne rien comprendre. La Prusse, qui suivait cette évolution, armait depuis trois ans sans relâche, se sentait prête, souhaitait l'agression. L'étrangère, enfiévrée par son fol entourage de cotillonneurs, d'officiers de salon aussi braves qu'ignares, de néo-décembristes voulant rafraîchir 52, poussée par un clergé qui montrait pour alliés les catholiques de l'Allemagne, Eugénie de Montijo, fit franchir à son débile mari la limite du rêve, lui mit aux mains le drapeau de la guerre, sa

guerre à elle, disait la camarilla. Le 7, l'homme le plus bête demande au roi de Prusse le retrait de la candidature Hohenzollern; le Sénat trouve que c'est bien attendre et, le 9, déclare que l'empereur « peut conduire la France où il voudra, qu'il doit seul pouvoir déclarer la guerre. » Le 9, le roi répond qu'il approuvera si le Hohenzollern renonce; le 10, Grammont exige une réponse plus catégorique, ajoute : « Après-demain serait trop tard. » Le 11, le roi attend, dit-il, la réponse du prince et il ajoute de son côté : « Je prends mes précautions pour ne pas être surpris. » Le 12, le prince a retiré sa candidature. « C'est la paix, dit Napoléon III, je le regrette, car l'occasion était bonne ».

La camarilla, consternée, de plus en plus folle de la guerre, entoure, presse l'empereur, n'a pas de peine à rallumer la torche. La renonciation du Hohenzollern ne suffit plus, il faut que le roi Guillaume signe lui-même un ordre. Les mamelucks l'exigent, vont interpeller le cabinet « sur ses lenteurs dérisoires. » Bismarck n'espérait pas cette aubaine; sûr de vaincre, il voulait paraître l'attaqué. Le 13, Guillaume approuve sans réserve le désistement du prince. Qu'importe, on veut la guerre à tout prix aux Tuileries. Dans la nuit notre ambassadeur Benedetti reçoit ordre de demander au vieux roi qu'il s'humilie à défendre au Prussien de revenir sur sa renonciation. Guillaume répond qu'une nouvelle audience est inutile, qu'il s'en tient à ses déclarations et, rencontrant à la gare d'Ems notre ambassadeur, il lui répète ses paroles. Une dépêche pacifique annonce à Bismarck cette entrevue qui a été très courtoise. Il se tourne vers de Moltke et le ministre de la guerre : « Etes vous prêts? » Ils promettent la victoire. Bismarck travestit la dépêche, lui fait dire que le roi de Prusse a congédié purement l'ambassadeur de France, la publie en supplément de la *Gazette de Cologne*, l'expédie aux agents de Prusse à l'étranger.

L'impératrice et les mamelucks exultent bien plus encore que Bismarck. Ils tiennent leur guerre : « La Prusse nous insulte! imprime aussitôt le *Constitutionnel*, passons le Rhin! les soldats d'Iéna sont prêts. » Le soir du 14, des bandes dont la police tient les cadres parcourent les boulevards vociférant : « A bas la Prusse! à

Berlin ! » Benedetti, arrivé le lendemain, d'un mot peut tout éclaircir ; ils n'entendent rien, foncent dans le lacet. Grammont et Le Bœuf au Sénat lisent une déclaration de guerre où le supplément de la *Gazette de Cologne* est compté comme document officiel. Le Sénat se dresse dans une seule acclamation ; un ultra veut souligner ; on l'arrête : « Plus de discours ! des actes ! » Au Corps législatif les serviles s'indignent quand l'opposition demande cette dépêche « officiellement communiquée aux cabinets de l'Europe ». Emile Ollivier qui ne peut la montrer, invoque des communications verbales, lit des télégrammes d'où il ressort que le roi de Prusse a approuvé la renonciation. « On ne peut pas faire la guerre là-dessus, dit la Gauche », et M. Thiers : « Vous rompez sur une question de forme... je demande qu'on nous montre les dépêches qui ont motivé la déclaration de guerre. » On l'injurie. « Où est la preuve dit Jules Favre, que l'honneur de la France est engagé ? » Les mamelucks trépignent, 159 voix contre 84 repoussent toute enquête. Emile Ollivier s'écrie rayonnant : « De ce jour commence pour mes collègues et pour moi une grande responsabilité ; nous l'acceptons d'un cœur léger ! »

Séance tenante une commission feint d'étudier les projets de lois qui vont alimenter la guerre. Elle appelle Grammont, n'exige pas la prétendue dépêche adressée aux cabinets, — elle n'existe pas, — lui laisse lire ce qu'il veut, revient dire au Corps législatif : « La Guerre et la Marine se trouvent en état de faire face avec une promptitude remarquable aux nécessités de la situation. » Gambetta réclame des explications ; Emile Ollivier bredouille de colère ; la commission conclut : « Notre parole suffit ! » La presque unanimité vote ses projets de loi et seuls dix députés contre ; — tout le courage de la Gauche.

Sans doute elle avait combattu la guerre, mais toute sa vitalité s'était réfugiée dans la langue. Aucun n'avait saisi la bouche du canon. Pas un appel au peuple, pas un mot de Danton. Dans tous ces jeunes et ces vieux, hommes de 48, tribuns irréconciliables, pas une goutte de ce pur sang révolutionnaire qui tant de fois, tout près, avait coulé à flots aux époques héroïques.

De cette haute bourgeoisie mécontente, le seul qui se fût levé, son vrai chef, M. Thiers, s'était borné à une démonstration. Lui, si vieux dans les secrets d'Etat, il savait notre ruine certaine, connaissant notre effroyable infériorité en tout genre; il aurait pu grouper la Gauche, le tiers-parti, les journalistes, faire toucher du doigt la folie de l'attaque et, fort de ses collègues, de l'opinion conquise, dire à la tribune, aux Tuileries : « Nous combattrons votre guerre comme une trahison. » Il ne voulut que dégager sa responsabilité, « sa mémoire », comme il le dit ; ne lâcha pas le vrai mot : « Vous ne pouvez rien. » Et ces hauts bourgeois, qui n'eussent pas exposé une miette de leur fortune sans des garanties formidables, jouèrent les cent mille existences et les milliards des Français sur la parole d'un Grammont et les gasconnades d'un Le Bœuf.

Cent fois ce ministre de la guerre a dit aux députés, aux journalistes, dans les couloirs, dans les salons, aux Tuileries : « Nous sommes prêts, la Prusse ne l'est pas! » Jamais les Loriquets n'ont su attribuer aux généraux populaires de la Révolution, les Rossignol, les Carteaux, des énormités comme ce tambour-major aux moustaches féroces en prodiguait aux premiers venus : « L'armée prussienne, je la nie ! » « Voilà la meilleure carte militaire ! » et il montrait son épée ; « il ne manque pas un bouton de guètre ! » ; « j'ai quinze jours d'avance sur la Prusse !» Le plébiscite avait révélé à la Prusse le nombre exact de nos soldats sous les drapeaux : trois cent trente mille, dont deux cent soixante mille tout au plus opposables, chiffre depuis longtemps transmis par les ambassades étrangères; aux Tuileries s'entassaient des rapports sur les accroissements militaires de cette Prusse qui pouvait en 66 concentrer deux cent quinze mille hommes à Sadowa et disposait maintenant d'un demi-million ; seuls nos gouvernants refusaient de voir et de lire. Le 15 juillet, Rouher, suivi d'une grosse troupe de sénateurs, vint dire à Napoléon III : « Depuis quatre ans l'empereur a élevé à la plus haute puissance l'organisation de nos forces militaires. Grâce à vous, la France est prête, Sire ! »

Les blouses blanches firent la claque, allèrent, sous la police, manifester, souillèrent d'ordures la porte de

l'ambassade allemande; le bourgeois, gagné par les mensonges officiels, fermé aux journaux étrangers, croyant à l'armée depuis tant d'années imbattue, se laissa entraîner, lui qui avait tant voulu l'Italie une contre cette Allemagne qui cherchait son unité; l'Opéra se trouva patriote, réclama la *Marseillaise* à l'appel d'un vieux sceptique, Girardin, sénateur désigné et qui, dans son journal, jetait l'Allemand par-dessus Rhin.

C'est ce que Napoléon III appela « l'élan irrésistible de la France. »

Pour l'honneur du peuple français, une autre France se montra. A ce crime de guerre, à cette lie chauvine qui roule ses flots vaseux, les travailleurs parisiens veulent barrer la voie. Le 15, au moment où Emile Ollivier gonfle son cœur léger, des groupes formés à la Corderie descendent sur les boulevards. Place du Château-d'Eau (1) beaucoup les joignent; la colonne grossit, crie : Vive la paix! chante le refrain de 48 :

« Les peuples sont pour nous des frères
« Et les tyrans des ennemis. »

Du Château-d'Eau jusqu'à la porte Saint-Denis, quartiers populaires, on applaudit; on siffle aux boulevards Bonne-Nouvelle et Montmartre où il y a des rixes avec des bandes mélangées; la colonne pousse jusqu'à la rue de la Paix, la place Vendôme où l'on hue Emile Ollivier, la rue de Rivoli et l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain, ils se retrouvent bien plus nombreux à la Bastille et l'effort recommence. Ranvier, peintre sur porcelaine, très populaire à Belleville, porte en tête un drapeau. Au boulevard Bonne-Nouvelle les sergents de ville chargent l'épée en main, les dispersent.

Impuissants à soulever la bourgeoisie, les travailleurs français se retournent vers ceux d'Allemagne : « Frères, nous protestons contre la guerre, nous qui voulons la paix, le travail et la liberté. Frères, n'écou-

(1) Aujourd'hui place de la République.

tez pas les voix stipendiées qui chercheraient à vous tromper sur le véritable esprit de la France. » Leur noble appel reçut sa récompense. Les travailleurs de Berlin répondirent : « Nous aussi, nous voulons la paix, le travail et la liberté. Nous savons que des deux côtés du Rhin vivent des frères avec lesquels nous sommes prêts à mourir pour la République universelle. » Grandes et prophétiques paroles inscrites au livre d'or de l'avenir des travailleurs.

Depuis trois années, on l'a vu, il n'y a eu de vraiment sur la brèche qu'un prolétariat d'un esprit tout moderne et les jeunes qui, de la bourgeoisie, ont passé au peuple. Eux seuls ont montré quelque courage politique ; ce sont aussi les seuls dans la paralysie générale de juillet 1870, qui trouvent quelque nerf pour tenter le salut. La haine de l'empire ne les oubliera jamais, même au plus fort de la guerre. En ce moment la Haute-Cour de Blois juge soixante-douze accusés soit du complot forgé pour le plébiscite, soit de toutes sortes de crimes politiques. La plupart d'entre eux ne se connaissaient pas. Trente-sept seulement seront acquittés, parmi lesquels Cournet, Razoua, Ferré; Mégy ira au bagne.

Le chien de la guerre est déchaîné et les poumons résonnent à Paris qui s'envisionne de victoires, et les journalistes bien informés entrent à Berlin dans un mois; mais, à la frontière, vivres, canons, fusils, munitions, cartes, souliers, manquent ou font défaut; un général télégraphie au ministre : « Sais pas où sont mes régiments; » rien pour équiper et armer les mobiles, armée de seconde ligne; toute illusion d'alliance est impossible, l'Autriche est immobilisée par la Russie, l'Italie par le refus de Napoléon III de céder Rome aux Italiens.

Il est parti de Saint-Cloud le 28, par le chemin de fer de ceinture, n'osant pas traverser Paris, malgré « l'élan irrésistible », celui qui si longtemps y fit piaffer ses cent gardes. Jamais il n'y rentrera. Sa seule consolation sera, dans quelques mois, de voir ses officiers, sa servile bourgeoisie surpasser cent fois ses massacres.

Sa chute sera vitellienne. Sa première dépêche à la France est que son fils a ramassé une balle sur le

champ de bataille de Sarrebruck, escarmouche insignifiante, transformée en victoire. A peine arrivé à Metz, il s'effondre : ses lieutenants ne prennent plus ses ordres et se font battre à leur guise. Cette armée prussienne que niait le chef d'état-major Le Bœuf, oppose dès la fin de juillet quatre cent cinquante mille hommes aux deux cent quarante mille français péniblement éparpillés sur notre frontière. Elle est envahie, cette frontière, par l'ennemi qui nous attaque, le 4 août, culbute à Wissembourg la division Abel Douay; le 6, à Spickeren-Forbach, Frossard, le précepteur du jeune héros de Sarrebruck; le même jour, à Worth-Frœschwiller, met en déroute tout le corps de Mac-Mahon dont les débris s'enfuient en se culbutant. L'aigle en fer blanc doré est tombé du drapeau; Napoléon III télégraphie à sa femme : « Tout est perdu, tâchez de vous maintenir à Paris. »

Toute guerre est proie pour la Bourse. La guerre de Crimée avait eu le canard tartare, il y eut le 6 le canard mac-mahonien : vingt-cinq mille ennemis et le prince Charles faits prisonniers. Paris pavoise, s'embrasse, chante la *Marseillaise*, s'avise enfin de vérifier la nouvelle. Elle est fausse; le ministère l'annonce à six heures du soir, dit qu'il tient le faussaire et le poursuit — mensonge ; — un coup de Bourse fut la vraie victoire.

Le 7, il fallut bien avouer les désastres. Emile Ollivier a beau maquiller les dépêches, l'Espagnole déclamer à la Marie-Thérèse : « Vous me verrez la première au danger! », Paris ne voit que l'invasion. La République monte aux lèvres, la grande ressource des heures tragiques, celle qui chassa les Prussiens de Valmy. Emile Ollivier proclame l'état de siège, lance les sergents de ville sur les groupes, ne veut pas convoquer le Corps législatif. Ses collègues l'y forcent; alors il affiche que toute manifestation viendra de l'ennemi, qu'on a trouvé cette dépêche sur un espion prussien : « Courage! Paris se soulève, l'armée française sera prise entre deux feux ». Des députés de la Gauche, quelques journaux ont demandé l'armement immédiat de tous les citoyens; Emile Ollivier menace les journaux de la loi martiale. Vaine menace; depuis que la patrie est en danger les

énergies renaissent ; le 9, à l'ouverture du Corps législatif, l'espoir du salut paraît luire un instant.

Ce ne fut qu'un éclair; nous l'avons dit. La Gauche resta la Gauche, défiante du peuple réfractaire aux initiatives. Elle refusa le 10 août qui s'offrait, laissa l'épée prussienne entrer jusqu'à la garde.

COMMENT LES PRUSSIENS

EURENT PARIS ET LES RURAUX LA FRANCE

« Osons ! ce mot renferme toute la politique de cette heure. »

(Rapport de Saint-Just à la Convention.)

Le 12, on ne peut refuser la lumière, ignorer les mensonges de Rouher, de Le Bœuf révoqué par force, l'idiotie du commandement général transmis par l'Empereur à Bazaine, à la joie du public qui n'a cessé de dire : « C'est Bazaine qu'il nous faut ! » Le 13, quelques députés demandent la nomination d'un comité de défense. A quoi bon : « Le pays est rassuré », dit M. Barthélemy-Saint-Hilaire, homme très sagace, *alter ego* de M. Thiers.

Les acharnés du 9, point rassurés du tout, s'arment de tant de malheurs pour remuer les courages. Au *Rappel* se rencontrent les hommes d'action qui ont échappé à Sainte-Pélagie ; on convoque chez Nestor les députés de la Gauche. Ces messieurs, aussi abasourdis

que le 9, paraissent beaucoup plus préoccupés d'un coup d'Etat que des victoires prussiennes. Crémieux lâcha très naturellement : « Attendons quelque nouveau désastre, la prise de Strasbourg, par exemple ».

Il fallait bien attendre. Sans ces ombres on ne pouvait rien. La petite bourgeoisie parisienne croyait à l'Extrème-Gauche comme elle avait cru aux armées de Le Bœuf. Ceux qui voulurent passer outre s'y brisèrent. Le 14, un dimanche, le petit groupe blanquiste, qui n'a jamais voulu sous l'Empire se mèler aux groupements ouvriers, et ne croit qu'aux coups de main, essaye un soulèvement. Malgré Blanqui consulté, Eudes, Brideau et leurs amis attaquent à la Villette le poste des sapeurs-pompiers qui renferme quelques armes, blessent la sentinelle et tuent un des sergents de ville accourus. Restés maîtres du terrain les blanquistes parcourent le boulevard extérieur jusqu'à Belleville, criant : « Vive la République ! Mort aux Prussiens ! » Loin de faire traînée de poudre ils font le vide. La foule les regarde de loin, étonnée, immobile, poussée au soupçon par les policiers qui la détournaient de l'ennemi véritable, l'Empire. Gambetta, très mal instruit des milieux révolutionnaires, demanda la mise en jugement des personnes arrètées. Le conseil de guerre prononça quatre condamnations à mort. Pour empècher ces supplices, quelques hommes de cœur allèrent chez George Sand et chez Michelet qui donna une lettre touchante : l'Empire n'eut pas le temps de faire les exécutions.

Le général Trochu écrivit aussi son mot : « Je demande aux hommes de tous les partis de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. » Napoléon III venait de le nommer gouverneur de Paris et commandant en chef des forces réunies pour sa défense. Ce militaire, dont toute la gloire tenait à quelques brochures, était l'idole des libéraux pour avoir boudé quelque peu l'Empire. Il plut aux Parisiens, parce qu'il portait beau, parlait bien et n'avait fusillé sur aucun boulevard. Avec Trochu à Paris et Bazaine au dehors on pouvait tout espérer.

Le 20, Palikao annonce à la tribune que, le 18,

Bazaine a rejeté trois corps d'armée dans les carrières de Jaumont. C'était la bataille de Gravelotte, dont le résultat final fut de couper Bazaine de Paris et de le refouler vers Metz. La vérité perce vite : Bazaine est bloqué. Le Corps législatif ne bronche pas. Il reste encore une armée libre, celle de Mac-Mahon, mélange de soldats vaincus et de jeunes troupes, un peu plus de cent mille hommes. Elle occupe Châlons, peut couvrir Paris. Mac-Mahon lui-même l'a compris, dit-on, et veut rétrograder. Palikao, l'impératrice, Rouher le lui défendent, télégraphient à l'empereur : « Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris. » La peur de la révolution hante les Tuileries plus que celle de la Prusse, au point d'expédier sur Beauvais, en wagon cellulaire, presque tous les détenus politiques de Sainte-Pélagie.

Mac-Mahon obéit ; pour parer la Révolution il découvre la France. Le 25, on connaît au Corps législatif cette marche insensée qui achemine l'armée incohérente à travers deux cent mille Allemands victorieux. Thiers, revenu en faveur depuis les désastres, dit, démontre dans les couloirs que c'est folie. Personne ne monte à la tribune. Stupides, ils attendent l'inévitable ; l'impératrice continue d'expédier ses malles à l'étranger.

Le 30 au matin nous sommes surpris, écrasés à Beaumont et pendant la nuit Mac-Mahon pousse l'armée débandée dans le creux de Sedan. Le 1er septembre au matin, elle est cernée par deux cent mille Allemands, sept cents canons qui couronnent toutes les hauteurs. Napoléon III ne sait tirer son épée que pour la remettre au roi de Prusse. Le 2, toute l'armée est prisonnière. L'Europe entière le sut le soir même. Les députés ne bougèrent pas. Dans la journée du 3, quelques hommes énergiques essayèrent de soulever les boulevards ; ils furent repoussés par les sergents de ville ; le soir une foule immense se pressait aux grilles du Corps législatif. A minuit seulement, la Gauche se décide. Jules Favre demande une commission de défense, la déchéance de Napoléon III, point celle des députés. Au dehors on crie : Vive la République ! Gambetta accourt aux grilles et dit : « Vous avez tort, il faut rester unis, ne pas faire de révolution. » Jules Favre

entouré à sa sortie, s'efforça de calmer le peuple.

Si Paris eût écouté la Gauche, la France capitulait. Le 7 août, ils l'ont avoué plus tard, Jules Favre, Jules Simon, Pelletan étaient venus dire au président Schneider : « Nous ne pouvons plus tenir, nous n'avons plus qu'à traiter au plus vite (1) », mais le 4 au matin Paris a lu cette proclamation mensongère : « Quarante mille hommes seulement ont été faits prisonniers ; on aura avant peu de jours deux nouvelles armées ; l'empereur a été fait prisonnier *pendant la lutte* ». Paris accourt. Des bourgeois se souvenant qu'ils sont gardes nationaux ont endossé l'uniforme, pris le fusil et veulent forcer le pont de la Concorde. Les gendarmes étonnés de voir des gens si bien livrent le passage ; la foule suit et envahit le Palais-Bourbon. A une heure, malgré les efforts désespérés de la Gauche, le peuple engorge les tribunes. Il est temps. Les députés, en travail de ministère, essaient de saisir le Gouvernement. La Gauche seconde de toutes ses forces cette combinaison, s'indigne qu'on ose parler de République. Le cri éclate dans les tribunes, Gambetta fait des efforts inouïs, conjure le peuple d'attendre le résultat des délibérations. Ce résultat, on le connaît d'avance. C'est une commission de gouvernement nommée par l'Assemblée ; c'est la paix demandée, acceptée à tout prix ; c'est, au bout de la honte, la monarchie plus ou moins parlementaire ; une vague nouvelle enfonce les portes, remplit la salle, chasse ou noie les députés. Gambetta, jeté à la tribune, doit prononcer la déchéance. Le peuple veut plus : la République ! emporte les députés de la Gauche pour l'aller proclamer à l'Hôtel-de-Ville.

Il appartenait déjà au peuple. Dans la cour d'honneur, le drapeau tricolore et le drapeau rouge se disputaient la place, applaudi par les uns, hué par les autres. Salle du trône, de nombreux orateurs haranguaient la foule ; Gambetta, Jules Favre et plusieurs de la Gauche arrivent acclamés. Millière cède la place à Jules Favre en disant : « Il ne s'agit aujourd'hui que d'une chose :

---

(1) Enquête parlementaire sur le 4 Septembre. Jules Favre.

chasser les Prussiens. » Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Gambetta, Crémieux, Emmanuel Arago, Glais-Bizoin, Pelletan, Garnier-Pagès, Picard, se déclarèrent Gouvernement, lurent leurs noms à la foule. Il y eut bien des réclamations. On leur cria des noms révolutionnaires : Delescluze, Ledru-Rollin, Blanqui ; Gambetta, très applaudi, démontra que seuls les députés de Paris étaient aptes à gouverner. Cette théorie fit entrer au Gouvernement Rochefort ramené de Sainte-Pélagie et qui apportait de la popularité.

Ils envoyèrent au général Trochu, pour le supplier de diriger la défense. Le général avait promis, sur sa parole de Breton, catholique et soldat « de se faire tuer sur les marches des Tuileries pour défendre la dynastie. » Les Tuileries n'ayant pas été attaquées, — le peuple les dédaigna, — Trochu, délesté de son triple serment, monta les marches de l'Hôtel-de-Ville. Il exigea qu'on lui garantît Dieu et il voulut la présidence. On lui donna la présidence et le reste.

Douze citoyens entrèrent ainsi en possession de la France. Ils se déclarèrent légitimés par l'acclamation populaire. Ils prirent le grand nom de Gouvernement de la Défense nationale. Cinq de ces douze-là avaient perdu la République de 1848.

La France était bien à eux. Au premier murmure de la Concorde, l'impératrice avait ramassé ses jupes et dégringolé par un escalier de service. Le belliqueux Sénat, Rouher en tête, avait filé à l'anglaise. Quelques députés ayant fait mine de se réunir au Palais-Bourbon, il suffit de leur détacher un commissaire armé de scellés. Grands dignitaires, gros fonctionnaires, féroces mamelucks, impérieux ministres, chambellans solennels, généraux moustachus, s'esquivèrent piteusement le 4 septembre, comme une bande de cabotins sifflés.

Les délégués des Chambres syndicales et de l'Internationale vinrent, le soir, à l'Hôtel-de-Ville. Dans la journée, ils avaient envoyé une nouvelle adresse aux travailleurs d'Allemagne, les adjurant de s'abstenir dans cette lutte fratricide. Leur devoir de fraternité rempli, les travailleurs français n'étaient plus qu'à la défense et ils demandaient au gouvernement de l'organiser. Gambetta les reçut fort bien et répondit à leurs questions.

Le 7, dans le premier numéro de son journal *la Patrie en danger*, Blanqui et ses amis, remis en liberté comme tous les détenus politiques, vinrent « offrir au Gouvernement leur concours le plus énergique et le plus absolu ».

Paris entier se livra à ces députés de la Gauche, oublia leurs défaillances dernières, les grandit de toute la hauteur du péril. Prendre, accaparer le pouvoir en un pareil moment, parut un de ces coups d'audace dont le génie seul est capable. Ce Paris, affamé depuis quatre-vingts ans de libertés municipales, se laissa donner pour maire le vieux postier de 48, Etienne Arago, frère d'Emmanuel et qui piaulait contre toute audace révolutionnaire. Il nomma aux vingt arrondissements les maires qu'il voulut, lesquels se donnèrent les adjoints qui leur plurent. Mais Arago annonçait des élections prochaines et parlait de faire revivre les grands jours de 92; mais Jules Favre, aussi fier que Danton, criait à la Prusse, à l'Europe : « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. » Et Paris acceptait d'entrain cette dictature au verbe héroïque. Le 14, quand Trochu passa la revue de la garde nationale, trois cent mille hommes échelonnés sur les boulevards, la place de la Concorde et les Champs-Elysées firent une acclamation immense, un acte de foi pareil à celui de leurs pères au matin de Valmy.

Oui, Paris se livra sans réserves à cette Gauche qu'il avait dû violer pour faire sa révolution. Son élan de vouloir ne dura qu'une heure. L'Empire à terre, il crut tout fini, réabdiqua. Vainement, des patriotes clairvoyants essayèrent de le tenir debout; vainement, Blanqui écrivit : « Paris n'est pas plus imprenable que nous n'étions invincibles; Paris mystifié par la presse vantarde, ignore les grandeurs du péril; Paris abuse de la confiance; » Paris s'abandonna à ses nouveaux maîtres, ferma obstinément les yeux. Pourtant chaque jour apportait un symptôme. L'ombre du siège approchait et la Défense, loin d'éloigner les bouches inutiles, engorgeait la ville de deux cent mille habitants de la banlieue. Les travaux extérieurs n'avançaient pas. Au lieu de jeter tout Paris sur les pioches et, clairons en tête, drapeau au vent, de conduire hors l'enceinte, par trou-

pes de cent mille, les petits-fils des niveleurs du Champ de Mars, Trochu livrait les terrassements aux entrepreneurs ordinaires qui ne trouvaient pas de bras, disaient-ils. La hauteur de Châtillon, clef de nos forts du Sud, est à peine étudiée quand le 19 l'ennemi se présente, balaie du plateau une troupe affolée de zouaves et de soldats qui n'ont pas voulu se battre. Le lendemain, ce Paris, que les journaux déclaraient incernable, est enveloppé par l'armée allemande, coupé de la province.

Cette impéritie alarma très vite les hommes d'avant-garde. Ils avaient promis leur concours, non la foi aveugle. Le 5 septembre, voulant centraliser pour la défense et le maintien de la République les forces du parti d'action, ils avaient invité les réunions publiques à nommer dans chaque arrondissement un comité de vigilance chargé de contrôler les maires et d'accueillir les réclamations. Chaque comité devait nommer quatre délégués; l'ensemble des délégués serait un Comité central des vingt arrondissements. Ce mode d'élection tumultuaire avait donné un Comité composé d'ouvriers, d'employés, d'écrivains connus dans les mouvements révolutionnaires et les réunions de ces dernières années. Il s'était installé à la salle de la rue de la Corderie, prêtée par l'Internationale et la Fédération des Chambres syndicales.

Elles avaient suspendu leurs travaux, la guerre et le service de la garde nationale absorbant toutes les activités. Quelques-uns des syndicaux et des internationalistes devaient se retrouver aux comités de vigilance et au Comité Central des vingt arrondissements, ce qui fit attribuer, très à tort, ce Comité à l'Internationale. Le 15, il afficha un manifeste demandant : l'élection des municipalités, la police remise en leurs mains, l'élection et la responsabilité de tous les magistrats, le droit absolu de presse, de réunion, d'association, l'expropriation de toutes les denrées de première nécessité, le rationnement, l'armement de tous les citoyens, l'envoi de commissaires pour faire lever la province. Il n'y avait rien là que de très légitime. Mais Paris entamait à peine sa provision de confiance : les journaux bourgeois crièrent au Prussien, la grande ressource de qui ne voulait pas raisonner. Les noms de quelques signa-

taires étaient cependant connus de la presse : Germain Casse, Ch.-L. Chassin, Lanjalley, Lefrançais, Longuet, Leverdays, Millière, Malon, Pindy, Ranvier, Vaillant, Jules Vallès.

Le 20, Jules Favre revient de Ferrières où il a demandé à Bismarck ses conditions de paix. Il y était allé en amateur, à l'insu de ses collègues, dit-il dans le compte rendu de son entrevue coupée de larmes. « Il n'en versa pas une seule bien qu'il s'efforçât de pleurer », s'il faut en croire le secrétaire de Bismarck. Aussitôt, le Comité des vingt arrondissements se réunit en masse, envoie demander à l'Hôtel-de-Ville la lutte à outrance et l'élection municipale ordonnée par décret quatre jours auparavant. « Nous avons besoin, avait écrit le ministre de l'Intérieur Gambetta, d'être appuyés et secondés par des assemblées directement issues du suffrage universel. » Jules Ferry reçut la délégation, donna sa parole d'honneur que le gouvernement ne traiterait à aucun prix et annonça les élections municipales pour la fin du mois. Trois jours après, un décret les ajournait indéfiniment.

Ainsi, ce pouvoir à peine installé renie ses engagements, refuse le conseil qu'il a demandé. A-t-il donc le secret de la victoire ? Mais Trochu vient de dire : « La résistance est une héroïque folie. » Picard : « On se défendra pour l'honneur, mais tout espoir est chimérique. » L'élégant Crémieux : « Les Prussiens entreront dans Paris comme un couteau dans du beurre (1). » Le chef d'état-major de Trochu : « Nous ne pouvons pas nous défendre ; nous sommes décidés à ne pas nous défendre. » Et au lieu d'avertir loyalement Paris, de lui dire : « Capitule sur l'heure ou conduis toi-même ta lutte, » ces hommes qui déclarent la défense impossible, en réclament la direction sans partage.

Quel est donc leur but ? Leur but est de traiter. Depuis les premières défaites, ils n'en ont pas d'autre. Les revers qui exaltaient leurs pères avaient mis les hommes de la Gauche au ras des députés impériaux.

---

(1) *Enquête parlementaire sur le 4 Septembre :* Petetin, de Lareinty.

Devenus Gouvernement, ils battent la même chamade, expédient M. Thiers quêter la paix par toute l'Europe, et Jules Favre à Bismarck. Quand tout Paris leur crie : « Défendez-nous, chassons l'ennemi, » ils applaudissent, acceptent, et tout bas ils disent : « Tu vas traiter. » Il n'y a pas dans l'histoire de trahison plus haute. Les hommes du 4 Septembre ont-ils, oui ou non, détourné le mandat qu'ils avaient reçu ? « Oui », sera le verdict des siècles.

Mandat tacite, il est vrai, mais tellement formel que tout Paris tressaillit au récit de Ferrières. La seule idée de capituler bouleversait les bonnetiers les plus calmes. Paris d'un bout à l'autre avait pris son parti de lutte à outrance. Les Défenseurs durent ajourner, céder à ce qu'ils nommèrent la « folie du siège, » s'estimant les seuls dans Paris qui n'eussent pas perdu la tête. On se battrait, puisque ces Parisiens n'en voulaient point démordre, mais uniquement pour leur faire jeter leur gourme. Le 14, lorsque Trochu revint de voir ce que « jamais, dit-il, général d'armée n'a eu sous les yeux, trois cents bataillons organisés, armés, encadrés par la population tout entière, acclamant la défense de Paris », il fut ému, dit-on, annonça qu'il pourrait tenir les remparts (1). Ce fut le maximum de son enthousiasme. Tenir, ne pas ouvrir les portes. Quant à instruire à fond ces trois cent mille gardes nationaux, les joindre aux deux cent quarante mille soldats mobiles et marins amoncelés dans Paris et, de toutes ces forces, faire un puissant fléau dont on chasserait l'ennemi jusqu'au Rhin, il n'y songea jamais. Ses collègues n'y pensèrent pas davantage, ne disputèrent avec lui que sur le plus ou moins de chicanes à faire aux généraux prussiens.

Il était pour les moyens doux, en dévot qui n'aime pas les éclats inutiles. Puisque la grande ville devait tomber, de par tous les manuels militaires, il lui ferait une chute aussi peu sanglante que possible. Laissant donc l'ennemi s'établir à son aise autour de Paris, Trochu organisa pour la galerie quelques escarmouches.

---

(1) *Enquête sur le 4 Septembre*. GARNIER-PAGÈS.

Un seul engagement sérieux eut lieu le 30 à Chevilly où, après un avantage, nous reculâmes abandonnant une batterie faute de renforts et d'attelages.

Le public crut à un succès, toujours mystifié par cette presse qui avait crié : « A Berlin ! » mais deux tocsins sonnent : Toul et Strasbourg ont capitulé. Flourens, très populaire à Belleville, donne le branle. N'écoutant que sa fièvre, il appelle les bataillons du quartier et descend, le 5 octobre, à l'Hôtel-de-Ville, réclame la levée en masse, la sortie, les élections municipales, le rationnement. Trochu qui, pour l'amuser, l'avait affublé du titre de major de rempart, lui fit une belle conférence et parvint à l'éconduire. Comme des députations affluaient, demandant que Paris eut voix à la défense, nommât son conseil, sa commune, le Gouvernement finit par dire que sa dignité lui défendait de céder. Cette morgue fit le mouvement du 8. Le Comité des vingt arrondissements protesta par une affiche énergique. Sept à huit cents personnes vinrent crier : Vive la Commune ! sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. La masse n'en était pas encore à perdre la foi. Un grand nombre de bataillons trochéens accoururent. Le Gouvernement les passa en revue et déclara les élections impossibles, attendu, raison irréfutable, que tout le monde devait être au rempart.

Le gros public gobait avidement ces bourdes. Le 16, Trochu ayant écrit au compère Etienne : « Je suivrai jusqu'au bout le plan que je me suis tracé, » les badauds reprirent le refrain d'août sur Bazaine : « Laissons-le faire, il a son plan. » Les agitateurs furent pour le gogo couramment des Prussiens, car Trochu, en bon jésuite, n'avait pas manqué de dire, répétant sa proclamation d'ouverture : « un petit nombre d'hommes dont les vues coupables servent les projets de l'ennemi. » Paris se laissa bercer tout le mois d'octobre au bruit d'expéditions commencées en succès et terminées en retraites. Le 13, nous prenons Bagneux et une attaque un peu vive nous rendrait Châtillon ; Trochu n'a pas de réserves. Le 21, une pointe sur la Malmaison perce la faiblesse de l'investissement, jette la panique jusque dans Versailles ; au lieu de pousser à fond, le général Ducrot n'engage que six mille hommes et les Prussiens le

ramènent en lui prenant deux canons. Le Gouvernement tournait ces refoulées en reconnaissances heureuses, grisait Paris de la belle défense de Châteaudun, battait monnaie avec les dépêches de Gambetta, délégué le 8 en province ; il les gênait à Paris, croyant, lui, à la défense.

Les maires entretenaient cette douce confiance. Ils siégeaient à l'Hôtel-de-Ville avec leurs adjoints, à deux pas du Gouvernement et ces soixante-quatre n'avaient qu'à regarder pour voir clair. Mais ils étaient en très grande majorité de ces libéraux et républicains doctrinaires si bien représentés par la Gauche (1). Parfois ils grattaient à la porte des Défenseurs, les interrogeaient timidement, recevaient de vagues assurances, n'y croyaient pas et voulaient que Paris y crût. « En rap-« port, a dit l'un des plus importants, Corbon, avec une « population anxieuse qui nous demandait ce que pen-« sait le Gouvernement, nous étions obligé de le cou-« vrir, de dire qu'il était tout à la défense, que les chefs « de l'armée étaient pleins de dévouement et travail-« laient avec ardeur. Nous disions cela, sans le savoir, « sans y croire ; nous ne savions rien » (2).

A la Corderie, dans les clubs, au journal de Blanqui, au *Réveil* de Delescluze, au *Combat* de Félix Pyat, on éventre le plan de l'Hôtel-de-Ville. Que signifient ces sorties partielles, jamais soutenues ? Pourquoi laisse-t-on la garde nationale à peine armée, inorganisée, hors de toute action militaire ? Où en est la fonte des canons ? Six semaines de bavardages, d'oisiveté, ne laissent plus aucun doute sur l'incapacité, sinon sur le mauvais vouloir de la défense. La même pensée naît dans les cerveaux. Que les sceptiques laissent place aux croyants. Que Paris se reprenne. Que la maison commune de 92 sauve encore une fois la cité et la France. Chaque jour enfonce plus profondément cette résolution dans les

(1) Tenaille-Saligny, Tirard, Bonvalet, Greppo, Berillon, Hérisson, Ribeaucourt, Carnot, Ranc, O'Reilly, Mottu, Grivot, Pernolet, Asseline, Corbon, Henri Martin, F. Favre, Clémenceau, Richard, Braleret.

(2) *Enquête sur le 4 Septembre.*

âmes viriles. Le *Combat*, qui prêchait la Commune en apostrophes boursouflées dont le clinquant attirait plus la foule que la dialectique nerveuse de Blanqui, lança le 27 une bombe effroyable : « Bazaine va livrer Metz, traiter de la paix au nom de Napoléon III ; son aide de camp est à Versailles. » L'Hôtel-de-Ville dément cette nouvelle « aussi infâme, dit-il qu'elle est fausse. Bazaine, le glorieux soldat, n'a cessé de harceler l'armée assiégeante par de brillantes sorties. » Le Gouvernement appelle sur le journaliste le « châtiment de l'opinion publique. » A ce lancé, l'opinion, sous forme de hurleurs, accourut, brûla le journal et eût écharpé le journaliste s'il n'eût décampé. Le lendemain, le *Combat* déclara tenir la nouvelle de Flourens, qui l'avait reçue de Rochefort au mieux avec son collègue Trochu.

Ce jour-là un coup de main heureux nous livrait le Bourget au nord-est de Paris et, le 29, l'état-major claironna un triomphe. Toute la journée, il laissa nos soldats sans vivres, sans renforts, sous le feu des Prussiens qui revinrent le 30 avec quinze mille hommes et reprirent le village à ses seize cents défenseurs. Le 31 octobre, à son réveil, Paris reçut trois coups dans la poitrine : la perte du Bourget, la capitulation de Metz et de toute l'armée du « glorieux Bazaine, » l'arrivée de M. Thiers venant négocier un armistice.

Les défenseurs, très convaincus que Paris irait à la paix, affichèrent côte à côte l'armistice espéré et la capitulation certaine, une « bonne et une mauvaise nouvelle », a dit Jules Ferry, qui appelait l'armistice « une compensation » (1).

Paris n'eut qu'un bond, comme à la même heure Marseille, Toulouse, Saint-Etienne. Une heure après l'affichage sous la pluie, la foule crie devant l'Hôtel-de-Ville : « Pas d'armistice ! » et, malgré la résistance des mobiles, envahit le vestibule. Etienne Arago, ses adjoints Floquet et Henri Brisson accourent, jurent que le Gouvernement s'épuise pour le salut. Le premier flot se retire : un autre bat la porte. A midi, Trochu apparaît

---

(1) *Enquête sur le 4 Septembre*, JULES FERRY.

au bas de l'escalier, croit en finir par une harangue. On répond : « A bas Trochu ! » Jules Simon le relaie et va jusque sur la place détailler les douceurs de l'armistice. On crie : « Pas d'armistice ! » Il ne s'en tire qu'en priant la foule de désigner dix délégués qui l'accompagnent à l'Hôtel-de-Ville. Trochu, Jules Favre, Jules Ferry et Picard les reçoivent dans la salle du Trône. Trochu démontre cicéroniquement l'inutilité du Bourget, prétend qu'il vient d'apprendre la capitulation de Metz. Une voix : « Vous avez menti ! C'est une députation du Comité des vingt arrondissements et des comités de vigilance qui a pénétré dans la salle. D'autres, pour vider Trochu, veulent qu'il continue ; un coup de feu part sur la place, coupe le monologue et fait envoler l'orateur. Jules Favre le remplace, reprend le fil de sa démonstration.

Pendant qu'il pérore, les maires délibèrent dans la salle du conseil municipal. Pour fondre l'émeute, ils proposent l'élection des municipalités, la formation des bataillons de la garde nationale et leur adjonction à l'armée. Le bêlant Etienne va porter ces emplâtres au Gouvernement.

Il est deux heures et demie ; une foule énorme houle sur la place, mal contenue par les mobiles, crie : « A bas Trochu ! vive la Commune ! » agite des drapeaux avec : pas d'armistice ! Les délégations entrées à l'Hôtel-de-Ville ne revenant pas, cette foule perd patience, enfonce les mobiles, jette dans la salle des maires Félix Pyat, venu en amateur. Il se débat, proteste que cela ne se passe pas dans les règles, qu'il veut entrer dans la place « par élection, non par irruption ! » Les maires l'appuient de leur mieux, annoncent qu'ils ont demandé l'élection des municipalités, que le décret est à la signature. La foule pousse toujours, monte jusqu'à la salle du Trône, où elle termine l'oraison de Jules Favre qui va rejoindre ses collègues ; ils votent la proposition des maires, en principe, sauf à fixer la date des élections.

Vers quatre heures, le salon est envahi. Rochefort promet les élections municipales. La foule l'assimile aux autres Défenseurs. Un des délégués du Comité des vingt arrondissements monte sur la table, proclame la déchéance du Gouvernement, demande qu'une commis-

sion soit chargée de faire les élections dans les quarante-huit heures. Les noms de Dorian, le seul ministre qui ait pris la défense au sérieux, de Louis Blanc, Ledru-Rollin, Victor Hugo, Raspail, Delescluze, Blanqui, Félix Pyat, Millière sont acclamés.

Si cette commission avait pu faire évacuer et garder l'Hôtel-de-Ville, afficher une proclamation, la journée était finie, salutaire. Mais Dorian refusa; Louis Blanc, Victor Hugo, Ledru-Rollin, Raspail, Félix Pyat se tinrent cois ou tournèrent les talons. Flourens a le temps d'arriver. Il fait irruption avec ses tirailleurs de Belleville, monte sur la table autour de laquelle se tiennent les membres du Gouvernement, les déclare prisonniers et propose un Comité de salut public. Les uns applaudissent, d'autres protestent, déclarent qu'il ne s'agit pas de substituer une dictature à une autre. Flourens l'emporte, lit des noms, le sien d'abord, ensuite Blanqui, Delescluze, Millière, Ranvier, Félix Pyat, Mottu. D'interminables discussions s'engagent. Les hommes du 4 Septembre se sentent sauvés malgré les gardes nationaux qui les tiennent, et sourient de ces vainqueurs qui laissent fuser leur victoire.

Dès lors on se perd dans un dédale d'imbroglios. Chaque salle a son gouvernement, ses orateurs, ses tarentules. Si noire est la tourmente que, vers huit heures, des gardes nationaux réactionnaires peuvent, sous le nez de Flourens, enlever Trochu et Ferry. D'autres, à côté, emportent Blanqui que des francs-tireurs délivrent. Dans le cabinet du maire, Etienne Arago et ses adjoints convoquent pour le lendemain les électeurs sous la présidence de Dorian et de Schœlcher. Vers dix heures leur affiche est placardée dans Paris.

Paris, toute la journée, avait regardé faire. « Le 31 octobre au matin, » a dit Jules Ferry, « la population parisienne nous était, du haut en bas de l'échelle, absolument hostile (1). Tout le monde trouvait que nous méritions d'être destitués. » Un des meilleurs bataillons trochéens, conduit au secours du Gouverne-

(1) *Enquête sur le 4 Septembre*, Jules Ferry.

ment par le général Tamisier, commandant supérieur de la garde nationale, leva la crosse en l'air en arrivant sur la place. Tout changea quand on sut le Gouvernement prisonnier, surtout les noms de ses remplaçants. La leçon parut trop forte. Tel qui aurait admis Ledru-Rollin, Victor Hugo, ne put avaler Flourens et Blanqui. Le rappel avait battu inutilement toute la journée; le soir la générale rendit. Les bataillons réfractaires le matin, arrivèrent place Vendôme, la plupart, il est vrai, croyant les élections accordées; une assemblée d'officiers réunis à la Bourse ne consentit à attendre le vote régulier que sur la foi de l'affiche Dorian-Schœlcher. Trochu et les évadés de l'Hôtel-de-Ville retrouvèrent leurs fidèles. L'Hôtel-de-Ville, au contraire, se dégarnissait.

La plupart des bataillons pour la Commune, croyant les élections accordées, avaient regagné leurs quartiers. Il restait à peine un millier d'hommes sans armes et les ingouvernables tirailleurs de Flourens qui vagabondaient dans cette cohue. Blanqui signait, signait. Delescluze essaya de sauver quelque épave de ce mouvement. Il joignit Dorian, reçut l'assurance formelle que les élections de la Commune auraient lieu le lendemain, celles du Gouvernement provisoire le jour suivant, enregistra ces promesses dans une note où le pouvoir insurrectionnel déclarait qu'il attendrait les élections, la fit signer par Millière, Flourens et Blanqui. Millière et Dorian allèrent communiquer cette pièce aux membres de la Défense. Millière leur proposait de sortir ensemble de l'Hôtel-de-Ville, laissant Dorian et Schœlcher procéder aux élections, à la condition expresse qu'aucune poursuite ne serait exercée. Les membres de la Défense acceptaient et Millière leur disait : « Messieurs, vous êtes libres », quand les gardes nationaux voulurent des engagements écrits. Les prisonniers s'indignèrent qu'on doutât de leur parole. Millière et Flourens ne purent faire comprendre aux gardes l'inutilité des signatures.

Tout à coup Jules Ferry attaque la porte de la place Lobau. Il a mis sa liberté à profit, réuni quelques bataillons, un surtout de mobiles bretons qui n'entendent guère le français. Delescluze et Dorian vont au-devant, annoncent l'arrangement qu'ils croient conclu, décident

Ferry à attendre. A trois heures du matin, comme le tournis persiste, les tambours de Trochu battent sur la place; le bataillon breton débouche en plein Hôtel-de-Ville par le souterrain de la caserne Napoléon, surprend et désarme beaucoup de tirailleurs; Jules Ferry envahit la salle du Gouvernement. Les indisciplinables ne firent point de résistance. Jules Favre et ses collègues furent délivrés. Aux Bretons qui menaçaient, le général Tamisier rappela les conventions débattues dans la soirée et, pour gage d'un oubli réciproque, sortit de l'Hôtel-de-Ville entre Blanqui et Flourens. Trochu parcourut les rues et les quais dans une gloire de bataillons.

Ainsi s'évanouit en fumée cette journée qui aurait pu revivifier la défense. L'incohérence des hommes d'avant-garde refit au Gouvernement sa virginité de Septembre. Il l'exploita cette nuit même, arracha les affiches Dorian-Schœlcher, accorda des élections municipales pour le 5, mais les fit payer d'un plébiscite, posa la question impérialement : « Ceux qui voudront maintenir le Gouvernement voteront *oui* ». Le Comité des vingt arrondissements eut beau lancer un manifeste, le *Réveil*, la *Patrie en danger*, le *Combat* dire les cent raisons pour lesquelles il fallait dire *non*, Paris, par peur de deux ou trois hommes, ouvrit un nouveau crédit à ce Gouvernement qui accumulait inepties sur insolences, lui dit : « Je te veux » 322,900 fois. L'armée, les mobiles donnèrent 237,000 *oui*. Il n'y eut que 54,000 civils et 9,000 militaires pour dire *non*.

Comment ces soixante mille clairvoyants, si prompts, si énergiques, ne purent-ils jamais gouverner l'opinion? C'est qu'ils se fractionnèrent en cent courants. La fièvre du siège n'était pas pour discipliner le parti révolutionnaire, si divisé quelques semaines auparavant, et personne ne s'y essayait. Delescluze et Blanqui vivaient dans un cercle exclusif d'amis ou de partisans. Félix Pyat, offrant un fusil d'honneur à qui tuerait le roi de Prusse, patronnant un feu grégeois qui devait rôtir l'armée allemande, ne devenait pratique que pour sauver sa peau. Les autres, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Schœlcher, etc., l'espoir des républicains sous l'Empire, étaient rentrés d'exil poussifs, cariés de vanité et

d'égoïsme, irrités contre la nouvelle génération socialiste qui ne se payait plus de leurs systèmes. Les radicaux, soucieux de leur avenir, n'allaient pas se compromettre au Comité des vingt arrondissements. Il ne put être jamais qu'un foyer d'impressions, non un centre directeur, la section des Gravilliers de 1870-71, et comme celle de 1793, traitant tout par manifestations.

C'est là au moins la vie, une lampe fumeuse mais toujours vigilante. Que donnent les petits bourgeois? Où sont leurs Jacobins, leurs Cordeliers ? Je vois bien à la Corderie les enfants perdus de la petite bourgeoisie qui tiennent la plume ou prennent la parole, où le gros de l'armée?

Tout se tait. Sauf les faubourgs, Paris est une chambre de malade où personne n'ose dire un mot. Cette abdication morale est le vrai phénomène psychologique du siège, d'autant plus extraordinaire qu'elle coexiste avec une admirable ardeur de résistance. Des hommes qui disent : « Nous aimons mieux brûler nos maisons que de les rendre à l'ennemi », s'indignent qu'on ose disputer le pouvoir aux trembleurs de l'Hôtel-de-Ville. S'ils redoutent les étourdis, les fiévreux, les collaborations compromettantes, que ne prennent-ils eux-mêmes la direction du mouvement ? Et ils se bornent à crier : « Pas d'émeutes devant l'ennemi ! Pas d'exaltés ! » comme si la capitulation vaut mieux que l'émeute, comme si le 10 Août, le 31 Mai ne furent pas des émeutes devant l'ennemi, comme s'il n'y a pas de terme entre l'abdication et le délire.

Le 5 et le 7, ils refirent leur vote plébiscitaire, nommant pour maires douze sur vingt des créatures d'Etienne Arago. Quatre parmi les nouveaux, Dubail, Vautrain Desmarest, Vacherot, démocrate irréconciliable sous l'Empire, étaient d'intraitables bourgeois. La plupart des adjoints du type libéral ; à peine quelques internationalistes très radoucis : Tolain, Murat, Héligon, et quelques militants : Malon, Jaclard, Dereure, Oudet, Léo Meillet.

Les faubourgs, fidèles, élurent Delescluze au XIXe et, dans le XXe, Ranvier, Millière, Flourens, qui ne purent siéger ; les gens de l'Hôtel-de-Ville, violant la convention Dorian-Tamisier, avaient lancé des mandats d'arrêt

contre les manifestants du 31 octobre (1). Naturellement il les accusa d'avoir été à la solde de la police impériale, dit qu'on venait de découvrir leurs dossiers à la Préfecture. A la Mairie centrale, Jules Ferry remplaça Etienne Arago, trop chiffonné le 31 octobre; et l'on mit au commandement de la garde nationale Clément Thomas, le chargeur des prolétaires en juin 48, Tamisier indigné de la violation du traité ayant donné sa démission.

Rien n'était perdu au commencement de novembre. L'armée, les mobiles, les marins donnaient, d'après le plébiscite, 246,000 hommes et 7,500 officiers. On pouvait aisément trier dans Paris 125,000 gardes nationaux capables de faire campagne, et en laisser autant à la défense intérieure. Les transformations d'armes, les canons devaient s'enlever en quelques semaines; les canons surtout, chacun donnant de son pain pour doter le bataillon de belles pièces, l'orgueil traditionnel des Parisiens. Où trouver mille artilleurs? disait Trochu; or il y a dans tout mécanicien de Paris l'étoffe d'un canonnier, la Commune le fit bien voir. Partout même surabondance. Paris fourmillait d'ingénieurs, de contremaîtres, de chefs d'ateliers, d'équipe, dont on pouvait faire les cadres de tout. Il y avait là, gisant à terre, tous les matériaux d'une victoire.

Les podagres de l'armée régulière n'y voyaient que barbarie. Ce Paris pour qui Hoche, Marceau, Kléber n'eussent été ni trop jeunes, ni trop croyants, ni trop purs, avait comme généraux les plus mauvais résidus de l'Empire et de l'Orléanisme, Vinoy de Décembre, Ducrot, Suzanne, Leflô. Tel prétentieux fossile comme Chabaud-Latour commandait en chef le génie. Dans l'aimable intimité ils s'amusaient beaucoup de cette défense (2), trouvaient la plaisanterie bien longue. Le

(1) Jaclard, Vermorel, G. Lefrançais, Félix Pyat, Eudes, Levrault, Tridon, Ranvier, Razoua, Tibaldi, Goupil, Vésinier, Regère, Maurice Joly, Blanqui, Millière, Flourens. Ces trois derniers purent échapper. Félix Pyat s'en tira par une pantalonnade, écrivant à Emmanuel Arago : « Quel dommage que je sois ton prisonnier! tu aurais été mon avocat! »

(2) Appendice I.

31 octobre les exaspéra contre la garde nationale, et jusqu'à la dernière heure ils refusèrent de l'utiliser.

Au lieu d'amalgamer les forces de Paris, de donner à tous, mêmes cadres, même enseigne, le beau nom de garde nationale, Trochu avait laissé subsister les trois divisions : armée, mobiles, civils. C'était la suite naturelle de son opinion sur la défense. L'armée, ameutée par les états-majors, prit en haine ce Paris qui lui imposait, disait-on, des fatigues inutiles. Les mobiles de province, poussés par leurs officiers, fine fleur de hobereaux, s'aigrirent aussi. Tous, voyant les gardes nationaux méprisés, les méprisèrent, les appelant : « les A outrance ! les Trente sous ! » (Depuis le siège, les Parisiens recevaient un franc cinquante d'indemnité). On put craindre des collisions tous les jours.

Le 31 octobre ne changea rien au fond des choses. Le Gouvernement rompit les négociations qu'il n'eût pu, malgré sa victoire, poursuivre sans sombrer, décréta la création de compagnies de marche dans la garde nationale, activa la fonte des canons ; il ne crut pas davantage à la défense, conserva le cap à la paix. Sa grande préoccupation, il l'a écrit, fut l'émeute. Ce n'était plus seulement de la folie du siège qu'il voulut sauver Paris, mais avant tout des révolutionnaires. Les hauts bourgeois attisèrent ce beau zèle. Avant le 4 septembre, ils avaient déclaré, dit Jules Simon, qu'ils « ne se battraient point si la classe ouvrière était armée et si elle avait quelque chance de prévaloir », et le soir du 4 septembre Jules Favre et Jules Simon étaient venus au Corps législatif, les rassurer, leur dire que les Défenseurs n'endommageraient pas la maison. L'irrésistible force des événements avait armé les ouvriers ; il fallait au moins immobiliser leurs fusils ; depuis deux mois, la haute bourgeoisie guettait l'heure. Le plébiscite lui dit qu'elle avait sonnée. Trochu tenait Paris et, par le clergé, elle tenait Trochu, d'autant mieux qu'il ne croyait relever que de sa conscience. Conscience curieuse, à dessous infinis, plus machinés que ceux d'un théâtre. Il croyait aux miracles et ne croyait pas aux prodiges, aux saintes Geneviève et non aux Jeanne d'Arc, aux légions d'en haut nullement aux armées qui sortent de terre. Aussi, depuis le 4 septem-

bre, il mettait son devoir à tromper Paris, pensait : « Je vais te rendre, mais c'est pour ton bien. » Après le 31 octobre, il crut sa mission doublée, se vit l'archange, le saint Michel de la société menacée. C'est la seconde période de la Défense. Elle tient peut-être dans un cabinet de la rue des Postes, car les chefs du clergé virent plus nettement que personne le danger d'un avènement de travailleurs. Leurs menées furent très souples. Une sorte d'évêque à la Turpin, botté, barbu, jovial, grand videur de bouteilles et retrousseur de cotillons, main large et langue hâbleuse, Bauer, ne quittait pas Trochu, activait son antipathie de la garde nationale. Partout ils surent mettre le grain de sable à l'endroit vital, pénétrant les états-majors, les ambulances, les mairies. Comme le pêcheur aux prises avec une proie trop grosse, ils noyèrent Paris, dans son fluide, lui soutirèrent ses forces par secousses. Le 28 novembre, Trochu donna la première : une sortie à grand orchestre. Le général Ducrot qui commandait s'annonça en Léonidas. « J'en fais le serment devant vous, devant la nation entière, je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. Vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. » Cette proclamation enfiévra tout Paris. Il se crut à la veille de Jemmapes où les volontaires parisiens escaladèrent les crêtes garnies d'artillerie, car cette fois la garde nationale allait donner.

Nous devions faire trouée par la Marne pour aller rejoindre les armées de province et passer la rivière à Nogent. L'ingénieur de Ducrot avait mal pris ses mesures; les ponts n'étaient pas en état. Il fallut attendre jusqu'au lendemain. L'ennemi, au lieu d'être surpris, put se mettre sur la défensive. Le 30, d'un bel entrain, nous emportâmes Champigny. Le lendemain, Ducrot resta inactif pendant que l'ennemi, dégarnissant Versailles, accumulait ses forces sur Champigny. Le 2, il reprit une partie du village. Toute la journée on se battit durement. Les membres du Gouvernement, que leur grandeur retenait à l'Hôtel-de-Ville, se firent représenter sur le champ de bataille par une lettre à leur « bien cher président ». Le soir, nous campions sur nos positions, mais gelés. Le cher président avait ordonné

de laisser les couvertures à Paris et nous étions partis sans tentes ni ambulances. Le lendemain, Ducrot déclara que nous devions nous retirer et, devant Paris, devant la nation entière, ce fanfaron déshonoré rentra à reculons. Nous avions huit mille morts ou blessés sur cent mille hommes sortis et cinquante mille engagés.

Trochu se reposa vingt jours sur ces lauriers. Clément Thomas profita du loisir pour dissoudre et flétrir le bataillon des tirailleurs de Belleville, peu discipliné sans doute, mais qui avait eu des morts et des blessés. Sur le simple rapport du général commandant à Vincennes, il flétrissait aussi le 200e bataillon. On mettait la main sur Flourens. Le 21 décembre, ces acharnés épurateurs voulurent bien songer un peu au Prussien. Les mobiles de la Seine furent lancés sans canons contre les murailles de Stains et à l'attaque du Bourget. L'ennemi les reçut avec une artillerie écrasante. Un avantage remporté sur la droite, à la Ville-Evrard, ne fut pas poursuivi. Les soldats rentrèrent démoralisés. Quelques-uns crièrent : « Vive la paix! » Chaque entreprise nouvelle accusait le plan Trochu, énervait les troupes, mais ne pouvait rien sur le courage des gardes nationaux engagés. Pendant deux jours, au plateau d'Avron, presque à découvert, ils soutinrent le feu de soixante pièces. Quand il y eut beaucoup de morts, Trochu découvrit que la position n'avait pas d'importance et la fit évacuer.

Ces échecs commencèrent d'user la crédulité parisienne. La faim piquait plus dur d'heure en heure. La viande de cheval devenait une délicatesse. On dévorait les chiens, les chats et les rats. Les ménagères, au froid par 17 degrés, ou dans la boue du dégel, quêtaient des heures entières une ration de naufragé. Pour pain, un mortier noir qui tordait les entrailles. Les petits mouraient sur le sein épuisé. Le bois pesait de l'or. Le pauvre n'avait pour se réchauffer que les dépêches de Gambetta annonçant des succès en province. A la fin de décembre, les yeux agrandis par les privations s'allumèrent. Allait-on se laisser sombrer armes intactes?

Les maires continuaient de ne pas bouger, se cantonnaient dans un rôle de cambusiers, s'interdisant toute question indiscrète, évitant de dresser des procès-

verbaux pour fuir même l'apparence d'une municipalité (1). Jules Favre leur donnait de petites réceptions hebdomadaires où l'on bavardait amicalement sur la cuisine du siège. Un seul fit son devoir, Delescluze. Il avait acquis beaucoup d'autorité par ses articles du *Réveil* implacables contre la Défense. Le 30 décembre, il interpella Jules Favre, dit aux maires et adjoints : « Vous êtes responsables », demanda que le conseil fut adjoint à la Défense. La plus grande partie de ses collègues protestèrent, Dubail et Vacherot surtout. Il revint à la charge le 4 janvier, déposa une proposition radicale : démission de Trochu et de Clément Thomas; mobilisation de la garde nationale; institution d'un conseil de Défense; renouvellement des comités de la guerre. On ne l'écouta pas davantage.

Le Comité des vingt arrondissements appuya Delescluze, fit paraître le 6 une affiche rouge rédigée par Tridon et Jules Vallès : « Le Gouvernement, qui s'est chargé de la défense nationale, a-t-il rempli sa mission? Non... Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie... ceux qui nous gouvernent nous ont conduits jusqu'aux bords de l'abîme... Ils n'ont su ni administrer, ni combattre... On meurt de froid, déjà presque de faim... Sorties sans but, luttes meurtrières sans résultats, insuccès répétés... Le Gouvernement a donné sa mesure, il nous tue... La perpétuation de ce régime, c'est la capitulation... La politique, la stratégie, l'administration du 4 Septembre, continuées de l'Empire sont jugées. Place au peuple! Place à la Commune! » Quelque impuissant pour l'action que fut le Comité, sa pensée était juste et il resta jusqu'à la fin du siège le moniteur sagace de Paris.

La masse qui voulait des noms illustres se détourna des affiches. Quelques-uns des signataires furent arrêtés. Pourtant Trochu se sentit atteint et le soir il fit écrire sur tous les murs : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

Paris d'applaudir encore — quatre mois après le 4 Septembre. — On trouva fort étrange que, malgré le

(1) J. Ferry, *Enquête sur le 4 Septembre*.

bon billet de Trochu, Delescluze et ses adjoints donnassent leur démission.

Il fallait cependant se boucher les yeux pour ne pas voir le trou sédantesque où la Défense acheminait Paris. Les Prussiens bombardaient les maisons pardessus les forts d'Issy et de Vanves, leurs obus marquaient de cadavres certaines rues; le 30 décembre, Trochu déclarait toute action nouvelle impossible, invoquait l'opinion de tous les généraux, concluait à son remplacement; le 2, le 3, le 4 janvier 71, les Défenseurs discutèrent l'election de l'Assemblée qui survivrait à la catastrophe. Paris n'en avait pas jusqu'au 15 sans l'indignation des patriotes.

Les faubourgs n'appelaient plus les hommes de la Défense que la bande à Judas. Les grands lamas démocratiques qui s'étaient retirés du 31 octobre revenaient à la Commune. L'Alliance républicaine, où l'antique Ledru-Rollin officiait devant une demi-douzaine de thuriféraires, l'Union républicaine et les autres chapelles en venaient à demander très énergiquement une Assemblée parisienne qui organisât la défense. Le Gouvernement se sentit fort pressé. Si la petite et la moyenne bourgeoisie joignaient le peuple, il devenait impossible de capituler sans une formidable émeute. Cette population qui poussait des hourrahs sous les obus ne se laisserait pas livrer comme un bétail. Il fallait auparavant la mortifier, la guérir de son « infatuation », selon le mot de Jules Ferry, la purger de sa fièvre. « La garde nationale ne sera satisfaite que lorsqu'il y aura dix mille gardes nationaux par terre », disait-on à l'Hôtel-de-Ville. Pressé par Jules Favre et Picard d'un côté, de l'autre par les simples, Emmanuel Arago, Garnier-Pagès, Pelletan, l'émollient Trochu consentit à donner une dernière représentation.

Elle fut résolue comme une farce, préparée parallèlement à la capitulation. Dans la nuit du 18 au 19 janvier les Défenseurs reconnaissent qu'un nouvel échec entraînera la catastrophe; Trochu veut s'adjoindre les maires pour les questions de capitulation et de ravitaillement; Jules Simon, Garnier-Pagès acceptent de rendre Paris, ne font de réserves que pour la France; Garnier-Pagès propose de faire nommer par des élections

spéciales des mandataires chargés de capituler. Telle fut leur veillée des armes (1).

Le 18, ils mettent Paris sur pied et les Prussiens sur le qui vive, à grand renfort de trompettes et de tambours. Pour cet effort suprême, Trochu n'a su réunir que 84,000 hommes, dont 19 régiments de garde nationale et il leur fait passer la nuit qui est pluvieuse et froide, dans la boue des champs du mont Valérien.

On s'attaquait aux défenses qui couvraient Versailles du côté de la Bergerie. Le 19, à dix heures du matin, d'un élan de vieilles troupes, — Trochu l'avoua à la tribune versaillaise — les gardes nationaux et les mobiles qui formaient la majorité de l'aile gauche et du centre avaient emporté la redoute de Montretout, le parc de Buzenval, une partie de Saint-Cloud, poussé jusqu'à Garches, occupé en un mot tous les postes désignés. Le général Ducrot, commandant l'aile gauche, était arrivé en retard de deux heures et, bien que son armée fût surtout de troupes de ligne, il n'avançait pas.

Nous avions conquis des hauteurs capitales. Les généraux ne les armèrent pas. Les Prussiens purent tout à leur aise balayer ces crêtes. A quatre heures, ils lancèrent des colonnes d'assaut. Les nôtres fléchirent d'abord, puis se redressèrent et arrêtèrent leur mouvement. Vers six heures le feu de l'ennemi diminua; Trochu ordonna la retraite. Il y avait cependant intacts quarante mille hommes de réserve entre le Mont-Valérien et Buzenval. Sur cent cinquante pièces d'artillerie, trente au plus avaient parlé. Les généraux qui avaient à peine daigné communiquer avec la garde nationale, déclarèrent qu'elles ne supporterait pas une seconde nuit et Trochu fit évacuer Montretout et toutes les positions conquises. Des bataillons en revenant criaient de rage. Tous comprirent qu'on les avait fait sortir pour les sacrifier (2).

---

(1) Voir les procès-verbaux de la Défense, arrangés par Me Drèo, gendre de Garnier-Pagès.

(2) « Nous allons donc faire *écrabouiller* un peu la garde nationale, puisqu'elle en veut » disait un colonel d'infanterie, très ennuyé de cette affaire. — *Enquête sur le 4 Septembre*, colonel Chaper.

Paris qui s'était cru à la victoire, se réveilla au glas de Trochu. Le général demandait un armistice de deux jours pour enlever les blessés, ensevelir les morts et en plus « du temps, des voitures et beaucoup de brancardiers. » Morts et blessés ne dépassaient pas trois mille hommes.

Cette fois enfin, Paris vit l'abîme. Les Défenseurs, dédaignant de dissimuler plus longtemps, réunirent les maires et leur dirent que toute résistance était impossible. Trochu ajouta pour les consoler que, « dès le 4 septembre au soir, il avait déclaré que ce serait folie d'entreprendre de soutenir un siège contre l'armée prussienne (1). » La sinistre nouvelle courut bientôt la ville.

Pendant quatre mois de siège, Paris avait tout accepté d'avance, la famine, la peste, l'assaut, tout, sauf la capitulation. Là-dessus, le 20 janvier 71, il était, malgré sa crédulité, sa faiblesse, le Paris de septembre 70. Quand le mot éclata, il y eut d'abord un ébahissement énorme comme devant les crimes monstrueux, contre nature. Les plaies de ces quatre mois s'avivèrent criant vengeance. Le froid, la faim, le bombardement, les longues nuits aux tranchées, les petits enfants s'éteignant par milliers, les morts semés dans les sorties, tout cela pour entrer dans la honte, faire escorte à Bazaine, devenir Metz seconde. On crut entendre le ricanement prussien. Chez quelques-uns, l'éblouissement devint fureur. Ceux-là mêmes qui soupiraient après la reddition prirent des attitudes. Le blême troupeau de maires se cabra. Le 21 au soir Trochu les reçut encore, dit que tous les généraux consultés et même des officiers de moindre grade avaient, le matin même, conclu à l'impossibilité d'une nouvelle sortie. Debout, le dos au feu, de beau geste, il leur démontra mathématiquement l'absolue nécessité de démarches auprès de l'ennemi, déclara ne pas vouloir s'en mêler, et, de cette langue aux révolutions incomparables, insinua aux maires de capituler pour lui. Ils firent la grimace, se montèrent même jus-

(1) *Enquête sur le 4 Septembre*, Corbon, t. IV, p. 389.

qu'à protester, s'imaginant qu'ils n'étaient pas responsables de l'issue.

Après leur départ les Défenseurs délibérèrent. Jules Favre demandait à Trochu sa démission. L'apôtre prétendait qu'on le destituât, voulant paraître incapitulable devant l'histoire ; leur offrant du reste un mot digne d'Escobar : « S'arrêter devant la faim c'est mourir, ce n'est pas capituler » (1). Ils s'échauffaient un peu lorsque, à trois heures du matin, on annonce que la prison de Mazas vient d'être forcée ; Flourens et plusieurs autres détenus politiques ont été enlevés par une troupe de gardes nationaux. Nos Défenseurs, qui flairent un 31 octobre, précipitent leurs résolutions, remplacent Trochu par le général Vinoy. Le bonapartiste se fit prier. Jules Favre et Le Flô ministre de la guerre, lui montrèrent le peuple debout, l'insurrection imminente, le préfet de police qui apportait sa démission. Les hommes du 4 Septembre 70 en étaient à supplier ceux du 2 Décembre 51. Vinoy daigna céder. Il débuta en vrai bonapartiste par s'armer contre Paris, dégarnit ses lignes devant les Prussiens, rappela les troupes de Suresne, Gentilly, les Lilas, mit la cavalerie et la gendarmerie sur pied. Un bataillon de mobiles du Finistère se fortifia dans l'Hôtel-de-Ville commandé par un colonel de la garde nationale, Vabre, réactionnaire fort cruel. Clément Thomas, dans une proclamation furibonde : « Les factieux s'unissent à l'ennemi... », adjura la garde nationale de « se lever tout entière pour les frapper. » Il ne l'avait pas levée tout entière contre les Prussiens.

Il y avait en l'air des signes de colère, non pas d'une journée sérieuse. Beaucoup de révolutionnaires, dont Blanqui, sentant que tout était à bout, n'admettaient pas un mouvement qui, victorieux, eût sauvé les hommes de la Défense et pris leur place pour capituler. D'autres, dont la raison n'éclairait pas le patriotisme, chauds encore des ardeurs de Buzenval, croyaient à la sortie en masse, disaient : il faut sauver l'honneur. Quelques réunions avaient voté la veille qu'on s'opposerait par

(1) Jules SIMON, *Souvenirs du 4 septembre.*

les armes à la capitulation et s'étaient donné rendez-vous devant l'Hôtel-de-Ville.

A midi, le tambour rappelle aux Batignolles. A une heure et demie, quelques groupes armés paraissent sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La foule s'amasse. Une députation est reçue par l'adjoint au maire, G. Chaudey, — le Gouvernement siégeait au Louvre depuis le 31 octobre. L'orateur dit les griefs de Paris, réclame la Commune. Chaudey répond que l'idée de la Commune est une idée fausse, qu'il l'a combattue et qu'il la combattra énergiquement. Il était de nature très violente, et terriblement ergoteur. Une nouvelle députation survient plus ardente. Chaudey se fâche même injurieusement. L'émotion gagnait; le 101e arrivant de la rive gauche criait : « Mort aux traîtres! » Le 207e, des Batignolles, qui a parcouru les boulevards, débouche sur la place par la rue du Temple et se range devant l'Hôtel-de-Ville dont toutes les issues sont fermées.

Des coups de feu éclatent; les croisées de l'Hôtel se voilent de fumée. Abrités derrière les candélabres et des monticules de sable, quelques gardes nationaux, commandés par Sapia et Raoul Rigault, soutiennent le feu des mobiles. D'autres font le coup de feu dans les maisons de l'avenue Victoria. La fusillade roulait depuis une demi-heure, quand les gendarmes parurent au coin de l'avenue. Vinoy suivait. Les insurgés firent retraite. Une douzaine furent saisis et menés à l'Hôtel-de-Ville où Vinoy voulait les fusiller. Jules Ferry les fit réserver pour les conseils de guerre. Les manifestants, la foule inoffensive perdirent trente morts ou blessés, l'Hôtel-de-Ville n'eut qu'un mort et deux blessés.

Le Gouvernement ferma les clubs et lança de nombreux mandats d'arrêt. Quatre-vingt-trois personnes, la plupart innocentes, a dit le général Soumain, furent arrêtées. On saisit cette occasion pour envoyer Delescluze, malgré ses soixante-cinq ans et la bronchite aiguë qui le minait, rejoindre à Vincennes les détenus du 31 octobre jetés pêle-mêle dans le donjon humide. *Le Réveil* et *le Combat* furent supprimés.

Une proclamation indignée dénonça les insurgés comme « les partisans de l'étranger », seule ressource des hommes du 4 Septembre dans leurs crises hon-

teuses. Par là seulement ils furent Jacobins. Qui servit l'étranger, du Gouvernement toujours prêt à traiter, ou des Parisiens toujours acharnés pour la résistance? L'histoire dira qu'à Metz une armée immense, encadrée, instruite, de vieux soldats, se laissa livrer sans qu'un maréchal, un chef de corps, se levât pour la sauver de Bazaine, tandis que les Parisiens sans guides, sans organisation, devant deux cent quarante mille soldats et mobiles acquis à la paix, firent reculer de trois mois la capitulation et la vengèrent de leur sang.

Cette indignation de traîtres écœura. Aucun des bataillons jadis trochéens ne s'était levé à l'appel de Clément Thomas. Ce Gouvernement défendu tant qu'on l'avait cru de défense puait pour tous la capitulation. Le jour même de l'échauffourée il fit sa dernière jésuiterie. Jules Simon, ayant réuni les maires et une douzaine d'officiers supérieurs, offrit le commandement suprême au militaire qui proposerait un plan. Ce Paris qu'ils avaient reçu exhubérant de vie, les hommes du 4 Septembre l'abandonnaient à d'autres, maintenant qu'ils l'avaient fait exsangue. Aucun des assistants ne releva l'ironie. Ils se bornèrent à refuser cet héritage désespéré. Jules Simon les attendait là. Quelqu'un dit : « Il faut capituler », le général Lecomte. Les maires comprirent enfin pourquoi on les avait convoqués et quelques-uns étanchèrent un pleur.

Dès lors Paris vécut comme le malade qui attend l'amputation. Les forts tonnaient toujours, les morts et les blessés continuaient de rentrer, mais on savait Jules Favre à Versailles. Le 27, à minuit, le canon se tut. Bismarck et Jules Favre s'était entendus *d'honneur*. Paris était livré.

Le lendemain, la Défense fit connaître les bases des négociations : armistice de quinze jours, réunion immédiate d'une Assemblée, occupation des forts, tous les soldats et mobiles moins une division désarmés. La ville resta morne. Ces longues journées d'émoi avaient affaissé les colères. Quelques éclairs seulement traversèrent Paris. Un bataillon de la garde nationale vint devant l'Hôtel-de-Ville crier : « A bas les traîtres! » Le soir, quatre cents officiers signèrent un pacte de résistance, se donnèrent pour chef le commandant du 107e,

Brunel, ancien officier expulsé de l'armée sous l'Empire pour ses opinions républicaines, et résolurent de marcher sur les forts de l'Est commandés par l'amiral Saisset à qui les journaux faisaient une réputation de Beaurepaire. A minuit, le rappel et le tocsin appelèrent les Xe, XIIIe et XXe arrondissements. Mais la nuit était glaciale, la garde nationale trop énervée pour un coup de désespoir. Deux ou trois bataillons vinrent seuls au rendez-vous. Brunel fut arrêté deux jours après.

Le 29 janvier 71, le drapeau allemand monta sur les forts. Le pacte était signé de la veille. Quatre cent mille hommes armés de fusils, de canons, capitulaient devant deux cent mille. Les forts, l'enceinte étaient désarmés. Toute l'armée, deux cent quarante mille soldats, marins et mobiles, devenait prisonnière. Paris devait payer deux cent millions sous quinze jours. Le Gouvernement se faisait honneur d'avoir conservé ses armes à la garde nationale, mais chacun savait qu'il aurait fallu saccager Paris pour les lui ravir. Enfin, non content de livrer Paris, le Gouvernement de la Défense nationale livrait la France entière ; l'armistice s'appliquait à toutes les armées de province, sauf celle de Bourbaki à peu près cernée, la seule qui en aurait bénéficié. Quand il vint un peu d'air frais de la province, on sut que Bourbaki, poussé par les Allemands, avait dû, après une comédie de suicide, jeter son armée en Suisse.

La fièvre électorale remplaça la fièvre du siège. Le 8 février devait enrichir la France d'une nouvelle Assemblée nationale et Paris s'y prépara. Des hommes de la Défense, Gambetta fut le seul inscrit sur la plupart des listes pour n'avoir pas désespéré de la patrie, surtout quand on connut sa proclamation flétrissant la paix honteuse et son explosion de décrets radicaux.

Quelques journaux portaient Jules Favre et Picard qui avaient eu l'adresse de se faire croire les outranciers du Gouvernement ; aucun n'osa pousser jusqu'à Trochu, Jules Simon, Jules Ferry. Le parti d'avant-garde multiplia des listes qui expliquaient son impuissance pendant le siège. Les gens de 48 refusèrent d'admettre Blanqui, mais acceptèrent pour se teinter plusieurs membres de l'Internationale, et leur liste bigarrée de néo-jacobins et de socialistes s'intitula des quatre Co-

mités. Les clubs et des groupes ouvriers firent des listes tranchées : l'une avait le socialiste allemand Liebknecht. La plus nette vint de la Corderie.

L'Internationale et la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, muettes pendant le siège, reprirent leur programme : « Il faut des travailleurs parmi les gens du pouvoir. » Elles s'entendirent avec le Comité des vingt arrondissements et les trois groupes publièrent un même manifeste. « Ceci, disait-il, est la liste des candidats présentés au nom d'un monde nouveau, par le parti des déshérités... La France va se reconstituer à nouveau; les travailleurs ont le droit de trouver et de prendre leur place dans l'ordre qui se prépare. Les candidatures socialistes révolutionnaires signifient : dénégation à qui que ce soit de mettre la République en discussion : affirmation de la nécessité de l'avènement politique des travailleurs; chute de l'oligarchie gouvernementale et de la féodalité industrielle. » Pour quelques noms familiers au public : Blanqui, Gambon, Garibaldi, Félix Pyat, Ranvier, Tridon, Malon, Lefrançais, Vallès, Tolain, ces candidats socialistes n'étaient connus que des milieux populaires : employés, mécaniciens, cordonniers, ouvriers du fer, tailleurs, menuisiers, cuisiniers, ébénistes, ciseleurs. Rares furent les affiches. Presque pas de journaux pour faire concurrence aux trompettes bourgeoises. Leur moment viendra dans quelques semaines quand les deux tiers seront élus à la Commune. Aujourd'hui, ceux-là seuls recevront un mandat que les journaux bourgeois accepteront, cinq en tout : Garibaldi, Gambon, Félix Pyat, Tolain, Malon.

La liste qui sortit le 8 février fut un arlequin de toutes les nuances républicaines et de toutes les fantaisies politiques. Louis Blanc, bonne femme pendant le siège et que tous les comités portaient, sauf la Corderie, ouvrit la marche avec 216,000 votes, suivi de Victor Hugo, Gambetta, Garibaldi. Delescluze, qu'il eût fallu rallier plutôt, réunit 154,000 suffrages. Puis un lot de friperies jacobines, de radicaux, d'officiers, de maires, de journalistes, d'excentriques. Tel fut élu pour avoir inventé une canonnière; tel autre comme mystique. Un seul membre du Gouvernement s'y glissa.

Jules Favre, que Millière venait de convaincre, pièces authentiques en mains, de faux, de bigamie, de suppression d'Etat. Millière, il est vrai, fut élu. Par une injustice cruelle, la sentinelle vigilante, qui pendant tout le siège avait toujours montré de la sagacité, Blanqui, ne trouva que 52,000 votes — à peu près les opposants du plébiscite — tandis que Félix Pyat en recevait 145,000 pour ses fifreries du *Combat*.

Ce scrutin confus, disparate, attestait au moins l'idée républicaine. Paris, jeté bas par l'Empire et les libéraux, se reprenait à la République qui lui rouvrirait l'avenir. Mais voilà qu'avant même d'avoir vu proclamer son vote, il entend sortir des urnes de province un cri sauvage de réaction. Avant qu'un seul de ses élus ait quitté la ville, il voit s'acheminer vers Bordeaux une troupe de campagnards, de Pourceaugnacs, de sombres cléricaux, revenants de 1815, de 1830, de 1849 qui viennent dindonnant, furieux, de par le suffrage universel, prendre possession de la France. Quelle était cette mascarade sinistre? Comment cette végétation souterraine avait-elle pu monter à la surface et s'épanouir au sommet du pays?

Il a fallu que Paris et la province fussent terrassés, que le Schylock prussien drainât nos milliards et taillât deux lambeaux dans notre flanc, que l'état de siège s'abattît quatre années sur quarante-deux départements, que cent mille français fussent rayés de la vie ou du sol natal, que les cancrelats conduisissent leurs processions par toute la France, pour qu'on ait voulu l'admettre cette grande machination réactionnaire que, dès la première heure jusqu'à l'explosion finale, les républicains de Paris et de la province dénoncèrent, infatigables, aux pouvoirs traîtres ou languissants.

En province, le champ, la tactique ne furent pas les mêmes. Au lieu d'être dans le Gouvernement, la conspiration fut autour. Pendant tout le mois de septembre les réactionnaires se blottirent dans leurs trous. Les gens de l'Hôtel-de-Ville, se croyant sûrs de traiter, n'avaient envoyé en province qu'un général quelconque, pour les paperasses administratives. Mais la province prenait la Défense comme la République au sérieux. Lyon avait même compris son devoir avant

Paris, proclamé la République le 4 septembre au matin, nommé un Comité de salut public. Marseille, Toulouse, organisaient des commissions régionales. Les Défenseurs, très alarmés de cette fièvre patriotique qui contrariait leur plan, dirent que la France se disloquait, déléguèrent pour la remonter les deux plus goutteux de leur troupe, Crémieux et Glais-Bizoin, plus un ancien gouverneur de Cayenne, barbare aux déportés de 52, l'amiral bonapartiste Fourichon.

Ils arrivèrent à Tours le 18 septembre, avec les bureaux des ministères, tout ce qu'on appela depuis la Délégation. Les patriotes accoururent. A l'ouest et au midi, ils avaient organisé des ligues d'union pour masser les départements contre l'ennemi, suppléer au défaut d'impulsion centrale. Ils entourèrent les délégués de Paris, demandèrent le mot d'ordre, des mesures vigoureuses, l'envoi des commissaires, promirent un concours absolu. Les goutteux répondirent : « Nous sommes entre nous ; parlons vrai. Eh bien, nous n'avons plus d'armée ; toute résistance est impossible. Nous ne résistons que pour obtenir des conditions meilleures. » Celui qui raconte l'entendit. Il n'y eut qu'un haut-le-cœur : « Quoi ! c'est là votre réponse, quand des milliers de Français s'offrent à vous, bras et fortune ! »

Le 28, les Lyonnais éclatèrent. Quatre départements les séparaient à peine de l'ennemi qui pouvait d'un moment à l'autre occuper leur ville et, depuis le 4 Septembre, ils demandaient des armes. La municipalité élue le 16, en remplacement du Comité de salut public, ne faisait que disputailler avec le préfet Challemel-Lacour, jacobin très épineux. Le 27, pour toute défense, le conseil avait réduit de 50 centimes la paye des ouvriers employés aux fortifications et nommé certain Cluseret général d'une armée de volontaires à créer.

Cet *inpartibus* était un ancien officier décoré par Cavaignac pour sa belle conduite aux journées de Juin. Caté de l'armée il démissionna, se fit journaliste dans la guerre de la sécession américaine et se décora du titre de général. Incompris par la bourgeoisie des deux mondes, il se reprit à la politique par l'autre bout,

s'offrit aux fenians d'Irlande, débarqua chez eux, les poussa au soulèvement, une nuit les abandonna. L'*Internationale* naissante le vit accourir. Il brochura beaucoup, dit aux fils de ses fusillés de Juin : « Nous ou le Néant ! » se prétendit le glaive du socialisme. Le Gouvernement du 4 Septembre ayant refusé de lui confier une armée, il traita Gambetta de Prussien, se fit déléguer à Lyon par la Corderie où Varlin qu'il abusa longtemps l'avait introduit. Ce louche hurluberlu avait persuadé au conseil municipal de Lyon qu'il lui organiserait une armée. Rien ne marchait quand les comités républicains des Brotteaux, de la Guillotière, de la Croix-Rousse et le comité central de la garde nationale décidèrent, le 28, de porter à l'hôtel de ville un programme énergique de défense. Les ouvriers des fortifications, amenés par Saigne, appuyèrent d'une démonstration, remplirent la place desTerreaux et, les discours, l'émotion aidant, envahirent l'hôtel de ville. Saigne proposa de nommer une commission révolutionnaire et apercevant Cluseret, le nomma commandant de la garde nationale. Cluseret, fort soucieux de ses étoiles futures, ne parut au balcon que pour exposer son plan et recommander le calme. La commission se constituant, il n'osa pas résister et partit à la recherche de ses troupes. A la porte, le maire Hénon et le préfet le prirent au collet : ils avaient pénétré dans l'hôtel de ville par la place de la Comédie. Saigne s'élança au balcon, jeta la nouvelle à la foule qui, se ruant de nouveau dans l'hôtel, délivra Cluseret, arrêta à leur tour le maire et le préfet.

Les bataillons bourgeois arrivèrent sur la place des Terreaux. Peu après, ceux de la Croix-Rousse et de la Guillotière débouchèrent. De grands malheurs pouvaient suivre le premier coup de feu. On parlementa. La commission disparut ; Cluseret prit le train de Genève.

C'était un avertissement. D'autres symptômes apparurent dans plusieurs villes. Les préfets présidaient des Ligues, se convoquaient entre eux. Au commencement d'octobre, l'amiral de Cayenne n'avait ramassé de ci de là que quelques milliers d'hommes des dépôts ; aucun mot d'ordre ne venait de Tours.

Le chef du triumcuistrat, l'israélite Crémieux, siégeait à l'archevêché où Guibert, pape des ultramontains français, lui donnait le vivre et le couvert en échange de toutes sortes de services réclamés par le clergé. Crémieux faillit un jour être mis à la porte. Garibaldi, trompant la surveillance de l'Italie, perclus, les mains tordues par les rhumatismes, arriva à Tours mettre au service de la République ce qui restait de lui, le cœur et le nom. Guibert crut voir arriver le diable, se fâcha contre Crémieux qui confina Garibaldi à la préfecture et l'expédia au plus tôt en province.

Désespérant de se tirer d'affaire, les Délégués convoquèrent les électeurs. Ce fut leur seule pensée honnête. Le 16 octobre la France va nommer ses représentants, quand le 9 un coup de vent amène à Tours Gambetta que Clément Laurier avait appelé.

Les hommes de l'Hôtel-de-Ville l'avaient vu partir avec joie, tellement sûrs qu'il se buterait à l'impossible que « personne dans le Gouvernement, ni le général Trochu, ni le général Leflò, personne n'avait levé la langue d'une opération militaire quelconque (1). » Lui aussi avait son plan ; ne pas croire à la nation morte. Un instant, il désespéra, trouvant une province sans soldats, sans officiers, sans armes, sans munitions, sans équipements, sans intendance, sans trésor, mais il se reconquit, entrevit les ressources immenses, les hommes innombrables : Bourges, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon pour arsenaux ; les ateliers de Lille, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon ; les mers libres ; cent fois plus que 93 luttant à la fois contre l'étranger et les Vendées ; une belle flamme dans les centres ; des conseils municipaux, des conseils généraux qui s'imposaient, votaient des emprunts ; des campagnes sans un chouan. A son appel admirable la France répondit par l'enthousiasme de Paris le 14 septembre. Les réactionnaires se refoulèrent dans leur trou ; Gambetta tint l'âme du pays, il put tout.

Même ajourner les élections comme voulait un dé-

---

(1) Gambetta. *Enquête sur le 4 Septembre*, t. I, p. 561.

cret de l'Hôtel-de-Ville. Elles s'annonçaient républicaines, belliqueuses. Bismark avait dit à Jules Favre qu'il ne voulait pas d'Assemblée parce que cette Assemblée serait pour la guerre. Raison de plus pour la vouloir. Des circulaires énergiques, quelques mesures contre les intrigants, des instructions précises eussent dégagé victorieuse cette flamme de résistance. Une Assemblée forte de toutes les énergies républicaines, siégeant dans une ville populeuse, pouvait centupler l'énergie nationale, tout exiger du pays, sang et or. Elle proclamait la République et, en cas de malheur, obligée de traiter, la sauvait du naufrage, nous garait de la réaction. Mais les instructions de Gambetta étaient formelles. « Des élections à Paris amèneraient des journées de Juin », ajoutait-il. « On se passera de Paris », répondait-on. Tout fut inutile, même l'adjuration de ses familiers les moins révolutionnaires, tel Laurier. Plusieurs préfets incapables d'enlever leur milieu faisant pressentir des élections douteuses, Gambetta s'autorisa de leur timidité et, par défaut d'audace, prit la dictature.

Sa devise, il l'a dite : « Maintenir l'ordre et la liberté et pousser à la guerre. » Personne ne troublait l'ordre, et tous les patriotes voulaient marcher. Les Ligues contenaient de très bons éléments capables de donner des cadres et chaque département possédait des groupes de républicains éprouvés auxquels on pouvait confier l'administration de la défense sous la direction de commissaires. Malheureusement ce jeune homme si grand agitateur croyait aux vieilles formes. Ces Ligues lui parurent sécessionisme; il lia étroitement les rares commissaires qu'il accorda, remit tout pouvoir aux préfets, pour la plupart chicots de 48, ou ses collègues de la conférence Molé, mous, timides, préoccupés de tout ménager, quelques-uns de se tailler un collège. Dans certaines préfectures on garda les mêmes employés qui avaient dressé les listes de proscription du 2 Décembre. Crémieux n'avait-il pas appelé les bonapartistes des « républicains égarés. » Aux Finances, forteresse des réactionnaires, à l'Instruction publique, bourrée de bonapartistes, il fut interdit de destituer un titulaire, presque impossible de

le déplacer. Le mot d'ordre des goutteux fut maintenu : conserver. Sauf quelques juges de paix et un petit nombre de magistrats, il n'y eut de changé que le haut personnel politique.

A la Guerre même on toléra des adversaires. Les bureaux, longtemps sous la direction du bonapartiste Loverdo, minèrent sourdement la Délégation ; l'amiral Fourichon put disputer les troupes de marine ; les Compagnies de chemins de fer furent maîtresses des transports. On alla jusqu'à supplier le représentant de la Banque de France qui ne donna que ce qu'il voulut. Certains départements votèrent un emprunt forcé et dans des proportions où le recouvrement était possible ; Gambetta refusa d'homologuer leurs décisions ; la France eut l'humiliation d'aller faire un emprunt de guerre à Londres.

La Défense en province partit sur ces deux béquilles : un personnel sans ressort, la conciliation énervante. Malgré tout les bataillons se levaient. A la voix du croyant, sous l'active impulsion de Freycinet, son délégué technique, les débris de troupes se rejoignaient, les dépôts vidaient leur réservoir, les mobiles accouraient ; vers la fin d'octobre, une véritable armée était en formation à Salbris, non loin de Vierzon, munie de bonnes armes, sous le commandement, hélas ! du général d'Aurelles de Paladine, ex-sénateur et bigot, qui passait pour un capitaine.

A la fin d'octobre, si rien n'était perdu à Paris, la victoire s'offrait en province. Pour effectuer le blocus de Paris, les Allemands avaient employé toutes leurs troupes, sauf trois divisions, trente mille hommes d'infanterie et la plupart de leur cavalerie. Il ne leur restait aucune réserve. Ces trois divisions à Orléans et Châteaudun étaient immobilisées par nos forces de la Loire. A l'ouest, au nord, à l'est, la cavalerie, — 1re et 2me bavaroise, 22e prussienne — tout en parcourant et observant une grande étendue de terrain était incapable de le tenir contre de l'infanterie. A la fin d'octobre, la ligne allemande qui cernait Paris, très bien fortifiée du côté de la ville, était découverte du côté de la province. L'apparition de cinquante mille hommes, même de jeunes troupes comme celles dont disposait d'Au-

relles de Paladine aurait suffi pour rompre le blocus.

Paris débloqué, même momentanément, ce pouvait être la pression de l'Europe et une paix honorable; c'était sûrement d'un effet moral immense, Paris ravitaillé par les chemins de fer du Midi et de l'Ouest, du temps gagné pour l'organisation des armées de province.

Notre armée de la Loire, le 15e corps à Salbris, le 16e à Blois, comptait 70,000 hommes. Le 26 octobre, d'Aurelles de Paladine reçoit l'ordre d'aller reprendre Orléans aux Bavarois; le 28 il est à Blois avec 40,000 hommes au moins. Le soir, à neuf heures, le commandant des troupes allemandes lui fait dire que Metz a capitulé. Passe M. Thiers qui se rend à Paris et lui conseille d'attendre. D'Aurelles aussitôt télégraphie à Tours qu'il ajourne son mouvement.

Un général de quelque lueur eût, au contraire, tout précipité. Puisque l'armée allemande de Metz allait être libre d'agir et de se rabattre sur le centre de la France, il n'y avait pas un jour à perdre pour la devancer. Chaque heure portait. C'était le moment critique de la guerre.

La Délégation de Tours, au lieu de destituer d'Aurelles, se contenta de lui dire de concentrer ses forces. Cette concentration était terminée le 3 novembre et d'Aurelles disposait de 70,000 hommes établis de Mer à Marchenoir. Les événements le secondaient. Ce jour-là, la cavalerie prussienne — une brigade — fut obligée d'abandonner Mantes et de se replier sur Vert intimidée par de fortes bandes de francs-tireurs; des forces considérables françaises composées de toutes les armes étaient observées en marche de Courville dans la direction de Chartres. Si l'armée de la Loire eût attaqué le 4, poussé entre les Bavarois à Orléans et la 22e division prussienne à Châteaudun, et, forte de sa grande supériorité numérique, battu les Allemands les uns après les autres, la route de Paris demeurait libre, il est presque certain que Paris était délivré.

Moltke était loin de méconnaître le danger. Il était décidé, en cas de besoin, d'agir comme Bonaparte devant Mantoue, de lever le blocus, de sacrifier le parc de siège en formation à Villecoublay, de concentrer son armée pour l'action en rase campagne et de ne rétablir le blocus

qu'après la victoire, c'est-à-dire après l'arrivée de l'armée de Metz. Les bagages du quartier général de Versailles étaient déjà sur les voitures; il ne restait plus qu'à « atteler les chevaux », a dit un témoin oculaire, le colonel suisse d'Erlach.

D'Aurelles ne remue pas. La Délégation aussi paralytique que lui se contente d'échanger des lettres de délégué à ministre : « Monsieur le ministre, écrit le 4 novembre Freycinet, depuis quelques jours, l'armée et moi-même ignorons si le Gouvernement veut la paix ou la guerre... Au moment où nous nous disposons à accomplir des projets laborieusement préparés, des bruits d'armistice jettent le trouble dans l'âme de nos généraux; moi-même , si je cherche à remonter leur moral et à les pousser en avant, j'ignore si, demain, je ne serai pas désavoué ». Gambetta répond : « Monsieur le délégué, je constate avec vous la détestable influence des hésitations politiques du Gouvernement... Il faut arrêter dès aujourd'hui notre marche en avant » et le 7, d'Aurelles est encore immobile. Le 8, il s'ébranle, fait une quinzaine de kilomètres, le soir parle de s'arrêter. Ses forces réunies dépassent cent mille hommes. Le 9, il se décide à attaquer les Bavarois à Coulmiers. Les Bavarois évacuent immédiatement Orléans et se retirent sur Toury. Loin de les poursuivre, d'Aurelles annonce qu'il va se fortifier devant la ville. La Délégation le laisse faire et Gambetta, qui vient au quartier général, approuve son plan. En attendant, deux divisions prussiennes (3e et 4e), expédiées de Metz par chemin de fer, étaient déjà arrivées devant Paris, ce qui permit à de Moltke de diriger la 17e division prussienne sur Toury où elle arriva le 12. En outre, trois corps de l'armée de Metz s'approchaient de la Seine à marche forcée. Grâce à l'inaction voulue de d'Aurelles, à la mollesse de la Délégation, l'armée de la Loire cessait de donner de l'inquiétude aux Allemands.

Il fallut bien enfin le destituer ce d'Aurelles, mais l'occasion unique était perdue; l'armée de la Loire, coupée en deux, lutta avec Chanzy, seulement pour conserver l'honneur. La Délégation dut se transporter à Bordeaux.

A la fin de novembre, il fut évident qu'on pataugeait.

Les préfets, chargés d'organiser les mobiles et les mobilisés, de faire lever les campagnes, étaient en lutte perpétuelle avec les généraux et se perdaient dans l'équipement. Les pauvres généraux de l'ancienne armée, ne sachant rien tirer de ces contingents sans éducation militaire, n'agissaient, a dit Gambetta, « que lorsqu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. »

La faiblesse de la Délégation encourageait leur malveillance. Gambetta demandait à des généraux s'ils accepteraient de servir sous Garibaldi, admettait qu'ils refusassent, faisait relâcher un curé qui, du haut de sa chaire, mettait à prix la tête du général; aux officiers de Charette il condescendait à fournir des explications et il permettait aux zouaves pontificaux d'arborer un autre drapeau que celui de la France. A Bourbaki, entièrement fourbu, et qui venait de porter à l'impératrice une lettre de Bazaine, il confiait l'armée de l'Est.

Manquait-il d'autorité? Ses collègues de la Délégation n'osaient même pas lever les yeux, les préfets ne connaissaient que lui, les généraux prenaient des airs d'écoliers en sa présence. Le pays obéissait, fournissait à tout avec une passivité aveugle. Les contingents se levaient sans difficulté. Les campagnes n'avaient pas de réfractaires bien que toute la gendarmerie fût à l'armée. Les Ligues les plus ardentes avaient cédé à la première observation. Il n'y eut de mouvement qu'au 31 octobre. Les révolutionnaires marseillais, indignés de la mollesse du conseil municipal, proclamèrent la Commune. Cluseret qui, de Genève, avait redemandé au « prussien » Gambetta le commandement d'un corps d'armée, apparut à Marseille, se fit nommer général, disparut de nouveau et rentra en Suisse, sa dignité lui défendant de servir comme simple soldat. A Toulouse, la population chassa le général, un sanguinaire de Juin 48. A Saint-Etienne, on eut une heure la Commune. Partout il suffit d'une parole pour remettre l'autorité aux mains de la Délégation, tant on redoutait partout de lui créer la moindre difficulté.

Cette abnégation ne servit que les réactionnaires. Les jésuites purent nouer leurs intrigues, abrités derrière Gambetta qui les avait réintégrés à Marseille d'où l'in-

dignation du peuple les avait chassés ; le clergé refuser aux troupes ses bâtiments, séminaires ou autres ; les anciens juges des commissions mixtes continuer d'insulter aux républicains, — pour avoir suspendu un de ces honorables magistrats, le préfet de la Haute-Garonne fut un moment destitué ; — les journaux publier des adresses de prétendants. Des conseils municipaux, perdant tout patriotisme, votèrent la soumission aux Prussiens : pour tout châtiment Gambetta les accabla d'une semonce.

Les bonapartistes se réunirent ouvertement. Le préfet de Bordeaux, républicain ultra modéré, ayant demandé l'autorisation d'arrêter quelques-uns de ces meneurs : « Ce sont là, dit Gambetta, des pratiques de l'Empire, non de la République. »

Alors, la Vendée conservatrice se leva. Monarchistes, cléricaux, spéculateurs attendaient le moment, tapis dans les châteaux, les séminaires intacts, les magistratures, les conseils généraux que la Délégation refusa longtemps de dissoudre en masse. Assez habiles pour se faire quelque peu représenter sur les champs de bataille afin de conserver les apparences du patriotisme. En quelques semaines ils avaient percé à jour Gambetta, déchiffré l'irrésolu derrière le tribun.

Leur campagne fut tracée, conduite dès l'origine par les seuls tacticiens de quelque suite qu'il y ait en France, les jésuites maîtres du clergé. M. Thiers fournit le chef politique.

Les hommes du 4 Septembre en avaient, on le sait, fait leur ambassadeur. La France, à court de diplomates depuis Talleyrand, n'en a pas eu de plus facile à jouer que ce petit homme. Il était allé à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, dans cette Italie dont il fut l'ennemi acharné, chercher, pour la France vaincue, des alliances qu'on lui avait refusées, intacte. Il se fit moquer partout, n'obtint qu'une introduction auprès de Bismarck, négocia l'armistice refoulé par le 31 octobre. Quand il arriva à Tours, aux premiers jours de novembre, il savait que désormais la lutte était à mort. Au lieu d'en prendre courageusement son parti, de mettre son expérience au service de la Délégation, il n'eut qu'un objectif : enterrer la Défense.

Elle ne pouvait avoir d'ennemi plus redoutable. La fortune de cet homme, sans principe de gouvernement, sans vue de progrès, sans courage, eût été impossible partout ailleurs qu'en bourgeoisie française. Mais il fut toujours là quand il fallut un libéral pour mitrailler le peuple et rarement on vit plus merveilleux artiste en intrigues parlementaires. Nul ne sut comme lui attaquer, isoler un gouvernement, grouper les préjugés, les haines, les intérêts, masquer son intrigue de patriotisme et de bon sens. La campagne de 1870-71 sera certainement son chef-d'œuvre. Il avait fait, dans sa pensée, la part des Prussiens et ne s'en occupait pas plus que s'ils eussent repassé la Moselle. L'ennemi, pour lui, c'était le Défenseur. Quand nos pauvres mobiles tourbillonnaient sous un froid de vingt degrés, M. Thiers triomphait de leurs désastres. Pendant qu'à Bruxelles et à Londres les mamelucks fidèles aux traditions de Coblentz, les Cassagnac, les Amigues, travaillaient à discréditer la France, faire échouer ses emprunts, expédiaient aux prisonniers d'Allemagne des insultes contre la République et des appels à une restauration impériale, M. Thiers groupait à Bordeaux contre la République et la Défense toutes les réactions de province.

La presse conservatrice avait, dès la première heure, dénigré la Délégation. Après l'arrivée de M. Thiers, elle lui fit une guerre ouverte, ne cessant de harceler, d'accuser, de calomnier. Gambetta est un « fou furieux », c'est le mot de M. Thiers. Conclusion : la lutte est folie, la désobéissance légitime. Au mois de décembre ce mot d'ordre, répété par tous les journaux du parti, courut la campagne.

Pour la première fois, les hobereaux trouvèrent l'oreille du paysan. Après les mobiles, la guerre allait drainer les mobilisés, des camps se préparaient pour les recevoir. L'Allemagne tenait 260,000 Français; Paris, la Loire, l'armée de l'Est plus de 350,000; 30,000 étaient morts et des milliers remplissaient les hôpitaux. Depuis le mois d'août, la France avait rendu 700,000 hommes au moins. Où allait-on s'arrêter ? Ce cri fut jeté dans toutes les chaumières : C'est la République qui veut la guerre ! Paris est aux mains des par-

tageux! Que savait alors le paysan français et combien pouvaient dire où se trouvait l'Alsace? C'est lui surtout que visait la bourgeoisie hostile à l'instruction obligatoire. Tous ses efforts pendant quatre-vingts ans n'ont-ils pas été de transformer en coolie le petit-fils des volontaires de 92.

Un souffle de révolte passa sur les mobiles trop souvent commandés par des réactionnaires de marque. Tels disaient à l'armée de la Loire : « Nous ne voulons pas nous battre pour M. Gambetta ». Des officiers se vantèrent de n'avoir jamais exposé la vie de leurs hommes.

Au commencement de 1871, la province était taraudée de part en part. Des conseils généraux dissous se réunissaient. La Délégation suivait les cheminements de l'ennemi intérieur, maudissait M. Thiers, se gardait bien de l'arrêter. Les hommes d'avant-garde qui vinrent dire jusqu'où le flot montait furent vivement reconduits. Gambetta surmené, découragé, regardait tristement se désagréger la défense. A ses objurgations de sortie les gens de l'Hôtel-de-Ville répondaient par des pigeons déclamatoires. En janvier ses dépêches allaient à l'invective. La capitulation, Vinoy, la livraison de l'armée de l'Est, la convocation d'une Assemblée furent le coup final. Gambetta, hors de lui, songea à refuser les élections et, devant l'inévitable, il proclama inéligibles les grands fonctionnaires et députés officiels de l'Empire, les conseils généraux dissous, révoqua quelques magistrats des commissions mixtes. Bismarck protesta; les gens de l'Hôtel-de-Ville s'épouvantèrent, Jules Simon accourut à Bordeaux. Gambetta le reçut à la pointe du pied et, devant un groupe de républicains, lui cracha son mépris des gens de la Défense. Sous ses imprécations, le jésuite courba le dos, perdit sa langue, ne put que répondre : « Prenez ma tête! » — « Que voulez-vous que j'en foute! lui cria Gambetta; des breloques! » Chassé de la préfecture le Défenseur se réfugia chez M. Thiers, appela les journalistes réactionnaires et leur dicta une protestation collective. Gambetta eut la fugitive pensée de le faire arrêter; mais, voyant l'impasse, il se retira.

Au coup de sifflet des élections, le décor si laborieu-

sement préparé apparut tout d'une pièce, montrant les conservateurs enrégimentés, debout, leurs listes à la main. Qu'il était loin le mois d'octobre où, dans beaucoup de départements, ils n'avaient osé avancer leurs candidats. Le décret sur les inéligibles ne frappa que des naufragés. La coalition n'avait nul besoin des fourbus de l'Empire, s'étant soigneusement formé un personnel de nobles à queue, gros bouviers, loups-cerviers de l'industrie, gens à cogner dur au premier signe. Le clergé, très habilement, avait réuni sur ses listes les légitimistes et les orléanistes, posé des bases de fusion. Le vote s'enleva comme un plébiscite. Les républicains essayèrent de parler de paix honorable ; le paysan n'eut d'oreille que pour la paix à tout prix. Les villes se préservèrent à peine, choisirent tout au plus des libéraux. Quelques points seulement surnagèrent dans l'océan de réaction. Sur 750 membres, l'Assemblée eut 450 monarchistes de naissance. Le chef apparent de la campagne, le roi des libéraux, M. Thiers, fut nommé dans vingt-trois départements.

La conciliation à outrance pouvait s'égaler à Trochu. L'une avait éreinté Paris, l'autre, la République.

CHAPITRE PREMIER

« Le chef du Pouvoir exécutif pas plus que l'Assemblée Nationale, s'appuyant l'un sur l'autre et se fortifiant l'un par l'autre, n'avaient en aucune manière provoqué l'insurrection parisienne. »

Discours de M. Dufaure contre l'amnistie (Mai 76).

Premières attaques de la coalition contre Paris. — Les bataillons de la Garde nationale se fédèrent et saisissent leurs canons. — Les Prussiens entrent dans Paris.

Quelle douleur ! Après l'invasion, la Chambre introuvable. Avoir rêvé une France régénérée qui, d'un vol puissant, s'élancerait vers la lumière et se sentir refoulé d'un demi-siècle en bas, sous le joug du jésuite, du hobereau brutal, en pleine congrégation ! Il y eut des hommes dont le cœur éclata. Beaucoup parlaient de s'expatrier. Des étourneaux disaient : cette Chambre est d'une heure, sans autre mandat que la paix ou la guerre. Ceux qui avaient suivi la conspiration, qui virent ces dévots des soutanes violettes, comprirent que de tels hommes n'abandonneraient pas la France avant de l'avoir passée sous leur rouleau.

Quand les échappés de Paris, frémissant encore de patriotisme, les yeux caves, mais brillants de foi républicaine, arrivèrent au grand théâtre de Bordeaux où l'Assemblée se réunit, ils trouvèrent devant eux quarante années de haines affamées. Notoriétés de bourgs, châtelains obtus, mousquetaires écervelés, dandys cléricaux, réduits pour exprimer des idées de 1815 aux troisièmes rôles de 1849, tout un monde insoupçonné

des villes rangé en bataille contre ce Paris, l'athée, le révolutionnaire qui avait fait trois Républiques et bousculé tant de Dieux. Dès la première séance leur fiel creva. Au fond de la salle, un vieillard, seul sur son banc, se lève et demande la parole. Sous son grand manteau brille une chemise rouge. C'est Garibaldi. A l'appel de son nom il a voulu répondre, dire d'un mot qu'il résigne le mandat dont Paris l'a honoré. Les hurlements couvrent sa voix. Il reste debout, élève cette main desséchée qui a pris un drapeau aux Prussiens, les injures redoublent. Le châtiment tombe des tribunes. « Majorité rurale! honte de la France! » jette une voix sonore, Gaston Crémieux de Marseille. Les députés se retournent, menacent. Les bravos et les défis des tribunes tombent encore. Au sortir de la séance, la foule applaudit Garibaldi. La garde nationale lui présente les armes malgré M. Thiers qui apostrophe l'officier commandant. Le peuple revint le lendemain, forma une haie devant le théâtre, obligea les députés réactionnaires à subir ses acclamations républicaines. Mais ils savaient leur force et à l'ouverture de la séance ils attaquèrent. Un rural montrant les représentants de Paris : « Ils sont couverts du sang de la guerre civile! » Un des élus de Paris crie : « Vive la République! » les ruraux ripostent : « Vous n'êtes qu'une fraction du pays. » Le jour suivant, le théâtre fut entouré de troupes qui refoulèrent au loin les manifestants.

En même temps, les journaux conservateurs unissaient leurs sifflements contre Paris, niaient jusqu'à ses souffrances. La garde nationale avait fui devant les Prussiens; ses seuls faits d'armes étaient le 31 octobre et le 22 janvier; elle seule était responsable de la défaite ayant ruiné par la sédition les magnifiques plans de Trochu et Ducrot. Ces calomnies fructifiaient dans une province dès longtemps préparée. Telle était son ignorance des événements du siège quelle avait nommé, et quelques-uns plusieurs fois, Trochu, Ducrot, Jules Ferry, Pelletan, Garnier-Pagès, Emmanuel Arago à qui Paris n'avait pas fait l'aumône du vote.

C'était aux représentants de Paris de dire le siège, les responsabilités, la signification du vote parisien, de dresser contre la coalition clérico-monarchiste le dra-

peau de la France républicaine. Ils se turent ou ne firent que des réunions puériles d'où Delescluze sortit navré comme il avait quitté la réunion des maires. Les Epiménides de 48 répondirent par des poncifs au cliquetis d'armes de l'ennemi, et les moins vieux qu'il fallait voir venir.

Ces élections, ces menaces, l'insulte à Garibaldi, à ses représentants, tous ces coups sur coups tombèrent sur un Paris fiévreux, ravitaillé à peine, où les farines arrivaient mal, — le 13 février Belleville n'avait eu que 325 sacs au lieu de 800. Voilà donc la récompense de cinq mois de douleur et de ténacité. Cette province qu'il invoqua tout le siège et vers laquelle il tendait les bras lui criait : « lâche! » de Bismarck le rejetait au roi. Eh bien! s'il le fallait, Paris défendrait seul la République contre cette Assemblée rurale. Le danger imminent, la dure expérience des divisions du siège concentrèrent les volontés, refirent à la grande ville une âme collective. La garde nationale commença de se chercher.

Vers la fin de janvier, quelques républicains et aussi des intrigants qui couraient après la députation avaient essayé de grouper les gardes nationaux dans un but électoral. Une grande réunion avait eu lieu au Cirque d'Hiver sous la présidence d'un négociant du IIIe, Courty. On y avait arrêté une liste assez hétérogène, décidé de se réunir à nouveau pour statuer en cas d'élections doubles et chargé un bureau de convoquer régulièrement toutes les compagnies. Cette seconde réunion eut lieu le 15 février, dans la salle du Wauxhall, rue de la Douane. Mais qui songeait alors aux élections? Une seule pensée occupait tous les cœurs : l'union des forces parisiennes contre les ruraux triomphants. La garde nationale c'était le Paris viril tout entier. L'idée claire, simple, essentiellement française de fédérer les bataillons vivait depuis longtemps dans l'esprit de tout le monde. Elle jaillit de la réunion, et on décida que les bataillons se grouperaient autour d'un Comité Central.

Une commission fut chargée d'élaborer des statuts. Chaque arrondissement représenté dans la salle — 18 sur 20 — nomma sur place un commissaire. Qui sont-

ils? Les agitateurs du siège, les socialistes de la Corderie, les écrivains en renom? Nullement. Il n'y a parmi les élus aucun nom ayant notoriété quelconque. Les commissaires sont des petits bourgeois, boutiquiers, employés, étrangers à toutes les coteries, jusque-là même à la politique pour la plupart, s'appellent Génotel, Alavoine, Manet, Frontier, Badois, Morterol, Mayer, Arnold, Piconel, Audoynaud, Soncial, Dacosta, Masson, Pé, Weber, Trouillet, Lagarde, Bouit. Leur président, Courty, n'est connu que par la réunion du Cirque; il est républicain, mais modéré. Dès le premier jour, l'idée de la fédération apparut ce qu'elle était, républicaine, non sectaire, par cela même irrésistible. Clément Thomas le comprit, dit au Gouvernement qu'il ne répondait plus de la garde nationale et il donna sa démission. On le remplaça provisoirement par le signataire de la capitulation, Vinoy.

Le 24, au Wauxhall, devant deux mille délégués de compagnies et gardes nationaux, la commission lut son projet de statuts et pressa les délégués de procéder immédiatement à l'élection d'un Comité Central.

Ce jour-là, la réunion était houleuse, inquiète, peu capable d'un scrutin. Chacun des huit derniers jours avait apporté de Bordeaux des menaces plus dures. M. Thiers, le fossoyeur de la République de 48, nommé chef du pouvoir exécutif, ayant pour ministres Dufaure, de Larcy, Pouyer-Quertier, la réaction bourgeoise, légitimiste, impérialiste; Jules Favre, Jules Simon, Picard, les livreurs de Paris; la solde indispensable encore, jusqu'à l'ouverture des ateliers, transformée en aumône (1), et, surtout, la terrible humiliation imminente. L'armistice, prolongé de huit jours, expirait le 26, et les journaux annonçaient pour le 27 l'entrée des Prussiens dans Paris. Depuis une semaine, ce cauchemar veillait au chevet des Parisiens. Aussi la réunion courut aux questions brûlantes. Un délégué propose : la garde nationale ne reconnaît pour chefs

---

(1) Il fallait, pour obtenir la solde, la demander par écrit et prouver qu'on ne pouvait pas se procurer du travail. (Jules Simon, *Le gouvernement de M. Thiers*.)

que ses élus. C'était l'affranchir de la place Vendôme. Un autre : la garde nationale proteste contre toute tentative de désarmement et déclare qu'elle y résistera au besoin par les armes. Voté à l'unanimité. Et maintenant, Paris va-t-il subir la visite du Prussien, le laisser parader comme en 1815 sur ses boulevards? Il n'y a pas là-dessus de discussion possible. L'assemblée, surchauffée, pousse un cri de guerre. Quelques observations de prudence sont étouffées. Oui, l'on s'opposera par les armes à l'entrée des Prussiens! Cette proposition sera soumise par les délégués à leur cercle de compagnie. Et, s'ajournant au 3 mars, la réunion se rend en masse à la Bastille, roulant avec elle un grand nombre de mobiles et de soldats.

Paris, anxieux pour sa liberté, se serrait depuis le matin autour de sa colonne révolutionnaire comme il avait entouré la statue de Strasbourg quand il tremblait pour la patrie. Les bataillons défilaient tambours et drapeau en tête, couvrant la grille et le piédestal de couronnes d'immortelles. Parfois, un délégué montait sur le socle, haranguait le peuple qui répondait : « Vive la République! » Un drapeau rouge fend la foule, s'engouffre dans le monument, reparaît à la balustrade. Un grand cri le salue, suivi d'un long silence; un homme escaladant la coupole a l'audace d'aller fixer la hampe dans la main du Génie. Et, aux acclamations frénétiques du peuple, on voit pour la première fois depuis 48, le drapeau d'égalité ombrager cette place plus rouge encore que lui du sang de mille martyrs.

Le Gouvernement fit battre le rappel dans les quartiers bourgeois; aucun bataillon ne répondit. Le lendemain les pèlerinages continuèrent, de gardes nationaux, de mobiles, de soldats. Les mobiles vinrent les premiers, conduits par leurs fourriers; quand ils parurent portant de grandes couronnes d'immortelles, les clairons, debout aux quatre coins du socle, sonnèrent la charge. L'armée suivit; un régiment de chasseurs à pied défila. Des femmes vêtues de noir suspendirent une bannière tricolore : « Aux martyrs, les femmes républicaines! » Bannières et drapeaux s'enroulèrent sur le fût, l'enveloppèrent, pendirent de la balustrade, et le soir la colonne révolutionnaire, revêtue d'immortelles, de

fleurs et d'oriflammes, apparut triomphale et sombre, deuil du passé, espoir de l'avenir, cippe et mai gigantesque.

Le 26 les manifestations redoublèrent. Un agent de police, surpris par des soldats à prendre les numéros de leurs régiments, fut saisi et jeté dans le canal qui l'emporta à la Seine où des furieux le suivirent. Vingt-cinq bataillons défilèrent, cette journée, grosse d'angoisse. Les journaux annonçaient pour le lendemain l'entrée de l'armée allemande par les Champs-Elysées. Le Gouvernement repliait ses troupes sur la rive gauche et déménageait le Palais de l'Industrie. Il n'oubliait que les quatre cents canons de la garde nationale parqués place Wagram et à Passy. Déjà l'incurie des capitulards avait, — Vinoy l'a écrit, — livré douze mille fusils en trop aux Prussiens. Qui sait s'ils n'allaient pas aussi étendre leurs doigts crochus jusqu'à ces belles pièces coulées avec le sang, la chair des Parisiens, marquées au chiffre des bataillons. Spontanément tout le monde y pensa. Les premiers à partir furent les bataillons de l'ordre de Passy et d'Auteuil; d'accord avec la municipalité, ils traînèrent au parc Monceau les pièces du Ranelagh. Les autres bataillons de Paris vinrent chercher leurs canons au parc Wagram et les emmenèrent dans la ville, à Montmartre, la Villette, Belleville, place des Vosges, rue Basfroi, barrière d'Italie, etc.

Paris avait repris le soir sa physionomie du siège. Le rappel, le tocsin, les clairons jetaient des milliers d'hommes armés à la Bastille, au Château-d'Eau, rue de Rivoli. Les troupes envoyées par Vinoy pour arrêter les manifestations de la Bastille fraternisaient avec le peuple. La prison de Sainte-Pélagie était forcée, Brunel délivré. A deux heures du matin, quarante mille hommes remontaient les Champs-Elysées et l'avenue de la Grande-Armée, à la rencontre des Prussiens. Ils les attendirent jusqu'au jour. En revenant, les bataillons de Montmartre s'attelèrent aux canons sur leur passage et les roulèrent devant la mairie du XVIIIe et au boulevard Ornano.

A cet élan chevaleresque, Vinoy répondit par un ordre du jour flétrissant. Ce gouvernement qui injuriait

Paris lui demandait de s'immoler encore à la France. M. Thiers avait la veille au soir signé, la larme à l'œil lui aussi, les préliminaires de paix, et, en échange de Belfort, donné à Bismarck libre entrée à Paris. Le 27, par une affiche sèche comme un procès-verbal, Picard annonça que le 1er mars trente mille Allemands occuperaient les Champs-Elysées.

Le 28, à deux heures, la commission chargée de rédiger les statuts d'un Comité Central se réunit à la mairie du IIIe. Elle avait convoqué les chefs de bataillons et les délégués de différents comités militaires qui s'étaient spontanément créés dans Paris, tel celui de Montmartre, à la rue des Rosiers. La séance présidée par Bergeret, de Montmartre, fut redoutable. La plupart ne parlaient que bataille, exhibaient des mandats impératifs, rappelaient la réunion du Wauxhall. A la presque unanimité, on résolut de prendre les armes contre les Prussiens. Le maire Bonvalet, très inquiet de ses hôtes, fit entourer la mairie et, moitié de gré, moitié de force, parvint à s'en débarrasser (1).

Toute la journée les faubourgs s'armèrent, saisirent les munitions. Quelques pièces de rempart remontèrent sur leurs affûts; les mobiles, oubliant qu'ils étaient prisonniers de guerre, reprirent leurs armes aux secteurs. Le soir, ils envahirent la caserne de la Pépinière occupée par les marins, et les emmenèrent manifester à la Bastille.

La catastrophe était certaine sans le courage de quelques hommes qui osèrent remonter le courant. La Corderie tout entière — Comité Central des vingt arrondissements, Internationale, Fédération des chambres syndicales — observait avec une réserve jalouse cet embryon de Comité composé d'inconnus qu'on n'avait jamais vus dans aucun mouvement révolutionnaire. Au

(1) Un prêtre, Vidieu, auteur d'une *Histoire de la Commune*, prétendit avoir trouvé le fin mot de ce mouvement. « Il y avait évidemment là une consigne. A la première amorce brûlée, l'ennemi accourrait en force, le mont Valérien incendierait les plus beaux quartiers de Paris; tous les autres forts brûleraient la ville et, pendant ce temps, on pêcherait librement en eau trouble. »

sortir de la mairie du III°, quelques-uns des délégués de bataillons qui appartenaient aussi aux groupes de la Corderie vinrent raconter la séance et la résolution désespérée. On s'efforça de les dissuader et des orateurs furent envoyés au Wauxhall où se tenait une grande réunion. Ils purent se faire écouter. Beaucoup de citoyens firent aussi de grands efforts pour réveiller la raison. Le 28 au matin, les trois groupes de la Corderie publièrent un manifeste adjurant les travailleurs de s'abstenir. « Toute attaque, disaient-ils, servirait à désigner le peuple aux coups des ennemis de la Révolution qui noieraient les revendications sociales dans un fleuve de sang. Nous nous souvenons des lugubres journées de Juin. »

Ce n'était qu'une voix et de peu d'étendue. Depuis les élections générales, le Comité des vingt arrondissements se réduisait à une douzaine de membres; l'Internationale et les chambres syndicales ne comptaient pas. Les élus du Wauxhall, au contraire, représentaient la masse armée. Qu'un obus partît de Montmartre sur les Prussiens et l'horrible combat s'engageait. Ils surent comprendre et le 28 affichèrent une proclamation encadrée de noir, impérative. « Citoyens, toute agression serait le renversement de la République... Il sera établi tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi une série de barricades propres à isoler complètement cette partie de la ville. La garde nationale, de concert avec l'armée, veillera à ce que l'ennemi ne puisse communiquer avec les parties retranchées de Paris. » Suivaient vingt-neuf noms (1). Ces vingt-neuf capables d'apaiser la garde nationale furent applau-

---

(1) Alavoine, Bouit, Frontier, Boursier, David-Boisson, Barroud, Gritz, Tessier, Ramel, Badois, Arnold, Piconel, Audoynaud, Masson, Weber, Lagarde, Laroque, Bergeret, Pouchain, Lavalette, Fleury, Maljournal, Chouteau, Cadaze, Castioni, Dutil, Matté, Ostyn. Dix seulement de la commission du 15 figurent sur cette affiche; les uns s'étaient retirés, comme Dacosta, trouvant qu'on allait bien loin; les autres n'assistant pas à la séance où l'affiche fut signée. Des délégations, des adjonctions révolutionnaires avaient amené dix-neuf nouveaux, aussi obscurs que les autres. Plusieurs noms etaient défigurés: Haroud pour Barroud, Gastaud pour Castioni, Mutin pour Ostyn.

dis, même de la bourgeoisie qui ne parut pas s'étonner de leur puissance.

Les Prussiens purent entrer le 1er mars. Ce Paris qu'avait ressaisi le peuple n'était plus le Paris des nobles et des hauts bourgeois du 30 mars 1815. Le drapeau noir qui pendait aux maisons, les rues désertes, les boutiques fermées, les fontaines taries, les statues de la Concorde voilées, le gaz refusant de s'allumer le soir, disaient la ville indomptée. Tel Moscou dut apparaître à la grande armée. Parqués entre la Seine, le Louvre aux issues bouchées et un cordon de barricades bordant le faubourg Saint-Honoré, les Allemands semblaient pris dans un piège. On fouetta des filles qui osèrent franchir la limite. Un café des Champs-Elysées qui s'était ouvert pour eux fut saccagé. Il ne se trouva qu'au faubourg Saint-Germain un grand seigneur pour offrir son toit aux Prussiens.

Paris était encore tout pâle de l'affront quand une avalanche d'injures nouvelles lui arriva de Bordeaux. Non seulement l'Assemblée n'avait pas trouvé un mot pour l'assister dans cette crise douloureuse, mais tous ses journaux, *l'Officiel* en tête, s'indignaient qu'il eût songé à se montrer contre les Prussiens. Une proposition se signait dans les bureaux pour fixer le siège de l'Assemblée hors Paris. Le projet de loi sur les échéances et les loyers en retard s'annonçait gros de faillites. La paix venait d'être acceptée, votée au pas de course. L'Alsace, la majeure partie de la Lorraine, seize cent vingt mille Français arrachés de la patrie, cinq milliards, les forts de l'est de Paris occupés jusqu'au versement des cinq cent premiers millions, et les départements de l'Est jusqu'au paiement final, voilà le prix où Bismark nous passait la Chambre introuvable.

Pour consoler Paris de tant de hontes M. Thiers nommait général de la garde nationale, l'évacuateur d'Orléans, le brutal commandant de l'armée de la Loire destitué par Gambetta, celui qui, dans une lettre à l'Empereur, tout récemment publiée, se lamentait de n'avoir pu venir à Paris le 2 décembre 51, massacrer les Parisiens, d'Aurelles de Paladine. Deux sénateurs bonapartistes, deux fusilleurs à la tête de Paris

républicain; Paris sentit le vent d'un coup d'Etat.

Le 3 mars, deux cents bataillons envoyèrent leurs délégués au Vauxhall. Le projet de statuts rédigé par le Comité Central provisoire commençait par affirmer la République « comme le seul gouvernement de droit et de justice supérieur au suffrage universel qui est son œuvre. » « Les délégués, disait l'article 6, devront prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de la République. » Le Comité Central devait être formé de trois délégués par arrondissement élus sans distinction de grade par les compagnies, les légions, et du chef de légion. Ces statuts furent approuvés. En attendant les élections régulières, la réunion nomma une commission exécutive. En firent partie, Varlin, Pindy, Jacques Durand délégués par leurs bataillons. On vota à l'unanimité la réélection de tous les grades. Cette motion fut faite : « Que le département de la Seine se constitue en République indépendante au cas où l'Assemblée décapitaliserait Paris. » Motion mal conçue, mal présentée, qui semblait isoler Paris du reste de la France ; idée anti-révolutionnaire, anti-parisienne, cruellement retournée contre la Commune. Et qui t'alimentera Paris sinon la province ? Et qui te sauvera, frère des campagnes, sinon Paris ? Mais Paris vivait seul depuis six mois ; seul il avait voulu la lutte jusqu'au bout ; seul il avait protesté contre l'Assemblée royaliste. Et, l'abandon, les votes de la province, la majorité rurale, firent croire à des hommes prêts à mourir pour la République universelle qu'ils pouvaient renfermer la République dans Paris.

CHAPITRE II

> « Nous étions pleins de respect pour cette grande ville, l'honneur de la France qui venait de supporter cinq mois de siège. »
>
> *Discours de M. Dufaure contre l'amnistie* (Mai 76).

Les monarchistes ouvrent le feu contre Paris. — Le Comité Central se constitue. — M. Thiers ordonne l'assaut.

Au plébiscite rural la garde nationale parisienne avait répondu par la Fédération, aux menaces des monarchistes par les manifestations de la Bastille, au projet de décapitalisation, au soufflet d'Aurelles, par les résolutions du 3 mars. Ce que les périls du siège n'avaient pu, l'Assemblée le fit : l'union de la petite bourgeoisie avec le prolétariat. La bourgeoisie moyenne fut soulevée ; l'éloignement de l'Assemblée froissait son orgueil, l'alarmait pour ses affaires. L'immense majorité de Paris vit sans regret s'organiser une défense parisienne. Le 3 mars, le ministre de l'intérieur, Picard, ayant dénoncé « le Comité Central anonyme » et appelé « tous les bons citoyens à étouffer ses coupables manifestations », personne ne s'émut. L'accusation du reste était ridicule. Le Comité s'étalait au grand jour, envoyait des comptes rendus aux journaux et n'avait manifesté que pour sauver Paris d'une catastrophe. Il répondit le lendemain : « Le Comité n'est pas anonyme ; il est la réunion des mandataires d'hommes libres qui veulent la solidarité entre tous les membres de la garde nationale. Ses actes ont toujours été signés. Il repousse avec mépris les calomnies qui l'accusent d'excitation au

pillage et à la guerre civile. » Signé, les élus de la veille au Vauxhall (1).

Le jour même, d'Aurelles arrivé à Paris convoquait les chefs de bataillons. Une trentaine sur 260 répondirent. Il venait, leur dit-il, purger la garde nationale de ses éléments mauvais et il afficha un ordre du jour de gendarme. Pour toute réponse le Comité invita par affiche tous les citoyens à organiser les cercles de bataillon, les conseils de légion et à nommer leurs délégués au Comité définitif.

Les chefs de la coalition royaliste virent bien où on allait; d'autant que la commission qui accompagna M. Thiers dans ses négociations de paix à Versailles leur avait rapporté de Paris des tableaux effrayants. La ville de la République grossissait tous les jours son arsenal de fusils, de canons. Encore un peu et l'armure serait complète si l'on ne frappait vite un coup.

Ce qu'ils virent mal, c'est la taille de leur ennemi. Ils crurent aux contes de leurs gazettes, à la lâcheté des gardes nationaux, aux vantardises de Ducrot qui, dans les bureaux de l'Assemblée, jurait une haine éternelle aux démagogues sans lesquels il eût vaincu, disait-il. Les capitans de la réaction s'enflèrent jusqu'à croire qu'ils avaleraient Paris.

L'opération fut conduite avec l'habileté, la suite, la discipline cléricales. Légitimistes, orléanistes, bonapartistes divisés sur le nom du monarque avaient accepté un compromis imaginé par M. Thiers, part égale au pouvoir, ce qu'on appela le pacte de Bordeaux. D'ailleurs, contre Paris, il ne pouvait y avoir de division.

Dès les premiers jours de mars leurs journaux de province annoncèrent des incendies, des pillages à Paris. Le 4 mars il n'y a qu'un bruit dans les bureaux de l'Assemblée : une insurrection vient d'éclater ; les communications télégraphiques sont coupées ; le général Vinoy s'est retiré sur la rive gauche. M. Thiers

(1). Arnold, J. Bergeret, Bouit, Castioni, Chauvière, Chouteau, Courty, Dutilh, Fleury. Frontier, H. Fortuné, Lacord, Lagarde, Lavalette, Maljournal, Matté, Ostyn, Piconel, Pindy, Prudhomme, Varlin, H. Verlet, Viard. Cinq seulement des élus du 15 février.

qui laissait propager ces bruits expédia à Paris quatre députés maires : Arnaud de l'Ariège, Clémenceau, Tirard, Henri Martin. Ils trouvèrent Paris « absolument calme », le dirent au ministre de l'intérieur ; Picard répondit : « Cette tranquillité n'est qu'apparente, il faut agir », et le maire du IVe, Vautrain : « Il faut saisir le taureau par les cornes, arrêter le Comité Central ».

La coalition ne laissa pas un jour sans piquer le taureau. Rires, provocations, injures, s'abattirent sur Paris et ses représentants. Quelques-uns, Malon, Ranc, Rochefort, Tridon, se retirant devant le vote mutilateur de la patrie comme avaient fait Gambetta et ceux de l'Alsace et de la Lorraine, on leur cria : Bon voyage ! Le 8, Victor Hugo défendant Garibaldi est malmené ; il démissionne. Conspué Delescluze qui demande la mise en accusation des Défenseurs. Le 10, quatre cent vingt-sept ruraux refusent de siéger à Paris. Ils veulent plus, la décapitalisation définitive, Bourges ou Fontainebleau. M. Thiers les flatte. « Jamais Assemblée ne reçut de pouvoirs plus étendus — elle n'avait même pas d'archives — vous pourriez même si vous le vouliez faire une Constitution » ; il obtient à grand'peine le transfert à Versailles plus facile à défendre. C'était appeler la Commune car Paris ne pouvait vivre sans gouvernement et sans municipalité.

Le champ de bataille ainsi trouvé, ils firent une armée du désespoir. Les effets de commerce échus du 13 août au 13 novembre 70 furent rendus exigibles sept mois date pour date avec les intérêts ; ainsi, dans trois jours, le 13 mars, il fallait payer les billets échus le 13 août 70. Décret impossible, les affaires étant suspendues depuis sept mois, l'escompte introuvable ; la Banque n'avait pas rouvert ses succursales. Quelques députés de Paris virent Dufaure qui avait vécu la vie du siège. Il fut intraitable, le vrai Dufaure de 48. Restait la question des loyers en retard, redoutable celle-là pour Paris tout entier. Millière adjure l'Assemblée de la résoudre équitablement. Pas de réponse. Trois cent mille ouvriers, boutiquiers, façonniers, petits fabricants et commerçants qui avaient dépensé leur pécule pendant le siège et ne gagnaient rien encore furent jetés à la merci du propriétaire et de la faillite. Du 13 au 17 mars il y eut cent

cinquante mille protêts. Les grandes villes industrielles réclamèrent. Rien.

La mine ainsi chargée, l'Assemblée s'ajourna au 20 mars après avoir obligé M. Thiers à lui affirmer qu'elle pourrait délibérer à Versailles « sans craindre les pavés de l'émeute ». Le petit homme avait lui aussi son échéance.

Devant toutes ces menaces, Paris ne reculait pas. Picard, essayant de la peur, appela Courty, lui dit que « les membres du Comité Central jouaient leur tête ». Courty fit une quasi-promesse de rendre les canons. Le Comité désavoua Courty.

Depuis le 6 il siégeait à la Corderie, tout à fait indépendant des trois simulacres de groupes. Il fit preuve de politique, déjoua les intrigues d'un certain Raoul du Bisson, ancien officier d'armées exotiques chargé d'aventures douteuses, qui avait présidé la réunion du 24 au Vauxhall et travaillait à constituer un Comité Central par en haut, avec les chefs de bataillon. Le Comité dépêcha trois délégués à ce groupe qui fit une résistance fort vive. Un chef de bataillon, Barberet, se montrait particulièrement intraitable; un autre, Faltot, entraîna la réunion : « Moi, je vais au peuple! » La fusion était conclue le 10, jour de l'assemblée générale des délégués. Le Comité présenta son rapport, racontant l'histoire de la semaine, la nomination d'Aurelles, l'incident Courty : « Ce que nous sommes, les événements l'ont fait; les attaques réitérées d'une presse hostile à la démocratie nous l'ont appris; les menaces du Gouvernement sont venues le confirmer : nous sommes la barrière inexorable élevée contre toute tentative de renversement de la République. » Les délégués furent invités à presser les élections au Comité Central. On rédigea ensuite un appel à l'armée.

Depuis plusieurs jours, le Gouvernement renvoyait en province les 220,000 hommes désarmés par la capitulation, mobiles ou libérables pour la plupart, et les remplaçait par des soldats des armées de la Loire et du Nord. Paris s'inquiétait de ces troupes que les journaux réactionnaires excitaient contre lui. L'appel de la réunion leur disait : « Soldats, enfants du peuple, unissons-nous pour sauver la République. Les rois et les empe-

reurs nous ont fait assez de mal. » Le lendemain, les soldats défendaient cette affiche contre la police.

La journée du 11 fut très mauvaise pour Paris. Il apprenait du même coup sa décapitalisation et sa ruine ; Vinoy supprimait six journaux républicains dont quatre, le *Cri du peuple*, le *Mot d'ordre*, le *Père Duchêne*, le *Vengeur*, tiraient à deux cent mille exemplaires ; le conseil de guerre qui jugeait les accusés du 31 octobre en condamnait plusieurs à mort, dont Flourens et Blanqui. Triple détonation qui frappait tout le monde, bourgeois, républicains, révolutionnaires. Cette Assemblée de Bordeaux, si meurtrière à Paris, d'un cœur, d'un esprit, d'une langue si contraires, parût un gouvernement d'étrangers. Les dernières hésitations disparurent. Le député maire du XVIIIe, Clémenceau, travaillait depuis plusieurs jours à faire rendre les canons de Montmartre et il avait trouvé des officiers assez disposés ; le comité de la rue des Rosiers s'opposa, le plus important des comités par sa situation, le nombre de ses canons, traitant sur pied d'égalité avec le Comité Central, auquel il n'envoya de délégués que fort tard. Quand d'Aurelles expédia des attelages à Montmartre, les gardes nationaux refusèrent les pièces et les transportèrent sur les buttes où le commandant Poulizac, qui devait mourir dans les rangs de l'armée versaillaise, construisit une sorte de parapet. Le comité de la rue des Rosiers fournit les sentinelles ; les pièces affluèrent, il y en eut cent soixante-dix.

La Révolution, n'ayant plus de journaux, parlait maintenant par affiches, de toutes les couleurs, de toutes les idées. Flourens, Blanqui, condamnés par contumace, placardaient des protestations. Des groupes modérés protestaient ainsi contre les décrets sur les échéances. Des comités s'organisaient dans les arrondissements populaires. Celui du XIIIe avait pour chef le fondeur Duval, d'une énergie froide et dominatrice. Tous ces comités annulaient les ordres de d'Aurelles, disposaient en réalité de la garde nationale.

Vinoy disait comme Vautrain : « Arrêtons le Comité Central », et rien ne semblait plus facile, tous les membres du comité inscrivant leur adresse sur les affiches ; Picard lui répondait : « Je n'ai pas de police, arrêtez

vous-même. » Vinoy rétorquait : « Cela ne me regarde pas. » On lui adjoignit le général Valentin, homme à poigne. Le Comité Central, tranquillement, se présenta le 15 à la troisième assemblée générale du Wauxhall. Deux cent quinze bataillons étaient représentés. Garibaldi fut acclamé général en chef de la garde nationale. Un orateur transporta l'assemblée, Lullier, ancien officier de marine, avec une apparence d'instruction militaire et, quand il n'était pas brûlé par l'alcool, des moments de lucidité à faire illusion. Il se fit nommer commandant de l'artillerie. On proclama ensuite le nom des élus au Comité Central — une trentaine environ; plusieurs arrondissements n'avaient pas encore voté. C'est le Comité Central régulier, celui qui entrera dans l'Hôtel-de-Ville. Beaucoup des élus appartenaient à la précédente commission. Les autres tout aussi obscurs, de toutes les couches du peuple, connus seulement des conseils de famille ou de leurs bataillons. Les hommes en vedette n'avaient pas brigué les suffrages. La Corderie, les blanquistes aussi, ne voulaient pas admettre que cette Fédération, ce Comité, ces inconnus fussent une force.

Ils ne marcheront pas il est vrai pour un programme quelconque. Le Comité Central n'est pas la tête de colonne d'un parti; il n'a pas d'idéal à produire. Une idée très simple, se défendre de la monarchie, a seule pu grouper tant de bataillons. La garde nationale se constitue en compagnie d'assurance contre un coup d'état; le Comité Central est la sentinelle, voilà tout.

L'air est lourd; nul ne sait où l'on va. Le petit groupe de l'Internationale convoque naïvement les députés socialistes pour se faire expliquer la situation. Personne ne pense à l'attaque. Le Comité Central a d'ailleurs déclaré que le premier coup de feu ne sera jamais tiré par le peuple, qu'on se défendra seulement en cas d'agression.

L'agresseur arriva le 15, M. Thiers. Il avait espéré reprendre insensiblement la ville avec des soldats bien triés, tenus à l'écart des Parisiens; mais le temps manquait, la date fatidique du 20 était là. A peine arrivé, il fut assailli, pressé d'agir. Les boursiers s'en mêlaient. Les mêmes qui avaient précipité la guerre

pour rafraîchir leurs tripotages lui disaient (1) : « Vous ne ferez jamais d'opérations financières si vous n'en finissez avec ces scélérats. » En finir! le sinistre mot de Juin 48, monstrueux en mars 71.

Quoi! sous l'œil des Prussiens, quand la France palpite à peine, quand le travail peut seul la refaire, vous, le Gouvernement de la France risquer la guerre civile, tant d'existences de travailleurs! Au moins êtes-vous sûr d'en finir? Trois jours durant, presque sans armes, les insurgés de Juin 48 ont tenu tête aux meilleurs généraux d'Afrique; en 71, contre ce faisceau de bataillons pourvus de bons fusils, de canons tenant les hauteurs, vous n'avez qu'un Vinoy, la division tolérée par les Prussiens, trois mille sergents de ville et gendarmes, quinze mille hommes fort délabrés. Les sept à huit mille amenés de la Loire et du Nord ont failli se mutiner à la première revue. Mal nourris, mal abrités, ils errent sur les boulevards extérieurs; les Parisiennes leur portent des soupes, des couvertures dans les baraquements où ils gèlent.

Comment désarmer cent mille hommes avec cette cohue? Car, pour enlever les canons, il fallait désarmer la garde nationale. Les coalisés ricanaient des retranchements de Montmartre, des vingt-cinq hommes de la rue des Rosiers, déclaraient élémentaire la reprise de canons. Ils étaient en effet très peu gardés parce que cinquante pavés en l'air suffisaient pour arrêter net tout enlèvement. Qu'on y touchât et Paris accourrait. A peine arrivé, M. Thiers en eut la leçon. Vautrain avait promis ceux de la place des Vosges; les gardes nationaux déclavetèrent les pièces et les petits bourgeois de la rue des Tournelles commencèrent à dépaver les rues.

Une attaque était insensée. M. Thiers ne vit rien, ni la désaffection de toutes les classes, ni l'irritation des

(1) « Quelques spéculateurs de Bourse, croyant qu'il suffisait d'une campagne de six semaines pour rendre l'élan aux spéculations dont ils vivaient, disaient : C'est un mauvais moment à passer, quelque cinquante mille hommes à sacrifier, après quoi l'horizon sera éclairci, les affaires reprendront. » (*Enquête sur 4 septembre, M. Thiers.*)

faubourgs. Temporiser, désarmer Paris par des concessions ; par la grande ville neutraliser les ruraux, était fort au-dessus de sa politique. Son mépris du peuple fit le reste. Talonné par l'échéance du 20, il se jeta dans l'aventure, tint conseil le 17 et, sans consulter les maires comme Picard l'avait promis, sans oreille pour les chefs des bataillons bourgeois affirmant le soir même qu'ils ne pouvaient compter sur leurs hommes, ce Gouvernement, incapable d'arrêter les vingt-cinq membres du Comité Central, donna l'ordre d'escamoter deux cent cinquante canons gardés par tout Paris.

CHAPITRE III

« Nous avons donc fait ce que nous devions faire ; rien n'a provoqué l'insurrection de Paris. »

Dufaure (Mai 76).

Le 18 Mars.

L'exécution fut aussi folle que l'idée.

Le 18 mars, à trois heures du matin, ces troupes de rencontre, sans vivres, sans leur sac, s'éparpillent dans toutes les directions, aux buttes Chaumont, à Belleville, au faubourg du Temple, à la Bastille, à l'Hôtel-de-Ville, place Saint-Michel, au Luxembourg, dans le XIIIe, aux Invalides. Le général Susbielle, qui marche sur Montmartre, commande à deux brigades, six mille

hommes environ. Le quartier dort. La brigade Paturel occupe sans coup tirer le moulin de la Galette. La brigade Lecomte gagne la tour de Solférino et ne rencontre qu'un factionnaire : Turpin. Il croise la baïonnette : les gendarmes l'abattent, courent au poste de la rue des Rosiers, l'enlèvent et jettent les gardes dans les caves de la tour. Aux buttes Chaumont, à Belleville, les canons sont pareillement surpris. Le Gouvernement triomphe sur toute la ligne, d'Aurelles envoie aux journaux une proclamation de vainqueur ; elle parut dans quelques feuilles du soir.

Il ne manquait que des chevaux et du temps pour déménager cette victoire. Vinoy l'avait à peu près oublié. À huit heures seulement, on commença d'atteler quelques pièces ; beaucoup étaient enchevêtrées, n'avaient pas d'avant-train.

Pendant ce temps les faubourgs s'éveillent. Les boutiques matinales s'ouvrent. Autour des laitières, devant les marchands de vin, on parle à voix basse ; on se montre les soldats, les mitrailleuses braquées contre les voies populeuses, sur les murs une affiche toute humide signée Thiers et ses ministres. Ils parlent du commerce arrêté, des commandes suspendues, des capitaux effarouchés. « Habitants de Paris, dans votre intérêt, le Gouvernement est résolu d'agir. Que les bons citoyens se séparent des mauvais ; qu'ils aident la force publique. Ils rendront service à la République elle-même », disent MM. Pouyer-Quertier, de Larcy, Dufaure et autres républicains. La fin est une phrase de Décembre 51 : « Les coupables seront livrés à la justice. Il faut à tout prix que l'ordre renaisse, entier, immédiat, inaltérable... » On parlait d'ordre, le sang allait couler.

Les femmes partirent les premières comme dans les journées de Révolution. Celles du 18 Mars, bronzées par le siège — elles avaient eu double ration de misère — n'attendirent pas leurs hommes. Elles entourent les mitrailleuses, interpellent les chefs de pièce : « C'est indigne ! qu'est-ce que tu fais là ? » Les soldats se taisent. Quelquefois un sous-officier : « Allons, bonnes femmes, éloignez-vous ! » La voix n'est pas rude ; elles restent. Tout à coup, le rappel bat. Des gardes nationaux ont découvert deux tambours au poste de la

rue Doudeauville et ils parcourent le XVIIIe arrondissement. A huit heures, ils sont trois cents officiers et gardes qui remontent le boulevard Ornano. Un poste de soldats du 88e sort, on leur crie : Vive la République! Ils suivent. Le poste de la rue Dejean les rallie et, crosse en l'air, soldats et gardes confondus gravissent la rue Muller qui mène aux buttes tenues de ce côté par les soldats du 88e. Ceux-ci, voyant leurs camarades mêlés aux gardes, font signe de venir, qu'ils livreront passage. Le général Lecomte saisit leur mouvement, les fait remplacer par des sergents de ville et jeter dans la tour Solférino, ajoutant : « Votre compte est bon ! » Les remplaçants ont à peine le temps de lâcher quelques coups de feu. Gardes et lignards franchissent le parapet ; un grand nombre d'autres gardes, la crosse en l'air, des femmes et des enfants débouchent sur le flanc opposé, par la rue des Rosiers. Lecomte cerné commande trois fois le feu. Ses hommes restent l'arme au pied. La foule se joint, fraternise, arrête Lecomte et ses officiers.

Les soldats qu'il vient d'enfermer dans la tour veulent le fusiller. Les gardes nationaux parviennent à le dégager et, à grand'peine — la foule le prend pour Vinoy — le conduisent avec ses officiers au Château-Rouge, quartier général des bataillons de Montmartre. Là, on lui demande de faire évacuer les buttes. Il signe l'ordre sans hésiter, comme fit en 48 le général Bréa (1). L'ordre est porté aux officiers et soldats qui occupent encore la rue des Rosiers. Les gendarmes rendent leurs chassepots et crient : « Vive la République ! » Trois coups de canon tirés à blanc annoncent à Paris la reprise des buttes.

A la gauche de Lecomte, le général Paturel a vainement essayé de faire descendre par la rue Lepic quelques-uns des canons du Moulin de la Galette. La foule

(1) Cet ordre, enjoignant à la troupe de défiler au milieu des gardes nationaux, fut rédigé au crayon par un capitaine. Lecomte le transcrivit à la plume sans y changer un seul mot. Le conseil de guerre a nié pour faire une figure à ce général qui mourut médiocrement.

a arrêté les chevaux, coupé les traits, pénétré les soldats et ramené à bras les canons sur les buttes; les soldats qui gardent le bas de la rue, la place Blanche, ont levé la crosse en l'air. Place Pigalle, le général Susbielle ordonne de charger la foule amassée rue Houdon. Intimidés par les appels des femmes, les chasseurs poussent leurs chevaux à reculons et font rire. Un capitaine s'élance, sabre en main, blesse un garde et tombe criblé de balles. Les gendarmes qui ouvrent le feu derrière les baraquements du boulevard sont délogés. Le général Susbielle disparaît. Vinoy, posté place Clichy, tourne bride. Une soixantaine de gendarmes faits prisonniers sont conduits à la mairie de Montmartre (1).

Aux buttes Chaumont, à Belleville, au Luxembourg, le peuple avait également arrêté, repris ses pièces. A la Bastille, où le général Leflô manque d'être pris, la garde nationale fraternise avec les soldats. Sur la place, un moment de grand silence. Derrière un cercueil qui vient de la gare d'Orléans, un vieillard tête nue que suit un long cortège : Victor Hugo mène au Père-Lachaise le corps de son fils Charles. Les fédérés présentent les armes et entr'ouvrent les barricades pour laisser passer la gloire et la mort.

A onze heures, le peuple a vaincu l'agression sur tous les points, conservé presque tous ses canons — les attelages n'en ont emmené que dix — gagné des milliers de fusils. Les bataillons fédérés sont debout; les faubourgs se dépavent.

Depuis six heures du matin, d'Aurelles de Paladine faisait battre inutilement le rappel dans les quartiers du centre. Des bataillons jadis archi-trochéens n'envoyaient pas vingt hommes au rendez-vous. Tout Paris en lisant les affiches avait dit : « C'est le coup d'Etat. » A midi, d'Aurelles et Picard sonnent le grand bourdon : « Le Gouvernement vous appelle à défendre vos foyers, vos familles, vos propriétés. Quelques hommes égarés, n'obéissant qu'à des chefs occultes, dirigent contre Paris les canons qui avaient été *soustraits* aux Prussiens. » Cette accusation d'indélicatesse envers le

(1) Alors place des Abbesses

Prussien ne levant personne, le ministère entier vient à la rescousse : « On répand le bruit absurde que le Gouvernement prépare un coup d'État... Il a voulu et veut en finir avec un comité insurrectionnel, dont les membres ne représentent que les doctrines communistes et mettraient Paris au pillage et la France au tombeau. » Ces évocations de Juin firent pitié. Les bataillons de l'ordre auraient pu aligner un contingent sérieux ; il vint cinq à six cents hommes.

M. Thiers et son Gouvernement s'étaient réfugiés aux Affaires étrangères. Quand il sut la débandade des troupes, il donna l'ordre de les faire replier sur le Champ de Mars. Abandonné par les bataillons bourgeois, il parla d'évacuer Paris, d'aller refaire une armée à Versailles. Vieille idée girondine proposée à Charles X par Marmont, à Louis-Philippe, à l'Assemblée de 48, et qui avait réussi au général autrichien Windischgrœtz. Plusieurs ministres se récrièrent, voulaient qu'on gardât quelques points, l'Hôtel-de-Ville, ses casernes occupées par la brigade Derroja, l'École militaire, et qu'on prît position sur le Trocadéro. Le petit homme ne voulut entendre qu'à un parti extrême, décida qu'on évacuerait toute la ville, même les forts du sud restitués par les Prussiens quinze jours auparavant. Vers trois heures, les bataillons populaires du Gros-Caillou défilèrent devant l'hôtel, tambours et clairons en tête. Les ministres se crurent perdus (1). M. Thiers se sauva par un escalier dérobé et partit pour Versailles tellement hors de sens que, au pont de Sèvres, il donna l'ordre écrit d'évacuer le Mont Valérien.

A l'heure où il fuyait, les bataillons fédérés n'avaient rien tenté contre rien. L'agression du matin surprit le Comité Central comme tout Paris (2). La veille au

(1) M. Thiers, dans l'*Enquête*, dit d'abord : « On les laissa défiler, » puis vingt lignes plus bas : « On les refoula. » Le général Leflô n'a pas caché la peur du Conseil. « Le moment me parut critique et je dis : « Je crois que nous sommes flambés, nous allons être enlevés... Et en effet, les bataillons n'avaient qu'à pénétrer dans le palais et nous étions pris jusqu'au dernier. Mais les trois bataillons passèrent sans rien dire. »

(2) Appendice II.

soir, il s'était séparé comme à l'ordinaire, se donnant rendez-vous pour le 18, à onze heures du soir, derrière la Bastille, à l'école de la rue Basfroi, la place de la Corderie très surveillée par la police n'étant plus assez sûre. Depuis le 15 mars, des élections nouvelles lui avaient donné quelques collègues et il avait nommé un comité de défense. A la nouvelle de l'attaque, les uns coururent rue Basfroi, les autres s'occupèrent de lever les bataillons de leurs quartiers. A dix heures, une douzaine de membres se trouvaient réunis, assaillis de demandes, de réclamations, encombrés de prisonniers qu'on leur amenait de toutes parts. Les renseignements précis ne vinrent qu'à deux heures. Varlin s'occupait des Batignolles, Bergeret de Montmartre, Duval du Panthéon; Pindy dans le IIIe, Faltot rue de Sèvres. Ranvier et Brunel, sans appartenir au Comité, agitaient Belleville et le Xe. On put dresser alors une sorte de plan pour faire converger les bataillons sur l'Hôtel-de-Ville et les membres du Comité Central se dispersèrent dans toutes les directions.

Les bataillons étaient bien debout mais ne marchaient pas. Les quartiers révolutionnaires craignant un retour offensif, ignorant la plénitude de la victoire, se barricadaient à force et demeuraient sur place. Rien ne sortait de Montmartre, immense fourmilière de gardes venant aux nouvelles et de soldats débandés pour lesquels on faisait des quêtes, car ils n'avaient rien pris depuis le matin. Vers trois heures et demie, on vint dire au comité de vigilance établi rue Clignancourt que le général Lecomte était en grand danger. Une foule de soldats entourait le Château-Rouge, exigeait une exécution immédiate. Les membres de ce comité, Ferré, Bergeret, Jaclard, envoyèrent immédiatement l'ordre au commandant du Château-Rouge de veiller sur le prisonnier. Quand cet ordre arriva, Lecomte venait de partir.

Il demandait depuis longtemps à être conduit devant le Comité Central. Les chefs de poste très troublés par les cris, voulant dégager leur responsabilité, ne connaissant que le comité de la rue des Rosiers, avaient décidé d'y conduire le général et ses officiers. Ils arrivent vers quatre heures, à travers une foule terrible-

ment irritée. Personne cependant ne les frappe. Le général est gardé à vue dans une petite chambre du rez-de-chaussée : on met les officiers au premier étage où ils trouvent plusieurs de leurs camarades également prisonniers. Là, les scènes du Château-Rouge recommencent. Les soldats exaspérés crient toujours : « A mort ! » Les officiers de la garde nationale s'exténuent à les arrêter, barrent la porte, disent : « Attendez le Comité ! »

Lequel ? Le Comité Central est à l'autre bout de Paris; le comité de la rue des Rosiers est dispersé partout, les uns au comité de vigilance de la chaussée Clignancourt, les autres à la mairie où le commandant Dardelles, Raoul Rigault, Paschal Grousset, discutent avec le maire Clémenceau, très mécontent de tout ce qui se passe. Mais le mot de Comité est magique; on parvient à poser des sentinelles et à suspendre un peu les colères.

Vers quatre heures et demie, une rumeur emplit la rue et, lancé par une trombe, un homme à barbe blanche est jeté contre la maison. C'est Clément Thomas, l'homme de Juin 48, l'insulteur des bataillons populaires, qui a plus fait que Ducrot pour déshonorer la garde nationale. Reconnu, arrêté rue des Martyrs où il inspectait la barricade, il a monté la butte dans une huée de sang. Ironique hasard des révolutions qui laisse fuir le requin et livre aux vengeances la grenouille.

Son arrivée décide tout. Il n'y a qu'un cri : « A mort ! » Des officiers de la garde nationale veulent lutter, un capitaine garibaldien, un hercule, Herpin-Lacroix, se cramponne aux parois du couloir. On le meurtrit, on force l'entrée ; Clément Thomas est précipité vers le jardin, derrière la maison ; les balles le suivent, il tombe face à terre. Il n'est pas mort que les soldats du 88e ont brisé les croisées de la chambre du général Lecomte, l'entraînent vers le jardin où les balles le tuent. Aussitôt, les fureurs s'apaisent. Dix officiers encore sont là : personne ne les menace. Ils sont ramenés au Château-Rouge et, la nuit venue, Jaclard les met en liberté.

A la même heure, gare d'Orléans, la foule arrêtait un officier général en grand uniforme. Elle croyait tenir d'Aurelles ; c'était Chanzy. Le malentendu pouvait être

mortel. Des officiers fédérés, un adjoint du XIVe, Léo Meillet, s'interposent, le protègent, le mettent en sûreté dans la prison du secteur où il trouve le général Langourian, également arrêté. On ne pouvait sans danger relâcher les généraux, mais le député Turquet, qui accompagnait Chanzy, fut mis en liberté.

Peu à peu, les bataillons fédérés prenaient l'offensive. Brunel enveloppait la caserne du Prince-Eugène occupée par le 120e de ligne, tout prêt à fraterniser. Les portes se laissèrent forcer. Le commandant, entouré d'officiers, voulant prendre des airs, Brunel fit coffrer tout ce monde ; de là, il descendit par la rue du Temple vers l'Hôtel-de-Ville. Pindy s'y acheminait par la rue Vieille-du-Temple et Ranvier par les quais.

L'Imprimerie nationale est occupée à cinq heures. A six heures on bat en brèche les portes de la caserne Napoléon. Une décharge sort et renverse trois personnes; les lignards crient par les fenêtres : « Vive la République ! Ce sont les gendarmes qui ont tiré ! » puis ouvrent les portes et livrent leurs fusils (1).

A sept heures et demie, l'Hôtel-de-Ville est cerné. Les gendarmes qui l'occupent s'enfuient par le souterrain de la caserne Lobau. Vers huit heures et demie, Jules Ferry et Vabre, totalement abandonnés par leurs hommes, laissés sans ordres par le Gouvernement, partent à leur tour. Peu après, la colonne Brunel débouche sur la place et prend possession de la Maison commune déserte et noire. Brunel fait allumer le gaz et hisser le drapeau rouge au beffroi.

Les bataillons ne cessent plus d'affluer. Brunel commença des barricades rue de Rivoli, sur les quais, garnit les abords, distribua les postes et lança de fortes patrouilles. L'une d'elles, cernant la mairie du Louvre où les maires délibéraient, faillit prendre Jules Ferry qui sauta par la fenêtre.

Les maires et beaucoup d'adjoints s'étaient déjà réunis dans la journée à la mairie de la Bourse; très

(1) Vinoy, menteur comme un bulletin, dit dans *l'Armistice et la Commune :* « Le général rassembla ses hommes et, *l'épée à la main*, il se mit bravement à la tête de ses soldats. »

offusqués de cette attaque étourdie, attendant des renseignements et des idées. Vers quatre heures ils déléguèrent au Gouvernement. M. Thiers avait disparu; Picard les éconduisit; d'Aurelles se lava les mains de toute l'affaire, dit que les avocats l'avaient voulue. A la nuit il fallut trouver quelque chose. Les bataillons fédérés entouraient l'Hôtel-de-Ville, occupaient la place Vendôme où Varlin, Arnold et Bergeret avaient conduit les bataillons des Batignolles et de Montmartre. Vacherot, Vautrain et quelques réactionnaires furibonds parlaient de résister à outrance comme s'ils disposaient d'une armée. D'autres plus sensés cherchaient l'issue. Ils crurent tout terminer en faisant nommer préfet de police Edmond Adam qui s'était signalé contre les insurgés de Juin, et, pour général de la garde nationale, le colonel Langlois, jadis internationaliste, le 31 octobre au matin avec le mouvement, le soir contre, député pour une contusion reçue à Buzenval, bourgeois endurci sous des allures d'exalté. Vers sept heures Tirard, Méline, Tolain, Hérisson, Vacherot, Peyrat, Millière vinrent apporter ces solutions à Jules Favre. Il les fit attendre, eut un haut-le-corps en voyant Millière, les coupa dès la première phrase : « Est-il vrai qu'on ait fusillé les généraux ? » Aussitôt oui, il s'écria : « On ne traite pas avec des assassins! » Vacherot, Vautrin furent ravis de sa fermeté, le lui dirent. Une estafette arrive : l'Hôtel-de-Ville est évacué. Jules Favre congédia les maires qui allèrent à la mairie du Louvre où le secrétaire général de la Mairie centrale leur demanda de venir occuper l'Hôtel-de-Ville. Survint la patrouille de fédérés. Les maires n'eurent plus qu'à se replier sur la mairie de la Bourse qui devint leur quartier général.

Ce qui restait du Gouvernement, Dufaure, Jules Simon, Pothuau, Picard, Leflô, s'était réuni secrètement rue Abbatucci où Jules Favre leur apprit la démarche des maires. Ils déposèrent d'Aurelles, mandèrent Langlois dont la gesticulation les rassurait et le nommèrent général en chef de la garde nationale. Langlois accepta, vint à minuit apporter cette bonne nouvelle à la mairie de la Bourse, promit que le Gouvernement mettrait Dorian à la Mairie centrale, saisirait l'Assemblée

d'une loi municipale, et, flanqué des députés Lockroy et Cournet, le nouveau Lafayette partit pour l'Hôtel-de-Ville en disant : « Je marche au martyre ! »

La place vivait comme en plein jour. Par les croisées de l'Hôtel-de-Ville on voyait circuler la vie, mais rien qui ressemblât aux tumultes passés. Les sentinelles ne laissaient pénétrer que des officiers ou des membres du Comité Central. Ils étaient arrivés un à un depuis onze heures et se trouvaient réunis une vingtaine dans ce même salon où avait conférencié Trochu, très anxieux et très hésitants. Aucun d'eux n'avait rêvé ce pouvoir qui tombait si lourdement sur leurs épaules. Beaucoup ne voulaient pas siéger à l'Hôtel-de-Ville, répétaient sans cesse : « Nous n'avons pas mandat de Gouvernement » ; la discussion renaissait à chaque nouvel arrivant. Un jeune homme, Edouard Moreau, mit de l'ordre dans les idées. Il fut convenu qu'on ne pouvait abandonner le poste conquis, mais qu'on n'y resterait que pour faire les élections, deux ou trois jours au plus. Pour le moment il fallait parer aux attaques possibles. Lullier se trouvait là, dans un de ses moments graves, répondant de tout, invoquant aussi le vote du Vauxhall. On eut l'imprudence de le nommer commandant de la garde nationale, alors que Brunel qui avait tant fait était installé à l'Hôtel-de-Ville.

A deux heures du matin, Langlois s'annonce. Il avait envoyé sa proclamation à l'*Officiel*. « Qui êtes-vous disent les sentinelles ? — Général de la garde nationale, » répond le brave colonel. Le Comité Central veut bien le recevoir. « Qui vous a nommé ? — L'Assemblée ! mon nom, ajouta-t-il, est un gage de concorde. » Mais Edouard Moreau : « La Garde nationale entend nommer son chef elle-même ; votre investiture par une Assemblée qui vient d'attaquer Paris n'est nullement un gage de concorde. » Langlois jure qu'il n'a accepté que pour faire cesser un malentendu. « Entendu, dit le Comité, mais nous prétendons nommer nos chefs, faire des élections municipales, prendre des garanties contre les monarchistes. Si vous êtes avec nous, soumettez-vous à l'élection populaire. » Langlois, Lockroy soutiennent qu'il n'y a qu'un seul pouvoir légitime : l'Assemblée ; qu'elle n'accordera rien à un comité issu

d'une insurrection. Ce plaidoyer pour les ruraux lasse les patiences. « Reconnaissez-vous, oui ou non, le Comité Central ? — Non », dit Langlois. Il détala, courut après sa proclamation.

La nuit fut calme, d'un calme mortel pour la liberté. Par les portes du sud, Vinoy emmenait à Versailles régiments, artillerie, bagages. Les soldats se traînaient, insultaient les gendarmes. L'état-major, suivant ses traditions, avait perdu la tête, oubliait dans Paris trois régiments, six batteries, toutes les canonnières qu'il eût suffi d'abandonner au cours de l'eau. La moindre démonstration des fédérés eût arrêté cet exode. Loin de fermer les portes, le nouveau commandant de la garde nationale, Lullier, laissa — il s'en est vanté devant le conseil de guerre — toutes les issues à l'armée.

CHAPITRE IV

« Nos cœurs brisés font appel aux vôtres. »
Les maires et adjoints de Paris et les députés de la Seine à la Garde Nationale et à tous les citoyens.

Le Comité Central convoque les électeurs. — Les maires de Paris et les députés de la Seine se lèvent contre lui.

Paris ne connut sa victoire que le 19 au matin. Quel changement de décor même après les décors sans nombre de ces sept mois de drame. Le drapeau rouge est à l'Hôtel-de-Ville. Avec les brouillards du matin, l'armée, le Gouvernement, l'Administration se

sont évaporés. Des profondeurs du faubourg Saint-Antoine, de l'obscure rue Basfroi, le Comité Central est projeté en tête de Paris, au grand soleil du monde. Ainsi, le 4 Septembre, l'Empire s'était évanoui ; ainsi les députés de la Gauche avaient ramassé un pouvoir abandonné.

L'honneur, le salut du Comité fut de n'avoir qu'une pensée, rendre le pouvoir à Paris. S'il eût été sectaire, pondeur de décrets, le mouvement tournait au 31 Octobre. Il se composait heureusement de nouveaux venus sans passé ni prétentions politiques, fort peu soucieux des systèmes, préoccupés avant tout de sauver la République. A cette hauteur vertigineuse, ils n'eurent pour les soutenir qu'une idée, mais l'idée logique, parisienne par excellence, assurer à Paris sa municipalité.

C'était, sous l'Empire, le thème favori de la Gauche, par là que Jules Ferry, Picard avaient gagné la bourgeoisie parisienne très humiliée de sa minorité de quatre-vingts ans, scandalisée des tripotages d'Haussmann. Pour le peuple le Conseil municipal, c'était la Commune, la mère d'autrefois, l'aide aux opprimés, la garantie contre la misère.

A huit heures et demie le Comité Central est en séance. Edouard Moreau préside, un inconnu tout à fait, ce petit commissionnaire en marchandises qui fut si souvent la pensée et le verbe éloquent du Comité. « Je n'étais pas, dit-il, d'avis de siéger à l'Hôtel-de-Ville, mais, puisqu'on s'y trouve, il faut au plus tôt régulariser la situation, dire à Paris ce qu'on veut : faire les élections dans le plus bref délai, pourvoir aux services publics, préserver la ville d'une surprise. »

D'autres : « Il faut marcher sur Versailles, disperser l'Assemblée et appeler la France entière à se prononcer. » « Non pas, dit l'auteur de la proposition du Vauxhall, nous n'avons mandat que d'assurer les droits de Paris. Si la province pense comme nous qu'elle nous imite. »

Quelques-uns veulent liquider la Révolution avant de recourir aux électeurs. D'autres combattent cette formule si vague. Le Comité décide de procéder de suite aux élections et il charge Moreau de rédiger un appel. Pendant qu'on le signe, Duval arrive : « Citoyens,

on vient nous dire que la plupart des membres du Gouvernement sont encore à Paris; la résistance s'organise dans le I[er] et le II[e] arrondissements; les soldats partent pour Versailles. Il faut prendre des mesures rapides, s'emparer des ministres, disperser les bataillons hostiles, empêcher l'ennemi de sortir. »

En effet, Jules Favre et Picard venaient à peine de quitter Paris que Jules Simon, Jules Ferry, Dufaure, Leflô, Pothuau avaient fui pendant la nuit. Les ministères déménageaient ouvertement; de longues bandes de militaires s'écoulaient encore par les portes de la rive gauche. Le Comité continua de signer, négligea cette précaution classique, la fermeture des portes, se cantonna dans les élections. Il ne vit pas, bien peu voyaient la mort entre Paris et Versailles.

Le Comité, se distribuant la besogne, envoya des délégués s'emparer des ministères et des différents services. Plusieurs de ces délégués furent pris en dehors du Comité parmi les hommes d'action qu'on connaissait : Varlin et Jourde allèrent aux Finances; Eudes à la Guerre; Duval et Raoul Rigault à la Préfecture de police; Bergeret à la Place; Édouard Moreau eut la surveillance de l'*Officiel* et de l'Imprimerie, Assi le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville. Quelqu'un du Comité ayant parlé d'un supplément de solde, ses collègues protestèrent. « Quand on est sans contrôle et sans frein, dit Moreau, il est immoral de s'allouer un traitement quelconque. Nous avons jusqu'ici vécu avec nos trente sous; ils nous suffiront encore. » Une permanence fut constituée et le Comité s'ajourna à une heure.

Au dehors, bruissait un joyeux bourdonnement. Un soleil de printemps riait aux Parisiens. C'était, depuis huit mois, le premier jour d'espoir. Devant les barricades de l'Hôtel-de-Ville, à la butte Montmartre, sur tous les boulevards, fourmillaient les curieux. Qui donc parlait de guerre civile? L'*Officiel* seul. Il racontait les événements à sa manière : « Le Gouvernement avait épuisé toutes les voies de conciliation » et, faisant un appel désespéré à la garde nationale : « Un Comité prenant le nom de Comité Central a assassiné de sang-froid les généraux Clément Thomas et Lecomte. Quels sont les membres de ce Comité? Sont-ils communistes, bona-

partistes ou Prussiens? Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats? » Ces lamentations de fuyards ne remuèrent que quelques compagnies du centre. Cependant, grave symptôme, les jeunes bourgeois de l'Ecole polytechnique vinrent se rallier à la mairie du II°, et l'on vit se prononcer contre le Comité Central les étudiants des Ecoles, avant-garde jusque-là des révolutions.

Mais celle-ci est faite de prolétaires. Qui sont-ils? Que veulent-ils? A deux heures on entoure les affiches du Comité qui sortent de l'Imprimerie nationale : « Citoyens, le peuple de Paris, calme, impassible dans sa force, a attendu sans crainte comme sans provocation les fous éhontés qui voulaient toucher à la République... Que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles. Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses élections communales. » Et à la garde nationale : « Vous nous avez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits. A ce moment notre mandat est expiré et nous vous le rapportons... Préparez donc et faites de suite vos élections communales... En attendant, nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel-de-Ville. » Puis vingt noms (1) qui, sauf trois ou quatre. Assi, Varlin, Lullier, n'étaient connus que par les affiches de ces derniers jours. Depuis le matin du 10 août 1792, Paris n'avait pas vu un tel avènement d'obscurs.

Et cependant leurs affiches sont respectées, leurs bataillons circulent librement, occupent sans résistance tous les postes, à une heure les ministères des Finances et de l'Intérieur, à deux heures ceux de la Marine et

(1) Assi, Billioray, Babick, Ferrat, Édouard Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, F. Jourde, Rousseau, C. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Geresme, Fabre, Fougeret; les membres présents à la séance du matin et qui avaient signé. Le Comité décida plus tard que ses publications porteraient le nom de tous ses membres, présents ou non.

de la Guerre, les Télégraphes, l'*Officiel*, la Préfecture de police. C'est que la première note est juste. Que dire contre ce pouvoir qui, à peine né, parle de s'effacer?

Autour de lui les gerbes de baïonnettes s'épaississent. Vingt mille hommes campent sur la place de l'Hôtel de Ville, le pain au bout du fusil. Cinquante bouches à feu, canons et mitrailleuses, alignées le long de la façade servent de chevaux de frise à la maison commune. Les cours, les escaliers sont pleins de gardes qui prennent leur repas. La grande salle du Trône regorge d'officiers, de gardes, de civils. Dans la salle de gauche où est l'état-major, le bruit cesse. La pièce en retour sur la Seine est l'antichambre du Comité. Une cinquantaine d'hommes écrivent, sur une longue table. Ici la discipline, le silence. De temps en temps la porte gardée par deux sentinelles laisse passer un membre du Comité qui porte un ordre ou fait un appel.

La séance a recommencé. Babick demande que le Comité proteste contre les exécutions de Clément Thomas et de Lecomte auxquelles il est complètement étranger. « Il importe, dit-il, que le Comité dégage sa responsabilité. » On lui répond : « Prenez garde de désavouer le peuple ou craignez qu'il ne vous désavoue à son tour. » — Rousseau : « Le *Journal officiel* déclare que les exécutions se sont faites sous nos yeux. Nous devons arrêter ces calomnies. Le peuple et la bourgeoisie se sont donné la main dans cette Révolution. Il faut que cette union persiste. Vous avez besoin que tout le monde prenne part au scrutin. » — « Eh bien, abandonnez le peuple pour conserver la bourgeoisie ; le peuple se retirera et vous verrez si c'est avec des bourgeois qu'on fait les révolutions » (1).

Le Comité décide qu'une note insérée à l'*Officiel* rétablira la vérité. Moreau propose et lit un projet de manifeste qui est adopté.

---

(1) Les procès-verbaux du Comité Central n'ont jamais été rédigés mais un de ses membres les plus assidus a reconstitué les séances capitales. C'est dans ses notes, contrôlées par plusieurs de ses collègues, que nous prenons ces détails. Les comptes rendus de *Paris-Journal* qui ont alimenté les historiens réactionnaires,

Le Comité discute la date et le mode des élections quand on lui annonce une grande réunion de chefs de bataillons, maires et députés de la Seine à la mairie du IIIe. On assure au Comité qu'ils sont disposés à convoquer les électeurs.

« S'il en est ainsi, dit Moreau, il faut s'entendre avec eux pour régulariser la situation. » D'autres, se souvenant du siège, veulent tout simplement qu'un bataillon cerne la mairie, les arrête. Grêlier cherche une entente. — Babick : « Si nous voulons entraîner la France, il ne faut pas l'effaroucher. Demandez-vous quel effet produirait l'arrestation des députés et des maires et quel effet leur adhésion. » — Arnold : « Il importe de réunir un nombre imposant de suffrages. Tout Paris viendra aux urnes si les représentants et les maires s'associent à nous. » — « Dites plutôt, s'écrie un ardent, que vous n'êtes pas taillés pour votre rôle, que votre seul souci est de vous dégager. » — Bref, on délègue Arnold à la mairie. Le matin, M. Thiers avait passé aux maires l'administration provisoire de la ville de Paris et plusieurs députés de Paris s'étaient joints à eux. Langlois, furieux de son généralat manqué, aboyait aux « assassins » ; Schœlcher excommuniait l'Hôtel-de-Ville ; Henri Brisson déclarait que l'Assemblée saurait maintenir l'ordre. Le ciseleur Tolain haussait les épaules quand on lui parlait de ce comité d'ouvriers. Quelques-uns moins ulcérés craignaient l'intervention des Prussiens, et, à leur suite, l'Empire ; des socialistes dévoués, Millière, Malon, d'autres qui furent de la Commune, redoutaient un écrasement de prolétaires.

A la mairie du IIIe où s'étaient rendus beaucoup de chefs de bataillons abandonnés par leurs hommes, très hostiles par là au Comité Central, Arnold fut assez mal reçu ; les bouillants refusaient d'entendre parler du Comité. Enfin, on s'accorda pour envoyer des délégués à

---

sont incomplets, inexacts, rédigés sur des indiscrétions inintelligentes, souvent de fantaisie. Ils font présider toutes les séances par Assi et lui attribuent un rôle capital, parce qu'il avait paru, sous l'Empire, diriger la grève du Creusot. Or, le président changeait à chaque séance et Assi n'eut jamais d'influence sur le Comité non plus que sur la Commune qui le fit arrêter.

l'Hôtel-de-Ville, car la force était là, qu'on le voulût ou non.

Le Comité Central avait, dans l'intervalle, fixé les élections au mercredi 23 mars, décrété la levée de l'état de siège, l'abolition des conseils de guerre, l'amnistie pour tous les crimes et délits politiques. Il tint une troisième séance à huit heures du soir, pour recevoir les délégués de la réunion du IIIe. C'étaient les députés : Millière, Clémenceau, Tolain, Cournet, Lockroy; les maires : Bonvalet et Mottu; les adjoints : Malon, Murat, Jaclard, Léo Meillet.

Clémenceau parla le premier. Le jeune maire de Montmartre comprenait les sentiments complexes de ses collègues et il les résuma vivement. Le Comité Central est dans une position très fausse; l'insurrection s'est faite sur un motif illégitime; les canons appartenaient à l'Etat. Il rappelle ses nombreuses démarches auprès du comité de la rue des Rosiers, déplore que ses conseils n'aient pas été suivis, dit l'opinion ameutée par la fusillade des généraux. Poussant au fond, il affirme que le Comité Central ne tient nullement Paris, que des bataillons se groupent autour des maires et des députés; bientôt, dit-il, le Comité deviendra ridicule et ses décrets seront méprisés. Il admet la légitimité des revendications de la capitale, regrette que le Gouvernement ait soulevé les colères, mais il dénie à Paris le droit de s'insurger contre la France; Paris est tenu de reconnaître les droits de l'Assemblée. Le Comité n'a qu'un moyen de sortir de l'impasse : céder la place à la réunion des députés et des maires qui sont résolus à obtenir de l'Assemblée les satisfactions réclamées par Paris.

Des voix du Comité l'interrompirent souvent. Quoi! on osait parler d'insurrection! Qui avait déchaîné la guerre civile, attaqué? Qu'avait fait la garde nationale que de répondre à une agression nocturne et de reprendre les canons payés par elle? Qu'avait fait le Comité Central que de suivre le peuple, d'occuper un Hôtel-de-Ville abandonné?

Un membre du Comité : « Le Comité Central a reçu un mandat régulier, impératif. Ce mandat lui interdit de laisser le Gouvernement ou l'Assemblée toucher aux libertés, à la République. Or, l'Assemblée n'a pas cessé

un jour de mettre la République en question. Elle a placé à notre tête un général déshonoré, décapitalisé Paris, essayé de ruiner son commerce. Elle s'est moquée de nos douleurs; elle a nié le dévouement, le courage, l'abnégation que Paris a montré pendant le siège, hué nos délégués les plus chers : Garibaldi, Hugo. Le complot contre la République est évident. On a commencé l'attentat en bâillonnant la presse; on espérait le terminer par le désarmement de nos bataillons. Oui, nous étions dans le cas de légitime défense. Si nous avions courbé la tête sous ce nouvel affront, c'en était fait de la République. Vous venez nous parler de l'Assemblée, de la France. Le mandat de l'Assemblée est terminé. Quant à la France, nous ne prétendons pas lui dicter des lois — nous avons trop gémi sous les siennes — mais nous ne voulons plus subir ses plébiscites ruraux. Vous le voyez, il ne s'agit plus de savoir lequel de nos mandats est le plus régulier. Nous vous disons : la Révolution est faite; mais nous ne sommes pas des usurpateurs. Nous voulons appeler Paris à nommer sa représentation. Voulez-vous nous aider, faire procéder aux élections? nous acceptons votre concours avec empressement. »

Comme il parle de Commune autonome, de fédération des communes, Millière intervient. Il a des campagnes socialistes, ce persécuté de l'Empire et de la Défense, froid, compassé, exclusif, face triste, où s'allume parfois une lueur d'enthousiasme. « Prenez garde, dit-il, si vous déployez ce drapeau le Gouvernement jettera toute la France sur Paris et j'entrevois dans l'avenir quelques fatales journées de Juin. L'heure de la Révolution sociale n'a pas sonné. Il faut y renoncer ou périr en entraînant dans votre chute tous les prolétaires. Le progrès s'obtient par une marche plus lente. Descendez des hauteurs où vous vous placez. Victorieuse aujourd'hui votre insurrection peut être vaincue demain. Tirez-en le meilleur parti possible et n'hésitez pas à vous contenter de peu : une concession est une arme qui en donne une autre. Je vous adjure de laisser le champ libre à la réunion des députés et des maires : votre confiance sera bien placée. »

Boursier : « Puisqu'on vient pour la première fois de

parler de révolution sociale, je déclare que notre mandat ne va pas jusque là. (Du Comité : Si! Si! Non! Non!) On a parlé de fédération, de Paris ville libre. Notre mission est plus simple, elle se borne à procéder aux élections. Le peuple ensuite décidera de sa marche. Quant à céder la place aux députés et aux maires, c'est impossible. Ils sont impopulaires et n'ont aucune autorité dans l'Assemblée. Les élections auront lieu avec ou sans leur concours. Veulent-ils nous aider? nous leur tendons les bras. Sinon, nous passons outre, et, s'ils tentent de nous enrayer, nous saurons les réduire à l'impuissance. »

Les délégués regimbent. La discussion devient batailleuse. « Mais enfin, dit Clémenceau, quelles sont exactement vos prétentions? Bornez-vous notre mandat à demander à l'Assemblée un conseil municipal? »

Beaucoup du Comité : Non! Non! — « Nous voulons, dit Varlin, non seulement le Conseil municipal élu, mais des libertés municipales sérieuses, la suppression de la préfecture de police, le droit pour la garde nationale de nommer ses chefs et de se réorganiser, la proclamation de la République comme gouvernement légal, la remise pure et simple des loyers en souffrance, une loi équitable sur les échéances, le territoire parisien interdit à l'armée. »

Malon tente un dernier effort : « Je partage, vous n'en doutez pas, toutes vos aspirations, mais la situation est très périlleuse. Il est clair que l'Assemblée ne voudra rien entendre tant que le Comité Central sera maître de Paris. Tandis que si Paris se remet à ses représentants légaux, ils pourront obtenir et le conseil municipal élu et les élections de la garde nationale, et même le retrait de la loi sur les échéances. Par exemple, pour l'armée, il n'y a pas à espérer que nous obtenions satisfaction. »

« C'est cela! pour nous ménager un 31 Octobre! » La dispute traîna jusqu'à dix heures et demie, le Comité défendant son droit de faire les élections, les délégués leur prétention de le remplacer. Enfin, le Comité accepta d'envoyer quatre de ses membres à la mairie du IIe : Varlin, Moreau, Jourde et Arnold.

Ils trouvèrent réuni tout l'état-major du libéralisme

et du radicalisme, députés, maires et adjoints, Louis Blanc, Schœlcher, Carnot, Floquet, Tirard, Desmarest, Vautrain, Dubail, une soixantaine environ. La cause du peuple avait bien là quelques partisans sincères, mais profondément effrayés par l'inconnu. Le maire du IIe présida, Tirard, libéral hautain, un de ceux qui avaient immobilisé Paris dans les mains de Trochu. Il a, devant la commission rurale, tronqué, travesti cette séance où la bourgeoisie découvrit ses entrailles honteuses. Voici la sèche vérité.

Les délégués : « Le Comité Central ne demande pas mieux que de s'entendre avec les municipalités si elles veulent faire les élections. »

Schœlcher, Tirard, Peyrat, Louis Blanc, tous les radicaux et libéraux en chœur : « Les municipalités ne traiteront pas avec le Comité Central. Il n'y a qu'un pouvoir régulier : la réunion des maires investie de la délégation du Gouvernement. »

Les délégués : « Ne discutons pas là-dessus. Le Comité Central existe. Nous avons été nommés par la garde nationale. Nous tenons l'Hôtel-de-Ville, voulez-vous faire les élections? »

— « Mais quel est votre programme? »

Varlin l'expose. De toutes parts on l'attaque. Les quatre doivent tenir tête à vingt assaillants. Le grand argument des anciens insurgés de 1830, 48, 70 est que Paris ne peut se convoquer lui-même, qu'il doit attendre le bon vouloir de l'Assemblée.

Les délégués : « Le peuple a le droit de se convoquer. C'est un droit indéniable dont il a fait usage plusieurs fois dans notre histoire aux jours de grand péril. Nous sommes dans une de ces heures, car l'Assemblée de Versailles court à la monarchie. »

Les récriminations pleuvent : — « Vous êtes en face d'une force, disent les délégués. Prenez garde de déchaîner la guerre civile par votre résistance. » — « C'est vous qui voulez la guerre civile », répondent les libéraux. À minuit, Moreau et Arnold, écœurés, se retirent. Leurs collègues vont les suivre quand des adjoints les supplient de rester, d'épuiser tous les moyens de conciliation.

« Nous promettons, disent certains maires et députés,

de faire tous nos efforts pour obtenir du Gouvernement des élections municipales à bref délai. » — « Très bien, répondent les délégués, mais nous gardons nos positions, il nous faut des garanties. » Députés et maires s'acharnent, prétendent que Paris se remette à discrétion entre leurs mains. Jourde va se retirer, quelques adjoints le retiennent encore. Un instant on paraît s'entendre : — le Comité remettra les services administratifs aux maires qui occuperont une partie de l'Hôtel-de-Ville ; il continuera d'y siéger, conservera la direction exclusive de la garde nationale et veillera à la sûreté de la ville. — Il ne reste qu'à affirmer l'accord par une affiche commune, la discussion se ranime plus violente quand il s'agit de la formule. Les délégués veulent : « Les députés, maires et adjoints, d'accord avec le Comité Central. » Ces messieurs, au contraire, prétendent rester masqués. Tirard, Schœlcher déclament contre les délégués. Il y eut l'intermède comique. Subitement, tel un coucou qui jaillit de l'horloge, Louis Blanc, jusqu'alors concentré, se dressa sur ses petits talons, battit des bras, retrouva ses airs du 16 Mars 48 et glapit des malédictions : « Vous êtes des insurgés contre l'Assemblée la plus librement élue — c'était le mot de Thiers. Nous, mandataires réguliers, nous ne pouvons avouer une transaction avec des insurgés ! Nous voulons bien prévenir la guerre civile, mais non paraître vos auxiliaires aux yeux de la France. » Jourde répondit à l'homoncule que cette transaction, pour être acceptée du peuple de Paris, devait être consentie ouvertement, et, désespérant d'en rien tirer, il quitta la réunion.

Dans cette élite de la bourgeoisie libérale, anciens proscrits, avocats, annalistes révolutionnaires, aucune voix indignée n'éclata : « Cessons ces cruelles disputes. Vous, Comité Central qui parlez à Paris, nous que la France républicaine écoute, nous allons établir, délimiter le champ précis de nos revendications. Vous apportez la force, l'aire ; nous vous donnerons l'expérience des réalités inexorables. Nous présenterons à l'Assemblée cette charte pratique, également respectueuse des droits de la nation, des droits de la cité. Et quand la France verra Paris debout, bien équilibré de pensée et

de force, réunissant les vigoureux nouveaux aux vieux noms qu'elle recherche, le sûr bouclier contre les royalistes et les cléricaux, sa voix saura trouver Versailles et son souffle le faire plier. »

Mais qu'attendre de ces castrats qui n'avaient pu réunir assez de courage pour disputer Paris à Trochu. Varlin, resté seul, reçut l'effort de toute la troupe. Epuisé, exténué — cette lutte dura cinq heures — il finit par céder sous toutes réserves. Au grand air, il retrouva son intelligente sérénité, et, rentré à l'Hôtel-de-Ville, il dit à ses collègues qu'il voyait maintenant le piège et leur conseillait de repousser la prétention des maires et des députés.

CHAPITRE V

« Je croyais que les insurgés de Paris ne pourraient pas conduire leur barque. »

Jules Favre. Enquête sur le 18 Mars.

Le Comité Central s'annonce, réorganise les services publics et tient Paris.

Il n'y avait donc pas de convention. Des quatre délégués, un seul avait fléchi un instant sous la fatigue. Aussi, le 20 au matin, quand le maire Bonvalet et deux adjoints vinrent prendre possession de l'Hôtel-de-Ville, les membres du Comité s'écrièrent unanimement : « Nous n'avons pas traité. » Bonvalet : « Les députés

vont demander aujourd'hui les franchises municipales ; les maires les appuient. Leurs négociations ne peuvent aboutir si l'administration de Paris n'est pas remise aux maires. Sous peine d'annuler des efforts qui vous sauvent, vous devez faire honneur à l'engagement de vos délégués. »

Le Comité : « Nos délégués n'ont pas reçu mandat de nous engager. Nous ne demandons pas qu'on nous sauve. »

Un qui entre : « J'arrive de la Corderie. Le Comité des Vingt arrondissements, l'Internationale, adjurent le Comité Central de rester à son poste jusqu'aux élections. »

Un autre : « Si le Comité cède la place, la Révolution sera désarmée. Nous resterons, mais je proteste contre l'intervention de la Corderie. Nous n'avons d'ordre à recevoir que de la garde nationale. Si l'Internationale est aujourd'hui avec nous, il n'en a pas été toujours ainsi. »

Les discours vont recommencer, Bonvalet déclare qu'il est venu prendre possession de l'Hôtel-de-Ville, non discuter, et il se retire.

Cette raideur confirma les défiances. Derrière les maires, le Comité vit la réaction impitoyable. Ces gens-là veulent nous livrer, pensèrent ceux-là même qui auraient transigé la veille. Dans tous les cas, demander au Comité de rendre l'Hôtel-de-Ville, c'était lui demander la vie. Enfin il s'était fermé toute issue.

L'Officiel, pour la première fois aux mains du peuple, les affiches avaient parlé : « Les élections du Conseil municipal auront lieu mercredi prochain, 22 mars », annonçait le Comité Central. Et, dans le manifeste : « Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de : Fraternité, il pardonne à ses détracteurs, mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance..... Il n'a pas été occulte : ses membres ont mis leurs noms à toutes ses affiches... Il n'a pas été inconnu, car il était la libre expression des suffrages de deux cent quinze bataillons... Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale n'a pas commis d'excès... Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué... Le Gouvernement a ca-

lomnié Paris et ameuté contre lui la province... voulu nous imposer un général... tenté de nous désarmer... dit à Paris : Tu viens de te montrer héroïque; nous avons peur de toi, donc nous t'arrachons ta couronne de capitale... Qu'a fait le Comité Central pour répondre à ces attaques? Il a fondé la Fédération, prêché la modération, la générosité... Un des plus grands sujets de colère contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale... La notoriété s'obtient à bon marché : quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit : un passé tout récent l'a prouvé... Dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimé pour écouter nos avis qui ont souvent froissé son impatience : Voici le mandat que tu nous as confié : là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit; fais ta volonté. Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute les marches de ton Hôtel-de-Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main. »

A côté de cette adresse d'une vibration si neuve, les représentants et les maires affichèrent quelques lignes sèches et pâles où ils s'engageaient à demander, à l'Assemblée, l'élection de tous les chefs de la garde nationale et l'établissement d'un conseil municipal.

A Versailles, ils trouvèrent une ville d'affolés. Les fonctionnaires arrivés de Paris, terrorisés, répandaient la terreur. On annonçait cinq ou six insurrections en province. La coalition était consternée. Paris vainqueur, le Gouvernement en fuite, ce n'était guère ce qu'on s'était promis. Et ces conspirateurs projetés par la mine qu'ils avaient bourrée et allumée, criaient à la conspiration, parlaient de se réfugier à Bourges. Picard avait bien télégraphié à la province : « L'armée au nombre de quarante mille hommes s'est concentrée à Versailles, » on ne voyait pour toute armée que des hordes — c'est le mot de Jules Simon — ne saluant plus les officiers, les regardant d'un air menaçant; des soldats déclaraient en pleine rue qu'ils ne se battraient pas contre

leurs frères de Paris (1). Très difficilement, Vinoy était parvenu à placer quelques postes sur les routes de Châtillon et de Sèvres.

Leur séance s'ouvrit dans la salle du théâtre, car cette Assemblée faite de trucs opéra toujours sur les planches. Le président Grévy, très estimé des réactionnaires — il avait le 4 septembre au soir essayé de reconstituer le Corps législatif contre l'Hôtel-de-Ville et, pendant toute la guerre, combattu la Délégation — commença par flétrir cette criminelle insurrection «qu'aucun prétexte ne saurait atténuer. » Les députés de Paris, au lieu d'un manifeste collectif, déposèrent une série de propositions fragmentées, sans lien, sans vues d'ensemble, sans préambule qui les expliquât, un projet de loi convoquant à bref délai les électeurs de Paris, un autre qui accordait à la garde nationale l'élection de ses chefs. Seul Millière se préoccupa des échéances et proposa de les ajourner à six mois.

Sauf les exclamations, les injures à demi-mâchées, il n'y avait pas eu de réquisitoire formel contre Paris. A la séance du soir, Trochu sortit. O scène de Shakspeare! on entendit l'homme noir qui lentement avait glissé la grande ville dans les mains de Guillaume, rejeter sa trahison sur les révolutionnaires, les accuser d'avoir failli dix fois amener les Prussiens dans Paris. L'Assemblée reconnaissante le couvrit de bravos. Un ex-procureur impérial, Turquet, arrêté une heure la veille, raconta l'arrestation des généraux Chanzy et Langourian. « J'espère, dit l'hypocrite, qu'ils ne seront pas assassinés! (2) »

Dans cette heure critique les conservateurs, abandonnant pour un moment leur rêve, allèrent au plus pressé, se sauver de la Révolution; entourant M. Thiers, ils refirent la coalition de 1848-49 si bien définie par Berryer : « Nous sommes des hommes mo-

---

(1) Jules Favre. Enquête parlementaire.

(2) Les deux généraux témoignèrent dans l'enquête parlementaire des égards extrêmes qu'on eut pour eux. Sur la promesse écrite que fit Chanzy de ne pas servir contre Paris, le Comité Central leur rendit la liberté.

narchiques qui attendons notre heure, mais ce qui importe, c'est que nous nous unissions d'abord pour constituer une armée vigoureuse qui résiste au socialisme. » Aussi, à peine sortis de l'échaudée, M. Thiers et ses ministres en vinrent à la jactance. Est-ce que d'ailleurs la province n'allait pas se lever comme en Juin 49? Est-ce que ces prolétaires sans éducation politique, sans administration, sans argent, pourraient « conduire leur barque? »

En 1831, les prolétaires, maîtres de Lyon pendant dix jours, n'avaient pas su s'administrer. Combien plus grande la difficulté pour Paris. Tous les pouvoirs nouveaux ont reçu l'énorme machine administrative intacte, prête à fonctionner au profit du vainqueur. Le Comité Central ne trouvait que des rouages disloqués. Au signal de Versailles, la plupart des employés avaient abandonné leurs postes. Octroi, voirie, éclairage, halles et marchés, assistance publique, télégraphes, tous les appareils digestifs et respiratoires de cette ville de seize cent mille êtres, il fallait tout réorganiser. Certains maires avaient enlevé les cachets, les registres et les caisses de leurs mairies. L'intendance militaire abandonnait, sans un sou, six mille malades dans les hôpitaux et les ambulances. Il n'était pas jusqu'au service des cimetières que M. Thiers n'eût essayé de détraquer.

Pauvre homme, qui ne sut jamais un mot de Paris, de son cœur inépuisable, de son merveilleux ressort. On vint de partout au Comité Central. Les comités d'arrondissement fournirent le personnel aux mairies; la petite bourgeoisie prêta son expérience. Les principaux services furent rajustés, en un clin d'œil, par des hommes de bon sens et d'application. Il fut démontré que cela valait la routine. Les employés, restés à leur poste pour faire passer les fonds à Versailles, furent très vite découverts.

Le Comité Central vainquit une difficulté bien autrement redoutable. Trois cent mille personnes sans travail, sans ressources d'aucune sorte, attendaient les trente sous quotidiens dont on vivait depuis sept mois. Le 19, les délégués Varlin et Jourde s'étaient rendus au ministère des Finances. Les coffres contenaient

d'après la situation qui leur fut remise, quatre millions six cent mille francs, mais les clefs étaient à Versailles. En présence des pourparlers engagés avec les maires, les délégués ne voulurent pas forcer les serrures et ils demandèrent à Rothschild l'ouverture d'un crédit à la Banque ; il leur fit dire qu'on avancerait cinq cent mille francs. Le Comité Central, abordant la question plus carrément, envoya trois délégués à la Banque. On leur répondit qu'il y avait un million à la disposition de Varlin et de Jourde. A six heures du soir, les deux délégués furent reçus par le gouverneur. « J'attendais votre visite, dit M. Rouland. La Banque, au lendemain de tous les changements de pouvoir, a dû venir en aide au nouveau. Je n'ai pas à juger les événements. La Banque de France ne fait pas de politique. Vous êtes un gouvernement de fait. La Banque vous donne pour aujourd'hui un million. Veuillez seulement mentionner dans votre reçu que cette somme a été réquisitionnée pour le compte de la Ville. » Les délégués emportèrent un million en billets de banque. Restait à les monnayer et les employés du ministère des Finances avaient disparu ; grâce à quelques dévoués on parvint à répartir assez rapidement la somme entre les officiers-payeurs. A dix heures, Varlin et Jourde annonçaient au Comité Central que la solde se distribuait dans tous les arrondissements. (1)

La Banque fut sage, le Comité tenait solidement Paris. Les maires et les députés n'avaient pu réunir que trois ou quatre cents hommes. Le Comité était assez sûr de sa force pour faire démolir les barricades. Tout venait à lui ; la garnison de Vincennes s'offrait spontanément avec la place. Sa victoire même devenait périlleuse en l'obligeant d'éparpiller ses troupes, pour prendre possession des forts du sud abandonnés.

---

(1) La Gauche vit là une manœuvre bonapartiste, écrivit, dit à la tribune : « Le directeur bonapartiste de la Banque de France a sauvé le Comité Central ; sans le million du lundi le Comité capitulait. » Deux faits répondent. Le 19, le Comité pouvait prendre aux Finances quatre millions six cent mille francs et la caisse municipale contenait douze cent mille francs ; le 21, l'octroi en avait donné cinq cent mille.

Lullier, chargé de cette mission, fit, le 19 et le 20, occuper les forts d'Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves, Issy. Le dernier où il envoya la garde nationale fut la clef de Paris et alors de Versailles, le Mont-Valérien.

Pendant trente-six heures, l'imprenable forteresse était restée vide. Le 18 au soir, après l'ordre d'évacuation envoyé par M. Thiers, elle n'avait que vingt fusils et les chasseurs de Vincennes internés pour avoir manifesté à la Bastille. Le soir même, ils brisaient les serrures des poternes et rentraient à Paris.

Députés et généraux suppliaient M. Thiers de faire réoccuper le Mont-Valérien. Il refusait opiniâtrement, soutenant que ce fort n'a aucune valeur stratégique. Toute la journée du 19, on y échoua. Enfin, Vinoy, harcelé par les députés, parvint à lui arracher un ordre, le 20, à une heure du matin. Une colonne fut expédiée et le 21, à midi, un millier de soldats occupaient la forteresse commandée par le général Noël qui avait sans doute promis de changer sa méthode de tir (1). Le soir seulement à huit heures, des bataillons des Ternes se présentèrent. Le gouverneur parlementa, dit qu'il n'avait aucun ordre d'attaque, éconduisit les officiers. Lullier, rendant compte de sa mission au Comité Central, nomma les bataillons qui devaient selon lui tenir le Mont-Valérien.

---

(1) Appendice I.

CHAPITRE VI

« L'idée de voir un massacre me remplissait de douleur. »
Jules Favre. Enquête sur le 4 Septembre.

Les maires, les députés, les journalistes, l'Assemblée se ruent contre Paris. — La réaction marche sur la place Vendôme et se fait châtier.

Le 21, la situation se dessina très nette.

A Paris, — le Comité Central. Avec lui tous les ouvriers, tous les hommes généreux et clairvoyants de la petite bourgeoisie. Il dit : « Je n'ai qu'un but : les élections. J'accepte tous les concours, mais je ne quitterai pas l'Hôtel-de-Ville avant qu'elles ne soient faites. »

A Versailles, — l'Assemblée. Tous les monarchistes, toute la haute bourgeoisie, tous les esclavagistes. Ils crient : « Paris n'est qu'un rebelle, le Comité Central un ramassis de brigands. »

Entre Paris et Versailles, — quelques députés, maires, adjoints. Ils groupent les bourgeois, les libéraux, la bande d'effarés qui fait toutes les Révolutions et laisse faire tous les Empires. Dédaignés de l'Assemblée, suspects au peuple, ils font au Comité Central : « Usurpateurs ! » à l'Assemblée : « Vous allez tout briser ! »

La journée du 21 est mémorable. Elle entendit toutes ces voix.

Le Comité Central : « Paris n'a nullement l'intention de se séparer de la France ; loin de là. Il a souffert pour elle l'Empire, le gouvernement de la Défense nationale, toutes ses trahisons et toutes ses lâchetés. Ce n'est pas à coup sûr pour l'abandonner aujourd'hui, mais seulement pour lui dire en qualité de sœur aînée :

soutiens-toi toi-même comme je me suis soutenue, oppose-toi à l'oppression comme je m'y suis opposée. »

Et l'*Officiel*, dans le premier de ces beaux articles où Moreau, Rogeard, Longuet commentèrent la révolution nouvelle : « Les prolétaires de la capitale, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en mains la direction des affaires publiques... A peine arrivés au pouvoir, ils ont eu hâte de convoquer dans ses comices le peuple de Paris... Il n'est pas d'exemple dans l'histoire d'un gouvernement provisoire qui se soit plus empressé de déposer son mandat... En présence de cette conduite si désintéressée, on se demande comment il peut se trouver une presse assez injuste pour déverser la calomnie, l'injure et l'outrage sur ces citoyens. Les travailleurs, ceux qui produisent tout et ne jouissent de rien... devront-ils donc sans cesse être en butte à l'outrage ? Ne leur sera-t-il jamais permis de travailler à leur émancipation sans soulever contre eux un concert de malédictions?... La bourgeoisie, leur aînée, qui a accompli son émancipation il y a plus de trois quarts de siècle ne comprend-elle pas aujourd'hui que le tour de l'émancipation du prolétariat est arrivé... Pourquoi donc persiste-t-elle à refuser au prolétariat sa part légitime ? »

C'était la première note socialiste de cette révolution, profondément juste, touchante et politique. Le mouvement purement de défense républicaine au début prenait de suite couleur sociale par cela seul que des travailleurs le conduisaient.

Le même jour, le Comité suspendait la vente des objets engagés au Mont-de-Piété, prorogeait d'un mois les échéances, interdisait aux propriétaires de congédier leurs locataires jusqu'à nouvel ordre. En trois lignes, il faisait justice, battait Versailles, gagnait Paris.

En face de ce peuple qui marche et se définit, les représentants et les maires : Pas d'élection, tout va au mieux. « Nous voulions, disent-ils, en affiche, le maintien de la garde nationale, nous l'aurons. Nous voulions que Paris retrouvât sa liberté municipale, nous

l'aurons. Vos vœux ont été portés à l'Assemblée, *l'Assemblée y a satisfait* par un vote unanime qui garantit les élections municipales... En attendant ces élections seules légales, nous déclarons rester étrangers aux élections annoncées pour demain et nous protestons contre leur illégalité. »

Adresse trois fois menteuse. L'Assemblée n'avait pas dit un mot de la garde nationale ; elle n'avait promis aucune liberté municipale; plusieurs des signatures étaient supposées.

La presse bourgeoise suivit. Depuis le 19, les feuilles figaristes, les gazettes libérales par où Trochu avait coulé Paris vers la capitulation, les plumitifs de tous les régimes coalisés comme en Juin 48 contre les travailleurs, ne dévomissaient pas contre la garde nationale. Sur l'exécution des généraux ils avaient bâti la légende sauvage d'une foule dépouillant les cadavres et les piétinant. Ils disaient les caisses publiques et les propriétés privées au pillage, l'or prussien ruisselant dans les faubourgs, les membres du Comité Central anéantissant leurs casiers judiciaires. Certains journaux républicains s'indignaient aussi de la mort des généraux, oubliant que le 14 Juillet le gouverneur de la Bastille et le prévôt des marchands avaient été tués par des bourgeois dans des conditions identiques. Eux aussi découvraient de l'or dans le mouvement, mais de l'or bonapartiste, et les meilleurs, convaincus que la République appartenait à leurs patrons, disaient : « Ces petites gens nous déshonorent ! » Le Comité Central laissait dire et même protégeait ses insulteurs. Une foule indignée ayant, le 19, envahi les boutiques du *Gaulois* et du *Figaro*, le Comité déclara dans l'*Officiel* qu'il ferait respecter la liberté de la presse « espérant que les journaux se feraient un devoir de respecter la République, la vérité, la justice. » Forts de cette tolérance, exaltés par la résistance des maires et des députés, les réactionnaires s'entendirent pour la révolte et, le 21, par une déclaration collective rédigée chez un ami du prince Napoléon, ils invitèrent les électeurs à considérer comme non avenue la convocation *illégale* de l'Hôtel-de-Ville.

L'illégalité! C'est ainsi que posaient la question, les légitimistes implantés deux fois par les baïonnettes, les Orléanistes sortis des pavés, les brigands de Décembre, les proscrits ramenés par l'insurrection. Eh quoi! lorsque les grands qui font toutes les lois procèdent toujours illégalement, comment doit procéder le travailleur contre qui toutes les lois sont faites?

Ces deux attaques des maires, députés et des journaux remontèrent les fiers-à-bras de la réaction. Depuis deux jours, la tourbe de ces francs-fileurs qui avaient, pendant le siège, empesté les cafés de Bruxelles et les trottoirs de Hay-Market, gesticulaient sur les boulevards élégants, demandant l'ordre et le travail. Le 21, vers une heure, place de la Bourse, une centaine de ces travailleurs firent le tour de l'arche sainte, drapeau en tête et, débouchant sur le boulevard aux cris de : Vive l'Assemblée! vinrent, place Vendôme, crier devant l'état-major : A bas le Comité! Le commandant de la place, Bergeret, essaya de leur dire : « Envoyez-nous des délégués. » — « Non, non! Pas de délégués! Vous les assassineriez! » Les fédérés, perdant patience, firent évacuer la place. Les boursiers se donnèrent rendez-vous, pour le lendemain, devant le nouvel Opéra.

L'Assemblée versaillaise, à la même heure faisait sa manifestation. Son *Officiel* affirmait « qu'on avait trouvé la preuve certaine de l'affiliation des factieux avec les plus détestables agents de l'Empire et les intrigues ennemies » Picard lut une adresse au peuple et à l'armée, pleine de faussetés et d'injures contre Paris, Millière se permet de dire qu'elle contient des mots malheureux; il est hué. Langlois et ses amis l'accepteraient bien si l'on voulait seulement signer : Vive la République! l'immense majorité refuse. Clémenceau, Brisson, Louis Blanc lui-même adjurent l'Assemblée d'examiner immédiatement leur projet de loi municipale, d'opposer un vote aux élections que le Comité annonce pour le lendemain. « Laissez-nous le temps d'étudier la question, répond aigrement M. Thiers, Paris ne peut être gouverné comme une ville de trois mille âmes. » — « Du temps! s'écrie M. Clémenceau, c'est ce qui nous manque à tous! » — « Alors, continue M. Thiers,

à quoi serviraient des concessions? Quelle autorité d'ailleurs avaient-ils à Paris? Qui les écoutait à l'Hôtel-de-Ville? Est-ce qu'ils croyaient que l'adoption d'un projet de loi désarmerait le parti du brigandage, le parti des assassins? » Puis, très habilement, pour la province, il chargea Jules Favre de l'exécution solennelle. Pendant une heure et demie, l'amer élève de Guadet, tordant autour de Paris ses périodes savantes, l'englua de sa bave. Sans doute, il se revit au 31 Octobre, torturant souvenir pour cette âme orgueilleuse, d'inextinguibles rancunes. Il débuta par lire la déclaration de la presse « courageusement tracée, sous le couteau des assassins. » Il montra Paris aux mains d'une « poignée de scélérats, mettant au-dessus des droits de l'Assemblée je ne sais quel idéal sanglant et rapace. » Gueusant à la fois, monarchistes, catholiques, républicains : « Ce qu'on veut, ce qu'on a réalisé, c'est un essai de cette doctrine funeste qui, en philosophie, peut s'appeler l'individualisme et le matérialisme et qui, en politique, s'appelle la République placée au-dessus du suffrage universel. » A cette idiote logomachie, l'Assemblée grogna de joie. « Ces nouveaux docteurs, reprit-il, affichent la prétention de séparer Paris de la France. Mais, que l'émeute le sache bien. Si nous avons quitté Paris, c'est avec l'esprit de retour pour la combattre résolument. » (Bravo! bravo!) Attisant les paniques de ces ruraux qui croyaient voir déboucher à chaque instant les bataillons fédérés : « Si quelques-uns d'entre vous tombaient entre les mains de ces hommes qui n'ont usurpé le pouvoir que pour la violence, l'assassinat et le vol, le sort des malheureuses victimes de leur férocité serait le vôtre. » Enfin, tronquant, exploitant avec habileté une note très maladroite de l'*Officiel* sur l'exécution des généraux : « Plus de temporisation! J'ai combattu trois jours l'exigence du vainqueur qui voulait désarmer la garde nationale. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes! » Chaque injure nouvelle, chaque banderille lancée dans la chair de Paris tirait à l'Assemblée des hurlements d'hallali. L'amiral Saisset bondissait, à certaines phrases. Sous l'aiguillon des applaudissements, Jules Favre s'élevait plus haut dans l'invective. De-

puis la Gironde, depuis Isnard, Paris n'avait pas reçu pareille imprécation. Langlois, lui-même, n'y pouvant tenir, s'écria : « Oh! c'est affreux, c'est atroce de dire cela! » Quand Jules Favre termina, implacable, impassible, avec un peu d'écume seulement au coin des lèvres : « La France ne tombera pas sous le niveau sanglant des misérables qui oppriment la capitale, » l'Assemblée délirante se leva tout entière : « Faisons appel à la province! » Et Saisset : « Oui, appelons la province et marchons sur Paris! » Vainement, un des députés-maires supplia l'Assemblée de ne pas les laisser rentrer à Paris, les mains vides. Cette haute bourgeoisie qui venait de livrer au Prussien la pudeur, la fortune et la terre françaises, tremblait de fureur à la seule pensée de céder quelque chose à Paris.

Le lendemain de cette horrible séance, les représentants radicaux ne purent publier qu'une affiche larmoyante invitant Paris à patienter. Les élections annoncées pour ce jour-là par le Comité Central devenaient impossibles. Il les ajourna au lendemain 23 mai, mais il prévint les journaux que les provocations à la révolte seraient sévèrement réprimées.

Les matadors réactionnaires chauffés à blanc par le discours de Jules Favre, rirent de l'avertissement. A midi, ils grouillent sur la place de l'Opéra. A une heure, un millier de beaux, boursiers, journalistes, anciens familiers de l'Empire, descendent la rue de la Paix, au cri de : Vive l'ordre! Leur plan est de forcer la place Vendôme sous l'apparence d'une manifestation pacifique et d'en chasser les fédérés. De là, maîtres de la mairie du Louvre, de la moitié du IIe arrondissement, de Passy, ils coupent en deux Paris et intimident l'Hôtel-de-Ville. L'amiral Saisset les suit.

Devant la rue Neuve-Saint-Augustin, ces pacifiques manifestants désarment et maltraitent deux gardes nationaux détachés en sentinelles. Les fédérés de la place Vendôme saisissent leurs fusils et accourent en ligne à la hauteur de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Ils ne sont que deux cents, toute la garnison de la place. Malgré l'avertissement de la veille, Bergeret n'a pris aucune précaution, les deux canons braqués sur la rue de la Paix n'ont pas de gargousses.

Les réactionnaires heurtent la première ligne, crient dans la figure des gardes : « A bas le Comité ! A bas les assassins ! » agitent un drapeau, des mouchoirs et quelques-uns avancent la main sur les fusils des fédérés. Bergeret, Maljournal, du Comité, accourus au premier rang, somment les émeutiers de se retirer. Des clameurs furieuses étouffent leur voix : « Lâches ! brigands ! » et les cannes se lèvent. Bergeret fait signe aux tambours. Dix fois les sommations recommencent. Pendant cinq minutes, on n'entend que les roulements et, dans l'intervalle, des huées. Les seconds rangs de la manifestation poussent les premiers, essaient d'enfoncer les fédérés et, désespérant de les étourdir, tirent leurs revolvers (1). Deux gardes sont tués, sept blessés.

Les fusils des fédérés s'abattent d'eux mêmes. Une décharge, des cris, le silence. La rue de la Paix se vide en cinq secondes. Une dizaine de corps, des revolvers, des cannes à épée, des chapeaux tachent la chaussée déserte, aveuglante de soleil. Que les fédérés eussent visé, tiré seulement à hauteur d'homme, il y aurait eu deux cents victimes, dans cette masse compacte tout coup devait porter. L'émeute avait tué l'un des siens, le vicomte de Molinet, tombé au premier rang, le nez vers la place, une balle dans l'occiput ; on trouva sur le corps un poignard fixé à la ceinture par une chaînette. Une balle spirituelle atteignit à l'anus le rédacteur en chef du *Paris-Journal*, le bonapartiste de Pène, un des plus sales insulteurs du mouvement.

Les fuyards crient : « A l'assassin ! » Les boutiques ferment sur les boulevards ; place de la Bourse, il y a des groupes furibonds. A quatre heures, des compagnies de l'ordre apparaissent, résolues, le fusil sur l'épaule, et occupent tout le quartier de la Bourse.

A Versailles, l'Assemblée venait de rejeter le projet Louis Blanc, et Picard en lisait un autre déniant toute

---

(1) L'agression fut tellement évidente que aucun des vingt-six conseils de guerre qui fouillèrent dans les moindres recoins de la révolution du 18 Mars n'osa évoquer l'affaire de la place Vendôme.

justice à Paris, quand la nouvelle arriva. L'Assemblée leva précipitamment la séance; les ministres étaient consternés.

Leurs sifflements de la veille n'étaient que pour effrayer Paris, galvaniser les hommes d'ordre, provoquer un coup de main. L'incident s'était produit; le Comité Central triomphait. Pour la première fois, M. Thiers se prit à croire que ces révoltés qui savaient réprimer une émeute, pourraient bien être un gouvernement.

Les nouvelles du soir lui furent plus douces. Les hommes de l'ordre accouraient place de la Bourse. Un grand nombre d'officiers, retour d'Allemagne, venaient s'offrir à les commander. Les compagnies réactionnaires s'établissaient solidement à la mairie du IXe, réoccupaient celle du VIe, délogeaient les fédérés de la gare Saint-Lazare, gardaient tous les abords des quartiers occupés, arrêtaient à force les passants. Il y avait une ville dans la ville. Les maires se constituaient en permanence à la mairie du IIe. Leur résistance avait une armée.

CHAPITRE VII

Le Comité Central triomphe de tous les obstacles et contraint les maires à capituler.

Le Comité Central fut à la hauteur. Ses proclamations, les articles socialistes de l'*Officiel*, l'acharnement des maires et des députés lui avaient rallié ceux des groupes révolutionnaires à l'écart jusque-là. Il s'était aussi adjoint quelques hommes comme Ranvier, Eudes,

plus connus de la masse. Par son ordre, la place Vendôme s'arma de barricades; les bataillons de l'Hôtel-de-Ville doublèrent; de fortes patrouilles remontèrent les boulevards Montmartre et des Italiens contenant les postes réactionnaires des rues Vivienne et Drouot. Grâce à ces précautions la nuit fut tranquille.

Les élections devenaient encore impossibles pour le lendemain 23, le jour indiqué. Le Comité arrêta qu'elles auraient lieu le dimanche 26, et l'annonça ainsi à Paris: « La réaction soulevée par vos maires et vos députés nous déclare la guerre. Nous devons accepter la lutte et briser la résistance... Citoyens, Paris ne veut pas régner, mais il veut être libre; il n'ambitionne pas d'autre dictature que celle de l'exemple; il ne prétend ni imposer ni abdiquer sa volonté; il ne se soucie pas plus de lancer des décrets que de subir des plébiscites; il démontre le mouvement en marchant lui-même, et il prépare la liberté des autres en fondant la sienne. Il ne pousse personne violemment dans les voies de la République; il se contente d'y entrer le premier.» Suivent les signatures (1).

En même temps le Comité déclarait qu'il déférerait devant lui les insulteurs du peuple; il envoyait un bataillon de Belleville reprendre la mairie du VIe; ses délégués remplacaient d'autorité les maires et adjoints des IIIe, X^e, XIIe et XVIII arrondissements; il faisait tenir la voie du chemin de fer aux Batignolles, annulant ainsi l'occupation de la gare Saint-Lazare; il agissait énergiquement avec la Banque.

---

(1) Voici les noms de ceux qui signèrent les adresses, convocations, avis du Comité Central. Nous reconstituons autant que possible l'orthographe véritable très souvent altérée, même dans l'*Officiel*, de la Commune, au point de produire des noms fictifs. Malgré la décision du Comité les noms de tous ses membres ne figurent pas toujours dans toutes les publications officielles.

Audoynaud, A. Arnaud, G. Arnold, Andignoux, Assi, Avoine fils, Babick, Barroud, Bergeret. Billioray, Bouit, Boursier, Blanchet, Castioni, Chouteau, C. Dupont, Duval, Eudes, Fabre, Ferrat, Fleury, H. Fortuné, Fougeret, Gaudier, Geresme, Gouhier, Grèlier, J. Grollard, Josselin, Jourde, Lavalette, Lisbonne, Lullier, Maljournal, Ed. Moreau, Mortier, Pindy, Prudhomme, Ranvier, Rousseau, Varlin, Viard. Deux ou trois seulement appartenaient à l'Internationale.

La réaction comptait sur la famine pour faire capituler l'Hôtel-de Ville. Le million du lundi était englouti. Le 22, la Banque en promettait un second et versait 300,000 francs d'à-compte. Varlin et Jourde vinrent le soir chercher le solde; on les promena. Ils écrivirent : « Monsieur le gouverneur, affamer la population parisienne, telle est l'arme d'un parti qui se dit honnête. La faim ne désarmera personne, elle ne fera que pousser les masses à la dévastation. Nous ramassons le gant qui nous a été jeté.» Et, sans daigner voir les Fracasses de la Bourse, le Comité envoya deux bataillons devant la Banque qui dût s'acquitter.

Il ne négligeait rien pour rassurer Paris. De nombreux repris de justice avaient été lâchés sur la ville. Le Comité les dénonça à la vigilance des gardes nationaux, écrivit sur les portes de l'Hôtel-de-Ville : « Tout individu pris en flagrant délit de vol sera fusillé. » La police de Picard n'avait pu venir à bout des jeux qui, depuis la fin du siège encombraient la voie publique. Duval y réussit par un simple arrêté. Les soldats restés à Paris furent assimilés à la garde nationale. Le grand épouvantail des réactionnaires était le Prussien, dont Jules Favre annonçait l'intervention prochaine. Le commandant de Compiègne avait écrit au Comité : « Les troupes allemandes resteront passives tant que Paris ne prendra pas une attitude hostile. » Le Comité avait répondu : « La révolution accomplie à Paris a un caractère essentiellement municipal. Nous n'avons pas qualité pour discuter les préliminaires de paix » ; et il publia les dépêches (1). Paris était sans inquiétude de ce côté.

La seule agitation venait des maires. Le 23, autorisés par M. Thiers, ils nommaient commandant de la garde nationale le furibond de la séance du 21, l'amiral Saisset, lui adjoignaient Langlois et Schœlcher, s'efforçaient d'attirer du monde place de la Bourse où se

(1) C'est ce que les bons auteurs ont appelé l'entente avec les Prussiens, les complaisances pour les Prussiens. M. Jules Claretie s'indigne que le Comité Central n'ait pas jeté Paris sur les Allemands.

trouvait, disaient-ils, la seule caisse légale. Il vint quelques centaines d'hommes de beaucoup d'ordre pour toucher, non se battre. Les chefs eux-mêmes commençaient à se diviser. Quelques furieux parlaient toujours de tout balayer, Vautrain, Dubail, Denormandie, Degouve-Denuncques, Héligon, l'ancien de l'Internationale, admis depuis le 4 Septembre aux cuisines bourgeoises et acharné comme les renégats; la plupart voulaient une conciliation, surtout depuis que plusieurs députés et adjoints, Millière, Malon, Dereure, Jaclard, etc., en se séparant de la réunion avaient accusé sa figure réactionnaire. Quelques maires se mirent en tête d'éclairer les ruraux par une scène d'attendrissement.

Ils vinrent le 23, à Versailles, au moment où l'Assemblée reprenant courage faisait appel à la province pour marcher sur Paris. Très solennels, ils apparurent à la tribune du président traversés de leurs écharpes. La Gauche applaudit, crie : « Vive la République ! » Les maires redoublent. La Droite et le Centre : « Vive la France ! à l'ordre ! » et, du poing, ils menacent les députés de la Gauche qui répondent : « Vous insultez Paris ! » Les ruraux : « Vous insultez la France ! » Leur ami Grévy se couvre; la séance est levée. Le soir, un député-maire, Arnaud de l'Ariège, lut à la tribune la déclaration que ses collègues avaient apportée et termina : « Nous sommes à la veille d'une affreuse guerre civile. Il n'y a qu'un moyen de l'éviter : que l'élection du général en chef de la garde nationale soit fixé au 28, celle du conseil municipal au 3 avril. » Ce vœu alla s'enterrer dans les bureaux.

Les maires revinrent à Paris, fort suffoqués. Paris était déjà très irrité d'une dépêche où M. Thiers annonçait à la province que les anciens ministres bonapartistes, Rouher, Chevreau, Boitelle, arrêtés par le peuple de Boulogne, avaient été protégés et que le maréchal Canrobert, complice de Bazaine, venait d'arriver à Versailles pour offrir ses services au Gouvernement. Il y eut un revirement subit dans les journaux des bourgeois républicains. Les attaques contre le Comité Central faiblirent. Les modérés commencèrent à tout redouter de Versailles.

Le Comité Central sut utiliser ce courant. Il venait d'apprendre la proclamation de la Commune à Lyon et, le 24, il parla sans détour : « Quelques bataillons égarés par des chefs réactionnaires ont cru devoir entraver notre mouvement... Des maires, des députés, oublieux de leur mandat, ont encouragé cette résistance... Nous comptons sur votre courage pour aller jusqu'au bout... On nous objecte que l'Assemblée nous promet, pour un temps non déterminé, l'élection communale et celle de nos chefs et que, dès lors, notre résistance n'a plus à se prolonger... Nous avons été trompés trop de fois pour ne pas l'être encore ; la main gauche reprendrait ce qu'aurait donné la main droite... Voyez ce que le Gouvernement fait déjà. Il vient de jeter à la Chambre, par la voix de Jules Favre, le plus épouvantable appel à la guerre civile, à la destruction de Paris par la province, et déversé sur nous les calomnies les plus odieuses ».

Ayant parlé, le Comité agit, nomma trois généraux, Brunel, Duval et Eudes. Il avait enfermé Lullier ivre-fou et qui, assisté d'un état-major d'intrigants, Du Bisson, Ganier d'Abin, avait la veille encore laissé sortir de Paris, avec armes et bagages, tout un régiment campé au Luxembourg. Un instant, le général Cremer, brillant officier de l'armée des Vosges, venu à l'Hôtel-de-Ville pour réclamer la liberté du général Chanzy et acclamé par la foule, avait failli servir le Comité Central (1).

Les généraux s'annoncèrent vigoureusement : « Le temps n'est plus au parlementarisme... Il faut agir... Paris veut être libre... Tout ce qui n'est pas avec nous est contre nous. La grande cité ne permet pas qu'on trouble impunément l'ordre public ».

Avertissement direct au camp de la Bourse qui se dégarnissait singulièrement. Chaque séance de Versailles amenait des désertions nouvelles. Les femmes

(1) Cremer exigeait le commandement de la garde nationale. On le lui refusa. Il se vengea en injuriant le Comité Central devant la commission d'enquête, se brouilla ensuite avec Versailles et mourut dans les futailles.

venaient chercher leurs maris, leur disaient : « Ne t'en mêle plus ». Les officiers bonapartistes, dépassant la mesure, agaçaient. Le programme des maires — soumission complète à Versailles — décourageait la bourgeoisie moyenne. L'état-major de cette armée en débandade avait été très sottement placé au Grand-Hôtel. Là, siégeait le trio de toqués, Saisset, Langlois, Schœlcher, de l'extrême confiance passés au découragement. Le plus fêlé, Saisset, imagina d'afficher que l'Assemblée avait accordé la reconnaissance complète des franchises municipales, l'élection de tous les officiers de la garde nationale, y compris le général en chef, des modifications à la loi sur les échéances, un projet de loi sur les loyers favorable aux locataires. Ce canard ne pouvait mystifier que Versailles.

Il fallait aboutir. Le Comité Central chargea Brunel d'enlever les mairies du Ier et du IIe. Brunel, avec 600 hommes de Belleville, deux pièces d'artillerie, accompagné de deux délégués du Comité, Lisbonne et Protot, se présente à trois heures à la mairie du Louvre. Les compagnies de l'ordre prennent un air de résistance; Brunel fait avancer ses canons; on lui cède le passage. Il déclare aux adjoints Méline et Edmond Adam que le Comité veut les élections à bref délai. Les adjoints intimidés, font demander à la mairie du IIe l'autorisation de traiter. Dubail répond qu'on peut promettre les élections pour le 3 avril. Brunel exige la date du 30; les adjoints cèdent. Les gardes nationaux des deux camps saluent cet accord avec enthousiasme et, mêlant leurs rangs, se dirigent vers la mairie du IIe. Sur le passage, les croisées se garnissent, des applaudissements les accompagnent. Rue Montmartre, quelques compagnies de boursiers veulent barrer la voie. On crie : « La paix est faite! » A la mairie du IIe, Dubail, Vautrain, Schœlcher refusent de ratifier la convention. Mais les membres de la réunion l'acceptent ; un immense cri de joie annonce la nouvelle. Les bataillons populaires, salués par les bataillons bourgeois, défilent rue Vivienne et sur les boulevards traînant leurs canons que des gamins chevauchent, des branches vertes à la main.

Le Comité Central ne pouvait s'abandonner à cette

confiance. Il avait renvoyé deux fois les élections et les bataillons fédérés, debout depuis le 18, étaient réellement exténués. Ranvier et Arnold vinrent le soir à la mairie du IIe maintenir la date du 26. Certains maires et adjoints qui n'avaient qu'un but — ils l'ont avoué depuis — donner à Versailles le temps de s'armer, crièrent à la mauvaise foi. « Le citoyen Brunel, leur répondit Ranvier, n'a reçu aucun autre mandat que d'occuper les mairies. » La discussion fut très vive. Arnold et Ranvier se retirèrent à deux heures du matin, laissant les plus intraitables calculer les chances d'une résistance. L'irrépressible Dubail composa un appel aux armes, l'envoya imprimer, passa la nuit avec le fidèle Héligon à transmettre des ordres aux chefs de bataillons et fit entrer des mitrailleuses dans la cour de la mairie.

Pendant que leurs amis s'acharnaient à la résistance, les ruraux se croyaient trahis. Plus nerveux d'heure en heure, étant privés de leur confort, campés dans les couloirs du château ouverts aux vents et aux paniques. Les allées et venues des maires les irritaient, la proclamation de Saisset les exaspéra. Ils crurent que M. Thiers courtisait l'émeute, que le *petit bourgeois*, comme il s'est hypocritement appelé, voulait jouer les monarchistes, avec Paris levier les faire basculer; ils parlaient de nommer général en chef l'un des d'Orléans, Joinville ou d'Aumale. Le complot pouvait éclater à la séance du soir où devait venir la proposition des maires. M. Thiers les prévint, les supplia d'ajourner toute discussion, dit qu'une parole malheureuse ferait couler des torrents de sang. Grévy escamota la séance en dix minutes; le bruit du complot ne put être étouffé.

Le samedi était le dernier jour de la crise. Il fallait que le Comité Central ou les maires fussent brisés. Le Comité fit afficher le matin même : « Nous avons loyalement offert à ceux qui nous combattaient une main fraternelle, mais le transfert des mitrailleuses à la mairie du IIe, nous oblige à maintenir notre résolution. Le vote aura lieu dimanche 26 mars. » Paris qui croyait la paix définitivement conclue et, pour la première fois depuis cinq jours, avait dormi tranquille, fut

très mécontent de voir les maires recommencer. L'idée des élections avait fait son chemin dans tous les milieux; beaucoup de journaux s'y ralliaient, de ceux même qui avaient signé la protestation du 21. Personne ne comprenait qu'on bataillât pour une date. Un courant irrésistible de fraternité emportait la ville. Les deux ou trois cents boursiers, restés fidèles à Dubail, s'éclaircissaient d'heure en heure, laissant l'amiral Saisset faire des appels du pied dans le désert du Grand-Hôtel. Les maires n'avaient plus d'armée quand Ranvier et Arnold revinrent vers dix heures du matin prendre leur dernier mot. Schœlcher, toujours âpre, tenait bon. Arrivent des députés qui apportent de Versailles le bruit du duc d'Aumale lieutenant-général. La majorité ne tint plus, accepta de convoquer les électeurs pour le dimanche 26. Une affiche fut rédigée que devaient signer d'une part les maires et les députés et, pour le Comité Central, ses délégués Ranvier et Arnold. Le Comité Central voulut signer en masse et modifiant légèrement le préliminaire, il afficha : « Le Comité Central auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et les adjoints, convoque... » Là-dessus quelques maires, à l'affût d'un prétexte, s'enlevèrent : « Ce n'est pas notre convention ; nous avions dit : Les députés, les maires, les adjoints et les membres du Comité. » Et, au risque de rallumer les cendres, ils protestèrent par affiche. Cependant le Comité pouvait dire : « auquel se sont ralliés, » puisqu'il n'avait absolument rien cédé. Ces fumerons de discorde furent étouffés dans l'embrassement des Parisiens. L'amiral Saisset licencia les quatre hommes qui lui restaient. Tirard invita les électeurs à voter; M. Thiers, le matin même, lui avait donné le mot : « Ne continuez pas une résistance inutile, je suis en train de réorganiser l'armée. J'espère qu'avant quinze jours ou trois semaines nous aurons une force suffisante pour délivrer Paris. »

Cinq députés seulement signèrent l'affiche : Lockroy, Floquet, Clémenceau, Tolain, Greppo. Le groupe Louis Blanc ne quittait plus Versailles. Ces femmelins qui avaient toute leur vie chanté la Révolution, quand ils la virent se dresser, s'enfuirent épouvantés, comme le pêcheur arabe à l'apparition du Génie.

A côté de ces mandarins de la tribune, de l'histoire, du journalisme, incapables de trouver un mot, un geste de vie, voici les fils de la masse, innommés, abondants de volonté, de sève, d'éloquence. Leur adresse d'adieu fut digne de leur avènement : « Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux. Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus... Défiez-vous également des parleurs... Evitez ceux que la fortune a favorisés, car, trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère... Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages. Le véritable mérite est modeste, et c'est aux travailleurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter. »

Ils pouvaient « descendre tête haute les marches de l'Hôtel-de-Ville » ces sans-noms qui venaient d'ancrer à port la Révolution du 18 Mars. Nommés uniquement pour défendre la République, jetés à la tête d'une révolution sans précédent, ils avaient su résister aux impatients, contenir les réactionnaires, rétablir les services publics, nourrir Paris, déjouer les pièges, profiter des fautes de Versailles et des maires, et, tiraillés en tous sens, côtoyant à chaque minute la guerre civile, négocier, agir, au moment et à l'endroit voulu. Ils avaient su accoucher l'idée du jour, limiter leur programme aux revendications municipales, amener la population entière aux urnes. Ils avaient inauguré une langue vigoureuse, fraternelle, inconnue aux pouvoirs bourgeois.

Et ils étaient des obscurs, presque tous d'instruction incomplète, quelques-uns des exaltés. Mais le peuple pensa avec eux, leur envoya ces bouffées d'inspiration qui firent la Commune de 92-93 grande. Paris fut le brasier, l'Hôtel-de-Ville la flamme. Dans cet Hôtel-de-Ville où des bourgeois illustres avaient accumulé trahisons sur déroutes, des premiers venus trouvèrent la victoire pour avoir écouté Paris.

Que leurs services les absolvent d'avoir laissé sortir l'armée, les fonctionnaires et réoccuper le Mont-Valérien. On dit qu'ils auraient dû marcher le 19 ou le 20

sur Versailles. L'Assemblée, à la première alerte, aurait gagné Fontainebleau avec l'armée, l'administration, la Gauche, tout ce qu'il fallait pour gouverner et tromper la province. L'occupation de Versailles n'eût fait que déplacer l'ennemi, n'eût pas été longue ; les bataillons populaires étaient trop mal préparés pour tenir en même temps cette ville ouverte et Paris.

En tout cas, le Comité Central laissait une succession franche, mille fois les moyens de désarmer l'ennemi.

CHAPITRE VIII

« Une portion considérable de la population et de la garde nationale de Paris sollicite le concours des départements pour le rétablissement de l'ordre. »

Circulaire de M. Thiers aux préfets (27 mars 71).

Proclamation de la Commune.

Elle se terminait par le triomphe de Paris, cette semaine ouverte par un coup de force contre Paris. Chaque jour l'avait avancé dans la possession de son idée. Paris-Commune reprenait son rôle de capitale, redevenait l'initiateur national. Pour la dixième fois, depuis 89, les travailleurs replaçaient la France dans le droit chemin.

La baïonnette prussienne venait de mettre au jour notre pays tel que l'avaient fait quatre-vingts années de

domination bourgeoise, un Gulliver à la merci de nains. Paris venait, coupait les milliers de fils qui le clouaient au sol, rendait la circulation à ses membres atrophiés, disait : Que chaque fragment de la nation possède en germe la vie de la nation tout entière.

L'unité de la ruche et non de la caserne. La cellule organique de la République française c'est le municipe, la commune.

Le Lazare de l'Empire, du siège, ressuscitait. Ayant arraché la taie de son cerveau, secoué ses bandelettes, il allait commencer une existence neuve, vivre de sa tête, de ses poumons, tendre une main fraternelle à toutes les communes françaises régénérées. Les désespérés du mois dernier rayonnaient d'enthousiasme. On s'abordait, sans se connaître, frères par la même volonté, la même foi, le même amour.

Le dimanche, 26 mars, est un renouveau. Paris respire, comme au sortir des ténèbres ou d'un grand danger. A Versailles, les rues sont sinistres, les gendarmes tiennent la gare, exigent brutalement des papiers, confisquent les journaux parisiens, au moindre mot de sympathie pour la Ville vous arrêtent. A Paris, on entre librement. Les rues sont vives, les cafés bruyants ; le même gamin crie le *Paris-Journal* et *la Commune ;* les attaques contre l'Hôtel-de-Ville, les protestations de quelques enfiellés, s'étalent à côté des affiches du Comité Central. Le peuple n'a plus de colère, n'ayant plus de crainte. Le bulletin a remplacé le chassepot.

Le projet Picard n'attribuait à Paris que soixante conseillers, trois par arrondissement, quelle que fut sa population ; les cent cinquante mille habitants du XIe n'étaient pas numériquement plus représentés que le XVIe avec quarante-cinq mille. Le Comité Central avait décrété qu'il y aurait un conseiller par vingt mille habitants et par fraction de dix mille, quatre-vingt-dix en tout. Les élections devaient se faire avec les cartes électorales de février 71 et d'après le mode ordinaire ; seulement le Comité avait émis le vœu qu'à l'avenir le vote nominal fût considéré comme le plus digne des principes démocratiques. Les faubourgs l'entendirent, votèrent à bulletin ouvert. Les

électeurs du quartier Saint-Antoine, en colonne, bulletin au chapeau, défilèrent place de la Bastille et, dans le même ordre, allèrent aux sections.

L'adhésion, la convocation des maires firent voter les quartiers bourgeois. Les élections devenaient légales puisque les fondés de pouvoir du Gouvernement les avaient consenties. Deux cent quatre vingt-sept mille votèrent, beaucoup plus relativement qu'aux élections de février. Et M. Thiers de télégraphier : « Les élections ont été désertées par les citoyens amis de l'ordre. »

Scrutin sincère d'un peuple libre. Ni police ni intrigues aux abords des salles. « Les élections se feront aujourd'hui sans liberté », télégraphia encore M. Thiers. La liberté fut tellement absolue que beaucoup d'adversaires du Comité Central furent élus, que d'autres eurent des minorités très fortes, Louis Blanc, 5,680 voix, Vautrain, 5,133, etc., qu'il n'y eut pas une seule protestation.

Les journaux modérés donnaient même des éloges à l'article de l'*Officiel* qui exposait le rôle de la future assemblée communale : « Avant tout, il lui faudra définir son mandat, délimiter ses attributions... Son œuvre première devra être la discussion et la rédaction de la charte... Ceci fait, il lui faudra aviser aux moyens de faire reconnaître et garantir par le pouvoir central ce statut de l'autonomie municipale. » Cette clarté, cette sagesse, la modération qui marquait les actes officiels finissaient par gagner les réfractaires. Il n'y avait que Versailles dont les imprécations ne s'abattaient pas. Le 27, M. Thiers disait à la tribune : « Non, la France ne laissera pas triompher dans son sein les misérables qui voudraient la couvrir de sang. »

Le lendemain, deux cent mille misérables vinrent à l'Hôtel-de-Ville installer leurs élus. Les bataillons, tambour battant, le drapeau surmonté du bonnet phrygien, la frange rouge au fusil, grossis de lignards, artilleurs et marins fidèles à Paris, descendirent par toutes les rues sur la place de Grève, comme les affluents d'un fleuve gigantesque. Au milieu de l'Hôtel-de-Ville, contre la porte centrale, une grande estrade est dressée. Le buste de la République, l'écharpe rouge

en sautoir, rayonnant de rouges faisceaux, plane et protège. D'immenses banderolles au fronton, au beffroi, claquent, pour envoyer le salut à la France. Cent bataillons rangent devant l'Hôtel-de-Ville leurs baïonnettes que le soleil égaie. Ceux qui n'ont pu pénétrer s'allongent sur les quais, rue de Rivoli, boulevard de Sébastopol. Les drapeaux groupés devant l'estrade, la plupart rouges, quelques-uns tricolores, tous cravatés de rouge, symbolisent tous l'avènement du peuple. Pendant que les bataillons se rangent, les chants éclatent, les musiques sonnent la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, les clairons lancent la charge, le canon de la Commune de 92 tonne sur le quai.

Le bruit s'arrête, on écoute. Les membres du Comité Central et de la Commune, l'écharpe rouge en sautoir, viennent d'apparaître sur l'estrade. Ranvier : « Le Comité Central remet ses pouvoirs à la Commune. Citoyens, j'ai le cœur trop plein de joie pour prononcer un discours. Permettez-moi seulement de glorifier le peuple de Paris pour le grand exemple qu'il vient de donner au monde. » Un membre du Comité Central, Boursier, le frère du petit tué rue Tiquetone, en 52 : « L'enfant avait reçu deux balles dans la tête », proclame les élus. Les tambours battent au champ. Les musiques, deux cent mille voix reprennent la *Marseillaise*, ne veulent pas d'autre discours. A peine si Ranvier, dans une éclaircie, peut jeter : « Au nom du peuple, la Commune est proclamée ! »

Un seul cri répond, fait de toute la vie de deux cent mille poitrines : « Vive la Commune ! » Les képis dansent au bout des baïonnettes, les drapeaux fouettent l'air. Aux fenêtres, sur les toits, des milliers de mains agitent des mouchoirs. Les coups précipités des canons, les musiques, les clairons, les tambours, se fondent dans une formidable communion. Les cœurs sautent, les yeux brillent de larmes. Jamais, depuis la Fédération de 1790, les entrailles de Paris ne furent aussi fortement secouées ; les pires gens de lettres qui écrivirent la scène eurent un instant de foi.

Le défilé fut mené très habilement par Brunel qui sut faire entrer les bataillons du dehors brûlant d'acclamer la Commune. Devant le buste de la République,

les drapeaux s'inclinaient, les officiers saluaient du sabre, les hommes élevaient leurs fusils. Les dernières files ne s'écoulèrent qu'à sept heures.

Les agents de M. Thiers revinrent, consternés : « C'était bien tout Paris! » Le Comité Central put s'écrier dans un remerciement enthousiaste : « Aujourd'hui, Paris ouvrait à une page blanche le livre de l'histoire et y écrivait son nom puissant... Que les espions de Versailles qui rôdent autour de nous aillent dire à leurs maîtres quelles sont les vibrations qui sortent de la poitrine d'une population tout entière. Que ces espions leur rapportent l'image de ce spectacle grandiose d'un peuple reprenant sa souveraineté. »

Cet éclair eût illuminé des aveugles. Deux cent vingt-sept mille votants, deux cent mille hommes n'ayant qu'un cri, ce n'est pas un comité occulte, une poignée de factieux et de bandits comme on dit depuis dix jours. Il y a là une force immense au service d'une idée définie : l'indépendance communale. Force inappréciable à cette heure d'anémie universelle, trouvaille aussi précieuse que la boussole échappée au naufrage et qui sauve les survivants

Heure unique, dans cette histoire. L'union de notre aurore renaît. La même flamme réchauffe les âmes, resoude la petite bourgeoisie au prolétariat, attendrit la bourgeoisie moyenne. A de tels moments on peut refondre un peuple.

Libéraux, si de bonne foi vous avez réclamé la décentralisation, républicains, si vous avez compris pourquoi Juin fit Décembre, si vous voulez le peuple de lui maître, entendez la voix nouvelle, orientez la voile à ce vent de renaissance.

Le Prussien surplombe? — Qu'importe! N'est-ce pas plus grand de forger l'arme sous l'œil de l'ennemi? Bourgeois, n'est-ce pas devant l'étranger que votre ancêtre, Etienne Marcel, voulut refaire la France? Et la Convention n'a-t-elle pas manœuvré dans le souffle de la tempête?

Que répondent-ils? — A mort!

Le rouge soleil des discordes civiles fait tomber les fards et les masques. Ils sont là, toujours côte à côte, comme en 1791, 1794, 1848, les monarchistes, les cléri-

caux, les libéraux, tous poings tendus contre le peuple, même armée sous des uniformes divers. Leur décentralisation, c'est la féodalité rurale et capitaliste, leur self-government, l'exploitation du budget par eux-mêmes, comme toute la science politique de leur homme d'Etat n'est que le massacre et l'état de siège.

Quel pouvoir au monde, après tant de désastres, n'eût couvé, ménagé avaricieusement ce réservoir de forces inespérées. Eux, voyant ce Paris capable d'enfanter un monde nouveau, ce cœur gonflé du plus beau sang de la France, ils n'eurent qu'une pensée : saigner Paris.

CHAPITRE IX

« Toutes les parties de la France sont unies et ralliées autour de l'Assemblée et du gouvernement. »

Circulaire de M. Thiers à la province, le 23 mars 71 au soir.

La Commune à Lyon, à Saint-Etienne, au Creuzot.

Que faisait la province?

Elle vécut d'abord sur les bulletins menteurs rédigés par M. Thiers lui-même (1), privée des journaux parisiens ; ensuite courut aux signatures du Comité, et n'y voyant la Gauche ni les parangons démocratiques, dit,

(1) Le 19 : « L'armée, au nombre de 40,000 hommes, s'est concentrée en bon ordre à Versailles. » Il y avait 22,000 hommes (chiffre donné par M. Thiers dans l'Enquête) totalement débandés. Le 20 : « Le Gouvernement n'a pas voulu engager une action

elle aussi : « Quels sont ces inconnus ? » Les républicains bourgeois, ignorants du siège, habilement relancés par la presse conservatrice, comme leurs pères disaient : « Pitt et Cobourg », quand ils ne comprenaient pas les mouvements populaires, prononcèrent gravement : « Ces inconnus ne peuvent être que des bonapartistes. » Le peuple, seul, eut de l'instinct.

Le premier écho fut à Lyon ; répercussion nécessaire. Depuis l'avènement de l'Assemblée rurale, les travailleurs se sentaient guettés. Les conseillers municipaux, faibles et timides, quelques-uns jusqu'à la réaction, avaient amené le drapeau rouge sous prétexte que : « Le fier drapeau de la résistance à outrance ne devait pas survivre à l'humiliation de la France. » Cette grosse malice n'avait pas trompé le peuple, qui, à la Guillotière, montait la garde autour de son drapeau. Le nouveau préfet Valentin, ancien officier brutal et vulgaire, une sorte de Clément Thomas, disait assez aux travailleurs quelle République on leur ménageait.

Le 19 mars, aux premières nouvelles, les républicains lyonnais sont sur pied et ne cachent pas leurs sympathies pour Paris. Le lendemain, Valentin fait une proclamation provocatrice, saisit les journaux parisiens, refuse de communiquer les dépêches. Le 21, au conseil municipal, plusieurs s'indignent et l'un dit : « Ayons le courage d'être Commune de Lyon. » Le 22, à midi, huit cents délégués de la garde nationale se réunissent au palais Saint-Pierre. Un citoyen qui arrive de Paris explique le mouvement. Beaucoup veulent qu'on se déclare immédiatement contre Versailles. La réunion finit par envoyer à l'hôtel de ville, demander l'extension des

sanglante alors qu'il était provoqué. » Le 21, l'armée est montée à 45,000 hommes. « L'insurrection est désavouée par tout le monde. » Le 22 : « De toutes parts on offre au Gouvernement des bataillons de mobiles pour le soutenir contre l'anarchie. » Le 27, pendant qu'on dépouillait le vote : « Une portion considérable de la population et de la garde nationale de Paris sollicite le concours des départements pour le rétablissement de l'ordre. » Tous ces bulletins officiels furent, a écrit Jules Simon, « *depuis le 19 mars jusqu'à la reprise de Paris, écrits, chaque soir, de la propre main de M. Thiers.* »

libertés municipales, le maire chef de la garde nationale et faisant fonction de préfet.

Au conseil municipal, le maire Hénon, un des Cinq sous l'Empire, combattait toute résistance à Versailles. Le maire de la Guillotière, Crestin, demandait qu'au moins on protestât. Hénon menaçait de donner sa démission si l'on passait outre et proposait de se rendre auprès du préfet qui convoquait en ce moment les bataillons réactionnaires. Les délégués du palais Saint-Pierre arrivent sur ces entrefaites. Hénon les reçoit mal. Les députations se succèdent, les refus se suivent. Pendant ce temps, les bataillons des Brotteaux et de la Guillotière se préparent ; à huit heures, une foule épaisse remplit la place des Terreaux, crie : « Vive la Commune ! à bas Versailles ! » Les bataillons réactionnaires ne répondent pas à l'appel du préfet.

Une partie du conseil municipal rentre en séance à neuf heures, pendant que l'autre, avec Hénon, tient tête aux délégués. Sur une réponse du maire qui ne laisse plus d'espoir, les délégués envahissent la salle du conseil. La foule avertie se précipite dans l'hôtel de ville. Les délégués s'installent à la table du conseil, nomment Crestin maire de Lyon. Il refuse, fait observer que la direction du mouvement revient à ceux qui en ont pris l'initiative. Après un long tumulte, on proclame une commission communale en tête de laquelle cinq conseillers : Crestin, Durand, Bouvatier, Perret, Velay. Les délégués font venir Valentin, lui demandent s'il est pour Versailles. Il répond que sa proclamation ne laisse aucun doute, on l'arrête. Dès lors, c'est la Commune, la dissolution du conseil municipal, la destitution du préfet, du général de la garde nationale remplacé par Ricciotti Garibaldi que désignent son nom et ses services à l'armée des Vosges. Ces résolutions annoncées à la foule sont acclamées ; le drapeau rouge réapparaît au grand balcon.

Le 23, dès la première heure, les cinq conseillers nommés la veille se récusent et les insurgés doivent se présenter tout seuls à Lyon et aux villes voisines. « La Commune, disent-ils, doit maintenir pour Lyon le droit d'établir et de prélever ses impôts, de faire sa police et de disposer de sa garde nationale maîtresse

de tous les postes et des forts. » Ce programme fut quelque peu développé par les comités de la garde nationale et de l'Alliance républicaine. « Avec la Commune, les impôts s'allégeront, les deniers publics ne seront plus gaspillés, les institutions sociales attendues par les travailleurs seront fondées. Bien des misères et des souffrances seront soulagées en attendant que disparaisse la hideuse plaie sociale du paupérisme. » Proclamations insuffisantes, sans conclusion, muettes sur le danger de la République, sur la conspiration cléricale, les seuls leviers pour soulever la petite bourgeoisie.

La commission se trouva de suite isolée. Elle avait pu prendre le fort des Charpennes, accumuler des cartouches, disposer des canons et des mitrailleuses autour de l'hôtel de ville ; les bataillons populaires, à l'exception de deux ou trois, s'étaient retirés sans laisser un piquet, et la résistance s'organisait. Le général Crouzat raccolait à la gare les soldats marins et mobilisés éparpillés dans Lyon ; Hénon nommait général de la garde nationale Bouras, ancien officier de l'armée des Vosges ; les officiers des bataillons de l'ordre protestaient contre la Commune et se mettaient aux ordres du conseil municipal qui siégeait dans le cabinet du maire, à deux pas de la commission.

Très embarrassée, elle invita le conseil à réoccuper la salle de ses séances. Il vint à quatre heures. La commission lui abandonna la place, les gardes nationaux tenant la partie réservée au public. S'il y avait eu quelque vigueur dans cette bourgeoisie moyenne, quelque prévoyance des fureurs conservatrices, les conseillers républicains auraient encadré cet élan populaire. Mais ils étaient, les uns cette aristocratie marchande qui a le mépris des pauvres, les autres, ces orgueilleux qui prétendent administrer les travailleurs, nullement les émanciper. Comme ils délibéraient, ne savaient rien résoudre, les gardes nationaux envoyèrent quelques apostrophes. Leur morgue s'offensa. Ils levèrent brusquement la séance pour aller minuter une adresse avec Hénon.

Le soir, Amouroux et deux délégués du Comité Central de Paris débarquèrent au club de la rue Dugues-

clin. On les mena à l'hôtel de ville où, du grand balcon, ils haranguèrent la foule. Elle répondit : « Vive Paris ! Vive la Commune ! » Le nom de Ricciotti fut encore acclamé.

Les délégués, jeunes gens sans aucune expérience de la politique et de la province, ne pouvaient vivifier ce mouvement. Le 24, il ne restait sur la place des Terreaux que quelques groupes de curieux. Les quatre grands journaux de Lyon « répudiaient énergiquement toute connivence avec les insurrections parisiennes, lyonnaises ou autres. » Le général Crouzat répandait le bruit que les Prussiens, campés à Dijon, menaçaient d'occuper Lyon dans les vingt-quatre heures si l'ordre n'était rétabli. La commission, de plus en plus délaissée, se tourna encore vers le conseil municipal qui siégait à la Bourse et proposa de lui abandonner l'administration. « Non, dit le maire, nous n'accepterons jamais la Commune ! » Et, comme les mobiles de Belfort étaient annoncés, le conseil décida de leur faire une réception solennelle.

Les pourparlers avaient duré toute l'après-midi et très avant dans la soirée. Peu à peu l'hôtel de ville se dégarnit. A quatre heures du matin, il ne restait plus que deux des membres de la commission ; ils se retirèrent en relevant les sentinelles qui gardaient le préfet. Le matin, Lyon trouva sa Commune évanouie.

Le soir même où il s'éteint à Lyon, le mouvement éclate à Saint-Etienne. Depuis le 31 Octobre, où l'on faillit proclamer officiellement la Commune, les socialistes n'avaient cessé de la réclamer, malgré la résistance et les menaces du conseil municipal.

Il y avait deux foyers républicains : le comité de la garde nationale, poussé par le club révolutionnaire de la rue de la Vierge, et l'Alliance républicaine, qui groupait les républicains avancés. Le conseil municipal était fait, à deux ou trois exceptions près, de ces républicains qui ne savent résister au peuple que pour se faire briser par la réaction. Le comité et l'Alliance s'accordaient à demander son renouvellement.

Le 18 Mars enthousiasma les ouvriers. L'organe radi-

cal, *l'Eclaireur*, disait sans conclure : « Si l'Assemblée domine, c'en est fait de la République ; si, d'autre part, les députés de Paris se séparent du Comité Central, c'est qu'ils ont de bonnes raisons pour cela. » Le peuple alla tout droit. Le 23, le club de la Vierge envoya ses délégués à l'hôtel de ville réclamer la Commune. Le maire promit de soumettre la question à ses collègues. L'Alliance demanda l'adjonction au conseil d'un certain nombre de délégués.

Le 24, les délégations revinrent. Le conseil annonça qu'il donnait sa démission et siégerait jusqu'à son remplacement par les électeurs qui seraient convoqués à bref délai. Ce jour même, le préfet par intérim, Morellet, adjurait la population de ne pas proclamer la Commune, de respecter l'autorité de l'Assemblée. A sept heures du soir, une compagnie de gardes nationaux relevait la garde aux cris de : « Vive la Commune ! » Le comité central envoya demander à l'Alliance de le joindre pour enlever l'hôtel de ville. L'Alliance refusa, dit que la promesse du conseil suffisait, que les mouvements de Paris et de Lyon manquaient de clarté, qu'il fallait affirmer l'ordre et la tranquillité publiques.

Pendant ces pourparlers, le club de la Vierge accusait la mollesse de ses premiers délégués, décidait d'en envoyer d'autres et les accompagnait pour qu'ils ne pussent fléchir. A dix heures, deux colonnes de quatre cents hommes se présentent devant la grille de l'hôtel de ville, fermée sur l'ordre du nouveau préfet, M. de l'Espée, autocrate d'usine, qui arrivait très décidé à réduire les turbulents. La foule ébranle la grille jusqu'à l'entrée de ses délégués qui demandent la Commune, et, en attendant, l'adjonction d'une commission populaire. Le maire refuse ; Morellet s'acharne à démontrer que la Commune est une invention prussienne. Désespérant de convertir les délégués, il va prévenir M. de l'Espée — la préfecture tient à la mairie — et tous deux, s'esquivant par le jardin, parviennent à rejoindre le général Lavoye qui commande la division.

A minuit, les délégués, n'ayant rien obtenu, décidèrent que personne ne quitterait l'hôtel de ville, allèrent dire aux manifestants d'aviser. Les uns coururent chercher des armes, les autres pénétrèrent dans

la salle des prudhommes où ils tinrent une réunion. Les délégués, qui venaient d'apprendre l'échec de Lyon, hésitaient. Le peuple voulait qu'on battît le rappel. Le maire refusait. A sept heures, il trouva un biais, promit de proposer un plébiciste sur l'établissement de la Commune. Un délégué lut cette déclaration au peuple qui abandonna aussitôt l'hôtel de ville.

A ce moment même, M. de l'Espée avait l'heureuse idée de faire battre le rappel que le peuple demandait depuis minuit. Il ramassa quelques gardes nationaux de l'ordre, rentra dans l'hôtel de ville complètement évacué et cria victoire dans une proclamation. Le conseil municipal vint lui communiquer la convention du matin; de l'Espée refusa de fixer une date aux élections; le général lui avait promis l'appui de la garnison.

A onze heures du matin, le rappel du préfet a rassemblé les bataillons populaires. Des groupes crient devant l'hôtel de ville : « Vive la Commune! » De l'Espée fait venir sa troupe, deux cent cinquante fantassins et deux escadrons de hussards qui arrivent en traînant. La foule les entoure; le conseil municipal proteste; le préfet doit faire rentrer les soldats. Il ne reste plus contre la foule qu'une haie de pompiers et, dans l'hôtel de ville, deux compagnies dont une seulement est de l'ordre.

Vers midi, une délégation somme le conseil municipal de tenir sa promesse. Les conseillers présents — un assez petit nombre — consentiraient à s'adjoindre deux délégués par compagnie; de l'Espée refuse toute concession. A quatre heures, une délégation du comité de la garde nationale, très nombreuse, se présente. Le préfet ne veut pas l'admettre, parle de se retrancher, de blinder les grilles. Les pompiers lèvent la crosse en l'air, livrent le passage, et de l'Espée est forcé de recevoir quelques délégués.

Au dehors, la foule s'irrite de ces pourparlers. A quatre heures et demie, les ouvriers de la manufacture d'armes arrivent. Un coup de feu part d'une des maisons de la place, tue un ouvrier passementier, Lyonnet. Cent coups de feu répondent; le tambour bat, le clairon sonne; les bataillons se ruent dans l'hôtel

de ville, pendant qu'on fouille la maison d'où l'on croit que l'agression est venue.

Au bruit des coups de feu, le préfet rompt la conférence et recommence sa fugue de la nuit. Il se trompe de couloir, est reconnu, saisi, ainsi que le substitut du procureur de la République, ramené avec lui dans la grande salle et montré au balcon. La foule le hue, convaincue qu'il a fait tirer sur le peuple. Un garde national de l'ordre, M. de Ventavon, cherchant à sortir de la mairie, est pris pour le meurtrier de Lyonnet et promené sur la civière qui a porté le cadavre à l'hôpital.

Le préfet et le substitut restent dans la grande salle, une fournaise. On accuse de l'Espée d'avoir, l'année précédente, fait tirer sur les mineurs d'Aubin. Il proteste, n'a pas dirigé ces mines, mais celles d'Archambault. On le presse de proclamer la Commune ou de donner sa démission. Il résiste, discute. Peu à peu la foule, fatiguée, s'écoule. A huit heures, une dizaine de gardes seulement restent dans la salle et les prisonniers prennent quelque nourriture. Le président de la commission qui s'organise dans un cabinet voisin, voyant tout tranquille, se retire. A neuf heures, la foule revient. Les colères renaissent. On crie au préfet : « La Commune, la Commune! Signez! » De l'Espée offre de signer, s'il peut ajouter qu'il a été contraint. Il était avec le substitut sous la main de deux exaltés, Victoire et Fillon; ce dernier, ancien proscrit, cerveau détraqué, se tournait tantôt contre la foule, tantôt contre les prisonniers. A dix heures, il se produit une poussée. Fillon se retourne, lâche au hasard deux coups de revolver, tue son ami Victoire et blesse un tambour. Instantanément, les fusils s'abattent; Fillon et de l'Espée tombent morts. Le substitut, couvert par le corps de Fillon, a échappé à la décharge. Le lendemain, il fut mis en liberté, ainsi que M. de Ventavon.

Pendant la nuit, une commission se constitua, prise parmi les officiers de la garde nationale et les orateurs habituels du club de la Vierge. Elle fit occuper la gare, s'empara du télégraphe, des cartouches de la poudrière et convoqua les électeurs pour le 29. « La Commune, dit-elle, n'est ni l'incendie, ni le vol, ni le pillage, comme on se plaît à le répéter, mais la conquête des franchises

et de l'indépendance que nous avaient ravies les législations impériales et monarchiques; elle est la vraie base de la République. » Dans cette ruche ouvrière, à côté des mineurs de la Ricamarie et de Firminy, on n'avait pas un mot pour la question sociale. La commission ne sut que battre le rappel, il ne rendit pas.

Le lendemain, dimanche, la ville calme lisait les affiches de la Commune placardées à côté des appels du général et du procureur. Le général engageait le conseil municipal à retirer sa démission; il vint dire aux conseillers réfugiés dans sa caserne : « Mes soldats ne veulent pas se battre, mais j'ai mille chassepots; si vous voulez vous en servir, en avant! » Le conseil ne se découvrit aucune aptitude militaire et en même temps, comme à Lyon, il refusa d'envoyer à l'hôtel de ville, « attendu qu'on ne traite qu'avec des gens honnêtes. »

Le 27, l'Alliance et *l'Eclaireur* se dégagèrent complètement. La commission se disloqua. Le soir, les quelques fidèles qui restaient reçurent deux jeunes gens envoyés de Lyon par Amouroux. Ils parlèrent pour la résistance et l'hôtel de ville se vidait de ses défenseurs. Le 28, à six heures du matin, il n'avait plus qu'une centaine d'hommes lorsque le général Lavoye se présenta avec les francs-tireurs des Vosges et quelques troupes venues de Montbrison. Un parlementaire fut envoyé aux gardes nationaux, les conjura de déposer les armes afin d'éviter une effusion de sang. Ils consentirent à évacuer la mairie.

De nombreuses arrestations suivirent. Les conservateurs racontèrent qu'on avait vu des cannibales parmi les meurtriers du préfet. Son successeur, Ducros, l'auteur des ponts trop courts de la Marne, plus tard le fameux préfet de l'ordre moral, déposa ainsi devant la commission versaillaise : « On ne respecta pas son cadavre; on lui fit sauter la tête. Dans la nuit, chose effroyable, un des hommes qui a participé à l'assassinat et qui a comparu devant la justice, vint à un café, offrant aux consommateurs de leur donner des morceaux du crâne de M. de l'Espée et faisant craquer sous ses dents des morceaux de ce crâne. » Ce Ducros précisait : « L'homme avait été arrêté, traduit en jugement, acquitté. » Horrible imagination qu'ont flétrie même

les radicaux stéphanois très peu sympathiques à la Commune, où *l'Eclaireur* voyait un mouvement bonapartiste. Les travailleurs, eux, sentirent bien qu'ils étaient les vaincus et, à l'enterrement solennel de M. de l'Espée, on entendit de sourdes protestations.

Au Creuzot, même défaite des prolétaires. Cependant, les socialistes administraient la ville depuis le 4 septembre. Le maire était Dumay, ancien ouvrier de l'usine. Le 25 mars, aux nouvelles de Lyon, on parla de proclamer la Commune. Le 26, les gardes nationaux passés en revue crièrent : « Vive la Commune ! » et la foule les accompagna sur la place de la Mairie, occupée par le colonel de cuirassiers Gerhardt. Il commande le feu ; les fantassins refusent. Il veut faire charger ses cavaliers ; les gardes croisent la baïonnette et envahissent la mairie. Dumay prononce la déchéance des Versaillais, proclame la Commune. Puis, là comme partout, on resta immobile. Le commandant du Creuzot revint le lendemain avec du renfort, dispersa la foule qui stationnait curieuse et passive sur la place et s'empara de la mairie.

En quatre jours, tous les foyers révolutionnaires de l'Est, Lyon, Saint-Etienne, le Creuzot échappent à la Commune. Descendons le Rhône et courons au Midi.

CHAPITRE X

La Commune à Marseille, Toulouse et Narbonne.

Depuis les élections du 8 février, Marseille avait repris son grondement de la guerre. L'avènement des réactionnaires, la nomination de M. Thiers, la paix

bâclée et honteuse, la monarchie entrevue, les défis et les défaites, la cité vaillante avait tout senti aussi vivement que Paris. La nouvelle du 18 Mars tomba sur une poudrière. Toutefois on attendait des renseignements quand le 22 apporta la dépêche Rouher-Canrobert.

Aussitôt les clubs se remplirent, véritables foyers de l'ardente vie marseillaise. Les radicaux prudents et méthodiques avaient le club de la garde nationale. Les courants populaires s'épanchaient à l'Eldorado, où l'on applaudissait Gaston Crémieux, parole élégante et féminine avec des trouvailles comme il l'avait montré à Bordeaux. Gambetta lui devait son élection à Marseille en 69. Il accourut au club de la garde nationale, dénonça Versailles, dit qu'on ne pouvait laisser périr la République, qu'il fallait agir. Le club, quoique très indigné de la dépêche, ne voulut rien précipiter. Les proclamations du Comité Central n'annonçaient, disait-il, aucune politique nettement définie. Signées d'inconnus, elles étaient peut-être une entreprise bonapartiste.

L'argument devenait ridicule à Marseille, où c'était la dépêche de M. Thiers qui soulevait l'agitation. Qui sentait le bonapartisme, de ces inconnus soulevés contre Versailles ou de M. Thiers protégeant Rouher et ses ministres et se vantant de l'offre de Canrobert?

Après un discours du substitut du procureur de la République, Bouchet, Gaston Crémieux revint sur son premier mouvement et, accompagné de délégués du club, se rendit à l'Eldorado. Il lut, commenta *l'Officiel* de Paris et entrainé par sa parole il finit par dire: « Le Gouvernement de Versailles a levé sa béquille contre ce qu'il appelle l'insurrection de Paris; mais elle s'est brisée dans ses mains et la Commune en est sortie... Jurons que nous sommes unis pour défendre le Gouvernement de Paris, le seul que nous reconnaissions. »

La population se contenait encore; le préfet la souffleta par une stupide provocation. L'amiral Cosnier, marin distingué, parfaite nullité politique, étranger à ce milieu où il arrivait à peine, fut l'instrument de la réaction. Déjà, plusieurs fois depuis le 4 septembre, elle s'était heurtée à ces gardes nationaux — les civiques — qui avaient proclamé la Commune et expulsé les jé-

suites. Le R. P. Tissier, quoique absent, continuait de la diriger. La modération des clubs lui parut lâcheté; elle se crut assez forte pour un coup d'éclat.

Le soir, l'amiral tint conseil avec le maire Bories, qui avait traîné dans les coalitions clérico-libérales le procureur de la République Guibert, timide et flottant, et le général Espivent de la Villeboisnet, une de ces sanglantes caricatures qu'engendrent les guerres civiles sous l'Equateur. Légitimiste obtus, dévot hébété, syllabus articulé, général d'antichambre, ancien membre des commissions mixtes, pendant la guerre chassé de Lille par le peuple indigné de son ineptie et de ses antécédents, il apporta à la préfecture le mot d'ordre des prêtres et des croquemitaines réactionnaires : une manifestation de la garde nationale en faveur de Versailles. Il eût demandé mieux sans doute, si toute sa garnison n'eût été que quelques épaves de l'armée de l'Est et des artilleurs débandés. L'amiral-préfet, totalement abusé, approuva la manifestation, donna l'ordre au maire et au colonel de la garde nationale de s'y préparer.

Le 23 mars, à sept heures du matin, le tambour bat et les bataillons populaires répondent. A dix heures, ils sont au cours du Chapitre, l'artillerie de la garde nationale s'alignant sur le cours Saint-Louis. A midi, francs-tireurs, gardes nationaux, soldats de toutes armes se mêlent et se groupent sur le cours Belzunce. Les bataillons de la Belle-de-Mai et d'Endoume arrivent au complet, criant : « Vive Paris! » Les bataillons de l'ordre manquent au rendez-vous.

Le conseil municipal s'épouvante, désavoue la manifestation, affiche une adresse républicaine. Le club de la garde nationale se rallie au conseil, et demande le retour de l'Assemblée à Paris, l'exclusion des fonctions publiques de tous les complices de l'Empire.

Les bataillons piétinent sur place, crient : « Vive Paris! » Des orateurs populaires passent sur leur front, les haranguent. Le club qui voit l'explosion imminente envoie Crémieux, Bouchet et Frayssinet demander au préfet de faire rompre les rangs et de communiquer les dépêches de Paris. Les délégués discutent avec Cosnier quand une clameur immense part de la place. La préfecture est cernée.

Fatigués d'une station de six heures, les bataillons s'étaient ébranlés, tambour en avant. Plusieurs milliers d'hommes débouchent dans la Cannebière et, par la rue Saint-Féréol, se présentent devant la préfecture. Les délégués du club parlementent; un coup de feu part. La foule se rue, arrête le préfet, ses deux secrétaires et le général Ollivier. Gaston Crémieux paraît au balcon, parle des droits de Paris, recommande le maintien de l'ordre. La foule applaudit et continue d'envahir, cherche, veut des armes. Crémieux organise deux colonnes, les envoie aux forges et chantiers de Menpenti qui livrèrent leurs fusils.

On forme, dans le tumulte, une commission de six membres : Crémieux, Job, Etienne, portefaix, Maviel, cordonnier, Guillard, ajusteur, Allerini. Elle délibère au milieu de la foule. Crémieux propose de mettre en liberté l'amiral et les autres. Le peuple veut qu'ils restent comme garantie. L'amiral est conduit dans une pièce voisine, gardé à vue. On lui demande sa démission, singulière manie de tous ces mouvements populaires. Cosnier, tout à fait désorienté, signe en brave homme qui veut épargner le sang. Quelques mois plus tard, injurié par les réactionnaires et craignant qu'on n'interprètât cette démission à lâcheté, il se brûla la cervelle.

La commission fit afficher qu'elle concentrait dans ses mains tous les pouvoirs, et, sentant bien qu'elle devait élargir sa base, invita le conseil municipal et le club de la garde nationale à lui envoyer chacun trois délégués. Le conseil désigna David Bosc, Desservy et Sidore ; le club, Bouchet, Cartoux et Fulgéras. Le lendemain, ils firent une proclamation modérée : « Marseille a voulu prévenir la guerre civile provoquée par les circulaires de Versailles. Marseille soutiendra le Gouvernement républicain régulièrement constitué qui siégera dans la capitale. La commission départementale formée avec le concours de tous les groupes républicains, veillera sur la République jusqu'à ce qu'une nouvelle autorité émanée d'un gouvernement régulier, siégeant à Paris, vienne la relever. »

Les noms du conseil municipal et du club rassurèrent la bourgeoisie moyenne. Les réactionnaires continuaient de rentrer la tête. L'armée avait évacué la ville pendant

la nuit. Abandonnant le préfet dans le bas-fonds où il l'avait jeté, le lâche Espivent s'était allé cacher, la préfecture envahie, chez la maîtresse d'un commandant de la garde nationale, qu'il fit décorer plus tard pour ce service d'ordre moral. A minuit, il s'esquiva et rejoignit les troupes qui, sans être inquiétées, gagnèrent le village d'Aubagne, à 17 kilomètres de Marseille.

La ville restait entièrement au peuple. Cette victoire complète tourna la tête aux plus ardents. Il n'y a pas de nuances dans cette cité du soleil. Le ciel, la campagne; les caractères ont des couleurs crues, de bataille. Le 24, les civiques arborèrent le drapeau rouge. La commission qui siégeait sous leur coupe leur parut tiède. Sidore, Desservy, Fulgéras, s'abstenaient de venir à la préfecture. Cartoux était allé se renseigner à Paris. Tout le poids reposait sur Bosc et Bouchet qui s'efforçaient, avec Gaston Crémieux, de régulariser le mouvement, disaient le drapeau rouge dangereux, la détention des otages inutile. Ils devinrent vite suspects et furent menacés. Le 24 au soir, Bouchet, découragé, donna sa démission. Gaston Crémieux alla se plaindre au club de la garde nationale et Bouchet consentit à reprendre son poste.

Le bruit de ces tiraillements courait la ville. La commission annonça, le 25, que « l'accord le plus intime l'unissait au conseil municipal ; » le même jour, le conseil se déclarait le seul pouvoir existant et appelait les gardes nationaux à sortir de leur apathie. Il commençait un jeu misérable entre la réaction et le peuple, copié des députés de la Gauche dont Dufaure s'autorisait dans ses dépêches.

Espivent imitait, lui, la tactique de M. Thiers. Il avait dévalisé Marseille de toutes ses administrations. Les caisses publiques, les services de la place avaient filé sur Aubagne. Quinze cents garibaldiens de l'armée des Vosges qui attendaient leur rapatriement, des soldats qui rejoignaient leurs dépôts en Afrique, sans pain, sans solde, sans feuille de route, seraient restés sur le pavé si Crémieux et Bouchet n'avaient fait nommer par le conseil un intendant provisoire. Grâce à la commission, ceux qui avaient versé leur sang pour la France reçurent du pain et un abri. Crémieux leur dit

dans une adresse : « Vous vous souviendrez, quand il le faudra, de la main fraternelle que nous vous avons tendue. » Enthousiaste doux qui voyait la révolution en forme de bucolique.

Le 26, l'isolement s'accentua. Personne ne s'armait contre la commission, mais personne ne s'y ralliait. Presque tous les maires du département refusaient d'afficher ses proclamations. A Arles, une manifestation en faveur du drapeau rouge avait échoué. Les hôtes de la préfecture ne faisaient rien pour expliquer leur drapeau et, dans ce calme plat, devant Marseille curieux, il pendait au campanile, immobile et muet comme une énigme.

La capitale du Sud-Ouest voyait mourir son mouvement. Toulouse avait tressailli au coup du 18 Mars. Là, vibre — au faubourg Saint-Cyprien, — une population ouvrière intelligente et valeureuse. Elle formait le cœur de la garde nationale et, depuis le 19, relevait les postes au cri de : « Vive Paris ! » On alla demander au préfet Duportal, ancien proscrit de 51, de se prononcer pour ou contre Paris. *L'Emancipation*, qu'il inspirait, faisait campagne contre les ruraux et il avait, dans une réunion publique, accentué la note républicaine. Les clubs le pressèrent, imposant aux officiers de la garde nationale le serment de défendre la République, demandant des cartouches. M. Thiers, voyant que Duportal suivrait fatalement la pente, nomma à sa place Kératry, l'ancien préfet de police du 4 Septembre. Il arriva dans la nuit du 21 au 22, apprit que la garnison était de 600 hommes débandés, que toute la garde nationale se déclarerait pour Duportal ; il battit en retraite sur Agen.

Le 22, la garde nationale préparait une manifestation pour s'emparer de l'arsenal. Duportal et le maire coururent au Capitole, l'hôtel de ville de Toulouse. Le maire déclara que la revue n'aurait pas lieu, Duportal qu'il donnerait sa démission plutôt que de se prononcer. Les généraux, effrayés de l'élan du faubourg, se réfugièrent à l'arsenal. Le maire et la commission municipale s'esquivèrent et Duportal, dans sa préfecture,

parut désigné d'autant plus aux sympathies de la garde nationale. Il s'efforça de rassurer les généraux, leur dit sa ferme résolution de maintenir l'ordre au nom du Gouvernement de Versailles, le seul dont il reconnut la légitimité, sut les convaincre assez pour qu'ils écrivissent à M. Thiers de le maintenir à son poste. Kératry, s'armant de ses déclarations, lui demanda son concours pour prendre possession de la préfecture. Duportal lui donna rendez-vous devant les officiers des mobiles et de la garde nationale convoqués pour le lendemain, 24. L'autre comprit et resta à Agen.

On devait à cette réunion recevoir les enrôlements pour Versailles. Quatre officiers de mobiles sur soixante s'offrirent; ceux de la garde nationale assistaient, à ce moment même, à une manifestation toute différente organisée contre Kératry. A une heure, deux mille hommes partent de la place du Capitole et se rendent à la préfecture. Duportal reçoit les officiers. Loin de soutenir l'Assemblée, ils sont prêts, disent-ils, à marcher contre elle; si M. Thiers ne veut pas faire la paix avec Paris, ils proclameront la Commune. Des cris partent de tous les coins : « Vive la Commune! Vive Paris! » Les officiers s'exaltant décrètent Kératry d'arrestation, proclament la Commune, obligent Duportal à se mettre en avant. Il se récuse, offre des conseils sans plus. Les officiers l'accusent de défaillance, le décident à venir sur la place de la préfecture où les gardes nationaux l'acclament. La manifestation revient au Capitole.

A peine arrivés dans la grande salle, les meneurs paraissent fort embarrassés. Ils offrent la présidence au maire, à d'autres municipaux qui s'esquivent, à Duportal qui s'en tire en rédigeant un manifeste. On le lit au grand balcon; la Commune de Toulouse déclare vouloir la République une et indivisible, somme les députés de Paris d'être les intermédiaires entre le Gouvernement et la grande ville, M. Thiers de dissoudre l'Assemblée. La foule acclama cette Commune qui croyait aux députés de la Gauche et à M. Thiers opprimé.

Le soir, des officiers de la garde nationale nommèrent une commission exécutive où les principaux meneurs du mouvement ne figuraient pas. Elle se contenta d'affi-

cher le manifeste, négligea les moindres précautions, même d'occuper la gare. Cependant les généraux n'osaient bouger de l'arsenal.

Le 26, le premier président et le procureur général allèrent les y rejoindre et lancèrent une adresse, pour grouper autour d'eux la population. La garde nationale voulait répondre en enlevant l'arsenal et le faubourg Saint-Cyprien vint sur la place du Capitole. La commission exécutive préféra négocier, envoya dire à l'arsenal qu'elle se dissoudrait si le Gouvernement nommait un préfet républicain en place de Kératry, et lâcha complètement Duportal qui, du reste, n'avait rien fait pour prendre la tête. Les pourparlers durèrent toute la soirée. Les gardes nationaux rentrèrent, croyant tout terminé.

Kératry, informé de ces défaillances, arrive le 27 avec trois escadrons de cavalerie, se rend à l'arsenal, rompt les négociations et donne l'ordre de marcher. A une heure, l'armée de l'ordre part en guerre, forte de deux cents cavaliers et de six cents soldats dépareillés. Un détachement occupe le pont Saint-Cyprien pour couper la ville du faubourg, un autre se rend à la préfecture, le troisième avec le général Nansouty, Kératry et les magistrats, marche sur le Capitole. Trois cents hommes garnissent les cours, les fenêtres, la terrasse. Kératry déploie ses troupes et braque six pièces à soixante mètres de l'édifice, au bout des fusils insurgés. Le premier président et le procureur général s'avancent pour parlementer, Kératry fait des sommations ; on les couvre de cris. Une seule décharge à blanc eût fait envoler ces assaillants si les meneurs n'eussent fui le Capitole. Le courage de quelques hommes allait engager la lutte quand l'Association républicaine intervint et persuada aux gardes nationaux de se retirer. La prise de la préfecture fut moins difficile encore et, le soir Kératry coucha dans le lit de Duportal. Les membres de la commission exécutive publièrent le lendemain un manifeste qui leur valut l'impunité ; l'un d'eux se fit nommer maire par Kératry.

La généreuse population ouvrière de Toulouse soulevée au cri de : « Vive Paris ! » fut ainsi abandonnée

par ceux qui l'avaient insurgée. Echec désastreux pour Paris, car le Sud-Ouest aurait suivi Toulouse.

L'homme de tète et d'action qui fit défaut aux mouvements du Midi se trouva dans l'insurrection de Narbonne. La vieille cité, gauloise d'élan, de ténacité romaine, est le vrai foyer de la démocratie dans l'Aude. Nulle part, pendant la guerre, on n'avait plus vigoureusement protesté contre les faiblesses de la Délégation. Aussi, la garde nationale de Narbonne n'avait pas de fusils quand celle de Carcassonne était armée depuis longtemps. A la nouvelle du 18 mars, Narbonne n'hésita pas, fut avec Paris. Pour proclamer la Commune, on pensa de suite à Digeon, proscrit de l'Empire, homme de convictions fortes et d'un caractère assuré. Digeon, aussi modeste que résolu, offrit la direction du mouvement à son camarade d'exil, Marcou, chef reconnu de la démocratie dans l'Aude, un des plus fougueux contre Gambetta pendant la guerre. Marcou, avocat madré, craignant de se compromettre et redoutant l'énergie de Digeon au chef-lieu, le poussa sur Narbonne. Il y arriva le 23 et pensa d'abord convertir le conseil municipal à l'idée de la Commune. Le maire, Raynal, refusant de réunir le conseil, le peuple envahit l'hôtel de ville le 24 au soir, s'arma des fusils que la municipalité détenait, installa Digeon et ses amis. Il parut au balcon, proclama la Commune de Narbonne unie à celle de Paris, prit immédiatement des mesures de défense.

Le lendemain, le maire essaya de rallier la garnison et des compagnies apparurent devant l'hôtel de ville. Le peuple, surtout les femmes, enthousiastes de la Commune, dignes de leurs sœurs parisiennes, désarmèrent les soldats. Un capitaine et un lieutenant furent retenus comme ôtages. Le reste de la garnison alla s'enfermer dans la caserne Saint-Bernard. Raynal persistant à souffler la résistance, la foule l'arrèta le 26. Digeon plaça les trois otages en tète d'un détachement de gardes nationaux, s'empara de la préfecture, mit des piquets à la gare et au télégraphe. Pour s'armer, il força l'arsenal où, malgré leur lieute-

nant qui commandait le feu, les soldats livrèrent les fusils. Ce jour-là, les délégués des communes voisines arrivèrent et Digeon s'occupa de généraliser le mouvement.

Il avait très bien compris que les insurrections départementales s'effondreraient vite si elles n'étaient fortement reliées et il voulait tendre la main aux soulèvements de Toulouse et de Marseille. Déjà Béziers, Perpignan, Cette, lui avaient fait promettre leur appui. Il s'apprêtait à partir pour Béziers, quand, le 28, deux compagnies de turcos arrivèrent, bientôt suivies d'autres troupes envoyées de Montpellier, Toulouse et Perpignan. Digeon dut se renfermer dans la défensive, fit élever des barricades, renforça les postes, recommandant aux insurgés d'attendre toujours l'attaque et de viser uniquement les officiers....

Nous reviendrons. Paris nous rappelle. Les autres agitations de province ne furent que des tressaillements. Le 28, au moment où Paris s'absorbe dans sa joie, il n'y a plus dans toute la France que deux Communes debout, Marseille et Narbonne.

CHAPITRE XI

« La Révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages. »

Saint-Just à la Convention, 31 mai 1794.

Premières séances de la Commune. — Désertion des maires et adjoints.

La place vibrait encore, quand une soixantaine des élus de Paris se rencontrèrent à l'Hôtel-de-Ville. Beaucoup ne s'étaient jamais vus ; la plupart se con-

naissaient, amis ou adversaires ; libéraux humiliés de leur dernière défaite, révolutionnaires exubérants de la victoire. Le scrutin avait donné seize maires ou adjoints libéraux, quelques irréconciliables et soixante-douze révolutionnaires de tout bois (1).

L'arrière-vibration du siège et des dernières semaines. Bien que le Comité Central eut dit, le 19 : Préparez vos élections communales, l'*Officiel* tracé une sorte de programme, aucun arrondissement, sauf deux ou trois, n'avait rédigé de cahiers. D'impulsion, les quartiers riches avaient élu beaucoup des maires ou adjoints ; les quartiers populaires, plusieurs des vétérans de la République : Delescluze, Gambon, Blanqui arrêté le 17 en province, Félix Pyat, Jules Miot, Ch. Beslay, ou de militants de l'Empire et du siège : Flourens, Tridon, Vermorel, Vallès, Lefrançais, Vaillant, Raoul Rigault, Ferré, Cournet, Paschal Grousset, etc., mêlés à des notoriétés de réunions publiques. Le Comité Central ne s'était pas présenté aux électeurs ; il eut cependant quelques élus : Jourde, Mortier, Assi, Billioray, etc.

Vingt-cinq ouvriers, dont treize seulement de l'*Internationale*, représentaient la pensée, l'effort, l'hon-

---

(1). Ad. Adam, Méline, Rochard, Barré (*Louvre*). — Brelay, Loiseau-Pinsot, Tirard, Chéron (*Bourse*). — Charles Murat (*Temple*). — Albert Le Roy, Robinet (*Luxembourg*). — Desmarets, E. Ferry, Nast (*Opéra*). — Marmottan, De Bouteiller (*Passy*)

Goupil (*Luxembourg*). — E. Lefèvre (*Palais-Bourbon*). — A. Ranc, Ulysse Parent (*Opéra*).

Demay, Antoine Arnaud, Pindy, Dupont (*Temple*). — Arthur Arnould, Lefrançais, Clémence, E. Gérardin, Amouroux (*Hôtel-de-Ville*). — Regère, Jourde, Tridon, Blanchet, Ledroy (*Panthéon*). — Beslay, Varlin (*Luxembourg*). — Parizel, Urbain, Brunel (*Palais-Bourbon*). — Raoul Rigault, Vaillant, Arthur Arnould, Jules Alix (*Champs-Elysées*). — Gambon, Félix Pyat, Fortuné Henry, Champy, Babick, Rastoul (*Enclos-St-Laurent*). — Mortier, Delescluze, Assi, Protot, Eudes, Avrial, Verdure (*Popincourt*). — Varlin, Geresme, Theisz, Fruneau (*Reuilly*). — Léo Meillet, Duval, Chardon, Léo Frankel (*Gobelins*). — Billioray, Martelet, Decamp (*Observatoire*). — V. Clément, Jules Vallès, Langevin (*Vaugirard*). — Varlin, E. Clément, Ch. Gérardin, Chalain, Malon (*Batignolles*). — Blanqui, Theisz, Dereure, J.-B. Clément, Ferré, Vermorel, Paschal Grousset (*Montmartre*). — Oudet, Puget, Delescluze, Jules Miot, Ostyn, Flourens (*Buttes-Chaumont*). — Bergeret, Ranvier, Flourens, Blanqui (*Ménilmontant*).

neur du prolétariat parisien : Malon, Varlin, Duval, Theisz, Avrial, Ranvier, Pindy, Langevin, Amouroux, Frankel, Champy, etc. La grande majorité révolutionnaire était donc de petits bourgeois, employés, comptables, médecins, instituteurs, hommes de loi, publicistes — il y en eut jusqu'à douze. — Des innocents de la politique que fut le Comité Central. Paris, par une conséquence inévitable, passait aux socialistes et aux hommes politiques depuis longtemps connus dans leurs milieux. La plupart des élus, fort jeunes; quelques-uns avaient au plus vingt-cinq ans.

La rencontre eut lieu à neuf heures dans la salle de l'ancienne commission municipale de l'Empire, ouvrant sur le fameux escalier de la cour Louis XIV, à double révolution. Rencontre de circonstance; le Comité Central n'avait laissé aucun ordre de réception.

La présidence revenait au père Beslay. Soixante-douze ans, maigre, assez grand, d'ossature bretonne, fils de député libéral, élu en 1830, élu en 48, Beslay s'était élevé du libéralisme à la République et, chef d'industries prospères, au socialisme. Un des fondateur de l'*Internationale*, il avait refusé d'entrer dans ses conseils, dit aux ouvriers : « Restez entre vous, n'accueillez ni capitalistes, ni patrons ». Après l'invasion, à soixante et onze ans, il court à Metz, rencontre un uhlan près de Saint-Privat, de son bâton noueux l'assomme, peut regagner Paris, pousse à la défense, signe les affiches de la Corderie, harcèle son compatriote Trochu, risque d'être arrêté. Rare survivant d'une forte bourgeoisie, plus rare exemple de la reconnaissance du peuple qui l'envoya à l'Hôtel-de-Ville.

Il ne préside pas une séance, mais un choc confus de motions que coupe parfois la rumeur des gardes nationaux campés dans la cour. Paschal Grousset, Mortier, réclament Blanqui comme président d'honneur et l'on discuterait si Lefrançais ne faisait cette motion préalable : « La Garde nationale et le Comité Central ont bien mérité de Paris et de la République. » Voté par acclamation. Lefrançais, Ranc et Vallès sont chargés de rédiger une proclamation, d'accord, demande J.-B. Clément, avec le Comité Central, dont les délégués attendent dans une salle voisine. Lefrançais est chargé de les

rejoindre. On parle de vérifier les élections d'après telle ou telle loi. Les plus ardents n'ont pas besoin de loi, proposent l'ordre du jour, déclarent que cette assemblée est révolutionnaire, ne veulent pas surtout de séances publiques. Danton, à l'ouverture de la Convention, avait fait justice d'une motion identique ; elle choque à la Commune. Arthur Arnould : « Nous ne sommes pas le conseil d'une petite commune ». — « Nous sommes un conseil de guerre, riposte Paschal Grousset, nous n'avons pas à faire connaître nos décisions à nos ennemis. » Plusieurs, Jourde, Theisz : « Toujours il faut être responsable ». Rane fait ajourner au lendemain. Loiseau-Pinson demande l'abolition de la peine de mort en toutes matières. On reparle des élections ; les mandats de député et de membre de la Commune doivent être incompatibles, disent Vallès, Jourde, Theisz. Là-dessus, Tirard, qui se contenait mal devant le tumulte des propositions, demande la parole : « Mon mandat, dit-il, est purement municipal ; puisqu'on a parlé d'abolition de lois et d'une Commune conseil de guerre, je ne suis pas en droit de rester ; quant au double mandat, c'est avant qu'il fallait imposer la résiliation », et il enveloppe sa démission d'une ironie : « Je vous laisse mes vœux sincères, puissiez-vous réussir dans votre tâche. » Ce persiflage, l'évidente mauvaise foi irritent. Lefrançais rejette la démission, veut l'invalidation du mandat ; ceux qui ne peuvent se contenir parlent d'arrestation. On laisse Tirard libre parce qu'il avait dit à la tribune versaillaise : « Quand on entre à l'Hôtel-de-Ville on n'est pas sûr d'en sortir. »

Au contraire de Tirard, Cournet donne sa démission de député et Delescluze explique pourquoi il ne s'est pas démis à Bordeaux ; il est prêt aujourd'hui. Les motions recommencent. Ordre est donné de confier les portes de Passy et d'Auteuil aux gardes nationaux fidèles. Lefrançais revient dire que les délégués du Comité Central font demander à quelle heure il pourra, le lendemain, venir déposer ses pouvoirs. Enfin on arrive à fixer l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le vieux beffroi sonne minuit. L'assemblée se lève en criant : « Vive la République ! Vive la Commune ! »

Ferré, secrétaire avec Raoul Rigault, ramasse les notes informes qui seront le procès-verbal. Les gardes de la cour d'honneur crient : « Vive la Commune ! » au passage des élus. Paris s'endormit aux fanfares mourantes ; pour la première fois, depuis le 18 mars, les lumières de l'Hôtel-de-Ville s'éteignirent et les sentinelles n'eurent pas de mot de bataille à échanger.

Le lendemain, Delescluze donna sa démission de député et déclara opter pour le nouveau mandat que lui avait donné Paris ; par contre, Rochard suivit l'exemple de Tirard et se retira. Reprenant la motion de la veille, Raoul Rigault demanda la présidence d'honneur pour Blanqui. Delescluze s'y opposa et Cournet : « A l'égard de Blanqui, nous devons faire quelque chose de plus efficace ». On décida que le bureau serait composé d'un président et de deux assesseurs, de deux secrétaires et renouvelé chaque semaine. Lefrançais fut élu président. Avant de lui céder la place, le père Beslay, d'une voix forte, salua la Commune et définit très heureusement la jeune révolution : « L'affranchissement de la Commune de Paris, c'est l'affranchissement de toutes les communes de la République... Plus vaillants que vos devanciers, vous avez marché et l'on peut compter que la République marchera avec vous. Vos adversaires ont dit que vous frappiez la République... Si nous l'avons frappée, c'est comme le pieu que l'on enfonce plus profondément en terre... La République de 93 était un soldat qui avait besoin de centraliser toutes les forces de la patrie ; la République de 1871 est un travailleur qui a surtout besoin de liberté pour féconder la paix. Paix et travail, voilà notre avenir ! Voilà la certitude de notre revanche et de notre régénération sociale. La Commune s'occupera de ce qui est local, le département de ce qui est régional, le Gouvernement de ce qui est national... Ne dépassons pas cette limite, et le pays et le Gouvernement seront heureux et fiers d'applaudir à cette révolution si grande, si simple... » Naïve illusion d'un vieillard qui avait cependant l'expérience d'une longue vie politique.

L'assemblée se partagea en commissions chargées des différents services : commissions militaire, des

finances, de la justice, de la sûreté générale, du travail et de l'échange, des subsistances, des relations extérieures, des services publics, de l'enseignement. Une commission exécutive permanente fut nommée pour un mois et composée de Lefrançais, Duval, Félix Pyat, Bergeret, Tridon, Eudes, Vaillant. Trois d'entre eux, Duval Bergeret et Eudes, appartenaient aussi à la commission militaire.

Enfin, la délégation du Comité Central est introduite. « Citoyens, dit Boursier, le Comité Central vient remettre entre vos mains ses pouvoirs révolutionnaires. Nous rentrons dans les attributions définies par nos statuts. Le Comité Central ne saurait s'immiscer dans les actes de la Commune, le seul pouvoir régulier ; il les fera respecter et se bornera à réorganiser la garde nationale. » Ces explications, dit le procès-verbal, sont accueillies favorablement et le Comité se retire aux cris de : « Vive la République ! Vive la Commune ! »

A la séance de nuit, les employés de l'octroi vinrent adhérer à la Commune. Lefrançais lut au nom de la commission nommée la veille une proclamation trouvée longue ou incomplète. Une autre commission fut chargée d'aller rédiger un projet nouveau. Pendant qu'elle y travaillait, pour occuper le temps, Félix Pyat proposa l'abolition de la conscription.

Le 3 mars, il s'était esquivé de l'Assemblée nationale sans donner sa démission, comme il avait, le 31 octobre, déserté l'Hôtel-de-Ville et, quelques jours après, la prison. Au 18 mars, il était resté coi comme le 31 octobre. Delescluze se rallia dès les premiers jours. Félix Pyat attendit le triomphe et, la veille des élections, sonna des cymbales devant le Comité, « qui rend tout nom modeste et tout génie mineur. » Elu par douze mille voix dans le Xe arrondissement, il accourut crânement à l'Hôtel-de-Ville.

Dans la foule des dramaturges, thaumaturges, romantiques, visionnaires, qui, depuis 1830, tiraient par les jambes la révolution sociale, il tenait la partie des appels au régicide, à la chouannerie révolutionnaire, lettres, allégories, toasts, invocations, morceaux de rhétorique sur les événements du jour, toute la ferblanterie montagnarde, rafraîchie d'une couche de vernis humanitaire.

Pendant l'Empire, ses truculents manifestes d'exil avaient fait la joie de la police et des journaux bonapartistes ; bonne viande creuse à jeter au peuple qui n'en pouvait extraire le moindre suc de vie. Cette ivresse d'ilote était aux trois quarts feinte. L'échevelé, le fol des tréteaux, redevenait dans la coulisse rusé, retors, prudentissime. Ce n'était au fond qu'un sceptique fielleux, sincère seulement dans son idolâtrie de lui-même. Il arrivait à la Commune, les poches bourrées de décrets.

Quand il lut sa proposition, les romantiques applaudirent et elle passa à la volée. Cependant, le matin, on avait applaudi Beslay réservant à l'Etat les services nationaux et le projet de proclamation que la commission vint apporter n'érigeait pas du tout la Commune en Constituante. Il fut voté cependant et signé : *La Commune de Paris*. Loustalot, en 1789, se plaignait que la municipalité de Paris usurpât le nom de Commune qui signifie, disait-il, l'universalité des citoyens. Le cas différait en 1871, où Commune était devenu un nom de parti ; les élus du 18 Mars prirent le nom de membres de la Commune que le public leur donnait et qu'il faut leur conserver pour la clarté de l'histoire.

Le 30 mars, au matin, Paris fut instruit de sa Commune. « Dès aujourd'hui, disait la première proclamation, la décision attendue sur les loyers, demain celle des échéances, tous les services publics rétablis et simplifiés, la garde nationale réorganisée sans délai, tels seront nos premiers actes. » Un décret faisait remise générale des termes compris entre octobre 70 et juillet 71, des sommes dues pour les locations en garni. Versailles n'offrait que des délais, c'était inique ; la Commune acquittait, disant avec raison que la propriété devait payer sa part de sacrifices, mais elle négligeait d'excepter une foule d'industriels qui avaient réalisé des bénéfices scandaleux pendant le siège ; on reculait devant une enquête.

Le Comité Central voulut bien, dans une proclamation, adhérer aux décrets de la Commune. Elle s'en offusqua à la séance du 30 et Duval demanda qu'on refusât au Comité tout pouvoir politique. Survient une délégation du Comité. C'était le moment pour la Commune de s'af-

firmer. Seule représentant la population, seule responsable, elle absorbait à cette heure tous les pouvoirs, ne pouvait tolérer, à côté d'elle, un Comité qui se souviendrait toujours de son ancien rôle. La Commune avait rendu justice au Comité Central en votant qu'il avait bien mérité de Paris et de la République, l'avait chaleureusement accueilli la veille; elle devait, aujourd'hui, déclarer son rôle terminé. Au lieu de parler net, on récrimina.

Un membre de la Commune rappela la promesse du Comité de se dissoudre après les élections. A moins qu'il ne visât à conserver un pouvoir, on ne comprenait pas en quoi son organisation était nécessaire. Les délégués, menés par Arnold qui fut ensuite de la Commune, se montrèrent adroits.

« C'est la Fédération, dirent-ils, qui a sauvé la République. Tout n'est pas encore dit. Dissoudre cette organisation, c'est désagréger votre force. Le Comité Central ne prétend retenir aucune part du gouvernement, il reste le trait d'union entre vous et les gardes nationaux, le bras de la révolution. Nous redevenons ce que nous étions, le grand conseil de famille de la garde nationale. »

Cette image porta; les délégués ne demandaient qu'à voir définir les pouvoirs du Comité, disaient-ils. On les crut. Mais voilà que le lendemain, cette note officielle parvient à la Commune : « Le Comité Central délègue le général Cluseret au département de la Guerre, où il réorganisera la garde nationale sous la direction du Comité. » L'assemblée se soulève. Mortier et Paschal Grousset veulent la suppression du Comité. On demande à Duval s'il garantit la sécurité de l'assemblée. Duval se hâte de changer le gouverneur de l'Hôtel-de-Ville et nomme Pindy en place d'Assi. Arthur Arnould veut que le Comité Central soit cité à comparaître. Les membres de la Commune qui ont appartenu au Comité Central sont chargés d'exiger des explications. Ils les apportent à la séance de nuit. Le Comité désavoue la rédaction de la note et Cluseret désavoue sa nomination. La Commune se déclare satisfaite, ne tranche rien.

Le lendemain, le Comité revient à la charge. Ses délégués demandent l'intendance, le droit de réorga-

niser la garde nationale, de nommer le chef d'état-major, un traitement personnel. La Commune les renvoie aux commissions exécutive et militaire et ne résout rien encore. Ce jour, enfin, on pense à la province où l'on enverra des délégués.

Les décrets, les usurpations de pouvoir, le décousu des délibérations servirent de prétexte à la fraction radico-libérale de l'assemblée. Il n'était pas de séance qui n'eût enregistré trois ou quatre démissions. Si leur convention du 25 avait été sincère, s'ils avaient eu souci des destinées de Paris, les maires et adjoints élus auraient embrassé courageusement leur mandat et peut-être déplacé des majorités. Comme ceux de province, ils désertèrent, bien qu'ils eussent accepté les candidatures. Beaucoup n'étaient jamais venus à l'Hôtel-de-Ville. D'autres levaient les bras, s'écriaient, lamentables : « Où allons-nous ! » Celui-ci était moribond : « Vous le voyez, je n'ai qu'un souffle. » Les plus injurieux depuis cherchaient d'humbles défaites avec force « vœux bien sincères », comme M. Méline (1). Leurs démissions, les élections doubles laissaient ving-deux sièges vacants quand la Commune valida les pouvoirs. Fidèle aux meilleures traditions de la République française, elle admit le Hongrois Léo Frankel, un des plus intelligents de l'Internationale, que le XIIIe avait nommé. Six candidats ne réunissaient pas le huitième des suffrages exigés par la loi de 49 ; on passa outre, leurs arrondissements, composés de quartiers réactionnaires, se dégarnissant tous les jours.

Les riches, les hommes d'ordre, deux fois étrillés, place Vendôme et au scrutin, continuaient de s'enfuir à Versailles qu'ils alimentaient de colères nouvelles. La ville réactionnaire avait pris une physionomie de bataille. Tout annonçait la lutte prochaine. Déjà, M. Thiers avait coupé Paris de la France. La veille des échéances d'avril, le 31 mars, le directeur des postes Rampont, faussant la parole donnée au délégué de la Commune, Theisz, s'enfuyait après avoir désor-

(1) APPENDICE III.

ganisé les services; Versailles supprimait les arrivages de wagons-poste et retenait les correspondances à destination de Paris.

Le 1er avril, M. Thiers annonça officiellement la guerre : « L'Assemblée siège à Versailles, où achève de s'organiser une des plus belles armées que la France ait possédée. Les bons citoyens peuvent donc se rassurer et espérer la fin d'une lutte qui aura été douloureuse mais courte. » Cynique vantardise de ce vieillard qui avait entravé l'organisation des armées contre les Prussiens. « Une des plus belles armées » n'était encore que la cohue du 18 mars, renforcée de cinq ou six régiments, trente-cinq mille hommes environ, avec trois mille chevaux et cinq mille gendarmes ou sergents de ville, le seul corps qui eût de la solidité.

Paris ne voulait pas croire même à cette armée. Les journaux populaires demandaient la sortie, parlaient du voyage à Versailles comme d'une promenade. Le plus en avant était *le Vengeur*, où Félix Pyat, secouant son grelot, exhortait la Commune à « presser Versailles... Pauvre Versailles! il ne se rappelle plus les 5 et 6 octobre; les femmes seules de la Commune ont suffi pour prendre son roi. » Le 2 avril, ce membre de la Commission exécutive, bien en place pour savoir la vérité, annonçait à Paris cette mirifique nouvelle : « Hier on a fait voter par *oui* ou *non* s'ils voulaient marcher sur Paris. Les soldats ont répondu : *Non!* »

CHAPITRE XII

Sortie du 3 avril. — Les Parisiens sont repoussés partout. — Flourens et Duval sont assassinés. — Les Versaillais massacrent des prisonniers.

Ce jour même, un dimanche, à une heure, sans avertissement, sans sommation, les Versaillais ouvrent le feu, jettent des obus dans Paris.

Depuis quelques jours, leur cavalerie échangeait des coups de feu avec les avant-postes parisiens de Châtillon et de Puteaux. Les fédérés occupaient Courbevoie, qui commande le débouché sur Versailles, et l'Assemblée s'en inquiétait beaucoup. Le 2 avril, à onze heures du matin, trois brigades versaillaises, en deux colonnes venant l'une par Rueil, l'autre par Montretout, se rejoignaient au rond-point des Bergères. Six à sept cents cavaliers de la brigade Galliffet appuyaient ce mouvement. Les fédérés n'avaient à Courbevoie que cinq à six cents hommes défendus par un embryon de barricade sur la route de Saint-Germain. Ils faisaient bonne garde ; le matin même, leurs vedettes avaient atteint mortellement le médecin en chef de l'armée versaillaise, Pasquier, venu à cheval en reconnaissance, — ce que M. Thiers appela l'assassinat d'un parlementaire.

A midi, les Versaillais, ayant canonné la caserne de Courbevoie et la barricade, tentaient l'assaut. Aux premiers coups de feu des fédérés, ils détalèrent, abandonnant sur la route canons et officiers. Le général Vinoy fut obligé de rallier lui-même les fuyards. Pendant ce temps, le 113e de ligne tournait Courbevoie par la droite, et l'infanterie de marine prenait à gauche par Puteaux. Trop inférieurs en nombre, redoutant d'être coupés de Paris, les fédérés évacuèrent Courbevoie et, poursuivis par les obus, se replièrent sur l'avenue de Neuilly, laissant douze morts et quelques prisonniers. Les gendarmes en prirent cinq et les fusillèrent au pied du Mont-Valérien. Cette expédition faite, l'armée regagna ses cantonnements.

Au bruit du canon, Paris s'arrêta. Personne ne croyait à une attaque, tant l'on vivait depuis le 28 mars dans une atmosphère de confiance. C'était une salve d'anniversaire, sans doute, tout au plus un malentendu. Quand les nouvelles, les voitures d'ambulances arrivèrent, quand ce mot courut : « Le siège recommence ! » une même explosion vint de tous les quartiers. Les barricades se relèvent. On traîne des canons sur les remparts de la porte Maillot et des Ternes. A trois heures, cinquante mille hommes, crient : « A Versailles ! » Les femmes veulent marcher en avant.

La Commission exécutive se réunit, afficha une proclamation : « Les conspirateurs royalistes ont attaqué ! Malgré la modération de notre attitude ils ont attaqué ! Notre devoir est de défendre la grande cité contre ces coupables agressions. » Duval, qui a le commandement militaire de la préfecture de police, Bergeret, de la Place, Eudes, délégué à la guerre, se prononcent énergiquement pour l'attaque. L'élan, disent-ils, est irrésistible, unique. Que peut Versailles contre cent mille hommes. Il faut sortir. Tridon, Vaillant, Lefrançais, Félix Pyat résistent, surtout Félix Pyat, mis au pied de ses vantardises du matin. On ne part pas, dit-il, à l'aventure, sans canons, sans cadres, sans chefs ; il demande des situations. Duval, qui ne se tenait pas de sortir depuis le 19 mars, l'apostrophe violemment : « Pourquoi donc, depuis trois jours, criez-vous : A Versailles ! » Le plus énergique contre la sortie est Lefrançais. Enfin les quatre membres civils, c'est-à-dire la majorité, décident que les généraux présenteront un état détaillé de leurs forces en hommes, artillerie, munitions et transports. A sept heures, la Commission adjoignit Cluseret à Eudes, croyant mettre à la Guerre un militaire sérieux.

Malgré la majorité de la Commission, les généraux partirent. Ils n'avaient pas reçu de défense formelle. Félix Pyat avait même fini par dire : « Après tout, si vous vous croyez prêts... » Ils virent Flourens toujours prêt aux coups de main, d'autres collègues aussi aventureux, et, de leur autorité, certains d'être suivis par la garde nationale, ils expédièrent aux chefs de légion l'ordre de former des colonnes. Les bataillons de la rive droite devaient se concentrer place Vendôme et place Wagram, ceux de la rive gauche, place d'Italie et au Champ-de-Mars.

Ces mouvements, sans officiers d'état-major pour les guider, s'exécutèrent très mal. Beaucoup d'hommes, promenés plusieurs heures de place, en place, se fatiguèrent. A minuit il restait encore vingt mille hommes sur la rive droite et dix-sept mille environ sur la rive gauche.

De dix heures du soir à minuit et demi, la Commune fut en séance. On décida d'abord l'ajournement de la

publication des procès-verbaux demandée avec insistance depuis le 28 mars et enfin votée la veille. Félix Pyat annonça que tous les différends étaient aplanis avec le Comité Central, dit l'adjonction de Cluseret à la Guerre, raconta le guet-apens de Neuilly, présenta un décret de mise en accusation de Thiers, Favre, etc., dont tous les biens seront séquestrés, et, toujours plein d'à-propos, demanda l'abolition du budget des cultes. Il pouvait au même prix faire décréter l'abolition de l'armée versaillaise. Quelques hommes sensés demandèrent l'ajournement. Pyat réclama l'urgence, l'obtint, emporta le décret. On demanda qu'au moins il ne parut que plus tard à l'*Officiel*. Pyat insistant, l'insertion immédiate fut ordonnée. On nomma Léo Meillet questeur pour défendre les abords de la salle, encombrés de reporters et d'espions ; Protot fit voter que la Commune adopterait les familles des citoyens qui avaient succombé ou succomberaient contre Versailles. De la sortie, des préparatifs militaires qui assourdissaient Paris, personne n'ouvrit la bouche, personne ne disputa le champ aux généraux.

Leur plan, qu'ils communiquèrent à Cluseret, était de faire une forte démonstration sur Rueil, pendant que deux colonnes fileraient sur Versailles par Meudon et le plateau de Châtillon. Bergeret, assisté de Flourens, devait opérer à droite, Eudes et Duval commander les colonnes du centre et de gauche. Idée simple et d'exécution facile avec des officiers expérimentés et des têtes de colonnes solides. Mais beaucoup de bataillons étaient sans chefs depuis le 18 mars, les gardes nationaux sans cadres, enfin, les généraux improvisés qui assumaient la responsabilité de conduire quarante mille hommes n'avaient aucune connaissance militaire ni jamais mené un bataillon au feu. Ils négligèrent les dispositions les plus élémentaires, ne réunirent ni artillerie, ni prolonges, ni ambulances, oublièrent de faire un ordre du jour, laissèrent les hommes, plusieurs heures, sans vivres, sous une brume pénétrante. Chaque fédéré prit le chef qu'il voulut. Beaucoup n'avaient pas de cartouches, croyant, d'après les journaux, à une simple promenade militaire. La Commission exécutive avait affiché vers six

heures cette dépêche de la Place : « Bergeret lui-même est à Neuilly. Soldats de ligne arrivent tous et déclarent que, sauf les officiers supérieurs, personne ne veut se battre. »

Le 3 avril, à trois heures du matin, la colonne Bergeret forte d'environ six mille hommes et huit bouches à feu seulement, est concentrée au pont de Neuilly. Il fallut laisser aux hommes, qui n'avaient rien pris depuis la veille, le temps de se refaire. Au petit jour, Bergeret arrive en calèche, ce qui fait murmurer ; on s'engage sur la route de Rueil. Les bataillons marchent par sections en ligne, au milieu de la route, sans éclaireurs, et gravissent gaiement le plateau des Bergères, quand un obus tombe dans les rangs, puis un second. Le Mont-Valérien a tiré.

Une panique affreuse rompt les bataillons, mille cris de trahison éclatent. Toute la garde nationale croyait que la Commune occupait le Mont-Valérien. Quelques-uns à l'Hôtel-de-Ville, au Comité Central, à la Place savaient le contraire et le cachaient sottement, vivaient sur l'espérance que la forteresse ne tirerait pas. Elle n'avait, il est vrai, que deux ou trois pièces mal montées, auxquelles, d'un élan, on pouvait se soustraire. Mais les gardes, surpris dans leur confiance, se croient trahis, s'enfuient de toutes parts. Un obus coupe en deux Prodhomme, frère du chef d'état-major, lieutenant de l'armée régulière passé à la Commune. La plus grande partie des fédérés s'éparpillent dans les champs et regagnent Paris. Le 91e seulement et quelques débris, douze cents hommes, par petits groupes, gagnent Rueil. Peu après, Flourens arrive par la route d'Asnières, amenant à peine un millier d'hommes. Le reste s'est égrené dans Paris ou sur la route. Flourens poursuit quand même jusqu'à Rueil.

Les Versaillais, surpris par cette sortie, n'entrèrent en ligne que fort tard, vers dix heures. Dix mille hommes furent envoyés vers Bougival. Des batteries placées sur le coteau de la Jonchère canonnèrent Rueil. Deux brigades de cavalerie à droite, celle de Galliffet à gauche, opéraient sur les ailes. L'avant-garde parisienne — une poignée d'hommes — fit résistance pour

laisser à leurs camarades de Rueil le temps de battre en retraite. Elle commença vers une heure, sur Neuilly dont on fortifia la tête de pont. Quelques braves, qui s'étaient obstinés dans Rueil, eurent grand peine à gagner le pont d'Asnières, poursuivis par la cavalerie qui leur fit des prisonniers.

Flourens fut surpris dans Rueil. Depuis le 18 mars, cet exubérant était devenu taciturne comme s'il sentait les approches de l'ombre. Après la débandade il refusa de rentrer, descendit de cheval et suivit tristement le rivage de la Seine ne répondant pas à Cipriani, son ancien camarade en Crète, jeune et vaillant Italien prêt à toutes les nobles causes et qui le conjurait de se réserver. Las et découragé, Flourens se coucha sur la berge et s'endormit. Cipriani avisa une maisonnette voisine près du pont de Chatou, fit prix d'une chambre où Flourens le suivit, déposa son sabre, son revolver, son képi et se jeta sur le lit. Un individu envoyé en reconnaissance les dénonça et une quarantaine de gendarmes cernèrent la maison. Cipriani, le premier découvert, veut se défendre, est assommé. Flourens, reconnu à une dépèche trouvée sur lui, est conduit sur le bord de la Seine où il se tient debout, tête nue, bras croisés. Un capitaine de gendarmerie, Desmarets, accourt à cheval, hurle : « C'est vous, Flourens, qui tirez sur mes gendarmes ! » et se dressant sur les étriers, lui fend le crâne d'un coup de sabre si furieux qu'il lui fit deux épaulettes, dit un gendarme qui avait le mot jovial. Cipriani encore vivant fut jeté avec le mort dans un petit tombereau de fumier et roulé à Versailles où les amies des officiers vinrent flairer le cadavre. Ainsi finit sa course, ce bon chevalier errant que la Révolution aima.

A l'extrême gauche Duval avait passé la nuit du 2 avec six ou sept mille hommes sur le plateau de Châtillon. Le 3, vers sept heures il forme une colonne d'élite, s'avance jusqu'au Petit Bicêtre, dissipe les avant-postes du général Du Barail et envoie un officier reconnaître Villecoublay qui commande la route. L'officier annonce que les chemins sont libres et les fédérés s'avancent sans crainte, quand, près du hameau, la fusillade éclate. Les hommes se déploient en tirailleurs. Duval,

au milieu de la route, à découvert, donne l'exemple. On tiraille plusieurs heures. Quelques obus suffiraient pour déloger l'ennemi, Duval n'a pas d'artillerie ; déjà les cartouches manquent ; il en envoie chercher à Châtillon.

Les fédérés qui occupent la redoute, confondus dans un désordre inextricable, se croient déjà cernés. Les envoyés de Duval prient, menacent, ne peuvent obtenir ni renforts, ni munitions. Un officier ordonne la retraite. Duval, abandonné, est assailli par la brigade Derroja et toute la division Pellé, 8,000 hommes. Il se retire avec les braves sur le plateau de Châtillon.

L'effort au centre n'était pas plus heureux. Dix mille hommes avaient quitté le Champ de Mars à trois heures du matin, avec Ranvier et Avrial. Le général Eudes, pour tout ordre de bataille, avait dit d'aller en avant. A six heures, le 61e attaque les Moulineaux que des gendarmes défendent. Ils sont forcés de se retirer jusqu'à Meudon fortement occupé par une brigade versaillaise retranchée dans les villas et pourvue de mitrailleuses. Les fédérés n'ont que huit pièces, alors que Paris en possède des centaines, et chaque pièce n'a que huit coups. A neuf heures, découragés de tirailler contre des murs, ils se replient sur les Moulineaux. Ranvier courut chercher des canons, les installa dans le fort d'Issy. Ils empêchèrent les Versaillais de prendre l'offensive.

On était battu sur tous les points, et les dépêches chantaient victoire. Amusée par des états-majors qui ne savaient même pas le nom des généraux, la Commission exécutive annonçait la jonction de Flourens et de Duval à Courbevoie. Félix Pyat, redevenu belliqueux, criait dans le *Vengeur :* « *A Versailles !* si nous ne voulons pas remonter en ballon ! *A Versailles !* si nous ne voulons pas revenir au pigeon ! *A Versailles !* si nous ne voulons pas être réduits au pain de son ! *A Versailles !* si... etc. » Malgré les fuyards du matin, l'élan populaire ne diminuait pas. Un bataillon de trois cents femmes remontait, drapeau rouge en tête, les Champs-Elysées, demandant à sortir contre l'ennemi. Les journaux communeux du soir annonçaient l'arrivée de

Flourens à Versailles. Il y était bien le malheureux !

On n'en sait guère plus à la Commune, qui se réunit à dix heures du soir. Félix Pyat demande qu'on remplace à la Commission exécutive Eudes, Duval et Bergeret retenus hors Paris ; il faudra aussi remplacer Lefrançais qui jette sa démission, indigné de la folle sortie. On le presse de rester, il refuse, se plaint d'avoir été trompé, exige l'insertion à *l'Officiel*. Viard arrive de Châtillon où la situation, d'après lui, est bonne. Ce n'est pas l'avis d'Arthur Arnould, qui apporte de la Guerre des nouvelles toutes contraires ; Paschal Grousset et Dumay pensent comme Arnould. D'autres délégués à Issy, Meudon, Neuilly font des relations rassurantes. On parle d'autre chose et Paschal Grousset demande à signifier aux puissances l'avènement de la Commune, contre J. B. Clément qui nie que la Commune ait besoin de s'affirmer devant les royautés. A une heure du matin, l'assemblée se sépare sans autres résolutions, pendant que Duval s'épuise en efforts désespérés pour retenir des hommes auprès de lui.

Comme Flourens, il ne peut accepter de rentrer. A l'inverse de Flourens, le taciturne Duval était devenu depuis le 18 mars, abondant de verbe, presque loquace. Entouré seulement d'une poignée d'hommes, toute la nuit il ne cessa de répéter : « Je ne reculerai pas. »

Le 4, à cinq heures, le plateau et les villages voisins sont enveloppés par la brigade Derroja et la division Pellé : « Rendez-vous, vous aurez la vie sauve, » fait dire le général Pellé. Les fédérés se rendent. Aussitôt les Versaillais saisissent les soldats qui combattaient dans les rangs fédérés et les fusillent. Les autres prisonniers, enfermés entre deux haies de chasseurs, sont acheminés sur Versailles. Leurs officiers, tête nue, les galons arrachés, marchent en tête du convoi.

Au Petit Bicêtre, la colonne rencontre Vinoy. Il ordonne de fusiller les officiers. Le chef de l'escorte rappelle la promesse du général Pellé. Alors, Vinoy : « Y a-t-il un chef ? » — « Moi ! » dit Duval, qui sort des rangs. Un autre s'avance : « Je suis le chef d'état-major de Duval. » Le commandant des volontaires de Montrouge vient se mettre à côté d'eux. « Vous êtes d'affreuses canailles ! » dit Vinoy, et se tournant vers

ses officiers : « Qu'on les fusille! » Duval et ses camarades dédaignent de répondre, franchissent un fossé, viennent s'adosser contre un mur, se serrent la main, crient : « Vive la Commune! » meurent pour elle. Un cavalier arrache les bottes de Duval et les promène comme un trophée; un rédacteur du *Figaro* s'empara du faux-col ensanglanté (1).

L'armée de l'ordre, reprenant l'horrible tradition de juin 48, massacrait les prisonniers. Elle avait commencé le 2. Le 3, à Chatou, le général Galliffet avait fait fusiller trois fédérés surpris dans une auberge où ils prenaient leur repas, et publier ce féroce bando : « La guerre a été déclarée par les bandits de Paris... Ils m'ont assassiné mes soldats... C'est une guerre sans merci que je déclare à ces assassins... J'ai dû faire un exemple. »

Le général qui appelait les combattants parisiens des bandits et trois assassinats un exemple n'était autre que le chenapan de la guerre du Mexique devenu général de brigade ensuite d'une charge à Sedan qu'il n'avait pas conduite. Rien n'est plus édifiant, dans cette guerre civile, que les porte-drapeaux des honnêtes gens.

Leur bande, au grand complet, accourut dans l'avenue de Paris pour recevoir les prisonniers de Châtillon. L'émigration parisienne, fonctionnaires, élégantes, filles du monde et filles publiques, les chacals et les hyènes vinrent frapper les captifs des poings, des cannes, des ombrelles, arrachant képis et couvertures, criant : « A l'assassin! A la guillotine! » Parmi les assassins, marchait Elisée Reclus pris avec Duval. Pour laisser aux fureurs le temps de s'assouvir, l'escorte fit plusieurs haltes avant de conduire les prisonniers à la caserne des gendarmes. Ils furent ensuite jetés dans les hangars de Satory et de là acheminés sur Brest dans des wagons à bestiaux.

Picard voulut associer tous les honnêtes gens de France à cette curée. « Jamais, télégraphia ce Falstaff

---

(1) Vinoy écrivit : « Les insurgés jettent leurs armes et se rendent à *discrétion*; le nommé Duval est *tué dans l'affaire*. »

boutonneux, la basse démagogie n'avait offert aux regards affligés des honnêtes gens des visages plus ignobles. »

Déjà, la veille, après les assassinats du Mont-Valérien et de Chatou, M. Thiers avait écrit à ses préfets : « L'effet moral est excellent. » Lorsque le Russe disait : « L'ordre règne à Varsovie, » Failly : « Le chassepot a fait merveille, » ils parlaient au moins d'étrangers et non de compatriotes. On le savait bien, ce n'est pas la bourgeoisie française, mais une fille du peuple qui a dit cette belle parole : « Je n'ai jamais vu couler le sang français sans que les cheveux ne me dressassent sur la tête. »

CHAPITRE XIII

La Commune est vaincue à Marseille et à Narbonne.

Le même soleil qui voit trébucher Paris éclaire la défaite du peuple à Marseille.

La commission paralytique continuait de sommeiller. Le 26, Espivent sonna le réveil, mit le département en état de siège, fit une proclamation à la Thiers. Le conseil municipal commença de trembler et retira ses délégués de la préfecture. Gaston Crémieux vint dire à la mairie que la commission était prête à s'effacer devant le conseil. Le conseil demanda à réfléchir.

La soirée s'écoulait. La commission sentit qu'elle entrait dans le vide. Bouchet lui proposa de télégraphier à Versailles qu'elle remettrait ses pouvoirs entre les mains d'un préfet républicain. Pauvre issue d'un

grand mouvement. On connaissait les préfets républicains de M. Thiers. La commission, découragée, laissait rédiger le télégramme, quand on vit entrer Landeck, Amouroux et May envoyés, dirent-ils, par Paris.

Les ardents de la commission s'exaltèrent au nom de Paris victorieux. Au contraire, le conseil municipal décida de maintenir sa résolution et il en fit part, à minuit, au club de la garde nationale qui l'imita. A une heure et demie du matin, les délégués du club informèrent la commission que leurs pouvoirs avaient cessé. La bourgeoisie libérale lâchait pied, les radicaux se dérobaient, le peuple restait seul pour faire face à la réaction.

C'est la seconde phase de ce mouvement. Le plus enfiévré des trois délégués, Landeck, devint l'autorité de la commission. Les républicains, qui savaient ses platitudes au procès de l'Internationale, soupçonnèrent un bonapartiste sous le bravache. Ce n'était en réalité qu'un cabotin de foire, ne doutant de rien parce qu'il ignorait tout. La situation devenait tragique avec ce saltimbanque en tête. Gaston Crémieux, ne sachant pas trouver d'autre issue, tenait pour la solution de la veille. Le 28, il écrivit au conseil que la commission était prête à se retirer en lui laissant la responsabilité des événements, et il pressa ses collègues d'élargir les otages. Il n'aboutit qu'à devenir suspect de modérantisme et, fatigué de ces disputes, le soir il quitta la préfecture. Son départ découvrait complètement la commission. Elle parvint à trouver sa retraite, fit appel à son dévouement, le ramena à la préfecture reprendre son singulier rôle de chef captif et responsable.

Le conseil municipal ne répondit pas à la lettre de Crémieux. Le 29, la commission renouvela sa proposition. Le conseil se tut encore. Le soir, quatre cents délégués de la garde nationale, réunis au Musée, décidèrent de fédérer les bataillons, et nommèrent une commission chargée de négocier entre l'hôtel de ville et la préfecture. Ces délégués ne représentaient que l'élément révolutionnaire des bataillons et l'hôtel de ville plongeait de plus en plus dans la peur.

Une guerre à coups de proclamations s'engagea entre

les deux pouvoirs. Le 30, le conseil répondit à la délibération du Musée par une proclamation des chefs des bataillons réactionnaires. La commission riposta par un manifeste où elle demandait l'autonomie de la Commune, l'abolition des préfectures; là-dessus, le conseil déclara le secrétaire général du préfet représentant légal du gouvernement et l'invita à reprendre son poste. Le secrétaire fit la sourde oreille et se réfugia sur la frégate *la Couronne* mouillée au nouveau port. Beaucoup de conseillers portèrent aussi leur bonnet de nuit à bord, précaution bien gratuite, car les réactionnaires les plus notoires allaient et venaient sans être inquiétés. L'énergie de la commission était de gestes. Elle n'arrêta que deux ou trois fonctionnaires : le procureur, le substitut, un moment le directeur de la douane et le fils du maire. Le général Ollivier fut relâché dès qu'on sut qu'il avait refusé de faire partie des commissions mixtes de 51. On eut même la bonhomie de laisser, à deux pas de la préfecture, un poste de chasseurs oublié par Espivent. La fuite du conseil en parut plus honteuse. La ville continua d'être calme, gouailleuse. L'aviso *le Renard* étant venu montrer ses canons à la Cannebière, la foule le hua si bien qu'il fila son câble et rejoignit la frégate.

La commission en conclut qu'on n'oserait pas l'attaquer et ne prit aucune mesure de défense. Elle pouvait armer Notre-Dame-de-la-Garde qui commande la ville et enrôler un grand nombre de garibaldiens. Quelques officiers de la dernière campagne s'offraient à tout organiser. La commission les remercia, dit que les troupes ne viendraient pas, qu'en tout cas, elles fraterniseraient. Elle se contenta d'arborer le drapeau noir, d'adresser une proclamation aux soldats et d'accumuler à la préfecture des armes et des canons sans projectiles de calibre. Landeck, lui, voulut se distinguer. Il déclara Espivent déchu de son grade et nomma en sa place un ancien brigadier de cavalerie, Pélissier. « Jusqu'à son entrée en fonctions, disait l'arrêté, les troupes resteront encore sous les ordres du général Espivent. » Cette bonne farce datée du 1er avril. Devant le conseil de guerre, Pélissier eut un mot heureux. Quand on lui dit : « De quelles armées, de quoi étiez-vous général ?

— J'étais général de la situation », répondit-il. Il n'eut jamais d'autre troupe. Le 24, les ouvriers avaient repris leur travail, la garde nationale — sauf les gardiens de la préfecture — n'étant point payée. On trouvait difficilement assez de monde pour garnir les postes. La préfecture, à minuit, n'avait pas cent défenseurs.

Un coup de main était facile. Quelques riches bourgeois voulurent le tenter. Les hommes furent trouvés, les manœuvres convenues. On devait, à minuit, enlever la commission, occuper la préfecture pendant que Espivent marcherait sur la ville de manière à y arriver au point du jour. Un officier fut expédié à Aubagne. Le général refusa sous prétexte de prudence ; l'entourage révéla le vrai motif du refus : « Nous sommes sortis de Marseille comme des couyons, nous voulons y rentrer par un coup d'éclat. »

Le coup d'éclat semblait difficile avec l'armée d'Aubagne, six à sept mille hommes sans cadres et sans discipline. Un seul régiment, le 6e chasseurs, avait quelque tenue ; mais Espivent comptait sur les marins de *la Couronne*, les gardes nationaux de l'ordre en rapports continuels avec lui, et surtout l'incurie de la commission.

Elle essaya de se renforcer en s'adjoignant des délégués de la garde nationale. Ils votèrent la dissolution du conseil municipal, et la commission convoqua les électeurs pour le 3 avril. Cette mesure, prise le 24, eût peut-être tout pacifié. Le 2 avril, elle venait à la veille de la débâcle.

Le 3, aux nouvelles de Versailles, Espivent fit prévenir les chefs des bataillons réactionnaires de se tenir prêts. Le soir, à onze heures, des officiers garibaldiens vinrent dire à la préfecture que les troupes d'Aubagne s'ébranlaient. La commission recommença son refrain : « Qu'elles viennent ; nous sommes prêts à les recevoir. » A une heure et demie, elle se décida à battre le rappel. Vers quatre heures, quatre cents hommes environ arrivèrent à la préfecture. Une centaine de francs-tireurs s'établirent à la gare où la commission n'avait pas su mettre un canon.

A cinq heures du matin, le 4, quelques compagnies réactionnaires apparaissent sur la place du Palais de

Justice et au cours Bonaparte ; les marins de la *Couronne* s'alignent devant la Bourse ; les premiers coups de feu éclatent à la gare.

Espivent se présente sur trois points : la gare, la place Castellane et la Plaine. Les francs-tireurs, malgré une bonne défense, sont obligés de battre en retraite. Les Versaillais fusillent le commissaire de la gare, sous les yeux de son fils enfant de seize ans qui se jette aux pieds de l'officier, offrant sa vie pour celle de son père. Le second commissaire, Funel, peut s'échapper le bras fracassé. Les colonnes de la Plaine et de l'Esplanade poussent leurs postes avancés jusqu'à trois cents mètres de la préfecture.

La commission, toujours dans le rêve, envoie une ambassade à Espivent. Gaston Crémieux et Pélissier partent, suivis d'une foule d'hommes et d'enfants, criant : Vive Paris ! Aux avant-postes de la place Castellane où se tient l'état-major, le chef du 6e chasseurs, Villeneuve, s'avance vers les délégués. « Quelles sont vos intentions ? dit Crémieux. — Nous venons rétablir l'ordre. — Quoi, vous oseriez tirer sur le peuple ! » s'écrie Crémieux, et il entame une harangue ; le Versaillais menace de faire marcher ses chasseurs. Les délégués se font alors conduire auprès d'Espivent. Il parle de les arrêter, leur donne cinq minutes pour évacuer la préfecture. Gaston Crémieux, à son retour, trouve les chasseurs aux prises avec la foule qui cherche à les désarmer. Un flot nouveau de peuple précédé d'un drapeau noir, arrive, fait une poussée contre les soldats. Un officier allemand qui s'est mis en amateur au service d'Espivent arrête Pélissier ; les chefs versaillais, voyant leurs hommes très ébranlés, ordonnent la retraite.

La foule applaudit, croyant à une volte-face. Déjà deux corps d'infanterie avaient refusé de marcher. La place de la préfecture se remplit de groupes confiants. Vers dix heures, les chasseurs débouchent par les rues de Rome et de l'Arményy. On crie, on les entoure. Beaucoup lèvent la crosse en l'air. Un officier parvient cependant à enlever sa compagnie, qui croise la baïonnette ; il tombe la tête traversée d'une balle. Ses hommes que cette mort irrite chargent les gardes na-

tionaux jusque dans la préfecture où ils les suivent et sont faits prisonniers. Les fenêtres de la préfecture se garnissent de fusillade. Les chasseurs et les gardes nationaux de l'ordre tirent du cours Bonaparte et des maisons avoisinantes. Celle des Frères ignorantins fournit un feu roulant.

La fusillade durait depuis deux heures, et aucun renfort n'arrivait aux fédérés. Inexpugnables dans la préfecture, solide bâtiment carré, ils n'en étaient pas moins vaincus, n'ayant ni vivres, ni beaucoup de munitions. Il suffisait pour les réduire d'attendre, l'arme au pied, qu'ils eussent épuisé leurs cartouches. Mais le général du Sacré-Cœur ne voulait pas un demi triomphe. C'était sa première campagne ; il lui fallait du sang et surtout du bruit. A onze heures, il fit bombarder la préfecture, du haut de Notre-Dame de la Garde, distante de 500 mètres. Le fort Saint-Nicolas ouvrit aussi son feu; moins clairvoyants que ceux de la Sainte-Vierge, ses obus effondrèrent les maisons aristocratiques du cours Bonaparte et tuer un de ces gardes de l'ordre qui faisaient le coup de feu derrière les soldats. A trois heures, la préfecture hissait le drapeau parlementaire. Espivent continua de tirer. Un parlementaire fut envoyé. Espivent prétendait qu'on se rendît à discrétion. A cinq heures, trois cents obus avaient atteint l'édifice et blessé beaucoup de fédérés. Peu à peu, les défenseurs n'étant pas secourus abandonnèrent la place. La préfecture ne tirait plus depuis longtemps que Espivent la bombardait encore. A sept heures et demie, les marins de la *Couronne* et de la *Magnanime* se lancèrent courageusement dans la préfecture vide. « Elle a été prise d'assaut, dit M. Thiers aux jocrisses de l'Assemblée, et savez-vous comment? A la hache d'abordage ! » (*Mouvement.*)

Ils trouvèrent les otages sains et saufs ainsi que les chasseurs pris dans la matinée. La répression jésuitique fut atroce. Les gens de l'ordre arrêtaient au hasard et traînaient leurs victimes dans la lampisterie de la gare. Là, un officier dévisageait les prisonniers, faisait signe à tel ou tel d'avancer et lui brûlait la cervelle. Les jours suivants, on entendit parler d'exécutions sommaires dans les casernes, les forts et les pri-

sons. Le nombre exact des morts du côté du peuple est inconnu, il dépassa cent cinquante; beaucoup de blessés se dissimulèrent. Les Versaillais eurent trente morts et cinquante blessés. Plus de neuf cents personnes furent jetées dans les casemates du château d'If et du fort Saint-Nicolas. Gaston Crémieux fut arrêté chez le concierge du cimetière israélite. Il se découvrit volontairement à ceux qui le cherchaient, fort de sa bonne foi, et croyant à des juges. Le brave Etienne fut pris. Landeck s'était éclipsé.

Le 5, Espivent fit une entrée triomphale, acclamé par l'ivresse des réactionnaires. Du second rang de la foule, des cris et des huées partirent contre les massacreurs. Place Saint-Ferréol on tira sur un capitaine et la foule lapida les fenêtres d'une maison d'où l'on avait applaudi les marins.

Deux jours après la lutte, le conseil municipal, retour de *la Couronne*, retrouva la voix pour frapper les vaincus.

La garde nationale fut désarmée. Espivent pélerina au cri de : « *Vive Jésus! Vive le Sacré-Cœur!* » Le club de la garde nationale fut fermé et les radicaux injuriés, persécutés, connurent une fois de plus ce qu'il en coûte de déserter le peuple.

Narbonne était déjà réduite. Le 30 mars, le préfet et le procureur avaient publié une proclamation où ils parlaient de la poignée de factieux, disaient qu'ils étaient, eux, la vraie République, et télégraphiaient partout l'insuccès des mouvements de province. « Est-ce une raison, avait fait afficher Digeon, pour abaisser devant la force ce drapeau rouge teint avec le sang de nos martyrs?... Que d'autres consentent à vivre éternellement opprimés... » Et il barricada les rues qui mènent à l'hôtel de ville. Les femmes, encore les premières, soulevèrent les pavés, amoncelèrent les meubles. Les autorités, qui redoutaient une résistance sérieuse, députèrent Marcou auprès de son ami Digeon. Le Brutus de Carcassonne vint à l'hôtel de ville, accompagné de deux républicains de Limoux, offrit au nom du procureur général amnistie pleine et

entière pour ceux qui évacueraient l'édifice et à Digeon vingt-quatre heures pour gagner la frontière. Digeon réunit son conseil; tous refusèrent de fuir. Marcou en avertit l'autorité militaire. Le général Zentz fut expédié à Narbonne.

A trois heures du matin, un détachement de turcos tâte la barricade de la rue du Pont. Les fédérés, voulant fraterniser, la franchissent. Une décharge les accueille, tue deux hommes, en blesse trois. Le 31, à sept heures, Zentz annonce que le bombardement va commencer. Digeon lui écrit : « J'ai le droit de répondre à une menace sauvage d'une façon analogue. Je vous préviens que si vous bombardez la ville, je ferai fusiller les trois personnes que j'ai en mon pouvoir », Zentz arrête le porteur de la lettre et fait distribuer de l'eau-de-vie aux turcos. Ces Arabes arrivaient à Narbonne comme à une razzia et avaient déjà pillé trois cafés. Le procureur général envoie encore deux parlementaires. Il maintient l'amnistie offerte la veille pour tous ceux qui évacueront l'hôtel de ville avant l'ouverture du feu ; l'exécution des otages sera punie du massacre de tous les occupants. Digeon écrit ces conditions sous la dictée d'un des parlementaires, les lit aux fédérés, laisse chacun libre de se retirer. En ce moment, le procureur général se présente avec les turcos devant la terrasse du jardin. Digeon y court. Le procureur harangue la foule et parle d'indulgence. Digeon proteste : on vient de promettre l'amnistie. Le procureur rompt la discussion par un roulement de tambours, va répéter les sommations légales devant la façade de l'hôtel de ville et réclame les otages que les soldats transfuges lui remettent.

Ces pourparlers avaient profondément énervé la défense. L'hôtel de ville ne pouvait tenir contre un bombardement qui aurait saccagé la ville. Digeon le fait évacuer et s'enferme seul dans le cabinet du maire, résolu à disputer sa vie. La foule accourt et, malgré sa résistance, l'enlève. L'hôtel de ville était vide quand les turcos arrivèrent. Ils maraudèrent dans tous les coins; on vit de leurs officiers se parer d'objets volés.

De nombreux mandats d'arrêt furent lancés, malgré les promesses formelles. Digeon refusa de fuir, écrivit

au procureur général qu'on pouvait le faire arrêter.

La néfaste journée du 4 avril eut un éclair d'espoir à Limoges. La capitale révolutionnaire du centre ne pouvait assister, l'arme immobile, aux efforts de Paris. Le 23 mars, la Société populaire, qui centralisait les activités démocratiques, vota des remerciements à l'armée de Paris pour sa conduite au 18 Mars. Quand Versailles demanda des volontaires, la Société enjoignit au conseil municipal de prévenir cette excitation à la guerre civile. Peu après la proclamation de la Commune à Paris, les sociétés ouvrières lui envoyèrent un délégué pour s'informer des principes de la Commune, rapporter son programme, et lui demander un commissaire. La Commission exécutive répondit que c'était impossible pour le moment, qu'on verrait plus tard. La Société populaire, réduite à elle seule, pressa le conseil municipal de passer en revue la garde nationale, certaine qu'il en sortirait une manifestation contre Versailles. Le conseil composé, à quelques exceptions près, d'hommes timides, ajournait, tirait en longueur lorsqu'une dépêche triomphale de Versailles annonça la déroute du 3 avril. Le 4, les ouvriers limousins s'ameutent. Un détachement de 500 soldats allait partir pour Versailles, ils le suivent, haranguent les soldats, les pressent de se joindre au peuple. Les soldats, entourés, fraternisent et livrent leurs armes dont beaucoup sont cachées à la Société populaire.

Le colonel de cuirassiers Billet qui parcourt la ville, accompagné d'ordonnances, est entouré, contraint de crier : « Vive la République ! » A cinq heures, la garde nationale est rangée en armes sur la place de la Mairie. Ses officiers sont réunis dans l'hôtel de ville ; un conseiller propose de proclamer la Commune. Le maire résiste ; le cri éclate de toutes parts et le capitaine Coissac se charge d'aller à la gare arrêter les trains de troupes. Les autres officiers consultent les compagnies. Elles n'ont qu'un cri : « Vive Paris ! A bas Versailles ! » Les bataillons s'ébranlent, défilent devant l'hôtel de ville, précédés de deux conseillers municipaux, vont demander au général la mise en liberté des militaires

arrêtés dans la journée. Le général donne l'ordre de les relâcher et fait dire en dessous au colonel Billet de se préparer contre l'insurrection. De la place Tourny, les gardes nationaux se rendent à la préfecture, l'occupent malgré la résistance des conservateurs, et commencent quelques barricades. Des soldats arrivant par la rue des Prisons, plusieurs citoyens adjurent les officiers de ne pas commencer la guerre civile. Ceux-ci hésitent et se retirent ; le colonel Billet, à la tête d'une cinquantaine de cuirassiers, débouche sur la place de l'église Saint-Michel et ordonne à ses hommes de mettre le sabre au poing. Ils font feu de leurs revolvers ; les gardes nationaux ripostent ; le colonel est blessé mortellement. Son cheval tourne bride et, suivi par les autres, emporte le cavalier jusqu'à la place Saint-Pierre. Les gardes nationaux restent maîtres du champ de bataille. Mais, sans organisation, ils se débandèrent dans la nuit et quittèrent la préfecture. Le lendemain, la compagnie qui occupait la gare, abandonnée, se retira. Les arrestations commencèrent. Beaucoup durent se cacher.

Les révoltes des villes s'éteignaient ainsi une à une comme les cratères latéraux des volcans épuisés. Les révolutionnaires de province s'étaient montrés partout complètement inorganisés, impuissants à manier le pouvoir. Partout vainqueurs au premier choc, les travailleurs n'avaient su que crier : Vive Paris ! Du moins ils prouvèrent leur vie, leur cœur et leur fierté et que quatre-vingts ans de domination bourgeoise n'avaient pu les transformer en un peuple de sportulaires.

CHAPITRE XIV

Les grandes ressources de la Commune. — Les faiblesses de son Conseil. — Le Comité Central. — Décret sur les otages. — La Banque.

Après soixante-dix jours d'armistice, Paris reprend seul la lutte pour la France. Ce n'est plus uniquement le territoire qu'il dispute, mais les assises mêmes de la nation. Vainqueur, sa victoire ne sera pas stérile comme celle des champs de bataille; des races renouvelées reprendront en sous-œuvre l'édifice social. Vaincu, les libertés s'éteignent; la bourgeoisie arme de fer ses lanières, une génération glisse dans le tombeau.

Paris, si bon, si fraternel, ne frémit pas de cette lutte entre Français. L'idée couvre les bataillons de ses larges ailes. Ils marchent le front levé, les yeux brillants, la bouche fière. Si le bourgeois refuse de se battre, et dit : « J'ai de la famille, » le travailleur dit : « Moi, je me bats pour mes enfants. »

Pour la troisième fois depuis le 18 Mars, la ville n'a qu'un souffle. Les dépêches officielles, les journalistes de louage attablés à Versailles, dépeignaient Paris comme le pandémonium de tous les coquins de l'Europe. Les honnêtes femmes n'osaient plus s'aventurer dans les rues; quinze cent mille personnes opprimées par vingt mille scélérats faisaient des vœux ardents pour Versailles. Le voyageur qui s'aventurait dans Paris trouvait les rues, les boulevards tranquilles, vivant de leur vie ordinaire. Ces pillards n'avaient pillé que la guillotine solennellement brûlée devant la mairie du XIe. De tous les quartiers le même murmure d'exécration partait contre les assassinats des prisonniers, les scènes ignobles de Versailles. Et tel, venu indigné contre Paris, voyant ce calme, cette union des cœurs, ces blessés criant : Vive la Commune! ces bataillons enthousiastes,

là-bas, le Mont-Valérien crachant la mort, ici, les hommes vivant en frères, sentait ses yeux humides, un frisson parcourir sa peau, prenait en quelques heures la maladie parisienne.

C'était une fièvre de foi, de dévouement, d'espoir surtout. Quelle rébellion fut armée de la sorte. Il ne s'agit plus comme en Juin 48, de désespérés, derrière des pavés, réduits à charger leurs fusils de lingots ou de pierres. La Commune de 71, bien autrement armée que celle de 1793, possède plus de soixante mille aguerris, des centaines de mille de fusils, douze cents canons, cinq forts, une enceinte couverte par Montmartre, Belleville, le Panthéon, des munitions pour des années, des milliards si elle veut. Que lui faut-il pour vaincre? Un peu d'instinct révolutionnaire. Il n'est personne à l'Hotel-de-Ville qui ne se vante d'en avoir.

Le 4, à la séance de nuit, le Comité Central, enhardi par la défaite, vient redemander l'Intendance et le droit de réorganiser la garde nationale. La Commune se plaint de son obstination à rester au pouvoir et, quelques instants après, accepte qu'il soit chargé de l'Intendance. Il y a plus; Bergeret qui arrive est prié de donner des détails sur la situation militaire. Il fait froidement son éloge, met la défaite sur le compte de « retards fâcheux » et « se retire salué par les applaudissements unanimes de l'assemblée. » Ainsi s'exprime le procès-verbal, jusqu'à ce jour inédit, comme ceux des seize premières séances (1).

Non seulement la Commune ne blâme pas les auteurs de la sortie, mais elle « leur laisse toute liberté pour la conduite des opérations militaires; aussi éloignée de les désobliger que d'affaiblir leur autorité. » Et cependant leur incurie, leur incapacité avaient été mortelles. Sans doute la Commune comprit qu'elle était responsable et que, pour être juste, elle aurait dû s'accuser aussi.

---

(1) Les procès-verbaux officiels de la Commune furent sauvés de l'Hôtel-de-Ville, le mardi 23 mai, par un ami du secrétaire Amouroux, fait prisonnier la veille. L'auteur les a retrouvés tout récemment au musée Carnavalet. Par eux, il peut rectifier beaucoup et combler des lacunes.

Elle crut tout arrangé en ratifiant le choix de Cluseret comme délégué à la Guerre. Dès le 19 mars, il avait assiégé le Comité Central quêtant un généralat, offrant des plans de bataille contre les maires. Econduit, il s'était raccroché à la Commission exécutive qui, malgré Lefrançais, l'adjoignit aux généraux le soir du 2 avril. Le rappel battait à ce moment pour la funeste sortie. Cluseret vit les généraux, les laissa s'enferrer et le lendemain dénonça leur « gaminerie ». C'est ce brochurier militaire sans autre gage que la décoration conquise sur les barricades de Juin, que des socialistes de 71 chargeaient de défendre la Révolution. Comme Trochu il apportait son plan et comme il avait promis aux Lyonnais, il promettait à la Commune de mettre sur pied en vingt ou vingt-cinq jours une armée capable de prendre l'offensive.

Ce choix ne déplut pas trop au Comité Central. Il s'était installé rue de l'Entrepôt, derrière la Douane, près de son berceau, et le 3 il répondit à l'attaque versaillaise par une proclamation : « Travailleurs, ne vous y trompez pas, c'est la grande lutte. C'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production qui sont aux prises. Si vous êtes las de végéter dans l'ignorance et de croupir dans la misère; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail, et non des sortes d'animaux dressés pour l'atelier et le combat; si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez élever et surveiller à votre gré, soient des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie d'argent; si vous voulez enfin le règne de la Justice, travailleurs, soyez intelligents, debout ! »

Le Comité Central déclarait bien, dans une autre affiche, qu'il ne voulait aucun pouvoir politique; le pouvoir, en temps de Révolution, va de lui-même à qui la définit. L'Hôtel-de-Ville n'avait pas su encore expliquer la Commune et son bagage politique consistait en deux décrets jetés au vent. Le Comité Central, au contraire, n'avait cessé d'indiquer très nettement le caractère de cette lutte devenue sociale, et crevant le décor politique, montrait derrière ce conflit pour les libertés municipales, la question du prolétariat.

La Commune pouvait profiter de cette nouvelle leçon,

viser au besoin le manifeste, puis, s'armant des protestations du Comité, l'obliger à se dissoudre et répartir ses membres dans les différents services. La Commune se contenta de maugréer contre le Comité.

Et pourtant si elle se crut énergique ce fut bien ce jour-là. La sauvagerie versaillaise, l'assassinat des prisonniers, de Flourens et de Duval, avaient exaspéré les plus calmes. Ils étaient là, pleins de vie, trois jours auparavant, ces braves compagnons qui étaient aussi des amis, des frères. Leur place vide semblait crier vengeance. Eh bien, puisque Versailles faisait cette guerre de sauvage, on répondrait œil pour œil, dent pour dent. D'ailleurs, si la Commune n'agissait pas, le peuple, disait-on, se vengerait plus terrible. Le 4, Vaillant avait demandé que pour répondre aux assassinats de Versailles, la Commune se souvînt qu'elle avait des otages et rendît coup pour coup. Le 5, Delescluze déposa un projet et à l'unanimité on décrèta que tout prévenu de complicité avec Versailles serait jugé dans les quarante-huit heures, et si coupable, retenu comme otage. L'exécution par Versailles des défenseurs de la Commune devait être suivie de celle d'otages, en nombre triple, portait le décret, en nombre égal ou double, disait la proclamation.

Ces variantes montraient le trouble des esprits. Les journaux bourgeois crièrent bien à l'abomination et M. Thiers, qui fusillait sans décret, dénonça la férocité de la Commune ; tout ce monde au fond riait sous cape. Les réactionnaires de grande marque avaient fui depuis longtemps. Il ne restait dans Paris que le menu fretin et quelques attardés que Versailles saurait sacrifier au besoin. « Les otages ! les otages ! tant pis pour eux ! » disait le doux Barthélemy Saint-Hilaire à qui lui parlait d'une journée possible dans les prisons. La Commune dans son indignation aveugle ne voyait pas les vrais otages qui crevaient les yeux : la Banque, l'Enregistrement et les Domaines, la Caisse des dépôts et consignations, etc. Par là on tenait les glandes génitales de Versailles ; on pouvait rire de son expérience, de ses canons. Sans exposer un homme, la Commune n'avait qu'à lui dire : « Transige ou meurs. »

Les élus du 26 mars n'étaient pas pour l'oser. Le

Comité Central avait fait une grande faute en laissant filer l'armée versaillaise; la Commune en commit une cent fois plus lourde. Toutes les insurrections sérieuses ont débuté par saisir le nerf de l'ennemi, la caisse. La Commune est la seule qui ait refusé. Elle abolit le budget des cultes qui était à Versailles et resta en extase devant la caisse de la haute bourgeoisie qu'elle avait sous la main.

Scène d'un haut comique, si l'on pouvait rire d'une négligence qui a fait couler tant de sang. Depuis le 19 mars, les régents de la Banque attendaient chaque matin l'exécution de leur caisse. De la déménager à Versailles, on n'y pouvait songer à moins de cent fourgons et d'un corps d'armée. Le 23, le gouverneur Rouland n'y tint plus et disparut. Le sous-gouverneur de Plœuc le remplaça. Dès la première entrevue avec les délégués de l'Hôtel-de-Ville, il perça leur timidité, batailla, parut fléchir, fila son argent écu par écu. Le côté vaudeville est qu'il chicanait à Paris l'argent même de Paris, un solde créditeur de neuf millions quatre cent mille francs, déposé à la Banque. Il manœuvra ainsi jusqu'au 28 mars. La Banque renfermait : numéraire 77 millions, billets de Banque 166 millions (1), portefeuille 899 millions, valeurs en garantie d'avance 120 millions, lingots 11 millions, bijoux en dépôt 7 millions, titres déposés 900 millions, soit deux milliards 180 millions. Huit cents millions en billets n'attendaient que la griffe du caissier, griffe facile à faire. La Commune avait donc près de trois milliards sous la main, dont presque un milliard liquide, de quoi acheter mille fois tous les Galliffet et hauts fonctionnaires de Versailles ; pour otages les quatre-vingt-dix mille dépôts de titres et les deux milliards en circulation dont le gage se trouvait rue de la Vrillière.

Le 30 mars, Beslay délégué par la Commune se présenta devant le tabernacle. Il avait voulu se retirer

---

(1) Beslay, dans son livre, *Mes Souvenirs*, publié en 1873, dit : L'encaisse était de quarante et quelques millions. Il n'a voulu sans doute parler que du numéraire qu'on lui montrait. De Plœuc a dit dans sa déposition « deux cent trois millions. » Enq. sur le 18 Mars, Errat.

après son discours d'ouverture, se trouvant bien trop vieux pour servir une telle lutte ; sur les instances de tous ses collègues il était resté. De Plœuc, pour le recevoir, avait mis sur pied ses quatre cent trente employés armés de fusils sans cartouches. Beslay, qui le connaissait beaucoup, lui demanda de satisfaire aux nécessités de la solde. De Plœuc parla de se défendre. « Mais enfin, dit Beslay, si, pour éviter l'effusion du sang, la Commune nommait un gouverneur. — Un gouverneur ! jamais ! dit de Plœuc, mais un délégué, si ce délégué était vous, nous pourrions nous entendre. » Et passant au pathétique : « Voyons, monsieur Beslay, aidez-moi à sauver ceci : c'est la fortune de votre pays, c'est la fortune de la France. »

Beslay, très attendri, vint le soir à la Commune repéter l'argument, d'autant qu'il y croyait, se piquait de finances : « La Banque de France est la fortune du pays ; hors d'elle plus d'industrie, plus de commerce ; si vous la violez tous ses billets font faillite. » Ces niaiseries circulèrent à l'Hôtel-de-Ville. Les proudhoniens du Conseil, oubliant que leur maître a mis la suppression de la Banque en tête de son programme révolutionnaire, renforçaient le père Beslay. La forteresse capitaliste n'avait pas à Versailles de défenseurs plus acharnés. Si encore on eût dit : « Occupons au moins la Banque. » La Commune n'eut même pas ce nerf, se contenta de commissionner Beslay. De Plœuc le reçut à bras ouverts, l'installa dans le cabinet le plus proche, l'amena même à coucher à la Banque, et dès lors respira.

Dès la première semaine, elle apparaissait, la Commune, faible envers les auteurs de la sortie, le Comité Central, la Banque, légère dans ses décrets, dans le choix de son délégué à la Guerre, sans plan militaire, discutant à bâtons rompus. Les irréconciliables restés après la fuite des libéraux comprirent où l'on allait. Ne tenant pas au martyre, ils donnèrent leur démission.

CHAPITRE XV

Les premiers combats de Neuilly et d'Asnières. — Organisation et défaite des conciliateurs.

La déroute du 3 abattit les timides, exalta les fervents. Des bataillons inertes jusque-là se levèrent. L'armement des forts ne traîna pas. Sauf Issy et Vanves très endommagés, les autres étaient intacts. Paris entendit ces belles pièces de 7, tant dédaignées de Trochu qui n'avait voulu en recevoir que quarante, tirer de toute leur âme, si juste que, le 4 au soir, les Versaillais évacuèrent le plateau de Châtillon. Les tranchées qui protégeaient les forts se garnirent. Les Moulineaux, Clamart, le Val-Fleury s'allumèrent. A droite, les fédérés réoccupèrent Courbevoie, et le pont de Neuilly fut barricadé.

De là, ils menaçaient Versailles. Vinoy reçut l'ordre d'enlever Neuilly. Le 6 au matin, le Mont-Valérien récemment armé de pièces de 24 ouvrit son feu sur Courbevoie. Après six heures de bombardement, les fédérés évacuèrent le rond-point et prirent position derrière la grande barricade du pont de Neuilly. Les Versaillais la canonnèrent; elle résista, protégée par le canon de la porte Maillot.

Cette porte Maillot, qui devint légendaire, n'avait que quelques pièces tirant à découvert, sous le feu plongeant du Mont-Valérien. Pendant quarante-huit jours, la Commune trouva des hommes pour tenir l'avancée intenable. Les curieux venaient les regarder, abrités derrière les massifs de l'Arc-de-Triomphe; les gamins s'ébattaient dans l'avenue de la Grande-Armée, attendant à peine l'explosion pour courir après les éclats d'obus.

L'intrépidité parisienne parut vite aux premières escarmouches. Les journaux bourgeois eux-mêmes

regrettaient que tant de courage n'eût pas été jeté sur les Prussiens. Sous la panique du 3, il y avait eu des actes héroïques. La Commune, pour faire à ses défenseurs des funérailles dignes d'eux, appela le peuple. Le 6, à deux heures, une foule accourut à l'hospice Beaujon où les morts étaient exposés visage découvert. Des mères, des épouses, tordues sur les cadavres, jetèrent des cris de fureur et des serments de vengeance. Trois catafalques contenant chacun trente-cinq cercueils, enveloppés de voiles noirs, pavoisés de drapeaux rouges, traînés par huit chevaux, roulèrent lentement vers les grands boulevards, annencés par les clairons et les *Vengeurs de Paris*. Delescluze et cinq membres de la Commune, l'écharpe rouge, tête nue, menaient le deuil. Derrière eux, les parents des victimes, les veuves d'aujourd'hui soutenues par celles de demain. Des milliers et des milliers, l'immortelle à la boutonnière, silencieux, marchaient au pas des tambours voilés. Quelque musique sourde éclatait par intervalles comme l'explosion involontaire d'une douleur trop contenue. Sur les grands boulevards, ils étaient deux cent mille et cent mille faces pâles regardaient aux croisées. Des femmes sanglotaient : beaucoup défaillirent. Cette voie sacrée de la Révolution, lit de tant de douleurs et de tant de fêtes, a bien rarement vu pareille flambée de cœurs. Delescluze s'écriait : « Quel admirable peuple! Diront-ils encore que nous sommes une poignée de factieux! » Au Père-Lachaise, il s'avança sur la fosse commune. Les cruelles épreuves de la prison de Vincennes avaient brisé son enveloppe si frèle. Ridé, voûté, aphone, maintenu seulement par sa foi indomptable, ce moribond salua ces morts : « Je ne vous ferai pas de longs discours, ils nous ont coûté trop cher... Justice pour les familles des victimes... Justice pour la grande ville qui, après cinq mois de siège, trahie par son gouvernement, tient encore dans ses mains l'avenir de l'humanité... Ne pleurons pas nos frères tombés héroïquement, mais jurons de continuer leur œuvre et de sauver la Liberté, la Commune, la République. »

Le lendemain matin, les Versaillais canonnèrent la barricade et l'avenue de Neuilly. Les habitants qu'ils n'avaient pas eu l'humanité de prévenir furent obligés

de se réfugier dans les caves. Vers quatre heures et demie, le feu des Versaillais cessa et les fédérés prenaient quelque repos, quand les soldats débouchèrent en masse sur le pont. Les fédérés essayèrent de les arrêter, tuèrent deux généraux dont l'un, Besson, coupable, pendant la marche sur Sedan, de la surprise de Beaumont-l'Argonne, et en blessèrent un troisième. Les soldats beaucoup plus nombreux, réussirent à pousser jusqu'à l'ancien parc de Neuilly.

La perte de ce débouché étant d'autant plus sensible que Bergeret, dans une lettre à *l'Officiel*, avait répondu de Neuilly. La Commission exécutive le remplaça par Dombrowski, un Polonais que Garibaldi avait réclamé pour son armée des Vosges. L'état-major galonné de Bergeret protesta, et ses criailleries firent arrêter son chef fort ridiculisé par la dépêche du 3. La garde nationale montra quelque défiance de Dombrowski et envoya une délégation à la Commune. Vaillant, Delescluze défendirent Dombrowski, que la Commission exécutive dut présenter à Paris. Inexactement renseignée, elle lui fit une légende; il ne tarda pas à la surpasser.

Le 7, les fédérés de Neuilly virent un homme jeune, de petite taille, à l'uniforme modeste, inspecter les avant-postes, au pas, sous la fusillade. Au lieu de la furia française, d'entrain et d'éclat, la bravoure froide et comme inconsciente du Slave. En quelques heures, le nouveau chef eut conquis son monde. L'officier se révéla bientôt. Le 9, pendant la nuit, avec deux bataillons de Montmartre, Dombrowski, accompagné de Vermorel, surprit les Versaillais dans Asnières, les en chassa, s'empara de leurs pièces et, du chemin de fer, avec les wagons blindés, il canonna de flanc Courbevoie et le pont de Neuilly. Son frère enleva le château de Bécon qui commande la route d'Asnières à Courbevoie. Vinoy ayant voulu reprendre cette position dans la nuit du 12, ses hommes repoussés s'enfuirent jusqu'à Courbevoie.

Paris ignora ce succès, tant le service de l'état-major général était rudimentaire. Cette brillante attaque tenait à un homme, comme la défense des forts sortait spontanément de la garde nationale. Il n'y avait encore aucune direction. Qui voulait faire des pointes en faisait;

qui voulait des canons, des renforts, courait en demander où il pouvait, à la Place, à l'Hôtel-de-Ville, au Comité Central, au généralissime Cluseret.

Il avait débuté par une bévue, appelé seulement les célibataires de 17 à 35 ans, privant ainsi la Commune des plus énergiques, les hommes à cheveux gris, les premiers et les derniers au feu dans toutes les insurrections. On dut, trois jours après, revenir sur l'arrêté. Le 5, dans son rapport à la Commune, ce stratégiste annonçait que l'attaque de Versailles masquait un mouvement pour occuper les forts de la rive droite, en ce moment aux mains prussiennes. Il blâmait, comme Trochu, les canonnades de ces derniers jours qui gaspillaient, disait-il, les munitions, quand Paris regorgeait de poudre et d'obus, quand on avait des troupes jeunes que l'artillerie soutient et amuse, quand les Versaillais de Châtillon, incessamment poursuivis par notre feu, étaient contraints de déménager toutes les nuits, quand la canonnade continue pouvait seule conserver Neuilly.

La Commune ne faisait pas mieux pour la défense. Elle décrétait le service obligatoire et le désarmement des réfractaires ; or les perquisitions faites à l'aveugle, sans police, ne pouvaient donner un homme ni cent fusils de plus. Elle votait aux veuves des gardes nationaux tués à l'ennemi, mariées ou non, des pensions viagères de 600 francs et aux ascendants des pensions proportionnelles de 100 à 800 francs, à leurs enfants une rente de 365 francs jusqu'à 18 ans, et elle adoptait les orphelins; excellentes mesures, faisant l'esprit libre aux combattants, mais qui supposaient Paris victorieux. Ne valait-il pas mieux, comme on le fit pour les veuves de Duval et de Dombrowski, donner tout de suite une indemnité aux ayants droit. En fait, ces rentes ne reçurent que quelques misérables avances.

Ces décisions incomplètes ou irréfléchies révélaient un manque détudes. Ceux qui fréquentaient l'Hôtel-de-Ville entrevirent davantage. Combien rares les élus qui paraissaient comprendre l'énorme responsabilité ; combien s'absentaient des séances. Le 30 mars, les 4, 5 avril, après quelques heures, on n'est plus en nombre; le 9, on doit voter que l'indemnité sera retirée aux absents. La plupart arrivent sans prépa-

ration, prêts à voter au premier choc. L'Hôtel-de-Ville ressemble à une Corderie parlementaire; les décisions de la veille sont oubliées. Le 5 avril, on vote, malgré la décision du 29 mars, que le président sera nommé à chaque séance; le 11, malgré la décision du 2, que les procès-verbaux seront publiés à *l'Officiel*. Les questions sont résolues à demi. La Commune crée des conseils de guerre, une cour martiale et laisse le Comité Central régler la procédure et les peines. Elle organise une moitié du service médical et Cluseret l'autre. Elle supprime le titre de général et le délégué le donne aux commandants supérieurs. Le 14, dans sa séance de jour, elle juge ce Bergeret, salué le 4 avril « par les applaudissements unanimes », maintenant accusé d'avoir « conduit les fédérés sous le feu du Mont-Valérien, rendu les opérations militaires ridicules, déployé un faste dangereux, excité à l'insubordination »; dans sa séance du soir, elle discute le projet de démolition de la colonne Vendôme présenté par Félix Pyat, voté malgré Avrial, Malon, Theisz, Langevin, J.-B. Clément, qui veulent supprimer les considérants, et elle reste sourde aux appels désespérés de Dombrowski.

A peine s'il a 2,500 hommes pour tenir Neuilly, Asnières, la presqu'île de Gennevilliers, et les Versaillais accumulent contre lui leurs meilleures troupes. Du 14 au 17, ils canonnèrent le château de Bécon et le 17, au matin, ils l'attaquèrent avec une brigade. Les 250 fédérés qui l'occupaient tinrent six heures, et les survivants se replièrent sur Asnières où la panique entra. Dombrowski, Okolowitz et quelques hommes solides accoururent, parvinrent à rétablir un peu d'ordre et fortifièrent la tête du pont. Dombrowski demandant des renforts, la Guerre lui envoya seulement quelques compagnies. Le lendemain, les postes avancés étaient surpris par de forts détachements et le canon de Courbevoie battait Asnières. Après une lutte soutenue, vers une heure, plusieurs bataillons, très éprouvés, abandonnèrent la partie sud du village. Dans la partie nord, le combat continuait acharné. Dombrowski, malgré dépêches sur dépêches, ne reçut que 300 hommes. A cinq heures du soir, les Versaillais firent un grand effort; les fédérés, épuisés, craignant d'être coupés,

se jetèrent sur le pont de bateaux qu'ils passèrent en désordre.

Les journaux réactionnaires firent grand bruit de cette retraite; Paris s'en émut. L'âpreté du combat ouvrit les yeux des plus optimistes. Beaucoup avaient cru jusque là à un affreux malentendu et formé des groupes de conciliation. Le 4 avril, des industriels et des commerçants fondèrent *l'Union nationale des Chambres syndicales*, avec ce programme : « Maintien et affranchissement de la République, reconnaissance des franchises municipales de Paris. » Au quartier des Ecoles, des professeurs, médecins, avocats, ingénieurs, étudiants, demandèrent dans un manifeste la République démocratique et laïque, la Commune autonome, la fédération des communes. Un groupe analogue afficha une lettre à M. Thiers : « Vous croyez à une émeute, vous vous trouvez en face de convictions précises et généralisées. L'immense majorité de Paris veut la République comme un droit supérieur, hors de discussion. Paris a vu dans toute la conduite de l'Assemblée le dessein prémédité de rétablir la monarchie. » Quelques dignitaires francs-maçons envoyèrent un même appel à Versailles et à la Commune : « Arrêtez l'effusion de ce sang précieux. »

Enfin, un certain nombre d'anciens maires et adjoints qui n'avaient capitulé qu'à la dernière heure devant le Comité Central, montèrent la *Ligue d'Union républicaine des droits de Paris*. Ils demandaient la reconnaissance de la République, du droit de Paris de se gouverner, la garde de la ville confiée exclusivement à la garde nationale, tout ce que demandait la Commune, tout ce qu'ils avaient combattu du 19 au 25 mars. Quelques députés de Paris qui avaient eu la conscience d'envoyer leur démission, Clémenceau, Lockroy, Floquet, les joignirent.

D'autres groupes se formèrent, tous d'accord sur deux points : affermissement de la République, reconnaissance des droits de Paris. Presque tous les journaux communeux reproduisaient ce programme ; les journaux radicaux l'acceptaient. Les députés de Paris, qui siégeaient résolument à Versailles, parlèrent les derniers. Ce fut pour accabler Paris. Du ton pleurard et jésuitique

dont il a travesti l'histoire dans ces filandreuses périodes sentimentales par où il masquait la sécheresse de son cœur, Louis Blanc écrivit le 8 au nom de ses collègues : « Pas un membre de la majorité n'a encore mis en question les principes républicains... Quant à ceux qui sont dans l'insurrection, nous leur disons qu'ils auraient dû frémir à la seule pensée d'aggraver, de prolonger le fléau de l'occupation étrangère en y ajoutant le fléau des discordes civiles ».

Ce que M. Thiers répéta mot pour mot aux premiers conciliateurs qui lui vinrent, les délégués de *l'Union syndicale :* « Que l'insurrection désarme d'abord, l'Assemblée ne peut désarmer. — Mais Paris veut la République. — La République existe ; sur mon honneur, moi au pouvoir, elle ne succombera pas. — Paris veut des franchises municipales. — La Chambre prépare une loi les accordant à toutes les communes. Paris n'aura ni plus ni moins. » Les délégués lurent un projet de transaction qui parlait d'amnistie générale, de suspension d'armes. M. Thiers laissa lire, ne contesta formellement aucun article, et les délégués revinrent à Paris, convaincus qu'ils avaient découvert une base d'arrangement.

Ils sortaient à peine que M. Thiers courait à l'Assemblée. Elle venait de reconnaître à toutes les communes le droit d'élire leur maire. M. Thiers monta à la tribune, demanda que ce droit fût restreint aux villes de moins de vingt mille âmes. On lui cria : « C'est voté. » Il persista, soutint que dans une République on doit d'autant plus armer le pouvoir que l'ordre y est plus difficile à maintenir », menaça de donner sa démission, força l'Assemblée à revenir sur son vote.

Le 10, la *Ligue des droits de Paris* emboucha la trompette : « Que le gouvernement renonce à poursuivre les faits accomplis le 18 mars... Que l'on procède à la réélection générale de la Commune. Si le gouvernement de Versailles restait sourd à ces revendications légitimes, qu'il le sache bien, Paris tout entier se lèverait pour les défendre. » Le lendemain, ses délégués allèrent à Versailles. M. Thiers reprit son refrain : « Que Paris désarme, » et ne voulut entendre parler ni d'armistice, ni d'amnistie. « Grâce sera faite, dit-il, à ceux qui

désarmeront, sauf aux assassins de Clément Thomas et de Lecomte. » C'était se réserver des victimes au choix, se replacer au 18 mars avec la victoire en plus. Le même jour, il dit aux délégués des loges maçonniques : « Adressez-vous à la Commune ; ce qu'il faut, c'est la soumission des insurgés et non la démission du pouvoir légal. » Pour faciliter la soumission, le *Journal officiel* de Versailles comparait Paris à la plaine de Marathon, récemment infestée par une bande de « brigands et d'assassins » ; le 13, un député, Brunet, ayant demandé au Gouvernement s'il voulait ou non faire la paix avec Paris, l'Assemblée l'ajourna à un mois.

La *Ligue* ainsi fessée vint le 14, à l'Hôtel-de-Ville. La Commune, étrangère à toutes ces négociations, les laissait entièrement libres et n'avait interdit qu'une réunion annoncée à la Bourse par des Tirards mal déguisés. Elle se contenta d'opposer à la *Ligue* sa déclaration du 10 : — Vous avez dit que si Versailles restait sourd, tout Paris se lèverait. Versailles est resté sourd : levez-vous. — Pour faire Paris juge, la Commune publia loyalement, dans *l'Officiel*, le compte rendu des conciliateurs.

CHAPITRE XVI

Le Manifeste de la Commune. — Les élections complémentaires du 16 avril font naître une minorité. — Premières disputes. — Germes de défaite.

Pour la seconde fois, la ligne était tracée bien nette. Si l'Hôtel-de-Ville n'avait guère défini la Commune, la bataille, le bombardement, les fureurs versaillaises, les échecs des conciliateurs la montraient nettement

aux yeux de tout Paris: un camp de révoltés. Les élections complémentaires du 16 avril — la mort, les élections doubles, les démissions avaient fait trente et un siège vacants — révélèrent l'effectif insurrectionnel. Les illusions du 26 mars avaient disparu; on votait maintenant sous les obus. Les journaux de la Commune, les délégués des chambres syndicales eurent beau appeler les électeurs aux urnes, il n'en vint que soixante et un mille. Les arrondissements des démissionnaires donnèrent 16,000 au lieu de 51,000 votants.

C'était l'heure plus que jamais de parler à la France. Le 6 mars, la Commission exécutive, dans une adresse à la province, avait bien protesté contre les calomnies versaillaises, disant que Paris combattait pour la France entière; elle n'avait pas formulé de programme. Les protestations républicaines de M. Thiers, l'hostilité de la Gauche, les décrets sans suite du Conseil, déroutaient complètement la province. Il fallait au plus tôt la fixer. Le 19, Jules Vallès, au nom de la commission chargée de rédiger un programme, présenta son travail ou plutôt le travail d'un autre. Triste symptôme et caractéristique des cinq membres de la commission, Delescluze seul fournit quelques passages — et encore; la partie technique fut l'œuvre d'un journaliste, Pierre Denis, proudhonien, ergoteur à humilier les héros de Pascal.

Il avait repris et formulé en loi, dans *le Cri du peuple*, cette boutade de *Paris ville libre* éclose aux premières colères du Wauxhall. Paris devenait ville hanséatique, se couronnait de toutes les libertés et, du haut de ses forteresses, disait aux communes de France enchaînées: « Imitez-moi, si vous pouvez, je ne ferai rien pour vous que par l'exemple. » Ce joli projet avait tourné la tête à plusieurs membres de la Commune et il en resta trop de traces dans la déclaration.

« Que demande Paris? disait-elle. — La reconnaissance et la consolidation de la République. L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France. Les droits inhérents à la Commune sont: le vote du budget communal; la fixation et la répartition de l'impôt; la direction des services locaux; l'organisation de sa magistrature, de sa police intérieure et de

l'enseignement ; l'administration des biens communaux ; le choix et le droit permanent de contrôle des magistrats et fonctionnaires communaux ; la garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté du travail ; l'organisation de la défense urbaine et de la garde nationale ; la Commune seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité... Paris ne veut rien de plus... à condition de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes. »

Quels seraient les pouvoirs de cette délégation centrale, les obligations réciproques des communes? La déclaration ne le disait pas. D'après ce texte, chaque localité devait posséder le droit de son autonomie. Or qu'attendre, qu'espérer des autonomies de Basse-Bretagne, des neuf dixièmes des communes françaises — plus de la moitié n'ont pas six cents habitants, — quand la déclaration parisienne violait les droits les plus élémentaires, chargeait la Commune de *surveiller* le *juste* exercice du droit de réunion et de publicité, oubliait de mentionner le droit d'association.

Faible, inorganisé, emmaillotté dans mille liens, le peuple des campagnes ne pouvait être affranchi que par les villes et les villes ne se passaient point de Paris. L'avortement de toutes les insurrections de province le témoignait assez. Quand la déclaration disait : « L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique, inintelligente, etc. », elle découvrait le chancre qui dévore la France ; mais quand elle ajoutait : « L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales », elle ne savait pas le premier mot de la province. « C'est l'oraison funèbre du Jacobinisme prononcée par un de ses chefs ! » s'écria Rastoul. C'était plus, l'oraison funèbre des faibles.

La déclaration continuait en style d'adresse, très juste quand elle disait : « Paris travaille et souffre pour la France entière dont il prépare, par ses combats et ses sacrifices, la régénération intellectuelle, morale, administrative, économique... la Révolution communale,

commencée par l'initiative populaire du 18 Mars, inaugure une ère nouvelle » ; mais sans rien exposer de précis. Pourquoi ne pas reprendre la formule du 29 mars : « A la Commune ce qui est communal, à la Nation ce qui est national », définir la Commune future, assez étendue pour que la vie politique y soit possible, assez limitée pour que les citoyens puissent facilement combiner leur action sociale, la Commune de quinze ou vingt mille âmes, la Commune-canton, exposer nettement ses droits et ceux de la collectivité. Tel qu'il était, ce programme obscur, incomplet, dangereux sur plusieurs points, ne pouvait, malgré des pensées fraternelles, éclairer suffisamment la province.

Au reste du monde elle ne disait rien. Cette Révolution faite au cri de la République universelle paraissait ignorer l'immense famille ouvrière qui l'observait anxieusement. L'Hôtel-de-Ville de 1871 restait en arrière de la Commune de 1793.

Ce n'était qu'un projet; on allait sans doute l'étudier à fond. La Commune le vota, dans sa réunion du soir, presque sans débat. Cette assemblée qui donna quatre jours à la question des échéances commerciales, d'interminables heures à celle du Mont-de-Piété, n'eut pas de discussion solennelle pour cette déclaration, son programme en cas de victoire, son testament si elle succombait.

En revanche, il y eut des casuistes. La Commune avait validé six des élections du 26 mars à la majorité absolue. Le rapporteur des élections du 16 avril proposait de valider toutes celles qui avaient réuni la majorité absolue. Ces scrupuleux s'indignèrent : « Ce serait dirent-ils, le plus grand croc-en-jambes que jamais Gouvernement ait donné au suffrage universel ». On ne pouvait pourtant pas convoquer sans cesse les électeurs. Trois arrondissements des plus dévoués, notamment le XIIIe, dont les meilleurs étaient au feu, n'avaient donné aucun résultat. Un nouveau scrutin n'eût fait qu'accuser davantage l'isolement de la Commune.

La discussion fut très vive ; il y avait des enragés de légalité dans cet Hôtel-de-Ville hors la loi. Paris devait s'étrangler avec leurs principes sauveurs. Déjà, au nom de la sainte autonomie qui défend d'intervenir dans

l'autonomie du voisin, la Commission exécutive avait refusé d'armer les communes sous Paris demandant à marcher contre Versailles. M. Thiers ne faisait pas mieux pour isoler Paris.

Vingt-six voix contre treize votèrent les conclusions du rapport. Vingt élections seulement furent validées (1), ce qui était illogique. Il fallait valider tout le monde ou ne valider personne, car tel fut admis avec moins de 1,100 voix et tel resta dehors avec 2,500. Quatre étaient des journalistes, six des ouvriers. Onze, envoyés par les réunions publiques, allèrent renforcer les romantiques. Deux des validés refusèrent de siéger parce qu'ils n'avaient pas obtenu le huitième des voix, Briosne et l'auteur des admirables *Propos de Labienus*, Rogeard, qui se laissa tromper par un faux scrupule de légalité. Seule faiblesse de ce cœur généreux qui consacrait à la Commune une éloquence brillante et pure. Sa démission priva le Conseil d'un homme de bon sens, elle démasqua une fois de plus l'apocalyptique Félix Pyat.

Le 1er avril, sentant venir l'orage, et professant pour les coups la même horreur que Panurge, Félix Pyat avait envoyé sa démission de membre de la Commission exécutive et déclaré sa présence indispensable à Marseille. Les chasseurs de Galliffet rendant la sortie périlleuse, il s'était résigné à rester, mais en prenant deux masques, l'un pour l'Hôtel-de-Ville, l'autre pour le public. A la Commune, à huis-clos, il poussait aux mesures violentes; dans son journal il pontifiait, secouait ses cheveux gris, disait : « A l'urne et non à Versailles! » Là encore il avait deux visages. Voulait-il la suppression des journaux, il signait : *le Vengeur*. Pour ronronner, il signait Félix Pyat. Vint la déroute d'Asnières. La peur le reprit, et il chercha de nouveau l'issue. La démission de Rogeard l'ouvrit. A l'abri de

(1) Vésinier, Cluseret, Pillot, Andrieu (*Louvre*); Pothier, Serraillier, J. Durand, Johannard (*Bourse*); Courbet, Rogeard (*Luxembourg*); Sicard (*Palais-Bourbon*); Briosne (*Opéra*); Philippe, Lonclas (*Reuilly*); Longuet (*Passy*); Dupont (*Batignolles*); Cluseret, Arnold (*Montmartre*); Menotti Garibaldi (*Buttes-Chaumont*); Viard, Trinquet (*Ménilmontant*).

ce nom sans reproche, Félix Pyat coula sa démission. « La Commune a violé la loi, écrivit-il; je ne veux pas être complice... » Pour se fermer tout retour, il engagea la dignité de la Commune. Si elle *persiste*, dit-il, il sera forcé, à son grand regret, de donner sa démission « *avant la victoire.* »

Cette rouerie souleva le cœur. Le *Vengeur* venait précisément de blâmer la suppression de trois journaux réactionnaires demandée maintes fois par Félix Pyat dans les séances secrètes. Vermorel dénonça cette duplicité. Un membre : « On a dit ici que les démissions seraient considérées comme des trahisons. » Un autre : « On ne doit pas quitter son poste quand c'est un poste de péril et d'honneur. » Un troisième demanda formellement l'arrestation de Félix Pyat. « Je regrette, dit un autre, qu'on n'ait pas compris que c'est à ceux qui nous ont nommés qu'on doit porter sa démission. » Et Delescluze : « Pour une rancune personnelle ou parce que l'idéal poursuivi n'est pas d'accord avec le projet, on ne doit pas se retirer. Croyez-vous donc que tout le monde approuve ce qui se fait ici ? Eh bien, il y a des membres qui sont restés et qui resteront jusqu'à la fin, malgré les injures qu'on nous prodigue. Pour moi, je suis décidé à rester à mon poste et si nous ne voyons pas la victoire, nous ne serons pas les derniers à être frappés sur les remparts ou sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. »

Des bravos accueillirent cette mâle parole. Aucun dévouement n'était plus méritoire. Blanchi dans les idées de centralisation, Delescluze souffrait beaucoup de les voir attaquer. Rien n'était noble comme ce vieillard altéré de justice, étudiant à la fin de sa vie les questions sociales, dévoué au peuple, sans phrases et malgré tout. Un moment, écrasé par la maladie, attristé des séances, il parla de se retirer. Il suffit de lui dire que son départ porterait un grand préjudice à la cause du peuple et il resta pour attendre, non la victoire — aussi bien que Pyat il la savait impossible — mais la mort qui sème l'avenir.

Félix Pyat, n'osant mordre Delescluze, se retourna sur Vermorel, le traita de mouchard, et, comme Vermorel était membre de la commission de sûreté, il

l'accusa, dans le *Vengeur*, de vider son dossier à la préfecture de police. Ce léporide appela Vermorel bombyx. Sous le raffiné littéraire, il y avait le poissard. En 48, à la Constituante, il appelait Proudhon : cochon ; à la Commune il appela Tridon : fumier. Le seul membre de cette assemblée où il y avait des ouvriers de professions rudes, qui ait jeté l'ordure dans la discussion.

Vermorel répondit dans le *Cri du peuple* et n'eut pas de peine à le coucher par terre. Ses électeurs lui envoyèrent trois sommations de rester à son poste : « Vous êtes soldat et vous devez rester sur la brèche. C'est nous seuls qui avons le droit de vous révoquer. » Traqué par ses mandants, menacé d'arrestation dans le Conseil, le grégeois rentra en minaudant à l'Hôtel-de-Ville.

Versailles triomphait de ces misères dévoilées. Pour la première fois, le public connut l'intérieur de la Commune, ses coteries minuscules faites d'amitiés et d'antipathies purement personnelles. Qui était de tel groupe était soutenu quand même, malgré les fautes. Pour être admis à servir la Commune il fallait appartenir à telle ou telle confrérie. Beaucoup de dévouements sincères s'offrirent, des démocrates éprouvés, des employés et jusqu'à des officiers républicains déserteurs de Versailles. Ils furent reçus de haut en bas par certains incapables nés de la veille, dont le dévouement ne devait pas survivre à l'entrée des troupes. Et cependant, l'insuffisance du personnel et des lumières devenait chaque jour plus évidente. « Depuis un mois, dit Vermorel à la séance du 20, nous sommeillons, nous n'avons pas d'organisation. » « On n'a pris Cluseret, disait Delescluze, que parce qu'on n'a pas trouvé d'autre soldat. » La Commission exécutive ne savait pas commander ; le Comité Central ne voulait pas se subordonner. Le Gouvernement, l'Administration, la défense allaient à l'aventure comme la sortie du 3 avril.

CHAPITRE XVII

Les Parisiennes. — Suspension d'armes pour l'évacuation de Neuilly. — L'armée de Versailles et celle de Paris.

La grande flamme de Paris voilait encore ces faiblesses. Qui n'en fut brûlé ne saura la décrire. Les journaux communeux, malgré leur romantisme, étaient ternes à côté. La mise en scène, peu de chose. Dans les rues, sur les boulevards silencieux, un bataillon de cent hommes qui va au feu ou en revient, quelque femme qui suit, un passant qui applaudit, c'est le drame de cette révolution, simple et gigantesque comme un drame d'Eschyle.

Le commandant, en vareuse, poussiéreux, les galons roussis. Les hommes, tous cheveux gris ou têtes blondes, les vieux de Juin et les pupilles de l'idée. Bien souvent le fils marche à côté du père (1).

Cette femme qui salue ou accompagne, c'est la vaillante et vraie Parisienne. L'immonde androgyne née des fanges impériales a suivi sa clientèle à Versailles ou exploite la mine prussienne de Saint-Denis. Celle qui tient le pavé maintenant, c'est la femme forte, dévouée, tragique, sachant mourir comme elle aime, de ce pur et généreux filon qui, depuis 89, court vivace dans les profondeurs populaires. La compagne de travail veut aussi s'associer à la mort. « Si la nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation ce serait ! » écrivait le correspondant du *Times*. Le 24 mars, aux bataillons bourgeois de la mairie du Ier arrondissement, un fédéré dit ce mot qui fit tomber

---

(1) Appendice iv.

leurs armes. « Croyez-moi, vous ne pouvez tenir; vos femmes sont en larmes et les nôtres ne pleurent pas. »

Elle ne retient pas son homme (1), au contraire, le pousse à la bataille, lui porte aux tranchées, le linge et la soupe, comme elle faisait au chantier. Beaucoup ne veulent plus revenir, prennent le fusil. Le 4 avril, au plateau de Châtillon, elles font le coup de feu. Les cantinières, simplement vêtues, en travailleuses. Le 3 avril, à Meudon, celle du 66e, la citoyenne Lachaise, resta toute la journée sur le champ de bataille, soignant les blessés presque seule, sans médecin.

Au retour, elles battent le rappel des dévouements, les centralisent dans un comité à la mairie du Xe, affichent des proclamations touchantes : « Il faut vaincre ou mourir. Vous qui dites : Qu'importe le triomphe de notre cause, si je dois perdre ceux que j'aime, sachez que le seul moyen de sauver ceux qui vous sont chers, c'est de vous jeter dans la lutte. » Elles s'offrent à la Commune, demandent des armes, des postes de combat, s'indignent contre les lâches. « J'ai le cœur saigné, écrit l'une, de voir qu'il n'y a absolument que ceux qui le veulent qui combattent. Ce n'est point, citoyen délégué, une dénonciation que je viens vous faire; loin de moi cette idée; mais mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse des membres de la Commune ne fasse avorter nos projets d'avenir. »

André Léo, d'une plume éloquente, expliquait la Commune, sommait le délégué à la Guerre d'utiliser « la sainte fièvre qui brûle le cœur des femmes. » Une jeune Russe de grande naissance, instruite, belle, riche, qui se faisait appeler Dimitrieff, fut la Théroïgne de cette révolution. Toute peuple de geste et de cœur cette Louise Michel, institutrice au XVIIe arrondissement.

---

(1) D'une foi sublime dans sa naïveté. Nous entendîmes, en omnibus, deux femmes qui revenaient de voir leurs maris aux tranchées. L'une pleurait; l'autre lui disait : « Ne te désole pas; nos hommes reviendront. Et puis, la Commune a promis de prendre soin de nous et de nos enfants. Mais non! il est impossible qu'ils soient tués en défendant une cause si bonne. Et, enfin, tiens, je préfère le mien mort qu'entre les mains de ces Versaillais. »

Douce et patiente aux petits enfants qui l'adoraient, pour la cause du peuple, la mère devenait lionne. Elle avait organisé un corps d'ambulancières qui soignaient les blessés sous la mitraille. Elles allaient aussi dans les hôpitaux disputer leurs chers camarades aux religieuses revêches, et l'œil des mourants se ranimait au murmure de ces douces voix qui parlaient de République et d'espoir.

Dans cette mêlée de dévouement, les enfants défiaient les hommes et les femmes. Les Versaillais, vainqueurs, en prirent 660, et beaucoup périrent dans la lutte des rues. Ils suivaient les bataillons aux tranchées, dans les forts, s'accrochaient aux canons. Quelques servants de la porte Maillot étaient des enfants de 13 à 14 ans. En rase campagne, ils faisaient des folies de bravoure (1).

Cette flamme parisienne rayonnait au delà de l'enceinte. Les municipalités de Sceaux et de Saint-Denis se réunissaient à Vincennes pour protester contre le bombardement, revendiquer les franchises municipales et l'installation de la République. La chaleur en venait jusqu'à la province.

Elle commençait à croire Paris imprenable, malgré les dépêches de M. Thiers, le 3 avril : « Cette journée est décisive pour le sort de l'insurrection » ; le 4 : « Les insurgés ont éprouvé aujourd'hui un échec décisif » ; le 7 : « Cette journée est décisive » ; le 11 : « On prépare contre les insurgés des moyens irrésistibles » ; le 12 : « Les insurgés fuient à toutes jambes ; on attend le moment décisif » ; le 15 : « Nous tenterons, par une épreuve décisive, de mettre un terme à cette guerre civile » ; le 17 : « Nous persistons à éviter les petites actions jusqu'à l'action décisive. » Malgré tant de succès décisifs et de moyens irrésistibles, l'armée versaillaise se morfondait toujours aux avant-postes parisiens. Ses seules victoires décisives étaient contre les maisons de l'enceinte et de la banlieue.

Le voisinage de la porte Maillot, l'avenue de la Grande-Armée, les Ternes, s'allumaient d'incendies

---

(1) Appendice V.

continuels. Asnières, Levallois, se remplissaient de ruines. Les habitants de Neuilly végétaient, affamés, dans leurs caves. Les Versaillais lançaient, sur ces points seulement, quinze cents obus par jour, et M. Thiers d'écrire à ses préfets : « Si quelques coups de canon se font entendre, ce n'est pas le fait du Gouvernement, mais de quelques insurgés voulant faire croire qu'ils se battent lorsqu'ils osent à peine se faire voir. »

La Commune assistait les bombardés de Paris; elle ne pouvait rien pour ceux de Neuilly pris entre deux feux. Un appel à la pitié partit de toute la presse, demandant un armistice pour l'évacuation de Neuilly. Les francs-maçons, la *Ligue des droits de Paris* s'interposèrent. Avec beaucoup de peine — les généraux ne voulaient pas d'armistice — les délégués de la Ligue obtinrent une suspension d'armes de huit heures. La Commune chargea cinq de ses membres de recevoir les bombardés, et les municipalités leur préparèrent un asile. Des comités de femmes partirent avec des secours.

Le 25, à neuf heures du matin, le canon se tut depuis la porte Maillot jusqu'à Asnières. Une foule immense de Parisiens vint visiter les ruines de l'avenue, la porte Maillot, monceau de terre, de granit, d'éclats d'obus, s'arrêta devant ces artilleurs accoudés sur leurs pièces déjà fabuleuses. Beaucoup se répandirent dans Neuilly. La petite ville, si coquette jadis, n'étalait plus aux rayons d'un beau soleil que ses maisons éventrées. Aux limites convenues, deux haies, l'une de lignards, l'autre de fédérés, séparés par vingt mètres d'intervalle. Les Versaillais, choisis parmi les plus sûrs, gardés par des officiers à mine de chiourme. Quand les Parisiens, bons enfants, s'approchaient des soldats, les officiers donnaient de la gueule. Comme un soldat répondait poliment à deux dames, un officier lui arracha son fusil et, croisant la baïonnette sur les Parisiennes, « Voilà comment on parle ! » Quelques personnes ayant franchi les lignes de part et d'autre, furent prisonnières. On put atteindre cinq heures sans bataille. Chaque Parisien, en rentrant, apporta son sac de terre aux fortifications de la porte Maillot. Dombrowski fit fusiller un des misérables qui avaient mis à profit les déménagements pour piller.

Le soir, les Versaillais rouvrirent le feu. Il n'avait pas cessé contre les forts du sud où l'ennemi démasqua de nouvelles batteries, première partie du plan de M. Thiers.

Le 6, il avait rendu le commandement d'une armée française à ce Mac-Mahon qui ne rendit jamais compte de l'armée par lui précipitée dans Sedan. La Versaillaise, raccolée partout, comptait au début 46,000 hommes, en majeure partie résidus de dépôts, incapables d'une action sérieuse. L'appel aux volontaires de Paris et de province n'avait donné que deux corps : les volontaires de la Seine avec 350 hommes, ceux de Seine-et-Oise 200 environ, sorte de guérillas d'anciens officiers ou sous-officiers de francs-tireurs, mobiles, et dont l'uniforme rappelait beaucoup celui de la garde nationale. Pour avoir une force, M. Thiers envoya Jules Favre repleurer auprès de Bismarck. Le Prussien rendit 60,000 prisonniers et autorisa son confrère à porter à 130,000 hommes le nombre des soldats sous Paris qui, d'après les préliminaires de paix, ne devait pas dépasser 40,000. Le 25 avril, l'armée versaillaise comprenait cinq corps, dont deux, Douai et Clinchant, formés de libérés d'Allemagne et, une réserve commandée par Vinoy, en tout 110,000 hommes. Elle monta jusqu'à 130,000 combattants et eut 170,000 rationnaires. M. Thiers montra une habileté réelle à la dresser contre Paris. Les soldats furent bien nourris, bien habillés, sévèrement éloignés de tout contact avec le dehors ; la discipline se rétablit. Ce n'était pas cependant une armée d'attaque et les hommes détalaient devant une résistance soutenue. Malgré les vantardises officielles, les généraux ne comptaient réellement que sur l'artillerie à laquelle ils devaient les succès de Courbevoie et d'Asnières. Le canon seul pouvait battre Paris.

Il était littéralement entouré de baïonnettes comme au temps du premier siège, cette fois moitié étrangères, moitié françaises. L'armée allemande en hémicycle depuis la Marne jusqu'à Saint-Denis, occupant les forts de l'est — sauf celui de Vincennes désarmé — et du nord, l'armée versaillaise fermant le cercle depuis Saint-Denis jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, maîtresse seu-

lement du Mont-Valérien. Les fédérés avaient les cinq forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves, d'Issy, les tranchées, les avant-postes qui les reliaient et les villages de Neuilly, Asnières, Saint-Ouen.

Le point vulnérable de l'enceinte, au sud-ouest, était le saillant du Point-du-Jour. Le fort d'Issy le gardait. Suffisamment défendu à droite par le parc, le château d'Issy et une tranchée le reliant à la Seine que balayaient les canonnières fédérées, ce fort était dominé en face et à gauche par les hauteurs de Bellevue, Meudon et Châtillon. M. Thiers les arma de grosses pièces venues de Toulon, Cherbourg, Douai, Lyon et Besançon — 293 bouches de siège — et leur effet fut tel que, dès les premiers jours, le fort d'Issy craqua. Le général Cissey, chargé de conduire ces opérations, commença aussitôt les cheminements.

Eteindre le fort d'Issy et celui de Vanves qui le soutenait, forcer ensuite le Point-du-Jour d'où une armée peut se déployer dans Paris, tel était le plan de M. Thiers.

Les opérations, de Saint-Ouen à Neuilly, n'avaient pour objet que d'arrêter le débouché des Parisiens sur Courbevoie.

Quelles forces et quel plan opposait la Commune ?

Les effectifs disaient 96,000 soldats et 4,000 officiers environ pour la garde nationale active ; pour la sédentaire, 100,000 soldats et 3,500 officiers. Chiffres très approximatifs, car les états étaient erronés, souvent fictifs, surtout depuis l'administration du chef d'état-major Mayer. Trente-six corps francs prétendaient compter pour 3,450 hommes. Toutes déductions faites, on pouvait obtenir 60,000 combattants si l'on savait s'y prendre. Mais la faiblesse de la Guerre laissait en dehors du contrôle les moins braves ou ceux qui pouvaient se passer de solde. En réalité, de Saint-Ouen à Ivry, on ne sut opposer à l'armée de Versailles qu'un rideau de 15 à 16,000 fédérés.

La cavalerie ne figurait que sur les états : cinq cents chevaux au plus pour traîner l'artillerie ou les fourgons, monter les officiers et les estafettes. Le service du génie fut rudimentaire, malgré les plus beaux arrêtés. Des 1,200 bouches à feu que Paris possédait, la Guerre n'en

utilisa que 200. Il n'y eut que cinq cents artilleurs quand les états en accusaient 2,500.

Dombrowski occupait le pont d'Asnières, Levallois, Neuilly, avec quatre ou cinq mille hommes au plus (1). Pour se couvrir il avait : à Clichy et Asnières une trentaine de bouches à feu et deux wagons blindés qui, depuis le 15 avril jusqu'au 22 mai, même après l'entrée des troupes, ne cessèrent de sillonner la voie; à Levallois, une dizaine de pièces. Les remparts du nord l'assistaient et la valeureuse porte Maillot le couvrait à Neuilly.

Sur la rive gauche d'Issy à Ivry, dans les forts, les villages, les tranchées, il y avait dix à onze mille fédérés. Le fort d'Issy contenait en moyenne six cents hommes et cinquante pièces de sept et de douze, dont les deux tiers inactives. Les bastions 72 et 73 le soulageaient un peu, aidés de quatre locomotives blindées, en panne sur le viaduc du Point du Jour. Au-dessous, les canonnières réarmées tiraient sur Breteuil, Sèvres, Brimborion, osaient même s'aventurer jusqu'à Châtillon et canonner Meudon à découvert. Quelques centaines de tirailleurs occupaient le parc et le château d'Issy, les Moulineaux, le Val et les tranchées qui reliaient le fort d'Issy à celui de Vanves. Ce dernier, dominé comme Issy, soutenait vaillamment son effort avec une garnison de cinq cents hommes et une vingtaine de canons. Les bastions de l'enceinte le secondaient très mal.

Le fort de Montrouge, avec 350 hommes et dix ou quinze bouches à feu, n'avait d'autre rôle que d'appuyer les feux de Vanves. Celui de Bicêtre, pourvu de 500 hommes et de vingt bouches à feu, tirait au jugé. Trois

---

(1) Ces chiffres ont été soigneusement vérifiés, *de visu* d'abord, pendant la lutte, ensuite auprès des commandants d'armée, officiers supérieurs et fonctionnaires de la Commune. Le général Appert a dressé des tableaux de pure fantaisie. Il a créé des brigades imaginaires, construit des effectifs d'armée avec des situations de prises d'armes, comme si les bataillons désignés étaient tous réellement sortis, fait des double emplois continuels. Il arrive ainsi à donner plus de 20,000 hommes à Dombrowski et jusqu'à 50,000 aux trois commandants d'armée. Son rapport fourmille d'erreurs de noms, d'attributions, ignore jusqu'aux noms de certains commandants généraux.

redoutes considérables l'éclairaient : les Hautes-Bruyères, fortes de 500 hommes et de vingt pièces, le Moulin Saquet avec sept cents hommes et quatorze pièces environ, Villejuif avec trois cents hommes et quelques obusiers. A l'extrême gauche, le fort d'Ivry et ses dépendances avaient cinq cents hommes et une quarantaine de pièces. Les villages intermédiaires, Gentilly, Cachan, Arcueil, étaient occupés par deux mille à deux mille cinq cents fédérés.

Le commandement nominal des forts du sud, d'abord confié à Eudes assisté par un ex-colonel du génie à l'armée de la Loire, La Cecilia, passa, le 20 avril, à l'alsacien Wetzel, officier de la même armée. De son quartier général d'Issy, il devait surveiller les tranchées d'Issy et de Vanves et la défense des forts. En réalité, les commandants des forts qui changèrent souvent, agirent toujours à leur guise.

Le commandement d'Ivry à Arcueil fut donné, vers le milieu d'avril, à Wroblewski, un des meilleurs officiers de l'insurrection polonaise de 63, jeune, avec de bonnes études militaires, brave, méthodique, délié, utilisant tout et tous, excellent chef pour de jeunes troupes.

Tous ces officiers généraux ne reçurent qu'un ordre : « Défendez-vous. » De plan général, il n'y en eut pas. Il n'y eut jamais de conseil général de défense. Les hommes furent très souvent abandonnés à eux-mêmes, sans soins ni surveillance. Peu ou point de roulement. Tout l'effort portait sur les mêmes. Tels bataillons restaient vingt, trente jours aux tranchées, dénués du nécessaire, tels demeuraient continuellement en réserve. Si quelques intrépides s'endurcissaient au feu au point de ne plus vouloir rentrer, d'autres se décourageaient, venaient montrer leurs vêtements pouilleux, demandaient du repos ; les chefs étaient forcés de les retenir, n'ayant personne pour les remplacer.

Cette incurie tua vite la discipline. Les hommes braves ne voulurent relever que d'eux seuls, les autres esquivèrent le service. Les officiers firent de même, ceux-ci quittant leur poste pour aller au feu du voisin, ceux-là abandonnant. La cour martiale que présidait Rossel voulut punir. On se plaignit à la Commune de

sa sévérité. Longuet dit qu'il n'avait pas « d'esprit politique ». La Commune cassa ses arrêts, commua en trois mois d'emprisonnement une condamnation à mort. Rossel se retira et fut remplacé par Gois.

Puisqu'on reculait devant la discipline de la guerre, il fallait changer de tactique. On ne fit qu'incriminer Cluseret. A la séance du 23, Avrial le met sur la sellette, le presse de questions sur le nombre d'hommes, de canons dont dispose la Commune. Cluseret prend des attitudes. « Les airs de dictateur ne nous vont pas », lui dit brutalement Delescluze qui reproche à Cluseret de laisser Dombrowski à Asnières avec 1,200 hommes et lâche le mot trahison. « Je suis un homme déshonoré ! » s'écrie Cluseret et il veut quitter la salle. On s'y oppose. Longuement il se disculpe sans convaincre, car le surlendemain un membre de la Commune demande qu'il soit arrêté pour avoir favorisé les sous-comités.

Ces sous-comités sont des boutures du Comité Central qui ont pris un peu partout. Le 1er avril, la Commune demande ce que signifie ce comité de la rue d'Aligre qui donne des ordres ; le 6, elle décide que ces sous-comités seront dissous ; le 9, Theisz annonce qu'ils persistent, que celui du XVIIIe vient d'être installé par le Comité Central. Le 26, les sous-comités sont toujours si envahissants que la Commune vote encore leur dissolution, et Vermorel : « Il faut savoir qui a le pouvoir, de la Commune ou du Comité Central » ; il veut qu'on en finisse. Mais on n'en finit pas. Le 26, la commission militaire, reconnaissant que décrets et ordres restent lettre morte, charge les municipalités, le Comité Central, les chefs de légion de réorganiser la garde nationale ; aucun de ces mécanismes ne fonctionne sérieusement, ce qui fait que des membres de la Commune et des officiers généraux se mettent à rêver d'une dictature militaire.

Avant la fin d'avril, pour tout œil exercé, l'offensive promise par Cluseret est impossible. Au dedans, des hommes actifs, dévoués, s'épuisent en luttes énervantes contre les bureaux, les comités, les sous-comités, les mille rouages prétentieux d'administrations rivales et perdent une journée à se faire délivrer un canon. Aux

remparts, quelques artilleurs criblent les lignes de Versailles, et, sans demander autre chose que du pain et du fer, ne quittent leurs pièces qu'enlevés par les obus. Les forts aux casemates défoncées, aux embrasures pulvérisées, répondent à l'averse des hauteurs. Les braves tirailleurs, à découvert, vont surprendre les lignards dans leurs trous. Ces dévouements, ces héroïsmes vont s'éteindre dans le vide. On dirait une chaudière de machine, dont toute la vapeur fuirait par cent issues.

CHAPITRE XVIII

Les services publics : Finances, Guerre, Police, Relations extérieures, Justice, Enseignement, Travail et Echange.

Le 20 avril, la Commune avait décidé de remplacer la Commission exécutive par les délégués des neuf commissions qui se partageaient les services publics. Ces commissions furent renouvelées le même jour. Elles avaient été assez négligées ; comment suffire aux séances quotidiennes de l'Hôtel de Ville, à sa commission, à sa mairie, — car la Commune avait surchargé ses membres de l'administration de leur arrondissement. Aussi, toute la besogne pesait sur les délégués. La plupart des élus du 20 présidaient depuis l'origine ces mêmes commissions. Ils continuèrent, comme par le passé, d'agir à peu près seuls. Visitons leurs travaux avant de nous replonger dans la bataille.

Deux délégations n'exigeaient que de la bonne vo-

lonté : les subsistances et les services publics ou municipaux. L'approvisionnement se faisait par la zone neutre où M. Thiers, qui s'efforçait d'affamer Paris (1), ne pouvait empêcher les denrées de se présenter ; la plupart des équipes étant restées à leur poste, les services municipaux ne souffrirent pas trop. Quatre délégations : les finances, la guerre, la sûreté générale, les relations extérieures voulaient des aptitudes spéciales. Trois devaient exposer la philosophie de cette Révolution : l'enseignement, la justice, le travail et l'échange. Tous les délégués, hors un seul, Léo Frankel, ouvrier bijoutier, étaient des lettrés de la petite bourgeoisie.

La commission des finances, c'était Jourde, ce jeune comptable qui s'était révélé le 18 mars d'une dextérité rare. Très fin, enthousiaste aussi, avec une extrême facilité de parole, il avait conquis l'amitié de son collègue Varlin. Le premier problème de chaque matin était de nourrir trois cents ou trois cent cinquante mille personnes. Sur les 600,000 ouvriers travaillant chez un patron ou chez eux que renfermait Paris en 1870-71, il n'y en avait d'occupés que 114,000 environ dont 62,500 femmes (2). Il fallait ensuite alimenter les différents services. Versailles, on l'a vu, n'avait laissé dans les caisses que 4,658,000 francs et Jourde voulait conserver intacts les 214 millions de titres trouvés au ministère des finances. Il y avait bien la plantureuse Banque de France ; on s'était interdit d'y toucher. La délégation en était réduite pour faire vivre et défendre Paris aux recettes des administrations : télégraphes, postes, octrois, contributions directes, douanes, halles et marchés, tabacs, enregistrement et timbre, caisse municipale, chemin de fer. La Banque de France dégorgea peu à peu les 9,400,000 francs appartenant à la ville et avança, avec l'autorisation de M. Thiers (3),

---

(1) Appendice VI.

(2) Audiganne. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1871.

(3) La Banque réclama plus tard ses millions à M. Thiers qui la renvoya au Conseil d'État. Ce dernier estima la Banque trop heureuse de s'en être tirée à si bon compte et il déclara l'État irresponsable ainsi qu'il fut constaté à la commission du budget.

(3) Jules Simon. *Le Gouvernement de M. Thiers.*

7,290,000 francs du sien. Du 20 mars au 30 avril, la Commune récolta ainsi 26 millions. Dans la même période, la Guerre en prit plus de 20. L'Intendance reçut 1,813,000 francs, l'ensemble des municipalités 1,446,000, l'Intérieur 103,000, la Marine 29,000, la Justice 5,500, le Commerce 50,000, l'Enseignement *mille*, les Relations extérieures 112,000, les sapeurs-pompiers 100,000, la Bibliothèque nationale 80,000, la commission des barricades 44,500, l'Imprimerie nationale 100,000, l'association des tailleurs et des cordonniers 24,662. Ces proportions restèrent à peu près les mêmes du 1er mai à la chute de la Commune. Les dépenses de cette seconde période s'élèvent à 20 millions environ. Le chiffre total des dépenses du Comité Central et de la Commune pour neuf semaines est d'un peu plus de 46,300,000 francs, dont 16,696,000 fournis par la Banque et le reste par les services, l'octroi contribuant pour une douzaine de millions. Et Jules Simon d'écrire : « Jamais sous aucun régime il n'y eut autant de gaspillage d'argent. » Pendant que la Commune obtenait juste de quoi ne pas mourir, la Banque de France, acceptait 257,630,000 francs de traites tirées sur elle par Versailles pour combattre Paris.

Ces services étaient tenus par des ouvriers ou le prolétariat des employés. Partout, on suffit avec le quart des employés ordinaires. Le directeur des postes, Theisz, un ciseleur, trouva le service désorganisé, les bureaux divisionnaires fermés, les timbres cachés ou emportés, le matériel, cachets, voitures, etc., détourné, la caisse mis à sec. Des affiches apposées dans les salles et les cours ordonnaient aux employés de se rendre à Versailles sous peine de révocation. Theisz agit vite et énergiquement. Quand les employés inférieurs arrivèrent comme d'habitude pour le départ il les harangua, discuta, fit fermer les portes. Peu à peu on se rallia. Quelques employés socialistes aidèrent. Les premiers commis reçurent la direction des services. On ouvrit les bureaux divisionnaires et, en quarante-huit heures, la levée et la distribution des lettres pour Paris furent réorganisées. Des agents adroits allèrent jeter dans les bureaux de Saint-Denis et de dix lieues à la ronde les lettres pour la province. Pour l'introduction des lettres

dans Paris, on laissa toute latitude à l'initiative privée qui organisa des agences. Un conseil supérieur fut institué qui augmenta les traitements des facteurs, gardiens de bureaux, chargeurs, abrégea le surnumérariat, décida que les aptitudes des travailleurs seraient constatées dorénavant par voie d'épreuves et d'examen (1).

La Monnaie fabriqua les timbres-poste, dirigée par Camélinat, monteur en bronze. Comme à l'hôtel des Postes, le directeur et les principaux employés de la Monnaie avaient parlementé, puis disparu. Camélinat, aidé de quelques amis, fit continuer les travaux, et, chacun apportant son expérience professionnelle, des améliorations dans le matériel, des méthodes nouvelles furent introduites. On monnaya l'argenterie envoyée de l'Hôtel-de-Ville (2), de la Légion d'honneur, de différentes administrations ainsi que quelques objets du culte. La Banque qui dissimulait ses lingots dut en fournir pour 1,100,000 francs, aussitôt convertis en pièces de cinq francs. On fabriqua un coin nouveau qui allait fonctionner quand les Versaillais entrèrent.

L'Assistance publique relevait aussi des Finances. Un homme de grand mérite, Treilhard, ancien proscrit de 51, réorganisa cette administration barbarement disloquée. Des médecins, des agents du service avaient abandonné les hospices. Le directeur et l'économe des Petits-Ménages d'Issy s'étaient enfuis, réduisant leurs pensionnaires à aller mendier. Des employés faisaient attendre nos blessés devant la porte des hôpitaux ; des médecins, des sœurs, prétendaient les faire rougir de leurs glorieuses blessures. Treilhard y mit bon ordre. Pour la seconde fois, depuis 1792, les malades et les infirmes trouvèrent des amis dans leurs administrateurs et bénirent la Commune qui les traitait en mère. Cet homme de cœur et de tête qui fut assassiné par les

(1) Appendice VII.

(2) « Les fédérés qui occupaient l'Hôtel-de-Ville ont fait usage de cuillères et de fourchettes en fer et non point d'argenterie. L'argenterie livrée à la Commune a été exactement fondue à la Monnaie ; aucune pièce n'en a été détournée. » *(Rapport présenté le 9 mars 1880 au conseil municipal.)*

Versaillais, le 24 mai, dans la cour de l'École polytechnique, a laissé un rapport très étudié sur la suppression des bureaux de bienfaisance qui enchaînent le pauvre au gouvernement et au clergé. Il proposait de les remplacer par un bureau d'assistance dans chaque arrondissement, sous la direction d'un comité communal (1).

La télégraphie, l'enregistrement et les domaines, habilement dirigés par l'honnête Fontaine; les services des contributions, remis entièrement sur pied par Faillet et Combault; l'Imprimerie Nationale, que Debock et Alavoine réorganisèrent, administrèrent avec dextérité (2); et les autres services rattachés aux Finances, réservés d'ordinaire à la haute bourgeoisie, furent maniés avec habileté et économie — le maximum des traitements — 6,000 francs — ne fut jamais atteint — par des hommes qui n'étaient pas de la carrière et ce ne fut pas un de leur moindre crime aux yeux de la bourgeoisie versaillaise.

Comparé à celui des Finances, le service de la Guerre était une chambre obscure où tout le monde se heurtait. Les officiers, les gardes, encombraient les bureaux du ministère, réclamant des munitions, des vivres, se plaignant de n'être pas relevés. On les renvoyait à la Place, d'abord gouvernée par le colonel Henry Prodhomme, puis par Dombrowski. A l'étage inférieur, le Comité Central, installé par Cluseret, s'agitait en séances diffuses, blâmait le délégué, s'amusait à créer un insigne, recevait les mécontents, demandait des situations à l'état-major général, prétendait donner son avis sur les opérations militaires. De son côté, le comité d'artillerie, né du 18 mars, disputait les canons à la Guerre. Elle avait ceux du Champ-de-Mars et le comité ceux de Montmartre. Jamais on ne put créer un parc central, ni même savoir le nombre exact des bouches à feu. Il s'éleva à plus de onze cents, canons, obusiers, mortiers et mitrailleuses. Des pièces à longue portée restèrent, jusqu'au dernier moment, couchées le long des rem-

(1) Appendice VIII.
(2) Appendice IX.

parts, pendant que les forts n'avaient pour répondre aux canons monstres de la marine que des pièces de 7 et de 12; souvent les munitions envoyées n'étaient pas de calibre.

Le service de l'armement ne put fournir de chassepots tous les hommes en campagne et les Versaillais, après la victoire, en trouvèrent 285,000, plus 190,000 fusils à tabatière, 14,000 carabines Enfield. A côté, le désordre. « J'ai vu des comptes épouvantables au matériel d'artillerie dit, le 6 mai, Avrial; depuis le 18 mars, il a été délivré aux officiers des milliers de revolvers à 50 francs, des armes, des épées à un prix excessif. J'avais installé un homme à moi, le Comité Central a envoyé un délégué avec une écharpe qui a mis mon homme à la porte. » Aussitôt la Commune décrète que les fonctionnaires civils et militaires coupables de concussion passeront immédiatement devant le conseil de guerre. Le 8 encore, Johannard fait une violente sortie contre les officiers d'état-major créés par le Comité Central : « De petits jeunes gens, des hommes de toutes sortes ne se gênent pas pour venir dans nos magasins choisir les armes qui leur plaisent! »

Dès le début, la Commune s'était plaint de l'Intendance. « C'est un véritable chaos », dit-on encore le 24 avril; Delescluze signale le mauvais équipement des hommes, qui n'ont ni pantalons, ni souliers, ni couvertures; le 28, les plaintes redoublent; les frères May, intendants, sont révoqués et la Commune les flétrit par une note à l'*Officiel;* le 8 mai, Varlin dit que, faute de contrôle, plusieurs bataillons ont touché plusieurs fois leurs vêtements, tandis que d'autres n'en reçoivent pas.

Aussi grand le désordre à la direction des barricades qui devaient former une seconde et une troisième enceinte. Leur construction était abandonnée à un fantaisiste qui semait des travaux sans méthode et contre les plans de ses supérieurs.

Les autres services allaient de même, sans principes arrêtés, sans délimitation, les rouages engrenant à faux. Dans ce concert sans chef, chaque instrumentiste jouait ce qu'il lui plaisait, mêlant sa partition à celle du voisin. Une main ferme eût vite ramené l'harmonie. Le Comité Central, malgré sa prétention de régenter la Commune

dont il disait : C'est notre fille, nous devons l'empêcher de mal tourner » était facile à réduire. Il s'était en grande partie renouvelé par des élections très disputées; douze membres seulement de l'ancien Comité figuraient dans le second où Ed. Moreau n'avait pas été réélu ; il fallut prendre un biais pour l'introduire La jalousie de la Commune faisait seule l'importance du Comité actuel. Le comité d'artillerie, accaparé par des bruyants, eût cédé au moindre souffle ; l'Intendance et les autres services dépendaient de l'énergie du délégué.

Le général-fantôme, étendu sur son canapé, dictait des ordres, des circulaires tantôt mélancoliques, tantôt doctorales, et se retournait. Il raconta aux revues anglaises que, par ses soins, le 30 avril, 41,500 étaient encadrés, habillés, armés, et que dans la quinzaine il en aurait eu 103,000; tout cela avait fondu après son arrestation, les gardes nationaux n'ayant confiance qu'en lui seul. Ce charlatanisme montre l'homme. La vérité est qu'il paperassait sur place. Quelqu'un venait-il le secouer : « Que faites-vous donc ; en tel endroit il y a péril », il répondait : « Toutes mes précautions sont prises ; laissez à mes combinaisons le temps de s'accomplir. » Un jour, il arrêtait un membre du Comité Central et le Comité allait bouder rue de l'Entrepôt; huit jours après, il courait après le Comité, le réinstallait au ministère. Vaniteux jusqu'à dire que l'ennemi l'estimait un million, il montrait de prétendues lettres de Totleben lui offrant des plans de défense. Il fit plus, demanda le 15 avril une entrevue à l'état-major allemand, l'obtint et, suivant lui, fut couvert d'éloge par le comte de Hastfeld, secrétaire du comte de Bismark.

Beaucoup d'espérances se tournaient vers son chef d'état-major Rossel, jeune radical de 28 ans, concentré, puritain, qui jetait sa gourme révolutionnaire. Capitaine d'artillerie dans l'armée de Bazaine, il avait essayé une résistance, échappé aux Prussiens. Gambetta l'avait nommé colonel du génie au camp de Nevers où il se morfondait, quand vint le 18 Mars. Il fut ébloui, vit dans Paris l'avenir de la France, le sien aussi, jeta sa démission et accourut. Quelques amis le

placèrent à la 17e légion; il fut cassant, vite impopulaire, arrêté le 3 avril. Deux membres de la Commune, Malon et Ch. Gérardin, le firent relâcher et le présentèrent à Cluseret, qui l'accepta pour chef d'état-major. Rossel crut le Comité Central une force, lui demanda des avis, rechercha les hommes qu'il croyait populaires. Sa froideur, son vocabulaire technique, sa précision de parole, son masque de grand homme enthousiasmèrent les bureaux; ceux qui l'étudiaient remarquaient son regard fuyant, signe irrécusable d'une âme inquiète. Peu à peu, le jeune officier révolutionnaire devint à la mode, et son attitude consulaire ne déplut pas au public écœuré de l'avachissement de Cluseret.

Rien cependant ne justifiait cet engouement. Chef de l'état-major général depuis le 5 avril, Rossel laissait vaguer les services. Le seul à peu près organisé, le *contrôle d'informations générales*, venait de Moreau qui fournissait tous les matins la Guerre et la Commune de rapports détaillés, souvent très pittoresques, sur les opérations militaires et l'état moral de Paris.

C'était à peu près toute la police de la Commune. La Sûreté générale, qui aurait dû illuminer les moindres recoins, ne jetait qu'une lueur folâtre.

Le Comité Central avait adjoint à Duval comme délégué civil à la préfecture de police le jeune Raoul Rigault qui passait très à tort pour un fin limier. Rigault fortement tenu pouvait être un bon sous-ordre et, tant que Duval vécut, il ne broncha pas. La Commune eut le tort de le laisser à la tête d'un service où la moindre fausse manœuvre était aussi dangereuse qu'aux avant-postes. Ses amis aussi étourdis que lui, à l'exception d'un très petit nombre, Ferré, Regnard, Levraud, etc., remplirent en gaminant les fonctions les plus délicates. La commission de sûreté, qui aurait dû surveiller Rigault ne fit que le suivre. Là aussi on vivait en camarades, se passant toutes les légèretés.

Dès le 1er avril, Ranc, Vermorel interpellent Rigault qui insère à l'*Officiel* des décrets de son cru. Le 4, Lefrançais lui reproche de n'avoir pas notifié à la Commune, l'arrestation d'un de ses membres, Assi; le 5, Delescluze signale les empiètements de la Sûreté générale et Lefrançais demande le remplacement de Rigault.

Mais il n'y avait guère d'inflexibles à l'Hôtel-de-Ville. Beaucoup avaient combattu, comploté ensemble sous l'Empire, voyaient la révolution dans leurs amis. Rigault, se contenta de hausser les épaules avec son geste de gavroche.

On vit bientôt les souris danser autour de la Préfecture. Les journaux supprimés le matin se criaient le soir dans les rues; les conspirateurs traversaient tous les services sans éveiller l'oreille de Rigault ou des siens. Ils ne découvrirent jamais rien; il fallut toujours qu'on découvrît pour eux. Ils menaient les arrestations comme des marches militaires, le jour, à grand renfort de gardes nationaux. Après le décret sur les ôtages, ils ne trouvèrent que quelques ecclésiastiques : l'archevêque gallican Darboy, très bonapartiste; son grand vicaire Lagarde; le curé de la Madeleine, Deguerry sorte de Morny en soutane; l'abbé Allard; l'évêque de Surat; un petit lot de jésuites et de curés dont celui de Saint-Eustache que Beslay fit relâcher. Tout le monde à la Commune n'approuvait pas ces razzias de soutanes. Vermorel, Arthur Arnould ne considèrent pas comme des otages sérieux les curés qui n'ont pas fait de politique. « Les parents, les auxiliaires des membres de l'Assemblée nationale, voilà dit Vermorel, les véritables otages. Notre but n'est pas de verser le sang des Versaillais et des otages, mais d'empêcher qu'on ne verse le nôtre. » Raoult Rigault répondit ce mot plus réfléchi que lui : « Les prêtres sont les plus puissants agents de propagande. » Ils furent, en effet, les plus puissants excitateurs contre la Commune, les plus acharnés à la répression.

La légèreté des arrestations inquiétait beaucoup de membres de la Commune. Ostyn, Clément, Theisz ne veulent pas qu'on se jette dans ce système d'arrestations à l'aventure. On n'a qu'un dévergondage de police, écrit Malon; il eût mieux dit une fantasmagorie. Les vrais criminels en profitèrent. Des gardes nationaux avaient éventré les mystères du couvent de Picpus, découvert trois malheureuses enfermées dans des cages grillées, des instruments étranges, corselets en fer, ceintures, chevalets, casques, qui sentaient l'inquisition, un traité d'avortement, deux crânes encore

couverts de cheveux. Une des prisonnières, la seule qui eût conservé la raison, raconta qu'elle vivait depuis dix années dans cette cage. La sœur qui faisait fonctions de supérieure, une grande et hardie virago, répondit à Rigault d'un ton de bon garçon. « Pourquoi avez-vous enfermé ces femmes? — Pour rendre service à leurs familles; elles étaient folles. Tenez, vous, messieurs, qui êtes des fils de famille, vous comprenez, on est quelquefois bien aise de cacher la folie de ses parents. — Mais vous ne connaissez donc pas la loi? — Non, monsieur le commissaire, nous obéissons à nos supérieurs. — A qui ces livres? — Je n'en sais rien. » — Elles firent ainsi les simples, roulèrent les nigauds. Des habitants du Xe arrondissement avaient mis à nu, dans les caveaux de l'église Saint-Laurent, des squelettes féminins. La préfecture ne fit qu'un semblant d'enquête qui n'aboutit pas.

Au-dessus de toutes ces fautes, l'idée d'humanité planait, tant cette révolution populaire était foncièrement saine. On ne trouve pas à la Sûreté de la Commune de ces mots de sang si familiers sous la Convention aux membres du Comité de sûreté générale : David : « Broyons du rouge » ; Vadier : « Coupons des têtes, ce sont des confiscations indispensables ». Le chef de la Sureté de la Commune de 71 a des mots de Châlier et de Chaumette : « La Commune a envoyé du pain à quatre-vingt-douze femmes de ceux qui nous tuent. Il n'y a pas de drapeau pour les veuves. La République a du pain pour toutes les misères et des baisers pour tous les orphelins. » Assaillie de dénonciations, la Sûreté déclare qu'elle ne tiendra aucun compte de celles qui seraient anonymes. « L'homme, disait l'*Officiel*, qui n'ose signer une dénonciation sert une rancune personnelle et non l'intérêt public. » Absolu fut le respect des prisonniers. Le 9 avril, la Commune repoussa sans discussion la proposition Blanchet de rendre aux otages les mauvais traitements infligés par Versailles aux prisonniers fédérés.

Les otages les plus précieux eurent toute liberté de faire venir du dehors nourriture, linge, livres, journaux, de recevoir les visites d'amis, jusqu'à des reporters de journaux étrangers. On offrit même à M. Thiers d'é-

changer l'archevêque, Deguerry, Bonjean, Lagarde, contre le seul Blanqui. Voici le fait :

Un des principaux de la préfecture, Levraud, avait demandé à l'archevêque d'intervenir auprès de M. Thiers pour arrêter les exécutions des prisonniers. Darboy fit une lettre pathétique et profita de l'occasion pour parler des otages. M. Thiers ne répondit pas. Un vieil ami de Blanqui, Flotte, alla proposer au Président un échange, dit que l'archevêque pouvait courir des dangers. M. Thiers fit un geste très significatif. Flotte reprit la négociation par Darboy, qui désigna Deguerry pour aller à Versailles. La préfecture, ne voulant pas se dessaisir d'un tel otage, le vicaire général Lagarde remplaça Deguerry. L'archevêque lui donna des instructions et, le 12 avril, Flotte conduisit Lagarde à la gare, et lui fit jurer de revenir si sa mission échouait. Lagarde jura : « Dussé-je être fusillé, je reviendrai... Pouvez-vous penser que je puisse, un seul instant, avoir l'idée de laisser Monseigneur seul ici? » Au moment où le train allait partir, Flotte insista de nouveau : « Ne partez pas, si vous n'avez pas l'intention de revenir. » Le prêtre jura encore. Il partit et remit à M. Thiers une lettre où l'archevêque sollicitait l'échange. M. Thiers, feignant d'ignorer celle-là, répondit à la première qu'un journal de la Commune venait de publier. Sa réponse est un de ses chefs-d'œuvre d'hypocrisie et de mensonge : « *Les faits sur lesquels vous appelez mon attention sont absolument faux, et je suis véritablement surpris qu'un prélat aussi éclairé que vous, Monseigneur... Jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers ni cherché à achever les blessés. Que, dans la chaleur du combat, ils aient usé de leurs armes contre les hommes qui assassinent leurs généraux, c'est possible; mais, le combat terminé, ils rentrent dans la générosité du caractère national. Je repousse donc, Monseigneur, la calomnie qu'on vous a fait entendre. J'affirme que jamais les soldats n'ont fusillé les prisonniers.* » Le 17, Flotte reçut une lettre où Lagarde annonçait que sa présence était encore indispensable à Versailles. Flotte vint se plaindre à l'archevêque qui ne voulut pas croire à un abandon : « Il est impossible, dit-il, que M. Lagarde reste à

Versailles; il reviendra; il me l'a juré à moi-même. » Et il remit à Flotte un billet pour le vicaire général. Lagarde répondit que M. Thiers le retenait. Le 23, Darboy écrivit encore à son vicaire général : « *Au reçu de cette lettre, M. Lagarde voudra bien reprendre immédiatement le chemin de Paris et rentrer à Mazas. Ce retard nous compromet gravement et peut avoir les plus fâcheux résultats.* » Lagarde ne répondit pas. M. Thiers avait refusé l'échange en s'abritant derrière la commission des Quinze. Leur prétexte fut que Blanqui donnerait une tête à l'insurrection, leur but de pousser à l'exécution des otages : la mort du gallican Darboy était double profit, ouvrant une succession convoitée par les ultramontains et faisant un martyr.

Le vicaire général Lagarde, jugeant inutile de bisser Régulus, resta modestement à Versailles. La Commune ne punit pas l'archevêque de ce manque de foi, et, quelques jours après, fit mettre sa sœur en liberté. Jamais, même aux jours de désespoir, on n'oublia les privilèges des femmes. Les coupables sœurs de Picpus et les autres religieuses, conduites à Saint-Lazare, furent enfermées dans un quartier à part.

La préfecture et la délégation de la Justice affirmèrent encore leur humanité en améliorant le régime des prisons dont tout le personnel, à l'exception des seuls directeurs, avait été conservé. De son côté, la Commune s'efforçant de garantir la liberté individuelle, décréta le 14 avril que toute arrestation serait notifiée immédiatement au délégué à la Justice et qu'aucune perquisition ne serait faite sans un mandat régulier. Des gardes nationaux, mal informés, ayant arrêté des individus réputés suspects, la Commune déclara, dans *l'Officiel*, que tout acte d'arbitraire serait suivi d'une destitution et d'une poursuite immédiate. Un bataillon qui cherchait des armes à la compagnie du gaz, s'était cru autorisé à saisir la caisse. La Commune fit immédiatement rapporter la somme et lever les scellés. Le commissaire de police qui arrêta Gustave Chaudey, accusé d'avoir ordonné le feu le 22 janvier — arrestation maladroite car il défendait dans le *Siècle* la cause parisienne — avait saisi l'argent du prisonnier; la Commune destitua le commissaire et inséra sa destitution à *l'Officiel*. Pour

éventer les abus de pouvoir, elle ordonna, le 23, une enquête sur l'état des détenus et les motifs de leur détention et reconnut à tous ses membres le droit de visiter les prisonniers.

Rigault, là-dessus, donna sa démission qu'on accepta : Delescluze avait dû le tancer à plusieurs reprises. Ses incartades défrayaient les journaux de Versailles. Ils accusaient sa police enfantine de terroriser Paris, représentaient comme des assassins les membres de la Commune qui refusaient de viser les condamnations de la cour martiale, disaient les détenus de droit commun mis en liberté (1) alors que l'on incarcérait le faussaire bonapartiste Taillefer, libéré le 4 Septembre. Cette bourgeoisie qui courba la tête sous les trente mille arrestations et les lettres de cachet de l'Empire, applaudit aux cinquante mille arrestations de Mai et aux milliers de perquisitions qui suivirent, hurla des années après les quarante ou cinquante perquisitions, les treize ou quatorze cents arrestations faites pendant la Commune. Elles ne dépassèrent pas ce chiffre, en deux mois de lutte; encore les deux tiers des détenus, des réfractaires, ou des insulteurs de rue, ne furent emprisonnés que quelques jours, certains quelques heures. La province, uniquement alimentée par la presse versaillaise, croyait à ses inventions qu'amplifiait encore les circulaires de M. Thiers télégraphiant aux préfets : « Les insurgés vident les principales maisons pour en mettre les mobiliers en vente. »

Eclairer la province, provoquer son intervention, tel était le rôle de la délégation aux Relations extérieures qui, sous un vocable prétentieux, n'était seconde qu'à la Guerre. Dès le début de la Commune, la province lui avait demandé des délégués. Le 6 avril, Mégy, Amouroux, Caulet de Tauyac furent renvoyés à Marseille. Le 7, Gambon, un instant arrêté en Corse, fit une sombre relation. On écoutait à la Commune ce vieux républicain qui avait eu, sous l'Empire, le courage de refuser

(1) Il n'y eut de mis en liberté que des condamnés militaires, un individu condamné pour vol de bois de chauffage pendant le siège, quelques inculpés, en tout vingt personnes.

l'impôt. « La France sommeille, dit-il ; l'établissement de la Commune était assurée à Lyon, à Marseille et ailleurs si on avait su agir révolutionnairement. » Il demanda l'envoi de délégués partout. Depuis le 4 avril — on verra plus loin cette émotion — les départements s'agitaient de nouveau. Sauf à Marseille, la garde nationale tenait ses fusils. Au centre, à l'est, à l'ouest, au sud, on pouvait faire de puissantes diversions, troubler certaines gares, arrêter les renforts, l'artillerie dirigés sur Versailles.

La délégation se contenta d'envoyer quelques rares émissaires, sans connaissance des milieux, sans autorité. Elle fut même exploitée par des traîtres qui empochèrent son argent et livrèrent leurs instructions à Versailles. Des républicains connus, au courant des mœurs de province, s'offrirent inutilement. Là, comme ailleurs, il fallait plaire. Enfin, pour insurger la France, on exposa en tout cent mille francs.

La délégation n'expédia qu'un nombre assez restreint de documents ; un résumé éloquent et vrai de la révolution parisienne ; deux manifestes aux paysans, l'un de Mme André Léo, simple, chaleureux, très à la portée des campagnes : « Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien... Ce que Paris veut en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier. » Ces bonnes semences étaient emportées par des ballons libres, laissant échapper de distance en distance les imprimés. Combien se perdirent, ne tombèrent pas dans le sillon.

Cette délégation, créée uniquement pour l'extérieur, oublia à peu près le reste du monde. Par toute l'Europe, la classe ouvrière buvait avidement les nouvelles de Paris, combattait de cœur avec la grande ville devenue sa capitale, multipliait les meetings, les processions, les adresses. Ses journaux, pauvres pour la plupart, luttaient courageusement contre les calomnies de la presse bourgeoise. Le devoir de la délégation était d'alimenter ces auxiliaires précieux. Elle ne fit presque rien. Quelques journaux étrangers s'endettèrent jusqu'à sombrer pour soutenir cette Commune de Paris qui laissait tomber, faute de pain, ses défenseurs.

La délégation commit une autre faute. Aux termes de la convention militaire, l'armée allemande devait évacuer les forts de l'est de Paris après le versement par l'Etat de 500 millions. Il importait à la Commune de savoir si ce versement était fait, auquel cas Paris était complètement cerné par Versailles. Le délégué eut le tort — autorisé, il est vrai, par la Commune — d'écrire au général Fabrice commandant les forces allemandes, lequel s'empressa de communiquer la lettre à Jules Favre qui la lut à l'Assemblée versaillaise avec les commentaires voulus. La délégation se leurrait de l'idée que la Commune pourrait payer ces 500 millions et deviendrait ainsi maîtresse des forts de l'est. L'Allemand riait de cette prétention de remplacer l'Etat et ne ménageait pas ses bons offices à Versailles. Les fédérés ayant réarmé le fort de Vincennes serré de près par les Prussiens, l'Allemand demanda à la Commune le désarmement immédiat. La délégation fut blessée de n'avoir pas reçu la demande; il y eut un incident pénible et le parlementaire allemand put visiter le fort. Rossel s'en plaignit dans la séance du 5 Mai. Ces pourparlers, ces mouvements inutiles permirent aux calomniateurs de dire que la Commune négociait avec l'étranger.

Contre l'astucieuse habileté de M. Thiers, cette délégation ainsi conduite ne pouvait guère peser. Quand, le 15 mai, elle appela la province aux armes et lui offrit pour délibérer le Palais du Luxembourg, la province était depuis longtemps bouclée. Elle montra, il est vrai, beaucoup de zèle à protéger les nationaux étrangers et envoya à la Monnaie l'argenterie du ministère, « que ces messieurs s'approprièrent » ne manqua pas de dire Jules Favre, le travail utile se réduisit à fort peu.

Voici les délégations vitales. Puisque la Commune est devenue, par la force des choses, le champion révolutionnaire, puisqu'elle s'arroge les droits nationaux, qu'elle proclame les droits du siècle, et, si elle meurt, laisse un drapeau sur sa tombe. Il lui suffit de formuler avec clarté des revendications accumulées depuis l'arrêt de la Révolution française.

Le délégué à la Justice n'avait qu'à résumer les réformes réclamées depuis longtemps par tous les démo-

crates. Il appartenait à une révolution prolétarienne de montrer l'aristocratie de notre système judiciaire; les doctrines despotiques et arriérées du code napoléonien; le peuple souverain, ne se jugeant jamais lui-même, jugé par une caste issue d'une autre autorité que la sienne; la superposition absurde des juges et des tribunaux; le tabellionat, le corps des procureurs, 40,000 notaires, avoués, huissiers, greffiers, agréés, commissaires-priseurs, avocats, prélevant chaque année plusieurs centaines de millions sur la fortune publique; de tracer les grandes lignes d'un tribunal où le peuple réintégré dans ses droits jugerait par jury toutes les causes, civiles, commerciales, correctionnelles aussi bien que les criminelles, tribunal unique, sans autre appel que pour les vices de procédure. Le délégué se borna à nommer des notaires, huissiers, commissaires-priseurs pourvus d'un traitement fixe, nominations très inutiles en ce temps de bataille et qui avaient le tort de consacrer le principe de ces offices. A peine si quelques intentions percèrent. Le serment professionnel fut aboli; il fut décrété que les procès-verbaux d'arrestation énonceraient les motifs et les témoins à entendre; les papiers, valeurs et effets des détenus, durent être déposés à la caisse des dépôts et consignations. Un arrêté ordonna aux directeurs des établissements d'aliénés d'envoyer, sous quatre jours, l'état nominatif et explicatif de leurs malades. Que la Commune eût fait le jour dans ces tanières, et l'humanité serait sa débitrice.

A défaut de savoir révolutionnaire, la délégation pouvait montrer quelque instinct, traîner à la lumière les cages de Picpus, les squelettes de Saint-Laurent. Elle ne parut pas s'en occuper, et la réaction fit des gorges chaudes de ces prétendues découvertes. La délégation laissa même échapper l'occasion de rallier, au moins un jour, toute la France républicaine à la Commune. L'auteur de l'expédition du Mexique, Jecker, était venu se faire prendre à la Préfecture, où il demandait naïvement un passeport. Brave, très audacieux, il avait vécu sur l'impunité car il n'existe pas de châtiment pour ces crimes dans les légalités bourgeoises. Rien n'était plus simple que d'instruire son

procès. Jecker, qui se disait dupé par l'Empire, demandait à faire des révélations. En audience publique, devant douze jurés pris au hasard, devant le monde, on pouvait reconstituer par lui l'expédition du Mexique, dévoiler les intrigues du clergé, retourner les poches des voleurs, montrer comment l'impératrice, Miramon Almonte, Morny, avaient monté le coup, pour quelle cause et pour quels hommes la France avait perdu trente mille hommes et plus d'un milliard. L'expiation pouvait s'accomplir, au grand soleil, sur la place de la Concorde, devant les Tuileries complices. Les poètes, rarement fusillés, eussent gémi peut-être ; l'innombrable victime eût battu des mains, dit : « La Révolution seule fait justice. » On négligea d'interroger Jecker.

La délégation de l'Enseignement était tenue d'écrire une des plus belles pages de la Commune. Après tant d'années d'études et d'expérimentations, cette question devait sortir tout armée d'un cerveau vraiment révolutionnaire. La délégation n'a rien laissé pour témoigner devant l'avenir. Le délégué était pourtant un homme des plus instruits. Il se contenta de supprimer les crucifix des salles d'école et de faire appel à tous ceux qui avaient étudié les questions d'enseignement. Une commission fut chargée d'organiser l'enseignement primaire et professionnel ; tout son travail fut d'annoncer, le 6 mai, l'ouverture d'une école. Une autre commission pour l'enseignement des femmes fut nommée le jour de l'entrée des Versaillais.

Le rôle administratif de cette délégation se réduisit à des arrêtés peu exécutables et à quelques nominations. Deux hommes dévoués et de talent, Elie Reclus et Benjamin Gastineau, furent chargés de réorganiser la Bibliothèque nationale. Ils interdirent le prêt des livres, mettant un terme au scandale de privilégiés qui se taillaient une bibliothèque dans les collections publiques. La fédération des artistes, qui avait pour président Courbet, nommé le 16 avril membre de la Commune, et parmi ses membres le sculpteur Dalou s'occupa de rouvrir et de surveiller les musées.

On ne saurait rien de cette révolution en matière d'enseignement sans les circulaires des municipalités.

Plusieurs avaient rouvert les écoles abandonnées par les congréganistes et les instituteurs de la ville, ou expulsé les frères qui étaient restés. Celle du XXe habilla et nourrit les enfants, jetant ainsi les premières bases de ces caisses des écoles, si prospères depuis. La délégation du IVe disait : « Apprendre à l'enfant à aimer et à respecter ses semblables, lui inspirer l'amour de la justice, lui enseigner qu'il doit s'instruire en vue de l'intérêt de tous, tels sont les principes de morale sur lesquels reposera désormais l'éducation communale. » — « Les instituteurs des écoles et salles d'asile, prescrivait la délégation du XVIIe, emploieront exclusivement la méthode expérimentale et scientifique, celle qui part toujours de l'exposition des faits physiques, moraux, intellectuels. » On était encore loin d'un programme complet.

Qui parlera donc pour le peuple ? — La délégation du Travail et de l'Echange. Exclusivement composée de socialistes révolutionnaires, elle s'était donnée pour objet « l'étude de toutes les réformes à introduire soit dans les services publics de la Commune, soit dans les rapports des travailleurs — hommes et femmes — avec leurs patrons; la revision du code de commerce, des tarifs douaniers; la transformation de tous les impôts directs et indirects; l'établissement d'une statistique du travail. » Elle demandait aux citoyens les éléments de tous les décrets qu'elle proposerait à la Commune.

Le délégué, Léo Frankel, se fit assister par une commission d'initiative composée de travailleurs. Des registres de renseignements pour les offres et les demandes d'ouvrage furent ouverts dans les arrondissements. Sur la demande de beaucoup d'ouvriers boulangers, la délégation fit supprimer le travail de nuit, mesure d'hygiène autant que de morale. Elle prépara un projet de liquidation du Mont-de-Piété, un décret concernant les retenues sur les salaires, et appuya le décret relatif aux ateliers fermés par leurs propriétaires.

Le projet remettait gratuitement leur gage aux victimes de la guerre et aux nécessiteux. Ceux qui refuseraient d'invoquer ce dernier titre devaient recevoir leur gage en échange d'une promesse de remboursement dans cinq années. Le rapport disait en terminant :

« Il est bien entendu qu'à la liquidation du Mont-de-Piété doit succéder une organisation sociale qui donne aux travailleurs des garanties réelles de secours et d'appui en cas de chômage. L'établissement de la Commune commande de nouvelles institutions réparatrices qui mettent le travailleur à l'abri de l'exploitation du capital. »

Le décret qui abolissait les retenues sur les appointements et les salaires mettait fin à une des plus criantes iniquités du régime capitaliste, ces amendes étant infligées, souvent sous le plus futile prétexte, par le patron lui-même qui se trouve ainsi juge et partie.

Le décret relatif aux ateliers abandonnés restituait à la masse dépossédée la propriété de son travail. Une commission d'enquête, nommée par les chambres syndicales, devait dresser la statistique et l'inventaire des ateliers abandonnés qui allaient revenir aux mains des travailleurs. Ainsi, « les expropriateurs devenaient à leur tour les expropriés. » Le XX[e] siècle verra cette révolution. Chaque progrès du machinisme la rapproche. Plus l'exploitation se concentre dans quelques mains, plus l'armée du travail se tasse et se discipline; bientôt, la classe des producteurs, consciente et unie, ne trouvera plus devant elle qu'une poignée de privilégiés, comme la jeune France de 89. Le plus acharné révolutionnaire socialiste, c'est le monopolisateur.

Sans doute, ce décret contenait des lacunes et appelait de sérieuses explications, surtout à l'article des associations coopératives auxquelles devaient revenir les ateliers. Il n'était pas, non plus que l'autre, applicable à cette heure de bataille et il nécessitait une foule de décrets latéraux; il donnait au moins quelque idée des revendications ouvrières, et, n'eût-elle à son avoir que la création de la commission du Travail et de l'Echange, la révolution du 18 mars aurait plus fait pour le travailleur que jusqu'alors toutes les Assemblées bourgeoises de la France depuis le 5 mai 1789.

La délégation du Travail voulut voir clair dans les marchés de l'Intendance. Elle démontra que les rabais pèsent sur la main-d'œuvre et non sur les bénéfices des entrepreneurs qui soumissionnent à n'importe quel

prix, certains de se rattraper toujours sur le travailleur. « Et la Commune est assez aveugle pour se prêter à de telles manœuvres, disait le rapport. Et, en ce moment, le travailleur se fait tuer pour ne plus subir cette exploitation ! » Le délégué demanda que les cahiers des charges indiquassent le prix de la main-d'œuvre ; que les marchés fussent, de préférence, confiés aux corporations ouvrières ; les prix fixés arbitralement avec l'Intendance, la chambre syndicale de la corporation et le délégué du Travail.

Pour surveiller la gestion financière de toutes les délégations, la Commune institua, au mois de mai, une Commission supérieure de comptabilité chargée de vérifier leurs comptes. Elle décréta aussi, nous l'avons vu, que les fonctionnaires ou fournisseurs coupables de concussion, déprédation ou vol seraient passibles du Conseil de guerre.

En résumé, sauf la délégation du Travail, où l'on cherche, les autres délégations fondamentales furent insuffisantes. Toutes commirent la même faute. Elles eurent sous la main, deux mois durant, les archives de la bourgeoise depuis 89. La Cour des comptes livrait les mystères des tripotages officiels ; le Conseil d'Etat, les délibérations secrètes du despotisme ; le ministère de la Justice, la servilités et les crimes des magistrats ; l'Hôtel-de-Ville, les dossiers de la Révolution française, ceux de 1815, 1830, 1848, 1851 encore inexplorés ; la préfecture de police, les dessous les plus honteux de tous les pouvoirs sociaux ; toutes les diplomaties redoutaient de voir s'ouvrir les cartons des Affaires étrangères. On pouvait étaler aux yeux du peuple l'histoire intime de la Révolution, du Directoire, du premier Empire, de la monarchie de Juillet, de 1848, de Napoléon III. Il suffisait de jeter au vent toutes les pièces en laissant à l'avenir de faire le triage. On ne publia que deux ou trois fascicules. Les délégués dormirent à côté de ces trésors sans paraître les soupçonner.

Les Louis Blanc et consorts, voyant ces avocats, ces docteurs, ces publicistes qui laissaient Jecker muet, la Cour des comptes close, les papiers de l'Empire intacts, ne voulurent pas croire à l'ignorance et crièrent au

bonapartisme. Accusation bête, démentie par mille preuves. Pour l'honneur des délégués, il faut dire la vérité entière. Aucun d'eux ne connaissait le mécanisme politique et administratif de cette bourgeoisie dont ils sortaient presque tous.

CHAPITRE XIX

Les Francs-Maçons se rallient à la Commune. — Première évacuation du Fort d'Issy. — Création du Comité de salut public.

M. Thiers connaissait à fond ces impuissances. Très inquiet, à la fin de mars il se rassura vite sur cette insurrection peureuse de la Banque, ignorante de ses ressources, et dont le Conseil s'évaporait en paroles. Mais il savait la faiblesse de ses troupes, les retours foudroyants de la grande ville et craignait de brusquer la fortune. Il mettait d'ailleurs une coquetterie à jouer au soldat devant les Prussiens, installait des batteries, dirigeait les tranchées, disait à Mac-Mahon grognant d'obéir au pékin : « Je connais ces fortifications, c'est moi qui les ai faites ». Pour apaiser les intransigeants de l'Assemblée qui le harcelaient de donner l'assaut, il reçut de haut en bas les conciliateurs qui multipliaient leurs démarches et leurs combinaisons boiteuses.

Tout le monde s'en mêlait, depuis le bon et visionnaire Considérant jusqu'à l'acrobate Girardin, jusqu'à l'aide de camp de Saisset, Schœlcher, qui avait remplacé son plan de bataille du 24 mars par un plan de conciliation. On riait beaucoup de ces rencontres. De-

puis la trève de Neuilly et le : « Paris tout entier se lèvera », la *Ligue des droits de Paris* continuait sans rien gagner. La courageuse conduite des francs-maçons rejeta les ligueurs fort à l'arrière plan.

Le 21 avril, quand ils avaient demandé l'armistice, les francs-maçons s'étaient plaints de la loi municipale votée récemment par l'Assemblée. « Comment, leur avait répondu M. Thiers, mais c'est la plus libérale que nous ayons eue depuis quatre-vingts ans. — Pardon, et nos institutions communales de 1791 ? — Ah ! vous voulez revenir aux folies de nos pères ? — Mais enfin, vous êtes donc résolu à sacrifier Paris ? — Il y aura quelques maisons de trouées, quelques personnes de tuées, mais force restera à la loi ». Les francs-maçons avait affiché dans Paris cette horrible réponse.

La férocité du soldat toute bestiale n'était pas plus cruelle. Ces malheureux croyaient fermement que les fédérés étaient des voleurs relâchés par la Commune ou des Prussiens et qu'ils torturaient leurs prisonniers. Il y en eut qui refusèrent quelque temps toute nourriture craignant qu'on ne les empoisonnât. Les officiers, bonapartistes pour la plupart, propageaient ces histoires ; quelques-uns même y croyaient (1). Ils arrivaient d'Allemagne dans un état de surexcitation extrême contre Paris (2), disaient publiquement : « Nous serons sans quartier contre ces canailles. » Ils donnaient l'exemple des exécutions sommaires. Le 25 avril, à la Belle-Epine, près de Villejuif, quatre gardes nationaux surpris par des chasseurs à cheval et sommés de se

---

(1) Le 12 mai, à la barricade du Petit-Vanves, un officier du génie de la division Lacretelle, 2e corps, le capitaine Rozhem, fut fait prisonnier. Amené devant le commandant de tranchée, il dit : « Je sais ce qui m'attend. Fusillez-moi ! » Le commandant haussa les épaules et conduisit le prisonnier à Delescluze. « Capitaine, dit le délégué, promettez-moi de ne pas combattre la Commune et vous êtes libre. » L'officier promit et, profondément ému, il demanda à Delescluze la permission de lui serrer la main. Depuis l'ouverture des hostilités jusqu'au 23 mai, les fédérés ne fusillèrent pas UN SEUL prisonnier officier ou soldat. Les rigueurs de la guerre ne furent appliquées qu'à trois espions et après jugement.

(2) Appendice X.

rendre, déposèrent leurs armes. Les soldats les emmenaient ; un officier survint et, sans mot dire, déchargea son revolver. Deux furent tués, les autres, laissés pour morts, se traînèrent jusqu'à la tranchée voisine, où l'un d'eux expira ; le quatrième fut transporté à l'ambulance.

Le 26, à la Commune, Léo Meillet raconte l'assassinat. La vengeance secoue les plus modérés. « Il faut user de représailles et fusiller les prisonniers que nous avons entre les mains! » Plusieurs : « L'archevêque de Paris! » Tridon : « Quand il se présente une question virile, c'est à qui l'enterrera... mais vous passez des heures à discuter de petites questions philosophiques; aujourd'hui vous ne pouvez plus faire de représailles. » Blanchet veut qu'on fusille au petit jour les gendarmes, les mouchards en prison. Ant. Arnaud : « Qu'on exécute publiquement douze gendarmes. » Tridon : « Pourquoi prendre douze hommes pour quatre; vous n'en avez pas le droit. » Ostyn s'oppose aux exécutions : « La Commune doit vivre par ses actes. » Vaillant : « C'est la propriété qu'il faut frapper. » Avrial et Jourde : « Qu'on procède légalement. » Arthur Arnould : « Qu'on s'en prenne à Thiers en démolissant sa maison. » Plus perspicace, le généreux Cambon s'éleva : « Si les gens de Versailles fusillent nos prisonniers, que la Commune, déclare devant la France, devant le monde, qu'elle respectera, elle, tous les prisonniers qu'elle fera, que les officiers qui forcent les hommes à marcher seront eux-mêmes respectés dans une certaine mesure. » Il conclut à une commission d'enquête. — Elle constata la réalité du crime. — La discussion vient aux questions personnelles, tellement vive que l'assemblée décide de ne pas publier le procès-verbal. L'annonce d'une délégation de francs-maçons impose un peu de calme.

Ranvier les conduisait. Les francs-maçons s'étaient réunis dans l'après-midi au théâtre du Châtelet. L'un d'eux ayant fait la motion d'aller planter les bannières maçonniques sur les remparts, mille applaudissements répondirent. Quelques opposants ne purent combattre cet enthousiasme et, séance tenante, on décida d'aller, bannière en tête, porter à l'Hôtel-de-Ville la grande

résolution. La Commune reçut les délégués dans la cour d'honneur. « Si, au début, dit l'orateur Thirifocq, les francs-maçons n'ont pas voulu agir, c'est qu'ils tenaient à acquérir la preuve que Versailles ne voulait entendre aucune conciliation. Ils sont prêts, aujourd'hui, à planter leurs bannières sur les remparts. Si une seule balle les touche, les francs-maçons marcheront d'un même élan contre l'ennemi commun. » A cette déclaration, on applaudit, on s'embrasse. Jules Vallès, au nom de la Commune, tend son écharpe rouge qui cravate la bannière ; une délégation de la Commune reconduit les frères jusqu'au temple de la rue Cadet.

Ils vinrent, trois jours après, dégager leur parole. L'intervention de cette puissance mystérieuse avait jeté un grand espoir dans Paris. Le 29 au matin, une foule énorme encombrait les abords du Carrousel, rendez-vous de toutes les loges. Malgré quelques francs-maçons qui avaient protesté par affiche, à dix heures, six mille frères, représentant cinquante-cinq loges, étaient rangés dans le Carrousel. Six membres de la Commune les conduisirent à l'Hôtel-de-Ville, au milieu de la foule et des bataillons en haie. Une musique grave et d'un caractère rituel précédait le cortège ; des officiers supérieurs, les grands-maîtres, les membres de la Commune et les frères avec le large ruban bleu, vert, blanc, rouge ou noir, suivant le grade, suivaient, groupés autour de soixante-cinq bannières pour la première fois paraissant au soleil. Celle qui marchait en tête, la bannière blanche de Vincennes, montrait en lettres rouges la devise fraternelle et révolutionnaire : *Aimons-nous les uns les autres*. Une loge de femmes fut surtout acclamée.

Les bannières et une nombreuse délégation pénétrèrent dans l'Hôtel-de-Ville. Les membres de la Commune groupés sur le palier de l'escalier de la cour d'honneur, les attendaient. Les bannières s'étagèrent sur les degrés. Ces étendards de paix accolant le drapeau rouge, cette petite bourgeoisie qui joignait les mains avec le prolétariat sous l'image de la République, ces cris de fraternité, ranimèrent les plus découragés. Félix Pyat fit une allocution de rhéteur, bosselée d'antithèses. Le père Beslay fut bien plus éloquent, dans

quelques mots coupés de larmes véritables. Un frère revendiqua l'honneur de planter le premier sur les remparts la bannière de sa loge, *la Persévérance*, fondée en 1790, à l'heure des grandes fédérations. Un membre de la Commune donna le drapeau rouge : « Qu'il accompagne vos bannières. Qu'aucune main ne puisse désormais nous jeter les uns contre les autres, que pour nous embrasser. » Et l'orateur Thirifocq, montrant la bannière de Vincennes : « Nous allons la présenter la première devant les rangs ennemis. Nous leur dirons : Soldats de la mère-patrie, fraternisez avec nous, venez nous embrasser... Si nous échouons, nous irons nous joindre aux compagnies de guerre. »

A la sortie de l'Hôtel-de-Ville, un ballon libre, marqué des trois points symboliques, alla semer dans l'air le manifeste de la Franc-Maçonnerie. L'immense cortège, ayant montré à la Bastille et aux boulevards ses bannières frénétiquement applaudies, arriva, vers deux heures, au rond-point des Champs-Elysées. Les obus du Mont-Valérien l'obligèrent à prendre les voies latérales pour gagner l'Arc de Triomphe. Une délégation de tous les vénérables planta les bannières depuis la porte Maillot jusqu'à la porte Bineau. La bannière blanche fut dressée au poste le plus périlleux, l'avancée de la porte Maillot ; les Versaillais cessèrent leur feu.

Les délégués et quelques membres de la Commune désignés par le sort s'avançent, bannière en tête, dans l'avenue de Neuilly. Au pont de Courbevoie, devant la barricade versaillaise, un officier les reçoit et les conduit au général Montaudon, franc-maçon lui aussi. Ils s'expliquent, demandent une trève. Le général permet à trois délégués de se rendre à Versailles. Ce soir-là, le silence se fit de Saint-Ouen à Neuilly.

Le lendemain, les délégués revinrent. M. Thiers les avait à peine reçus. Impatient, résolu à ne rien accorder, il ne voulait plus admettre de députation. En même temps les balles versaillaises trouaient les bannières. Les francs-maçons se réunirent aussitôt salle Dourlan et décidèrent d'aller au feu avec leurs insignes. Deux jours après, la *Ligue des Droits de Paris* décidait qu'elle opposerait au canon de Versailles « une immense quantité de signatures. »

L'après-midi, l'*Alliance républicaine des départements* vint adhérer à la Commune. Millière conduisait cette armée de plusieurs milliers. Tout à fait rallié à la Commune, il avait réussi à grouper les originaires de la province. On sait ce qu'elle fournit de sang et de nerf à la grande ville. Sur les trente-cinq mille prisonniers d'origine française, avoués par les Versaillais, ils n'en comptèrent que neuf mille nés à Paris. Millière avait organisé l'Alliance par groupes départementaux et chacun d'eux s'efforçait d'éclairer sa région sur les événements de Paris, envoyait des circulaires, des prospectus, des délégués. Le 30 avril, tous les groupes, réunis dans la cour du Louvre, votèrent une adresse aux départements et vinrent à l'Hôtel-de-Ville « renouveler leur adhésion à l'œuvre patriotique de la Commune de Paris. » Des membres de la Commune descendirent pour fraterniser.

On regardait encore la manifestation, quand un bruit éclata sur la place : le fort d'Issy est évacué !

Sous le couvert de leurs batteries, les Versaillais, poussant leurs cheminements, avaient, dans la nuit du 26 au 27, surpris les Moulineaux d'où l'on pouvait gagner le parc d'Issy. Les jours suivants, soixante pièces de gros calibres concentrèrent leurs obus sur le fort, tandis que d'autres occupaient Vanves, Montrouge, les canonnières et l'enceinte. Issy répondait de son mieux ; mais les tranchées que Wetzel ne savait pas commander étaient très mal tenues. Le 29, le bombardement redoubla et les projectiles fouillèrent le parc. A minuit, les Versaillais cessaient le feu et surprenaient les fédérés des tranchées. Le 30, le fort qui n'avait reçu aucun avis de cette évacuation se réveilla entouré d'un demi-cercle de Versaillais. Le commandant Mégy se troubla, fit demander des renforts, ne reçut rien. La garnison s'émut et ces fédérés qui supportaient si bien la pluie des obus, s'effrayèrent de quelques tirailleurs. Mégy tint conseil ; l'évacuation fut décidée. On encloua les canons précipitamment et si mal qu'ils furent décloués le soir même. Le gros de la garnison sortit. Quelques hommes comprirent autrement leur devoir et voulurent rester pour sauver l'honneur. Dans la journée, un officier versaillais les somma de se rendre dans un quart

d'heure, sous peine d'être passés par les armes. Ils ne répondirent pas. Les Versaillais n'osèrent pas s'aventurer.

A cinq heures, Cluseret et La Cécilia arrivèrent à Issy avec quelques compagnies ramassées à la hâte. Elles se déployèrent en tirailleurs; à huit heures, les fédérés rentrèrent dans le fort. Sous la porte d'entrée, un enfant, Dufour, auprès d'une brouette remplie de cartouches et de gargousses, était prêt à se faire sauter, croyant entraîner la voûte avec lui. Dans la soirée, Vermorel et Trinquet amenèrent d'autres renforts et les fédérés réoccupèrent toutes les positions.

Aux premiers bruits d'évacuation, des gardes nationaux étaient venus à l'Hôtel-de-Ville interpeller la Commission exécutive. Elle affirma n'avoir donné aucun ordre d'évacuer le fort et promit de punir les traîtres, s'il y en avait. Le soir, elle arrêta Cluseret à son arrivée du fort d'Issy. Il quitta le ministère laissant une situation militaire plus mauvaise qu'à son entrée; l'armée d'opération qu'il avait promise n'était pas réunie, l'armement ni l'équipement n'avaient progressé; il y avait moins d'hommes sous les armes et Issy était compromis. Toute sa défense intérieure avait été d'enterrer, au Trocadéro, des canons qui, disait-il, faisaient brèche au Mont-Valérien. Plus tard, il devait rejeter son incapacité sur ses collègues, les traitant d'imbéciles, de vaniteux, accusant Delescluze de fourberie, disant que son arrestation avait tout perdu, s'appelant modestement « l'incarnation du peuple (1) ».

Cette panique d'Issy fit le Comité de salut public. Le 28 avril, à la fin de la séance, Jules Miot, une des plus belles barbes de 48, s'était levé pour demander « sans phrases » la création d'un Comité de salut public ayant autorité sur toutes les commissions et capable de « faire tomber la tête des traîtres. » Comme on le pressait d'indiquer ses raisons, il répondit solennellement qu' « il croyait ce Comité nécessaire. » Tout le monde

(1) Appendice XI.

était d'accord pour fortifier le contrôle et l'action, la seconde Commission exécutive s'étant montrée aussi impuissante que la première; mais que signifiait ce mot de Comité de salut public, parodie du passé, épouvantail à nigauds? Il hurlait dans cette révolution prolétarienne, dans cet Hôtel-de-Ville d'où le Comité de salut public fit arracher Jacques Roux, Chaumette et les meilleurs amis du peuple. Malheureusement, la plupart au Conseil n'avaient lu l'histoire de la Révolution qu'avec le pouce. Ce titre ronflant les enleva. Ils auraient voté séance tenante, sans l'énergie de quelques collègues qui exigèrent une discussion. « Oui, disaient ces derniers, nous voulons une Commission vigoureuse, mais qu'on ne fasse pas du pastiche révolutionnaire. Que la Commune se réforme; qu'elle cesse d'être un petit parlement bavard, brisant le lendemain, au caprice de sa fantaisie, ce qu'il a créé la veille. » Et ils proposaient un Comité exécutif. Les voix s'équilibrèrent.

L'affaire d'Issy départagea l'assemblée. Le 1er mai, 34 voix contre 28 enlevèrent le titre. Sur l'ensemble du projet, 45 votèrent pour et 23 contre. Plusieurs avaient voté pour, malgré le titre, dans le but unique de créer un pouvoir fort. Beaucoup motivèrent leur vote. Les uns prétendirent obéir au mandat impératif de leurs électeurs. Ceux-ci voulaient faire « trembler les lâches et les traîtres. » D'autres déclaraient tout simplement, comme Miot, que c'était une mesure indispensable. » Félix Pyat qui avait poussé Miot et soutenu violemment la proposition pour conserver l'estime des criards, avança cette puissante raison : « Pour, attendu que le mot de salut public est absolument de la même époque que les mots de République française et de Commune de Paris. » Mais Tridon : — « Contre, parce que je n'aime pas les défroques inutiles et ridicules. » Vermorel : — « Contre; ce n'est qu'un mot, et le peuple s'est trop longtemps payé de mots. » Longuet : — « Ne croyant pas plus aux mots sauveurs qu'aux talismans et aux amulettes, je vote contre. » Vallès : — « Au nom du salut public, je m'abstiens et je proteste. » — Dix-sept déclarèrent collectivement voter contre l'institution d'un Comité qui créerait une dictature, et plusieurs autres invoquèrent le même motif, très puéril. La Com-

mune restait si bien souveraine que, huit jours après, elle renversait le Comité.

Les opposants refusèrent de voter pour une liste. « Je ne vois pas les hommes à mettre dans ce Comité », dit Tridon. « Nous ne pouvons, disaient-ils tous, nommer personne à une institution considérée par nous comme inutile et fatale... Nous considérons l'abstention comme la seule attitude digne, logique et politique. » — Eh oui! c'était logique, mais en Révolution s'abstenir c'est faire litière à l'opposant.

Le scrutin ainsi flétri d'avance donna un pouvoir sans autorité. Il n'y eut que trente-sept votants. Ranvier, Antoine Arnaud, Léo Meillet, Ch. Gérardin, Félix Pyat furent nommés. Les alarmistes pouvaient se rassurer. Le seul d'une énergie véritable, Ranvier, âme droite et cœur chaud, était à la merci d'une bonté gâtée de faiblesse.

Le compte rendu de cette séance parut, très écourté, à l'*Officiel* qui inséra pourtant les votes motivés. Les amis de la Commune, les braves des tranchées, des forts, de la bataille, apprirent alors qu'il y avait une minorité à l'Hôtel-de-Ville. Elle s'affirmait juste au moment où Versailles démasquait ses batteries du sud. Cette minorité qui comprenait, à dix exceptions près, les plus intelligents, les éclairés de la Commune, ne put jamais s'encadrer dans la situation. L'illusion générale était qu'on durerait, à tel point qu'on prorogea de trois ans le remboursement des dettes antérieures à la Commune; la minorité, exagérant encore, ne voulut jamais comprendre que la Commune était une barricade (1). Quelques-uns portaient leurs principes en bouclier, comme une tête de Méduse, et n'eussent pas fait de concessions même pour la victoire, disaient : « Nous étions pour la liberté sous l'Empire, au pouvoir nous ne nous renierons pas ». Jusque dans l'exil, quelques-uns ont prétendu que la Commune avait péri par

(1) La minorité avait au moins 22 membres : Andrieu, Arnold, Arthur Arnould, Avrial, Beslay, Clémence, V. Clément, Courbet, Frankel, E. Gérardin, Jourde, Lefrançais, Longuet, Malon, Ostyn, Serraillier, Theisz, Tridon, Vallès, Varlin, Vermorel.

ses tendances autoritaires. Au lieu d'appliquer leur intelligence à conquérir la majorité, de transiger avec les circonstances et les faiblesses de leurs collègues, ils se cantonnèrent dans leur autonomie, attendant que tout le monde vînt à eux comme avait fait Tridon.

Le siège l'avait présenté à la masse. Ses articles de la *Patrie en danger* égaux à ceux de Blanqui en lucide vigueur, dans les réunions publiques sa nette et mordante parole lui avaient valu soixante-cinq mille voix en février. Elu dans la Côte-d'Or où il avait de grandes terres, il quitta l'Assemblée de Bordeaux après le vote mutilateur. A l'Hôtel-de-Ville il parlait rarement et par éclats; homme de sens autant que révolutionnaire, abhorrant les hâbleurs, quand il vit le creux des romantiques, l'insuffisance de ses anciens amis les blanquistes, il rompit avec eux et n'entraîna personne. Son caractère emporté, défiant, aigri encore par une maladie qui lui faisait uriner le sang et dont il mourut peu après la Commune, léguant sa fortune à la cause, le rendait impropre à ramener les esprits.

Ce rôle tentait Vermorel. Emprisonné après le 31 octobre, il avait défié les hommes de 48 de substantier, maintenant qu'ils tenaient les papiers de l'Empire, les calomnies dont il le poursuivaient. Après le siège, pris de grande tristesse comme tant d'autres, il se retira chez sa mère en province où les électeurs de Montmartre vinrent le chercher. L'air de la bataille sociale le ranima; il se livra à corps perdu. Plus actif et laborieux qu'aucun, il ne sortait du Conseil que pour aller aux avant-postes. Le bruit de sa mort courut plusieurs fois. Malgré cet heureux accord de sens droit et de bravoure, il ne pouvait gagner d'autorité. Son extérieur le tuait. Trop grand, gauche, timide, avec une figure et des cheveux de séminariste, d'une parole précipitée qui semblait se battre avec sa pensée, il n'avait aucune faculté d'attraction.

La majorité avait bien plusieurs hommes sérieux qu'une attitude nette aurait ralliés; cette minorité trop ergoteuse les rebutait. L'habileté de Pyat faisait le reste. La maladie de Delescluze souvent alité laissait le champ libre à ses artifices. Delescluze ne parlait jamais que pour l'union; l'autre eût préféré la Commune morte

que sauvée par ceux qu'il haïssait. Et il haïssait quiconque souriait de ses démences. Peu lui importait de déconsidérer l'assemblée pourvu qu'il vengeât son orgueil. Il pouvait mentir effrontément, ciseler quelque calomnie infâme, puis subitement, attendri, ouvrir les bras, dire : « Embrassons-nous ! » — Dans son journal, il insinuait que Jourde ne rendait pas ses comptes et, apostrophé par Jourde, il déclarait sur son honneur n'avoir pas voulu l'attaquer. Il accusait maintenant Vermorel d'avoir vendu le *Courrier Français* à l'Empire après l'avoir offert aux d'Orléans. On ne le vit jamais aux avant-postes, mais de son pas de céladon vieilli il glissait dans les couloirs, les commissions, tantôt caressant, peloteur, un vrai Barère de coulisses, tantôt patriarcal. « La Commune ! c'est mon enfant ! je l'ai gardée vingt ans; je l'ai nourrie, bercée. » A l'entendre, on lui devait le 18 Mars. « Je n'ai pas disait-il, l'énergie de Marat, mais j'ai sa vigilance, je suis l'ami du peuple » ignorant — son savoir était de quelques adjectifs — que les titres de Marat sont le bon sens révolutionnaire, la lucidité, que Marat fut un guide sûr et qu'il ne fuyait pas la mort. Les blanquistes blaguaient Pyat en dessous, mais ils s'en servaient pour retenir les romantiques et contenir les socialistes trop argumentateurs.

Dès lors, les divergences devinrent des hostilités. La salle des séances était petite, mal aérée, troublée encore par les bruits du dehors bien que Pindy eût balayé l'Hôtel-de-Ville des parasites qui l'encombrèrent au début; l'atmosphère, vite échauffée, enfiévrait. La discorde souffla mère de la déroute. Elle cessa cependant — que le peuple le sache aussi bien que leurs fautes — quand ils songèrent au peuple, quand leur âme s'éleva au-dessus des misérables querelles de personnes. Ils suivirent l'enterrement du philosophe Pierre Leroux qui avait défendu les insurgés de Juin, ordonnèrent la démolition de l'église Bréa élevée à la mémoire d'un traître justement puni, celle du monument expiatoire qui insulte la Révolution, et annoblirent la place d'Italie du nom de Duval. Tous les décrets socialistes passèrent à l'unanimité; — car, bien qu'ils aient voulu se différencier, ils furent tous des

socialistes. Il n'y eut qu'une voix dans le Conseil pour expulser deux de ses membres coupables de forfaitures antérieures (1). Et nul, même au plus fort du péril, n'osa parler de capitulation.

CHAPITRE XX

Rossel remplace Cluseret. — Les compétitions éclatent. — Querelles à la Commune. — Rossel continue Cluseret. — La défense du fort d'Issy.

Le dernier acte de la seconde Commission exécutive fut de nommer Rossel délégué à la Guerre. Le soir du 30, elle l'envoya chercher. Il accourut, raconta l'histoire des sièges célèbres, promit de rendre Paris imprenable, les charma quand ils croyaient le chambrer. Personne ne lui demanda de plan défini et, séance tenante, on lui signa sa nomination. Il écrivit à la Commune : « *J'accepte ces difficiles fonctions, mais j'ai besoin de votre concours le plus entier pour ne pas succomber sous le poids des circonstances.* »

Ces circonstances, Rossel les connaissait à fond. Depuis vingt-cinq jours chef d'état-major général, il devait être l'homme de Paris le mieux au courant de toutes ses ressources militaires. Il avait vu de près les mem-

(1) Blanchet, ex-capucin, banqueroutier; Emile Clément qui, sous l'Empire, s'était offert à la police. Raoul Rigault avait soigneusement épluché les dossiers de la préfecture.

bres de la Commune, du Comité Central, les principaux officiers, les effectifs, le caractère des troupes qu'il acceptait de conduire.

Il débuta par une fausse note, répondant à l'officier versaillais qui avait sommé le fort d'Issy : « *Mon cher camarade, la première fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente, je ferai fusiller votre parlementaire... Votre dévoué camarade.* » Cette désinvolture sentait le condottiere. Il n'entendait rien à l'âme de Paris, à cette guerre civile, celui qui menaçait de fusiller un innocent, qui donnait du *cher*, du *dévoué* camarade, au collaborateur de Galliffet.

Nul ne comprit moins la Ville, la garde nationale. Il s'imaginait que le *Père Duchêne* était la voix du travailleur et s'enfermait avec son directeur, Vermesch, sceptique et vaniteux. A peine au ministère, il parla de caserner les gardes nationaux, de canonner les fuyards. Il voulait démembrer les légions, en faire des régiments dont il aurait nommé les colonels. Le Comité Central protesta, les bataillons se plaignirent à la Commune qui manda Rossel.

Il vint le 2 mai et passa une sorte d'examen. L'antédiluvien Miot lui demanda quels étaient ses antécédents démocratiques. « Je ne vous dirai pas, répondit Rossel, que j'ai profondément étudié les réformes sociales, mais j'ai horreur de cette société qui vient de livrer si lâchement la France. J'ignore ce que sera l'ordre nouveau du socialisme ; je l'aime de confiance, il vaudra toujours mieux que l'ancien. » Il entra ensuite dans le sujet, donna des explications sur le fort d'Issy, exposa son projet de formation de régiments en homme du métier, d'une parole sobre, parfois si heureuse que l'assemblée fut séduite. « Vos explications franches ont satisfait la Commune, lui dit le Président, soyez assuré de son concours sans réserve. »

Le Comité Central ne se tint pas pour battu ; le lendemain, d'accord avec les chefs de légions, il les envoya à l'Hôtel-de-Ville. Rossel eut vent du projet et fit arrêter l'un d'eux. Les autres arrivèrent au Comité de salut public, le sabre au côté, et ne trouvant personne, laissèrent ce petit billet : « Le Comité de salut public recevra le Comité Central à cinq heures. »

Félix Pyat qui trouve en rentrant cette sommation arrive effaré à la Commune demander ce qu'il faut faire. La Commune s'indigne de l'insolence du Comité Central, dit que le Comité de salut public est armé de pouvoirs pour lui répondre.

Ce Comité de salut public ne tient pas du tout aux responsabilités. Le lendemain, il redemande conseil au sujet de certain projet de conciliation présenté à la Commune et à Versailles par cette bonne Ligue des droits de Paris. « Je m'étonne, dit Paschal Grousset, que le Comité de salut public vienne nous donner lecture de cet insolent ultimatum ; la seule réponse qu'il mérite est l'arrestation et le châtiment de ses auteurs » ; il conclut à un blâme contre le Comité. « Qu'il soit cassé ! » dit un autre. « Dorénavant, dit Ranvier, nous prendrons nos décisions sans vous consulter. » Bref, la Commune s'en réfère encore au décret qui donne pleins pouvoirs au Comité. Aussitôt Félix Pyat de donner sa démission. Tridon l'apostrophe. « Le citoyen Pyat, dit Johannard, a été l'un des promoteurs de ce Comité ; je demande un blâme contre le citoyen Pyat qui donne sa démission tous les jours pour rentrer toujours ici. » — Pyat : « Je trouve ici vis-à-vis de moi une opposition personnelle. » — Vallès : « A la place de Pyat je ne me démettrais pas. » — Pyat : « Eh bien ! je demande à parler en conscience. Que ceux qui m'ont attaqué, que les citoyens Tridon, Johannard, Vermorel retirent leurs injures, et je ne garderai aucun souvenir de ce triste incident dans mon cœur (Interruptions) ; je demande que tout soit vidé, fini, que le passé soit passé. » Vermorel : « Il faut qu'il y ait réciprocité. J'avais manifesté ma sympathie pour le citoyen Pyat au 31 octobre. Quand il a, une première fois, donné sa démission je n'y ai trouvé aucune raison ; je l'ai dit. Quand il s'est agi de supprimer le *Bien public*, le citoyen Pyat a appuyé ici cette suppression, et dans son journal il a protesté ; j'ai constaté cette contradiction ; en réponse, le citoyen Pyat m'a accusé d'avoir eu des relations avec Rouher. Mes électeurs de Montmartre m'ont demandé des explications ; ils ne m'ont pas envoyé ici sans savoir que j'étais complètement blanc. Il faut que l'assemblée le sache enfin, il existe un rapport de M. Merca-

dier... (Interruptions.) Je veux m'expliquer... Dans les papiers du 4 Septembre on a trouvé une correspondance de Rouher, se plaignant de ce que je n'avais été condamné qu'à cinq cents francs d'amende pour un article de journal ; cela lui paraissait un scandale. Le citoyen Pyat a trouvé un rapport de ce Mercadier où il dit que je suis, « comme on sait », l'agent de Rouher. Ceci d'après les rapports d'un Lucien Morel, un petit polisson que j'avais signalé à mes amis. Si Pyat m'avait demandé des explications je les lui aurais fournies. — Malon : « Je faisais partie du jury entre Rochefort et Vermorel, je tiens à déclarer que je n'ai jamais su qu'on pût dire que Vermorel était un agent de Rouher. » Nombreuses voix : « Assez! assez ! » Tridon et Johannard disent, l'un, qu'il a été vif, l'autre, qu'il n'a pas insulté Pyat. Celui-ci répond qu'on l'a accusé de lâcheté tout à l'heure, qu'on a appliqué à sa démission le mot de désertion, que Vermorel a fait insérer dans le journal de Rochefort une calomnie — il s'agit de l'histoire d'un bateau à charbon — et il termine : « Je mets la Commune dans cette position de déclarer que je suis un homme honorable. » — Vermorel : « Je demande à Pyat de déclarer que je n'ai jamais transigé avec les principes d'honneur. » — De toutes parts : « Ces discussions sont déplorables. » Pyat se lève. On crie : « l'ordre du jour ! » l'incident Pyat-Vermorel ne figurera pas à l'*Officiel*. Depuis qu'il publiait les séances, la plupart étaient écourtées, expurgées et ne donnaient qu'un très pâle reflet des discussions.

On s'interpelle encore, lorsque Mortier arrive et raconte la surprise du Moulin-Saquet. Fatigués, mal commandés, les fédérés se gardaient mal contre les surprises. La plus terrible venait d'avoir lieu dans la nuit du 3 au 4 à la redoute du Moulin-Saquet occupée à ce moment par cinq cents hommes. Ils dormaient sous la tente quand les Versaillais, ayant enlevé les sentinelles, s'étaient introduits dans la redoute et avaient égorgé une cinquantaine de fédérés. Les soldats avaient déchiqueté les cadavres, emmené cinq pièces de canons et deux cents prisonniers. Le commandant du 55e était accusé d'avoir livré le mot d'ordre.

L'assemblée se constitue en comité secret et fait appeler Rossel.

Il arrive, retrace la situation d'Issy, dit que la surprise du Moulin-Saquet est le fait du Comité de salut public qui a donné l'ordre à Wroblewski et à Dombrowski de se porter au fort d'Issy; il lit une dépêche de Wroblewski. Ce n'est pas, du reste, la seule faute du Comité. Dombrowski a reçu, sans que Rossel ait été prévenu, la direction générale des opérations militaires, et il a dû laisser Neuilly aux mains d'un homme courageux mais insuffisant qui s'est laissé déborder. « Dans ces conditions, termine Rossel, je ne puis être responsable et je demande la publicité des séances. » Félix Pyat : « Ma réponse est bien simple; ni le Comité de salut public, ni moi-même n'avons signé aucun ordre mandant au citoyen Wroblewski de se transporter au fort d'Issy ; la seule mesure révolutionnaire que nous ayions prise est la suppression de la Place de Paris. » — Rossel : « C'est une mesure de bouleversement; le citoyen Pyat a omis de dire s'il n'avait pas donné tout pouvoir à Dombrowski pour l'exécution des opérations militaires. » — Pyat : « L'exécution oui, mais la direction restait confiée au citoyen Rossel. »

A la séance de nuit, Tridon trouve très graves les faits révélés par Rossel ; Vermorel dit que le Comité de salut public est un comité d'empêchement; Félix Pyat donne à Rossel absent un démenti formel. Arthur Arnould : « Si le Comité n'a pas donné d'ordres, Rossel niant en avoir donné, comment Dombrowski et Wroblewski ne sont-ils pas arrêtés? » Pyat niant toujours, Vaillant démontre que le Comité est sorti de ses attributions. La discussion, très vive, ne finit qu'à minuit et demi.

Elle recommence le lendemain. Arnould lit la copie de l'ordre envoyé à Wroblewski ; cet ordre est signé : Léo Meillet, A. Arnaud, Félix Pyat. Léo Meillet se défend à côté. Ce n'est pas le déplacement de Wroblewski qui a motivé la surprise, mais la trahison. Avrial : « Il y a un mensonge qu'il faut éclaircir. » Félix Pyat est mandé. Dans l'intervalle, Parisel demande le comité secret et dit : « Je puis, à l'heure, qu'il est... » le

procès-verbal s'arrête là. — Le 23 avril, cet original de Parisel avait demandé que la Commune, utilisant toutes les ressources de la science pour combattre les Versaillais, formât d'hommes compétents un ministère nouveau, que Allix, irradié, dénomma « ministère du progrès », ce qui fit beaucoup rire. — Parisel réclame un homme énergique pour faire des réquisitions. Arrive Félix Pyat. On lui parle de la dépêche envoyée à Dombrowski : « J'avoue, dit-il à ma confusion, n'avoir pas le moindre souvenir de cette pièce. » On la lui met sous les yeux : « Est-ce bien votre signature ? » — Pyat : « Je n'ai pas cru, en signant deux lignes au bas de la pièce, signer un ordre au général Wroblewski. » Arthur Arnould lit plusieurs ordres militaires envoyés par le Comité de salut public. Langevin : « Que l'assemblée décide jusqu'à quel point elle doit avoir confiance dans un Comité qui a nié énergiquement avoir donné des ordres qu'il n'est plus possible de nier aujourd'hui. » — J.-B. Clément : « On ne manque pas de mémoire, citoyen Félix Pyat ; je serais d'avis que vous donniez votre démission. » — Pyat : « Je l'ai donnée... et je supplie l'assemblée de l'accepter... du reste, comme aujourd'hui je ne puis plus être cru de vous, je suis obligé de renoncer aux fonctions que vous m'avez confiées. » Ferré demande qu'on appelle tous les membres du Comité de salut public. La discussion bifurque. Où est Cluseret? Pyat : « Je ne sais pas, c'est une muscade qui a disparu sous le gobelet des prestidigitateurs de la Commission exécutive. » — Andrieu, l'un des membres de cette Commission : « C'était au Comité de salut public de nous demander des comptes. » — Pyat : « Il faudra bien que vous les rendiez les comptes. » (Bruit prolongé.)

Pendant qu'on se gourmait à l'Hôtel-de-Ville, Versailles triomphait du massacre du Moulin-Saquet, M. Thiers annonçait cet « élégant coup de main » — écrivit un de ses officiers — dans une dépêche facétieuse où il disait que « on avait tué deux cents hommes, les autres s'enfuyant aussi vite que leurs jambes pouvaient les porter, que telle était la victoire que la Commune pourrait annoncer dans ses bulletins. » Les prisonniers amenés à Versailles furent assaillis

par cette tourbe qui accourait à tous les convois couvrir de coups et de crachats les défenseurs de Paris. Tout juste assez brave pour écouter les canons qui bombardaient Issy.

Les Versaillais avaient repris le feu avec fureur. Les obus crevaient les casemates, pulvérisaient les revêtements, les boîtes à mitraille pavaient de fer les tranchées. Une partie du village d'Issy était aux soldats. Dans la nuit du 1er au 2, procédant toujours par surprises nocturnes, ils attaquèrent la gare de Clamart qui fut enlevée presque sans lutte et le château d'Issy qu'ils durent conquérir pied à pied. Le 2, au matin, le fort se retrouvait aussi compromis que l'avant-veille. Dans la journée, le bataillon des *francs-tireurs de Paris* les délogea à la baïonnette. Eudes vint déclarer à la Guerre qu'il ne resterait pas si l'on ne relevait Wetzel. Wetzel fut remplacé par La Cécilia ; Eudes laissa le commandement à son chef d'état-major et ne revint pas. Malgré cet abandon, Rossel le nomma commandant de la 2me réserve active.

Bientôt, il fut évident que sous Rossel, malgré ses boutades, tout continuerait comme sous Cluseret. Rossel demandait bien que les municipalités fussent chargées de rechercher les armes, de dresser l'état des chevaux, de poursuivre les réfractaires ; il n'indiquait aucune voie d'exécution. Il ordonnait la construction d'une seconde enceinte de barricades, de trois citadelles à Montmartre, au Trocadéro, au Panthéon qui pouvaient rendre Paris inaccessible ou intenable à l'ennemi, il n'y mettait pas la main. Il étendait le commandement de Wroblewski sur toutes les troupes et les forts de la rive gauche ; il le lui reprenait en partie trois jours après. Aux généraux, il ne donnait aucune instruction d'attaque ou de défense. Pas plus que son prédécesseur il n'envoyait de rapports à la Commune. Pas plus que Cluseret, il ne savait indiquer à cette lutte sans précédents une tactique nouvelle, trouver un champ de bataille à ces soldats improvisés. La forte tête, qu'on supposait, n'était que d'un homme d'école, rêvant bataille rangée, soldat de manuel, original seulement d'attitude et de style. Toujours à se plaindre de l'indiscipline, du manque d'hommes et laissant couler le meil-

leur sang de Paris dans les luttes stériles du dehors, en défis héroïques comme Neuilly, Vanves, Issy.

Issy surtout. Ce n'était plus un fort, à peine une position forte, un fouillis de terre et de moellons fouetté par les obus. Les casemates défoncées laissaient voir la campagne ; les poudrières se découvraient; la moitié du bastion 3 était dans le fossé ; on pouvait monter à la brèche en voiture. Une dizaine de pièces au plus répondaient à l'averse des soixante bouches à feu versaillaises; la fusillade des tranchées ennemies, visant les embrasures, tuait presque tous les artilleurs. Le 3, les Versaillais renouvelèrent leur sommation, ils reçurent le mot de Cambronne. Le chef d'état-major laissé par Eudes avait filé. Le fort resta aux mains vaillantes de deux hommes de cœur, l'ingénieur Rist et Julien, commandan tdu 141e bataillon —XIe arrondissement. A eux et aux fédérés qu'ils surent retenir, revient l'honneur de cette défense extraordinaire. Voici quelques notes de leur journal :

« 4. — Nous recevons des balles explosibles qui éclatent avec un bruit de capsule. Les fourgons n'arrivent plus ; les vivres sont rares et les obus de 7, nos meilleures pièces, vont manquer. Les renforts promis tous les jours ne se montrent pas. — Deux chefs de bataillons ont été trouver Rossel. Il les a reçus très mal et leur a dit qu'il serait en droit de les fusiller pour avoir abandonné leur poste. Ils ont exposé notre situation. Rossel a répondu qu'un fort se défend à la baïonnette ; il a cité l'ouvrage de Carnot. Cependant il a promis des renforts. — Les francs-maçons viennent planter une bannière sur nos remparts. Les Versaillais l'abattent. — Nos ambulances sont combles; la prison et le corridor qui y conduit sont bourrés de cadavres; il y en a plus de trois cents. Un omnibus d'ambulance arrive dans la soirée. Nous y empilons le plus possible de nos blessés. Dans le trajet du fort au village d'Issy, les Versaillais le criblent de balles.

« 5. — Le feu de l'ennemi ne cesse pas une minute. Nos embrasures n'existent plus; les pièces du front répondent toujours. — A deux heures, nous recevons dix fourgons d'obus de 7. — Rossel est venu. Il a regardé longuement les travaux versaillais. — Les *En-*

fants perdus qui servent les pièces du bastion 5 perdent beaucoup de monde; ils restent solides à leur poste. Il y a maintenant, dans les cachots, des cadavres jusqu'à deux mètres de hauteur. — Toutes nos tranchées, criblées par l'artillerie, ont été évacuées. La tranchée des Versaillais est à 60 mètres de la contrescarpe. Ils avancent de plus en plus. Les précautions nécessaires sont prises en cas d'attaque cette nuit. Toutes les pièces des flancs sont chargées à mitraille. Nous avons deux mitrailleuses au-dessus des terre-pleins pour balayer à la fois le fossé et les glacis.

« 6. — La batterie de Fleury nous envoie régulièrement ses six coups toutes les cinq minutes. — On vient d'apporter à l'ambulance une cantinière qui a reçu une balle dans le côté gauche de l'aine. Depuis quatre jours, il y a trois femmes qui vont au plus fort du feu relever les blessés. Celle-ci se meurt et nous recommande ses deux petits enfants. — Plus de vivres. Nous ne mangeons que du cheval. — Le soir, le rempart est intenable. »

Ce même jour, Ranvier annonce à la Commune une débandade à Vanves et on donne de très mauvais renseignements sur le fort d'Issy; on se plaint que les pièces de rempart de Vaugirard et de Montrouge ne soulagent pas le fort. Parisel demande l'envoi de six pièces de 7 et l'ordre de mise en batterie des pièces de marine du bastion. On objecte que le Comité de salut public est seul qualifié pour donner des ordres militaires.

Le lendemain le journal du fort relatait :

« 7. — Nous recevons jusqu'à dix obus par minute. Les remparts sont totalement à découvert. Toutes les pièces, sauf deux ou trois, sont démontées. — Les travaux versaillais nous touchent presque. — Il y a trente cadavres de plus. — On vient de nous apprendre la mort de Wetzel; les uns disent qu'il a reçu une balle dans le dos. — Nous sommes au moment d'être enveloppés... »

CHAPITRE XXI

« La plus grande infamie dont l'histoire moderne ait gardé le souvenir s'accomplit à cette heure. Paris est bombardé. »

Trochu, Jules Favre, E. Picard, Jules Simon, Jules Ferry, E. Arago, Garnier-Pages, Pelletan.

« *C'est calomnier un gouvernement quel qu'il soit de supposer qu'il puisse un jour chercher à se maintenir en bombardant la capitale.* »

M. Thiers. *Projet de loi sur les fortifications de Paris. Décembre 1840.*

« Nous avons écrasé tout un quartier de Paris. »

M. Thiers à l'Assemblée nationale 5 Août 1871.

Paris est bombardé. — Le fort d'Issy succombe. — La Commune renouvelle son Comité de salut public. — Rossel s'enfuit.

De cette atmosphère héroïque, il faut revenir aux disputes de la Commune et du Comité Central. Que ne tiennent-ils leurs séances à la Muette! Les obus de Montretout qui vient de démasquer sa puissante batterie les ramèneraient sans doute à l'ennemi commun. L'attaque en brèche est ouverte.

Le 8 mai, au matin, soixante-dix pièces de marine commencèrent à cogner l'enceinte, depuis le bastion 60 jusqu'au Point-du-Jour. Déjà les obus de Clamart arrivaient au quai de Javel et la batterie de Breteuil couvrait de projectiles le quartier de Grenelle. En quelques heures, la moitié de Passy devint inhabitable.

M. Thiers accompagnait ses obus d'une proclamation : « Parisiens, le Gouvernement ne bombardera pas Paris comme les gens de la Commune ne manqueront pas de vous dire. Il tirera le canon... Il sait, il aurait compris si vous ne lui aviez fait dire de toutes parts, qu'aussitôt que les soldats auront franchi l'enceinte, vous vous rallierez au drapeau national. » Et il invitait les Parisiens à lui ouvrir les portes. Que va faire la Commune devant cet appel à la trahison ?

Le 7 on n'est pas en nombre; les fidèles au poste renvoient sténographes, secrétaires, et signent un procès-verbal de carence. Le 9 on querelle le secrétaire, Amouroux, pour ses comptes rendus de l'*Officiel*. Ce n'est pas la première fois, et le 1er mai il a carrément répondu : « Si je supprime une partie du compte rendu, c'est dans l'intérêt de la Commune, pour supprimer des inepties. » Il est moins vif aujourd'hui; « chaque membre pourrait venir se relire, nous sommes obligés de retrancher fort souvent. » Pourquoi ne pas supprimer la publicité des séances ? propose un de la majorité oubliant qu'il y a cinq jours on a voté l'admission du public et chargé une commission de trouver un local. On continue à se plaindre de ce Comité Central qui envahit tous les services malgré la Commission de la Guerre. « Je vous le dis à vous Comité de salut public, s'écrie Jourde, vous avez introduit le loup dans la bergerie. » Félix Pyat accuse Rossel. Depuis la séance du 4 il ne cessait de le miner de son basilisme incomparable. « Vous voyez cet homme, disait-il aux romantiques. Eh bien ! c'est un traître, un césarion ! après le plan Trochu le plan Rossel. » A l'attaque du jour il répond : « Ce n'est pas la faute au Comité de salut public si Rossel n'a ni la force ni l'intelligence de maintenir le Comité Central dans ses attributions. » Régère : « Le Comité Central est un mal nécessaire. » Jourde ne peut tolérer que le Comité s'introduise dans son service. Démissionnaire des Finances lors de la constitution du Comité du salut public en disant : « Je laisse à mon successeur plus d'argent que je n'en ai jamais eu, il aura une situation parfaitement nette », Jourde avait été, par un vote très flatteur, obligé de reprendre son poste.

La Commune avait quelque raison de s'inquiéter du

Comité Central; il se passait en ce moment d'étranges scènes à la Guerre. Les chefs de légion qui s'agitaient de plus en plus contre Rossel avaient, ce jour-là, résolu d'aller lui demander le rapport de toutes les décisions qu'il préparait sur la garde nationale. Rossel connut leur projet et, en arrivant au ministère, ils trouvèrent dans la cour un peloton sous les armes. Le délégué, de sa croisée, les regardait venir : « Vous avez de l'audace, leur dit-il. Savez-vous que ce peloton est là pour pour vous fusiller! » Eux, sans trop s'émouvoir : « Il n'est pas besoin d'audace; nous venons tout simplement vous parler de l'organisation de la garde nationale. » Rossel se détend et va dire : « Qu'on fasse rentrer le peloton ! » Cette démonstration burlesque eut son effet. Les chefs de légion combattirent le projet sur les régiments, en démontrèrent l'impossibilité. Rossel las de lutter : « Je sais bien que je n'ai pas la force, mais je soutiens que vous ne l'avez pas non plus... Si, dites-vous ?... Eh bien! donnez-m'en la preuve. Demain, à onze heures, amenez-moi place de la Concorde douze mille hommes et je tenterai quelque chose. » Il voulait faire une attaque par la gare de Clamart. Les chefs de légion s'engagèrent et coururent toute la nuit pour rassembler des bataillons.

Pendant ces démêlés, on évacuait le fort d'Issy. Il râlait depuis le matin. Tout homme qui apparaissait aux pièces était mort. Sur le soir, les officiers se réunirent et reconnurent qu'on ne pouvait tenir; leurs hommes chassés de tous côtés par les obus se massaient sous la voûte d'entrée ; un obus du Moulin-de-Pierre tomba au milieu et en tua seize. Rist, Julien et plusieurs qui voulaient, malgré tout, s'obstiner dans ces débris, furent forcés de céder. Vers sept heures, l'évacuation commença. Le commandant Lisbonne, d'une grande bravoure, protégea la retraite qui se fit au milieu des balles.

Quelques heures après, les Versaillais, traversant la Seine, s'établissaient en avant de Boulogne devant les bastions du Point-du-Jour et ouvraient une tranchée à trois cents mètres de l'enceinte. Toute cette nuit et la matinée du 9, la Guerre et le Comité du salut public ignorèrent l'évacuation du fort.

Le 9, à midi, les bataillons demandés par Rossel s'alignaient sur la place de la Concorde. Rossel arriva à cheval, parcourut rapidement le front des lignes, jeta aux chefs de légion : « Il n'y a pas mon compte » et tourna bride. A la Guerre on lui annonça l'évacuation du fort d'Issy. Il ne voulut rien écouter, sauta sur sa plume, écrivit : « Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy, abandonné hier par la garnison » ; et, sans avertir la Commune ou le Comité de salut public, il donna l'ordre d'afficher ces deux lignes à dix mille exemplaires, quand le tirage habituel était six mille.

Il écrivit ensuite sa démission : *Citoyens, membres de la Commune, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit. Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le comité central d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit... La Commune a délibéré et n'a rien résolu... Le Comité Central délibère et n'a pas encore su agir... Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques imprudentes dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible.* Il racontait à sa manière et très inexactement l'évacuation du fort, la revue de la Concorde, disait qu'au lieu des douze mille hommes, il n'y en avait que sept mille (1), et concluait : *Ainsi la nullité du comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie ; les incertitudes du Comité Central arrêtent l'administration ; les préoccupations mesquines des chefs de légion paralysent la mobilisation des troupes... Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde... Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.*

Il croyait ainsi dégager sa responsabilité militaire ; mais on pouvait l'accabler de tous les côtés. — Pourquoi avez-vous accepté cette situation « absurde » que vous connaissiez à fond ? Pourquoi n'avez-vous fait aucune condition à la Commission exécutive le 30 avril, aucune condition le 2, le 5 mai à la Commune ? Pour-

(1) Les chefs de légion ont dit dix mille ; la vérité est entre les deux.

quoi avez-vous renvoyé ce matin « sept mille hommes », quand vous prétendez n'avoir pas « la moindre force militaire disponible ? » Pourquoi avez-vous ignoré, pendant quinze heures, l'évacuation d'un fort dont vous auriez dû surveiller la détresse d'heure en heure? Où en est votre seconde enceinte? Pourquoi n'avez-vous fait aucun travail à Montmartre, au Panthéon?

Rossel pouvait à la rigueur adresser ses reproches à la Commune; il commit une faute impardonnable en envoyant sa lettre aux journaux. En moins de deux heures il rebutait des milliers de combattants, jetait la panique, flétrissait les braves d'Issy, dénonçait à l'ennemi les faiblesses de la défense.

Là-bas, tout le monde était en fête. M. Thiers et Mac-Mahon haranguaient les soldats qui ramenaient en chantant les quelques pièces trouvées au fort. L'Assemblée suspendait ses séances et venait dans la cour de marbre applaudir ces enfants du peuple qui se croyaient vainqueurs. M. Thiers, un mois plus tard, disait à la tribune : « Quand je vois ces fils de nos champs, étrangers souvent à cette instruction qui relève, mourir pour vous, pour nous, je suis touché profondément. » Touchante émotion du chasseur devant sa meute. Souvenez-vous de l'aveu, et pour qui, dans les guerres civiles, vous mourez, fils des champs.

Et on se dispute à l'Hôtel-de-Ville! Raoul Rigault récrimine contre Vermorel qui veut voir clair dans le service de la sûreté. — Sur le refus de Gambon la majorité avait nommé Rigault procureur de la Commune.

La discussion s'aigrit quand Delescluze entre subitement, usurpe la parole. « Vous discutez quand on vient d'afficher que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy! La trahison nous enveloppe de toutes parts. Il y a quatre-vingts pièces qui nous menacent de Montretout et vous discutez!... Ce sont ces débats déplorables de la semaine dernière auxquels je suis heureux de ne pas avoir assisté qui ont produit le désordre... Et c'est dans un pareil moment que vous perdez votre temps dans des questions d'amour-propre!... J'espérais que la France serait sauvée par Paris et l'Europe par la France... Eh bien, aujourd'hui la garde nationale ne veut plus se battre et vous délibérez sur des questions

de procès-verbal!.. Je voudrais que Mégy, l'ancien gouverneur du fort d'Issy, fût traduit devant un conseil de guerre; que le citoyen Eudes ait à rendre compte de sa conduite; il avait l'inspection des forts du sud et le sud a été tout à fait abandonné... Et le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy!... Le Comité Central va mettre la Commune à la porte; c'est frapper la Révolution au cœur. Malgré l'insuffisance des membres qui composent cette assemblée, il se dégage de la Commune une puissance de sentiment révolutionnaire capable de sauver la Patrie. Nous la sauverons, mais peut-être derrière les barricades... Déposez aujourd'hui toutes vos haines... J'ai vu Rossel ce matin à la revue de la place de la Concorde; il était plus désolé que jamais... Le Parisien n'est pas lâche; il faut qu'il soit mal commandé ou qu'il se croie trahi pour refuser de se battre. Il faut prendre des mesures immédiates ou nous abîmer dans notre impuissance comme des hommes indignes d'avoir été chargés de défendre le pays. La France nous tend les bras... Le Comité de salut public n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui. Il faut le renvoyer à la retraite. Que fait-il ? des nominations particulières. Un arrêté, signé Léo Meillet, nomme ce citoyen gouverneur du fort de Bicêtre; il y avait là un soldat que l'on trouvait trop sévère... Votre Comité de salut public est annihilé, terrassé sous le poids des souvenirs, dont on le charge. Pour la population parisienne, ce sont les faisceaux, c'est la hache en permanence. On peut faire de très grandes choses en employant de simples mots. Je ne suis pas partisan des Comités de salut public; ce ne sont que des mots. »

L'assemblée, secouée, applaudissait, interrompait aussi, subjuguée par cet homme sévère, qui était le devoir vivant. Elle se forme en comité secret, discute à fond le Comité de salut public. Qu'a-t-il fait en huit jours ? Il a implanté le Comité Central à la Guerre, accru le désordre, essuyé deux désastres. Ses membres s'absorbent dans les détails ou font un service d'amateurs; un membre du Comité veut le défendre, invoque le peu de netteté de ses attributions. On lui oppose l'article 3 du décret d'institution, qui donne au Comité pleins pouvoirs. Après plusieurs heures, on décide de

renouveler le Comité, de nommer un délégué civil à la Guerre, de rédiger une proclamation, de ne plus se réunir que trois fois par semaine, sauf les cas d'urgence, de mettre le nouveau Comité en permanence à l'Hôtel-de-Ville, les membres de la Commune restant aussi en permanence dans leurs arrondissements.

Le soir, on se réunit encore. La majorité mit au fauteuil Félix Pyat rendu furieux par les attaques de l'après-midi. Il ouvrit la séance en demandant l'arrestation de Rossel. Groupant avec habileté des apparences qui parurent des preuves aux soupçonneux, il fit de Rossel le bouc émissaire des fautes du Comité, tourna contre le délégué l'indignation du Conseil. « Je vous avais bien dit, citoyens, que c'était un traître, mais vous n'avez pas voulu me croire. Vous êtes jeunes, vous n'avez pas su, comme nos maîtres de la Convention, vous défier du pouvoir militaire ». Cette évocation ravit les romantiques. Ils n'avaient qu'un rêve : paraître des conventionnels, tant cette Révolution de nouveaux était gangrenée d'imitations.

Il n'était pas besoin des fureurs de Pyat pour convaincre l'assemblée. L'acte de Rossel était coupable aux yeux des moins prévenus. Son arrestation fut décrétée à l'unanimité moins deux voix, et la commission de la Guerre reçut l'ordre de l'effectuer en tenant compte des circonstances.

On vint ensuite à la nomination du Comité. La minorité, un peu rassurée par la présence de Jourde aux Finances et l'attitude de Delescluze, résolut de voter cette fois et demanda sa place sur la liste. Excellente occasion pour effacer les dissidences, relier le faisceau contre les Versaillais. Mais les perfidies de Félix Pyat avaient amené les romantiques à considérer leurs collègues de la minorité comme de véritables réactionnaires. Après son discours, on avait suspendu la séance. Peu à peu, les membres de la minorité se trouvèrent seuls dans la salle. Ils découvrirent leurs collègues dans une pièce voisine, complotant une liste. Après de violentes paroles, ils les ramenèrent à l'assemblée.

Un membre de la minorité demanda qu'on en finît avec ces divisions indignes. Un romantique répondit en demandant l'arrestation de la « minorité factieuse », et

le président Pyat entr'ouvrait sa poche à fiel, quand Malon : « Taisez-vous ! Vous êtes le mauvais génie de cette Révolution. Ne continuez pas à répandre vos soupçons venimeux, à attiser la discorde. C'est votre influence qui perd la Commune ! » Et Arnold, un des fondateurs du Comité Central : « Ce sont encore ces gens de 48 qui perdront la Révolution ! »

Mais il était trop tard pour engager la lutte et la minorité allait expier son doctrinarisme et sa maladresse. La liste de la majorité passa tout entière : Ranvier, Arnaud, Gambon, Delescluze, Eudes.

L'assemblée se sépara à une heure du matin. « Les avons-nous assez roulés, et que dites-vous de la façon dont j'ai conduit l'affaire ? » disait à ses amis Félix Pyat. L'honnête président, tout occupé à « rouler » ses collègues, avait oublié la prise du fort d'Issy. Et ce même soir, vingt-six heures après l'évacuation, l'Hôtel-de-Ville faisait afficher à la porte des mairies : « Il est faux que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy. Les Versaillais ne l'occupent pas et ne l'occuperont pas. » Le démenti Pyat valait le démenti Trochu à propos de Bazaine.

Pendant les orages de l'Hôtel-de-Ville, le Comité Central faisait venir Rossel, lui reprochait l'affiche de l'après-midi et le nombre inusité d'exemplaires. Il se défendit aigrement : « C'était mon devoir. Plus grand est le danger, plus le peuple doit en être instruit. » Cependant, il n'avait rien fait de pareil pour la surprise du Moulin-Saquet. Après son départ, le Comité délibéra. Quelqu'un dit : « Nous sommes perdus s'il n'y a pas de dictature. » Cette idée travaillait depuis quelques jours certains membres du Comité. On vota qu'il y aurait un dictateur, que ce dictateur serait Rossel et une députation de cinq membres alla le chercher. Il descendit, réfléchit et finit par dire : « Il est trop tard. Je ne suis plus délégué. J'ai envoyé ma démission. » Quelques-uns s'emportèrent ; il les releva et sortit. Les membres de la commission de la Guerre : Delescluze, Tridon, Avrial, Johannard, Varlin, Arnold, l'attendaient dans son cabinet.

Delescluze exposa leur mission. Rossel dit que le décret d'arrestation était injuste, que cependant il s'y

soumettait. Il peignit la situation militaire, les compétitions de tout genre qui l'avaient continuellement entravé, la faiblesse de la Commune. « Elle n'a su, dit-il, ni se servir du Comité Central ni le briser en temps opportun. Nos ressources sont très suffisantes et je suis prêt, quant à moi, à assumer toutes les responsabilités, mais à la condition d'être appuyé par un pouvoir fort, homogène. Je n'ai pu prendre, devant l'histoire, la responsabilité de certaines répressions nécessaires sans l'assentiment et sans l'appui de la Commune. » Il parla longtemps, de cette parole nerveuse qui, deux fois, au Conseil, lui avait gagné ses adversaires les plus décidés. La commission, très frappée de ses raisons, se retira dans une salle voisine. Delescluze déclara qu'il ne pouvait se résoudre à arrêter Rossel avant que la Commune ne l'eût entendu. Ses collègues furent du même avis et laissèrent l'ex-délégué sous la garde d'Avrial et de Johannard.

Le lendemain, il arrive à l'Hôtel-de-Ville pendant la séance de la Commune qui a nommé Delescluze délégué à la Guerre par 42 voix sur 46 et discute le rapport de Courbet, chargé de découvrir une salle de séances. Le grand peintre est pour la salle des Maréchaux, aux Tuileries ; d'autres proposent celle des États, le Luxembourg, la salle Saint-Jean qui laisse la Commune à l'Hôtel-de-Ville. Entre Johannard : « Rossel, dit-il, est à la questure. » La commission de la Guerre demande que Rossel soit introduit.— « Nous avons à le juger sans l'entendre à notre barre », dit Paschal Grousset. Arnold : « S'il a manqué à ce qu'il devait à la Commune, il n'a pas commis d'acte de trahison. » Félix Pyat : « Si la Commune ne réprime pas l'insolence de cette lettre, elle se suicide. » Dupont : « Cluseret n'a pas été entendu ; pourquoi Rossel le serait-il ? » Vingt-six contre seize refusent d'entendre Rossel. — Qui le jugera ? La Cour martiale, décide l'assemblée par trente-quatre voix contre deux et sept abstentions. Où l'enverra-t-on ? Comme il l'a demandé, à Mazas !

L'assemblée écoutait plus ou moins un de ses membres, Allix, arrêté pour ses toquades, quand Avrial accourt dire que Rossel et Gérardin ont disparu.

Ch. Gérardin, ami de Rossel, voyant la tournure que

prenait le débat, avait quitté l'assemblée et gagné la questure. « Qu'a décidé la Commune? » lui demanda Avrial. — « Rien encore », répondit Ch. Gérardin, et avisant sur une table le revolver d'Avrial, il dit à Rossel : « Votre gardien remplit consciencieusement son devoir. » — « Je ne suppose pas, reprit vivement Rossel, que cette précaution me regarde. Du reste, citoyen Avrial, je vous donne *ma parole d'honneur de soldat* que je ne chercherai pas à m'évader. »

Avrial, très fatigué de sa longue faction, avait demandé qu'on le remplaçât. Il crut devoir profiter de la présence de Ch. Gérardin et, laissant le prisonnier sous sa garde, il se rendit à l'assemblée. Quand il revint, Rossel et son gardien avaient disparu. Le jeune ambitieux s'était esquivé, malgré sa parole, de cette Révolution où il s'était étourdiment fourvoyé.

On devine si Pyat cribla d'adjectifs le fuyard. Le nouveau Comité fit une proclamation désespérée; on venait justement de lui révéler deux nouvelles conspirations : « La trahison s'était glissée dans nos rangs. L'abandon du fort d'Issy, annoncée dans une affiche impie par le misérable qui l'a livré, n'était que le premier acte du drame. Une insurrection monarchique à l'intérieur, coïncidant avec la livraison d'une de nos portes, devait le suivre... Tous les fils de la trame ténébreuse... sont à l'heure présente entre nos mains. La plupart des coupables sont arrêtés... Que tous les yeux soient ouverts, que tous les bras soient prêts à frapper les traîtres! »

C'était du mélodrame quand il fallait tout son sang-froid. Et le Comité de salut public se vantait étrangement quand il prétendait avoir arrêté « la plupart des coupables » et tenir entre ses mains «tous les fils de la trame ténébreuse. »

CHAPITRE XXII

Les conspirations contre la Commune.

La Commune avait fait naître tout une industrie de fileurs de trames ténébreuses, livreurs de portes, courtiers en conspirations. Vulgaires carottiers, Cadoudals de ruisseau qu'une ombre de police eût mis en déroute, ils n'eurent d'autre force que la faiblesse de la préfecture et l'incurie des délégations. Ils ont beaucoup publié, beaucoup déposé les uns contre les autres, et, grâce à des renseignements particuliers, grâce aussi à l'exil qui est un grand découvreur, nous pouvons pénétrer dans leur truanderie.

Dès le 1er avril, ils exploitèrent tous les ministères de Versailles, offrant de livrer des portes ou d'enlever les membres de la Commune. Peu à peu on les classa. Le colonel d'état-major Corbin fut chargé d'organiser les gardes nationaux de l'ordre restés dans Paris. Le commandant d'un bataillon réactionnaire, Charpentier, ancien officier instructeur de Saint-Cyr, s'offrit, se fit agréer et présenta quelques compères, Durouchoux, négociant en vins, Demay, Gallimard. Ils reçurent pour instructions de recruter des bataillons occultes qui occuperaient les points stratégiques de l'intérieur le jour où l'attaque générale attirerait tous les fédérés aux remparts. Un lieutenant de vaisseau, Domalain, colonel de la légion bretonne, offrait, en ce moment, de surprendre Montmartre, l'Hôtel-de-Ville, la place Vendôme, l'Intendance, avec quelques milliers de volontaires qu'il prétendait avoir dans la main; il fusionna avec Charpentier.

Ces guerriers ténébreux s'agitèrent beaucoup, groupèrent étonnamment de monde autour des bocks offi-

ciels et annoncèrent bientôt 6,000 hommes et 150 artilleurs munis d'engins d'enclouage. Tous ces braves n'attendaient qu'un signal; mais il fallait de l'argent pour désaltérer leur zèle et Charpentier-Domalain, par l'intermédiaire de Durouchoux, soutiraient au Trésor des centaines de mille francs.

A la fin d'avril, ils eurent un concurrent redoutable, Le Mère de Beaufond, ancien officier de marine et gouverneur de Cayenne par intérim. Au lieu de raccoler des bourgeois, idée qu'il déclarait ridicule, Beaufond proposait de paralyser la résistance par des agents habiles qui provoqueraient les défections et désorganiseraient les services. Son plan, tout à fait dans les idées de M. Thiers, fut bien accueilli, et Beaufond reçut mandat. Il s'adjoignit deux hommes résolus, Laroque, employé à la Banque, Lasnier, ancien officier de la légion Schœlcher.

Le Gouvernement avait encore d'autres limiers : Aronshonn, colonel d'un corps franc pendant la guerre, cassé par ses hommes, et qui avait négocié auprès du Comité Central la libération de Chanzy; Franzini, plus tard extradé d'Angleterre comme escroc; Barral de Montaud qui se présenta carrément à la Guerre et, par son aplomb, se fit nommer chef de la 7e légion; l'abbé Cellini, aumônier d'on ne sait quelle flotte, assisté de plusieurs prêtres et patronné par Jules Simon. Enfin, il y avait les conspirateurs pour le bon motif, les grands généraux dédaignés par la Révolution, Lullier, du Bisson, Ganier d'Abin. Ces honnêtes républicains ne pouvaient tolérer que la Commune perdît la République. S'ils acceptaient de l'argent de Versailles, c'était uniquement pour sauver Paris, le parti républicain, des hommes de l'Hôtel-de-Ville. Ils voulaient bien renverser la Commune, mais trahir, oh! non pas!

Un Brière de Saint-Lagier rédigeait des rapports d'ensemble, et le secrétaire de M. Thiers, Troncin-Dumersan, condamné trois ans plus tard pour escroquerie, faisait la navette entre Paris et Versailles, apportait la paie, surveillait les fils de ces conspirations souvent inconnues les unes des autres.

De là des heurts continuels. Les conspirateurs se dénonçaient mutuellement. Brière de Saint-Lagier écrivait :

« *Je prie M. le ministre de l'Intérieur de faire surveiller M. Le Mère de Beaufond. Je le soupçonne fort d'être un bonapartiste. L'argent qu'il a reçu a servi en grande partie à payer ses dettes.* » Par contre, un autre rapport disait : « *MM. Domalain, Charpentier et Brière de Saint-Lagier me sont suspects. Ils sont souvent chez Peters, et au lieu de s'occuper de la grande cause de la délivrance, ils imitent Pantagruel. Ils passent pour des orléanistes.* »

Le plus remuant de tous, de Beaufond, parvint à se créer des relations à l'état-major du colonel Henry Prodhomme, à l'Ecole militaire commandée par Vinot, à la Guerre où le chef de l'artillerie, Guyet, embrouillait les munitions. Ses agents Lasnier et Laroque manœuvraient un certain Muley qui, ayant surpris l'appui du Comité Central, s'était fait nommer chef de la 17e légion qu'il immobilisait en partie. Un officier d'artillerie, mis à leur disposition par le ministère, le capitaine Piguier, relevait le plan des barricades, et l'un des leurs, Basset, écrivait le 8 mai : « *Il n'est pas disposé de torpilles; l'armée pourra entrer au son de la fanfare. Il y a un désordre affreux dans les différents services.* » Tantôt ils faisaient croire aux anciens officiers de la garde nationale que le Comité Central ou la Commune les avaient condamnés à mort et il les enrégimentaient, tantôt ils soutiraient adroitement des informations. Plusieurs occupaient des postes officiels. Devant la cour prévôtale où il fut conduit, Ulysse Parent, ancien membre de la Commune, vit cette scène : « deux ou trois accusés sur lesquels pesaient non les moins lourdes charges — l'un avait été commissaire de police, l'autre directeur d'un dépôt de munitions dans le quartier de Reuilly — après avoir écouté tranquillement le rapport fait contre eux avaient tiré non moins tranquillement un papier de leur poche qu'ils avaient remis aux officiers en leur glissant quelques mots à l'oreille et s'étaient ensuite retirés libres après un salut échangé. »

L'imprudence de certains employés de la Commune favorisait le travail des espions. Des officiers d'état-major, des chefs de service, jouant à l'importance, s'exprimaient hautement dans les cafés des boulevards

remplis d'espions mâles et femelles (1). Cournet qui avait remplacé Rigault à la préfecture, avec plus de tenue, ne faisait pas mieux pour la sûreté générale. Lullier, deux fois arrêté, s'évadant toujours, parlait, à tout le monde, de balayer la Commune. Troncin-Dumersan, connu depuis vingt ans comme l'outil policier du ministère de l'Intérieur, passait sur les boulevards la revue de son monde. Les entrepreneurs chargés de fortifier Montmartre trouvaient tous les jours de nouveaux prétextes pour retarder l'ouverture des travaux. L'église Bréa restait intacte. Le soumissionnaire de la démolition du monument expiatoire sut traîner jusqu'à l'entrée des troupes. Le hasard seul découvrit le complot des brassards, et ce fut la fidélité de Dombrowski qui livra celui de Vaysset.

Cet agent d'affaires était venu à Versailles proposer au ministre une opération de ravitaillement. Éconduit, il tira une autre affaire de son sac et offrit à l'amiral Saisset toujours aussi toqué, d'acheter Dombrowski qu'il n'avait jamais vu. Il monta son entreprise comme une société commerciale, réunit des associés, 20,000 fr. pour les faux frais, et s'aboucha avec un aide de camp de Dombrowsky, Hutzinger. Vaysset lui dit que Versailles donnerait un million à Dombrowski si le général voulait livrer les portes qu'il commandait. Dombrowski avertit immédiatement le Comité de salut public et lui proposa de laisser entrer un ou deux corps d'armée versaillais qu'on écraserait avec des bataillons apostés. Le Comité ne voulut pas courir cette aventure, mais il ordonna à Dombrowski de faire suivre la négociation (2). Hutzinger accompagna Vaysset à Versailles, vit Saisset qui s'offrit comme otage en garantie de l'exécution des promesses faites à Dombrowski. L'amiral devait, certain soir, se rendre secrètement à la place Vendôme, et le Comité de salut public, prévenu, se préparait à l'arrêter, lorsque Barthélemy Saint-Hilaire détourna Saisset de cette nouvelle bévue. La préfecture de police qui ne connaissait pas la diplomatie du Comité serra de près Vays-

1. Appendice xii.
2. Appendice xiii.

set, faillit le prendre, le 10, arrêta sa femme et son associé Guttin. Vaysset, retiré à Saint-Denis, continua ses négociations avec Hutzinger (1).

L'échec de cette conspiration fit revenir M. Thiers de l'espoir d'une surprise, son dada des premiers jours de mai. Sur la foi d'un huissier qui s'engageait à faire ouvrir la porte Dauphine par son ami Laporte, chef de la 16e légion, M. Thiers avait bâti une expédition malgré la répugnance de Mac-Mahon et des officiers qui voulaient l'assaut. « Il valait mieux s'emparer de vive force de la ville, disait l'apostolique de Mun, capitaine de cuirassiers, l'ami des bons travailleurs ; le droit se manifeste d'une manière indiscutable » ; le droit au massacre, il le prouva. Sur les ordres du général Thiers, l'armée active et une partie de la réserve furent mises sur pied, la nuit du 3 mai, et le président vint coucher à Sèvres. A minuit, les troupes étaient massées dans le bois de Boulogne, en avant du lac inférieur, l'œil fixé sur les portes. Elles devaient être ouvertes par une compagnie réactionnaire qui s'était formée à Passy sous les ordres de Wéry, lieutenant au 38e, fondé de pouvoirs de son ancien commandant Lavigne. Seulement les conspirateurs avaient négligé de prévenir Lavigne. La compagnie n'ayant pas reçu d'ordre de son chef supérieur craignit un piège, et refusa le service. Le poste fédéré ne fut pas relevé. Au petit jour, après s'être morfondues plusieurs heures, les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements. Deux jours après Laporte fut arrêté ; il trouva le moyen de se faire relâcher.

Beaufond prit la suite et, lui aussi, garantit la li-

(1) Après la mort de son chef la société Vaysset réclama à Barthélemy Saint-Hilaire 39.000 francs environ. L'amiral Saisset si crédule à Hutzinger appuya la réclamation et une somme de 15.000 francs fut remise. La société insista pour qu'on lui payât le reste avec les fonds saisis sur les fédérés ; elle essaya même de faire chanter l'amiral qui finit par l'envoyer promener. Tout espoir perdu, elle publia, en 1873, sous le nom de la veuve Vaysset, une brochure remplie des faussetés voulues pour justifier sa réclamation, brochure adoptée par les figaristes contre tous les faits et documents. Hutzinger protesta, commença même une brochure de réfutation, puis se fit mouchard des proscrits et, brûlé, quitta Londres, Bruxelles.

vraison des portes d'Auteuil et Dauphine pour la nuit du 12 au 13. M. Thiers s'y laissa prendre encore et expédia tout un matériel d'escalade. Plusieurs détachements furent dirigés vers le Point-du-Jour et l'armée se tint prête à suivre. Au dernier moment, les profondes combinaisons des conspirateurs échouèrent et, comme le 3, l'armée revint à court de lauriers. Cette tentative fut connue du Comité de salut public qui avait ignoré la première.

Lasnier fut arrêté le lendemain. Le Comité venait de mettre la main sur les brassards tricolores que les gardes nationaux de l'ordre devaient arborer à l'entrée de l'armée. La femme Legros qui les fabriquait négligeait de payer ses ouvrières. L'une d'elles, croyant qu'elle travaillait pour le compte de la Commune, vint réclamer son salaire à l'Hôtel-de-Ville. Les perquisitions opérées chez la Legros, mirent sur la trace de Beaufond et de ses complices. Beaufond et Laroque se cachèrent, Troncin-Dumersan regagna Versailles, Charpentier resta maître du terrain. Corbin le pressait d'organiser ses hommes par dizeniers, centeniers, lui traçait un plan pour s'emparer de l'Hôtel-de-Ville, dès l'entrée des troupes. Charpentier, imperturbable, l'entretenait tous les jours de conquêtes nouvelles, parlait de 20,000 recrues, demandait de la dynamite pour faire sauter les maisons et absorbait pantagruéliquement les sommes considérables que transmettait Durouchoux.

En dehors de ces grosses agences officielles, il y eut nébuleuse de traîtrillons. Devant les conseils de guerre une foule d'individus, officiers supérieurs, chefs de services particuliers, se vantèrent de n'avoir servi la Commune que pour mieux la trahir; ce n'était pour eux qu'un moyen de défense.

En somme, tous les conspirateurs réunis ne purent livrer une porte; mais ils aidèrent à désorganiser les services. L'un d'eux, le commandant Jerriait, sembla même revendiquer l'explosion de l'avenue Rapp. Il faut cependant lire avec réserve leurs rapports souvent enflés de succès imaginaires pour justifier l'emploi des centaines de mille francs et des croix d'honneur qu'ils ont empochés.

CHAPITRE XXIII

« C'est par le canon et par la politique que nous avons pris Paris. »

M. Thiers. Enquête sur le 18 Mars.

« Un grand discours du président du Conseil a été applaudi par l'extrême gauche. »

Dufaure au procureur général, à Aix.

La politique de M. Thiers avec la province. — La Gauche livre Paris.

Quel est le grand conspirateur contre Paris? — La Gauche versaillaise.

Le 19 mars, que reste-t-il à M. Thiers pour gouverner la France? Il n'a ni armée, ni canons, ni les grandes villes. Elles ont des fusils, leurs ouvriers s'agitent. Si cette petite bourgeoisie qui fait accepter à la province les révolutions de la capitale suit le mouvement, imite sa sœur de Paris, M. Thiers ne peut lui opposer un véritable régiment. Bismark avait bien offert de se substituer à lui; c'eût été la fin de tout. Pour subsister, contenir la province, l'empêcher d'arrêter les canons qui doivent réduire Paris, quelles sont les seules ressources du chef de la bourgeoisie? Un mot et une poignée d'hommes. Le mot: République; les hommes: les chefs traditionnels du parti républicain.

Que les ruraux épais aboient au seul nom de République et refusent de l'insérer dans leurs proclamations, M. Thiers, autrement rusé, s'en remplit la bouche et,

tordant les votes de l'Assemblée (1), le donne pour mot d'ordre. Aux premiers soulèvements, tous ses fonctionnaires de province reçoivent la même formule : « Nous défendons la République contre les factieux. »

C'était bien quelque chose. Mais les votes ruraux, le passé de M. Thiers, juraient contre ces protestations républicaines et les anciens héros de la Défense n'offraient plus caution suffisante. M. Thiers le sentit et il invoqua les purs des purs, les chevronnés, que l'exil nous avait rejetés. Leur prestige était encore intact aux yeux des démocrates de province. M. Thiers les prit dans les couloirs, leur dit qu'ils tenaient le sort de la République, flatta leur vanité sénile, les conquit si bien qu'il s'en fit un bouclier, put télégraphier qu'ils avaient applaudi les horribles discours du 21 mars. Quand les républicains de la petite bourgeoisie provinciale virent le fameux Louis Blanc, l'intrépide Schœlcher et les plus célèbres grognards radicaux, insulter le Comité Central, eux-mêmes ne recevant de Paris ni programme, ni émissaires capables d'échafauder une argumentation, ils se détournèrent, on l'a vu, laissèrent éteindre le flambeau allumé par les ouvriers.

Le canon du 3 avril les réveilla un peu. Le 5, le conseil municipal de Lille, composé de notabilités républicaines, parla de conciliation, demanda à M. Thiers d'affirmer la République. De même celui de Lyon. Saint-Ouen envoya des délégués à Versailles. Troyes déclara qu'il était « d'esprit et de cœur avec les héroïques citoyens qui combattaient pour leurs convictions républicaines. » Mâcon somma le Gouvernement et l'Assemblée de mettre fin à la lutte par la reconnaissance d'institutions républicaines. La Drôme, le Var, Vaucluse, l'Ardèche, la Loire, la Savoie, l'Hérault, le Gers, les Pyrénées-Orientales, vingt départements, firent des adresses pareilles. Les travailleurs de Rouen déclarèrent qu'ils adhéraient à la Commune ;

(1) Le 23, Picard télégraphie au procureur général d'Aix : « La République a été de nouveau affirmée avant-hier, dans une proclamation de l'Assemblée. » La proclamation que l'Assemblée avait refusé de terminer par le cri de : « Vive la République ! »

les ouvriers du Havre, repoussés par les républicains bourgeois, constituèrent un groupe sympathique à Paris. Le 16, à Grenoble, six cents hommes, femmes et enfants, allèrent à la gare empêcher le départ des troupes et des munitions pour Versailles. Le 18, à Nîmes, une manifestation, drapeau rouge en tête, parcourut la ville, criant : « Vive la Commune ! vive Paris! à bas Versailles! » Le 16, le 17 et le 18, à Bordeaux, des agents de police furent emprisonnés, des officiers frappés, la caserne d'infanterie fut criblée de pierres et on cria : « Vive Paris! Mort aux traîtres! » Le mouvement gagna les classes agricoles. A Saincoin dans le Cher, à la Charité-sur-Loire, à Pouilly dans la Nièvre, des gardes nationaux en armes promenèrent le drapeau rouge. Cosne suivit le 18; Fleury-sur-Loire le 19. Le drapeau rouge flotta en permanence dans l'Ariège; à Foix, on arrêta les canons; à Varilhes, on essaya de faire dérailler les wagons de munitions; à Périgueux, les ouvriers de la gare saisirent les mitrailleuses.

Le 15, cinq délégués du conseil municipal de Lyon se présentèrent chez M. Thiers. Il protesta de son dévouement à la République, jura que l'Assemblée ne deviendrait pas Constituante. S'il prenait ses fonctionnaires en dehors des républicains, c'était pour ménager tous les partis, dans l'intérêt même de la République. Il la défendait contre les hommes de l'Hôtel-de-Ville, ses pires ennemis, disait-il. Les délégués pouvaient s'en assurer à Paris même et il était tout prêt à leur délivrer des laissez-passer. Du reste, si Lyon se permettait de bouger, il y avait là 30,000 hommes prêts à le réduire — gros mensonge qu'il avoua quatre ans plus tard à Bordeaux. Les autres députations eurent le même discours, fait d'un air bonhomme, avec une abondance de familiarité qui gagnait les provinciaux.

De la présidence, ils passaient aux luminaires de l'Extrême-Gauche, Louis Blanc, Schœlcher, Edmond Adam, et autres célèbres démocrates qui estampillaient la parole de M. Thiers. Ces docteurs voulaient bien admettre que la cause de Paris était juste en principe, mais ils la déclaraient mal engagée, compromise dans

un combat criminel. Trop peu courageux pour dire avec le Proudhon de 48 : « Il faut tuer l'enfant pour sauver la mère », ils déshonoraient l'enfant. Louis Blanc, qui avait toute sa vie jappé, — très innocemment du reste, contre la société — se trouvait des dents contre les communeux qui l'avaient, assurait-il, condamné à mort : « Avec qui, disait-il aux délégués, traiter dans Paris ? Les gens qui s'y disputent le pouvoir sont des fanatiques, des imbéciles ou des coquins, sans parler des intrigues bonapartistes et prussiennes (1). » Et toute sa troupe se rengorgeant : « Est-ce que nous ne serions pas à Paris si Paris était dans le droit ? » La plupart des délégués de province, avocats, docteurs, négociants, élevés dans le respect des gloires, entendant les jeunes parler comme les pontifes, retournaient chez eux, et, comme la Gauche les avait prêchés, prêchaient qu'il fallait la suivre pour sauver la République. Un petit nombre poussait jusqu'à Paris. Témoins des divisions de l'Hôtel-de-Ville, reçus par des hommes qui ne pouvaient formuler leurs idées, menacés par Félix Pyat dans le *Vengeur*, par d'autres à la Commune, ils revenaient convaincus qu'on ne tirerait rien de ce désordre. Quand ils repassaient à Versailles, les députés de la Gauche triomphaient. « Eh bien! que vous disions-nous ? » Il n'était pas jusqu'à Martin-Bernard, l'ancien martyr et fervent de Barbès, qui ne donnât à ses électeurs le coup de pied de l'âne.

Beaucoup dans Paris ne pouvant croire à une trahison aussi complète de la Gauche, l'adjuraient encore. « Que faites-vous à Versailles, quand Versailles fait bombarder Paris? disait une adresse de la fin d'avril. Quelle figure pouvez-vous faire au milieu de ces collègues qui assassinent vos électeurs? Si vous persistez à rester au milieu des ennemis de Paris, au moins ne vous faites pas leurs complices par votre silence... Quoi! vous laissez M. Thiers écrire aux départements : *Les insurgés vident les principales maisons de Paris pour en mettre en vente les mobiliers*, et vous ne montez pas à la tribune pour protester!.. Quoi! toute

---

(1) Appendice xiv.

la presse bonapartiste et rurale peut inonder les départements d'articles infâmes où l'on affirme que dans Paris on tue, on viole, on vole, et vous vous taisez!... Quoi! M. Thiers peut affirmer que ses gendarmes n'assassinent pas les prisonniers : vous ne pouvez ignorer ces atroces exécutions et vous vous taisez! Montez à la tribune, dites aux départements la vérité que les ennemis de la Commune leur cachent avec tant de soin... Mais nos ennemis sont-ils les vôtres! »

Appel inutile que la lâcheté de la Gauche versaillaise sut tourner. Louis Blanc tartufa : « O guerre civile! Affreuse lutte! Le canon gronde! On tue, on meurt et ceux qui dans l'Assemblée donneraient volontiers leur vie pour voir résoudre d'une manière pacifique ce problème sanglant, sont condamnés au supplice de ne pouvoir faire un acte, pousser un cri, dire un mot!... » Depuis la naissance des Assemblées françaises, on ne vit banc de Gauche aussi ignominieux. Les coups, les insultes, dont on couvrait les prisonniers ne purent tirer une protestation à ces députés parisiens. Un seul, Tolain, demanda des explications sur l'assassinat de la Belle-Epine.

Leurs calomnies purent bien étouffer l'action, non les angoisses de la province. De cœur, de volonté, les ouvriers de France étaient avec Paris. Les employés des gares haranguaient les soldats au passage, les adjuraient de mettre la crosse en l'air ; les affiches officielles étaient arrachées. Les centres envoyaient leurs adresses par centaines. Tous les journaux républicains prêchaient la conciliation. L'agitation devenait chronique. M. Thiers lança Dufaure, le Chapelier de la bourgeoisie moderne, un des plus odieux exécuteurs de ses basses œuvres. Le 23 avril, il enjoignit à ses procureurs de poursuivre les écrivains qui soutiendraient la Commune, « cette dictature usurpée par des étrangers et des repris de justice, qui signale son règne par le vol avec effraction, la nuit et à main armée chez les particuliers », de faire main basse sur « les conciliateurs qui supplient l'Assemblée de tendre sa noble main à la main tachée de sang de ses ennemis. » Versailles espérait ainsi faire la terreur au moment des

élections municipales qui eurent lieu le 30 avril en vertu de la nouvelle loi.

Elles furent républicaines. Cette province qui s'était levée contre Paris en Juin 48 et aux élections de 49 ne voulait combattre que l'Assemblée de 71. A Rochefort un grand nombre de bulletins avaient : « Vive la Commune ! » A Thiers, le peuple occupa l'hôtel de ville, arbora le drapeau rouge, s'empara des télégraphes. Il y eut des troubles à Souppe, Nemours, Château-Landon dans l'arrondissement de Fontainebleau. A Villeneuve-sur-Yonne, à Dordives, les communeux plantèrent devant la mairie un arbre de la liberté avec le drapeau rouge. A Montargis, ils placardèrent l'appel de la Commune aux campagnes et forcèrent un avoué qui avait voulu détruire l'affiche à demander pardon à genoux. A Coulommiers, on manifesta aux cris de : « Vive la République! Vive la Commune! »

Lyon s'insurgea. Le drapeau tricolore y régnait depuis le 24 mars, sauf à la Guillotière où le peuple maintenait le sien. Le conseil municipal, de retour de Paris, avait demandé la reconnaissance des droits de Paris, l'élection d'une Constituante et nommé l'officier de francs-tireurs Bourras commandant de la garde nationale. Pendant qu'il multipliait adresses et démarches auprès de M. Thiers, la garde nationale lyonnaise s'agitait de nouveau. Elle présentait un programme au conseil municipal qui refusait de l'accepter officiellement. L'échec des délégués envoyés à Versailles accrut l'irritation. A l'annonce des élections communales, l'élément révolutionnaire soutint que la loi municipale était nulle, l'Assemblée n'ayant pas les droits d'une Constituante. Deux délégués de Paris sommèrent Hénon de différer les élections. L'un des acteurs de l'échauffourée du 28 septembre, Gaspard Blanc, reparut sur la scène. La Gauche, à la recherche du bonapartisme, a triomphé de la présence de ce personnage ; il n'était encore qu'un écervelé et ne prit la livrée impériale qu'en exil. Le 27, aux Brotteaux, dans une grande réunion publique, on décida de s'abstenir et le 29, à la Guillotière, de s'opposer au vote.

Le 30, à six heures du matin, le rappel bat à la Guillotière. Des gardes nationaux enlèvent l'urne et placent des factionnaires à l'entrée de la salle. Sur les murs cette proclamation : « La cité lyonnaise ne peut pas plus longtemps laisser égorger sa sœur, l'héroïque cité de Paris... Les révolutionnaires lyonnais, tous d'accord, ont nommé une commission provisoire... Ses membres sont surtout résolus, plutôt que de se voir ravir la victoire, à ne faire qu'un monceau de ruines d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République. » La place de la mairie se remplit d'une foule émue. Le maire Crestin et son adjoint, qui veulent intervenir, ne sont pas écoutés ; une commission révolutionnaire s'installe dans la mairie.

Bourras envoie l'ordre aux commandants de la Guillotière de réunir leurs bataillons. Ils se rangent, vers deux heures, sur le cours des Brosses. Un grand nombre de gardes désaprouvent le mouvement; aucun ne veut être le soldat de Versailles. La foule les entoure et ils finissent par rompre les rangs. Une centaine, conduits par leur capitaine, viennent à la mairie arborer leur guidon rouge. On va chercher le maire que la commission veut adjoindre au mouvement. Il refuse comme il avait refusé le 22 mars. Tout à coup le canon tonne.

Hénon et le conseil municipal auraient voulu qu'on temporisât comme le mois dernier. Le préfet Valentin et Crouzat rêvaient d'Espivent. A cinq heures, le 38e de ligne débouche par le pont de la Guillotière. La foule pénètre les rangs des soldats, les conjure de ne pas tirer. Les officiers sont contraints de ramener leurs hommes dans les casernes. Pendant ce temps, la Guillotière se fortifie. Une grande barricade, allant des magasins du Nouveau-Monde à l'angle de la mairie, barre la Grande-Rue ; une autre s'élève à l'entrée de la rue des Trois-Rois; une troisième, au niveau de la rue de Chabrol.

A six heures et demie, le 38e sort de sa caserne, cette fois bien encadré dans un bataillon de chasseurs. En tête Valentin, Crouzat et le procureur de la République Andrieux emprisonné sous l'Empire pour ses discours échevelés, libéré par le peuple au 4 Sep-

tembre, et qui s'était, par la faveur de Gambetta, logé dans la magistrature. Il somme ses anciens camarades de se rendre; des coups de feu répondent, le préfet est blessé. La cavalerie balaie le cours des Brosses et la place de la mairie; deux pièces de canon ouvrent le feu sur l'édifice. Les portes volent bientôt en éclats; les occupants l'abandonnent. La troupe y pénètre, après avoir tué la sentinelle qui a voulu monter sa garde jusqu'au dernier moment. On a dit que des insurgés, surpris dans l'intérieur, furent tués à coups de revolver par un officier versaillais.

La lutte continua une partie de la nuit dans les rues voisines. Les soldats, trompés par l'obscurité, se tuèrent plusieurs hommes. Les pertes des communeux furent très faibles. A trois heures du matin, tout cessa.

A la Croix-Rousse, quelques citoyens avaient envahi la mairie et dispersé les urnes; l'échec de la Guillotière termina leur résistance.

Les Versaillais profitèrent de la victoire pour désarmer les bataillons de la Guillotière; mais la population ne voulut pas se rallier aux vainqueurs. Quelques monarchistes avaient été élus pendant la journée. Ils furent obligés de se soumettre à un second scrutin, tout le monde considérant les élections du 30 comme nulles. Aucun d'eux ne fut renommé. L'agitation pour Paris continua.

Ces conseils républicains nouvellement élus pouvaient forcer la main à Versailles. La presse avancée les encourageait. *La Tribune* de Bordeaux proposa un congrès de toutes les villes de France, pour terminer la guerre civile, assurer les franchises municipales et consolider la République. Le conseil municipal de Lyon, avec un progamme identique, invita toutes les municipalités à envoyer à Lyon des délégués. Le 4 mai, les délégués des conseils des principales villes de l'Hérault se réunirent à Montpellier. *La Liberté de l'Hérault*, dans un chaleureux appel, reproduit par cinquante journaux, convoqua la presse départementale à un congrès. Une action commune allait remplacer l'agitation incohérente des dernières semaines. Si la province comprenait sa force, l'heure, ses besoins, si elle

trouvait un groupe d'hommes à la hauteur de la situation, Versailles enserré entre Paris et les départements, devait capituler devant la France républicaine. M. Thiers sentit le danger, paya d'audace, interdit énergiquement les congrès. « Le Gouvernement trahirait l'Assemblée, la France, la civilisation, dit *l'Officiel* du 8 mai, s'il laissait se constituer à côté du pouvoir régulier issu du suffrage universel les assises du communisme et de la rébellion. » Picard à la tribune, parlant des instigateurs du congrès : « Jamais tentative ne fut plus criminelle que la leur. En dehors de l'Assemblée il n'y a pas de droit. » Les procureurs généraux, les préfets reçurent l'ordre d'empêcher toutes les réunions et d'arrêter les conseillers municipaux qui se rendraient à Bordeaux. Plusieurs membres de la Ligue des droits de Paris, furent arrêtés à Tours, à Biarritz. Il n'en fallut pas plus pour effrayer les radicaux.

Les organisateurs du congrès de Bordeaux se replièrent. Ceux de Lyon écrivirent à Versailles qu'il n'entendaient convoquer qu'une sorte d'assemblée de notables. M. Thiers ayant atteint son but, dédaigna de les persécuter, laissa les délégués de seize départements dresser leurs doléances et sérieusement déclarer qu'ils rendaient responsables « celui des deux combattants qui refuserait leurs conditions. »

Ainsi, la petite bourgeoisie de province perdit une occasion bien rare de reprendre son grand rôle de 1792. Du 19 mars au 5 avril, elle avait délaissé les travailleurs au lieu de seconder leur effort, sauver et continuer avec eux la Révolution. Quand elle voulut parler, elle était seule, jouet et dérision de ses ennemis.

Le 10 mai, M. Thiers dominait entièrement la situation. Usant de tout, corruption, patriotisme, menteur dans ses télégrammes, faisant mentir les journaux, bonhomme ou altier selon les députations, lançant tantôt ses gendarmes, tantôt ses députés de la Gauche, il était arrivé à écarter toutes les tentatives de conciliation. Le traité de paix venait d'être signé à Francfort, et, libre de ce côté, débarrassé de la province, il restait seul à seul avec Paris.

Il était temps. Cinq semaines de siège avaient épuisé

la patience des ruraux. Les soupçons des premiers jours renaissaient, accusaient le *petit bourgeois* de traîner en longueur pour épargner Paris. Justement l'*Union des syndicats* vient de publier le compte rendu d'une entrevue nouvelle où M. Thiers aurait paru faiblir. Un député de la Droite s'élance à la tribune, accuse M. Thiers de différer l'entrée. Il répond en rechignant : « Quand notre armée ouvre la tranchée à 600 mètres de Paris cela ne signifie pas que nous ne voulons pas y entrer. » Le lendemain, la Droite revient à la charge. Est-il vrai que M. Thiers ait dit au maire de Bordeaux que « si les insurgés voulaient cesser les hostilités, on laisserait les portes ouvertes pendant une semaine à tous, excepté aux assassins des généraux. » Est-ce que le Gouvernement prétendrait soustraire quelques Parisiens aux crocs de l'Assemblée? M. Thiers pleurniche : « Vous choisissez le jour où je suis proscrit et où l'on démolit ma maison. C'est une indignité... Je suis obligé d'ordonner des actes terribles, je les ordonne... Il me faut un vote de confiance... » Poussé à bout, aux grognements de la Droite, il oppose le boutoir. « Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. »

CHAPITRE XXIV

Impuissance du second Comité de salut public. — Le fort de Vanves et le village d'Issy sont évacués. Le manifeste de la minorité. — L'explosion de l'avenue Rapp. — La colonne Vendôme est tombée.

Le 10, à l'avènement du nouveau Comité de salut public, la situation militaire de la Commune n'avait

pas changé de Saint-Ouen à Neuilly où l'on se fusillait sur place ; elle devenait grave à partir de la Muette. La batterie de Montretout, celle de Meudon, le Mont-Valérien, couvraient Passy d'obus et entamaient profondément le rempart. Les tranchées des Versaillais couraient de Boulogne à la Seine. Leurs tirailleurs serraient le village d'Issy et occupaient les tranchées entre le fort et celui de Vanves qu'ils cherchaient à couper de Montrouge. L'incurie de la défense restait la même. Les remparts, depuis la Muette jusqu'à la porte de Vanves, étaient à peine armés; les canonnières soutenaient presque seules le feu de Meudon, de Clamart, du Val Fleury.

Le premier acte du nouveau Comité fut d'ordonner la démolition de la maison de M. Thiers, suggérée par Arthur Arnould. Cette étourderie valut au bombardeur un petit palais que l'Assemblée rurale lui vota le lendemain. Ensuite le Comité lança sa proclamation : « La trahison s'était glissée... »

Delescluze en fit une de son côté. Il se traînait, haletait, pouvait bien dire : « Si je ne consultais que mes forces, j'aurais décliné cette fonction. La situation est grave... mais quand j'envisage le sublime avenir qui s'ouvrira pour nos enfants, lors même qu'il ne nous serait pas donné de récolter ce que nous avons semé, je saluerais encore avec enthousiasme la révolution du 18 Mars. »

En entrant au ministère, il trouva le Comité Central élaborant aussi une proclamation : « Le Comité Central déclare qu'il a le devoir de ne pas laisser succomber cette révolution du 18 Mars qu'il a faite si belle... Il brisera impitoyablement toutes les résistances... Il entend mettre fin aux tiraillements, vaincre le mauvais vouloir, faire cesser les compétitions, l'ignorance et l'incapacité. » C'était parler plus haut que la Commune et se flatter hors de mesure.

La première nuit, il fallut réparer un désastre. Le fort de Vanves, sur lequel se concentraient tous les feux dirigés auparavant contre celui d'Issy, était devenu presque intenable et son commandant l'avait évacué. Wroblewski prit le commandement des mains de La Cécilia malade, et, dans la nuit du 10 au 11, accourut

à la tête des 187e et 105e bataillons de cette 11e légion, qui, jusqu'au dernier jour, fournit indéfiniment à la défense. A quatre heures du matin, Wroblewski parut devant les glacis où se tenaient les Versaillais, les chargea à la baïonnette, les mit en fuite, leur fit des prisonniers, et replaça le fort dans nos mains. Une fois de plus, les braves fédérés montrèrent ce qu'ils pouvaient quand ils étaient conduits.

Dans la journée, les Versaillais remplirent d'obus et de grenades au picrate de potasse le couvent des Oiseaux et le village d'Issy dont la grande rue ne fut plus que décombres. Pendant la nuit du 12 au 13, ils surprirent le lycée de Vanves; le 15, ils attaquèrent le séminaire d'Issy. Depuis cinq jours, Brunel s'efforçait de mettre un peu d'ordre dans la défense de ce village. Rossel avait envoyé chercher ce brave membre de la Commune que la jalousie des coteries tenait dans l'éloignement, et lui avait dit : « La situation d'Issy est à peu près perdue, voulez-vous la prendre? » Brunel se dévoua, releva des barricades, demanda de l'artillerie (il n'y avait que quatre pièces) et de nouveaux bataillons pour remplacer les 2,000 hommes qui tenaient là depuis quarante et un jours. On ne lui envoya que deux ou trois cents hommes. — C'est ce que le général Appert appelle la brigade Brunel forte de 7,882 hommes. — Brunel fortifia le séminaire où les fédérés, accablés d'obus, ne purent tenir, organisa une seconde ligne dans les dernières maisons du village et, le soir, il se rendit à la Guerre où Delescluze l'avait convoqué à un conseil de guerre.

Le premier tenu depuis le 3 avril. Dombrowski, Wroblewski, La Cécilia s'y trouvaient. Dombrowski, encore enthousiaste parlait de lever cent mille hommes. Wroblewski, plus pratique, proposait de reporter contre les tranchées du sud l'effort inutilement dépensé à Neuilly. On parla beaucoup sans conclure. La séance était levée lorsque Brunel arriva; il alla voir Delescluze à l'Hôtel-de-Ville et reprit le chemin d'Issy. A la porte de Versailles, il aperçut au delà de l'enceinte ses bataillons qui, sourds à leurs chefs, avaient évacué le village et prétendaient rentrer. Brunel, ne voulant pas leur livrer passage, essaya de prendre par la porte de

Vanves où on refusa de le laisser sortir. Il revint à la Guerre, exposa la situation, vit aussi le Comité Central, demanda des hommes, erra toute la nuit pour en trouver et, à quatre heures du matin, partit avec cent cinquante fédérés. Le village était aux mains des Versaillais. Les officiers d'Issy furent traduits devant la cour martiale. Brunel déposa et se plaignit vivement de l'incurie qui avait paralysé la défense. Pour toute réponse on l'arrêta.

Il ne disait que trop vrai. Le désordre de la Guerre rendait la résistance chimérique. Delescluze n'avait apporté que son dévouement. D'un caractère faible, malgré son apparente raideur, il était à la merci de l'état-major dirigé maintenant par Henry Prodhomme qui avait survécu à tous ses chefs. Le Comité Central, fort des divisions de la Commune, s'imposait partout, publiait des arrêtés, ordonnançait les dépenses sans le contrôle de la commission militaire. Les membres de la commission, hommes intelligents mais de la minorité, se plaignirent au Comité de salut public qui les remplaça par des romantiques. La dispute continua tout de même et si violente que le bruit d'une rupture entre l'Hôtel-de-Ville et le Comité Central se répandit dans les légions.

Les Versaillais cheminaient toujours. Dans la nuit du 13 au 14, le fort de Vanves qui ne tirait plus que de rares bordées s'éteignit encore et ne put se rallumer. La garnison, coupée de partout, se retira par les carrières de Montrouge. Les Versaillais occupèrent ce qui restait du fort. Il y eut encore ovation à Versailles.

Le 16, Paris n'avait plus un seul défenseur, depuis la rive gauche jusqu'au Petit-Vanves, où deux mille fédérés environ étaient campés sous le commandement de La Cecilia et de Lisbonne. Ils essayèrent sur le village d'Issy un retour qui fut repoussé. L'ennemi put continuer ses travaux d'approche et armer les deux bastions du fort d'Issy qui regardaient la ville. Leur feu, contrarié un instant par les remparts, conquit une supériorité marquée et s'ajouta aux batteries qui écrasaient le XVIe. Ce malheureux arrondissement était pris de front, de flanc, en enfilade, par près de cent bouches à feu. On voulut bien alors songer un peu à la

défense intérieure. Delescluze étendit les pouvoirs des trois généraux jusqu'aux quartiers de la ville qui confinaient à leurs commandements, licencia le bataillon des barricadiers qui ne rendait pas de services, confia ses travaux au génie militaire. La plupart de ses arrêtés furent lettre morte ou se croisèrent avec d'autres. Quand le délégué offrait 3 fr. 50 aux terrassiers, le Comité de salut public, à la même colonne de l'*Officiel*, offrait 3 fr. 75.

Le Comité de salut public collaborait à la défense par un décret obligeant les Parisiens à se munir d'une carte civique dont tout garde national pourrait requérir l'exhibition, décret aussi inexécutable et aussi inexécuté que celui sur les réfractaires. L'Hôtel-de-Ville n'inspirait de terreur à personne. Derrière ces grosses voix on sentait l'impuissance. Des bataillons ayant cerné la Banque pour perquisitionner, le père Beslay s'était mis en travers et les terribles dictateurs du Comité avaient désavoué leur agent. Le public souriait. Un dernier coup et c'était fait de l'autorité de la Commune ; il vint de la minorité.

Elle était véritablement maltraitée. Déjà quand il s'agit de remplacer Delescluze, la majorité avait préféré à Varlin un homme tout à fait indigne, Billioray ; depuis elle avait éliminé Varlin de l'intendance, Vermorel de la sûreté, Longuet de l'*Officiel*. Irritée et très inquiète aussi du désordre grandissant, elle voulut dégager sa responsabilité, le fit dans un manifeste apporté à la séance du 15. La majorité avertie ne vint pas, à l'exception de quatre ou cinq membres. La minorité fit constater l'absence et, au lieu d'attendre la réunion suivante, envoya sa déclaration aux journaux : « La Commune, disait-elle, a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de Comité de salut public... La majorité s'est déclarée irresponsable par son vote. La minorité affirme au contraire que la Commune doit au mouvement révolutionnaire d'accepter toutes les responsabilités... Quant à nous, nous revendiquons le droit de répondre seuls de nos actes sans nous abriter derrière une suprême dictature. Nous nous retirons dans nos arrondissements. »

Grande faute et sans excuse. La minorité n'avait pas

le droit de crier à la dictature après avoir voté pour le second Comité de salut public. La publication des votes la couvrait très suffisamment devant ses électeurs. Il eût été plus digne de désavouer ouvertement les actes du Comité et de proposer mieux soi-même. Il eût été logique puisque, disait-elle, « la question de guerre primait toutes les autres, » de ne pas anéantir moralement la défense en désertant l'Hôtel-de-Ville. Ce n'était pas pour revenir bouder dans leurs arrondissements que les arrondissements avaient envoyé des mandataires à l'Hôtel-de-Ville.

Leurs électeurs, que plusieurs d'entre eux réunirent, les invitèrent à reprendre leur poste ; mais le coup était porté ; les journaux versaillais poussèrent des cris de joie. Les protestataires comprirent leur faute et quinze d'entre eux se présentèrent à la séance du 17. L'appel nominal donna soixante-six membres, ce qui ne s'était jamais vu. On fut d'abord saisi d'une proposition soufflée par un traître. Barral de Montaut, chef d'état-major de la 7e légion, venait de faire publier que les Versaillais de Vanves avaient fusillé une ambulancière de la Commune. Un membre de la majorité, poussé par Montaut, demanda que, par représailles, cinq ôtages fussent fusillés dans l'intérieur de Paris et cinq aux avant-postes. La Commune s'en référa à son décret du 7 avril. Elle sort de cette émotion quand Paschal Grousset interpelle les membres de la minorité, démontre la futilité des raisons invoquées dans leur manifeste et finit par les appeler Girondins. « Girondins ! riposte Frankel, c'est vous qui vous couchez et vous levez avec le *Moniteur* de 93 ! sans cela vous sauriez la différence qui existe entre socialistes et Girondins. » La discussion s'envenime. Vallès qui avait signé le manifeste : « J'ai déclaré qu'il faut s'entendre avec la majorité, mais il faut aussi respecter la minorité qui est une force », et il demande que toutes ces forces soient tournées contre l'ennemi. Jules Miot répond d'un grondement sévère. Un de la majorité parle de conciliation ; Félix Pyat, pour attiser les colères, demande lecture du manifeste. En vain Vaillant dit avec sens et justice : « Quand nos collègues reviennent à nous, désavouent leur programme, il ne faut pas le leur remettre sous

les yeux pour les engager à persévérer dans leur faute », un ordre du jour conciliateur est battu par celui de Miot, rédigé en termes offensants pour la minorité.

Une explosion interrompt la querelle. Billioray se précipite dans la salle et annonce que la cartoucherie de l'avenue Rapp vient de sauter.

Tout le quartier de Grenelle est soulevé. Une gerbe de flammes, de plomb fondu, de débris humains, de poutres brûlantes jaillissant du Champ de Mars à une hauteur énorme, a semé de projectiles les environs. Quatre maisons s'écroulent, plus de quarante personnes sont mutilées. La catastrophe serait plus terrible encore si les pompiers de la Commune n'accouraient arracher du milieu des flammes des fourgons de cartouches et des tonneaux de poudre. Une foule affolée arrive et croit au crime. Quelques individus sont arrêtés, un artilleur est conduit à l'École militaire.

Où est le coupable? Personne ne l'a dit. Ni la Commune ni son procureur n'instruisirent cette affaire ; comme celle du Moulin-Saquet, elle resta ténébreuse. Pourtant le Comité de salut public annonça dans une proclamation qu'il tenait quatre des coupables, et Delescluze que la cour martiale était saisie. Une enquête sérieuse eût probablement révélé un crime. Les ouvrières qui sortaient d'ordinaire à sept heures du soir avaient été, ce jour-là, congédiées à six heures. On a vu que Charpentier demandait de la dynamite au colonel Corbin. Il pouvait être très utile aux conspirateurs de jeter du même coup la panique à la Guerre, à l'Ecole militaire, au parc d'artillerie et dans les baraques du Champ-de-Mars qui contenaient toujours quelques fédérés. (1) Paris crut fermement à un complot. Les réactionnaires dirent : « C'est la vengeance de la colonne Vendôme. »

Elle était tombée la veille en grande cérémonie, justifiant après trente ans la prophétie de Henri Heine : « Déjà une fois, les orages ont arraché du faîte de la colonne Vendôme l'homme de fer qui pose sur son fût et en cas que les socialistes parvinssent au Gouverne-

(1) Appendice XV.

ment, le même accident pourrait lui arriver une seconde fois, ou bien même la rage d'égalité radicale serait capable de renverser toute la colonne afin que ce symbole de gloire fût entièrement rasé de la terre. »

L'ingénieur chargé de la démolition s'était engagé, « au nom du club positiviste de Paris », par un contrat longuement motivé, à exécuter « le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon, le jugement prononcé par l'histoire et édicté par la Commune de Paris contre Napoléon Ier. » On lui débauchait souvent ses ouvriers et l'opération fut retardée jusqu'au 16. Ce jour, à deux heures, une foule remplissait les rues voisines fort inquiètes, car on prédisait toutes sortes de catastrophes. L'ingénieur, lui, s'était déclaré par son contrat « en mesure d'éviter tout danger ». Il avait scié la colonne horizontalement un peu au-dessus du piédestal. Une entaille en biseau devait faciliter la chute en arrière sur un vaste lit de fagots, de sable et de fumier accumulé dans l'axe de la rue de la Paix.

Un câble attaché au sommet de la colonne s'enroule autour du cabestan fixé à l'entrée de la rue. La place est remplie de gardes nationaux; les fenêtres, les toits, de curieux. A défaut de Jules Simon et Ferry, partisans naguère du déboulonnement, Glais-Bizoin, l'ex-délégué à Tours, félicite le nouveau délégué à la police Ferré qui vient de remplacer Cournet et lui confie que son ardent désir depuis quarante ans est de voir démolir le monument expiatoire. Les musiques jouent la *Marseillaise*. Le cabestan vire, la poulie se brise, un homme est blessé. Des bruits de trahison circulent. Une nouvelle poulie est bientôt installée. A cinq heures, un officier paraît sur la balustrade, agite longtemps un drapeau tricolore et le fixe à la grille. A cinq heures et demie, le cabestan vire de nouveau. Quelques minutes après, César oscille et son bras chargé de victoire vainement bat le ciel. Le fût s'incline, d'un coup se brise en l'air avec des zigzags et s'abat sur le sol qui gémit. La tête de Bonaparte roule et le bras homicide gît détaché du tronc. Une acclamation comme d'un peuple délivré jaillit de milliers de poitrines. On se rue sur les ruines et, salué de clameurs enthousiastes, le drapeau rouge se plante sur le piédestal.

Le peuple voulait se partager les débris de la colonne. La Monnaie s'y opposa sous raison de gros sous. L'un des premiers actes de la bourgeoisie victorieuse fut de relever ce bâton énorme, symbole de sa souveraineté. Pour remonter le maître sur son piédestal, il fallut un échafaudage de trente mille cadavres. Comme les mères du premier Empire, combien de celles de nos jours n'ont pu regarder ce bronze sans pleurer.

CHAPITRE XXV

Paris la veille de la mort. — Versailles.

Le Paris de la Commune n'a plus que trois jours à vivre. Gravons dans l'histoire sa lumineuse physionomie.

Celui qui a respiré de ta vie qui est la fièvre des autres, qui a palpité sur tes boulevards et pleuré dans tes faubourgs, qui a chanté aux aurores de tes révolutions et, quelques semaines après, lavé ses mains de poudre derrière les barricades ; celui qui peut entendre sous tes pavés la voix des martyrs de l'idée et saluer tes rues d'une date humaine ; pour qui chacune de tes artères est un rameau nerveux, celui-là ne te rend pas justice encore, grand Paris de la révolte, s'il ne t'a pas vu du dehors. Les Philistins étrangers, d'une moue dédaigneuse, disent : « Voyez ce fou ! » Mais ils guettent leur prolétaire qui a suspendu son marteau, regarde, ils tremblent que ton geste ne lui apprenne comment il décrochera le grand ressort de leur souverai-

neté. L'attraction de Paris rebelle fut si forte qu'on vint de l'Amérique pour ce spectacle inconnu à l'histoire : la plus grande ville du continent européen aux mains des prolétaires. Les pusillanimes furent attirés.

Dans les premiers jours de mai, il nous vint un ami des timides de la timide province. Les siens l'avaient escorté au départ, les larmes aux yeux, comme s'il descendait aux Enfers. Il nous dit : Qu'y a-t-il de vrai ? — Eh bien ! venez fouiller tous les recoins de la caverne.

Partons de la Bastille. Les camelots assourdissants crient le *Mot d'ordre !* de Rochefort, le *Père Duchêne !* le *Cri du Peuple !* de Jules Vallès ; le *Vengeur !* de Félix Pyat ; la *Commune !* le *Tribun du peuple !* l'*Affranchi ! l'Avant-Garde !* le *Pilori des mouchards !* L'*Officiel* est peu demandé, les membres de la Commune l'étouffent sous leur concurrence ; l'un deux, Vésinier, va jusqu'à publier dans *Paris-libre* une séance secrète. Le *Cri du Peuple* tire à cent mille exemplaires. C'est le premier levé ; il chante avec le coq. Si nous avons du Vallès ce matin, bonne aubaine ; mais il passe trop souvent la parole à Pierre Denis qui nous autonomise à outrance. N'achetez qu'une fois le *Père Duchêne*, quoiqu'il tire à 60,000. Il n'a rien de celui d'Hébert, qui ne fut pas un grand sire. Prenez dans le *Vengeur* l'article de Félix Pyat comme un bel échantillon d'ivrognerie littéraire. La *Commune* est le journal doctrinaire où Millière écrit quelquefois, où Georges Duchêne secoue les jeunes et les vieux de l'Hôtel-de-Ville avec une sévérité qui exigerait un autre caractère.

Aux kiosques voici les caricatures : Thiers, Picard, Jules Favre sous la figure des trois Grâces enlaçant leur ventripotence. Ce poisson aux écailles vert bleu qui dessert un lit à couronne impériale, c'est le marquis de Galliffet. L'*Avenir*, moniteur de la *Ligue*, le *Siècle* devenu très hostile depuis l'arrestation de Chaudey, la *Vérité* du yankee Portalis s'empilent, mélancoliques et intacts. Une trentaine de journaux versaillais ont été supprimés par la préfecture de police ; ils n'en sont pas morts, un camelot très peu mystérieux nous les offre.

Cherchez, trouvez un appel au meurtre, au pillage, une ligne cruelle dans ces journaux communeux, chauffés

par la bataille, et comparez maintenant avec les feuilles versaillaises qui demandent les fusillades en masse dès que les troupes auront vaincu Paris.

Suivons ces catafalques qui remontent la rue de la Roquette. Entrons avec eux au Père-Lachaise. Tous ceux qui meurent pour Paris sont ensevelis dans la grande famille et la Commune revendique l'honneur de payer leurs funérailles. Son drapeau rouge flamboie aux coins du corbillard suivi des camarades du bataillon auxquels se joignent toujours quelques passants. Une femme accompagne le corps de son mari. Un membre de la Commune est aussi derrière le cercueil. Au bord de la tombe, il parle non de regrets, mais d'espoir, de vengeance. La veuve serre ses enfants contre elle, leur dit : « Souvenez-vous et criez avec moi : Vive la République ! Vive la Commune ! » — « C'est la femme du lieutenant Châtelet » nous dit un assistant.

Revenant sur nos pas, nous longeons la mairie du XI[e], tendue de noir, deuil du plébiscite impérial dont le peuple de Paris est innocent et devient la victime. La place de la Bastille est joyeuse, animée par la foire au pain d'épice. Paris ne veut rien céder au canon ; il a même prolongé sa foire d'une semaine. Les balançoires s'élancent, les tourniquets grincent, les boutiquiers crient le bibelot à treize, les acrobates font le boniment et promettent la moitié de la recette aux blessés. Quelque garde qui revient des tranchées regarde, appuyé sur son fusil, le panorama du siège, l'entrée de Garibaldi à Dijon.

Descendons les grands boulevards. Au cirque Napoléon, cinq mille personnes s'étagent depuis l'arène jusqu'au faîte. De petits drapeaux invitent les *pays* à se grouper par département. La réunion a été provoquée par quelques négociants qui proposent aux citoyens des départements d'envoyer des délégués à leurs députés respectifs ; ils croient qu'on pourra les ramener, conquérir la paix par des explications. Un citoyen demande la parole, monte sur l'estrade. La foule applaudit Millière. « La paix ! nous la cherchons tous. Mais qui donc a commencé la guerre, qui donc a refusé toute conciliation ? Qui a attaqué Paris le 18 mars ? — M. Thiers. Qui l'a attaqué le 2 avril ? —

M. Thiers. Qui a parlé de conciliation, multiplié les tentatives de paix? — Paris. Qui les a toujours repoussées? — M. Thiers. *La conciliation!* a dit M. Dufaure, *mais l'insurrection est moins criminelle*... Et ce que n'ont pu faire ni les francs-maçons, ni les Ligues, ni les adresses, ni les conseillers municipaux de province, vous l'attendez d'une députation prise parmi les Parisiens! Tenez, sans le savoir, vous énervez la défense. Non, plus de députations; des correspondances actives avec la province; là est le salut! » — « Voilà donc cet énergumène de Millière dont on nous épouvante en province, s'écriait mon ami. — Oui, et ces milliers d'hommes de toutes les conditions qui cherchent la paix en commun, s'écoutent, se répondent avec courtoisie, voilà le peuple en démence, la poignée de « bandits qui tient la capitale. »

A la caserne du prince Eugène, paressent les quinze cents soldats restés à Paris le 18 mars et que la Commune héberge sans en obtenir aucun service, ces fainéants ne voulant être, disent-ils, ni avec Paris ni avec Versailles. Boulevard Magenta, voici les nombreux squelettes de l'église St-Laurent, rangés dans le même ordre où ils ont été trouvés, sans trace de cercueil ni de suaire. Est-ce que les sépultures dans les églises ne sont pas formellement interdites? Quelques-unes cependant, Notre-Dame-des-Victoires surtout, foisonnent de squelettes. La Commune n'a-t-elle pas le devoir de mettre au jour ces illégalités qui sont peut-être des crimes?

Sur les boulevards, depuis Bonne-Nouvelle jusqu'à l'Opéra, le même Paris flâne aux magasins, attablé devant les cafés. Les voitures sont rares, le second siège a coupé court au ravitaillement des chevaux. Par la rue du 4 Septembre, nous gagnons la Bourse surmontée du drapeau rouge et la Bibliothèque Nationale qui ne chôme pas de lecteurs. A travers le Palais Royal, nous arrivons au Musée du Louvre. Les salles, garnies de toutes les toiles que l'administration du 4 Septembre a laissées, sont ouvertes au public. Jules Favre et ses journaux n'en disent pas moins que la Commune vend à l'étranger les collections nationales.

Descendons la rue de Rivoli. Rue Castiglione, une

énorme barricade masque l'entrée de la place Vendôme. Le débouché de la Concorde est barré par la redoute St-Florentin qui va du ministère de la marine au jardin des Tuileries, épaisse de huit mètres, avec trois embrasures assez mal dirigées. Un large fossé qui découvre le système artériel de la vie souterraine sépare la place de la redoute. Des ouvriers lui font sa dernière toilette et couvrent de gazon les épaulements. Beaucoup de curieux regardent et plus d'une figure se rembrunit. Un corridor habilement ménagé mène sur la place de la Concorde. La statue de Strasbourg détache sa fière allure sur les drapeaux rouges. Ces communeux qu'on ose accuser d'ignorer la France ont pieusement remplacé les couronnes mortes du premier siège par les jeunes fleurs du printemps.

Nous entrons maintenant dans la zone de bataille. L'avenue des Champs-Elysées déroule sa longue ligne déserte coupée de sillons sinistres par les obus du Mont-Valérien et de Courbevoie. Ils atteignent jusqu'au Palais de l'Industrie dont les employés de la Commune dirigés par Cavalier, le fameux *Pipe-en-Bois*, un homme de talent, protègent courageusement les richesses. Dans le lointain, l'Arc de Triomphe profile son puissant massif. Les amateurs des premiers jours ont disparu de cette place de l'Etoile devenue presque aussi meurtrière que le rempart. Les obus ricochent sur la façade, écornent ces bas-reliefs que M. Jules Simon avait fait blinder contre les Prussiens. Les boîtes à mitraille répandent tout autour leur mortelle rosée. L'arche principale est bouchée pour arrêter les projectiles qui enfilaient l'avenue. Derrière cette barricade, des apparaux se montent pour hisser des canons sur la plate-forme qui gouverne les avenues convergentes.

Par le faubourg Saint-Honoré, nous longeons les Champs-Elysées. Dans le rectangle compris entre l'avenue de la Grande-Armée, celle des Ternes, les remparts et l'avenue Wagram, il n'y a pas de maison intacte. Vous le voyez, *M. Thiers ne bombarde pas Paris, comme les gens de la Commune ne manqueront pas de le dire.* Quelque lambeau d'affiche pend d'un mur à demi écroulé, discours de M. Thiers contre le

roi Bomba, qu'un groupe de conciliateurs a eu l'à-propos de reproduire. « *Vous savez, Messieurs*, disait-il aux bourgeois de 1848, *ce qui se passe à Palerme. Vous avez tous tressailli d'horreur en apprenant que pendant quarante-huit heures une grande ville a été bombardée. Par qui? Était-ce par un ennemi étranger exerçant les droits de la guerre? Non, messieurs, par son propre Gouvernement. Et pourquoi? Parce que cette ville infortunée demandait des droits. Eh bien! pour la demande de ces droits, il y a eu 48 heures de bombardement!...* » Heureuse Palerme. Paris est bombardé depuis quarante jours « par son propre Gouvernement ».

Nous avons quelque chance d'arriver au boulevard Pereire en rasant le côté gauche de l'avenue des Ternes. De là jusqu'à la porte Maillot, tout le monde a le même âge. Guettant une minute d'accalmie, nous gagnons la porte ou plutôt l'amas de décombres qui en marque la place. La gare n'existe plus ; le tunnel est comblé; les remparts coulent dans les fossés. Des salamandres humaines s'agitent dans ces débris. En avant de la porte, presque à découvert, il y a trois pièces que commande le capitaine la Marseillaise ; à droite, le capitaine Rochat avec cinq pièces; à gauche, le capitaine Martin avec quatre. Monteret, depuis cinq semaines, tient cette avancée dans un ouragan d'obus. Le Mont-Valérien, Courbevoie et Bécon en ont lancé plus de huit mille. Dix hommes suffisent à ces douze pièces, nus jusqu'à la ceinture, le torse et les bras noirs de poudre; Craon, mort à son poste, manœuvrait à lui seul deux pièces de 7; un tire-feu de chaque main, il faisait partir en même temps les deux coups. Le seul qui ait survécu de la première équipe, le matelot Bonaventure, a vu ses camarades s'envoler en morceaux. Et cependant on tient, et ces pièces souvent démontées se renouvellent. Les Versaillais ont bien souvent tenté et peuvent tenter des surprises. Nuit et jour Monteret veille; il peut, sans se vanter, écrire au Comité de salut public que, tant qu'il y sera, les Versaillais n'entreront point par la porte Maillot.

Chaque pas vers la Muette est un défi à la mort. Sur le rempart, près de la porte de la Muette, un officier agite son képi vers le bois de Boulogne; les balles

sifflent autour de lui. C'est Dombrowski qui s'amuse à engueuler les Versaillais des tranchées. Le général nous mène au château de la Muette, un de ses quartiers généraux. Toutes les chambres sont percées à jour par les obus. Il s'y tient cependant, y fait tenir les siens. On a calculé que ses aides de camp vivaient en moyenne huit jours. A ce moment, accourt la vigie du belvédère qu'un obus a traversé. « Restez, lui dit Dombrowski. Si vous ne devez pas mourir là, vous n'avez rien à craindre. » Sa bravoure est de fatalisme. Il ne reçoit aucun renfort, malgré ses dépêches à la Guerre, croit la partie perdue et le dit trop souvent. C'est là mon seul reproche; vous n'attendez pas que je justifie la Commune d'avoir accepté le concours des démocrates étrangers. Est-ce que celle-ci n'est pas la révolution de tous les prolétaires? Est-ce que dans toutes leurs guerres les Français n'ont pas ouvert les rangs aux grands cœurs de toutes les nations qui voulaient combattre avec eux?

Dombrowski nous accompagne à travers Passy jusqu'à la Seine et montre d'un geste triste les remparts à peu près abandonnés. Les obus broient ou fauchent les abords du chemin de fer. Le grand viaduc s'écroule en plusieurs endroits. Les locomotives blindées ont été faussées, culbutées. La batterie versaillaise de l'île Billancourt tire au ras de nos canonnières, en coule une à ce moment même, *L'Estoc*. Une vedette recueille l'équipage et remonte la Seine sous le feu qui la poursuit jusqu'au pont d'Iéna.

Une atmosphère tendre, un soleil de vie, un silence de paix, enveloppent ce fleuve, ce naufrage, ces obus qui volent dans la solitude. La mort paraît plus cruelle jetée dans cet épanouissement de la nature. Allons saluer les blessés de Passy. Vous savez que M. Thiers fait tirer sur les ambulances de la Commune. Il a répondu aux protestations de la *Société internationale de secours aux blessés* : « La Commune n'ayant pas adhéré à la convention de Genève, le Gouvernement de Versailles n'a pas à l'observer. » La Commune a adhéré à la convention; elle a mieux fait, elle a respecté les lois de l'humanité en présence des actes les plus sauvages. M. Thiers continue de faire achever

ses blessés. Voyez-les. Justement, un membre de la Commune, Lefrançais, visite l'ambulance du docteur Demarquay, l'interroge sur l'état des blessés. « Je ne partage pas vos idées, répond le docteur, et je ne puis désirer le triomphe de votre cause ; mais je n'ai jamais vu des blessés conserver plus de calme et de sang-froid pendant les opérations. J'attribue ce courage à l'énergie de leur conviction. » La plupart des malades demandent anxieusement quand ils pourront reprendre leur service. Un jeune homme de dix-huit ans, amputé de la main droite, lève l'autre et s'écrie : « J'ai encore celle-là au service de la Commune ! » On dit à un officier mortellement blessé que la Commune vient de faire remettre sa solde à sa femme et à ses enfants. « Je n'y avais pas droit, » répond-il. — Voilà, mon ami, les brutes alcoolisées qui, d'après Versailles, forment l'armée de la Commune.

Rentrons par le Champ de Mars. Ses vastes baraquements sont assez mal garnis. Il faudrait d'autres cadres, une autre discipline pour y retenir les bataillons.

Devant l'Ecole, cent bouches à feu restent inertes, encrassées, à quinze cents mètres des remparts, à deux pas de la Guerre. Laissons à droite ce foyer de discordes et entrons au Corps législatif transformé en atelier. Quinze cents femmes cousent les sacs de terre qui fermeront les brèches. Une grande et belle fille, Marthe, distribue l'ouvrage, parée de l'écharpe rouge à franges d'argent que ses camarades lui ont donnée. Les chansons joyeuses abrègent la besogne. Chaque soir on fait la paye et les ouvrières reçoivent l'intégralité de leur travail, huit centimes par sac ; l'entrepreneur d'autrefois leur en laissait deux à peine.

Remontons les quais somnolents dans leur calme inaltérable. L'Académie des sciences tient toujours ses séances du lundi. Ce ne sont pas les ouvriers qui ont dit : « La République n'a pas besoin de savants. » M. Delaunay est au fauteuil. M. Elie de Beaumont dépouille la correspondance et lit une note de son collègue, M. J. Bertrand, qui s'est enfui à Saint-Germain ; ce mathématicien stérile n'est pas pour les audaces créatrices n'ayant jamais pu avoir un théorème naturel.

Nous trouverons demain le compte rendu dans *L'Officiel* de la Commune.

Ne quittons pas la rive gauche sans visiter la prison militaire. Demandez aux prisonniers versaillais s'ils ont trouvé à Paris une menace, une injure, s'ils ne sont pas traités en camarades, soumis au régime de tous, rendus à la liberté quand ils veulent aider leurs frères de Paris.

Voici la soirée de la grande ville. Les théâtres s'ouvrent. Le Lyrique donne une grande représentation musicale au profit des blessés, et l'Opéra-Comique en prépare une autre. L'Opéra que Michot, le grand chanteur n'a pas abandonné, annonce pour lundi 22 une solennité exceptionnelle où Raoul Pugno nous donnera l'hymne de Gossec. Les artistes de la Gaîté, abandonnés par le directeur, dirigent eux-mêmes leur théâtre. Le Gymnase, le Châtelet, le Théâtre-Français, l'Ambigu-Comique, les Délassements, trouvent la foule tous les soirs. Allons aux spectacles que Paris n'a pas vus depuis 1793.

Dix églises s'ouvrent et la révolution monte en chaire. Au vieux Gravilliers, Saint-Nicolas-des-Champs s'emplit d'un puissant murmure. Quelques becs de gaz tremblottent dans le fourmillement de la foule, et, là-bas, noyé dans l'ombre des arceaux, le Christ est décoré de l'écharpe communeuse. Le seul foyer lumineux, le bureau en face de la chaire, est aussi drapé de rouge. L'orgue et la foule mugissent la *Marseillaise*. La pensée de l'orateur, surchauffée par ce milieu fantastique, s'échappe en invocations que l'écho répète comme une menace. Il traite de l'événement du jour, des moyens de défense. Les membres de la Commune sont fort malmenés. Les votes de la réunion seront portés demain à l'Hôtel-de-Ville. Les femmes quelquefois demandent la parole ; elles ont aux Batignolles un club spécial où s'élèvent des paroles de guerre et de paix. S'il sort peu d'idées précises de ces réunions enfiévrées, combien y trouvent provision de flamme et de courage.

Neuf heures; nous pouvons atteindre au concert des Tuileries. A l'entrée, des citoyennes accompagnées de commissaires quêtent pour les veuves et les orphelins

de la Commune. Pour la première fois, des femmes honnêtement vêtues sont assises sur les banquettes de la cour. Trois orchestres jouent dans les galeries. Le cœur de la fête est à la salle des Maréchaux. A cette place où, dix mois auparavant, trônaient Bonaparte et sa bande, M[lle] Agar déclame les *Châtiments*, *l'Idole*, malgré les journaux versaillais qui l'insultent. Mozart, Meyerbeer, les grandes œuvres de l'art ont chassé les obscénités musicales de l'Empire. Par la grande fenêtre du centre, l'harmonie tombe dans le jardin. Les lanternes, les lampions joyeux constellent le gazon, dansent aux arbres, colorent les jets d'eau. Le peuple rit dans les massifs. Les Champs-Elysées, tout noirs, semblent protester contre ces maîtres populaires qu'ils n'ont jamais reconnus. Versailles aussi proteste par ses fusées d'obus éclairant d'un blafard reflet l'Arc de Triomphe qui voûte sa masse sombre sur la grande guerre civile. A onze heures, nous entendons un bruit du côté de la chapelle : M. Schœlcher vient d'être arrêté. Il a quitté un moment Versailles pour voir les fêtes de ce Paris qu'il aide à livrer à Versailles. On l'emmène à la préfecture où Raoul Rigault lui rend la liberté en se moquant de lui.

Les boulevards s'encombrent de la foule qui sort des théâtres. Au café Peters, — (l'Américain) — affluence scandaleuse de filles et d'officiers d'état-major aux bottes molles à retroussis rouges, aux sabres vierges. Un détachement de gardes nationaux arrive et les enlève. Nous suivons jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où Ranvier, qui est de permanence, les reçoit. Le procès n'est pas long : les filles à St-Lazare, les officiers aux tranchées avec des pelles et des pioches.

Une heure du matin. Paris dort de son souffle régulier. Voilà, mon ami, le Paris des brigands. Vous l'avez vu penser, pleurer, combattre, travailler ; enthousiaste, fraternel, sévère au vice. Ses rues, libres pendant le jour, sont-elles moins sûres dans le silence de la nuit ? Depuis que Paris fait lui-même sa police, les crimes ont diminué (1). Où voyez-vous la débauche

---

(1) Claude, chef de la Sûreté sous l'Empire. *Enquête sur le 18 Mars*.

victorieuse? Ces ouvriers qui pourraient puiser dans des milliards vivent d'une paye ridicule en comparaison de leurs salaires habituels. Les riches hôtels de ceux qui les bombardent sont à leur merci : où sont les pillards ?

Reconnaissez-vous ce Paris sept fois mitraillé depuis 1789, plus éprouvé aujourd'hui que l'Alsace et que la Lorraine qu'il a défendues ; ce Paris d'incapitulables, toujours debout pour le salut de la France ? Où est son programme, avez-vous dit ? Eh ! cherchez-le devant vous, non dans cet Hôtel-de-Ville qui bégaie. Ces remparts fumants, ces explosions d'héroïsme, ces femmes, ces hommes de toutes les professions confondus, tous les ouvriers de la terre applaudissant à notre combat, toutes les bourgeoisies coalisées contre nous, ne disent-ils pas la pensée commune et qu'on lutte ici pour la République et l'avènement d'une société sociale. Repartez vite pour raconter ce Paris. Dites à la province républicaine : « Ces prolétaires parisiens combattent pour vous qui serez les persécutés de demain. S'il succombent vous serez, vous, pendant de longues années ensevelis sous leurs funérailles. »

A mille lieues, Versailles la constante menace. Ville aux destins immuables toujours haineuse de Paris. Avant-hier le roy, hier Guillaume, M. Thiers aujourd'hui. Et, depuis 1789 toujours la même sentence, celle de Breteuil : « S'il faut brûler Paris, on brûlera Paris ! » L'idée première d'incendier Paris revient à l'aristocratie française.

Les avenues royales sont dentées de canons. Accroupis dans la cour d'honneur les dogues de bronze gardent le palais, l'Assemblée, l'antre. Il faut pour traverser être galonné, député ou mouchard ; nul ne débarque à Versailles, nul n'y peut demeurer s'il n'est en carte.

L'état-major rural piaffe aux Réservoirs : purs-sang de la droite, chevau-légers, orléanistes, soutaniers. Là grouillent aussi les fonctionnaires déplumés de l'Empire, diplomates à la Gramont, préfets, chambellans, domestiques, fuyards du 4 Septembre, francs-fileurs du

siège. Pour nous tirer de là : « Il n'y a que le Roi », disent les uns, « Il n'y a que l'Empereur » disent les autres. Réunis par l'orage dans cette arche de Noé, les anciens proscrits et les anciens proscripteurs se guettent haineusement pour happer la victoire.

Les bonapartistes ont pour eux l'armée, mais ils n'ont pas le gouvernement, et c'est tout à cette heure où les ruraux règnent à l'Assemblée. Elle a une nécropole pour vestibule, cette Chambre de revenants, la galerie des tombeaux, petite Bourse de députés, fonctionnaires, officiers, mercantis, car c'est bonne aubaine de nourrir et d'équiper cent trente mille hommes sans compter les gros travaux de réfection de routes, ponts, édifices publics. Inquiets de leurs départements, les préfets écoutent aux groupes, suivent les mystérieux conspirateurs qui annoncent à jour fixe l'entrée dans Paris. Ceux que toisent les droitiers sont les honorables de la Gauche dont s'égaient les séances.

Tolain demande à la tribune des explications sur les assassinats de la Belle-Epine. Il est resté à Versailles, l'ex-pilier de l'Internationale, pour représenter le vrai peuple, le bon, car il est pur des «lupercales populacières» de Paris. « Assez ! assez ! crie-t-on à cet homme trop pur; tout le monde sait que nos braves officiers ne sont pas des assassins ! » Le ministre répond parlementairement : « l'honorable M. Tolain... » on hue honorable et Grévy clot la question : « il n'y a pas à démentir une calomnie abominable ». Tout le monde se rassied, comme Tolain indigné pour la frime (1).

Quand elle ne hurle pas, l'Assemblée s'agenouille; les sermons alternent avec les cris de mort. Gavardie demande la cour d'assises à défaut du bûcher contre qui niera l'existence de Dieu ou l'âme immortelle. Si l'on tarde à voter le général du Temple rappelle ses collègues à l'ordre : « Nous faisons attendre Dieu ! »

Hors ce théâtre et les convois de prisonniers sur

---

(1) Nul, plus que Tolain, s'indigna en 1867 contre Jules Favre qui lui déclarait ne relever que de sa conscience. En avril 1896, cet ex-travailleur, devenu grassouillet sénateur, écrivait à ses électeurs qui le convoquaient à un compte rendu de mandat qu'il n'avait « d'autre règle de conduite que sa conscience. »

lesquels on s'escrime, la vie est monotone aux ruraux. Les plus huppés ont la ressource des grands cabarets de Saint-Germain, dont la terrasse aux jeunes verdures est devenue un Longchamps de femmes du monde, d'artistes, d'actrices et aussi des belles filles et des journalistes qui ont transporté leur industrie en Seine-et-Oise. Pas un gazetier qui n'ait été condamné à mort, comme Louis Blanc, par le Comité Central, la Commune ou des conseils de guerre dont il nomme le président; pas un qui n'ait d'authentiques détails sur les séances les plus secrètes de l'Hôtel-de-Ville, les assassinats, les vols, les pillages et fusillades de Paris. D'après les monarchistes, la Commune est inspirée par Hugelmann, bonapartiste notoire, le Comité Central présidé par le général Fleury et les barricades sont construites sous la direction des généraux prussiens (1). C'est Gambetta, disent les bonapartistes qui, par son ami Ranc, inspire ces communards dont l'infâme obstination a élevé à cinq milliards les exigences de Bismarck et qui osent demander la mise en jugement de Bazaine. Les ruraux gobent tout; Schœlcher est un phénomène pour être sorti de cet enfer que décrit le *Journal officiel :* « un lieu pestiféré dont chacun cherche à s'enfuir. Les malheureux qui ne peuvent s'échapper sont réduits à invoquer l'appui des puissances neutres... comme dans ces pays lointains de l'Orient où il faut des capitulations pour préserver les Européens contre les atrocités des indigènes. » C'est cela! grince un poéticule prudhomme qui a lâché mère, sœur, maîtresse par venette pure et mêle son mirliton au concert rural. La basse est un ruminant de normale qui torche des catilinaires. Le gros Francisque Sarcey écrit plat, voit rouge et fait son Breteuil : « Dût-on noyer cette insurrection dans le sang, dût-on l'ensevelir sous les ruines de la ville en feu, il n'y a pas de compromis possible (2). Si l'échafaud vient à être supprimé, il ne faudra le garder que pour les faiseurs de barricades. » Les communards le réconcilient avec les

(1) *Le Soir.*
(2) *Le Drapeau tricolore*, brochure hebdomadaire.

Prussiens, « braves gens calomniés » dont on aime, au sortir de « cette ménagerie de singes et de tigres » à entendre le *ia* ! « On ne saurait, dit le *Drapeau Tricolore* s'imaginer ce que ce *ia* tenait de choses. Il semblait dire : Oui, pauvre Français, nous sommes-là, ne crains plus rien ; on ne te mettra plus en prison ; tu auras le droit d'aller, de venir ; tu, ne seras plus réduit à lire les boniments de Jules Vallès ou les sanglantes pasquinades du vaudevilliste Rochefort ; tu es ici en pays libre *ia*, sur une terre amie, *ia*, sous la protection de baïonnettes bavaroises, *ia*... Je ne pus m'empêcher de répéter à mon tour ce *ia* en essayant d'attraper l'intonation. Il ôta sa pipe de sa bouche : Ah, Français, touchours quai, dit-il. *Ia* ! *Ia* ! Et nous nous mîmes à rire l'un en face de l'autre. »

Versailles trouve ce Sarcey dans le ton, tout à fait. Versailles en applaudira bien d'autres. Le 16 mai, jour des prières, le *Figaro* publie un programme de massacre : « On demande formellement que tous les membres de la Commune, du Comité Central et autres institutions de même forme ; que tous les journalistes qui ont lâchement pactisé avec l'émeute triomphante ; que tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde, soient, avec leurs aides de camp, colonels et autre fripouille à aiguillettes, conduits, après jugement sommaire, de la prison où on les aura enfermés, au Champ de Mars, où ils seront passés par les armes devant le peuple rassemblé. »

Paris lit tout cela et il en rit. Ces Versaillais lui font l'effet de maniaques à danse de Saint-Guy. Paris les blague. Il ne croira jamais que ces Seine-et-Oisillons, comme il les appelle, puissent être d'horribles vautours.

CHAPITRE XXVI

« La porte de Saint-Cloud vient de s'abattre. Le général Douai s'y est précipité. »

M. Thiers aux Préfets, 21 Mai 71.

Les Versaillais entrent le dimanche 21, à trois heures de l'après-midi. — L'assemblée de la Commune se dissout.

La grande attaque s'annonce. Le 16, l'Assemblée a refusé de reconnaître la République comme gouvernement de la France. Le 17, Versailles démasque les batteries de brèche contre les portes de la Muette, d'Auteuil de St-Cloud, du Point-du-Jour et d'Issy. Les batteries en arrière broient sans relâche l'enceinte du Point-du-Jour et saccagent Passy. Les pièces du château de Bécon bouleversent le cimetière Montmartre, atteignent jusqu'à la place St-Pierre. Paris a cinq arrondissements sous les obus.

Le 18, au soir, les Versaillais surprennent les fédérés de Cachan en venant à eux aux cris de : Vive la Commune ! On parvient cependant à prévenir leur mouvement sur les Hautes-Bruyères. Les moines dominicains qui, de leur couvent d'Arcueil, avertissent l'ennemi, sont arrêtés et conduits au fort de Bicêtre. Aux Hautes-Bruyères, un espion de vingt ans qui reconnaît avoir porté aux Versaillais le plan des positions des fédérés est jugé par un conseil de guerre, condamné à mort et, sur son refus de faire des révélations, exécuté : la troisième exécution militaire sous la Commune (1).

(1) Appendice XVI.

19. — Malgré les approches versaillaises, la défense ne s'anime pas. Les bastions 72 et 73 envoient quelques rares obus sur le village et le fort d'Issy. Du Point-du-Jour à la porte Maillot, il n'y a que les canons de la porte Dauphine pour répondre aux cent pièces des Versaillais et contrarier leurs travaux du bois de Boulogne. Quelques barricades aux portes Bineau, d'Asnières et au boulevard d'Italie, deux redoutes place de la Concorde et rue Castiglione, un fossé rue Royale, un autre au Trocadéro, c'est tout ce que l'Hôtel-de-Ville a fait en sept semaines pour la défense intérieure. Aucun ouvrage à la gare Montparnasse, au Panthéon, aux buttes Montmartre dont deux ou trois pièces ne se sont éveillées le 14 que pour tuer, par un tir mal réglé, des fédérés à Levallois. A la terrasse des Tuileries, une douzaine de pioches tombent mélancoliquement sur un fossé inutile. Le Comité de salut public ne peut pas, dit-il, trouver d'hommes et il a cent mille sédentaires et des millions sous la main.

Nous sommes à la période de l'immense lassitude. Les compétitions, les disputes ont détrempé toutes les énergies. De quoi s'occupe la Commune le 19 ? Des théâtres. Vaillant soutient que l'intervention de l'Etat est légitime, que le personnel est exploité, qu'il faut appliquer aux théâtres le régime de l'association. Félix Pyat ne veut pas plus de l'Etat dans le théâtre que dans la littérature ; « les paysans du Berry ne doivent pas payer des danseuses à l'Opéra » ; et il fait une diatribe contre les Académies de musique et de médecine ; « Qu'avons-nous produit de remarquable depuis que nous avons un Théâtre Français ? Si la science française est en arrière, si son génie est inférieur à celui des autres nations, la cause doit remonter surtout à ces patronages nuisibles. » Et on lui répond, et il réplique, jusqu'à ce qu'un membre s'écrie : « Ce n'est pas quand on nous tire dessus que nous devons parler ici de théâtres ! » On passe alors à certaine affiche du Comité Central lequel, d'après un « pacte » fait avec certains membres de la Commune, vient d'absorber l'administration de la Guerre. Et c'est vrai : les membres du Comité se croient tellement les maîtres qu'un d'eux, par décret inséré à l'*Officiel*, « invite » les habitants de

Paris à se rendre à leur domicile dans les quarante huit heures « sous peine de voir brûler leurs titres de rentes et grand livre. » Cette folle imbécilité ne sera pas punie.

Eh ! qu'il la prenne donc l'administration de la Guerre cet ambitieux Comité Central, s'il est capable de ressouder les bataillons qui se désagrègent. A peine reste-t-il deux mille hommes d'Asnières à Neuilly, quatre mille peut-être de la Muette au Petit-Vanves. Les bataillons assignés aux postes de Passy ne s'y trouvent pas ou se tiennent dans les maisons, loin du rempart ; beaucoup de leurs officiers ont disparu. Du bastion 36 au 70, précisément au point d'attaque, il n'y a pas vingt artilleurs. Les sentinelles sont absentes.

Est-ce trahison ? — Les conspirateurs se vantèrent quelques jours après d'avoir dégarni ces remparts. Le bombardement effroyable suffit à expliquer ce désert. Il y a cependant une incurie coupable. Dombrowski, las de lutter avec l'inertie de la Guerre, ne visite plus aussi assidûment les postes, va trop à son quartier de la place Vendôme. Le Comité de salut public, informé de l'abandon des remparts, se borne à prévenir la Guerre au lieu d'accourir.

Le samedi 20 mai, à une heure de l'après-midi, les batteries de brèche se demasquèrent. Trois cents pièces de marine et de siège confondant leurs détonations annoncèrent l'ouverture du drame définitif.

Le même jour, de Beaufond que l'arrestation de Lasnier n'avait pas découragé, envoya son émissaire habituel prévenir le chef d'état-major versaillais que les portes de Montrouge, de Vanves, de Vaugirard, du Point-du-Jour et Dauphine étaient entièrement abandonnées. Des ordres de concentration furent lancés. Le 21, les Versaillais se trouvaient en mesure comme le 3 et le 12. Cette fois, la réussite paraissait certaine. La porte de Saint-Cloud était en miettes.

Depuis plusieurs jours, des membres de la Commune signalaient cette brèche au chef d'état-major. Il répondait à la Cluseret, que ses mesures étaient prises, qu'il allait acheminer sur cette porte une barricade mobile et blindée ; rien ne venait. Le dimanche, Lefrançais, traversant le fossé sur les débris du pont-levis, entendit et

vit les Versaillais dans les tranchées. Frappé de l'imminence du péril, il envoya à Delescluze une note qui s'égara.

A deux heures et demie, sous les ombrages des Tuileries, il y avait un concert monstre au bénéfice des veuves et des orphelins de la Commune. Les femmes en toilette de printemps diapraient les allées vertes. A deux cents mètres, sur la place de la Concorde, les obus versaillais jetaient leur note croassante à travers la joie bruyante des cuivres et le souffle bienfaisant de prairial.

A la fin du concert, un officier d'état-major monta sur l'estrade du chef d'orchestre : « Citoyens, M. Thiers avait promis d'entrer hier dans Paris ; M. Thiers n'est pas entré ; il n'entrera pas. Je vous convie pour dimanche prochain, ici à la même place, à notre second concert au profit des veuves et des orphelins. »

A cette heure, à deux portées de fusil, l'avant-garde des Versaillais pénétrait dans Paris.

Le signal attendu s'était enfin montré à la porte de Saint-Cloud. Un mouchard amateur, Ducatel, non embrigadé dans les conspirations, traversait ces quartiers quand il vit tout désert, les portes et les remparts. Il grimpa sur le bastion 64, agita un mouchoir blanc et cria aux soldats des tranchées : « Entrez, il n'y a personne. » Un officier de marine se montra, interrogea Ducatel, franchit les débris du pont-levis, s'assura que les bastions et les maisons voisines étaient abandonnées, rentra dans la tranchée et télégraphia la surprise aux généraux les plus proches. Les batteries de brèche cessèrent le feu ; les soldats des tranchées voisines pénétrèrent par petits pelotons dans l'enceinte. M. Thiers, Mac-Mahon et l'amiral Pothuau qui se trouvaient en ce moment au Mont-Valérien, télégraphièrent à Versailles pour mettre en branle toutes les divisions.

Dombrowski, depuis plusieurs heures absent de son quartier général de la Muette, arrive à quatre heures. Un commandant lui annonce l'entrée des Versaillais ; Dombrowski laisse l'officier terminer son récit, puis, se tournant vers un des siens et avec cette tranquillité qu'il exagérait dans les circonstances critiques : « Envoyez chercher une batterie de 7 au ministère de la Marine ; prévenez tels et tels bataillons, je comman-

derai moi-même. » Il adresse une dépêche au Comité de salut public et à la Guerre, et envoie le bataillon des volontaires occuper la porte d'Auteuil.

A cinq heures, des gardes nationaux sans képi, sans fusil, jettent le cri d'alarme dans les rues de Passy. Des officiers dégaînent et s'efforcent de les arrêter. Les fédérés sortent des maisons ; les uns chargent leurs fusils, les autres soutiennent que c'est une fausse alerte. Le commandant des volontaires ramasse et emmène tout ce qu'il peut entraîner.

Ces volontaires étaient une troupe bronzée au feu. Près du chemin de fer, ils voient les pantalons rouges et les reçoivent à toute volée. Un officier versaillais essaie d'enlever ses hommes et tombe sous les balles. Ses soldats reculent. Les fédérés s'établissent sur le viaduc et au débouché du boulevard Murat. Ils barricadent en même temps le quai à la hauteur du pont d'Iéna.

La dépêche de Dombrowski est parvenue à sept heures au Comité de salut public. Billioray, le seul de ses membres présent à la permanence, se rend aussitôt au Conseil. L'assemblée jugeait Cluseret et Vermorel avait la parole. L'ex-délégué, assis sur une chaise, écoutait l'orateur avec cette impudente nonchalance que les naïfs prenaient pour du talent. Billioray entre tout pâle et s'assied un instant. Comme Vermorel continue, il lui crie : « Concluez ! concluez ! j'ai à faire une communication de la plus grande importance et pour laquelle je demande le comité secret. »

Vermorel : « Je cède la parole au citoyen Billioray. »

Billioray lit un papier qui tremble légèrement dans sa main : « *Dombrowski à Guerre et Comité de salut public. Les Versaillais sont entrés par la porte de Saint-Cloud. Je prends des dispositions pour les repousser. Si vous pouvez m'envoyer des renforts, je réponds de tout* (1) ».

Un silence de stupeur ; puis les interrogations

---

(1) L'original de cette dépêche a péri ; nous l'avons reconstituée avec le témoignage du frère de Dombrowski et de plusieurs membres de la Commune.

éclatent. « Des bataillons sont partis, répond Billioray ; le Comité de salut public veille. »

La discussion est reprise et, naturellement, écourtée. Le Conseil acquitte Cluseret. Le réquisitoire de Miot n'était fait que de ragots, négligeait les seuls faits incriminables, l'inertie de Cluseret pendant sa délégation et ses relations suspectes. Des groupes se forment. On commente la dépèche. La confiance de Dombrowski, l'assurance de Billioray, suffisent aux romantiques. On croit au général, à la solidité des remparts, à l'immortalité de la cause. Il n'y a rien de précis ; le Comité de salut public est responsable ; que chacun aille aux informations et se rende au besoin dans son arrondissement.

Tout se passe en causeries. Il n'y a ni motion, ni débat. Huit heures sonnent. Le président Jules Vallès lève la séance. La dernière séance du Conseil de la Commune ! Personne ne demande la permanence, personne ne somme ses collègues d'attendre les renseignements sur place, de mander le Comité de salut public. Personne pour dire que, dans ce moment d'incertitude critique, quand il faudra improviser sur l'heure un plan de défense, une grande résolution en cas de désastre, le poste des gardiens de Paris est au centre, à la Maison commune et non dans leurs arondissements.

Ainsi sortit de l'histoire et de l'Hôtel-de-Ville le Conseil de la Commune de 1871, au moment du danger suprême, quand les Versaillais pénétraient dans Paris.

Même anéantissement à la Guerre. Le Comité Central s'était rendu auprès de Delescluze qui avait paru très calme et dit, comme de plus modernes le croyaient, que la lutte des rues serait favorable à la Commune. Le commandant de la section du Point-du-Jour étant venu dire : « Il n'y a rien », le délégué avait accepté sans contrôle ses affirmations. Le chef d'état-major ne jugea même pas à propos d'aller faire une reconnaissance personnelle, et, vers huit heures, il fit afficher : « *L'observatoire de l'Arc de Triomphe nie l'entrée des Versaillais, du moins il ne voit rien qui y ressemble. Le commandant Renaud, de la section, vient de quitter mon cabinet et affirme qu'il n'y a eu qu'une panique et que*

la porte d'Auteuil n'a pas été forcée; que si quelques Versaillais se sont présentés, ils ont été repoussés. J'ai envoyé chercher onze bataillons de renfort, par autant d'officiers d'état-major, qui ne doivent les quitter qu'après les avoir conduits au poste qu'ils doivent occuper »

A la même heure, M. Thiers télégraphiait à ses préfets : « *La porte de Saint-Cloud vient de s'abattre sous le feu de nos canons. Le général Douai s'y est précipité.* » Double mensonge. La porte de Saint-Cloud était grande ouverte depuis trois jours, sans que les Versaillais eussent osé la franchir; le général Douai s'y était glissé, homme par homme, introduit par une trahison.

A la nuit, le ministère paraît ouvrir les yeux. Les officiers arrivent demander des ordres. L'état-major refuse de laisser sonner le tocsin ou battre la générale, sous le prétexte qu'il ne faut pas alarmer la population. Des membres de la Commune, penchés sur un plan de Paris, étudient enfin ces points stratégiques qu'ils ont oubliés pendant six semaines; le délégué s'enferme pour composer une proclamation.

Pendant qu'au milieu de Paris confiant, quelques hommes, sans soldats, sans informations, dressent la première résistance, les Versaillais continuent de s'infiltrer par la fissure des remparts. Vague sur vague, leur flot croît, silencieux, voilé par la nuit qui tombe. Peu à peu ils s'accumulent entre le chemin de fer de ceinture et les fortifications. A neuf heures, ils sont assez nombreux pour se diviser en deux colonnes, l'une, obliquant à gauche, couronne les bastions 66 et 67, l'autre file à droite sur la route de Versailles. La première se loge au cœur de Passy, occupe l'asile Sainte-Périne, l'église et la place d'Auteuil; la seconde, ayant démoli la barricade rudimentaire construite sur le quai, à la hauteur de la rue Guillon, vers une heure du matin, par la rue Raynouard, escalade le Trocadéro sans travaux de ce côté et sans défenseurs.

A l'Hôtel-de-Ville, les membres du Comité de salut public sont enfin réunis. Seul, Billioray a disparu et ne doit plus reparaître. On ignore le nombre et la position des troupes, mais on sait que des masses s'agitent dans l'obscurité de Passy. Les officiers d'état-major envoyés

à la Muette reviennent tout pleins de nouvelles rassurantes. A onze heures, Assi s'engage dans la rue Beethoven dont les lumières sont éteintes. Son cheval refuse d'avancer; il vient de glisser dans de larges mares de sang; le long des murs, des gardes nationaux semblent dormir. Des hommes s'élancent, le saisissent. Ce sont les Versaillais tapis en embuscade. Ces dormeurs, ce sont des cadavres de fédérés.

Les Versaillais égorgent dans Paris, et Paris l'ignore. La nuit est bleue, étoilée, tiède, chargée des parfums du printemps. Il y a foule aux théâtres. Les boulevards ruissellent de vie. Le canon se tait partout, silence inconnu depuis trois semaines. Si « la plus belle armée que la France ait jamais eue » poussait droit devant elle par les quais et les boulevards totalement vierges de barricades, d'un seul bond, sans tirer un coup de fusil, elle étranglerait la Commune de Paris.

Les volontaires tiennent jusqu'à minuit sur la ligne du chemin de fer. N'ayant reçu aucun renfort, ils se replient sur la Muette. Le général Clinchant les suit, occupe la porte d'Auteuil, dépasse celle de Passy, marche sur le quartier général de Dombrowski. Cinquante volontaires tiraillent encore quelque temps dans le château; tournés vers l'est, près d'être cernés par le Trocadéro, ils battent en retraite à une heure et demie sur les Champs-Elysées.

Rive gauche, le général Cissey avait, toute la soirée, massé ses forces à deux cents mètres de l'enceinte. A minuit, ses sapeurs franchissent le fossé, escaladent les remparts sans se heurter à un *qui vive!* et ouvrent les portes de Sèvres et de Versailles.

A trois heures du matin, les Versaillais inondent Paris par les cinq plaies béantes des portes de Passy, Auteuil, Saint-Cloud, Sèvres et Versailles. La plus grande partie du XVe arrondissement est occupée. La Muette est prise. Pris Passy tout entier et la hauteur du Trocadéro. Prise la poudrière de la rue Beethoven, catacombes immenses courant sous le XVIe, bourrée de trois mille barils de poudre, de millions de cartouches, de milliers d'obus. A cinq heures, le premier obus versaillais tombe sur la Légion d'honneur. Comme au matin du 2 Décembre, Paris dormait.

CHAPITRE XXVII

« Les généraux qui ont conduit l'entrée à Paris sont de grands hommes de guerre. »

M. Thiers à l'Assemblée Nationale, le 22 mai 71.

Lundi 22. — Les Versaillais envahissent les quartiers de l'est. — Paris se lève.

Vers deux heures du matin, Dombrowski arrive à l'Hôtel-de-Ville, pâle, défait, contusionné à la poitrine par un éclat de pierre. Il raconte au Comité de salut public l'entrée des Versaillais, la débandade de Passy, ses efforts inutiles pour rallier les hommes. On s'étonne de cette invasion si rapide, — tant le Comité connaît peu la situation militaire. — Dombrowski, qui comprend mal, s'écrie : « Quoi ! le Comité de salut public me prendrait pour un traître ! Ma vie appartient à la Commune. » Son geste, sa voix attestent un désespoir amer.

Le jour se lève chaud et brillant comme la veille. La générale et le tocsin ont mis sur pied trois ou quatre mille hommes qui se hâtent vers les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville et la Guerre. Des centaines d'autres abandonnent en ce moment leurs postes, quittent Passy, dégarnissent le XVe. Les fédérés du Petit-Vanves rentrés dans Paris à cinq heures du matin ont refusé de tenir, voyant les Versaillais au Trocadéro. Rive gauche, au square Sainte-Clotilde, des officiers s'efforcent de les arrêter. Les gardes les repoussent. « C'est maintenant la guerre des barricades, disent-ils, chacun dans son quartier ! » A la Légion d'honneur, ils forcent le passage. La proclamation de Delescluze les a déliés.

Elle débute ainsi, cette proclamation d'un autre âge, affichée sur trop de murs :

« Assez de militarisme ! plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné... Le peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes. Mais quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les stratégistes de l'école monarchique. »

Quand le ministre de la Guerre flétrit toute discipline, qui voudra désormais obéir ? Quand il méprise toute méthode, qui voudra raisonner ? Et l'on verra des centaines d'hommes refuser de quitter le pavé de leur rue, ignorer le quartier voisin qui agonise, attendre immobiles que l'ennemi continue de les cerner.

A cinq heures du matin, la retraite officielle commence. Le chef de l'état-major fait évacuer précipitamment la Guerre sans emporter ni anéantir les papiers. Ils tombèrent au pouvoir des Versaillais et fournirent des milliers de victimes aux conseils de guerre.

Au sortir du ministère, Delescluze rencontre Brunel. Mis en liberté de la veille, il a réuni sa légion et il vient s'offrir, étant de ces hommes d'une foi que les plus cruelles injustices ne peuvent faire vaciller. Delescluze lui donne l'ordre de défendre la place de la Concorde. Brunel s'y rend, dispose sur la terrasse des Tuileries et du bord de l'eau 150 tirailleurs, trois pièces de 4, une de 12, deux de 7. La redoute de Saint-Florentin reçoit une mitrailleuse et une pièce de 4 : celle de la rue Royale, à l'entrée de la place de la Concorde, deux pièces de 12.

En avant de Brunel, quelques hommes de la 8e légion s'efforcent d'arrêter, place Beauvau, les fuyards de Passy et d'Auteuil. Débordés, ils mettent le quartier en état de défense. Des barricades s'élèvent rue du Faubourg-Saint-Honoré à la hauteur de l'ambassade anglaise, rue de Suresnes et de la Ville-l'Evêque. On accumule les obstacles place Saint-Augustin au coin de la rue Abbatucci, au débouché du boulevard Haussmann et devant le boulevard Malesherbes. Les Versaillais se présentent.

Dès les premières heures, ils ont commencé leur

marche en avant. A cinq heures et demie, Douai, Clinchant et Ladmirault, longeant les remparts, débouchent sur l'avenue de la Grande-Armée. Les artilleurs de la porte Maillot se retournent et voient derrière eux les Versaillais, leurs voisins depuis tantôt dix heures. Nulle sentinelle ne les a dénoncés. Monteret fait filer ses hommes par les Ternes, charge un des canons de la porte Maillot, lâche son dernier coup à l'ennemi et s'échappe vers les Batignolles.

La colonne Douai remonte l'avenue jusqu'à la barricade en avant de l'Arc de Triomphe et l'occupe sans combat. Les fédérés ont à peine le temps d'emmener les canons qui devaient surmonter l'Arc de Triomphe. Les soldats remontent le quai et s'aventurent confiants sur la place de la Concorde silencieuse. Tout à coup la terrasse des Tuileries s'éclaire. Les Versaillais, reçus à bout portant, perdent beaucoup de monde et s'enfuient jusqu'au Palais de l'Industrie.

A gauche, les soldats occupent l'Élysée abandonné et, par les rues Morny et Abatucci, débouchent sur la place Saint-Augustin. Ses barricades à peine ébauchées ne peuvent se soutenir et, vers sept heures et demie, les Versaillais s'installent à la caserne de la Pépinière. Les fédérés établissent en arrière une seconde ligne fermant le boulevard Malesherbes à la hauteur de la rue Boissy d'Anglas.

A la gauche de Douai, Clinchant et Ladmirault continuent leur mouvement le long des remparts. Les travaux importants des portes Bineau, de Courcelles, d'Asnières et de Clichy tournés contre les fortifications deviennent inutiles, et les Ternes sont occupés sans coup férir. En même temps, une des divisions Clinchant côtoie les remparts au dehors. Les fédérés de service à Neuilly, Levallois-Perret, Saint-Ouen sont assaillis de balles par derrière. C'est leur première nouvelle de l'entrée des Versaillais. Beaucoup de fédérés sont pris. D'autres parviennent à rentrer par les portes Bineau, d'Asnières et de Clichy, jetant dans le XVIIe la panique et les bruits de trahison.

Le rappel avait battu toute la nuit aux Batignolles et mis sur pied les sédentaires et les enfants. Un bataillon du génie s'élance à la rencontre des tirailleurs de Clin-

chant et fait le coup de feu en avant du parc Monceaux et de la place Wagram ; les gardes nationaux, trompés par ses pantalons rouges, ouvrent sur lui un feu meurtrier. Il se replie et découvre le parc. Les Versaillais l'occupent et poussent vers les Batignolles. Là, les barricades les arrêtent : à gauche, depuis la place Clichy jusqu'à la rue Lévis ; au centre, rue Lebouteux, La Condamine, des Dames. A droite, on fortifie la Fourche, position rivale de celle de la place Clichy. Bientôt les Batignolles forment une avancée à Montmartre.

La principale forteresse se tait. Depuis dix-sept heures, elle assiste silencieuse à l'entrée des troupes de Versailles. Le matin, les colonnes de Douai et de Ladmirault, leur artillerie et leurs fourgons se sont rencontrés, emmêlés sur la place du Trocadéro ; quelques obus de Montmartre eussent changé cette confusion en déroute, et le moindre échec à l'entrée des troupes c'était pour Versailles un second 18 Mars ; les canons des buttes sont restés muets.

Quatre-vingt-cinq canons, une vingtaine de mitrailleuses gisent là, sales, pêle-mêle. Personne, pendant ces huit semaines, n'a songé à les mettre en ligne. Les projectiles de 7 abondent, il n'y a pas de gargousses. Au Moulin de la Galette, trois pièces de 24 sont les seules munies d'affûts ; il n'y a ni parapets, ni blindages, ni plate-formes. A neuf heures du matin, elles n'ont pas encore tiré. Au premier coup, le recul enterra les affûts et il fallut beaucoup de temps pour les dégager. Ces trois pièces elles-mêmes n'ont que très peu de munitions. De fortifications, de travaux de terre nulle part. A peine si l'on commence quelques barricades au pied des boulevards extérieurs. A neuf heures, La Cécilia, envoyé à Montmartre, trouve la défense dans cet état honteux. Il adresse des dépêches à l'Hôtel-de-Ville, conjurant les membres de la Commune d'accourir ou tout au moins d'envoyer des renforts en hommes et en minutions.

De même rive gauche à l'Ecole militaire. En face du parc d'artillerie, les Versaillais, depuis une heure du matin, manœuvrent au Trocadéro. Pas un seul des canons de la Commune ne les a inquiétés.

Au lever du jour, la brigade Laugourian s'avance

sur les baraquements du Champ-de-Mars. Ils étaient à peu près vides, quoi qu'ait écrit Vinoy. Ils n'en sont pas moins incendiés par les obus du Trocadéro — le premier incendie des journées de Mai, et avoué par les Versaillais eux-mêmes. L'Ecole militaire tombe entre leurs mains.

Le VII[e] arrondissement se lève. On barricade le quai en face de la Légion d'honneur, les rues de Lille, de l'Université et le boulevard Saint-Germain à la hauteur de la rue Solférino. Rue du Bac, une douzaine de brassardiers, conduits par Durouchoux et Vrignault, descendent grand train; le membre de la Commune Sicard et quelques fédérés les arrêtent devant le petit Saint-Thomas. Une balle renverse Durouchoux; ses acolytes l'emportent et profitent de l'occasion pour disparaître. Les rues de Beaune, de Verneuil, des Saint-Pères, sont mises en état de défense, une barricade s'élève rue de Sèvres, à l'Abbaye-au-Bois.

A droite, les soldats de Cissey descendent sans obstacles la rue de Vaugirard jusqu'à l'avenue du Maine ; une autre colonne file le long du chemin de fer et atteint à six heures et demie la gare Montparnasse. Cette position capitale n'a pas été préparée. Une vingtaine d'hommes la défendent ; à court de cartouches, ils se replient sur la rue de Rennes, où, sous le feu des troupes, ils construisent une barricade à la hauteur de la rue du Vieux-Colombier. A son extrême droite, Cissey occupe la porte de Vanves et garnit la ligne du chemin de fer de l'Ouest.

Au bruit du canon, Paris se lève et voit la proclamation de Delescluze. Les magasins se referment, les boulevards restent vides, la vieille insurgée prend sa physionomie de combat. Les estafettes brûlent le pavé. Des fragments de bataillons viennent à l'Hôtel-de-Ville, où le Comité Central, le comité d'artillerie, tous les services militaires se sont concentrés.

A neuf heures, vingt membres du Conseil se trouvent réunis. Prodige ! voici Félix Pyat qui vient de crier : Aux armes ! dans le *Vengeur* du matin. Il a revêtu son air de patriarche. « Eh bien, mes amis ! notre dernière heure est venue. Oh ! pour moi, que m'importe ! Mes cheveux sont blancs, ma carrière est terminée. Quelle

plus glorieuse fin puis-je espérer que celle de la barricade ! Mais quand je vois autour de moi tant de têtes blondes, je tremble pour l'avenir de la Révolution !... » Il demande qu'on dresse un procès-verbal des présents afin de bien marquer qui était à son devoir, signe, et, l'œil humide, ayant salué ses collègues, le vieux comédien court se cacher dans quelque cave, éclipsant par cette lâcheté dernière toutes ses vilenies passées.

Réunion stérile où l'on ne fait qu'échanger des nouvelles. Nul ne se préoccupe de donner une impulsion, un système à la défense. Les fédérés sont abandonnés à leur inspiration. Pendant toute la nuit dernière, ni Dombrowski, ni la Guerre, ni l'Hôtel-de-Ville n'ont songé aux bataillons du dehors. Chaque corps n'a plus rien à attendre que de son initiative, des ressources qu'il saura se créer et de l'intelligence de ses chefs.

A défaut de direction, les proclamations du Comité de salut public ne manquent pas. A midi il affiche :

« Que les bons citoyens se lèvent ! Aux barricades ! L'ennemi est dans nos murs... Pas d'hésitation. En avant pour la Commune et pour la liberté. Aux armes ! »

Une heure après :

Au peuple de Paris.

«... Le peuple qui détrône les rois, qui détruit les Bastilles, le peuple de 89 et de 93, le peuple de la Révolution ne peut perdre en un jour le fruit de l'émancipation du 18 Mars... Aux armes ! Donc, aux armes !

« Que Paris se hérisse de barricades et que derrière ces remparts improvisés il jette encore à ses ennemis son cri de guerre, cri d'orgueil, cri de défi, mais aussi cri de victoire ; car Paris avec ses barricades est inexpugnable.

« Hôtel-de-Ville, 2 prairial an 79. »

Grands mots, rien que des mots.

Midi. — Le général Cissey a envahi l'esplanade des Invalides et ses soldats s'engagent dans la rue de Grenelle-Saint-Germain ; l'Ecole d'état-major saute en l'air et les met en fuite. Deux canons fédérés enfilent la rue de l'Université. Quatre canonnières, embossées sous le Pont-Royal, gardent le fleuve et obusent le Trocadéro. Au centre, dans le VIIIe, les Versaillais

tiraillent sur place. Aux Batignolles, ils n'avancent pas; mais leurs projectiles vident la rue Lévis. Les fédérés perdent beaucoup de monde rue Cardinet où des enfants se battent endiablés.

Malon et Jaclard qui dirigent cette défense, demandent depuis le matin des renforts à Montmartre. Vers une heure, ils vont les chercher eux-mêmes. Personne à l'état-major ne peut leur fournir la moindre indication. Les fédérés errent au hasard dans les rues ou causent par petits groupes. Malon veut les emmener; ils s'y refusent, se réservant, disent-ils, pour leur quartier. Les canons des buttes sont muets, manquant de gargousses. L'Hôtel-de-Ville n'a envoyé que des paroles.

Il y a cependant deux généraux sur la hauteur, Cluseret et La Cécilia. L'ex-délégué promène mélancoliquement sa somnolente incapacité. La Cécilia, inconnu dans ce quartier se voit impuissant.

Deux heures. — L'Hôtel-de-Ville a repris sa figure de Mars. A droite, le Comité de salut public, à gauche, la Guerre sont envahis. Le Comité Central multiplie ses ordres et déclame contre l'incapacité des membres de la Commune; il est incapable lui-même de formuler une idée précise. Le comité d'artillerie s'embrouille toujours dans ses canons, ne sait à qui faire droit et refuse souvent des pièces pour les positions les plus importantes.

Les délégués du congrès de Lyon viennent offrir leur intervention. L'avant-veille M. Thiers les avait éconduits : que pouvaient-ils après l'entrée des troupes? Rien. Le Comité de salut public le comprend et il les accueille assez froidement. Beaucoup à l'Hôtel-de-Ville croient d'ailleurs à la victoire et se réjouissent presque de l'entrée des Versaillais qu'on écrasera plus facilement.

Les barricades commencent à pousser. Celle de la rue de Rivoli qui protègera l'Hôtel-de-Ville, se dresse à l'entrée du square Saint-Jacques, au coin de la rue Saint-Denis. Cinquante ouvriers du métier, bâtissent, maçonnent, et des gamins brouettent la terre du square. Cet ouvrage de plusieurs mètres de profondeur, haut de six, avec des fossés, des embrasures, une avancée, aussi solide que la redoute Saint-Florentin qui avait

pris des semaines, fut terminé en quelques heures, exemple de ce qu'aurait pu, pour défendre Paris, un effort intelligent produit en temps utile. Dans le IXe, les rues Auber, de la Chaussée-d'Antin, de Châteaudun, les carrefours du faubourg Montmartre, de Notre-Dame-de-Lorette, de la Trinité, la rue des Martyrs, remuent vivement leurs pavés. On barricade les grandes voies d'accès; la Chapelle, les Buttes-Chaumont, Belleville, Ménilmontant, la rue de la Roquette, la Bastille, les boulevards Voltaire et Richard-Lenoir, la place du Château-d'Eau, les grands boulevards, surtout à partir de la porte Saint-Denis; sur la rive gauche, le boulevard Saint-Michel dans toute sa longueur, le Panthéon, la rue Saint-Jacques, les Gobelins, et les principales avenues du XIIIe. Beaucoup de ces défenses resteront ébauchées.

Quand Paris se raidit pour la dernière lutte, Versailles est fou de joie. L'Assemblée s'est réunie de bonne heure. M. Thiers n'a voulu laisser à aucun de ses ministres la gloire d'annoncer qu'on s'égorge dans Paris. Son apparition à la tribune est saluée de frénésies. « *La cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité, de la civilisation a triomphé!* glapit le petit homme. *Les généraux qui ont conduit l'entrée à Paris sont de grands hommes de guerre... L'expiation sera complète. Elle aura lieu au nom des lois par les lois, avec les lois.* » La Chambre comprend cette promesse de carnage et, d'un vote unanime, Droite, Gauche, Centre, cléricaux, républicains et monarchistes décrètent que l'armée versaillaise et le chef du pouvoir exécutif ont bien mérité de la patrie.

La séance est levée. Les députés courent à la Lanterne de Diogène, à Châtillon, au Mont-Valérien, à toutes les hauteurs d'où l'on peut, comme d'un Colysée immense, suivre sans danger l'égorgement de Paris. La population des oisifs les accompagne et, sur cette route de Versailles, députés, courtisanes, femmes du monde, journalistes, fonctionnaires, en rut de la même hystérie, donnent aux Prussiens et à la France le spectacle d'une saturnale byzantine.

Le matin M. Thiers avait télégraphié à Jules Favre : « Je rentre de Paris, où j'ai vu de bien terribles spec-

tacles. Venez, mon ami, partager notre satisfaction. » Il avait pu voir, en effet, quelques exécutions sommaires, ce que le vulgaire appelle des massacres de prisonniers. Elles débutèrent ce jour-là; et c'est probablement la caserne de Babylone qui ouvrit la semaine sanglante. Seize fédérés, pris rue du Bac, furent fusillés dans la cour.

A partir de huit heures, l'armée n'avance plus, sauf dans le VIII[e] où la barricade de l'ambassade anglaise est tournée par les jardins. La ligne du faubourg Saint-Germain résiste bien, depuis la Seine jusqu'à la gare Montparnasse que canonnent les fédérés.

La nuit amortit la fusillade; la canonnade continue encore. De rouges clartés s'élèvent rue de Rivoli. Le ministère des Finances brûle. Il a reçu toute la journée une partie des obus versaillais destinés à la terrasse des Tuileries, et les papiers emmagasinés dans ses combles se sont enflammés. Les pompiers de la Commune ont éteint une première fois cet incendie qui contrarie la défense de la redoute Saint-Florentin; il s'est bientôt rallumé plus envahisseur, inextinguible.

Alors commencent ces nuits tragiques qui sept fois tinteront. Le Paris de la révolte est debout. Des bataillons descendent sur l'Hôtel-de-Ville, musique et drapeau rouge en tête, deux cents hommes par bataillon, résolus. D'autres se forment sur les grandes voies; les officiers parcourent les fronts, distribuent des cartouches; les petites cantinières trottent, fières de courir les mêmes dangers. La première impression avait été terrible; on avait cru les troupes au cœur de Paris. La lenteur de leur marche refit l'espoir; tous les combattants de race accoururent. On voit le fusil sur l'épaule beaucoup de ceux qui ont dit les fautes et n'ont pas été écoutés. Mais il s'agit bien à cette heure de récriminations vaines. Pour la sottise des chefs, les soldats doivent-ils déserter le drapeau? Le Paris de 71 lève contre Versailles la Révolution sociale tout entière. Il faut être ou n'être pas pour lui, malgré les fautes commises; ceux là même qui n'ont pas d'illusion sur l'issue de la lutte veulent servir leur cause immortelle par le mépris de la mort.

Dix heures. — A l'Hôtel-de-Ville, une troupe de fédé-

rés très irrités viennent d'amener Dombrowski. Le général, sans commandement depuis le matin, s'était rendu avec ses officiers aux avant-postes de Saint-Ouen. Voyant son rôle terminé, il voulait, la nuit, à cheval, percer les lignes prussiennes et gagner la frontière. Un commandant appelé Vaillant, qui fut le lendemain fusillé comme traître, avait ameuté ses hommes contre le général. Introduit devant le Comité de salut public, Dombrowski s'écria comme la veille : « On dit que j'ai trahi ! » Les membres du Comité l'apaisèrent affectueusement. Dombrowski sortit, alla dîner à la table des officiers et, à la fin du repas, sans mot dire, il serra la main à tous ses compagnons. On comprit qu'il se ferait tuer.

Des messagers arrivent à l'Hôtel-de-Ville de tous les points de la lutte. Un grand nombre de gardes et d'officiers, courbés sur de longues tables, expédient les ordres et les dépêches. Les cours se remplissent de fourgons, de prolonges ; les chevaux tout harnachés mangent ou dorment dans les coins. Les munitions partent et arrivent. Nul le découragement ou même l'inquiétude ; partout une activité presque gaie.

Les rues et les boulevards ont reçu leur éclairage réglementaire, sauf dans les quartiers envahis. A l'entrée du faubourg Montmartre, la lumière cesse brusquement ; il y a comme un énorme trou noir. Cette obscurité est bordée de sentinelles fédérées jetant par intervalle leur cri : *Passez au large !* Au delà, un silence plein de menace. Ces ombres se mouvant dans la nuit prennent des formes gigantesques ; il semble que l'on marche dans un cauchemar ; les plus braves sentent l'effroi.

Il y eut des nuits plus bruyantes, plus sillonnées d'éclairs, plus grandioses, quand l'incendie et la canonnade enveloppèrent tout Paris ; nulle ne pénétra plus lugubrement les âmes. Nuit de recueillement, veillée des armes. On se cherche dans les ténèbres, on se parle bas, on prend de l'espoir, on en donne. Aux carrefours, on se consulte pour étudier les positions, puis, à l'œuvre ! En avant la pioche et le pavé ! Que la terre s'amoncelle où s'amortira l'obus. Que les matelas précipités des maisons abritent les combattants ; on ne

dormira plus désormais. Que les pierres, cimentées de haine, se pressent les unes contre les autres comme des poitrines d'hommes sur le champ de bataille. Le Versaillais a surpris sans défense, qu'il rencontre demain Saragosse et Moscou.

Tout passant est requis : « Allons, citoyen! un coup de main pour la République. » A la Bastille et sur les boulevards intérieurs on trouve par places des fourmilières de travailleurs; les uns creusent la terre, d'autres portent les pavés. Des enfants manient des pelles et des pioches aussi grandes qu'eux. Les femmes exhortent, supplient les hommes. La délicate main des jeunes filles lève le dur hoyau. Il tombe avec un bruit sec et fait jaillir l'étincelle. Il faut une heure pour entamer sérieusement le sol, on passera la nuit.

Place Blanche, écrivait Maroteau dans le *Salut Public* du lendemain, « il y a une barricade parfaitement construite et défendue par un bataillon de femmes, cent vingt environ. Au moment où j'arrive, une forme noire se détache de l'enfoncement d'une porte cochère. C'est une jeune fille au bonnet phrygien sur l'oreille, le chassepot à la main, la cartouchière aux reins : Halte-là, citoyen, on ne passe pas! » Le mardi soir, à la barricade du square Saint-Jacques et du boulevard Sébastopol, plusieurs dames du quartier de la Halle travaillèrent longtemps à remplir de terre des sacs et des paniers d'osier.

Ce ne sont plus les redoutes traditionnelles, hautes de deux étages. La barricade improvisée dans les journées de Mai est de quelques pavés, à peine à hauteur d'homme. Derrière, quelquefois un canon ou une mitrailleuse. Au milieu, calé par deux pavés, le drapeau rouge couleur de vengeance. A vingt, derrière ces loques de remparts, ils arrêtèrent des régiments.

Si la moindre pensée d'ensemble dirigeait cet effort, si Montmartre et le Panthéon croisaient leurs feux, si elle rencontrait quelque explosion habilement ménagée, l'armée versaillaise vite tournerait le dos. Mais les fédérés sans direction, sans connaissance de la guerre, ne virent pas plus loin que leurs quartiers ou même que leurs rues. Au lieu de deux cents barricades stratégiques, solidaires, faciles à

défendre avec sept ou huit mille hommes, on en sema des centaines impossibles à garnir. L'erreur générale fut de croire qu'on serait attaqué de front, tandis que les Versaillais exécutèrent partout des mouvements tournants.

Le soir, la ligne versaillaise s'étend de la gare des Batignolles à l'extrémité du chemin de fer de l'Ouest rive gauche, en passant par la gare Saint-Lazare, la caserne de la Pépinière, l'ambassade anglaise, le Palais de l'Industrie, le Corps législatif, la rue de Bourgogne, le boulevard des Invalides et la gare Montparnasse.

Il n'y a devant l'envahisseur que des embryons de barricades. Qu'il crève d'un effort cette ligne encore si faible et il surprend le centre tout à fait dégarni. Ces cent trente mille hommes n'osèrent pas. Soldats et chefs eurent peur de Paris. Ils crurent que les rues allaient s'entr'ouvrir, les maisons s'abîmer sur eux, témoin la fable des torpilles, des mines d'égouts, imaginée plus tard pour justifier leur indécision (1). Le lundi soir, maîtres de plusieurs arrondissements, ils tremblaient encore de quelque surprise terrible. Il leur fallut toute la tranquillité de la nuit pour revenir de leur conquête et se convaincre que les comités de défense n'avaient rien prévu ni rien préparé.

---

(1) Appendice XVII.

CHAPITRE XXVIII

Mardi 23, Montmartre est pris. — Les premiers massacres en bloc. — Paris s'embrase. — La dernière nuit de l'Hôtel-de-Ville.

Les défenseurs des barricades dorment sur leurs pavés. Les avant-postes ennemis veillent. Aux Batignolles, la reconnaissance versaillaise enlève une sentinelle. Le fédéré crie de toutes ses forces : Vive la Commune ! et ses camarades avertis peuvent se mettre sur leurs gardes. Il est fusillé sur-le-champ.

A deux heures du matin, La Cécilia, accompagné des membres de la Commune, Lefrançais, Vermorel, Johannard, et des journalistes, Alphonse Humbert et Maroteau, amène aux Batignolles un renfort de cent hommes. Aux reproches que Malon lui fait d'avoir laissé toute la journée le quartier sans secours, le général répond : « On ne m'obéit pas. »

Trois heures. — Debout aux barricades ! La Commune n'est pas morte ! L'air frais du matin baigne les visages fatigués et ravive l'espérance. La canonnade ennemie salue sur toute la ligne la naissance du jour. Les artilleurs de la Commune répondent depuis Montparnasse jusqu'aux buttes Montmartre qui semblent un peu s'animer.

Ladmirault, à peu près immobile la veille, lance ses hommes le long des fortifications, prenant à revers toutes les portes de Neuilly à Saint-Ouen. A sa droite, Clinchant attaque d'un même mouvement les barricades des Batignolles. La rue Cardinet cède la première, puis les rues Nollet, Truffaut, La Condamine, l'avenue basse de Clichy. Tout à coup, la porte de Saint-Ouen s'ouvre et vomit des Versaillais. C'est la division Montaudon qui, depuis la veille, opère à l'extérieur. Les

Prussiens lui ont prêté la zone neutre. Avec l'aide de Bismarck, Clinchant et Ladmirault vont étreindre les buttes par les deux flancs.

Tout près d'être cerné dans la mairie du XVII[e], Malon ordonne la retraite sur Montmartre. On y dirige aussi un détachement de vingt-cinq femmes qui viennent s'offrir sous la conduite des citoyennes Dimitrieff et Louise Michel. Malon et ses amis peuvent s'échaper par une issue.

Clinchant poursuit sa route et vient se heurter contre la barricade de la place Clichy. Il faut pour réduire ces pavés mal agencés et derrière lesquels cinquante hommes à peine combattent, l'effort combiné des Versaillais de la rue de Saint-Pétersbourg et de leurs tirailleurs du collège Chaptal. Les fédérés, n'ayant plus d'obus, chargent avec des pierres et du bitume; leur poudre épuisée, ils se replient sur la rue des Carrières. Ladmirault, maître de l'avenue de Saint-Ouen, tourne leur barricade par le cimetière Montmartre. Une vingtaine de gardes refusent de se rendre. Les Versaillais les fusillent.

En arrière, le quartier des Epinettes lutte quelque temps encore; peu à peu, toute résistance cesse et, vers neuf heures, les Batignolles appartiennent à l'armée.

L'Hôtel-de-Ville ne sait rien du progrès des troupes quand Vermorel y vient chercher des munitions pour Montmartre. Il repart avec des fourgons et ne peut gagner les buttes que cernent les Versaillais.

Maîtres des Batignolles il leur suffit d'étendre la main pour s'emparer de Montmartre. Les buttes semblent mortes. La panique s'y est répandue dans la nuit. Les bataillons se sont amincis, évanouis. Le chef de la 18[e] légion, Millière homonyme du député, est incapable d'une initiative vigoureuse. Des individus qu'on vit quelques heures plus tard dans les rangs de l'armée, ont semé les fausses nouvelles, arrêté à chaque instant des chefs civils ou militaires, sous le prétexte qu'ils trahissaient. Une centaine d'hommes seulement garnissent le versant du nord. Quelques barricades ont été commencées pendant la nuit, très mollement; les femmes seules ont montré de l'ardeur.

Cluseret s'est votatilisé par habitude. Malgré ses dépêches et les promesses de l'Hôtel-de-Ville, La Cécilia n'a reçu ni renforts, ni munitions. A neuf heures on n'entend plus le canon des buttes. Les canonniers sont partis. Les fuyards des Batignolles qui arrivent à dix heures n'apportent que la panique. Les Versaillais peuvent se présenter, il n'y a pas deux cents combattants pour les recevoir.

Mac-Mahon, cependant, n'ose tenter l'assaut qu'avec ses meilleures troupes, tant cette position, tant la renommée de Montmartre est redoutable. Deux forts détachements l'assaillent par les rues Lepic, Marcadet et la chaussée Clignancourt. De temps en temps, des coups de feu partent de quelque maison. Aussitôt les colonnes s'arrêtent et commencent des sièges en règle. Ces milliers d'hommes qui entourent complètement Montmartre, aidés de l'artillerie établie sur le terre-plein de l'enceinte, mettent trois heures à gravir des position défendues sans méthode par quelques douzaines de tirailleurs.

A onze heures, le cimetière est pris. Il y a dans les environs quelques fusillades. Les rares obstinés qui combattent sont tués ou se replient, découragés de leur isolement. Les Versaillais grimpent aux buttes par toutes les pentes qui y conduisent. s'installent à midi au moulin de la Galette, descendent à la mairie, à la place Saint-Pierre, occupent sans la moindre résistance tout le XVIIIe arrondissement.

Ainsi fut abandonnée sans bataille, sans même une protestation de désespoir, cette hauteur imprenable d'où quelques centaines de résolus pouvaient tenir en échec toute l'armée de Versailles et contraindre l'Assemblée à une transaction. Deux fois dans ce siècle cette défense a trompé l'espoir de Paris.

A peine installé à Montmartre, l'état-major Versaillais commence des holocaustes aux mânes de Lecomte et de Clément Thomas. Quarante-deux hommes, trois femmes et quatre enfants ramassés au hasard sont conduits au n° 6 de la rue des Rosiers, contraints de fléchir les genoux, tête nue, devant le mur au pied duquel les généraux ont été exécutés le 18 mars. Puis on les tue. Une femme qui tient son enfant dans les bras refuse

de s'agenouiller, crie à ses compagnons : « Montrez à ses misérables que vous savez mourir debout. »

Les jours suivants, ces sacrifices continuèrent. Chaque fournée de prisonniers stationnait d'abord devant le mur tigré de balles. On les fusillait ensuite à deux pas de là, sur le versant de la butte qui domine la route de Saint-Denis (1).

Les Batignolles et Montmartre virent les premiers massacres en masse. Juin 48 avait eu ses fusillades sommaires d'insurgés pris sur la barricade. Mai 71 connut les carnages à la fantaisie du soldat. Le mardi, bien longtemps avant les incendies, les Versaillais fusillaient les premiers venus, au square des Batignolles, place de l'hôtel-de-ville, porte de Clichy. Le parc Monceau est l'abattoir principal du XVIIe. A Montmartre, le massacre se centralise sur les buttes, l'Elysée dont chaque marche est faite de cadavres, et les boulevards extérieurs.

A deux pas de Montmartre, on ignore la catastrophe. Place Blanche, la barricade des femmes tient quelque temps contre les soldats de Clinchant. Elles se replient ensuite sur la barricade Pigalle qui tombe vers deux heures. Son chef est amené devant un commandant versaillais : « Qui es-tu ? dit-il — Lévêque, ouvrier maçon, membre du Comité Central. — Ah ! c'est des maçons qui veulent commander maintenant ! » répond le Versaillais qui lui décharge son revolver dans la figure.

Sur l'autre rive de la Seine, la résistance est plus heureuse. Varlin arrête les Versaillais au carrefour de la Croix-Rouge qui restera célèbre dans la défense de Paris. Les rues aboutissantes ont été barricadées et cette place d'armes ne sera abandonnée que lorsque l'incendie et les obus en auront fait des ruines. Sur les bords du fleuve, rues de l'Université, Saint-Dominique, de Grenelle, les 67e, 135e, 138e, 147e bataillons soutenus par les *Enfants perdus* et les *Tirailleurs* résistent obstinément. Rue de Rennes et sur les boulevards voisins, les Versaillais s'épuisent. La rue Vavin

(1) Appendice XVIII.

où la résistance est merveilleuse, retardera pendant deux journées l'invasion du Luxembourg.

Nous sommes moins sûrs à l'extrême gauche. Les Versaillais ont cerné de bonne heure le cimetière Montparnasse tenu par une poignée d'hommes. Près du restaurant Richefeu, les fédérés ont laissé approcher l'ennemi et démasqué à bout portant des mitrailleuses. Inutilement. Les Versaillais, très nombreux enlèvent les fédérés. De là, rasant les remparts du XIVe, ils atteignent la place Saint-Pierre. Les fortifications de l'avenue d'Italie et de la route de Châtillon préparées de longue main — toujours contre les remparts — sont prises à revers par la chaussée du Maine ; la défense du carrefour des Quatre-Chemins se concentre autour de l'église. Du haut du clocher, une dizaine de fédérés de Montrouge appuient la barricade qui ferme aux deux tiers la chaussée du Maine. Trente hommes la tiennent plusieurs heures. Leurs cartouches s'épuisent et le drapeau tricolore monte sur la mairie à l'heure même où il domine les buttes Montmartre. La voie est dès lors ouverte jusqu'à la place d'Enfer. Les Versaillais y arrivent après avoir essuyé le feu de l'Observatoire où quelques fédérés se sont ralliés.

Derrière ces lignes forcées, d'autres défenses s'élèvent par les soins de Wroblewski. La veille, à l'ordre d'évacuer les forts, il avait répondu : « Est-ce trahison ou malentendu? Jamais je n'évacuerai. » Montmartre pris, le général était venu presser Delescluze de transporter la lutte sur la rive gauche. La Seine, les forts, le Panthéon, la Bièvre, formaient à son avis un réduit assuré et l'on avait pour retraite les campagnes libres; conception juste avec des troupes régulières; mais on ne déplace pas militairement le cœur d'une insurrection et les fédérés s'obstinent de plus en plus à garder leurs quartiers.

Wroblewski rentra à son quartier général, réunit les commandants des forts, prescrivit des dispositions pour la défense et revint prendre le commandement de la rive gauche que lui donnaient les décrets antérieurs. Quand il envoya des ordres au Panthéon, on lui répondit que Lisbonne y commandait. Wroblewski, sans se décourager, mit en état de défense le

rayon qui lui restait. Il installa sur la Butte-aux-Cailles, position dominante entre le Panthéon et les forts, une batterie de huit pièces et deux batteries de quatre, fortifia les boulevards d'Italie, de l'Hôpital, de la Gare, établit son quartier général à la mairie des Gobelins, sa réserve place d'Italie, place Jeanne-d'Arc et à Bercy.

A l'autre extrémité de Paris, les XIX[e] et XX[e] arrondissements préparent leur défense. Le brave Passedouet a remplacé du Bisson qui osait encore se présenter comme chef de légion de la Villette. On barricade la grande rue de la Chapelle en arrière du chemin de fer de Strasbourg, les rues d'Aubervilliers de Flandre et le canal, de manière à former cinq lignes de défenses protégées sur les flancs par les boulevards et les fortifications; on met du canon à la rue Riquet, à l'usine à gaz. Des pièces de rempart sont traînées à bras sur les buttes Chaumont; d'autres rue Puebla. Une batterie de six monte au Père-Lachaise et couvre Paris de son grondement.

Un Paris désert et muet. Comme la veille, les magasins restent fermés. Les rues blanches de soleil se déroulent vides et menaçantes. Des estafettes courant à bride abattue, des galops d'artillerie qu'on déplace, des combattants en marche coupent seuls la solitude. Des cris traversent ce silence : « Ouvrez les contrevents! levez les jalousies! » Au-dessus des fausses fenêtres, on met une marque après vérification. Deux journaux, le *Tribun du Peuple* et le *Salut Public*, ont paru malgré les obus versaillais qui tombent à l'imprimerie de la rue d'Aboukir.

Quelques hommes, à l'Hôtel-de-Ville, font de leur mieux pour parer aux besoins. D'abord il faut nourrir les combattants. Le Comité envoie chercher 500,000 francs à la Banque, qui s'empresse de les donner; elle donnerait des millions. Un décret autorise les chefs de barricade à requérir les vivres et les outils nécessaires. Un autre condamne à l'incendie toute maison d'où l'on tirera sur les fédérés. Le Comité de salut public affiche dans l'après-midi un appel aux « soldats de l'armée de Versailles. »

« Le peuple de Paris ne croira jamais que vous puis-

« siez diriger contre lui vos armes quand sa poitrine « touchera les vôtres ; vos mains reculeraient devant « un acte qui serait un véritable fratricide.

« Comme nous, vous êtes prolétaires..... Ce que vous « avez fait au 18 mars vous le ferez encore... Venez à « nous, frères, venez à nous, nos bras vous sont ou- « verts. »

De son côté, le Comité Central : « Nous sommes pères de famille... Vous serez un jour pères de famille. Si vous tirez sur le peuple aujourd'hui, vos fils vous maudiront, comme nous maudissons les soldats qui ont déchiré les entrailles du peuple en Juin 1848 et en Décembre 1851. Il y a deux mois, vos frères ont fraternisé avec le peuple : imitez-les. » Illusion puérile, mais bien généreuse. Là-dessus, le peuple de Paris pensait comme ses mandataires. Malgré les fureurs de l'Assemblée, les fusillades des blessés, les traitements infligés aux prisonniers depuis six semaines, les travailleurs ne voulaient pas admettre que des enfants du peuple pussent « déchirer les entrailles » de ce Paris qui combattait pour les affranchir.

A trois heures, Bonvalet et d'autres de la *Ligue des droits de Paris* se présentent à l'Hôtel-de-Ville où quelques membres de la Commune et du Comité de salut public les reçoivent. Ils gémissent de cette lutte, proposent de s'interposer comme ils l'ont fait si heureusement pendant le siège et de porter à M. Thiers l'expression de leur douleur. Du reste, ils se mettent à la disposition de l'Hôtel-de-Ville. « Eh bien ! leur dit-on, prenez un fusil et allez aux barricades ! » Devant cet argument direct, la *Ligue* se replie sur le Comité Central qui a la simplicité de l'écouter.

Il s'agit bien de négocier en pleine bataille ! Les Versaillais, poursuivant leur succès de Montmartre, poussent en ce moment vers le boulevard Ornano et la gare du Nord. A deux heures, les barricades de la chaussée Clignancourt sont abandonnées. Rue Myrrha, à côté de Vermorel, Dombrowski tombe mort. Le matin, Delescluze lui a dit de faire au mieux du côté de Montmartre. Sans espoir, sans soldats, suspecté depuis l'entrée des Versaillais, Dombrowski ne peut que mourir. Il expire deux heures après à

l'hôpital Lariboisière. Son corps est porté à l'Hôtel-de-Ville; les barricades qu'il franchit présentent les armes.

Clinchant, libre sur sa gauche, pointe dans le IX[e] arrondissement. Une colonne descend les rues Fontaine Saint-Georges, Notre-Dame-de-Lorette et fait au carrefour une halte forcée. L'autre canonne le collège Rollin, avant de pénétrer dans la rue Trudaine où on la retiendra jusqu'au soir.

Plus au centre, au boulevard Haussmann, Douai serre de près la barricade des magasins du *Printemps*. Il déloge à coups de canon les fédérés de l'église de la Trinité, établit sous le porche cinq pièces contre la barricade très sérieuse qui ferme la chaussée d'Antin, à l'entrée du boulevard. Un détachement s'engage dans les rues de Châteaudun et Lafayette. Au carrefour du faubourg Montmartre, une barricade haute d'un mètre, défendue par dix hommes, l'arrête jusqu'à la nuit.

La droite de Douai est toujours impuissante contre la rue Royale. Depuis deux jours, Brunel y soutient une lutte qui n'aura d'égale que celle de la butte aux Cailles, de la Bastille et du Château-d'Eau. Le boulevard Malesherbes est labouré d'obus. La principale barricade qui coupe en écharpe la rue est dominée par les maisons de gauche d'où les Versaillais déciment les fédérés. Brunel, bien pénétré de l'importance du poste qu'on lui a confié, ordonne d'incendier les maisons meurtrières. Un fédéré qui lui obéit est frappé d'une balle dans l'œil et vient mourir auprès de son chef en disant : « Je paie de ma vie l'ordre que vous m'avez donné. Vive la Commune! » Les maisons comprises entre le n° 13 et la rue du Faubourg Saint-Honoré sont saisies par les flammes. Là, les Versaillais s'arrêtèrent.

A gauche de Brunel, la terrasse des Tuileries, toujours vaillamment occupée depuis la veille, seconde sa résistance. Soixante pièces d'artillerie au quai d'Orsay, à Passy, au Champ-de-Mars, à la barrière de l'Etoile, font converger leurs feux sur cette terrasse et la barricade Saint-Florentin. Une douzaine de pièces fédérées tiennent tête à l'averse. La place de la Con-

corde, prise entre ces feux croisés, se jonche de débris de fontaines, de candélabres, de statues. Lille est décapitée, Strasbourg grêlée de projectiles.

Rive gauche, les Versaillais cheminent de maison en maison. Les habitants du quartier les secondent et, derrière leurs jalousies, tirent sur les fédérés. Ceux-ci, forcent et allument les maisons traîtresses. Les obus versaillais avaient commencé l'incendie; le reste du quartier fut vite en flammes. Les troupes continuent de gagner du terrain, occupent le ministère de la Guerre, la direction du Télégraphe, arrivent à la caserne de Bellechasse et rue de l'Université. Leurs obus démolissent les barricades du quai et de la rue du Bac. Le bataillon fédéré qui tient depuis deux jours à la Légion d'honneur n'a plus d'autre retraite que les quais. A cinq heures, il évacue cette chapelle après l'avoir incendiée.

A six heures, la barricade de la chaussée d'Antin succombe. L'ennemi, s'avançant par les rues latérales, a occupé le nouvel Opéra entièrement dégarni. Du haut des toits, les fusiliers-marins ont dominé la barricade. Au lieu de les imiter, d'occuper les maisons, les fédérés, là comme partout ailleurs, se sont obstinés derrière les pavés.

A huit heures, la barricade de la rue Neuve-des-Capucines, au débouché du boulevard, cède sous le feu des pièces de 4 établies rue Caumartin; les Versaillais touchent à la place Vendôme, que tient encore le colonel Spinoy.

Sur tous les points, l'armée a fait des progrès décisifs. La ligne versaillaise, partant de la gare du Nord, suit les rues Rochechouart, Cadet, Drouot dont la mairie est prise, le boulevard des Italiens, fait saillie à la place Vendôme et à la place de la Concorde, ondule rue du Bac, à l'Abbaye-au-Bois, au boulevard d'Enfer, pour aboutir au bastion 81. La place de la Concorde et la rue Royale, enveloppées sur leurs flancs, s'avancent comme un cap au milieu des brisants. Ladmirault fait face à la Villette; sur sa droite, Clinchant occupe le IX[e]; Douai se présente place Vendôme; Vinoy donne la main à Cissey qui opère sur la rive gauche. Les fédérés n'occupent plus à cette heure que la moitié à peine de Paris.

Le reste appartient au massacre. On se bat encore à l'extrémité d'une rue que la partie conquise est déjà saccagée. Malheur à qui possède une arme, un uniforme ou de ces godillots que tant de Parisiens chaussent depuis le siège ; malheur à qui se trouble ; malheur à qui est dénoncé par un ennemi politique ou privé. On l'entraîne. Chaque corps a son bourreau en chef, le prévôt établi au quartier général ; pour hâter la besogne, il y a des prévôtés supplémentaires dans les rues. La victime y est amenée, fusillée. La fureur du soldat guidé par les hommes d'ordre qui se montrent dès l'occupation du quartier, sert les haines, liquide les dettes. Le vol suit le massacre. Les boutiques des commerçants qui ont servi la Commune ou que leurs concurrents accusent sont mises au pillage. Les soldats brisent les meubles, enlèvent les objets précieux. Bijoux, vins, liqueurs, comestibles, linge, parfumerie disparaissent dans leurs havre-sacs.

Quand M. Thiers apprit la chute de Montmartre, il crut la bataille éteinte et le télégraphia aux préfets. Depuis six semaines il ne cessait de dire que, les remparts franchis, les insurgés s'enfuiraient ; mais Paris, contre toutes les habitudes des hommes de Sedan, de Metz et de la Défense, se défendait rue par rue, et plutôt que se rendre il brûlait.

Une lueur aveuglante se lève avec la nuit. Les Tuileries brûlent ; la Légion d'honneur, le Conseil d'Etat, la Cour des comptes. De formidables détonations partent du palais des rois dont les murs s'écroulent, les vastes coupoles s'effondrent. Les flammes tantôt paresseuses, tantôt vives comme des dards, sortent de cent croisées. Le flot rouge de la Seine reflète les monuments et double l'incendie. Chassées par un souffle de l'est, les flammes irritées se dressent contre Versailles et disent au vainqueur de Paris qu'il n'y retrouvera plus sa place et que ces monuments monarchiques n'abriteront plus de monarchie. La rue du Bac, la rue de Lille, la Croix-Rouge jettent en l'air des colonnes lumineuses. De la rue Royale à Saint-Sulpice, c'est un mur de feu que la Seine traverse. Des tourbillons de fumée voilent tout l'ouest de Paris et les spirales enflammées qui s'élancent des four-

naises retombent en pluie d'étincelles sur les quartiers voisins.

Onze heures. — L'Hôtel-de-Ville. Les sentinelles poussées fort avant préviennent toute surprise. De loin en loin quelque gaz troue l'obscurité. A plusieurs barricades il y a des torches et des feux de bivouac. Celle du square Saint-Jacques, en face du boulevard de Sébastopol, consolidée d'arbres abattus dont le vent agite les branches, parle et se meut dans l'ombre redoutable.

La façade de la Maison commune blanchit des flammes lointaines. Les statues que les reflets déplacent s'émeuvent dans leur cadre. Les cours intérieures sont assourdies de tumultes. On évacue sur la mairie du XIe les charrettes, les omnibus chargés de munitions. Ils roulent à fracas sous les voûtes étroites. On apporte des blessés. La vie et la mort, le râle et le rire de lutte se frôlent dans les escaliers.

Les couloirs inférieurs sont encombrés de gardes nationaux roulés dans leurs couvertures. Des blessés geignent et pleurent pour un peu d'eau ; des civières dressées le long des murs dégouttent de filets de sang. On apporte un commandant qui n'a plus face humaine ; une balle a troué la joue, enlevé les lèvres, fait sauter les dents. Incapable d'articuler un son, ce brave agite un drapeau rouge pour sommer ceux qui reposent d'aller le remplacer au combat.

Dans la chambre de Valentine Haussmann, Dombrowski est couché sur le lit de satin bleu. Une bougie laisse tomber sa demi-lueur sur l'héroïque soldat. Le visage d'une blancheur de neige est calme, le nez fin, la bouche délicate ; la petite barbe blonde se relève en pointe. Deux aides de camp, assis dans les coins obscurs, veillent silencieux. Un autre esquisse à la hâte les derniers traits de son général.

Le double escalier de marbre qui conduit aux appartements officiels est un va-et-vient de gardes nationaux. Les sentinelles préservent à peine le cabinet du délégué. Delescluze signe des ordres, blafard, muet comme un spectre. Les angoisses de ces derniers jours ont bu ce qui lui restait de vie. Sa voix n'est plus qu'un rauquement. Le regard et le cœur vivent seuls encore.

Deux ou trois officiers de sang-froid libellent les ordres, timbrent, expédient les dépêches. Beaucoup d'officiers et de gardes entourent la table. Nul discours; quelques conversations par groupes. Si l'espoir a pâli, la résolution n'a pas diminué.

Quels sont ces officiers qui ont quitté leur uniforme, ces membres de la Commune, ces fonctionnaires qui ont rasé leur barbe? Que viennent-ils faire ici parmi les braves? Ranvier, qui rencontre ainsi déguisés deux de ses collègues des plus empanachés pendant le siège, menace de les faire fusiller, s'ils ne vont aussitôt dans leurs arrondissements.

Un grand exemple ne serait pas inutile. D'heure en heure toute discipline sombre. Le Comité Central, qui se croit investi du pouvoir par l'abdication du Conseil, a lancé un manifeste où il fait des conditions : Dissolution de l'Assemblée et de la Commune; l'armée quittera Paris; le Gouvernement sera provisoirement confié aux délégués des grandes villes qui feront élire une Constituante; amnistie réciproque. — Un ultimatum de vainqueur. Ce rêve fut affiché sur quelques murs et jeta un nouveau désarroi dans la résistance.

De temps en temps, quelque clameur s'élève de la place; on fusille un espion contre la barricade de l'avenue Victoria. Quelques-uns payent d'audace et pénètrent dans les conseils les plus intimes (1). Ce soir, à l'Hôtel-de-Ville qui a envoyé à Bergeret l'autorisation verbale d'incendier les Tuileries, un individu se présente réclamant cet ordre par écrit. Il parle encore lorsque Bergeret rentre. « Qui vous a envoyé? » dit-il au personnage. — « Bergeret. » — « Où l'avez-vous vu? » — « A côté, il n'y a qu'un instant. »

Dans cette nuit, vers deux heures, Raoul Rigault, ne prenant d'ordre que de lui seul et sans consulter aucun de ses collègues, se rendit à la prison de Sainte-Pélagie, dirigée par le frère de Ranvier, d'une exaltation fiévreuse et qui se pendit le surlendemain. Raoul Rigault prétendit avoir des ordres, se fit amener Chaudey et lui signifia qu'il allait mourir. Chaudey n'y

(1) Appendice XIX.

pouvait croire, rappela son passé républicain, socialiste. Rigault lui reprocha la fusillade du 22 Janvier. Chaudey jura qu'il en était innocent. Cependant, il était à ce moment la seule autorité de l'Hôtel-de-Ville. Ses protestations se brisèrent contre la résolution depuis longtemps arrêtée de Rigault qui se souvenait de son ami Sapia, mort à ses côtés. Conduit dans le chemin de ronde, Chaudey fut passé par les armes, avec trois gendarmes pris le 18 mars. Après le 31 Octobre, il avait dit à Ferré et à des partisans de la Commune qui réclamaient la liberté de Louise Michel et de leurs amis : « Les plus forts fusilleront les autres. » Il mourut peut-être de ce mot.

CHAPITRE XXIX

« Nos vaillants soldats se conduisent de manière à inspirer la plus haute estime, la plus grande admiration à l'étranger.»

M. Thiers à l'Assemblée Nationale. 24 mai 71.

« La difficulté sociale est résolue ou en voie de résolution. »

Le Siècle, 21 mai.

Mercredi 24. — Les membres de la Commune évacuent l'Hôtel-de-Ville. — Le Panthéon est pris. — Les Versaillais fusillent les Parisiens en masse.— Les Fédérés fusillent six otages. — La nuit du canon.

Les défenseurs des barricades, déjà sans renforts et sans munitions, restent encore sans vivres, abandonnés aux seules ressources du quartier. Beaucoup, exténués, vont chercher quelque nourriture. Leurs camarades ne

les voyant pas revenir se désespèrent, les chefs des barricades s'efforcent de les retenir.

A neuf heures du soir, Brunel a reçu l'ordre d'évacuer la rue Royale. Il persiste à tenir. A minuit, le Comité de salut public lui réitère l'ordre de se replier. Forcé d'abandonner le poste qu'il a si bien défendu pendant deux jours, Brunel évacue d'abord ses blessés puis ses canons par la rue Saint-Florentin. Les fédérés suivent; à la hauteur de la rue Castiglione, ils sont assaillis par des coups de feu.

Les Versaillais maîtres de la rue de la Paix et de la rue Neuve-des-Capucines, avaient envahi la place Vendôme entièrement déserte, et, par l'hôtel du Rhin, tourné la barricade de la rue Castiglione. Les fédérés de Brunel abandonnent la rue de Rivoli, forcent les grilles du jardin des Tuileries, suivent les quais et regagnent l'Hôtel-de-Ville. L'ennemi n'osa pas les poursuivre et il n'occupa qu'au petit jour le Ministère de la Marine depuis longtemps abandonné.

Le reste de la nuit, le canon se tait. L'Hôtel-de-Ville a perdu son animation. Les fédérés dorment sur la place; dans les bureaux, les membres des comités et les officiers prennent quelques instants de repos. A trois heures, un officier d'état-major arrive de Notre-Dame occupée par un détachement de fédérés qui ont fait un brasier des chaises et des bancs. Il vient dire au Comité de salut public que l'Hôtel-Dieu contient huit cents malades qu'un incendie atteindrait sûrement; le Comité donne l'ordre d'évacuer la cathédrale afin de préserver les malheureux; pendant les jours qui suivirent, aucun obus fédéré ne l'atteignit.

Le soleil vient éteindre la clarté des incendies. Le jour radieux se lève sans rayon d'espoir pour la Commune. Paris n'a plus d'aile droite. Son centre est rompu. L'offensive est impossible. Il ne lutte plus, il se débat.

De bonne heure, les Versaillais poussent sur tous les points, le Louvre, le Palais-Royal, la Banque, le Comptoir d'escompte, le square Montholon, le boulevard Ornano et la ligne du chemin de fer du nord. A quatre heures, ils canonnent le Palais-Royal que les fédérés entourent de fusillade. Vers sept heures ils sont à la

Banque à la place de la Bourse et ils descendent sur la pointe Saint-Eustache où la résistance est très vive. Là encore les enfants doublent les hommes. Quand les fédérés furent tournés et massacrés sur place, ces enfants eurent l'honneur de n'être pas exceptés.

Rive gauche, les troupes remontent péniblement les quais et toute la partie du VI[e] qui borde la Seine. Au centre, la barricade de la Croix-Rouge a été évacuée pendant la nuit, comme celle de la rue de Rennes que trente hommes ont tenue pendant deux jours. Les Versaillais peuvent s'engager dans les rues d'Assas et Notre-Dame-des-Champs. A l'extrême droite, ils gagnent le Val-de-Grâce et s'avancent contre le Panthéon.

A huit heures, une quinzaine de membres de la Commune réunis à l'Hôtel-de-Ville, décident de l'évacuer. Deux seulement protestent. Le III[e] arrondissement, coupé de rues étroites, bien barricadées, couvre sûrement le flanc de l'Hôtel-de-Ville qui défie toute attaque de front et par les quais. Dans ces conditions de défense, se replier c'est fuir, c'est dépouiller le Comité de salut public du peu d'autorité qui lui reste. Mais, pas plus que l'avant-veille, on ne sait rassembler deux idées. On craint tout parce ce qu'on ne sait rien voir. Déjà le commandant du Palais-Royal a reçu l'ordre d'évacuer l'édifice après l'avoir incendié. Il a protesté, déclaré qu'il pouvait tenir encore; l'ordre a été renouvelé. Tel est l'effarement qu'un membre propose la retraite sur Belleville. Autant vaudrait abandonner de suite le Château-d'Eau et la Bastille. Comme d'habitude le temps s'écoule. Le gouverneur de l'Hôtel-de-Ville Pindy va et vient impatient de ces causeries.

Vers dix heures les flammes jaillissent du beffroi. Une heure après, l'Hôtel-de-Ville est un brasier. La vieille maison, témoin de tant de parjures, où tant de fois le peuple installa les pouvoirs qui le mitraillèrent, craque et tombe avec son véritable maître. Au fracas des pavillons qui s'abîment, des voûtes et des cheminées s'écroulant, des sourdes détonations et des explosions éclatantes, se mêle la sèche voix des canons de la barricade Saint-Jacques qui commande la rue deRivoli.

La Guerre et les services s'acheminent par les quais vers la mairie du XI[e]. Delescluze a protesté contre

l'abandon de l'Hôtel-de-Ville et prédit que cette retraite découragerait bien des combattants.

On évacua le lendemain l'Imprimerie nationale où le *Journal officiel* de la Commune parut le 24 pour la dernière fois. Comme un *Officiel* qui se respecte, il est en retard d'un jour. Il contient les proclamations de l'avant-veille et quelques détails sur la bataille qui ne vont pas au delà du mardi matin.

L'abandon de l'Hôtel-de-Ville coupe la défense en deux, accroît la difficulté des communications. Les officiers d'état-major qui n'ont pas disparu, parviennent avec peine au nouveau quartier général. Ils sont arrêtés aux barricades, contraints de porter des pavés. S'ils montrent leurs dépêches, invoquent l'urgence, on répond : « Il n'y a plus de galons aujourd'hui! » La colère qu'ils inspirent depuis longtemps éclate ce matin même. Rue Sedaine, près de la place Voltaire, un jeune officier de l'état-major général, le comte de Beaufort est reconnu par des gardes du 166e bataillon qu'il a menacés quelques jours auparavant au Ministère de la Guerre. Arrêté pour violation de consigne, Beaufort, avait dit qu'il purgerait le bataillon et, la veille, près de la Madeleine, le bataillon avait perdu soixante hommes. Arrêté et conduit devant un conseil de guerre qui s'installe non loin de la mairie dans une boutique du boulevard Voltaire, Beaufort produit des états de services à Neuilly, à Issy et de tels certificats que l'accusation est abandonnée. Néanmoins les juges décident qu'il servira comme simple garde dans le bataillon. Quelques-uns des assistants renchérissent et le nomment capitaine. Il sort triomphant. La foule qui ne connaît pas ses explications gronde en le voyant libre ; un garde se précipite sur lui. Beaufort a l'imprudence de sortir son revolver. Il est aussitôt saisi et rejeté dans la boutique. Le chef d'état-major n'ose pas venir au secours de son officier. Delescluze accourt, demande un sursis, dit que Beaufort sera jugé. On ne veut rien entendre. Il faut céder pour éviter une mêlée affreuse. Beaufort, conduit dans un terrain vague situé derrière la mairie, est passé par les armes. Il était très probablement — on le verra — dans les conspirations.

A deux pas, au Père-Lachaise, le corps de Dom-

browski reçoit les derniers honneurs. On l'y avait transporté pendant la nuit et dans le trajet, à la Bastille, il s'était passé une touchante scène. Les fédérés de ces barricades avaient arrêté le cortège et placé le cadavre au pied de la colonne de Juillet. Des hommes, la torche au poing, formèrent autour une chapelle ardente, et les fédérés vinrent l'un après l'autre mettre un baiser sur le front du général. Pendant le défilé, les tambours battaient au champ. Le corps, enveloppé d'un drapeau rouge est maintenant confié au cercueil. Vermorel, le frère du général, ses officiers et deux cents gardes environ sont debout, tète nue. « Le voilà! s'écrie Vermorel, celui qu'on accusait de trahir! Il a donné un des premiers sa vie pour la Commune. Et nous, que faisons-nous au lieu de l'imiter? » Il continue, flétrissant les lâchetés et les paniques. Sa parole, embrouillée d'ordinaire, court, échauffée par la passion, comme une coulée de métal fondu : « Jurons de ne sortir d'ici que pour mourir! » Ce fut sa dernière parole; il devait la tenir. Les canons à deux pas couvraient sa voix par intervalles. Il y eut bien peu de ces hommes qui ne pleurèrent pas.

Heureux ceux-là qui auront de telles funérailles. Heureux ceux qui seront ensevelis dans la bataille, salués par leurs canons, pleurés par leurs amis.

A ce moment même, on passait par les armes, Vaysset, l'agent versaillais qui s'était flatté de corrompre Dombrowski. Vers midi, les Versaillais poussant avec vigueur leur attaque de la rive gauche avaient enlevé l'École des Beaux-Arts, l'Institut, la Monnaie. Sur le point d'être cerné dans l'île Notre-Dame, Ferré avait donné l'ordre d'évacuer la préfecture de police et de la détruire. On mit au préalable en liberté les quatre cent cinquante détenus, arrêtés pour des délits peu graves. Un seul prisonnier fut retenu, Vaysset, que Hutzinger son associé s'était décidé à livrer l'avant-veille. On le fusilla sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV. Au moment de mourir, il dit ces paroles étranges : « Vous répondrez de ma mort au comte de Fabrice. »

Les Versaillais, négligeant la Préfecture, s'engagent dans la rue Taranne et les rues avoisinantes. On les arrête deux heures à la barricade de la place de l'Ab-

baye que les réactionnaires du quartier aident à tourner. Dix-huit fédérés sont fusillés. Plus à droite, les troupes pénètrent place Saint-Sulpice où elles occupent la mairie du VIe. De là, elles s'engagent d'un côté rue Saint-Sulpice, de l'autre par la rue de Vaugirard dans le jardin du Luxembourg. Après deux jours de lutte, les fédérés de la rue Vavin se replient en faisant éclater sur leur retraite la poudrière du jardin du Luxembourg. La commotion suspend un moment le combat. Le palais n'est pas défendu. Quelques soldats traversent le jardin, brisent les grilles qui regardent la rue Soufflot, traversent le boulevard et surprennent la première barricade de cette rue.

Trois barricades s'étagent devant le Panthéon. La première à l'entrée de la rue Soufflot ; elle vient d'être prise ; la seconde au milieu ; la troisième va de la mairie du Ve à l'Ecole de Droit. Varlin et Lisbonne, à peine échappés de la Croix-Rouge et de la rue Vavin, sont venus là rencontrer encore l'ennemi. Malheureusement, les fédérés ne veulent aucun chef, s'immobilisent dans la défensive et, au lieu d'attaquer la poignée de soldats aventurés à l'entrée de la rue Soufflot, laissent à la troupe le temps d'arriver.

Le gros des Versaillais atteint le boulevard Saint-Michel par les rues Racine et de l'Ecole de Médecine que les femmes ont défendues. Le pont Saint-Michel ayant cessé son feu faute de munitions, les soldats peuvent traverser en masse le boulevard et arriver jusqu'auprès de la place Maubert. A droite, ils ont remonté la rue Mouffetard. A quatre heures, la montagne Sainte-Geneviève, à peu près abandonnée, est envahie de tous les côtés. Ses rares défenseurs s'éparpillent. Ainsi tomba le Panthéon, presque sans lutte comme Montmartre. Comme à Montmartre aussi les massacres commencèrent immédiatement. Quarante prisonniers furent, l'un devant l'autre, fusillés rue Saint-Jacques, sous les yeux et par les ordres d'un colonel.

Raoul Rigault fut tué dans un parage. Loin de s'effacer comme quelques-uns de ses collègues il avait, dès l'entrée des troupes, changé ses vêtements civils habituels contre un uniforme de commandant. Son quartier

pris et cerné il n'y avait qu'à chercher retraite. Les soldats, voyant un officier fédéré frapper à la porte d'une maison de la rue Gay-Lussac, firent feu sur lui sans l'atteindre. La porte s'ouvrit, Rigault entra. Les soldats conduits par un sergent, se précipitèrent dans la maison, saisirent le propriétaire qui prouva son identité et courut après Rigault. Il descendit, alla au-devant des soldats, dit : « Que me voulez-vous ? Vive la Commune ! » Le sergent le fit coller au mur et fusiller. Le corps fut recouvert d'un manteau. Survint le sous-lieutenant Ney qui reconnut Rigault, son camarade de collège, et reprocha au sergent d'avoir fusillé sans un ordre.

A la mairie du XIe, la chute du Panthéon si vigoureusement disputé en Juin 48 fut appelée trahison. Qu'avaient donc fait la Guerre et le Comité de salut public pour la défense de ce poste capital ? Rien. Comme à l'Hôtel-de-Ville, on délibérait à la mairie Voltaire.

Le XIe commençait à devenir le refuge des débris des bataillons des autres arrondissements. Assis ou couchés à l'ombre des barricades, sous une chaleur suffocante, les hommes se racontaient les luttes et les terreurs qu'ils avaient vues ; aucun ordre ne venait. A deux heures cependant des membres de la Commune, du Comité Central, des officiers supérieurs et des chefs de service se réunirent dans la salle de la bibliothèque. Pour écouter Delescluze on fit un grand silence car le moindre chuchotement aurait couvert sa voix presque morte. Il dit que tout n'était pas perdu, qu'il fallait tenter un grand effort, qu'on tiendrait jusqu'au dernier souffle. Les applaudissements l'interrompirent. « Je propose, dit-il, que les membres de la Commune, ceints de leur écharpe, passent en revue, sur le boulevard Voltaire, tous les bataillons qu'on pourra rassembler. Nous nous dirigerons ensuite à leur tête sur les points à reconquérir. »

L'idée transporta l'assistance. Jamais, depuis la séance où il avait dit que certains élus du peuple sauraient mourir à leur poste, Delescluze n'avait remué aussi profondément les âmes. La fusillade, le canon du Père-Lachaise, le murmure confus des bataillons entraient par bouffées dans la salle. Voyez ce vieillard, debout

dans la déroute, les yeux pleins de lumière, la main droite levée défiant le désespoir, ces hommes armés tout suants de la bataille, suspendant leur souffle pour entendre cette adjuration qui monte de la tombe; il n'est pas une scène plus tragique dans les mille tragédies de ce jour.

Les propositions s'amoncèlent. Sur la table est ouverte une grande caisse de dynamite. Un geste imprudent fait sauter la mairie. On parle de couper les ponts, de soulever les égouts. Que valent ces éclats de paroles! C'est de bien autres munitions qu'il faut. Où est le directeur du génie qui d'un geste, a-t-il dit, peut entr'ouvrir des gouffres? Disparu. — Disparu aussi le chef d'état-major de la guerre. Depuis l'exécution de Beaufort, il a senti souffler un mauvais vent pour ses aiguillettes. On continue de motionner et on motionnera encore. Le Comité Central déclare qu'il se subordonnera au Comité de salut public. Il semble convenu à la fin que le chef de la 11ᵉ légion groupera tous les fédérés réfugiés dans le XIᵉ. Peut-être parviendra-t-il à former les colonnes dont Delescluze a parlé.

Le délégué à la Guerre va visiter les défenses. De solides préparatifs se font à la Bastille. Rue Saint-Antoine, à l'entrée de la place, on achève une barricade garnie de trois pièces d'artillerie. Une autre, à l'entrée du faubourg, couvre les rues de Charenton et de la Roquette. Là, non plus, on ne garde pas ses côtés. Les gargousses, les obus sont empilés le long des maisons, à la merci des projectiles ennemis. On arme en toute hâte les abords du XIᵉ. A l'intersection des boulevards Voltaire et Richard-Lenoir une barricade est faite de tonneaux, de pavés et de grandes balles de papier. Cet ouvrage inabordable de front sera également tourné. En avant, à l'entrée du boulevard Voltaire, place du Château-d'Eau, un mur de pavés haut d'un mètre et demi. Derrière ce rempart mortel, assisté seulement par deux pièces de canons, les fédérés arrêteront pendant vingt-quatre heures les colonnes versaillaises débouchant sur la place du Château-d'Eau. A droite, le bas des rues Oberkampf, d'Angoulême, du faubourg du Temple, la rue Fontaine-au-Roi et l'avenue des Amandiers sont en bonne défensive. Plus haut, dans le Xᵉ,

voici Brunel arrivé le matin même de la rue Royale et, comme Varlin, impatient de nouveaux périls. Une grande barricade ferme l'intersection des boulevards Magenta et de Strasbourg; la rue du Château-d'Eau est barrée; les ouvrages des portes Saint-Denis et Saint-Martin auxquels on a travaillé nuit et jour, se garnissent de fusils.

Les Versaillais ont pu, vers une heure, s'emparer de la gare du Nord en tournant la rue Stephenson et les barricades de la rue de Dunkerque; le chemin de fer de Strasbourg, deuxième ligne de défense de la Villette, soutient leur choc et l'artillerie fédérée les inquiète beaucoup. Sur les buttes Chaumont, Ranvier qui surveille la défense de ces quartiers a établi trois obusiers de douze, deux pièces de sept près du Temple de la Sybille, deux pièces de sept au mamelon inférieur. Cinq canons enfilent la rue Puebla et protègent la Rotonde. A la hauteur des carrières d'Amérique il y a deux batteries de trois pièces. Celles du Père-Lachaise tirent sur tous les quartiers envahis, secondées par des pièces de gros calibre établis au bastion 24.

Le IXe arrondissement est plein de fusillades. Les fédérés perdent beaucoup de terrain au faubourg Poissonnière. Par contre, malgré leur succès aux Halles, les Versaillais ne peuvent entamer le IIIe arrondissement abrité par le boulevard Sébastopol et la rue Turbigo. Le IIe arrondissement au trois quarts occupé, se débat encore sur les bords de la Seine à partir du Pont-Neuf. Les barricades de l'avenue Victoria et du quai de Gèvres tiendront jusqu'à la nuit. Les canonnières ont été abandonnées. L'ennemi s'en empare et les réarme.

Le seul succès de la défense est à la Butte aux Cailles. Là, par la valeur de Wroblewski, la résistance se change en offensive. Pendant la nuit, les Versaillais ont tâté les positions; dès les premières lueurs ils s'élancent. Les fédérés ne les attendent pas et courent à leur rencontre. Quatre fois les Versaillais sont repoussés; quatre fois ils reviennent; quatre fois ils reculent; les soldats découragés n'écoutent plus leurs officiers.

Si la Villette et la Butte aux Cailles, les deux extrémités, ne fléchissent pas, que de trouées sur toute la

ligne. De tout leur Paris de dimanche, les fédérés ne possèdent plus que les XIe, XIIe, XIXe, XXe arrondissements et une partie seulement des IIIe, V^e et XIIIe.

Ce jour-là, le massacre prit ce vol furieux qui distança en quelques heures la Saint-Barthélemy. On n'a tué jusque-là que des fédérés ou des personnes dénoncées; maintenant lorsqu'un soldat vous a fixé il faut mourir; quand il fouille une maison, tout y passe. « Ce ne sont plus des soldats accomplissant un devoir » écrivait, épouvanté, un journal conservateur, *La France*; ce sont des êtres retournés à la nature des fauves. Impossible d'aller aux provisions sans risquer d'être massacré. Ils crèvent à coups de crosse le crâne des blessés (1), fouillent les cadavres (2) ce que les journaux étrangers appellaient « la dernière perquisition », et ce jour même M. Thiers de dire à l'Assemblée : « Nos vaillants soldats se conduisent de manière à inspirer la plus haute estime, la plus grande admiration à l'étranger. »

Alors fut inventée cette légende des pétroleuses qui, propagée par la presse, coûta la vie à des centaines de malheureuses. Le bruit court que des furies jettent du pétrole enflammé dans les caves. Toute femme mal vêtue ou qui porte une boîte au lait, une fiole, une bouteille vide, peut être dite pétroleuse. Traînée, en lambeaux, contre le mur le plus proche, on l'y tue à coups de revolver.

Les échappés des quartiers envahis racontent ces massacres à la mairie du XIe. Là, même confusion qu'à l'Hôtel-de-Ville, plus resserrée et plus menaçante. Les cours étroites sont encombrées. A chaque marche du grand escalier des femmes cousent des sacs pour les barricades. Dans la salle des mariages où se tient la Sûreté générale, Ferré, assisté de deux secrétaires, vise des permis, interroge les gens qu'on lui amène accusés d'espionnage, décide d'une voix tranquille.

A sept heures, un grand bruit se fait devant la prison de la Roquette où l'on a transféré la veille les

---

(1) Paul Bourget, *Figaro*, 13 déc. 1895.
(2) Appendice XX.

trois cents prisonniers détenus à Mazas. Quelques-uns les gendarmes et sergents de ville pris le 18 mars, avaient comparu la semaine précédente devant le jury d'accusation institué par le décret du 5 avril. Leur seule défense avait été de dire qu'ils obéissaient à leurs chefs. Les autres prisonniers étaient des prêtres, des personnes suspectes, d'anciens mouchards. Dans une foule de gardes nationaux exaspérés des massacres, un délégué de la sûreté générale survient, Genton. Révolutionnaire de vieille date, en Juin 48, on va le fusiller à la préfecture de police quand un hasard le sauve. Blanquiste militant il a marqué dans les luttes contre l'Empire. Il s'est bien battu pendant la guerre, pendant la Commune : il dit, « Puisque les Versaillais fusillent les nôtres, six otages vont être exécutés. Qui veut former le peloton ? »

« Moi ! moi ! » crie-t-on de plusieurs côtés. L'un s'avance et dit : « Je venge mon père. » — Un autre : « Je venge mon frère. » — « Moi, dit un garde, ils ont fusillé ma femme. » Chacun met en avant ses droits à la vengeance. Genton accepte trente hommes et entre dans la prison.

Il se fait apporter le registre d'écrou, marque l'archevêque Darboy, le président Bonjean, Jecker, les jésuites Allard, Clerc, Ducoudray. Jecker est en dernier lieu remplacé par le curé Deguerry.

On les fait descendre de leurs cellules, l'archevêque le premier. Ce n'est plus le prêtre orgueilleux glorifiant le 2 Décembre ; il balbutie : « Je ne suis pas l'ennemi de la Commune, j'ai fait ce que j'ai pu ; j'ai écrit deux fois à Versailles. » Il se remet un peu quand la mort lui apparaît inévitable. Bonjean ne tient pas debout. Ce n'est plus le bouillant ennemi des insurgés de Juin. « Qui nous condamne ? dit-il. » — « La justice du peuple. » — « Oh ! celle-là n'est pas la bonne. » — Parole de magistrat. On conduit les otages dans le chemin de ronde. Quelques hommes du peloton ne peuvent se contenir : Genton ordonne le silence. Un des prêtres se jette dans l'angle d'une guérite ; on le fait rejoindre. Au détour d'un angle les otages sont alignés au mur d'exécution. Sicard commande. « Ce n'est pas nous, dit-il, qu'il faut accuser de votre mort, mais Ver-

sailles qui fusille les nôtres. » Il fait le geste et les fusils partent. Cinq otages tombent sur une même ligne, à distance égale. Darboy reste debout frappé à la tête. Une seconde décharge le couche. Les corps furent ensevelis la nuit. Genton revint aux barricades où il fut grièvement blessé le lendemain.

A huit heures, les Versaillais serrent de près la barricade de la porte Saint-Martin. Leurs obus ont depuis longtemps allumé le théâtre; les fédérés pressés par ce brasier sont contraints de se replier.

Cette nuit, les troupes versaillaises bivouaquent devant le chemin de fer de Strasbourg, la rue Saint-Denis, l'Hôtel-de-Ville occupé vers 9 heures par les troupes de Vinoy, l'Ecole polytechnique, les Madelonnettes et le parc Montsouris. Elles figurent une sorte d'éventail dont le point fixe est le Pont au Change, le XIIIe arrondissement le bord droit, celui de gauche les rues du Faubourg-Saint-Martin et de Flandre, l'arc de cercle les fortifications. L'éventail va se refermer sur Belleville qui occupe le centre.

Paris continue de brûler. La Porte-Saint-Martin, l'église Saint-Eustache, la rue Royale, la rue de Rivoli, les Tuileries, le Palais-Royal, l'Hôtel-de-Ville, le Théâtre-Lyrique, la rive gauche depuis la Légion d'honneur jusqu'au Palais de Justice et la Préfecture de police se détachent très rouges dans la nuit très noire. Les caprices de l'incendie échafaudent une flamboyante architecture d'arceaux, de coupoles, d'édifices chimériques. D'énormes champignons blancs, des nuages d'étincelles qui jaillissent très haut, attestent des explosions puissantes. Chaque minute, des étoiles s'allument et s'éteignent à l'horizon. Ce sont les canons fédérés de Bicêtre, du Père-Lachaise, des buttes Chaumont qui tirent à plein fouet sur les quartiers envahis. Les batteries versaillaises répondent du Panthéon, du Trocadéro, de Montmartre. Tantôt les coups se succèdent à intervalles réguliers, tantôt ils roulent sur toute la ligne. Le canon tire sans respirer, les obus impatients éclatent à moitié course. La ville semble se tordre dans une immense spirale de flammes et de fumée.

Quels hommes cette poignée qui, sans chefs, sans espoir, sans retraite, disputent leurs derniers pavés

comme s'ils cachaient la victoire. La réaction leur a fait un crime des incendies comme si, dans la guerre, le feu n'est pas une arme toute naturelle, comme si les obus versaillais n'avaient pas allumé autant de maisons que ceux des fédérés, comme si la spéculation, l'avidité, le crime de certains honnêtes gens n'avaient pas une part dans les ruines (1). Et ce même bourgeois qui parlait de « tout brûler » pendant le siège traitait maintenant de scélérat ce peuple qui préférait s'ensevelir sous les décombres plutôt que d'abandonner sa famille, sa conscience, sa raison de vie.

Qu'es-tu donc, ô patriotisme, sinon de défendre ses lois, ses mœurs et son foyer contre d'autres dieux, d'autres lois, d'autres mœurs qui veulent nous courber sous leur joug ? Et Paris républicain combattant pour la République et les réformes sociales n'était-il pas aussi ennemi de Versailles féodal qu'il l'était des Prussiens, que les Espagnols et les Russes le furent des soldats de Napoléon Ier?

A onze heures du soir, deux officiers entrent dans la chambre où travaille Delescluze et lui apprennent l'exécution des otages. Il écoute sans cesser d'écrire, le récit qu'on lui fait d'une voix saccadée et dit seulement : « Comment sont-ils morts ? » Quand les officiers sont partis, Delescluze se tourne vers l'ami qui travaille avec lui et, cachant sa figure dans ses mains : « Quelle guerre ! dit-il, quelle guerre ! » Mais il connaît trop les révolutions pour se perdre en lamentations inutiles, et, dominant ses pensées, il s'écrie : « Nous saurons mourir ! »

Pendant la nuit, les dépêches se succèdent sans relâche, toutes réclamant des canons et des hommes sous menace d'abandonner telle ou telle position.

Où trouver des canons ? Et les hommes deviennent aussi rares que le bronze.

---

(1) Appendice XXI.

CHAPITRE XXX

Jeudi 25. — Toute la rive gauche aux mains des troupes. — Delescluze meurt. — Les brassardiers activent le massacre. — La mairie du XIe est abandonnée.

Quelques milliers d'hommes — les fédérés sont maintenant un contre douze — ne peuvent tenir indéfiniment une ligne de bataille de plusieurs kilomètres. La nuit venue, beaucoup vont chercher un peu de repos. Les Versaillais occupent leurs barricades et le jour voit le drapeau tricolore là où la veille au soir tenait le drapeau rouge.

On évacue dans l'obscurité la plus grande partie du Xe arrondissement dont les pièces d'artillerie sont transportées au Château-d'Eau. Brunel et les braves pupilles de la Commune s'obstinent rue Magnan et sur le quai Jemmapes, la troupe tenant le haut du boulevard Magenta.

Sur la rive gauche, les Versaillais établissent des batteries à la place d'Enfer, au Luxembourg et au bastion 81. Cinquante canons ou mitrailleuses sont braqués sur la Butte-aux-Cailles. Désespérant de l'enlever d'assaut, Cissey veut l'écraser par son artillerie. Wroblewski ne reste pas inactif. Outre les 175e et 176e bataillons, il a dans ses lignes le légendaire 101e qui fut aux troupes de la Commune comme la 32e brigade à l'armée d'Italie. Depuis le 3 avril, le 101e ne s'est pas couché. Jour et nuit, le fusil chaud, il rôde aux tranchées, dans les villages, dans la plaine. Les Versaillais d'Asnières, de Neuilly s'enfuient dix fois devant lui. Il leur a pris trois canons qui le suivent partout comme des lions fidèles.

Tous enfants du XIIIe et du quartier Mouffetard, indisciplinés, indisciplinables, farouches, rauques, habits et drapeau déchirés, n'écoutant qu'un ordre, celui de marcher en avant, au repos ils se mutinent et, à peine sortis du feu, il faut les y replonger. Serizier les commande, ou plutôt les accompagne, car leur rage seule commande à ces démons. Pendant que, de front, ils tentent des surprises, enlèvent des avant-postes, tiennent les soldats en alarme, Wroblewski, découvert sur sa droite depuis la prise du Panthéon, assure ses communications avec la Seine par une barricade au pont d'Austerlitz et garnit de canons la place Jeanne-d'Arc pour battre les troupes qui s'aventureront le long de l'embarcadère.

Ce jour, M. Thiers télégraphia à la province que Mac-Mahon venait, une dernière fois, de sommer les fédérés. C'était un mensonge. Il voulut au contraire prolonger le combat. Il savait que ses obus incendiaient Paris, que le massacre des prisonniers, des blessés, entraînerait fatalement celui des otages. Mais que lui faisait le sort de quelques prêtres et de quelques gendarmes? Qu'importait à la haute bourgeoisie de triompher sur des ruines si, sur ces ruines, on pouvait écrire : « Le socialisme est fini et pour longtemps! »

Ce qui reste de l'Hôtel-de-Ville étant occupé, les troupes remontent par les quais et la rue Saint-Antoine pour prendre en flanc la valeureuse Bastille. Sur cette place, le Château-d'Eau et la Butte-aux-Cailles va se concentrer l'attaque Versaillaise. A quatre heures, Clinchant reprend sa marche vers le Château-d'Eau. Une colonne, partant de la rue Paradis, suit les rues du Château-d'Eau et de Bondy; une autre s'avance contre les barricades du boulevard Magenta et de Strasbourg, pendant qu'une troisième, de la rue des Jeûneurs, pousse sa pointe entre les boulevards et la rue Turbigo. Le corps Douai, sur la droite, appuie le mouvement et s'efforce de remonter le IIIe par les rues Charlot et de Saintonge. Vinoy s'avance vers la Bastille par les petites rues qui s'embranchent sur la rue Saint-Antoine, les quais de la rive droite et ceux de la rive gauche. Cissey, d'une stratégie plus modeste, con-

tinue de canonner la Butte-aux-Cailles devant laquelle ses hommes reculent depuis si longtemps.

Des scènes pénibles se passent dans les forts. Wroblewski, dont ils couvraient l'aile gauche, comptait pour les conserver sur l'énergie du membre de la Commune qui s'y était délégué. La veille au soir, le commandant de Montrouge avait abandonné ce fort et s'était replié sur Bicêtre avec sa garnison. Le fort de Bicêtre ne devait pas tenir beaucoup plus. Les bataillons déclarèrent qu'ils voulaient rentrer en ville pour défendre leurs quartiers. Léo Meillet ne sut pas contenir les meneurs et la garnison rentra dans Paris après avoir encloué les canons. Les Versaillais occupèrent les deux forts évacués et y établirent des batteries contre le fort d'Ivry et la Butte-aux-Cailles.

L'attaque générale de la Butte ne commence qu'à midi. Les Versaillais suivent le rempart jusqu'à l'avenue d'Italie et la route de Choisy, ayant pour objectif la place d'Italie qu'ils attaquent aussi du côté des Gobelins. Les avenues d'Italie et de Choisy sont défendues par de fortes barricades qu'il ne faut pas songer à forcer; mais celle du boulevard Saint-Marcel que protège d'un côté l'incendie des Gobelins, peut être tournée par les nombreux jardins dont ce quartier est coupé. Les Versaillais y réussissent. Ils s'emparent d'abord de la rue des Cordières-Saint-Marcel où vingt fédérés qui refusent de se rendre sont massacrés; puis ils s'engagent dans les jardins. Pendant trois heures la fusillade, longue, acharnée, enveloppe la Butte foudroyée par les canons versaillais six fois plus nombreux que ceux de Wroblewski.

La garnison d'Ivry arrive vers une heure. En quittant le fort elle avait mis le feu à une mine qui fit sauter deux bastions. Des cavaliers versaillais entrèrent dans le fort, abandonné et non « le bancal à la main » comme voulut le faire croire M. Thiers dans un bulletin renouvelé de la « hache d'abordage » de Marseille.

Sur la rive droite, vers dix heures, les Versaillais arrivent à la barricade du faubourg Saint-Denis près de la prison Saint-Lazare, la tournent et surprennent dix-sept fédérés. Sommés plusieurs fois de se rendre, ils répondirent : « Vive la Commune! » L'un d'eux ser-

rait encore contre lui le drapeau rouge de la barricade. Devant cette foi, l'officier versaillais ressentit quelque honte. Il se tourna vers les assistants accourus des maisons voisines et, à plusieurs reprises dit, pour se justifier : « Ils l'ont voulu! ils l'ont voulu! Pourquoi ne se rendaient-ils pas! » Comme si les prisonniers n'étaient pas la plupart massacrés sans merci.

De la prison, les Versaillais vont occuper la barricade Saint-Laurent à la jonction du boulevard de Sébastopol, établissent des batteries contre le Château-d'Eau et, par la rue des Récollets, ils s'engagent sur le quai Valmy. A droite, leur débouché sur le boulevard Saint-Martin est retardé par la rue de Lancry contre laquelle ils tiraillent du théâtre de l'Ambigu-Comique. Dans le IIIe arrondissement, on les arrête rue Meslay, de Nazareth, du Vert-Bois, Charlot, de Saintonge. Le IIe, envahi de tous côtés, dispute encore sa rue Montorgueuil. Plus près de la Seine, Vinoy parvient, par des rues détournées, à se glisser dans le Grenier d'Abondance. Pour l'en déloger, les fédérés incendient ce bâtiment dont l'occupation commande la Bastille.

Trois heures. — Les Versaillais envahissent de plus en plus le XIIIe. Leurs obus tombent sur la prison de l'avenue d'Italie. Les fédérés ouvrent les portes à tous les prisonniers parmi lesquels se trouvent les dominicains d'Arcueil qu'a ramenés la garnison de Bicêtre. Les moines se hâtent de fuir par l'avenue d'Italie; la vue de leur robe exaspère les fédérés qui tiennent les abords et une douzaine des apôtres de l'Inquisition sont rattrapés par les balles.

Wroblewski avait reçu depuis le matin l'ordre de se replier sur le XIe. Il persistait à tenir et avait transporté le centre de sa résistance un peu en arrière, place Jeanne-d'Arc. Les Versaillais, maîtres de l'avenue des Gobelins, font à la mairie du XIIIe leur jonction avec les colonnes des avenues d'Italie et de Choisy. Un de leurs détachements continue de filer le long du rempart et s'engage sur le remblai du chemin de fer d'Orléans; déjà les pantalons rouges se montrent au boulevard Saint-Marcel. Wroblewski, sur le point d'être cerné, est forcé de consentir à la retraite, les chefs

secondaires ayant reçu l'ordre de se replier. Protégé par le feu du pont d'Austerlitz, l'habile défenseur de la Butte-aux-Cailles passe en ordre la Seine avec ses canons et un millier d'hommes. Un certain nombre de fédérés qui s'obstinent à rester dans le XIIIe sont faits prisonniers.

Les Versaillais n'osent inquiéter la retraite de Wroblewski, bien qu'ils occupent une partie du boulevard Saint-Marcel, la gare d'Orléans et que leurs canonnières remontent la Seine. Arrêtées un moment à l'entrée du canal Saint-Martin, elles franchissent l'obstacle en forçant de vapeur et le soir aident à l'attaque du XIe arrondissement.

Toute la rive gauche est à l'ennemi. La Bastille et le Château-d'Eau deviennent le centre du combat.

On trouve maintenant au boulevard Voltaire tous les hommes de cœur qui n'ont pas péri ou dont la présence n'est pas indispensable dans leurs quartiers. Un des premiers est Vermorel qui montra pendant toute cette lutte un courage d'entrain et de sang-froid. A cheval, ceint de l'écharpe rouge, il parcourait les barricades, encourageant les hommes, cherchant, amenant des renforts. A la mairie, une nouvelle réunion s'était tenue vers midi. Vingt-deux membres de la Commune et du Comité Central y assistaient. Arnold exposa que, la veille au soir, le secrétaire de M. Washburne, ambassadeur des Etats-Unis, était venu offrir la médiation des Allemands. La Commune, disait-il, n'avait qu'à envoyer des commissaires à Vincennes, pour régler les conditions d'un armistice. Le secrétaire, introduit en séance, renouvela cette déclaration. Delescluze manifestait beaucoup de répugnance. Quel motif poussait l'étranger à intervenir? Pour arrêter les incendies et conserver leur gage, lui disait-on. Mais, leur gage, c'était le Gouvernement versaillais dont le triomphe n'était plus douteux à cette heure. D'autres affirmaient gravement que la défense acharnée de Paris inspirait de l'admiration aux Prussiens. Personne ne demanda si cette proposition insensée ne cachait pas un piège, si le prétendu secrétaire n'était pas un espion. On se cramponna en noyés à cette dernière chance de salut. Arnold exposa même les bases d'un armistice pareilles

à celles du Comité Central. Il fut délégué avec Vermorel, Vaillant et Delescluze pour accompagner à Vincennes le secrétaire américain.

Ils arrivèrent à trois heures à la porte de Vincennes. Le commissaire de police refusa le passage. Ils montrèrent leurs écharpes, leurs cartes. Le commissaire exigeait un laissez-passer de la Sûreté. Pendant cette discussion, les fédérés accoururent. « Où allez-vous ? » dirent-ils. — « A Vincennes. » — « Pourquoi ? » — « En mission. » Il y eut un douloureux débat. Les fédérés crurent que les membres de la Commune voulaient fuir la bataille. On allait même leur faire un mauvais parti, quand quelqu'un reconnut Delescluze. Ce nom sauva les autres ; mais le commissaire de police exigeait toujours un laissez-passer.

Un des délégués courut le chercher à la mairie du XIe. Même devant l'ordre de Ferré, les gardes refusèrent d'abaisser le pont-levis. Delescluze les apostropha, dit qu'il s'agissait du salut commun. Représentations, menaces, rien ne put déraciner la pensée d'une défection. Delescluze revint à la mairie où il écrivit cette lettre confiée à un ami sûr.

« Ma bonne sœur, je ne veux ni ne peux servir de victime et de jouet à la réaction victorieuse. Pardonne-moi de partir avant toi qui m'as sacrifié ta vie. Mais je ne me sens plus le courage de subir une nouvelle défaite après tant d'autres. Je t'embrasse mille fois comme je t'aime. Ton souvenir sera le dernier qui visitera ma pensée avant d'aller au repos. Je te bénis, ma bien-aimée sœur, toi qui as été ma seule famille depuis la mort de notre pauvre mère. Adieu. Adieu. Je t'embrasse encore. Ton frère qui t'aimera jusqu'à son dernier moment. »

Aux abords de la mairie une foule criait après des drapeaux surmontés d'aigles qu'on venait, disait-on, de prendre aux Versaillais, ruse enfantine pour exciter les courages. On ramenait des blessés de la Bastille. Mme Dimitrieff, blessée elle-même, soutenait Frankel blessé à la barricade du faubourg Saint-Antoine. Wroblewski arrivait de la Butte-aux-Cailles. Delescluze lui proposa le commandement général : « Avez-vous quelques mille hommes résolus ? » dit Wroblewski. « Quel-

ques centaines au plus, » répondit le délégué. Wroblewski ne pouvait accepter aucune responsabilité de commandement dans des conditions si inégales et il continua la lutte comme simple soldat. C'est, avec Dombrowski, le seul général de la Commune qui ait montré les qualités d'un chef de corps. Il demandait toujours qu'on lui envoyât les bataillons dont personne ne voulait, se faisant fort de les utiliser.

L'attaque se rapproche de plus en plus du Château-d'Eau. Cette place (1) aménagée par l'Empire pour arrêter les faubourgs et qui rayonne sur huit larges avenues, n'a pas été véritablement fortifiée. Les Versaillais, maîtres des Folies-Dramatiques et de la rue du Château-d'Eau, l'attaquent en tournant la caserne. Maison par maison, ils arrachent la rue Magnan aux pupilles de la Commune. Brunel, ayant fait face à l'ennemi pendant quatre jours, tombe, la cuisse traversée. Les pupilles l'emportent sur un brancard, à travers la place du Château-d'Eau.

De la rue Magnan, les Versaillais sont vite dans la caserne. Les fédérés, trop peu nombreux pour défendre ce vaste monument, doivent l'évacuer. La chute de cette position découvre la rue Turbigo. Les Versaillais peuvent dès lors se répandre dans tout le haut du IIIe et cerner le Conservatoire des Arts-et-Métiers. Après une assez longue lutte, les fédérés abandonnent la barricade du Conservatoire, laissant une mitrailleuse chargée. Une femme aussi reste, et quand les soldats sont à portée, décharge la mitraille.

Les barricades du boulevard Voltaire et du Théâtre-Déjazet supportent désormais les feux de la caserne du Prince-Eugène, du boulevard Magenta, du boulevard Saint-Martin, de la rue du Temple et de la rue Turbigo. Derrière leurs fragiles abris, les fédérés reçoivent vaillamment cette avalanche. Que de gens l'histoire a consacrés héros qui n'ont jamais montré la centième partie de ce courage simple, sans effet de théâtre, sans témoins, qui surgit en mille endroits pen-

---

(1) Aujourd'hui place de la République.

dant ces journées. Sur cette fameuse barricade du Château-d'Eau, clef du boulevard Voltaire, un garçon de dix-huit ans, qui agite un guidon, tombe mort. Un autre saisit le guidon, monte sur les pavés, montre le poing à l'ennemi invisible, lui reproche d'avoir tué son père. Vermorel, Theisz, Jaclard, Lisbonne veulent qu'il descende; il refuse, continue jusqu'à ce qu'une balle le renverse. Il semble que cette barricade fascine; une jeune fille de 19 ans, Marie M..., habillée en fusilier-marin, rose et charmante, aux cheveux noirs bouclés, s'y bat tout un jour. Une balle au front tue son rêve. Un lieutenant est tué en avant la barricade. Un enfant de 15 ans, Dauteuille, franchit les pavés, va ramasser sous les balles le képi du mort et le rapporte à ses compagnons.

Dans cette bataille des rues, les enfants se montrèrent, comme en rase campagne, aussi grands que les hommes. A une barricade du faubourg du Temple, le plus enragé tireur est un enfant. La barricade prise, tous ses défendeurs sont collés au mur. L'enfant demande trois minutes de répit : « Sa mère demeure en face; qu'il puisse lui porter sa montre d'argent, *afin qu'au moins elle ne perde pas tout.* » L'officier, involontairement ému, le laisse partir, croyant bien ne plus le revoir. Trois minutes après, un « Me voilà! » C'est l'enfant qui saute sur le trottoir, et, lestement, s'adosse au mur près des cadavres de ses camarades fusillés. Immortel Paris tant qu'il y naîtra de ces hommes.

La place du Château-d'Eau est ravagée par un cyclone d'obus et de balles. Des blocs énormes sont projetés; les lions de la fontaine traversés ou jetés bas; la vasque qui la surmonte est tordue. Les flammes sortent des maisons. Les arbres n'ont plus de feuilles et leurs branches cassées pendent comme ces membres hachés que soutient un lambeau de chair. Des jardins retournés volent des nuages de poussière. La main de la mort s'abat sur chaque pavé.

A sept heures moins un quart environ, près de la mairie, nous aperçûmes Delescluze, Jourde et une cinquantaine de fédérés marchant dans la direction du Château-d'Eau. Delescluze dans son vêtement ordinaire,

chapeau, redingote et pantalon noir, écharpe rouge autour de la ceinture, peu apparente comme il la portait, sans armes, s'appuyant sur une canne. Redoutant quelque panique au Château-d'Eau, nous suivîmes le délégué, l'ami. Quelques-uns de nous s'arrêtèrent à l'église Saint-Ambroise pour prendre des cartouches. Nous rencontrâmes un négociant d'Alsace, venu depuis cinq jours faire le coup de feu contre cette Assemblée qui avait livré son pays ; il s'en retournait la cuisse traversée. Plus loin, Lisbonne blessé que soutenaient Vermorel, Theisz, Jaclard. Vermorel tombe à son tour grièvement frappé ; Theisz et Jaclard le relèvent, l'emportent sur une civière ; Delescluze serre la main du blessé et lui dit quelques mots d'espoir. A cinquante mètres de la barricade, le peu de gardes qui ont suivi Delescluze s'effacent, car les projectiles obscurcissaient l'entrée du boulevard.

Le soleil se couchait, derrière la place. Delescluze, sans regarder s'il était suivi, s'avançait du même pas, le seul être vivant sur la chaussée du boulevard Voltaire. Arrivé à la barricade, il obliqua à gauche et gravit les pavés. Pour la dernière fois, cette face austère, encadrée dans sa courte barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort. Subitement, Delescluze disparut. Il venait de tomber foudroyé, sur la place du Château-d'Eau.

Quelques hommes voulurent le relever ; trois sur quatre tombèrent. Il ne fallait plus songer qu'à la barricade, rallier ses rares défenseurs. Johannard, au milieu de la chaussée, élevant son fusil et pleurant de colère, criait aux terrifiés : « Non ! vous n'êtes pas dignes de défendre la Commune ! » La nuit tomba. Nous revînmes, laissant, abandonné aux outrages d'un adversaire sans respect de la mort, le corps de notre pauvre ami.

Il n'avait prévenu personne, même ses plus intimes. Silencieux, n'ayant pour confident que sa conscience sévère, Delescluze marcha à la barricade comme les anciens Montagnards allèrent à l'échafaud. La longue journée de sa vie avait épuisé ses forces. Il ne lui restait plus qu'un souffle ; il le donna. Il ne vécut que pour la justice. Ce fut son talent, sa science, l'étoile polaire

de sa vie. Il l'appela, il la confessa trente ans à travers l'exil, les prisons, les injures, dédaigneux des persécutions qui brisaient ses os. Jacobin, il tomba avec des socialistes pour la défendre. Ce fut sa récompense de mourir pour elle, les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la vue du bourreau (1).

Les Versaillais s'acharnent toute la soirée contre l'entrée du boulevard Voltaire protégée par l'incendie des deux maisons d'angle. Du côté de la Bastille, ils ne dépassent guère la place Royale ; ils entament le XIIe. Abrités par la muraille du quai, ils avaient, dans la journée, pénétré sous le pont d'Austerlitz. Le soir, couverts par leurs canonnières et leurs batteries du Jardin des Plantes, ils arrivent auprès de Mazas.

Notre aile droite a mieux tenu. Les Versaillais n'ont pu dépasser la ligne du chemin de fer de l'est. Ils attaquent de loin la rue d'Aubervilliers, aidée par les feux de la Rotonde. Du haut des buttes Chaumont, Ranvier canonne vigoureusement Montmartre, quand une dépêche lui affirme que le drapeau rouge flotte au moulin de la Galette. Ranvier, n'y pouvant croire, refuse de discontinuer son feu.

Le soir, les Versaillais forment devant les fédérés une ligne brisée qui, partant du chemin de fer de l'est, passant au Château-d'Eau et près de la Bastille, aboutit au chemin de fer de Lyon. Il ne reste à la Commune que deux arrondissements intacts, les XIXe et XXe, et la moitié environ des XIe et XIIe.

Le Paris qu'a fait Versailles n'a plus face civilisée : « C'est une folie furieuse, écrit *le Siècle* du 26 au matin. On ne distingue plus l'innocent du coupable. La suspicion est dans tous les yeux. Les dénonciations abondent. La vie des citoyens ne pèse pas plus qu'un cheveu. Pour un oui, pour un non, arrêté, fusillé. » Les soupiraux des caves sont murés par ordre de l'armée, qui veut accréditer la légende des pétroleuses. Les gardes

---

(1) En 1870, au mois d'août, à Bruxelles, où l'exil nous avait réunis, il me dit : « Oui, je crois la République prochaine, mais elle tombera entre les mains de la gauche actuelle, puis une réaction s'en suivra. *Moi, je mourrai sur une barricade pendant que M. Jules Simon sera ministre.* »

nationaux de l'ordre sortent de leurs trous, orgueilleux du brassard, s'offrent aux officiers, fouillent les maisons, revendiquent l'honneur de présider aux fusillades. Dans le Xe arrondissement, l'ancien maire Dubail, assisté du commandant du 109e bataillon, guide les soldats à la chasse de ses anciens administrés. Grâce aux brassardiers, le flot des prisonniers grossit tellement qu'il faut centraliser le carnage afin d'y suffire. On pousse les victimes dans les cours des mairies, des casernes, des édifices publics, où siègent des prévotés, et on les fusille par masses. Si la fusillade ne suffit pas, la mitrailleuse fauche. Tous ne meurent pas du coup et, la nuit, il sort de ces monceaux des agonies désespérées.

Ce n'est pas assez d'achever les blessés de la bataille des rues. Le Versaillais va chercher les blessés hors Paris qui sont aux ambulances. Il y en a une au séminaire Saint-Sulpice, dirigée par le docteur Faneau, très peu sympathique à la Commune ; le drapeau de Genève l'abrite. Un officier arrive : « Y a-t-il ici des fédérés ? » — « Oui, dit le docteur, mais ce sont des blessés que j'ai depuis longtemps. » — « Vous êtes l'ami de ces coquins », dit l'officier. Faneau est fusillé ; plusieurs fédérés sont égorgés dans l'ambulance même. Plus tard, l'honnête officier prétexta d'un coup de feu tiré par ces blessés. Les fusilleurs de l'ordre ont rarement le courage de leurs crimes (1).

L'ombre ramène la clarté d'incendies. Où les rayons du soleil faisaient des nuages noirs, d'éclatants brasiers réapparaissent. Le Grenier d'Abondance illumine la Seine bien au delà des fortifications. La colonne de Juillet, transpercée par les obus qui ont enflammée son vêtement de couronnes desséchées et de drapeaux, flambe en torche fumeuse ; le boulevard Voltaire s'enflamme du côté du Château-d'Eau.

La mort de Delescluze avait été si simple et si rapide qu'elle fut mise en doute même à la mairie du XIe, où l'on avait transporté Vermorel. Quelques-uns de ses collègues l'entourent. Ferré l'embrasse, et Vermorel lui dit :

---

(1) Appendice XXII.

« Vous voyez que la minorité sait se faire tuer pour la cause révolutionnaire. » Vers minuit, quelques membres de la Commune décident d'évacuer la mairie. Quoi ! toujours fuir devant le plomb ! La Bastille est-elle prise ? Le boulevard Voltaire ne tient-il pas encore ? Toute la stratégie du Comité de salut public, tout son plan de bataille est donc de se replier ! A deux heures du matin, quand on cherche un membre de la Commune pour soutenir la barricade du Château-d'Eau, il n'y a plus que Gambon endormi dans un coin. Un officier le réveille et s'excuse. Le vieux républicain répond : « Autant vaut que ce soit moi qu'un autre ; moi j'ai vécu » et il part. Mais les balles ont fait désert le boulevard Voltaire jusqu'à l'église Saint-Ambroise. La barricade de Delescluze est abandonnée.

CHAPITRE XXXI

La résistance se concentre dans Belleville. — Vendredi 26, quarante-huit otages sont fusillés rue Haxo. — Samedi 27, tout le XXe est envahi. — Prise du Père-Lachaise. — Dimanche 28, la bataille finit à onze heures du matin. — Lundi 29, le fort de Vincennes est rendu.

Les soldats, continuant leurs surprises nocturnes, se glissent aux barricades désertes de la rue d'Aubervilliers et du boulevard de la Chapelle. Du côté de la Bastille, ils occupent la barricade de la rue Saint-Antoine au coin de la rue Castex, la gare du chemin de fer de Lyon, la prison de Mazas; dans le IIIe, les

défenses abandonnées du marché et du square du Temple. Ils atteignent les premières maisons du boulevard Voltaire et s'établissent aux Magasins-Réunis.

Dans l'ombre de la nuit, un commandant versaillais fut surpris par les avant-postes de la Bastille et fusillé, « sans respect des lois de la guerre », dit le lendemain M. Thiers. Comme si depuis quatre jours qu'il fusillait sans pitié des milliers de prisonniers, vieillards, femmes et enfants, M. Thiers suivait d'autre loi que celle des sauvages.

L'attaque recommence au jour naissant. A la Villette, les Versaillais, franchissant la rue d'Aubervilliers, tournent et occupent l'usine à gaz abandonnée ; au centre, ils gagnent le cirque Napoléon. A droite, dans le XIIe, ils envahissent sans lutte les bastions les plus rapprochés du fleuve. Un détachement suit le remblai du chemin de fer de Vincennes et occupe la gare, un autre le boulevard Mazas (aujourd'hui Diderot), et pénètre dans le faubourg Saint-Antoine. La Bastille est ainsi pressée sur son flanc droit pendant que les troupes de la place Royale l'attaquent à gauche par le boulevard Beaumarchais.

Le vendredi, le soleil se refuse. Cette canonnade de cinq jours a provoqué la pluie qui suit ordinairement les grandes batailles. La fusillade a perdu sa voix brève et ronfle sourdement. Les hommes, harassés, mouillés jusqu'aux os, distinguent à peine derrière le voile humide le point d'où vient l'attaque. Les obus d'une batterie versaillaise établie à la gare d'Orléans bouleversent l'entrée du faubourg Saint-Antoine. A sept heures, on annonce l'apparition des soldats dans le haut du faubourg. On y court avec des canons. Qu'il tienne, ou la Bastille est tournée.

Il tient bon. La rue d'Aligre et la rue Lacuée rivalisent de dévouement. Retranchés dans les maisons, les fédérés ne cèdent ni ne reculent. Et grâce à leur sacrifice, la Bastille disputera pendant six heures encore ses vestiges de barricades et ses maisons déchiquetées. Chaque pierre a sa légende dans cet estuaire de la Révolution. L'œil de bronze enchâssé dans la muraille est un biscaïen lancé en 89 par la forteresse. Adossés aux mêmes murs, les fils

21

des combattants de Juin disputent le même pavé que leurs pères. Ici, les conservateurs de 48 ont fait rage pareille à ceux de 71! La maison d'angle des boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir, le coin gauche de la rue de la Roquette, l'angle de la rue de Charenton s'écroulent à vue d'œil, en décor de théâtre. Dans ces ruines, sous ces poutres enflammées, des hommes tirent le canon, redressent dix fois le drapeau rouge, dix fois abattu par les balles versaillaises. Impuissante à triompher d'une armée, la vieille place glorieuse veut faire une bonne mort.

Combien sont-ils à midi? Cent, puisqu'il y a le soir cent cadavres sur la barricade-mère. Rue Crozatier ils sont morts. Ils sont morts, rue d'Aligre, tués dans la lutte ou après le combat. Et comme ils meurent! Rue Crozatier, c'est un artilleur de l'armée qui a passé au peuple le 18 Mars. Il est cerné. « On va te fusiller! » crient les soldats. Lui, hausse les épaules: « On ne meurt qu'une fois! » Plus loin, c'est un vieillard qui se débat. L'officier, par un raffinement de cruauté, veut le fusiller sur un tas d'ordures. « Je me suis battu bravement, dit le vieillard, j'ai le droit de ne pas mourir dans la merde. »

Du reste, on meurt bien partout. Ce jour même, Millière, arrêté sur la rive gauche, est amené à l'état-major de Cissey. Ce général d'Empire, perdu de sales dettes dont il mourut et qui, ministre de la guerre, laissa surprendre par sa maîtresse, une Allemande, le plan d'un des nouveaux forts de Paris, avait fait du Luxembourg un des abattoirs de la rive gauche. Le rôle de Millière, on l'a vu, avait été de conciliation et sa polémique dans les journaux d'un ton très élevé. Il était resté étranger à la bataille, quoi qu'on affectât de le confondre avec le chef de la 18e légion; mais la haine des officiers bonapartistes, celle de Jules Favre le guettait. L'exécuteur, le capitaine d'état-major Garcin, aujourd'hui général, a raconté tête haute ce crime. L'histoire lui doit la parole pour montrer quelle boue humaine les vengeances de l'ordre firent sourdre.

« Millière a été amené; nous étions à déjeuner avec le général au restaurant de Tournon, à côté du Luxembourg. Nous avons entendu un très grand bruit et nous

sommes sortis. On m'a dit : « C'est Millière. » J'ai veillé à ce que la foule ne se fît pas justice elle-même. Il n'est pas entré dans le Luxembourg, il a été arrêté à la porte. Je m'adressai à lui, et je lui dis : « Vous êtes bien Millière? — Oui, mais vous n'ignorez pas que je suis député. — C'est possible, mais je crois que vous avez perdu votre caractère de député. Du reste, il y a parmi nous un député, M. de Quinsonnaz, qui vous reconnaîtra (1). »

« J'ai dit alors à Millière que les ordres du général étaient qu'il fût fusillé. Il m'a dit : « Pourquoi? »

« Je lui ai répondu : « Je ne vous connais que de nom, *j'ai lu des articles de vous qui m'ont révolté;* vous êtes une vipère sur laquelle on met le pied. Vous détestez la société. » Il m'a arrêté en disant avec un air signicatif : « Oh! oui, je la hais, cette société. — Eh bien, elle va vous extraire de son sein, vous allez être passé par les armes. — C'est de la justice sommaire, de la barbarie, de la cruauté. — Et toutes les cruautés que vous avez commises, prenez-vous cela pour rien? Dans tous les cas, du moment que vous dites que vous êtes Millière, il n'y a pas autre chose à faire. »

« Le général avait ordonné qu'il serait fusillé au Panthéon, à genoux, pour demander pardon à la société du mal qu'il lui avait fait. Il s'est refusé à être fusillé à genoux. Je lui ai dit : « C'est la consigne, vous serez fusillé à genoux et pas autrement. » Il a joué un peu la comédie, il a ouvert son habit, montrant sa poitrine au peloton d'exécution. Je lui ai dit : « Vous faites de la mise en scène, vous voulez qu'on dise comment vous êtes mort; mourez tranquillement, cela vaut mieux. — Je suis libre, dans mon intérêt et dans l'intérêt de ma cause, de faire ce que je veux. — Soit, mettez vous à genoux. » Alors il me dit : « Je ne m'y mettrai que si vous m'y faites mettre par deux hommes. » Je l'ai fait mettre à genoux et on a procédé à son exécution. Il a crié : « Vive l'humanité! » Il allait crier autre chose quand il est tombé mort. »

---

(1) Ce Quinsonnaz fut de la « commission des assassins. »

Un militaire gravit les marches, s'approcha du cadavre et déchargea son chassepot dans la tempe gauche. La tête de Millière rebondit et, retournée en arrière, éclatée, noire de poudre, parut regarder le frontispice du monument (1).

« Vive l'humanité! » Le mot dit les deux causes : « Je tiens autant à la liberté pour les autres peuples que pour la France », disait un fédéré à un réactionnaire. En 1871 comme en 1793, le combat de Paris est pour tous les opprimés.

La Bastille succombe vers deux heures. La Villette se dispute encore. Le matin, la barricade du coin du boulevard et de la rue de Flandre a été livrée par son commandant. Les fédérés se concentrent en arrière sur la ligne du canal et barricadent la rue de Crimée. La Rotonde, destinée à supporter le choc principal, est renforcée par une barricade sur le quai de la Loire. Le 269e, qui, depuis deux jours, tient tête à l'ennemi, recommence la lutte derrière ces positions nouvelles. Cette ligne de la Villette étant très étendue, Ranvier et Passedouet vont chercher des renforts au XXe, où se réfugient les débris de tous les bataillons.

Ils remplissent la mairie qui distribue les logements et les bons de vivres. Près de l'église, les fourgons et les chevaux s'accumulent bruyamment. Le quartier général et les différents services sont installés dans la rue Haxo, à la cité Vincennes, série de constructions coupées de jardins.

Les barricades très nombreuses dans les rues inextricables de Ménilmontant sont presque toutes tournées contre le boulevard. La route stratégique qui, sur ce point, domine le Père-Lachaise, les buttes Chaumont et les boulevards extérieurs, n'est pas même gardée.

Du haut des remparts, on voit les Prussiens sous les armes. D'après les termes d'une convention précédemment conclue entre Versailles et le prince de Saxe, l'armée allemande, depuis le lundi, cernait Paris au nord et à l'est. Elle avait coupé le chemin de fer du Nord, garni la ligne du canal du côté de Saint-Denis,

(1) Appendice XXIII.

posé des sentinelles de Saint-Denis à Charenton, dressé sur toutes les routes des barricades armées. Le jeudi, à cinq heures du soir, cinq mille Bavarois descendirent de Fontenay, Nogent, Charenton, et formèrent un cordon infranchissable de la Marne à Montreuil. Dans la soirée, un autre corps de cinq mille hommes occupa Vincennes avec quatre-vingts pièces d'artillerie. A neuf heures, le Prussien cernait le fort et désarmait les fédérés qui voulaient rentrer dans Paris. Il fit plus, arrêta le gibier pour Versailles. Déjà, pendant la Commune, les Prussiens avaient prêté un concours indirect à l'armée versaillaise. Leur entente avec les conservateurs français apparut sans voiles, pendant les huit journées de Mai. De tous les crimes de M. Thiers, un des plus odieux sera d'avoir introduit les vainqueurs de la France dans nos discordes civiles et mendié leur aide pour écraser Paris.

Vers midi, le feu se déclare dans la partie ouest des docks de la Villette, immense entrepôt d'huile de pétrole, d'essences et de matières explosibles, allumé par les obus des deux partis. Cet incendie annihile les barricades des rues de Flandre et Riquet. Les Versaillais essayent de traverser le canal en bateau, les barricades de la rue de Crimée et de la Rotonde les arrêtent.

Vinoy continue de remonter le XIIe, ayant laissé à la Bastille les hommes nécessaires aux perquisitions et aux fusillades. La barricade de la rue de Reuilly, au coin du faubourg Saint-Antoine, tient quelques heures contre les soldats qui la canonnent du boulevard Mazas. Les Versaillais, suivant ce boulevard et la rue Picpus, tendent vers la place du Trône qu'ils essayent de tourner par les remparts. L'artillerie prépare et couvre leurs moindres mouvements. D'ordinaire, ils chargent les pièces à l'angle des voies qu'ils veulent réduire, les avancent, tirent et les ramènent à l'abri. Les fédérés ne pourraient atteindre cet ennemi invisible que par les hauteurs; il est impossible d'y centraliser l'artillerie de la Commune. Chaque barricade veut posséder sa pièce sans s'inquiéter de voir où porte son tir.

Il n'y a plus d'autorité d'aucune sorte. Rue Haxo,

pêle-mêle confus d'officiers sans ordres, on ne connaît la marche de l'ennemi que par l'arrivée des débris de bataillons. Telle est la confusion que, dans ce lieu mortel aux traîtres, arrive, en uniforme Du Bisson, chassé de la Villette. Les rares membres de la Commune que l'on rencontre errent au hasard, dans le XXe, absolument ignorés; mais ils n'ont pas renoncé à délibérer. Le vendredi, ils sont une douzaine rue Haxo, le Comité Central arrive et revendique la dictature. On la lui donne en lui adjoignant Varlin. Du Comité de salut public, personne ne parle plus.

Le seul de ses membres qui fasse figure est Ranvier, d'une énergie superbe dans les batailles. Il fut, pendant cette agonie, l'âme de la Villette et de Belleville, poussant les hommes, veillant à tout. Le 26, il fait imprimer une proclamation : « Citoyens du XXe, si nous succombons, vous savez quel sort nous est réservé... Aux armes!... De la vigilance, surtout la nuit... Je vous demande d'exécuter fidèlement les ordres... Prêtez votre concours au XIXe arrondissement; aidez-le à repousser l'ennemi. Là est votre sécurité... N'attendez pas que Belleville soit lui-même attaqué... et Belleville aura encore une fois triomphé... En avant donc... Vive la République! » C'est la dernière affiche de la Commune.

Mais combien lisent ou entendent. Les obus de Montmartre qui, depuis la veille, écrasent Belleville et Ménilmontant, les cris, la vue des blessés se traînant de maison en maison cherchant des secours, les signes trop évidents d'une fin prochaine, précipitent les phénomènes ordinaires de la déroute. Les regards deviennent farouches. Tout individu sans uniforme peut être fusillé s'il ne se recommande d'un nom bien connu. Les nouvelles qui parviennent de Paris grossissent les colères. On dit que le massacre des prisonniers est la règle des Versaillais; qu'ils égorgent dans les ambulances; que des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards sont emmenés à Versailles, tête-nue, et souvent tués en route; qu'il suffit d'appartenir à un combattant ou de lui donner asile pour partager son sort; on raconte les exécutions des prétendues pétroleuses.

Vers six heures, un groupe de gendarmes, ecclésiastiques, civils, arrive rue Haxo, encadrée dans un détachement que le colonel Gois commande. Ils viennent de la Roquette et se sont arrêtés un moment à la mairie où Ranvier a refusé de les recevoir. On croit à des prisonniers récemment faits et ils défilent d'abord dans le silence. Bientôt le bruit se répand que ce sont des otages et qu'ils vont mourir. Ils sont trente-quatre gendarmes pris le 18 mars à Belleville et à Montmartre, dix jésuites, religieux, prêtres, quatre mouchards de l'Empire : Ruault, du complot de l'Opéra-Comique ; Largillière, condamné en Juin et au procès de la Renaissance ; Greffe, organisateur des enterrements civils, devenu l'auxiliaire du chef de la Sûreté, Lagrange ; Dareste, son chef de brigade. Leurs dossiers ont été trouvés et publiés pendant le siège.

La foule grossit, apostrophe les otages et l'un d'eux est frappé. Le cortège pénètre dans la cité Vincennes dont les grilles se referment, et pousse les otages vers une sorte de tranchée creusée devant un mur. Un membre de la Commune, Serrailler, accourt : — « Que faites-vous ! il y a là une poudrière, vous allez nous faire sauter ! » Il espérait ainsi retarder l'exécution. Varlin, Louis Piat, d'autres avec eux luttent, s'époumonnent, pour gagner du temps. On les repousse, on les menace, et la notoriété de Varlin suffit à peine à les sauver de la mort.

Les chassepots partent sans commandement ; les otages tombent. Un individu crie : Vive l'Empereur ! Il est fusillé avec les autres. Au dehors, on applaudit. Et cependant, depuis deux jours, les soldats faits prisonniers depuis l'entrée des troupes traversaient Belleville sans soulever un murmure. Mais ces gendarmes, ces policiers, ces prêtres qui, vingt années durant, avaient piétiné Paris, représentaient l'Empire, la haute bourgeoisie, les massacreurs, sous leurs formes les plus haïes.

Le matin, on avait fusillé l'associé de Morny, Jecker. La Commune n'avait pas su le juger, la justice « immanente » le saisit. Genton, François, Bo... et Cl..., commissaire de police, vinrent le prendre à la prison de la Roquette. Il se résigna très vite, en aventurier qu'il

était, méprisant sa vie comme celle des autres. Il sortit les mains libres au milieu du groupe qui se dirigea vers le Père-Lachaise. Chemin faisant, Jecker parla de cette expédition du Mexique qui le tuait : « Ah ! je n'ai pas, dit-il, fait une bonne affaire ; ces gens-là m'ont volé ; » ce qu'il répétait depuis son arrestation. Arrivé au mur qui regarde Charonne, on lui dit : « Est-ce là ? — Si vous voulez ! » Il mourut tranquillement. On mit sur sa figure son chapeau et un papier à son nom.

Il n'y a pas de grands mouvements de troupes pendant cette journée. Les corps Douai et Clinchant bordent le boulevard Richard-Lenoir. La double barricade en arrière de Bataclan arrête l'invasion du boulevard Voltaire. Un général versaillais est tué dans la rue Saint-Sébastien. La place du Trône se défend encore par les barricades Philippe-Auguste. La Rotonde et le bassin de la Villette tiennent aussi. Vers la fin du jour, l'incendie gagne la partie des docks la plus rapprochée de la mairie.

Le soir, l'armée presse la résistance entre les fortifications et une ligne courbe qui, des abattoirs de la Villette, aboutit à la porte de Vincennes en passant par le canal Saint-Martin, le boulevard Richard-Lenoir et la rue du faubourg Saint-Antoine. Ladmirault et Vinoy aux deux extrémités, Douai et Clinchant au centre.

La nuit du vendredi est fiévreuse dans Ménilmontant et Belleville tourmentés par les obus. Les services qui subsistent ont quitté la cité Vincennes ensanglantée et Jourde a mis en lieu sûr le peu d'argent qui reste pour parer à la solde. Les fédérés vivent depuis quatre jours sur les cinq cent mille francs de la Banque, les résidus de caisse et quelques employés fidèles, comme un des octrois, qui vint à travers les balles porter sa recette du jour. Au détour de chaque rue, les sentinelles exigent le mot d'ordre *(Bouchotte-Belleville)* ; souvent il ne suffit pas. Il faut justifier d'une mission, et chaque chef de barricade se croit le droit de refuser le passage.

Les débris des bataillons arrivent en tumulte ; la plupart, ne trouvant plus d'asile, campent en plein air,

sous les obus toujours salués d'un : « *Vive la Commune !* »

Dans la grande rue de Belleville, des gardes nationaux portent des bières sur leurs fusils croisés. Quelques hommes précèdent avec des torches. Le tambour bat. Ces combattants qui enterrent leurs camarades, silencieux, apparaissent d'une grandeur touchante, étant eux-mêmes aux portes de la mort.

Pendant la nuit, les barricades de la rue d'Allemagne sont abandonnées. Mille hommes au plus ont combattu deux jours les vingt-cinq mille soldats de Ladmirault. Presque tous étaient des sédentaires.

Les lueurs du samedi matin découvrent un paysage livide. Le brouillard est pénétrant, visqueux; la terre détrempée. Des bouquets de fumée blanche s'élèvent péniblement au-dessus de la pluie; c'est la fusillade.

Dès l'aube, les barricades de la route stratégique, les portes de Montreuil et de Bagnolet sont occupées par les troupes qui, sans résistance, se répandent dans Charonne. Vers sept heures, elles s'établissent à la place du Trône dont les défenses ont été abandonnées. A l'entrée du boulevard Voltaire, les Versaillais mettent six pièces en batterie contre la barricade de la mairie du XI[e] où il y a deux pièces qui, de loin en loin, répondent. Certains du succès, les officiers veulent triompher avec fracas. Plus d'un obus s'égare dans la statue de Voltaire dont le rire sardonique semble rappeler à ses petits-neveux le beau tapage qu'il leur a promis (1).

A la Villette, les soldats font de tous côtés des pointes, longent les fortifications, attaquent les rues de Puebla et de Crimée. Leur gauche, encore engagée dans le haut du X[e], essaie d'enlever les rues de cet arrondissement qui aboutissent au boulevard de la Villette. Leurs batteries de la rue de Flandre, des remparts, de la Rotonde, joignent leurs feux à celui de Montmartre et accablent d'obus les buttes Chaumont.

La barricade de la rue Puebla cède vers dix heures.

---

(1) Aujourd'hui square Monge.

Un marin resté seul, caché derrière les pavés, attend les Versaillais, décharge son revolver, et, la hache en main, bondit sur eux. L'ennemi se déploie dans les rues adjacentes jusqu'à la rue Ménadier que les tirailleurs fédérés tiennent solidement. A la place des Fêtes, deux pièces enfilent la rue de Crimée et protègent notre flanc droit.

A onze heures, neuf ou dix membres du Conseil se rencontrent rue Haxo. Jules Allix, plus timbré que jamais, arrive rayonnant. Tout va au mieux d'après lui; les quartiers du centre sont démunis de troupes, il n'y a qu'à descendre en masse. D'autres s'imaginent qu'ils feront cesser les massacres en se rendant aux Prussiens qui les livreront à Versailles. Un ou deux disent l'espoir absurde, que les fédérés ne laisseront sortir personne; on ne les écoute guère et Jules Vallès s'apprête à un manifeste. Arrive Ranvier qui cherche des hommes pour la défense des buttes Chaumont. « Allez donc vous battre, leur crie-t-il, au lieu de discuter! » Cette parole d'un homme de bon sens renverse l'écritoire. Chacun tira de son côté; la dernière rencontre de ces perpétuels délibérateurs.

Les Versaillais occupent le bastion 16. A midi, le bruit se répand que les troupes arrivent par les rues de Paris et les remparts. Une foule d'hommes et de femmes, chassés de leurs maisons par les obus, assiègent la porte de Romainville pour gagner la campagne. A une heure, le pont-levis s'abaisse pour six francs-maçons qui sont allés demander aux Prussiens de laisser passer les fédérés ; la foule se rue au dehors vers les premières maisons du village des Lilas, veut traverser la barricade prussienne élevée au milieu de la route. Le brigadier de gendarmerie de Romainville crie aux Prussiens: « Tirez, mais tirez donc sur cette canaille! » Un soldat prussien fait feu et blesse une femme.

Vers quatre heures, un soi-disant colonel Parent, de ces êtres qui poussent sur les détritus des défaites et s'imposait par sa haute taille, se fait abaisser le pont-levis et va sans aucun mandat demander passage aux troupes prussiennes. L'étranger répondit qu'il remettrait les fédérés aux autorités versaillaises.

A ce moment, le membre de la Commune Arnold,

qui croyait malgré tout à l'intervention américaine, alla aux avant-postes allemands porter une lettre pour l'ambassadeur Washburne, plus hostile que jamais à la cause de la Commune, étant l'ami de Darboy. Arnold fut reçu assez durement et renvoyé avec la promesse vague que son billet serait transmis.

Plusieurs bataillons versaillais, parvenus par la route stratégique à la rue de Crimée, sont arrêtés rue de Bellevue. De la place du Marché, trois canons unissent leur feu à celui de la place des Fêtes pour protéger les buttes Chaumont. Cinq artilleurs seulement servirent ces pièces toute la journée, n'ayant besoin ni d'ordre ni de chef. A quatre heures, les canons des buttes se taisent faute de munitions; leurs servants vont rejoindre les tirailleurs des rues Ménadier, Fessart et des Annelets.

A cinq heures, Ferré amène rue Haxo les lignards de la caserne du Prince-Eugène, transférés depuis le mercredi à la petite Roquette qui vient d'être évacuée ainsi que la grande. La foule les regarde sans menace; le peuple est sans haine pour le soldat, peuple comme lui. Ils sont casernés dans l'église de Belleville. Leur arrivée produit une diversion fatale. On accourt sur leur passage et la place des Fêtes se dégarnit. Les Versaillais surviennent, l'occupent, et les derniers défenseurs des buttes se replient sur le faubourg du Temple et la rue de Paris.

Pendant que leur front cède, les fédérés sont attaqués par derrière. Depuis quatre heures de l'après-midi, les Versaillais assiègent le Père-Lachaise qui renferme deux cents fédérés à peine, toujours sans discipline, sans prévoyance; les officiers n'ont pu parvenir à faire créneler les murs. Les Versaillais abordent de tous les côtés à la fois cette enceinte redoutée et l'artillerie du bastion fouille l'intérieur. Les pièces de la Commune n'ont presque plus de munitions depuis l'après-midi. A six heures, les Versaillais n'osant, malgré leur nombre, tenter l'escalade, canonnent la grande porte du cimetière. Elle cède promptement malgré la barricade qui l'étaye. Abrités derrière les tombes, les fédérés disputent leur refuge. Il y a dans les caveaux des combats à l'arme blanche. Les hommes ennemis

roulent et meurent dans les mêmes fosses. L'obscurité n'arrête pas le désespoir.

Le samedi soir, il n'y a plus aux fédérés que deux morceaux des XIe et XXe arrondissements. Les Versaillais campent place des Fêtes, rue Fessart, rue Pradier jusqu'à la rue Rebeval où ils sont contenus ainsi qu'au boulevard. Le quadrilatère compris entre la rue du Faubourg du Temple, la rue Folie-Méricourt, la rue de la Roquette et les boulevards extérieurs, est en partie occupé par les fédérés. Douai et Clinchant attendent sur le boulevard Richard-Lenoir, que Vinoy et Ladmirault enlèvent les hauteurs et rabattent sur leurs fusils les derniers révoltés.

Il pleut à torrent. L'incendie de la Villette prête à ces ténèbres son aveuglante clarté. Les obus accablent toujours Belleville, arrivent même jusqu'à Bagnolet et blessent des soldats prussiens. Les blessés affluent à la mairie du XXe où il n'y a ni médecins, ni médicaments, ni matelas, ni couvertures; les malheureux agonisent sans secours. Les *Vengeurs de Flourens* arrivent, capitaine en tête, un grand et beau gars qui, blessé, vacille sur son cheval. La cantinière, délirante, un mouchoir autour de son front saignant, jure et appelle ses hommes d'un hurlement de louve blessée. Entre les doigts irrités, les armes partent toutes seules. Le fracas des fourgons, les menaces, les lamentations, les fusillades, les sifflements d'obus, se mêlent en un sabbat à faire crouler la raison. Chaque minute apporte son désastre. Un garde accourt : « La barricade Pradier est abandonnée ! » Un autre : « Il faut des hommes rue Rebeval ! » Un autre : « Rue des Prés on se sauve ! » Il n'y a pour entendre ces glas que six ou sept membres de la Commune, Trinquet, Ferré, Varlin, Ranvier, Jourde. Et, désespérés de leur impuissance, brisés par six jours sans repos, les plus forts s'affaissent dans la douleur.

Au petit jour, Vinoy et Ladmirault lancent leurs troupes le long des remparts sur la route stratégique restée sans défense, et ils se rejoignent à la porte de Romainville. Vers cinq heures, les troupes occupent la barricade de la rue Rebeval et, par la rue Vincent et le passage du Renard, attaquent à revers les dernières

barricades de la rue de Paris. La mairie du XXe n'est occupée qu'à huit heures. La barricade de la rue de Paris, au coin du boulevard, reste défendue par le commandant du 191e et cinq ou six gardes qui tiennent jusqu'à épuisement de munitions.

Vers neuf heures du matin, une colonne versaillaise partie du boulevard Philippe-Auguste pénètre dans la Roquette et met en liberté cent cinquante sergents de ville, gendarmes, prêtres, réfractaires, adversaires de tout genre de la Commune que personne n'a inquiétés. Maître du Père-Lachaise, la veille au soir, Vinoy aurait pu occuper la prison évacuée beaucoup plus tôt par le poste des fédérés. Mais il professait la théorie de M. Thiers, qu'il n'y aurait jamais trop de martyrs. Plusieurs détenus qui étaient sortis la veille, dont l'évêque de Surat et deux prêtres, avaient été repris et fusillés aux barricades ; on pouvait espérer que d'autres auraient le même sort et justifieraient des représailles.

A dix heures, la résistance est réduite au petit carré que forment les rues du faubourg du Temple, des Trois-Bornes, des Trois-Couronnes et le boulevard de Belleville. Deux ou trois rues du XXe se débattent encore, entre autres la rue Ramponneau. Une petite phalange, conduite par Varlin, Ferré, Gambon, l'écharpe rouge à la ceinture, le chassepot en bandoulière, descend la rue des Champs et débouche du XXe sur le boulevard. Un garibaldien d'une taille gigantesque porte un immense drapeau rouge. Ils entrent dans le XIe. Varlin et ses collègues vont défendre la barricade de la rue du Faubourg-du-Temple et de la rue Fontaine-au-Roi. Elle est inabordable de front, de face ; les Versaillais maîtres de l'hôpital Saint-Louis parviennent à la tourner par les rues Saint-Maur et Bichat.

A onze heures, les fédérés n'ont presque plus de canons, les deux tiers de l'armée les entourent. Rue du Faubourg-du-Temple, rue Oberkampf, rue Saint-Maur, rue Parmentier, on veut encore lutter. Il y a là des barricades qu'on ne peut tourner et des maisons qui n'ont pas d'issues. L'artillerie versaillaise les canonne jusqu'à ce que les fédérés aient consommé leurs munitions. La dernière cartouche brûlée, ils se jettent sur les fusils qui les enferment.

La fusillade s'assoupit; il y a de longs silences. Le dimanche 28 mai, à midi, le dernier coup de canon fédéré part de la rue de Paris que les Versaillais ont prise. La pièce bourrée à double charge exhale le suprême soupir de la Commune de Paris.

La dernière barricade des journées de Mai est rue Ramponneau. Pendant un quart d'heure, un seul fédéré la défend. Trois fois il casse la hampe du drapeau versaillais arboré sur la barricade de la rue de Paris. Pour prix de son courage, le dernier soldat de la Commune réussit à s'échapper.

A une heure, tout était fini. La place de la Concorde avait tenu deux jours; la Butte-aux-Cailles, deux; la Villette, trois; le boulevard Voltaire, trois jours et demi. Sur les 79 membres de la Commune en fonctions le 21 mai, un était mort aux barricades, Delescluze; deux, Jacques Durand, Raoul Rigault, avaient été fusillés. Deux étaient grièvement blessés, Brunel et Vermorel; trois atteints, Protot, Oudet et Frankel. Les Versaillais avaient perdu peu de monde; les fédérés 3,000 tués ou blessés. Les pertes de l'armée en Juin 48 et la résistance des insurgés avaient été relativement plus sérieuses. Mais les insurgés de Juin n'eurent en face d'eux que trente mille hommes; ceux de Mai luttèrent contre cent trente mille. L'effort de Juin ne dura que trois jours, celui des fédérés persista sept semaines. La veille de Juin, l'armée révolutionnaire était intacte; le 20 mai elle était décimée. Ses défenseurs les plus aguerris avaient péri aux avant-postes. Que n'eussent fait dans Paris à Montmartre, au Panthéon, les quinze mille braves de Neuilly, d'Asnières, d'Issy, de Vanves et de Cachan.

L'occupation du fort de Vincennes eut lieu le lundi 29. Ce fort, désarmé, n'avait pu prendre aucune part à la lutte. Sa garnison se composait de 350 hommes et de 24 officiers commandés par le chef de légion Faltot, vétéran des guerres de Pologne et de Garibaldi, un des plus actifs le 18 Mars. On lui offrait un asile sûr. Il répondit que l'honneur lui défendait d'abandonner ses compagnons d'armes.

Le samedi, un colonel d'état-major versaillais vint négocier une capitulation. Faltot demandait des passe-

ports en blanc, non pour lui, mais pour quelques-uns de ses officiers de nationalité étrangère. Sur le refus des Versaillais, Faltot commit la faute d'adresser la même demande aux Allemands. Mac-Mahon, dans la prévision d'un siège, avait encore sollicité l'assistance du prince de Saxe, et l'Allemand veillait pour son confrère. Pendant ces pourparlers, le général Vinoy s'était ménagé des intelligences dans la place où quelques hommes tarés s'offraient à réduire les fédérés intraitables. De ces derniers était Merlet, garde général du génie et de l'artillerie, ancien sous-officier, bien résolu à faire sauter la place plutôt que de la rendre. La poudrière contenait 10,000 kilogrammes de poudre et 400,000 cartouches.

Le dimanche, à huit heures du matin, un coup de feu retentit dans la chambre de Merlet. On accourut; il gisait à terre, la tête traversée par une balle de revolver. Le désordre de la chambre, la direction de la balle attestaient une lutte. Un capitaine adjudant-major du 99ᵉ, Bayard, très exalté pendant la Commune et que les Versaillais mirent en liberté, avoua seulement qu'il avait dispersé les éléments de la pile préparée par Merlet pour faire sauter le fort.

Le lundi, le colonel versaillais renouvela sa proposition. La lutte était terminée dans Paris. Les officiers délibérèrent et il fut convenu qu'on ouvrirait les portes. A trois heures, les Versaillais entrèrent. La garnison, sans armes, était massée au fond de la cour. Neuf officiers furent enfermés à part.

La nuit, dans les fossés, à cent mètres de l'endroit où tomba le duc d'Enghien, ces neuf officiers s'alignèrent devant le peloton d'exécution. L'un d'eux, le colonel Delorme, se tourna vers le Versaillais qui commandait et lui dit : « Tâtez mon pouls, voyez si j'ai peur. »

CHAPITRE XXXII

> « Nous sommes d'honnêtes gens ; c'est par les lois ordinaires que justice sera faite. Nous n'aurons recours qu'à la loi. »
>
> *M. Thiers à l'Assemblée Nationale 22 Mai 71.*

> « Je puis affirmer que le nombre des exécutions a été très restreint. »
>
> *Mac-Mahon. Enquête sur le 18 mars.*

La furie versaillaise. — Les abattoirs. — Les cours prévôtales. — Mort de Varlin. — La peste. — Les enfouissements.

L'ordre régnait à Paris. Partout des ruines, des morts, de sinistres crépitements. Les officiers tenaient le milieu de la chaussée, provocateurs, faisant sonner leur sabre ; les sous-officiers copiaient leur arrogance. Sur toutes les grandes voies les soldats bivouaquaient ; quelques-uns, abrutis par la fatigue et le carnage, dormaient en pleins trottoirs ; d'autres préparaient la soupe en chantant la chanson du pays.

Le drapeau tricolore pendait lâchement à toutes les croisées, pour éloigner les perquisitions. Les fusils, les gibernes, les uniformes s'amoncelaient dans les ruisseaux des quartiers populaires, jetés des fenêtres ou apportés la nuit par les habitants terrifiés. Sur les portes, des femmes d'ouvriers assises, la tête dans les poings, regardaient fixement devant elles, attendant un fils ou un mari qui ne devait pas revenir.

Les émigrés de Versailles, les immondes que roulent les victoires césariennes, assourdissaient les boulevards.

Depuis le mercredi, cette populace se ruait aux convois de prisonniers, acclamait les gendarmes à cheval — on vit des dames baiser leurs bottes — applaudissait aux tapissières sanglantes (1), accaparait les officiers qui racontaient leurs exploits à la terrasse des cafés, très entourés par les filles. Les pékins luttaient de désinvolture avec les militaires. Tel qui n'avait pas dépassé la rue Montmartre décrivait la prise du Château-d'Eau, se vantait d'avoir fusillé sa douzaine de fédérés. Des femmes élégantes allaient, en partie fine, regarder les cadavres et, pour jouir des valeureux morts, du bout de l'ombrelle soulevaient les derniers vêtements.

« Habitants de Paris, dit Mac-Mahon, le 28, Paris est délivré ! Aujourd'hui la lutte est terminée ; l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître. »

« Paris délivré » fut écartelé à quatre commandements : Vinoy, Ladmirault, Cissey, Douai, et replacé sous le régime de l'état de siège levé par la Commune. Il n'y eut à Paris qu'un Gouvernement, l'armée qui massacrait Paris. Les passants furent contraints de démolir les barricades, et tout signe d'impatience puni d'arrestation, toute imprécation, de mort. On afficha que tout détenteur d'une arme serait immédiatement traduit devant un conseil de guerre ; que toute maison de laquelle on tirerait serait livrée à l'exécution sommaire. A onze heures, les établissements publics durent fermer; seuls les officiers en uniforme eurent la rue libre ; la nuit, les patrouilles de cavaliers sillonnèrent la ville. L'entrée de Paris devint difficile, la sortie impossible. Les maraîchers ne pouvant aller et venir, les vivres faillirent manquer.

La lutte terminée, l'armée se transforma en un vaste peloton d'exécution. En juin 48, Cavaignac avait promis le pardon et il massacra ; M. Thiers avait juré par les lois, il laissa carte blanche à l'armée. Il était « pour la plus grande rigueur », afin de pouvoir dire sa parole célèbre : « Le socialisme est fini pour longtemps. » Plus tard, il raconta que le soldat ne put être contenu ;

---

(1) Appendice XXIV.

excuse inadmissible, les plus grands massacres n'eurent lieu qu'après la bataille (1).

Le dimanche 28, la lutte terminée, plusieurs milliers de personnes ramassées aux environs du Père-Lachaise furent amenées dans la prison de la Roquette. Un chef de bataillon se tenait à l'entrée, toisait les prisonniers à sa fantaisie et disait : A droite ! ou : A gauche ! Ceux de gauche étaient pour être fusillés. Leurs poches vidées, on les alignait devant un mur et on les tuait. En face du mur, deux prêtres marmottaient les prières des agonisants.

Du dimanche au lundi matin, dans la seule Roquette, on massacra dix-neuf cents personnes (2). Le sang coulait à force dans les ruisseaux de la prison. Mêmes égorgements à Mazas, à l'Ecole militaire, au parc Monceaux.

Plus sinistres, peut-être, les cours prévôtales où l'on feignait de juger. Elles n'avaient par surgi au hasard, suivant les fureurs de la lutte. Bien avant l'entrée dans Paris, Versailles en avait fixé le nombre, le siège, les limites, la juridiction (3). Une des plus célèbres siégeait au Châtelet, présidée par le colonel de la garde nationale, Louis Vabre, celui des 31 Octobre et 18 Mars, puissante brute, à taille de cent-garde. L'histoire possède les procès-verbaux des massacres de l'Abbaye, où les prisonniers, d'ailleurs très connus, purent se défendre. Les Parisiens de 1871 n'eurent pas la justice de Maillard ; à peine est-il trace de quatre ou cinq

(1). Chez un marchand de vins de la place Voltaire, nous vîmes, le dimanche matin, entrer de tout jeunes soldats, des fusiliers-marins de la classe de 1871. « Et il y a beaucoup de morts ? » dîmes-nous. « Ah ! nous avons ordre de ne pas faire de prisonniers, c'est le général qui l'a dit. (Ils ne purent nous nommer leur général.) S'ils n'avaient pas mis le feu, on ne leur aurait pas fait ça, mais comme ils ont mis le feu, il faut tuer. » (Textuel). Puis, à son camarade : « Ce matin, là (et il montrait la barricade de la mairie), il en est venu un en blouse. « Vous n'allez pas me fusiller peut-être, qu'il a dit. — Oh ! que non. » Nous l'avons fait passer devant nous, et pan... pan..., ce qu'il gigotait. »

(2) Appendice XXV.

(3) Appendice XXVI.

dialogues. Les milliers de captifs emmenés au Châtelet étaient d'abord parqués dans la salle, sous le fusil des soldats ; puis, poussés de couloir en couloir, ils débouchaient comme des moutons sur le foyer, où Vabre trônait entouré d'officiers de l'armée et de la garde nationale de l'ordre, le sabre entre les jambes, quelques-uns le cigare aux dents. L'interrogatoire durait un quart de minute. « Avez-vous pris les armes ? Avez-vous servi la Commune ? Montrez vos mains ? » Si l'attitude était résolue ou la figure ingrate, sans demander le nom, la profession, sans marquer sur aucun registre, on était *classé*. « Vous ? », disaient-ils au voisin, et ainsi de suite, jusqu'au bout de la file. Ceux qu'un caprice épargnait étaient dits *ordinaires* et réservés pour Versailles. Personne n'était libéré.

On livrait tout chaud les *classés* aux exécuteurs, qui les emmenaient à la caserne Lobau (1). Là, les portes refermées, les gendarmes tiraient sans grouper leurs victimes. Quelques-unes, mal touchées, couraient le long des murs. Les gendarmes leur faisaient la chasse, les canardaient jusqu'à extinction de vie. Edouard Moreau périt dans une de ces fournées. Surpris, rue de Rivoli, il avait été conduit au Châtelet. Sa femme l'accompagna jusqu'à la porte de la caserne Lobau et entendit les chassepots qui tuaient son mari.

Au Luxembourg, les victimes de la cour prévôtale étaient d'abord jetées dans une cave en forme de long boyau, où l'air ne pénétrait que par une étroite ouverture. Les officiers siégeaient dans une salle du rez-de-chaussée garnie de brassardiers, d'agents de police, de bourgeois privilégiés en quête d'émotions fortes. Comme au Châtelet, interrogatoire nul et défense inutile. Après le défilé, les prisonniers retournaient dans une cave ou bien étaient conduits dans le jardin ; là, contre la terrasse de droite, on les fusillait. Le mur ruisselait de cervelles et les soldats piétinaient dans le sang.

Les assassinats prévôtaux se passaient de la même

---

(1) Appendice XXVII.

sorte à l'Ecole polytechnique, à la caserne Dupleix, aux gares du Nord, de l'Est, au Jardin des Plantes, dans plusieurs casernes, concurremment avec les abattoirs sans phrases. Les victimes mouraient simplement, sans fanfaronnade (1). Beaucoup croisaient les bras, quelques-uns commandaient le feu. Des femmes, des enfants suivaient leur mari, leur père, criant : « Fusillez-nous avec eux ! » On vit des femmes, étrangères à la lutte mais que ces boucheries affolaient, tirer sur des officiers, puis se jeter contre un mur, attendant la mort (2).

Pour les officiers, la plupart bonapartistes, les républicains étaient victimes de choix. Le général de Lacretelle donna l'ordre de fusiller Cernuschi qui avait donné deux cent mille francs à la campagne anti-plébiscitaire (3). Le docteur Tony Moilin, orateur des réunions publiques, fut condamné à mort, non, lui dit-on, qu'il eût commis aucun acte qui la méritât, mais parce qu'il était un républicain, un « de ces gens dont on se débarasse (4). » Les républicains de la Gauche dont la haine contre la Commune était le mieux démontrée n'osèrent pas mettre le pied à Paris de peur d'être compris dans l'égorgement.

Tout le monde n'avait pas la chance de la cour prévôtale ou des hasards de l'abattoir. On en tua beaucoup dans la cour de leur maison, devant leur porte, sur place, comme le docteur Napias-Piquet, fusillé dans la rue de Rivoli et dont le cadavre fut abandonné toute la journée, non sans que les soldats l'eussent détroussé de ses bottes, comme un président du club de Saint-Sulpice qui fut amené dans la rue, en robe de chambre. L'armée, n'ayant ni police ni renseignements précis, tuait à tort et à travers, uniquement guidée par les fureurs des brassardiers, les dénonciations, même des fonctionnaires qui avaient des tares à cacher (5). Le

---

(1) Appendice XXVIII.

(2) Appendice XXIX.

(3) Appendice XXX.

(4) Appendice XXXI.

(5) Appendice XXXII.

premier venu qui marquait un passant d'un nom révolutionnaire le faisait fusiller. A Grenelle, ils fusillèrent un faux Billioray (1), malgré ses protestations désespérées ; place Vendôme, un Brunel dans les appartements de M[me] Fould (2). Le *Gaulois* publia le récit d'un chirurgien militaire qui connaissait Vallès et avait assisté à son exécution (3). Des témoins oculaires affirmèrent avoir vu fusiller Lefrançais, le jeudi, rue de la Banque. Le vrai Billioray fut jugé au mois d'août ; Vallès, Brunel et Lefrançais gagnèrent l'étranger. Des fonctionnaires de la Commune furent ainsi fusillés, et souvent plusieurs fois dans la personne d'individus qui leur ressemblaient plus ou moins.

Varlin, hélas, ne devait pas échapper. Le dimanche 28, place Cadet, il fut reconnu par un prêtre qui courut chercher un officier. Le lieutenant Sicre saisit Varlin, lui lia les mains derrière le dos et l'achemina vers les Buttes où se tenait le général de Laveaucoupet. Par les rues escarpées de Montmartre, ce Varlin qui avait risqué sa vie pour sauver les otages de la rue Haxo, fut traîné une grande heure. Sous la grêle des coups, sa jeune tête méditative qui n'avait jamais eu que des pensées fraternelles, devint un hâchis de chairs, l'œil pendant hors de l'orbite. Quand il arriva rue des Rosiers, à l'état-major, il ne marchait plus ; on le portait. On l'assit pour le fusiller. Les soldats crevèrent son cadavre à coups de crosse. Sicre vola sa montre et s'en fit une parure (4).

Le Mont des Martyrs n'en a pas de plus glorieux. Qu'il soit, lui aussi, enseveli dans le grand cœur de la classe ouvrière. Toute la vie de Varlin est un exemple. Il s'était fait tout seul par l'acharnement de la volonté, donnant, le soir, à l'étude les maigres heures que laisse l'atelier, apprenant, non pour se pousser aux honneurs comme les Corbons, les Tolains, mais pour instruire et affranchir le peuple. Il fut le nerf des associations

---

(1) Appendice XXXIII.

(2) Appendice XXXIV.

(3) Appendice XXXV.

(4(Appendice XXXVI.

ouvrières de la fin de l'Empire. Infatigable, modeste, parlant très peu, toujours au moment juste et, alors éclairant d'un mot la discussion confuse, il avait conservé le sens révolutionnaire qui s'émousse souvent chez les ouvriers instruits. Un des premiers au 18 Mars, au labeur pendant toute la Commune, il fut aux barricades jusqu'au bout. Ce mort-là est tout aux ouvriers.

Les journalistes versaillais crachèrent sur son cadavre, dirent qu'on avait trouvé sur lui des centaines de mille francs, bien que le rapport officiel eût dit : « un porte-monnaie contenant 284 fr. 15 ». Rentrés à Paris derrière l'armée, ils la suivaient comme des chacals et groinaient dans les morts. Oubliant que dans les guerres civiles il n'y a que les morts qui reviennent, tous ces Sarceys n'avaient qu'un article : Tue! Ils publiaient les noms, les gîtes de ceux qu'il fallait fusiller, ne tarissaient pas d'inventions pour entretenir la fureur du bourgeois. Après chaque fusillade, ils criaient : Encore! « Il faut faire la chasse aux communeux ». (*Bien public.*) — « Ces hommes qui ont tué pour tuer et pour voler, ils sont pris et on leur répondrait : Clémence! Ces femmes hideuses qui fouillaient à coups de couteau la poitrine d'officiers agonisants, elles sont prises et on dirait : Clémence! » (*Patrie.*) — « Qu'est-ce qu'un républicain ? Une bête féroce.... Allons, honnêtes gens! un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale. » (*Figaro.*) — « Le règne des scélérats est fini. On ne saura jamais par quels raffinements de cruauté et de sauvagerie ils ont clos cette orgie du crime et de la barbarie... Deux mois de vol, de pillage, d'assassinats et d'incendie. » (*Opinion Nationale.*) — « Pas un des malfaiteurs dans la main desquels s'est trouvé Paris pendant deux mois ne sera considéré comme un homme politique : on les traitera comme des brigands qu'ils sont, comme les plus épouvantables monstres qui se soient vus dans l'histoire de l'humanité. Plusieurs journaux parlent de relever l'échafaud détruit par eux, afin de ne pas même leur faire l'honneur de les fusiller. » (*Moniteur universel*). — Un journal médical anglais demanda, le 27 mai, la vivisection des prisonniers.

Pour exciter les soldats, s'il en était besoin, la presse leur jeta des couronnes. « Quelle admirable attitude que celle de nos officiers et de nos soldats, disait le *Figaro*. Il n'est donné qu'au soldat français de se relever si vite et si bien. » — « Quel honneur ! s'écriait le *Journal des Débats*, notre armée a vengé ses désastres par une victoire inestimable. »

Ainsi l'armée se vengeait de ses désastres sur Paris. Paris était un ennemi comme la Prusse, et d'autant moins à ménager que l'armée avait son prestige à reconquérir. Pour compléter la similitude, après la victoire il y eut un triomphe. Les Romains ne le décernaient jamais après les luttes civiles. M. Thiers fit parader les troupes dans une grande revue, sous l'œil des Prussiens auxquels il jetait les cadavres de Parisiens comme une revanche.

Quoi d'étonnant qu'avec de pareils chefs la fureur du soldat atteignît à une ivresse telle que la mort la soûlait encore. Le dimanche 28, le long de la mairie du XI[e] où étaient adossés des cadavres, nous vîmes un fusilier marin dévider de sa baïonnette les boyaux qui coulaient du ventre d'une femme ; des soldats, sur la poitrine des fédérés s'amusaient à mettre des écriteaux : *Assassin*, *voleur*, *ivrogne*, et, dans leur bouche, enfonçaient des goulots de bouteilles.

Comment expliquer ces raffinements de sauvagerie ? Le rapport officiel de Mac-Mahon n'accuse que 877 morts versaillais depuis le 3 avril jusqu'au 28 mai. La fureur versaillaise n'avait donc pas l'excuse des représailles. Quand une poignée d'exaspérés, pour venger des milliers de leurs frères, fusillent soixante-trois otages (1) sur près de trois cents qu'ils ont entre les mains, la réaction se voile la face et proteste au nom de la justice. Que dira donc cette justice de ceux qui, méthodiquement, sans anxiété sur l'issue de la lutte, et surtout la lutte terminée, fusillèrent vingt mille personnes, dont les trois quarts au moins n'avaient pas combattu. Encore, quelques éclairs d'humanité tra-

(1) Quatre à Sainte-Pélagie, six à la Roquette, quarante-huit rue Haxo, quatre aux environs de la Petite Roquette.

versèrent les soldats et l'on en vit revenir des exécutions, tête basse. Les officiers bonapartistes ne mollirent pas dans leur férocité. Même après le dimanche, ils abattaient eux-mêmes des prisonniers ; le courage des victimes, ils l'appelaient « insolence, résolution d'en finir avec la vie plutôt que de vivre en travaillant. » L'inassouvissable cruel, c'est Prudhomme.

« Le sol est jonché de leurs cadavres, télégraphia M. Thiers à ses préfets ; ce spectacle affreux servira de leçon. » Il fallut malgré tout mettre un terme à cette leçon de choses. La peste, non la pitié, venait. Des myriades de mouches charbonneuses s'envolaient des cadavres décomposés. Les rues se couvraient d'oiseaux morts. *L'Avenir libéral*, louant les proclamations de Mac-Mahon, lui avait appliqué les paroles de Fléchier : « Il se cache, mais sa gloire le découvre. » La gloire du Turenne de 1871 se découvrait jusque dans la Seine marbrée par une longue traînée de sang qui passait sous la deuxième arche du pont des Tuileries. Les morts de la semaine sanglante se vengeaient, empestant les squares, les terrains vagues, les maisons en construction qui avaient servi de décharge aux abattoirs et aux cours prévôtales. « Qui ne se rappelle, disait le *Temps*, s'il ne l'a vu, ne fussent que quelques minutes, le square, non, le charnier de la Tour Saint-Jacques. Du milieu de ces terres humides fraîchement remuées par la pioche, sortaient çà et là des têtes, des bras, des pieds et des mains. Des profils de cadavres s'apercevaient à fleur de terre, c'était hideux. Une odeur fade écœurante, sortait de ce jardin. Par instants, à certaines places, elle devenait fétide ». Au parc Monceaux, devant les Invalides, fermentés par la pluie et le soleil, les cadavres crevaient leur mince linceul de terre. Un très grand nombre restaient encore à l'air, uniquement saupoudrés de chlore ; au faubourg Saint-Antoine on en voyait des tas « comme des ordures », disait un journal de l'ordre ; à l'École polytechnique, ils couvraient cent mètres de long sur trois de haut ; à Passy, qui n'était pas un des grands centres d'exécution, il y en avait onze cents près du Trocadéro. Trois cents qui avaient été jetés dans les lacs des buttes Chaumont étaient remontés à la surface et, ballonnés, promenaient leurs effluves

mortelles. La gloire de Mac-Mahon se découvrait trop. Les journaux s'effrayèrent. « Il ne faut pas, dit l'un, que ces misérables qui nous ont fait tant de mal de leur vivant, puissent nous en faire encore après leur mort. » Ceux-là mêmes qui avaient attisé le massacre crièrent : Assez !

« Ne tuons plus ! » dit le *Paris-Journal* du 2 juin, même les assassins, même les incendiaires ! Ne tuons plus ! Ce n'est pas leur grâce que nous demandons, c'est un sursis. »

« Assez d'exécutions, assez de sang, assez de victimes ! » dit *le National* et *l'Opinion nationale* : « On demande un *examen sérieux* des inculpés. *On ne voudrait voir mourir que les vrais coupables.* »

Les exécutions se ralentirent et le balayage commença. Des voitures de tout genre, tapissières, chars-à-bancs, omnibus, ramassèrent les cadavres dans tous les quartiers. Depuis les grandes pestes on n'avait pas vu de telles charretées de viande humaine. Aux contorsions de la violente agonie, il fut aisé de reconnaître que beaucoup, enterrés vifs, avaient lutté contre la terre. Des cadavres étaient si putréfiés qu'il fallut, en wagons clos, les conduire à grande vitesse dans des fosses à chaux.

Les cimetières de Paris absorbèrent leur plein. Les victimes innombrées, côte à côte, sans chaussures, emplirent d'immenses fosses au Père-Lachaise, à Montmartre, à Montparnasse, où le souvenir du peuple va les chercher chaque année. D'autres furent portées à Charonne, Bagnolet, Bicêtre, Bercy, où on utilisa les tranchées creusées pendant le siège et jusqu'à des puits (1). « Là, rien à craindre des émanations cadavériques, disait la *Liberté* de Girardin ; un sang impur abreuvera en le fécondant le sillon du laboureur. Le délégué à la guerre décédé pourra passer ses fidèles en revue à l'heure de minuit ; le mot d'ordre sera *Incendie et Assassinat.* » Des femmes debout sur le bord des tranchées et des fosses cherchaient à se reconnaître dans ces débris. La police attendait que leur douleur les trahît afin d'arrêter « ces

(1) Appendice XXXVII.

femelles d'insurgés. » Longtemps on entendit sur ces fosses les hurlements de chiens fidèles, ces bêtes cette fois si supérieures aux hommes.

L'inhumation de cette armée de morts dépassant toutes les forces, on essaya de dissoudre. Les casemates avaient été bourrées de cadavres ; on répandit des substances incendiaires et on improvisa des fours crématoires ; ils rendirent une bouillie. Aux buttes Chaumont on dressa un bûcher colossal inondé de pétrole et pendant des journées, une fumée épaisse, nauséabonde empanacha les massifs.

Les massacres en masse durèrent jusqu'aux premiers jours de Juin (1) et les exécutions sommaires jusqu'au milieu de ce mois. Longtemps, des drames mystérieux visitèrent le bois de Boulogne (2). On ne connaîtra pas le nombre exact des victimes de la semaine sanglante. Le chef de la justice militaire avoua dix-sept mille fusillés. Le conseil municipal de Paris paya l'inhumation de dix-sept mille cadavres ; mais un grand nombre de personnes furent tuées ou incinérées hors Paris ; il n'est pas exagéré de dire vingt mille, chiffre admis par les officiers.

Bien des champs de bataille ont compté plus de morts. Ceux-là du moins étaient tombés dans la fureur de la lutte. Le XIX[e] siècle n'a point vu un tel égorgement après le combat. Il n'y a rien de pareil dans l'histoire de nos guerres civiles. La Saint-Barthélemy, Juin 48, le 2 Décembre, formeraient tout au plus un épisode des massacres de Mai. Les hécatombes asiatiques peuvent seules donner une idée de cette boucherie de prolétaires.

Telle fut la répression « par les lois, avec les lois ».

Toutes les puissances sociales applaudirent M. Thiers entreprenant de soulever le monde contre ce peuple qui, après deux mois de règne souverain et le massacre de milliers des siens, avait sacrifié 63 otages. Le 28 mai, les prêtres, ces grands consécrateurs d'assassinats, célébrèrent un service solennel devant l'Assemblée tout

---

(1) Appendice XXXVIII.

(2) Appendice XXXIX.

entière. Cinq jours auparavant, les évêques, conduits par le cardinal de Bonnechose, avaient demandé à M. Thiers de rétablir le pape dans ses États. Le Gesu s'avançait maître de la victoire et, sur le fier écusson de Paris, effaçant la nef d'espérance, plaquait le sanglant Sacré-Cœur.

CHAPITRE XXXIII

« La cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité, de la civilisation a triomphé.»

M. Thiers à l'Assemblée Nationale, 22 Mai 71.

Les convois de prisonniers. — L'Orangerie. — Satory. — Les arrestations. — Les dénonciateurs. — La Presse. — L'Extrême Gauche maudit les vaincus. — Démonstrations à l'étranger.

Voilà ces journées de force et de carnage, l'une des plus grandes éclipses de civilisation qui, depuis les Césars, aient obscurci l'Europe. Ainsi Vitellius se rua dans Rome, ainsi, par un mouvement tournant, il cerna ses adversaires. Même férocité dans le massacre des prisonniers, des femmes et des enfants ; mêmes brassardiers à la suite des vainqueurs, mais au moins Vitellius ne parlait pas de civilisation.

Heureux peut-être les morts, ils n'eurent point à gravir le calvaire des prisonniers.

Quand les fusillades avaient lieu en masse, qu'on juge des arrestations. Razzias furibondes d'hommes, femmes, enfants, Parisiens, provinciaux, étrangers, indifférents, pèle-mêle de gens de tout sexe, de tout âge, de tous partis, de toutes conditions. On enlevait en masse les locataires d'une maison, quelquefois les habitants d'une cité. La peur fermait les portes ; plus d'hospitalité de la rue. Un soupçon plus ou moins motivé, une parole, une attitude mal interprétée, suffisaient pour qu'on fût saisi par les soldats. Du 21 au 30 mai, ils ramassèrent de la sorte quarante mille personnes.

Les captifs, formés en longues chaînes, tantôt libres, tantôt, comme en Juin 48, reliés par des cordes de manière à ne former qu'un bloc étaient acheminés sur Versailles. Qui refusait de marcher, était piqué par la baïonnette et, s'il résistait, fusillé sur place, ou attaché à la queue d'un cheval (1). Devant les églises des quartiers riches, on les forçait à s'agenouiller, tête nue, pendant que la tourbe des laquais, des élégants et des filles criait : « A mort ! à mort ! N'allez-pas plus loin ! Fusillez-les ici ! » Aux Champs-Elysées, ils voulurent rompre les files, tâter du sang.

Galliffet les attendait à la Muette. Là, il prélevait sa dîme, parcourait les rangs et, de sa mine de loup maigre : « Vous avez l'air intelligent, disait-il à quelqu'un. Sortez des rangs. » — « Vous avez une montre, disait-il à un autre ; vous deviez être un fonctionnaire de la Commune ; » et il le mettait à part. Une de ces fournées fut dite par le correspondant du *Daily News* qui fut forcé, enveloppé dans une razzia, d'accompagner une colonne jusqu'à la Muette.

« Dans l'avenue Uhrich, la colonne fit halte et les captifs furent placés en quatre ou cinq files sur la chaussée. Le général marquis de Galliffet, qui nous avait précédés avec son état-major, descendit de cheval et commença son inspection par la gauche, près de l'endroit où je me trouvais... Il marchait lentement, examinait les rangs comme à une revue, tapait sur

(1). Appendice XL.

l'épaule d'un prisonnier ou lui ordonnait de passer derrière. L'individu ainsi choisi était, souvent sans autre interrogatoire, conduit au milieu de la route où il se forma bientôt une colonne supplémentaire... Ceux-là comprenaient bien que leur dernière heure était venue et leur attitude était horriblement intéressante à observer. L'un, blessé, à la chemise saturée de sang, s'assit sur la route, hurlant de douleur... d'autres pleuraient en silence. Deux soldats présumés déserteurs suppliaient les autres prisonniers de dire s'ils les avaient jamais vus dans leurs rangs. Plusieurs souriaient avec défi... Quelle horrible chose que de voir un homme ainsi arraché à ses semblables et massacré sans autre forme de procès... A quelques pas de moi, un officier à cheval désigna au marquis de Galliffet un homme et une femme coupables de je ne sais quelle offense. La femme s'élança hors des rangs, se jeta à genoux et, les bras tendus, implora pitié, protestant de son innocence dans les termes les plus pathétiques. Le général la contempla quelque temps, puis, avec une impassibilité absolue : « Madame, dit-il, j'ai fréquenté tous les théâtres de Paris, ce n'est pas la peine de jouer la comédie... » Je suivis le général, toujours prisonnier mais escorté par deux chasseurs à cheval et je cherchai à me rendre compte de ce qui pouvait le diriger dans ses choix. Je m'aperçus qu'il n'était pas bon d'être sensiblement plus grand, plus petit, plus sale, plus propre, plus vieux ou plus laid que son voisin. Un individu notamment dut à son nez cassé d'être libéré des maux de ce monde... Le général ayant ainsi choisi une centaine de prisonniers, un peloton d'exécution fut formé et la colonne reprit sa marche. Quelques minutes après, nous entendîmes derrière nous des décharges qui durèrent un quart d'heure. C'était l'exécution sommaire de ces malheureux (1) ». Le dimanche 28, Galliffet dit : « Que ceux qui ont des cheveux gris sortent des rangs. » Cent onze captifs s'avancèrent. « Vous, continua Galliffet, vous avez vu juin

(1). *Daily News*, 8 juin 1871. *The Times*, 31 mai 1871.

1848, vous êtes plus coupables que les autres » ; et il fit rouler leurs cadavres dans les fossés des fortifications.

Cette épuration subie, les convois entamaient la route de Versailles, pressés entre deux files de cavaliers. On eut dit l'enlèvement d'une cité par des hordes Tartares. Des enfants de 12 à 16 ans, des barbes blanches, des soldats la capote retournée, des hommes élégants, des hommes en blouse, toutes les conditions, les plus délicates et les plus rudes emportées par la même cataracte. Beaucoup de femmes ; quelques-unes les menottes aux mains ; celle-ci avec son bébé qui serrait le cou maternel dans ses petites mains effrayées ; celle-là le bras cassé ou la chemisette teinte de sang ; telle, accablée, se cramponnait au bras de son voisin plus vigoureux ; telle, d'une attitude statuaire, défiait la douleur et les outrages, toujours cette femme du peuple qui, après avoir porté le pain aux tranchées et la consolation aux mourants, à bout d'espoir,

Découragée de mettre au jour des malheureux,

s'était élancée au-devant de la mort libératrice.

Leur attitude qu'admiraient les étrangers (1), exaspérait la férocité versaillaise. « En voyant passer les convois de femmes insurgées, disait *le Figaro*, on se sent, malgré soi, pris d'une sorte de pitié. Qu'on se rassure en pensant que toutes les maisons de tolérance de la capitale ont été ouvertes par les gardes nationaux qui les protégeaient et que la plupart de ces dames étaient des locataires de ces établissements. »

Haletants, souillés d'ordures, tête nue sous un soleil ardent, idiots de fatigues, de faim, de soif, les convois se traînaient pendant de longues heures dans la poussière brûlante de la route, harcelés par les cris et les coups des chasseurs à cheval. Le Prussien ne les avait

---

(1). « J'ai vu, disait le *Times* du 29 mai, une jeune fille habillée en garde national marcher la tête haute parmi des prisonniers qui avaient les yeux baissés. Cette femme, grande, ses longs cheveux blonds flottant sur ses épaules, défiait tout le monde du regard. La foule l'accablait de ses outrages, elle ne sourcillait pas et faisait rougir les hommes par son stoïcisme. »

pas aussi cruellement traités, ces acharnés soldats, quand, prisonniers eux aussi, quelques mois auparavant il les emmenait de Sedan ou de Metz. Les captifs qui tombaient étaient abattus à coups de revolver ; rarement, on voulait bien les jeter dans les charrettes à la suite.

A l'entrée de Versailles, la foule les attendait, toujours l'élite de la société française, députés, fonctionnaires, prêtres, femmes de tous les mondes. Les fureurs du 4 avril et des convois précédents furent autant dépassées que la mer se surpasse aux marées d'équinoxe. Les avenues de Paris et de Saint-Cloud étaient bordées de ces Caraïbes qui enveloppaient les convois de vociférations, de coups, les couvraient d'ordures, de tessons de bouteilles. « L'on voit, disait *le Siècle* du 30 mai, des femmes, non pas des filles publiques, mais des femmes du monde insulter les prisonniers sur leur passage et même les frapper avec leurs ombrelles ». Quelques-unes, de leurs mains gantées, ramassaient la poussière et la jetaient à la face des captifs. Malheur à qui laissait échapper un geste de pitié. Il était jeté dans le convoi, trop heureux de n'être conduit qu'au poste comme M. Ratisbonne qui venait d'écrire dans les *Débats :* « Quelle victoire inestimable ! » Effroyable rétrogradation de la nature humaine, d'autant plus hideuse qu'elle contrastait avec l'élégance du costume. Des officiers prussiens vinrent de Saint-Denis voir une fois de plus quelles classes gouvernantes ils avaient eu devant eux.

Les premiers convois furent promenés en spectacle dans les rues de Versailles. D'autres stationnèrent des heures sur la place d'Armes torride, à deux pas des grands arbres dont on leur refusait l'ombrage, tant accablés d'ignominies que les malheureux rêvèrent après le refuge des dépôts.

Il y en avait quatre : les caves des Grandes Écuries, l'Orangerie du château, les docks de Satory, les manèges de l'Ecole de Saint-Cyr. Dans les caves humides, nauséabondes, où la lumière et l'air ne pénétraient que par quelques soupiraux étroits, les captifs furent entassés, sans paille dans les premiers jours. Quand ils en eurent, elle fut bien vite réduite en fumier. Pas

d'eau pour se laver : nul moyen de changer ses guenilles ; les parents qui apportaient du linge étaient brutalement renvoyés. Deux fois par jour, dans une auge, un liquide jaunâtre : la pâtée. Les gendarmes vendaient du tabac à des prix exorbitants et le confisquaient pour le revendre. Pas de médecin. La gangrène rongea les blessés ; des ophthalmies se déclarèrent. Le délire devint chronique. La nuit mêlait les plaintes, les gémissements aigus, aux hurlements des fous. En face, les gendarmes, fusils chargés, plus durs que jamais, n'ayant jamais vu, disaient-ils, de bandits pareils à ces Parisiens.

Ces ténèbres avaient encore leurs ténèbres, la Fosse-aux-lions, caveau sans air, noire antichambre de la tombe, sous le grand escalier rose de la Terrasse. On y jetait quiconque était noté dangereux ou seulement avait déplu au brigadier. Au moindre bruit le capitaine commandant les faisait bâtonner, à moins qu'il ne les bâtonnât lui-même. Les plus robustes n'y résistaient que quelques jours. Au sortir, la tête vide, aveuglés par le grand jour, ils trébuchaient. Heureux quand ils rencontraient le regard d'une épouse. Contre les grilles de l'Orangerie, des femmes se pressaient, essayant de retrouver quelqu'un dans ce troupeau vaguement entrevu. Elles suppliaient les gendarmes qui les repoussaient, les appelaient de noms infâmes.

L'enfer au grand jour c'était le dock du plateau de Satory, vaste parallélogramme clos de murs, au terrain argileux que la moindre pluie détrempait. Les premiers arrivés emplirent vite les bâtiments qui pouvaient contenir treize cents personnes au plus ; les autres furent laissés dehors.

Le jeudi soir, à huit heures, un convoi surtout composé de femmes, arriva au dock : « Plusieurs d'entre nous, m'a redit l'une d'elles — la femme d'un chef de légion, — étaient restées en route ; nous n'avions rien pris depuis le matin. Il faisait encore jour. Nous vîmes une grande foule de prisonniers. Les femmes étaient à part, dans une baraque auprès de l'entrée. Nous allâmes les rejoindre.

« On nous dit qu'il y avait une mare. Mourantes de soif, nous y courûmes. Les premières qui burent pous-

sèrent un grand cri : « Oh ! les misérables ! ils nous font boire le sang des nôtres ! » Depuis la veille, les prisonniers blessés venaient là laver leurs plaies. La soif nous torturait si cruellement que quelques-unes se rincèrent la bouche avec cette eau sanguinolente.

« La baraque étant pleine, on nous fit coucher à terre par groupes de deux cents environ. Un officier vint et nous dit : « Viles créatures, écoutez l'ordre que je donne : — Gendarmes, à la première qui bouge, tirez sur ces putains. »

« A dix heures, des détonations voisines nous firent sauter. « Couchez-vous, misérables ! » crièrent nos gendarmes qui nous mirent en joue. On fusillait à deux pas quelques prisonniers. Nous crûmes que les balles nous traversaient la tête. Les fusilleurs vinrent relever nos gardiens. Nous restâmes, toute la nuit, gardées par ces hommes échauffés de carnage. Ils grommelaient à celles qui se tordaient de terreur et de froid : « Ne t'impatiente pas, ton tour va venir. » Au petit jour, nous vîmes les morts. Les gendarmes se disaient entre eux : « J'espère qu'en voilà une vendange ! »

Un soir, les prisonniers entendirent un bruit de pioches dans le mur du sud. Les fusillades, les menaces les avaient affolés : ils attendaient la mort de tous les côtés, sous toutes les formes ; ils crurent que cette fois on allait les faire sauter. Des trous s'ouvrirent et des mitrailleuses apparurent (1).

Le vendredi soir, un orage de plusieurs heures éclata sur le camp. Les prisonniers furent contraints, sous peine d'être mitraillés, de s'étendre toute la nuit dans la boue. Une vingtaine moururent de froid.

Le camp de Satory devint l'excursion favorite de la bonne compagnie versaillaise. Le capitaine Aubry en faisait les honneurs aux dames, aux députés, aux gens de lettres comme Dumas fils en quête d'études sociales, leur montrait ses sujets grouillant dans la boue, rongeant quelques biscuits, prenant des lampées à la mare où les gardiens ne se gênaient pas pour faire leurs ordures. Quelques-uns, devenant fous, se cassaient la

---

(1) Appendice LXI.

tête contre les murs; d'autres hurlaient, s'arrachaient les cheveux et la barbe. Un nuage pestilentiel s'élevait de cet amas vivant de haillons et d'épouvantes. « Ils sont là, disait l'*Indépendance française*, plusieurs milliers empoisonnés de crasse et de vermine, infectant à un kilomètre à la ronde. Des canons sont braqués sur ces misérables, parqués comme des bêtes fauves. Les habitants de Paris craignent l'épidémie résultant de l'enfouissement des insurgés tués dans la ville; ceux que *l'Officiel* de Paris appelait les ruraux craignent bien davantage l'épidémie résultant de la présence des insurgés vivants au camp de Satory. »

Voilà les honnêtes gens de Versailles qui venaient faire triompher « la cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité et de la civilisation. » Combien, malgré le bombardement et les souffrances du siège, ces *brigands* de Paris avaient été bons et humains, à côté de ces *honnêtes gens*. Qui a jamais maltraité un seul prisonnier dans le Paris de la Commune? Quelle femme a péri ou a été insultée? Quel coin des prisons parisiennes a caché une seule des mille tortures qui s'étalaient au grand jour de Versailles.

Du 24 mai aux premiers jours de juin, les convois ne cessèrent d'affluer dans ces gouffres. Les arrestations continuaient par grands coups de filet, jour et nuit. Les sergents de ville accompagnaient les militaires, et les gens d'ordre, sous prétexte de perquisitions, forçaient les meubles, lardaient de coups de baïonnettes les endroits suspects, s'appropriaient les objets de valeur. Les appartements des membres ou des fonctionnaires marquants de la Commune furent dévalisés et l'on condamna plus tard des officiers pour des vols trop flagrants : le lieutenant-colonel Thierce, maire provisoire du XIIIe; Lyoën, prévôt du XVIIe, etc. (1). Ils arrêtaient non seulement les personnes compromises dans les derniers événements, celles que dénonçaient les pièces imprudemment laissées dans les mairies et les ministères, mais quiconque était connu pour ses opinions

---

(1) Jugements des 28 décembre 72 et avril 73.

républicaines. Arrêtés également les fournisseurs de la Commune et même les musiciens qui n'avaient jamais franchi les remparts. Les ambulanciers eurent le même sort. Et pourtant, pendant le siège, un délégué de la Commune, inspectant les ambulances de la Presse, avait dit au personnel : « Je n'ignore pas que la plupart d'entre vous sont amis du gouvernement de Versailles; mais je souhaite que vous viviez pour reconnaître votre erreur. Je ne m'inquiète pas de savoir si les lancettes au service de nos blessés sont royalistes ou républicaines, je vois que vous remplissez dignement votre tâche ; je vous en remercie : j'en ferai un rapport à la Commune » (1).

Quelques fédérés s'étaient réfugiés dans les catacombes ; on leur fit la chasse aux flambeaux. Les agents de police, assistés de chiens, tiraient sur toute ombre suspecte. Des battues furent organisées dans les forêts avoisinant Paris. La police tint toutes les gares, toutes les sorties de France. Les passeports durent être renouvelés et visés à Versailles. Les patrons de bateau furent surveillés. Le 26 mai, Jules Favre avait demandé à toutes les puissances étrangères l'extradition des fugitifs, sous le prétexte que la lutte des Communeux n'était pas une lutte politique.

L'extradition florissait à Paris. Peu d'amis, plus de camarades. Des refus impitoyables ou des délations. Un médecin renouvela les infamies de 1834. Tout le monde à l'hôpital Beaujon voulait sauver un fédéré blessé. Le chirurgien Dolbeau, professeur à la Faculté, fit monter les soldats et enlever ce malheureux qu'ils fusillèrent. Les plus lâches instincts remontèrent à la surface, et Paris découvrit des bourbiers d'ignominie qu'il n'avait pas soupçonnés, même sous l'Empire. Les honnêtes gens, maîtres du pavé, faisaient arrêter comme Communeux leurs rivaux, leurs créanciers, formaient des comités d'épuration dans leurs arrondissements. La Commune avait repoussé les dénonciateurs ; la police de l'ordre les reçut à registres ouverts. Elles s'élevèrent

---

(1) *The Times.*

au chiffre fabuleux de 399,823, chiffre officiel, dont un vingtième au plus étaient signées.

La plus large part en revient à la presse. Plusieurs semaines elle vécut d'entretenir la rage et la panique des bourgeois. M. Thiers, rééditant une des inepties de 1848, avait parlé de « liquides vénéneux rassemblés pour empoisonner les soldats » et laissé dire, dans la proposition à l'Assemblée d'une pension pour le commandant Ségoyer, tué à la Bastille : « Il fut enduit de pétrole et brûlé vif. » A son exemple toutes les inventions des coquins de 48 furent reprises par ceux de 71, horriblement rajeunies. Fourneaux de mine dans les égouts avec torpilles et fils tout préparés ; huit mille pétroleuses embrigadées par Ferré, divisées en escouades correspondant à chaque quartier ; étiquettes gommées de la dimension d'un timbre-poste portant les lettres (B. P. B.) et une tête de bacchante pour être posées sur les maisons à brûler ; serinettes, barillets, œufs à pétrole garnis de capsules ; vitrioleuses chargées de défigurer « tous les individus qui n'avaient point le malheur d'être aussi laids que Delescluze ou Vermorel » ; pompes à vitriol ; ballons libres lestés de matières inflammables ; chignons incendiaires imbibés de matière fulminante ; sphères à venin ; gendarmes rôtis ; marins pendus ; femmes riches violées ; réquisitions de filles publiques ; vols sans fin, pillage de la Banque, du greffe du Palais de Justice (1), des églises, de l'argenterie des cafés, tout ce que la folie et la peur bête peuvent inventer, fut raconté, et le bon bourgeois crut tout. Quelques journaux tinrent spécialité de faux ordres d'incendie, d'autographes dont on ne put jamais produire les originaux et qui ont fait foi pour les conseils de guerre et les histoires. Quand elle crut que la fureur bourgeoise faiblissait, la presse s'efforça de la rajeunir. « Paris, nous le savons, disait le *Bien Public*, ne demande qu'à se rendormir ; dussions-nous l'ennuyer nous le réveillerons. » Le 8 juin, le *Figaro* refaisant son article de Versailles, dressait un nouveau plan de carnage : « La répression doit égaler le crime... Les membres de la Commune, les chefs de l'insurrection, les membres des comités,

(1) Appendice xxi.

cours martiales et tribunaux révolutionnaires, les généraux et officiers étrangers, les déserteurs, les assassins de Montmartre, de la Roquette et de Mazas, les pétroleurs et les pétroleuses, les repris de justice, devront être passés par les armes... La loi martiale devra s'appliquer dans toute sa rigueur aux journalistes qui ont mis la torche et le chassepot aux mains de fanatiques imbéciles... Une partie de ces mesures ont déjà été mises en vigueur. Nos soldats ont simplifié la besogne des cours martiales de Versailles en fusillant sur place; mais il ne faut pas se dissimuler que beaucoup de coupables ont échappé au châtiment... » Ce *Figaro* publia, en guise de feuilleton, l'historique des derniers jours de l'Hôtel-de-Ville (1), et le *Gaulois* réédita au compte de Delescluze une histoire sadique attribuée en 48 à Ledru-Rollin (2).

Les dénonciations et les arrestations reprirent plus fort. On mit la main sur Jourde, Rossel, Ferré, Paschal Grousset que la foule voulut écharper, sur Courbet dont Dumas fils célébra ainsi la prise : « De quel accouplement fabuleux d'une limace et d'un paon, de quelles antithèses génésiaques, de quel suintement sébacé peut avoir été générée cette chose qu'on appelle Gustave Courbet? Sous quelle cloche, à l'aide de quel fumier, par suite de quelle mixture de vin, de bière, de mucus corrosif et d'œdème flatulent a pu pousser cette courge sonore et poilue, ce ventre esthétique, incarnation du Moi imbécile et impuissant. » Le maigre torche-cul des bourgeois eût trouvé très naturel qu'on anéantît l'œuvre de Courbet. Le conseil municipal d'Ornans, sa ville natale, partageant cet avis, mit à bas une de ses œuvres qui ornait la fontaine publique.

La presse illustrée qui parle plus vivement à l'imagination ne manqua pas de donner aux fédérés et à leurs femmes des attitudes et des physionomies abjectes.

Il y eut, pour l'honneur français, quelques traits de cœur et même d'héroïsme dans cette éruption de lâcheté. Vermorel fut recueilli par la femme d'un con-

(1) Appendice XLII.
(2) Appendice XLIII.

cierge qui parvint, quelques heures, à le faire passer pour son fils (1). La mère d'un soldat versaillais donna l'asile à plusieurs membres de la Commune. Un grand nombre d'insurgés en renom furent sauvés par des inconnus. Il y allait cependant de la mort pendant les premières heures, ensuite de la déportation pour ceux qui abritaient les vaincus.

La moyenne des arrestations se maintint, en juin et juillet, à cent par jour. A Belleville, Ménilmontant, dans le XIII[e], certaines rues n'avaient plus que les vieilles femmes. Les Versaillais, dans leurs états menteurs, ont avoué trente-huit mille cinq cent soixante-huit prisonniers, parmi lesquels mille cinquante-huit femmes et six cent cinquante et un enfants, dont quarante-sept de 13 ans, vingt et un de 12, quatre de 10 et un de 7 (2), comme s'ils avaient, par un moyen quelconque, compté les foules qu'ils nourrissaient à la pelle. Le nombre des personnes arrêtées atteignit très probablement cinquante mille.

Les méprises furent innombrables. Des femmes du beau monde qui allaient, les narines dilatées, contempler les cadavres de fédérés furent englobées dans des razzias et emmenées à Satory où, les vêtements en lambeaux, rongées de vermine, elles figurèrent très convenablement les pétroleuses imaginées par leurs journaux (3).

Des milliers de personnes durent se cacher en France ou à l'étranger pour fuir les poursuites ou les dénonciations. On calcule les pertes d'ensemble par ce fait qu'aux élections complémentaires de Juillet il y eut cent mille électeurs de moins qu'à celles de Février. Le *Journal des Débats* estimait que « les pertes faites par le parti de l'insurrection, tant en tués qu'en prisonniers, atteignaient le chiffre de cent mille individus. »

---

(1) La calomnie versaillaise le poursuivant dans son agonie — il mourut à Versailles — raconta qu'il s'était confessé à un Jésuite et avait désavoué ses écrits « devant les gendarmes et les sœurs ». La vérité est que sa mère, très dévote, introduisit le prêtre, pendant un accès de fièvre purulente.

(2) Rapport du capitaine Guichard. *Enquête sur le 18 Mars*, t. 3, p. 313.

(3) APPENDICE XLIV.

L'industrie parisienne en fut écrasée. (1) Ses chefs d'ateliers, contremaîtres, ajusteurs, ouvriers-artistes qui donnent à sa fabrication sa valeur spéciale, périrent, furent arrêtés ou émigrèrent. La cordonnerie perdit la moitié de ses ouvriers, l'ébénisterie plus d'un tiers; dix mille ouvriers tailleurs, la plupart des peintres, couvreurs, plombiers, zingueurs disparurent; la ganterie, la mercerie, la corsetterie, la chapellerie subirent les mêmes désastres; d'habiles bijoutiers, ciseleurs, peintres sur porcelaine s'enfuirent. L'ameublement, qui occupait auparavant plus de soixante mille ouvriers, refusa, faute de bras, des commandes. Un grand nombre de patrons ayant réclamé à Versailles le personnel de leurs ateliers, les Mummius de l'état de siège répondirent qu'on enverrait des soldats pour remplacer les ouvriers.

La sauvagerie des recherches, le nombre des arrestations s'ajoutant au désespoir de la défaite tirèrent de cette ville saignée à blanc quelques suprêmes convulsions. Des soldats, des officiers tombèrent frappés par des mains invisibles; près de la caserne de la Pépinière on tira sur un général. Les journaux versaillais s'étonnaient avec une impudence naïve que la fureur populaire ne fût pas calmée et ne comprenaient pas « quelles raisons même futiles de haine on pouvait avoir contre des troupiers qui avaient bien l'air le plus inoffensif du monde. »

La Gauche suivit jusqu'au bout la ligne qu'elle s'était tracée le 18 Mars. Les hommes de 48 accusés jadis d'avoir volé, escroqué, dilapidé pendant leur passage au pouvoir, tournèrent contre les Fédérés les mêmes calomnies qui les avaient indignés. Etienne Arago les appela des « monstres » et Henri Martin, le chantre de l'*Internationale*, les compara à Néron. Ayant détourné la province, voté des remerciements à l'armée, ces républicains honnêtes joignirent leurs malédictions à celles des ruraux. Au lendemain de Juin 48, Louis Blanc avait repoussé toute solidarité avec les insurgés, il ne les avait pas injuriés; en 71 il écrivit,

---

(1) Appendice XLV.

pour les flétrir, s'incliner devant leurs juges et déclarer l'indignation publique légitime. En Juin 48 la sombre imprécation de Lamennais s'abattit sur les massacreurs et Pierre Leroux défendit les vaincus; les grands penseurs de l'Assemblée rurale ne firent qu'un contre les Fédérés; cette Gauche qui, cinq années plus tard, devait s'enflammer pour l'amnistie, refusa d'entendre le râle des vingt mille fusillés et à cent mètres d'elle les hurlements de l'Orangerie.

C'était bien en 71 le même Caligula aux huit cents têtes stigmatisé par Herzen en 48. « Ils se sont dressés de toute leur grandeur pour donner au monde entier le spectacle inouï de huit cents hommes agissant comme un seul monstre de cruauté. Le sang coulait à flots et, eux, ils ne trouvèrent pas une parole d'amour ou de conciliation. Et la minorité austère se tut; la Montagne se cacha derrière les nuages, contente de ne pas avoir été fusillée ou mise à pourrir dans les caves; elle regardait en silence comment on désarmait les citoyens, comment on décrétait la déportation, comment on emprisonnait pour tout et pour rien, quelques-uns même parce qu'ils n'avaient pas voulu tirer sur leurs frères. »

Même Gambetta, le « fou furieux » dénoncé par M. Thiers, se laissa aller à dire qu'un Gouvernement capable de vaincre une insurrection pareille avait par là démontré sa légitimité et il commit ce mot funeste: « Les temps héroïques sont passés », qui était sans qu'il le vît la glorification de la Commune.

Il n'y eut de courageux qu'en province et à l'étranger. *Les Droits de l'Homme* de Jules Guesde à Montpellier, *L'Emancipation* de Toulouse, le *National du Loiret* et plusieurs autres journaux dénoncèrent les massacreurs. La plupart furent supprimés. Quelques agitations se produisirent: un commencement d'émeute à Pamiers, à Voiron. A Lyon, l'armée fut consignée et le préfet Valentin fit fermer la ville pour arrêter les évadés de Paris. Il y eut des arrestations à Bordeaux.

A Bruxelles, Victor Hugo protesta, dans une lettre fort mal documentée du reste, contre la déclaration du gouvernement belge qui acceptait de rendre les fugitifs.

La presse des fusillards déclara qu'il était devenu fou. Francisque Sarcey l'appela « vieux pitre, héron mélancolique, queue rouge, saltimbanque usé, pauvre homme gonflé de phrases, énormément ridicule » (1). Un autre illustre, Xavier de Montépin, proposa de l'exclure de la Société des gens de lettres. Louis Blanc et Schœlcher lui écrivirent une lettre de blâme. La maison du poète fut lapidée par une bande d'élégants, et le pays d'Artevelde expulsa Victor Hugo comme il avait expulsé Proudhon.

Mazzini avait flétri ces insurgés qui ne voulaient ni Dieu ni maître; mais Bebel dans le Parlement allemand, Whalley à la Chambre des communes, dénoncèrent la furie versaillaise et défendirent la Commune de Paris; Garcia Lopez dit à la tribune des Cortès : « Nous admirons cette grande révolution que nul ne peut apprécier sainement aujourd'hui. » Un hommage solennel fut rendu à l'Internationale par le Congrès des Etats-Unis.

Les travailleurs étrangers firent de grandes funérailles à leurs frères de Paris. A Londres, à Bruxelles, à Berlin, à Genève, à Zurich, à Leipzig, des réunions monstres se déclarèrent solidaires de la Commune, vouèrent les massacreurs à l'exécration du monde et déclarèrent complices de ces crimes les gouvernements qui n'avaient pas fait de remontrances. Tous les journaux socialistes glorifièrent la lutte des vaincus. La grande voix de l'Internationale raconta leur effort dans une adresse éloquente et confia leur mémoire aux travailleurs du monde entier.

1. *Le Drapeau tricolore*, 1er juillet 71.

CHAPITRE XXXIV

« La conciliation c'est l'ange qui apparaît après l'orage pour réparer le malheur qu'il a fait. »

Dufaure. Séance du 26 avril 71.

« Vous nous accusez d'avoir usé de la force contre les défenseurs de la loi ; moi, je vous accuse d'avoir prolongé la lutte sans nécessité, d'avoir enseveli sous les ruines de nos maisons des familles ; d'avoir été sourds aux demandes de trêve et de conciliation qui vous étaient faites de toutes parts et de n'avoir pas épargné les vaincus... Vous avez fait réquisitoire voilà le mien. Nous verrons lequel la France lira avec plus d'indignation. »

Jules Favre. (Procès des insurgés de Lyon. 1834.)

Les pontons. — Les forts. — Les premiers procès.

Les lacs humains de Versailles et de Satory s'engorgèrent très vite. Dans les premiers jours de juin, on évacua les prisonniers sur les ports de mer, empilés dans des wagons à bestiaux dont les bâches, fortement tendues, refusaient le passage à l'air. Dans un coin, un tas de biscuits; « jetés eux-mêmes sur ce tas, les prisonniers l'avaient bientôt réduit en poussière ». Pendant vingt-quatre heures, et quelquefois trente-deux, ils restaient sans autres vivres et sans boisson. On se battait dans ce fouillis pour avoir un peu d'air, un peu de place. Nul ne pouvait descendre ; les excréments des malades se mêlaient à la boue des biscuits. Quelques-uns, « hallucinés, devenaient autant de bêtes

fauves » (1). Un jour, à la Ferté-Bernard, des cris partent d'un wagon. Le chef de l'escorte arrête le convoi; les sergents de ville déchargent leurs revolvers à travers les bâches; le silence se fait... et les cercueils roulants repartent à toute vapeur.

Du mois de juin au mois de septembre, Versailles jeta 28,000 prisonniers dans les rades, les forts, et les îles de l'Océan depuis Cherbourg jusqu'à la Gironde. Vingt-cinq pontons en prirent près de 20,000, les forts et les îles 7,837.

Il y a sur les pontons des tortures réglementaires. Les traditions de Juin 48 et de Décembre 51 furent religieusement suivies en 71. Les prisonniers, parqués dans des cages faites de madriers et de barreaux de fer, disposées à droite et à gauche des batteries, ne recevaient un filet de lumière que des sabords cloués. Nulle ventilation. Dès les premières heures, l'infection fut intolérable. Les sentinelles se promenaient dans le couloir central, avec ordre de tirer à la moindre plainte. Des canons chargés à mitraille enfilaient les batteries. Ni hamacs, ni couvertures. Pour toute nourriture, du biscuit, du pain et des haricots. Pas de vin, pas de tabac. Les habitants de Brest et de Cherbourg ayant apporté des provisions et quelques douceurs, les officiers les renvoyèrent.

Cette cruauté se relâcha quelque peu dans la suite. Les prisonniers reçurent un hamac pour deux, quelques chemises, quelques vareuses, du vin de loin en loin. Ils purent se laver, venir sur le pont respirer un peu. Les matelots montrèrent quelque humanité; les fusiliers marins furent toujours les carnassiers des journées de Mai et souvent l'équipage dut leur arracher les prisonniers.

Le régime des pontons variait suivant l'humanité des officiers. A Brest, le commandant en second de *la Ville de Lyon* défendait qu'on insultât les détenus, tandis que

1. Ces détails sont extraits de notes très nombreuses fournies par les prisonniers et par des personnes entièrement étrangères à la Commune : conseillers municipaux des ports de mer, journalistes étrangers, etc. Voir la relation d'Elisée Reclus, APPENDICE XLVI.

le capitaine d'armes du *Breslaw* les traitait en forçats. A Cherbourg, un des lieutenants du *Tage*, Clémenceau, se montra féroce. Le commandant du *Bayard* fit de son vaisseau un diminutif de l'Orangerie. Les flancs de ce navire ont abrité les actes les plus abominables qui aient souillé l'histoire de la marine française. Le silence absolu était la règle du bord. Dès qu'on parlait dans les cages, la garde menaçait ; elle tira plusieurs fois. Pour une réclamation, un simple oubli du règlement, les prisonniers étaient attachés aux barreaux des cages par les chevilles et les poignets.

Les cachots de terre ferme furent aussi cruels que les pontons. A Quélern, près de Brest, ils enfermèrent jusqu'à quarante prisonniers dans la même casemate. Celles du bas donnaient la mort. Les fosses d'aisance « y suintaient leur contenu et, le matin, l'essence fécale couvrait le plancher à deux pouces de hauteur ». Il y avait à côté des logements salubres et disponibles ; on ne voulut pas y transférer les prisonniers. Jules Simon vint, « trouva que ses anciens électeurs avaient fort mauvaise mine, et décida qu'on aurait recours à la sévérité. » Elisée Reclus avait ouvert une école et tiré de l'ignorance 151 détenus qui ne savaient ni lire ni écrire. Le ministre de l'Instruction publique fit fermer ce cours ainsi que la petite bibliothèque créée par les détenus.

Les prisonniers des forts, comme ceux des pontons, étaient nourris de biscuit et de lard. Plus tard, on ajouta de la soupe et du bouilli tous les dimanches. Les couteaux et les fourchettes étaient interdits. On batailla plusieurs jours pour obtenir des cuillers. Les bénéfices du cantinier qui, d'après le cahier des charges devaient être limités à un dixième, atteignirent « jusqu'à 500 pour cent. »

Au fort Boyard, les hommes et les femmes étaient parqués dans le même enclos, séparés par une claire-voie, les femmes contraintes de faire leurs ablutions sous l'œil des sentinelles. Parfois les maris se trouvaient dans l'enclos voisin. « On remarque, écrivait un prisonnier, une jeune et belle femme de vingt ans qui tombe en faiblesse chaque fois qu'on la force à se déshabiller. »

D'après de nombreux témoignages, la prison la plus cruelle fut celle de Saint-Marcouf. Les prisonniers y restèrent plus de six mois, privés d'air, de lumière, de conversation, de tabac, n'ayant pour nourriture que des miettes de biscuit noir et du lard rance. Ils furent tous atteints de scorbut.

On aura idée des tortures des pontons et des forts loin de la surveillance de l'opinion publique, par celles qui s'étalaient sous l'œil du Gouvernement et de l'Assemblée à Versailles où l'on avouait 8,472 détenus. Le colonel Gaillard, chef de la justice militaire, avait dit aux soldats qui gardaient la prison des Chantiers : « Dès que vous en verrez qui s'agitent, qui lèvent les bras, tirez, c'est moi qui vous l'ordonne. »

Au grenier d'abondance de la gare de l'Ouest, il y avait 800 femmes. Des semaines, ces malheureuses couchèrent sur la paille, ne purent changer de linge. Au moindre bruit, les gardes se précipitaient sur elles et les frappaient, de préférence aux seins. Charles Mercereau, ancien cent-garde, gouvernait cette sentine, faisait attacher celles qui lui déplaisaient, les battait avec sa canne, promenait dans son domaine les belles dames de Versailles, friandes de pétroleuses, disait devant elles à ses victimes : « Allons, drôlesses, baissez les yeux. » Et c'était bien le moins que nos fédérées dussent à ces honnêtes personnes.

Des filles publiques enlevées dans les razzias et soigneusement conservées pour espionner les autres prisonnières, s'abandonnaient aux gardiens en pleine chambrée. Les protestations des femmes de la Commune furent punies de coups de corde. Par un raffinement, les Versaillais courbèrent ces vaillantes sous le niveau des autres ; toutes les prisonnières furent soumises à la visite.

La dignité, la nature outragées, se vengèrent par des crises terribles. « Où est mon père ? mon mari ? Quoi ! seule, et tous ces lâches contre moi ! Moi, la mère, la femme laborieuse, sous le fouet, l'injure, et souillée de ces mains immondes ! » Plusieurs devinrent folles. Toutes eurent leur heure de folie. Celles qui étaient enceintes avortèrent ou rendirent des mort-nés.

Les prêtres ne manquèrent pas plus aux prisons qu'aux mitraillades. L'aumônier de Richemont disait aux prisonnières : « Je sais bien que je suis ici dans une forêt de Bondy, mais mon devoir, etc. » Le jour de la Sainte-Madeleine, l'évêque d'Alger, faisant une délicate allusion à la sainte, leur dit « qu'elles étaient toutes des Madeleines, mais non repenties, que Madeleine n'avait ni pétrolé ni assassiné », et autres aménités évangéliques. A Toulon, un aumônier mettait le poing sous le nez des Communeux.

Les enfants furent enfermés dans un quartier de la prison des femmes, et aussi brutalement traités. Le secrétaire de Mercereau ouvrit d'un coup de pied le ventre d'un petit. Le fils de Ranvier, âgé de douze ans, fut cruellement battu pour avoir refusé de livrer la retraite de son père.

Cette férocité continue eut raison des constitutions les plus robustes. Il y eut de suite deux mille malades dans les hôpitaux et les pontons. Les rapports officiels avouèrent 1,179 morts sur 33,665 prisonniers civils. Ce chiffre est manifestement au-dessous de la vérité. Dans les premiers jours, à Versailles, un certain nombre d'individus furent tués et d'autres moururent sans qu'on les comptât. Il n'y eut pas de statistique avant les pontons. Il n'est point exagéré de dire que deux mille prisonniers laissèrent la vie entre les mains des Versaillais. Un plus grand nombre périrent par la suite d'anémie ou de maladies prises dans leur captivité.

Ces malheureux pontonniers, prisonniers des forts et des maisons de détention, macérèrent plusieurs mois dans la vermine avant d'obtenir un simple triage. Le Moloch versaillais tenait plus de victimes qu'il n'en pouvait digérer. En juin, il en dégorgea 1,090, réclamées par les réactionnaires. Mais comment instruire le procès de 36,000 prisonniers? Car M. Thiers avait imaginé de remplacer la transportation en masse qui avait tant fait crier en 48 par des procès en forme; seulement il donnait aux fédérés pour juges les mêmes soldats qui les avaient vaincus. En 1832, le barreau avait protesté contre la prétention du Gouvernement de faire juger les insurgés par des militaires; cela parut tout naturel

au barreau de 71 où l'on avait à faire à des « monstres. »

Ces prétendus parquets n'avaient interrogé que trois mille détenus à la fin de juillet et l'Assemblée s'impatientait. M. Thiers avait sous la main plusieurs membres de la Commune; il organisa pour les ruraux une grande représentation judiciaire.

Ce procès devait être le procès-modèle, servir de type à la jurisprudence des conseils de guerre. Le procureur Dufaure et son Président appliquèrent leur astuce chicanière à rapetisser le débat. Ils refusèrent aux accusés le caractère d'hommes politiques et réduisirent l'insurrection à un immense crime de droit commun, s'assurant ainsi le droit de couper court aux plaidoiries retentissantes et l'avantage des condamnations à la peine de mort que l'hypocrisie bourgeoise prétend abolie depuis 48 en matière politique. Le troisième conseil de guerre fut soigneusement trié. Il eut pour commissaire le commandant Gaveau, énergumène aux yeux égarés, récemment sorti d'une maison de fous et qui frappait les prisonniers dans les rues de Versailles; pour président, le colonel Merlin, un des officiers de Bazaine; le reste, assorti de bonapartistes à l'épreuve. Sedan et Metz allaient juger Paris.

La solennité commença le 7 août, dans une vaste salle à deux mille places. Les personnages de haut rang se carraient dans des fauteuils de velours rouge; les députés occupaient trois cents sièges; le reste appartenait aux bourgeois de marque, aux familles honnêtes, à l'aristocratie de la prostitution, à la presse aboyante. Ces journalistes jacasseurs, ces toilettes tapageuses, ces visages souriants, ces jeux d'éventail, ces bouquets radieux, ces lorgnettes braquées dans toutes les directions, rappelaient les premières les plus élégantes. Les officiers d'état-major, en grand uniforme, conduisaient les dames à leur place, sans oublier la révérence de rigueur.

Cette écume bouillonna quand les accusés parurent. Ils étaient dix-sept : Ferré, Assi, Jourde, Paschal Grousset, Régère, Billioray, Courbet, Urbain, Victor Clément, Trinquet, Champy, Rastoul, Verdure, Decamps, Ulysse Parent, membres

de la Commune; Ferrat, Lullier, du Comité Central.

Gaveau lut l'acte d'accusation, pot-pourri des sottises qui traînaient depuis trois mois dans les journaux versaillais. Cette révolution était née de deux complots, celui du parti révolutionnaire et celui de l'Internationale; Paris s'était levé le 18 Mars pour répondre à l'appel de quelques scélérats; le Comité Central avait ordonné l'exécution de Lecomte et de Clément Thomas; la manifestation de la place Vendôme était une manifestation sans armes; le médecin en chef de l'armée avait été assassiné au moment où il faisait un suprême appel à la conciliation; la Commune avait commis des vols de toute sorte; les outils des sœurs de Picpus se transformaient en instruments d'orthopédie; l'explosion de la cartoucherie Rapp était l'œuvre de la Commune « désireuse d'allumer la haine violente de l'ennemi au cœur des fédérés » ; Ferré avait présidé à l'exécution des otages de la Roquette et incendié le ministère des Finances, comme le prouvait le fac-similé d'un ordre écrit de sa main : « Flambez Finances ! » Chacun des membres de la Commune avait à répondre des faits relatifs à ses fonctions particulières, et collectivement, de tous les décrets rendus. Ce rapport de bas policier, communiqué d'avance à M. Thiers, faisait de la Commune une simple affaire de chauffeurs.

Il tint toute l'audience. Le lendemain, Ferré, interrogé le premier, refusa de répondre et il déposa des conclusions sur le bureau. « Les conclusions de l'incendiaire Ferré sont sans portée ! » dit Gaveau, et on fit avancer les témoins à charge. Quatorze sur vingt-quatre appartenaient à la police; les autres étaient des prêtres ou des employés du Gouvernement. Un expert en écritures, célèbre au palais par ses bévues, affirma que l'ordre : *Flambez Finances !* était bien de l'écriture de Ferré. En vain l'accusé demanda que la signature de cet ordre fût confrontée avec les siennes qui figuraient en grand nombre sur les registres d'écrous, qu'on produisît au moins l'original et non le *fac-similé*; Gaveau s'écria, indigné : « Mais c'est de la méfiance ! »

Ainsi fixés dès le début sur le complot et sur le caractère de leurs juges, les accusés pouvaient décliner un tel débat et, comme ceux de mai 1839, tendre sans

mot dire la tête au bourreau. Ils acceptèrent la discussion que Gaveau engageait. Encore s'ils eussent revendiqué leur caractère politique; quelques-uns le renièrent. Presque tous s'enfermèrent dans leur défense personnelle ; chez plusieurs, la préoccupation du salut se trahit par des défaillances. — Lullier, lui, se vanta très hautement d'avoir trahi la Commune. — Mais du banc même des accusés une voix du peuple abandonné s'éleva vengeresse. Un ouvrier de cette forte race qui mène du front le travail et le combat, un membre de la Commune intelligent et convaincu, modeste à l'Hôtel-de-Ville, l'un des premiers au feu, le cordonnier Trinquet, revendiqua l'honneur d'avoir rempli son mandat jusqu'au bout: « J'ai été, dit-il, envoyé à la Commune par mes concitoyens; j'ai payé de ma personne; j'ai été aux barricades et je regrette de ne pas y avoir été tué: je n'assisterais pas aujourd'hui au triste spectacle de collègues qui, après avoir eu leur part d'action, ne veulent plus avoir leur part de responsabilité. Je suis un insurgé, je n'en disconviens pas. »

Il fallut aussi entendre Jourde. Sans documents, par un prodigieux effort de mémoire, l'ancien délégué aux Finances établit les recettes et les dépenses de la Commune, avec une abondance de détails, une modération de termes, une verve qui, pendant plus d'une heure, obligèrent cette salle au silence.

Les interrogatoires se traînèrent pendant dix-sept audiences. Même public de soldats, de bourgeois, de filles huant les accusés; mêmes témoins : prêtres, agents, fonctionnaires; mêmes fureurs de Gaveau, même cynisme du tribunal, mêmes fureurs de la presse. Les massacres ne l'avaient pas rassasiée. Elle hurlait aux accusés, réclamait leur mort et les roulait dans la boue de ses comptes rendus. « Il ne faut pas s'y tromper, disait la *Liberté*, il ne faut pas surtout chercher à épiloguer, c'est bien une bande de scélérats, d'assassins, de voleurs et d'incendiaires que nous avons sous les yeux. Arguer de leur situation d'accusés pour exiger à leur égard du respect et le bénéfice de l'*alea*, qui les suppose innocents, c'est de la mauvaise foi! Non, non! mille fois non! ce ne sont pas des accusés

ordinaires; ils ont été pris, les uns en flagrant délit et les autres ont si bien signé leur culpabilité par actes authentiques et solennels, qu'il suffit d'établir leur identité pour s'écrier avec la voix pleine et sonore de la conviction : Oui, oui ! ils sont coupables ! » C'était là un des calmes. Les correspondants étrangers furent révoltés. « Il est impossible d'imaginer rien de plus scandaleux que le ton de la presse du demi-monde pendant ce procès », disait le *Standard*, journal conservateur des plus injurieux pour la Commune. Des accusés ayant réclamé la protection du président, Merlin prit la défense des journaux.

Vint le réquisitoire. Gaveau, pour rester fidèle à sa consigne, soutint que Paris avait combattu six semaines afin de permettre à quelques individus de voler des résidus de caisse, de brûler des maisons et de fusiller quelques gendarmes. Le robin à épaulettes démolissait comme militaire les arguments qu'il échafaudait comme procureur. « La Commune, disait-il, avait fait acte de Gouvernement », et cinq minutes après, il refusait aux membres de la Commune le caractère d'hommes politiques. Passant aux divers accusés, il disait de Ferré : « Je perdrais mon temps et le vôtre en discutant les nombreuses charges qui pèsent sur lui » ; de Jourde, dont il n'avait pas compris un mot : « Les chiffres qu'il vous apporte sont tout à fait imaginaires ; je n'abuserai pas de vos moments pour les discuter. » Pendant la bataille des rues, Jourde avait reçu l'ordre du Comité de salut public de remettre mille francs à chacun des membres de la Commune pour parer à bien des nécessités. Une trentaine seulement, actifs dans la lutte, avaient touché cette somme. Gaveau dit : « Ils se sont partagé des millions. » Il devait le croire. Quel souverain a quitté le pouvoir sans emporter des millions ? Il accusait Paschal Grousset d'avoir volé du papier pour imprimer son journal ; un autre, d'avoir vécu avec une maîtresse. Grossier soudard, incapable de comprendre que plus il rapetissait les hommes, plus il grandissait cette révolution si vivace malgré les défaillances et les incapacités.

L'assistance scandait ce réquisitoire d'applaudissements frénétiques. A la fin, il y eut des rappels comme

au théâtre. Merlin donna la parole au défenseur de Ferré. Mais Ferré déclare qu'il veut se défendre lui-même, et il commence à lire une déclaration :

« Après la conclusion du traité de paix, conséquence de la honteuse capitulation de Paris, la République était en danger, les hommes qui avaient succédé à l'Empire écroulé dans la boue et le sang...

Merlin. — Ecroulé dans la boue et le sang... Ici je vous arrête. Est-ce que votre gouvernement n'était pas dans la même situation?

Ferré. — ... se cramponnaient au pouvoir et, quoique accablés par le mépris public, ils préparaient dans l'ombre un coup d'Etat; ils persistaient à refuser à Paris l'élection de son conseil municipal...

Gaveau. — Ce n'est pas vrai!

Merlin. — Ce que vous dites-là, Ferré, est faux. Continuez, mais à la troisième fois je vous arrêterai.

Ferré. — ... Les journaux honnêtes et sincères étaient supprimés, les meilleurs patriotes étaient condamnés à mort...

Gaveau. — L'accusé ne peut continuer cette lecture. Je vais demander l'application de la loi.

Ferré. — ... Les royalistes se préparaient au partage des restes de la France; enfin, dans la nuit du 18 mars, ils se crurent prêts et tentèrent le désarmement de la garde nationale et l'arrestation en masse des républicains...

Merlin. — Allons, asseyez-vous, je donne la parole à votre défenseur.

L'avocat nommé d'office demande que Ferré puisse lire les dernières phrases de sa déclaration. Merlin cède.

Ferré. — ... Membre de la Commune, je suis entre les mains de ses vainqueurs. Ils veulent ma tête, qu'ils la prennent! Jamais je ne sauverai ma vie par la lâcheté. Libre j'ai vécu, j'entends mourir de même.

Je n'ajoute plus qu'un mot : La fortune est capricieuse ; je confie à l'avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance. »

Merlin. — La mémoire d'un assassin!

Gaveau. — C'est au bagne qu'il faut envoyer un manifeste pareil!

Merlin. — Tout cela ne répond pas aux actes pour lesquels vous êtes ici.

Ferré. — Cela signifie que j'accepte le sort qui m'est fait.

Pendant ce duel entre Merlin et Ferré, la salle était restée haletante; des huées éclatèrent quand Ferré eut fini. Le président dut lever la séance et les juges sortaient, quand un avocat demanda qu'on donnât acte à la défense de ce que le président avait traité Ferré d'assassin. Les huées de l'auditoire reprirent. Le défenseur se tourna vers le tribunal, les bancs de la presse, le public. Des injures parties de tous les coins de la salle couvrirent sa voix pendant plusieurs minutes. Merlin, qui rayonnait, répondit cavalièrement : « Je reconnais que je me suis servi de l'expression dont parle le défenseur. Le conseil vous donne acte de vos conclusions. »

La veille, à un avocat qui lui disait : « Nous sommes tous justiciables, non pas de l'opinion publique d'aujourd'hui, mais de l'histoire qui nous jugera », Merlin avait tranquillement répondu : « L'histoire! A cette époque nous ne serons plus là! » La bourgeoisie française avait trouvé la monnaie de Jeffries.

Le lendemain, de bonne heure, la salle fut comble. La curiosité du public, l'anxiété des juges étaient extrêmes. Gaveau, pour accuser ses adversaires de tous les crimes à la fois, avait parlé deux jours politique, histoire, socialisme. Il suffisait de répondre à chacun de ses arguments pour donner à la cause le caractère politique qu'il lui refusait. Si quelque accusé allait se réveiller enfin et, moins soucieux de sa personne que de la Commune, suivre pas à pas le réquisitoire, aux grotesques théories de conspiration, opposer l'éternelle provocation des classes privilégiées, raconter Paris s'offrant au Gouvernement de la Défense, trahi par lui, attaqué par Versailles, ensuite abandonné, les prolétaires réorganisant tous les services de l'immense cité, et, en état de guerre, entourés de trahisons, gouvernant deux mois sans mouchards et sans supplices, pauvres,

ayant dans la main les milliards de la Banque, toutes les richesses publiques et celles de leur ennemis ; si, en face des soixante-trois otages exécutés, il allait dresser les vingt mille fusillés, entr'ouvrir les pontons, les geôles regorgeant de quarante mille malheureux et, prenant le monde à témoin, au nom de la vérité, de la justice, de l'avenir, faire de la Commune accusée la Commune accusatrice,

Le président pourrait bien l'interrompre, les cris de l'auditoire couvrir sa revendication, le conseil le déclarer hors la loi, un tel homme saurait bien, comme Danton, comme Barbès, Blanqui, Raspail, Cabet, trouver un geste, un cri qui perçât les murailles et cracher un anathème à la tête du tribunal.

La cause vaincue n'eut pas cette vengeance. Au lieu de présenter une défense collective ou de rentrer dans un silence qui aurait sauvé leur dignité, les accusés passèrent la parole aux avocats. Chacun de ces messieurs tira de son côté pour sauver son client, même aux dépens de celui du confrère. L'avocat de Courbet était celui du *Figaro* et le confident de l'impératrice ; tel autre — un des manifestants de la place Vendôme, priait le tribunal de ne pas confondre sa cause avec le scélérat d'à côté. Il y eut des plaidoiries de platitude. Cet abaissement ne désarmait ni le tribunal, ni le public. A chaque instant, Gaveau s'élançait de son fauteuil : « Vous êtes un insolent ! disait-il à un avocat, s'il y a quelque chose d'absurde ici, c'est vous ! » L'auditoire applaudissait, toujours prêt à se ruer sur les accusés. Le 31 août, sa fureur devint telle que Merlin menaça de faire évacuer la salle.

Le 2 septembre, le conseil fit semblant de délibérer. A neuf heures du soir, Merlin lut le jugement. Ferré et Lullier étaient condamnés à mort ; Trinquet et Urbain aux travaux forcés à perpétuité ; Assi, Billioray, Champy, Régère, Paschal Grousset, Verdure, Ferrat à la déportation dans une enceinte fortifiée ; Rastoul et Jourde à la déportation simple ; Courbet à six mois, Victor Clément à trois mois d'emprisonnement. Decamps et Ulysse Parent étaient acquittés. Courbet eut en outre à sa charge les frais de reconstruction de la colonne Vendôme dont il n'avait pas voté la

démolition. L'auditoire se retira très désappointé de n'avoir obtenu que deux condamnés à mort, dont l'un, Lullier, ne l'était que pour la forme.

En somme, cette représentation judiciaire n'avait rien prouvé. Pouvait-on juger la révolution du 18 Mars par des personnalités secondaires et Delescluze, Varlin, Vermorel, Malon, Tridon, Moreau, bien d'autres, par ce qu'avaient paru Lullier, Decamps, Victor Clément ou Billioray? Et quand même l'attitude de Trinquet, de Ferré, de Jourde n'eût pas témoigné qu'il s'était trouvé des hommes et des intelligences dans le Conseil de la Commune, que prouvaient les défaillances, sinon que ce mouvement était l'œuvre de tous, non de quelques génies, que la révolution se trouvait dans la Commune-peuple et non dans la Commune-gouvernement.

La bourgeoisie, au contraire, avait épanoui sa pleine lâcheté. Certains témoins s'étaient manifestement parjurés. Pendant les débats, dans les couloirs, dans les cafés, les drôles qui avaient essayé de duper la Commune, s'attribuaient effrontément le succès de l'armée. *Le Figaro* ayant ouvert une souscription pour Ducatel, racola cent mille francs et une décoration. Alléchés par ce succès, les plus minces conspirateurs réclamèrent monnaie et croix. Les partisans de Beaufond-Lasnier, ceux de Charpentier-Domalain se prirent aux cheveux, jurant qu'ils avaient bien mieux travaillé que leurs rivaux, publiant leurs hauts faits, citant des noms qui font le jour sur leur histoire.

Pendant qu'on vengeait la société à Versailles, la cour d'assises de Paris vengeait l'honneur de Jules Favre. Aussitôt après la Commune, le ministre des Affaires étrangères avait fait arrêter son ancien ami Laluyé qui avait communiqué à Millière les pièces publiées par *le Vengeur*. L'honnête ministre, n'ayant pu réussir à faire fusiller Laluyé comme communard, le traduisait comme diffamateur devant la cour d'assises où l'ancien membre de la Défense nationale, l'ancien ministre des Affaires étrangères, le député de Paris, avoua publiquement avoir commis des faux. Il plaida que c'était pour assurer une fortune à ses enfants. A ce touchant aveu, les pères de famille du jury s'attendrirent et Laluyé condamné à un an de prison, quel-

ques mois après s'éteignait à Sainte-Pélagie. Jules Favre avait une terrible chance. En moins de six mois, la fusillade et le cachot l'avaient délivré de deux redoutables ennemis (1).

Tandis que le 3e Conseil de guerre se querellait avec les avocats, le 4e bâclait sans phrases la besogne. Le 16 août, à peine ouvert, il avait déjà prononcé deux condamnations à mort. Si l'un avait Jeffries, l'autre avait Trestaillon, le colonel Boisdenemetz, sanglier rouge, bel esprit à ses heures et correspondant du *Figaro*. Le 4 septembre, on lui amena des femmes accusées d'avoir incendié la Légion d'honneur. Ce fut le procès des pétroleuses. Les huit mille furies embrigadées qu'avaient annoncées les journaux de l'ordre, se réduisaient à cinq. Les débats prouvèrent que ces prétendues pétroleuses n'étaient que des ambulancières d'un admirable cœur. La citoyenne Rétiffe dit : « J'aurais ramassé aussi bien un soldat de Versailles qu'un garde national. » — « Pourquoi, demande-t-on à une autre, êtes-vous restée quand le bataillon se sauvait? — Nous avions des blessés et des mourants », répondelle simplement. Les témoins à charge déclarèrent qu'ils n'avaient vu aucune des accusées allumer aucun incendie ; mais leur sort était réglé d'avance. Entre deux audiences, Boisdenemetz criait dans un café : « A mort toutes ces gueuses ! »

Trois avocats sur cinq avaient déserté la barre. « Où sont-ils ? » dit Boisdenemetz. « Ils ont demandé à s'absenter pour aller à la campagne », répondit le commissaire. Le conseil chargea des soldats de défendre les accusées. Le maréchal des logis Bordelais, fit ce beau plaidoyer : « Je m'en rapporte à la sagesse du tribunal. »

Sa cliente Suétens fut condamnée à mort, ainsi que Rétiffe et Marchais, « pour avoir tenté de changer la

---

(1) La famille et la morale triomphaient sur toute la ligne. Au lendemain de la chute de la Commune, le premier président de la cour de cassation, Devienne, l'intermédiaire officiel des amours de Napoléon III avec Marguerite Bellanger, réoccupait solennellement, devant toutes chambres réunies, son siège d'où la pudeur des gens du 4 septembre l'avait chassé.

forme du gouvernement » — on n'osa pas viser le fait de pétrole; — les deux autres à la déportation et à la réclusion. L'une des condamnées cria au greffier qui lisait la sentence : « Et mon enfant, qui le nourrira !

— Ton enfant, le voici. »

Quelques jours après, devant ce Boisdenemetz, comparaissent quinze enfants de Paris. Le plus âgé a seize ans; le plus jeune, si petit qu'il dépasse à peine la balustrade des accusés, en a onze. Ils portent une blouse bleue et un képi militaire.

« Druet, dit le soldat, que faisait votre père ? — Il était mécanicien. — Pourquoi n'avez-vous pas travaillé comme lui? — Parce qu'il n'y avait pas de travail pour moi. »

« Bouverat, pourquoi êtes-vous entré dans les pupilles de la Commune? — Pour avoir à manger. — Vous avez été arrêté pour vagabondage? — Oui, deux fois : la deuxième fois, c'était pour avoir volé des chaussettes. »

« Cagnoncle, vous étiez enfant de la Commune? — Oui, monsieur. — Pourquoi aviez-vous quitté votre famille? — Parce qu'il n'y avait pas de pain. — Avez-vous tiré beaucoup de coups de fusil? — Une cinquantaine. »

« Lescot, pourquoi avez-vous quitté votre mère? — Parce qu'elle ne pouvait pas me nourrir. — Combien étiez-vous d'enfants? — Trois. — Vous avez été blessé? — Oui, par une balle à la tête. »

« Lamarre, vous aussi, vous avez quitté votre famille? — Oui, monsieur, c'est la faim. — Et où avez-vous été alors? — A la caserne pour m'enrôler. »

« Leberg, vous avez été chez un patron et on vous a surpris prenant *la caisse*. Combien avez-vous pris? — Dix sous. — Cet argent ne vous brûlait pas les mains? »

Et vous, homme aux mains rouges, ces paroles ne vous brûlaient pas les lèvres? Sinistres sots qui ne compreniez pas que devant ces enfants jetés dans la rue, sans instruction, sans espoir, par la nécessité que vous leur aviez faite, le coupable c'était vous, ministère public d'une société où des êtres de douze ans, ca-

pables, avides de travail, étaient forcés de voler pour avoir une paire de chaussettes et n'avaient pas d'autre alternative que de tomber sous les balles ou de tomber sous la faim.

CHAPITRE XXXV

> « A Versailles, tous les moyens ont été employés pour assurer l'instruction la plus sérieuse, la plus attentive, la plus complète de tous les procès qui ont été jugés... Je tiens donc que les jugements qui ont été rendus ne sont pas seulement en droit, d'après toutes nos lois, inattaquables, mais que, pour la conscience la plus scrupuleuse, ils sont des jugements qui ont dit la vérité. » (Très bien! Très bien!)
>
> *Le garde des sceaux Dufaure. Séance du 18 mai 76*

Les Conseils de guerre. — Les supplices. — Bilan des condamnations.

Vingt-six conseils de guerre, vingt-six mitrailleuses judiciaires fonctionnèrent à Versailles, Paris, Vincennes, au Mont-Valérien, à Saint-Cloud, Sèvres, Saint-Germain, Rambouillet jusqu'à Chartres. Dans la composition de ces tribunaux, toutes les apparences de justice, tous les règlements militaires furent méprisés. L'Assemblée ne s'était même pas inquiétée de définir leurs prérogatives. Et ces officiers encore tout chauds de la lutte, et pour qui toute résistance même

la plus légitime était un forfait, avaient été lâchés sur leurs adversaires terrassés, sans autre jurisprudence que leur fantaisie, sans autre frein que leur humanité, sans autre connaissance du droit que leur lettre de service. Avec de tels janissaires et un code pénal qui renferme tout dans son élastique obscurité, il n'était pas besoin de lois d'exception pour atteindre Paris tout entier. On vit bientôt les théories les plus extravagantes naître et se propager dans ces cavernes judiciaires; ainsi la présence sur le lieu du crime constituait la complicité légale; pour ces magistrats, c'était un dogme.

Au lieu d'établir les conseils de guerre dans les ports, on fit refaire aux prisonniers les douloureuses étapes de la mer à Versailles. Elisée Reclus fut promené dans quatorze prisons. Des pontons, on les conduisait au chemin de fer, à pied, les menottes aux mains; mais quand ils passaient dans les rues, montrant leurs chaînes, les passants se découvraient.

A l'exception de quelques accusés de marque dont je vais raconter brièvement les procès, la masse des prisonniers fut poussée devant ces tribunaux après une instruction qui ne garantissait même pas toujours leur identité. Trop pauvres pour avoir un défenseur, ces malheureux, sans guides, sans témoins à décharge, — ceux qu'ils appelaient n'osaient venir, craignant d'être arrêtés — ne faisaient qu'apparaître et disparaître devant le tribunal. L'accusation, l'interrogatoire, la sentence se bâclaient en quelques minutes : « Vous vous êtes battu à Issy, à Neuilly? condamné à la déportation. — Et ma femme, et mes enfants! » — « A un autre : Vous avez servi dans les bataillons de la Commune? — Et qui eût nourri les miens quand tout était fermé, l'atelier et l'usine! — A la déportation. » — « Et vous?... Arrestation illégale! Au bagne. » Le 14 octobre, en moins de deux mois, le 1er et le 2e conseil avaient prononcé plus de 600 condamnations.

Que ne puis-je dresser le martyrologe des milliers qui défilèrent en lignes compactes, gardes, femmes, enfants, vieillards, ambulanciers, médecins, fonctionnaires de cette ville décimée. C'est à vous, innommés, que je donnerais la première place comme vous l'eûtes

au travail, aux barricades obscures. Le vrai drame des conseils de guerre n'est pas dans ces séances d'apparat où accusés, tribunal, avocats composèrent leur figure devant le public, mais dans ces salles désertes qui virent seules le malheureux, en face d'un tribunal inexorable comme le chassepot. Combien des humbles défenseurs de la Commune tinrent la tête autrement fière que les chefs, et dont personne ne redira l'héroïsme. Quand on sait les insolences, les injures, l'argumentation grotesque des juges en évidence, on devine de quelles ignominies furent abreuvés dans l'ombre de ces prévôtés soi-disant légales les accusés sans renom. Qui vengera ces hécatombes d'inconnus exécutés dans le silence comme les derniers combattants du Père-Lachaise dans l'obscurité de la nuit.

Les journaux n'ont pas laissé trace de leurs causes; mais à défaut du nom des victimes, l'histoire connaît celui de quelques juges.

En 1795, après Quiberon, il fallut pour composer les conseils de guerre qui devaient juger les Vendéens menacer de mort les officiers de la République. Et cependant, ces Vendéens avaient, sous les canons, avec des armes anglaises, frappé dans le dos la patrie que les coalisés attaquaient en face. En 1871, les officiers de Bazaine briguèrent l'honneur de juger ce Paris qui avait été le boulevard de l'honneur national. Pendant de longs mois, quinze cent neuf militaires dont 14 généraux, 266 colonels et lieutenants-colonels, 284 commandants furent improvisés présidents, juges et commissaires. Comment choisir dans ce triage de bestialités? Prendre au hasard quelques présidents, Merlin, Boisdenemetz, Jobey, Delaporte, Dulac, Barthel, Donnat, Aubert, c'est faire injustice à cent autres.

On a vu Merlin et Boisdenemetz. Le colonel Delaporte, vieux chat-tigre, usé, malade, ne revivait qu'après une condamnation à mort. Ce fut lui qui en prononça le plus grand nombre, aidé par le greffier Duplan qui préparait les jugements à l'avance et faisait après coup les faux les plus impudents sur les minutes. Jobey avait, disait-on, perdu son fils dans la lutte contre la Commune. Aussi, comme il se vengeait! Son petit œil plissé guettait l'angoisse sur la figure du

malheureux qu'il condamnait. Tout appel à la justice, au bon sens était pour lui une injure. « Il eût été heureux, disait-il, de faire cuire les avocats avec les accusés, »

Et cependant, combien peu d'avocats faisaient leur devoir. La plupart déclaraient quon ne pouvait décemment assister de tels prévenus. D'autres voulaient qu'on les requit. A part quatre ou cinq exceptions, Dupont de Bussac, Laviolette, Bigot qui mourut à la barre, les défenseurs festinaient avec les officiers. Avocats et commissaires se communiquaient leurs moyens d'attaque et de défense. Les officiers annonçaient d'avance les jugements. L'avocat Riché se vantait d'avoir rédigé le premier acte d'accusation de Rossel. Les avocats nommés d'office ne répondaient pas à l'appel.

Ces juges ignorants, fanfarons de violence, insultant accusés, témoins et avocats, étaient dignement secondés par les commissaires. Grimal vendait aux journaux de filles les papiers des accusés célèbres, et fut plus tard condamné à cinq ans de prison ; Douville, célèbre pour ses réquisitoires implacables, reçut vingt ans de travaux forcés pour faux, vols, escroqueries. Gaveau, niais et furibond, dut être réintégré dans une maison de fous; Bourboulon visait aux effets oratoires; Barthélemy, buveur de bière blond et joufflu, faisait des calembours en demandant la tête des accusés; Charrière, encore capitaine à cinquante ans, disait qu'il avait « fait vœu de cruauté à César » ; Jouesne, célèbre dans l'armée pour sa bêtise, se rachetait par son acharnement. Il n'en fallait pas beaucoup auprès de tels conseils. Les plus intraitables en masses furent le 3e, le 4e, le 6e et le 13e à Saint-Cloud, qui se vantait publiquement de n'acquitter personne.

Tels furent les juges et la justice que la bourgeoisie donna aux prolétaires qu'elle n'avait pas mitraillés. Je voudrais suivre pas à pas ces houzardailles judiciaires, prendre un à un les procès, montrer les lois violées, les règles de procédure les plus élémentaires méprisées, les pièces falsifiées, les témoignages tordus, les accusés condamnés au bagne et à la mort sans l'ombre d'une preuve pour un jury sérieux, le cynisme

des cours prévôtales de la Restauration et des commissions mixtes de Décembre accru de la brutalité du soldat qui venge sa caste ; une telle œuvre voudrait un long travail technique. Je n'indiquerai que les lignes principales. D'ailleurs ces jugements ne sont-ils pas jugés ?

Versailles demande à la Suisse l'extradition du gouverneur de l'Ecole Militaire Razoua et, à la Hongrie, celle du délégué au Commerce Frankel, tous les deux condamnés à mort pour assassinat et incendie. Ils sont arrêtés et traduits devant les tribunaux de Genève et de Pesth. La Suisse et la Hongrie sont prêtes à les livrer si le Gouvernement versaillais fournit la preuve légale qu'ils ont commis les assassinats et les incendies dont on les accuse. Ces deux pays ne soulèvent aucune objection au point de vue politique et admettent que les condamnés l'ont été pour crimes de droit commun. Pour Frankel, Jules Favre se borne à produire l'arrêt du conseil de guerre et ne peut y joindre « aucune trace de fondement, aucune déposition précise, aucune attestation établissant la culpabilité » ; ainsi s'exprime le tribunal de Pesth qui relâche Frankel. Pour Razoua, on parla d'une malle et d'une paire de bottes enlevées à l'Ecole Militaire ; la Suisse mit Razoua en liberté.

Le 8 septembre, Rossel comparut devant le 3e conseil. Sa défense fut de dire qu'il avait servi la Commune dans l'espoir que l'insurrection recommencerait la guerre contre les Prussiens. Merlin fut plein d'égards et l'accusé, en revanche, montra le plus profond respect pour l'armée. Mais il fallait un exemple pour les soldats romanesques et Rossel fut condamné à mort.

Le 21, Rochefort fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Il avait quitté Paris trois jours avant l'entrée des Versaillais. Reconnu à Meaux, il fut arrêté avec son secrétaire. Valentin expédia un agent avec ordre d'amener le prisonnier à Versailles « mort ou vif ». L'officier allemand qui commandait à Meaux, exigea de fournir l'escorte, en raison, dit-il, d'ordres supérieurs, et la composa de hussards bavarois qui entourèrent la voiture jusqu'au pont du Pecq, limite

militaire où les prisonniers furent remis à Galliffet. Il leur laissa la vie. A Versailles, une foule acharnée cribla de pierres la voiture jusqu'à la prison des Chantiers. Les bonapartistes du conseil de guerre visèrent l'auteur de la *Lanterne*. Merlin défendit le prince Pierre Bonaparte. Trochu, que Rochefort avait appelé à décharge, renia dédaigneusement son ancien collègue. Gambetta eut l'âme autrement haute et lui donna un très éloquent défenseur.

Blanqui vint ensuite. Le Comité de salut public avait mis à la disposition de ses amis cinquante mille francs pour le faire évader du fort du Taureau. Il aurait fallu davantage et, avant tout, des agents adroits, car ordre était donné de le tuer à la moindre tentative d'évasion. Une partie des fonds était dans la caisse du Comité le jour de l'entrée des Versaillais.

Que savait de la Commune, Blanqui, arrêté avant le 18 Mars? Rien, même par les journaux qui ne lui parvenaient pas. On le condamna pour le 31 Octobre, surtout parce qu'il était, depuis 1830, l'*insurgé*. Ce grand Hamlet révolutionnaire, jeté malgré lui à la cime de vagues qu'il ne gouverna jamais, mal compris de ses fanatiques, expiant des fautes qu'il ne commettait pas, marcha sa noble et longue vie sur les épines que le bronze de Dalou a immortalisé sous ses pieds.

Le journalisme révolutionnaire eut des victimes. Le jeune Maroteau, pour deux articles du *Salut Public*, fut condamné à mort. Au bagne, Henri Brissac, secrétaire du Comité du salut public; au bagne, Alphonse Humbert qui avait demandé dans le *Père Duchesne* l'arrestation de Chaudey; les publicistes arrêtés plus tard, Henry Maret, Lepelletier, Peyrouton, etc., en eurent pour des années de prison, ceux qui purent gagner l'étranger, pour neuf années d'exil. Quel était leur crime? D'avoir défendu la Commune. Pour avoir défendu Versailles, la Commune s'était contenté de supprimer les journaux. Au fond, les conseils avaient ordre d'exterminer le parti révolutionnaire.

La peur de l'avenir les rendit implacables. Après les fusillades sans nombre de la rue des Rosiers, ils voulurent, eux aussi, sacrifier aux mânes de Lecomte et de Clément Thomas. Les vrais exécuteurs étaient

introuvables. L'explosion de fureur qui emporta la vie des deux généraux avait été spontanée, foudroyante. Les acteurs du drame s'appelaient la foule et avec elle, ils s'étaient évanouis. Les juges militaires ramassèrent des accusés au hasard comme leurs collègues avaient, sur les Buttes-Montmartre, fusillé les premiers venus.

« Simon Mayer, disait le rapport, essaya jusqu'au dernier moment de défendre les prisonniers, et Kazdanski lui-même, voulut s'opposer à l'exécution des menaces de mort. La foule l'injuria et lui arracha ses galons. » Herpin-Lacroix avait tenté des efforts désespérés. Lagrange, qui avait refusé de former le peloton d'exécution, se sentait si fort de son innocence qu'il était venu s'offrir aux juges. Le rapport en faisait l'accusé principal avec Simon Mayer, Herpin-Lacroix, Kazdansky et un sergent de la ligne, Verdagner qui, le 18 mars, avait levé la crosse en l'air.

L'affaire fut menée par le colonel Aubert, ricaneur, mélodramatique et dévot. Malgré ses efforts et ceux du commissaire, on ne put trouver la moindre preuve contre les accusés. Même les officiers de l'armée qui accompagnaient le général Lecomte, déposèrent en leur faveur. « Simon Mayer a fait tout son possible pour nous sauver », disait le commandant Poussargue. Cet officier avait entendu une voix crier : « Ne tuez pas même les traîtres sans jugement! Formez une cour martiale ! » Textuellement les paroles d'Herpin-Lacroix. De tous les accusés il ne reconnaissait que Mayer. Un autre officier faisait une déposition identique. Verdagnier démontra qu'à l'heure de l'exécution il se trouvait au baraquement de Courcelles. L'accusation niait, sans produire un seul témoignage. Ribemont prouva qu'il s'était jeté à la tête des assaillants dans la chambre de la rue des Rosiers. Masselot n'avait contre lui que des témoignages de femmes ennemies prétendant qu'il s'était vanté d'avoir tiré sur les généraux. Le capitaine Beugnot, aide de camp du ministre, et présent à l'exécution, affirmait, au contraire, que les généraux avaient été entourés par les soldats ; M. de Douville-Maillefeu, que le front des pelotons était composé de neuf soldats dont il désignait les régiments.

Il n'y avait même pas de faux témoins officiels

comme dans l'affaire des membres de la Commune; pourtant l'accusation, loin de lâcher prise, s'acharnait sur ceux-là même qui avaient exposé leur vie pour sauver les généraux. Le commissaire menaça d'arrêter un témoin qui déposait chaleureusement en faveur d'un accusé. On s'aperçut, après plusieurs audiences, qu'on jugeait un individu pour un autre; le président ordonna à la presse de taire l'incident. Chaque audience, chaque nouveau témoignage dégageait les accusés, rendait toute condamnation impossible; le 18 novembre, Verdagnier, Simon Mayer, Herpin-Lacroix, Lagrange, Masselot, Leblond, Aldenhoff, furent condamnés à mort, les autres à des peines variant des travaux forcés à l'emprisonnement. Un des condamnés à mort, Leblond, n'avait que quinze ans et demi. Sept années plus tard, le conseil de guerre de Paris condamnait, pour la même affaire, un vieillard de 72 ans, Garcin.

Cette satisfaction donnée à l'armée, les conseils de guerre, en bons courtisans, vengèrent les offenses de M. Thiers. Le fonctionnaire, chargé par la Commune de démolir l'hôtel de celui qui avait démoli des centaines de maisons, Fontaine, comparut devant le 5e conseil qui s'efforça d'en faire un voleur. Personne n'ignorait que les tableaux, les meubles, les porcelaines et l'argenterie de M. Thiers, avaient été envoyés au Garde-Meuble, les objets d'art aux musées, les livres aux bibliothèques publiques, le linge aux ambulances et, depuis l'entrée des troupes, le petit homme était rentré en possession de presque tous ses bibelots. Un très petit nombre avaient disparu dans l'incendie des Tuileries; le rapport accusa Fontaine de les avoir soustraits, quoiqu'on n'eût trouvé chez lui que deux médaillons sans valeur. A cette accusation contre laquelle il se croyait garanti par une longue vie de probité, Fontaine ne sut répondre que par des larmes. La figaraille en rit beaucoup. Il fut condamné à vingt ans de travaux forcés.

Le 28 novembre, l'Assemblée recommença ses fusillades. M. Thiers avait habilement rejeté sur les députés le droit de commuer les peines et fait nommer par la Chambre une commission des grâces. Elle se compo-

sait de quinze membres, pourvoyeurs des commissions mixtes de 1851, gros propriétaires, royalistes à vieux crins : Martel, Piou, comte Octave de Bastard, Félix Voisin, Batbie, comte de Maillé, comte Duchatel, Peltereau-Villeneuve, François Lacaze, Tailhard, marquis de Quinsonnaz, Bigot, Merveilleux-Duvignau, Pàris, Corne Torquemada de Juin 48. Le président Martel marchandait les grâces aux jolies solliciteuses.

Les premiers dossiers dont ils s'occupèrent furent ceux de Ferré et de Rossel. La presse libérale plaidait chaleureusement la cause du jeune officier. Dans cet inquiet, sans opinions politiques malsonnantes et qui avait si cavalièrement tourné le dos à la Commune, la bourgeoisie reconnut vite un de ses enfants égarés. Il avait d'ailleurs fait amende honorable. Les journaux publiaient ses mémoires où il vilipendait la Commune et les fédérés. On racontait jour par jour sa vie de prisonnier, ses entretiens sublimes avec un ministre protestant, ses entrevues déchirantes avec sa famille. Le bonapartiste Jules Amigues organisa une manifestation d'étudiants pour demander sa grâce. De Ferré, pas un mot, si ce n'est pour dire qu'il était « hideux. » Sa mère était morte folle ; son frère était enfermé dans un cabanon de Versailles ; son père, prisonnier dans la citadelle de Fouras ; sa sœur, une jeune fille de 19 ans, silencieuse, résignée, consumait ses jours et ses nuits à gagner les vingt francs qu'elle envoyait chaque semaine aux prisonniers. Elle avait refusé l'aide de ses amis, ne voulant partager avec personne l'honneur d'accomplir son devoir. On ne pouvait rien imaginer de plus « hideux ».

Pendant douze semaines, la mort resta suspendue sur les condamnés. Le 28 Novembre, à six heures du matin, on leur dit qu'il fallait mourir. Ferré sauta hors de son lit sans montrer d'émotion, déclina la visite de l'aumônier, écrivit à la justice militaire pour demander l'élargissement des siens, et à sa sœur pour qu'elle enterrât son cadavre de manière à ce que ses amis pussent le retrouver. Rossel, assez surpris d'abord, s'entretint avec un pasteur, écrivit pour demander qu'on ne vengeât point sa mort, précaution très inutile, et rédigea un testament mystique.

Ils avaient pour camarade de mort, un sergent du 45e de ligne — le régiment des quatre sergents de la Rochelle, — Bourgeois, passé à la Commune et qui montrait le même calme que Ferré. Rossel fut révolté quand on lui mit les menottes. Ferré et Bourgeois dédaignèrent de protester.

Le jour pointait à peine ; il faisait un froid noir. Devant la butte de Satory, cinq mille hommes sous les armes encadraient trois poteaux blancs gardés chacun par un peloton de douze exécuteurs. Le colonel Merlin commandait, réunissant les trois caractères de vainqueur, de juge et de bourreau. Quelques curieux, officiers et journalistes, composaient le public.

A sept heures, les fourgons des condamnés arrivèrent ; les tambours battirent aux champs, les clairons sonnèrent. Les condamnés descendirent escortés de gendarmes. Rossel salua les officiers. Bourgeois, regardant ces apprêts d'un air indifférent, alla s'adosser au poteau du milieu. Ferré vint le dernier, vêtu de noir, le binocle à l'œil, le cigare aux lèvres. D'un pas ferme il marcha au troisième poteau.

Rossel, assisté de son avocat et de son pasteur, fit demander à commander le feu. Merlin refusa. Rossel voulut lui serrer la main pour rendre hommage à la sentence. Même refus. Pendant ces allées et venues, Ferré et Bourgeois se tenaient immobiles et silencieux. Pour terminer les épanchements de Rossel, un officier lui dit qu'il prolongeait le supplice des deux autres. Il admit qu'on lui bandât les yeux. Ferré jeta le bandeau, repoussa le prêtre qui venait à lui et, ajustant son binocle, il regarda bien en face les soldats.

Le jugement lu, les adjudants abaissèrent leur sabre. Rossel et Bourgeois tombèrent en arrière. Ferré resta debout, touché au flanc. On le tira encore, il s'affaissa. Un soldat lui colla le chassepot à l'oreille et fit jaillir la cervelle, même coup de grâce à Bourgeois. On l'épargna à Rossel.

Au geste de Merlin, les fanfares éclatèrent et, suivant la coutume des sauvages, la troupe défila en triomphe devant les cadavres. Quel cri d'horreur la bourgeoisie eût poussé, si, devant les otages exécutés, les fédérés eussent paradé musique en tête.

Les corps de Rossel et de Ferré furent réclamés par leur famille ; celui de Bourgeois disparut dans la fosse commune du cimetière Saint-Louis. La presse libérale réserva ses larmes pour Rossel. De courageux journaux en province honorèrent toutes les victimes et dénoncèrent à l'exécration de la France la commission des grâces, « la commission des assassins », dit à l'Assemblée un député. Traduits devant le jury, ces journaux furent acquittés.

Deux jours après l'exécution de Satory, la commission des grâces fit tuer Gaston Crémieux. Il était condamné depuis six mois et cette longue attente, sa modération pendant le mouvement, semblaient rendre le meurtre impossible; la commission rurale voulait venger la fameuse apostrophe de Bordeaux. Le 30 Novembre, à sept heures du matin, Gaston Crémieux fut conduit au Pharo de Marseille, vaste plaine qui borde la mer. Il dit à ses gardiens : « Je montrerai comment un républicain sait mourir. » On l'adossa au même poteau où, un mois auparavant, avait été fusillé le soldat Paquis passé à l'insurrection. Il voulut avoir les yeux libres et commander le feu. On y consentit. S'adressant aux soldats : « Visez à la poitrine, ne frappez pas à la tête. Feu ! Vive la Répu..... » Le dernier mot fut coupé par la mort. Comme à Satory, il y eut musique et défilé. La mort de ce jeune enthousiaste produisit une vive impression sur la ville. Des registres placés à la porte de sa maison se remplirent en quelques heures de milliers de signatures.

Le même jour, le 6e conseil vengeait la mort de Chaudey. Elle avait été ordonnée et surveillée par Raoul Rigault seul. Les hommes du peloton étaient à l'étranger. Préau de Vedel, l'accusé principal, détenu à Sainte-Pélagie pour délit de droit commun, n'avait fait que tenir la lanterne. La jurisprudence des officiers attribuant aux simples agents la même responsabilité qu'aux chefs, Préau de Vedel fut condamné à mort.

Le 4 Décembre, dans la salle du 3e conseil, une sorte de fantôme apparut à la figure blême et sympathique, Lisbonne, qui traînait depuis six mois ses blessures du Château-d'Eau. Le même devant le conseil

que pendant la Commune et à Buzenval, il se glorifia d'avoir combattu et ne repoussa que les accusations de pillage. Les Versaillais le condamnèrent à mort.

Quelques jours après, ce même conseil entend une voix de femme : « Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue ! s'écrie Louise Michel. J'appartiens tout entière à la Révolution sociale et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes. Je l'accepte sans restrictions. Vous me reprochez d'avoir participé à l'exécution des généraux? A cela je répondrai : oui, si je m'étais trouvée à Montmartre quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple, je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables. Quant à l'incendie de Paris, oui, j'y ai participé. Je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices, j'ai agi d'après mon propre mouvement. »

Le rapporteur Dailly requiert la peine de mort. Elle : « Ce que je réclame de vous, qui vous affirmez conseil de guerre, qui vous donnez comme mes juges, qui ne vous cachez pas comme la commission des grâces, c'est le champ de Satory où sont déjà tombés nos frères. Il faut me retrancher de la société; on vous dit de le faire ; eh bien! le commissaire de la République a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces. »

Le président. — Je ne puis vous laisser la parole.

Louise Michel. — J'ai fini... si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi.

Ils n'eurent pas le courage de la tuer tout d'un coup. Elle fut condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Louise Michel ne fut pas unique dans ce courage. Bien d'autres, parmi lesquelles il faut dire Lemel, Augustine Chiffon, montrèrent aux Versaillais quelles terribles femmes sont les Parisiennes, même vaincues, même enchaînées.

L'affaire de l'exécution des otages à la Roquette

vint au commencement de 72. Là, comme aux procès Chaudey et Clément Thomas, on ne tenait aucun des acteurs véritables, à l'exception de Genton. Presque tous les témoins, anciens otages, déposaient avec la rage naturelle à des gens qui ont tremblé. L'accusation avait bâti un échafaudage ridicule de cour martiale discutant, ordonnant la mort des prisonniers. On s'était, disait-elle, disputé les cadavres ; un abbé l'affirmait. On le fait venir. « Je n'ai pas certitude de cela, dit-il, mais on a pu me le dire et je l'ai répété. » Preuve ! L'accusation affirmait qu'un des accusés était le chef du peloton d'exécution et il allait être condamné malgré les protestations réitérées de Genton, quand on amena Sicard qui venait d'être découvert, mourant, dans une prison. Genton fut condamné à mort. Son avocat l'avait odieusement chargé, puis s'était enfui et le conseil avait refusé d'accorder un nouveau défenseur.

L'affaire la plus importante qui suivit fut celle des dominicains d'Arcueil. Aucune exécution n'avait été moins préméditée. Ces religieux étaient tombés en traversant l'avenue d'Italie, frappés par des hommes du 101e. Le rapport accusait Sérizier qui n'était pas à l'avenue en ce moment. L'unique témoin cité contre lui disait : « Je n'affirme rien par moi-même, j'ai ouï dire. » Mais on sait quels liens étroits rattachent l'armée au clergé. Sérizier fut condamné à mort, ainsi qu'un de ses lieutenants, Bouin, contre lequel on ne produisit aucun témoignage. Le conseil profita de l'occasion pour condamner à mort Wroblewski qui se trouvait à cette heure à la Butte-aux-Cailles, et Léo Frankel qui combattait à la Bastille.

Le 12 mars, l'affaire de la rue Haxo vint devant le 6e conseil, toujours présidé par Delaporte. Les exécuteurs des otages avaient été aussi introuvables que ceux de la rue des Rosiers. L'accusation se rabattait sur le directeur de la prison François qui avait disputé ses détenus et sur vingt-deux personnes dénoncées par des commérages. Aucun des témoins à charge ne reconnut les accusés. Deux vicaires de Belleville, une lingère, racontaient des histoires énormes, mais ajoutaient : « Je n'ai rien vu, j'ai entendu dire. » Delaporte multiplia ses menaces avec un tel cynisme

que le commissaire Rustaut qui avait fait ses preuves dans les procès précédents ne put se retenir de dire : « Mais vous voulez donc les condamner tous ! » Il fut remplacé par l'abruti Charrière. L'accusation s'évanouissait d'heure en heure devant les dénégations des témoins. Aucun des accusés n'échappa. Sept furent condamnés à mort, neuf aux travaux forcés, les autres à la déportation.

La commission des grâces attendait, chassepot en main, la proie que lui levaient les conseils de guerre. Le 22 février 72, elle fusilla trois des prétendus meurtriers de Clément Thomas et de Lecomte, ceux-là même dont l'innocence était le mieux ressortie des débats : Herpin-Lacroix, Lagrange et Verdagner. Debout, aux poteaux de Ferré, ils crièrent : Vive la Commune ! et moururent la face rayonnante. Le 19 mars, Préau de Vedel fut exécuté. Le 30 avril, ce fut le tour de Genton. Ses blessures des barricades s'étaient rouvertes et il se traîna vers la butte, sur ses béquilles. Arrivé au poteau, il les jeta en l'air, cria : « Vive la Commune ! » Le 25 mai, les trois poteaux se garnirent encore avec Sérizier, Bouin et Boudin condamnés pour avoir supprimé un Versaillais qui se battait contre la construction de barricades dans la rue Richelieu. Ils dirent aux soldats du peloton : « Nous sommes enfants du peuple et vous l'êtes aussi. Nous allons vous montrer comment savent mourir les enfants du peuple. » Eux aussi moururent en criant : « Vive la Commune ! »

Ces hommes qui s'adossaient si courageusement à la tombe, qui, du geste, défiaient les fusils et criaient en mourant que leur cause ne mourrait pas, ces voix vibrantes, ces regards fiers, troublaient profondément les soldats. Les fusils tremblaient et, presque à bout portant, il tuaient rarement du coup. A l'exécution qui suivit, le 6 juillet 72, le commandant Colin ordonna de bander les yeux des patients. Ils étaient deux : Baudouin, accusé d'avoir incendié l'église Saint-Eloi et tué un individu disputant une barricade, Rouilhac qui avait fusillé un bourgeois qui canardait les fédérés. Tous les deux repoussèrent les sergents qui venaient leur bander les yeux. Le commandant Colin donna l'ordre

de les lier au poteau. Trois fois Baudouin brisa les cordes ; Rouilhac lutta en désespéré. Le prêtre qui appuyait les soldats reçut des coups dans la poitrine. On finit par les terrasser. « Nous mourons pour la bonne cause ! » crièrent-ils. Après le défilé, un officier psychologue, remuant du bout de sa botte les cervelles qui coulaient, disait à un collègue : « C'est avec cela qu'ils pensaient. »

En juin 72, toutes les causes célèbres étant épuisées, le parquet militaire vengea la mort d'un officier de fédérés, le capitaine de Beaufort. Il n'y a qu'une explication à ce fait étrange c'est que de Beaufort appartenait aux Versaillais, chose vraisemblable (1). Trois accusés sur quatre étaient présents : Deschamps, Denivelle et Lachaise, la célèbre cantinière du 66e. Elle avait suivi de Beaufort devant le conseil tenu au boulevard Voltaire et, ses explications entendues, s'était efforcée de le protéger. L'accusation n'en faisait pas moins l'instigatrice de sa mort. Sur la déposition écrite d'un témoin qu'on ne put retrouver et qui ne fut jamais confronté avec elle, le rapporteur accusa Lachaise d'avoir profané le cadavre de de Beaufort. A cette ignoble parole la vaillante femme fondit en larmes. Elle fut condamnée à mort ainsi que Denivelle et Deschamps.

L'imagination malpropre de certains soldats de mœurs changarniennes s'ingéniait à salir les accusés. Le colonel Dulac, jugeant un ami intime de Rigault, prétendit que leurs relations avaient eu un caractère infâme. L'accusé eut beau offrir tous les démentis, le misérable officier persista.

La presse bourgeoise, sans trêve, sans lassitude, accompagnait tous les procès du même chœur d'imprécations et des mêmes souillures. Quelques voix ayant protesté contre des exécutions si longtemps après la bataille, un de ces Sarceys écrivit : « Le couteau devrait être rivé dans la main du bourreau. »

La haute et basse pègre littéraire avaient trouvé dans la Commune un filon fort lucratif et l'entretenait sa-

---

(1) Appendice XLVII.

vamment. Pas de goujat de lettres qui ne baclât sa brochure, son livre, son histoire, pas de si mince prisonnier qui n'écrivit ses lamentations. Il y eut des tas de *Paris brûlé*, *Paris en flammes*, *Livre rouge*, *Livre noir*, *Mémoires d'otages*, *Carnaval rouge*, *Histoires du 18 Mars*, de *la Commune*, des *Huit journées*; les romanciers du bagne, les Pierre Zaccone, les Montépin brossèrent des *Mystères de l'Internationale* en livraisons illustrées; les éditeurs ne voulaient que du communard; telle fut la demande, que les Belges s'y mirent. Ces écritures, souvent obscènes, titillaient les cervelles bourgeoises. Pour les âmes délicates, le délicat Dumas fils étudiait la « zoologie de ces révolutionnaires » dont « les femelles ressemblent à des femmes quand elles sont mortes » ; des poètes, Paul de Saint-Victor, Théophile Gautier, Alphonse Daudet; des écrivains plus ou moins illustres, About, Sardou, Claretie, Mendès, Ernest Daudet, etc., polissaient de savoureuses épithètes pour décrire ces « barbares » dont les cadavres puaient si fort. Aux gens très graves de la *Revue des Deux-Mondes* MM. de Pressensé, Beaussire, Lavallée narraient des histoires philosophiques de l'autre monde. Tous, dédaigneux du peuple, ignorants des évolutions récentes, impuissants à saisir les causes multiples, ramenaient le 18 Mars, le Comité Central, la Commune à un dénominateur commun : l'Internationale. Elle comptait huit cent mille adhérents, d'après M. Daru, président de cette *Enquête parlementaire* ordonnée par l'Assemblée et devant laquelle les Versaillais seuls déposèrent, n'acceptant ni témoins, ni débats contradictoires. Les journaux publiaient par tranches ces dépositions sanieuses et l'on vit quels enfants, en matière de calomnies et de sottises, étaient les Quentin-Bauchard de 48 auprès des ruffians bourgeois de 71.

Ainsi fouettés de haine, les conseils de guerre, la commission des grâces poussaient toujours. La commission n'avait tué jusqu'alors que trois hommes à la fois; le 24 juillet 72, elle en abattit quatre : François, le directeur de la Roquette, Aubry, Dalivoust, de Saint-Omer condamnés pour l'affaire de la rue Haxo. De Saint-Omer était plus que suspect, et, dans la prison

tenu à l'écart par ses camarades. Devant les fusils, ils crièrent : « Vive la Commune! » Lui répondit : « A bas! »

Le 18 septembre, Lolive, accusé d'avoir participé à l'exécution de l'archevêque, Denivelle et Deschamps furent exécutés. Ces deux derniers crièrent : « Vive la République universelle et sociale! A bas les lâches! » Le 22 janvier 73, dix-neuf mois après la bataille des rues, la commission des grâces ficela trois nouvelles victimes à ses poteaux : Philippe, membre de la Commune, coupable d'avoir défendu énergiquement Bercy; Benot, qui incendia les Tuileries; Decamps, condamné pour l'incendie de la rue de Lille quoique on n'eût pu produire de témoignage. « Je meurs innocent! » cria-t-il. A bas Thiers! » Philippe et Benot : « Vive la République sociale! vive la Commune! » Ils tombèrent n'ayant pas démenti le courage des soldats du 18 Mars.

Ce fut la dernière exécution à Satory. Vingt-cinq victimes avaient rougi les poteaux de la commission des grâces. En 75, elle fit fusiller à Vincennes un jeune soldat accusé de la mort du mouchard Vizentini, jeté à la Seine par des centaines de mains, lors des manifestations de la Bastille. Les journaux réactionnaires avaient dit qu'il fut lié à une planche; rien dans les débats ne vint justifier l'ombre de cette invention.

Les mouvements de province furent jugés par les conseils de guerre ou les cours d'assises selon que les départements étaient ou non en état de siège. Partout, on avait attendu l'issue de la lutte parisienne. Après la victoire de Versailles, la réaction reprit sa course. Le conseil de guerre d'Espivent ouvrit la marche de tous les procès. Il eut son Gaveau, le commandant Villeneuve, l'un des fusilleurs du 4 avril, son Merlin, son Boisdenemetz, les colonels Thomassin et Donnat. Le 12 Juin, avec Gaston Crémieux et tous ceux qu'on put rattacher au mouvement du 23 Mars, Etienne, Pélissier, Roux, Bouchet, etc., parurent devant les soldats. La bêtise prétentieuse de Villeneuve servit de type aux réquisitoires militaires dont la France fut

inondée. Comme Crémieux, Etienne Pélissier, Roux furent condamnés à mort. Ce n'était pas assez pour la réaction jésuitico-bourgeoise. Espivent fit déclarer par la cour de cassation que les Bouches-du-Rhône étaient en état de siège depuis le 9 août 70, en vertu d'un décret de l'impératrice-régente, lequel n'avait été ni publié au Bulletin des lois, ni sanctionné par le Sénat, ni promulgué. Muni de cette arme, il poursuivit tous ceux que marqua le doigt de la congrégation et qui s'étaient montrés contre l'Empire. Le conseiller municipal David Bosc, ex-délégué à la commission, armateur plusieurs fois millionnaire, accusé d'avoir volé à un agent de police une montre en argent, ne fut acquitté qu'à la majorité de faveur. Le lendemain, le colonel-président fut remplacé par le lieutenant-colonel du 4e chasseurs Donnat, à moitié fou d'absinthe. Un ouvrier âgé de soixante-quinze ans fut condamné à dix ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de ses droits civils et politiques, pour avoir, le 4 Septembre, arrêté une demi-heure l'agent de police qui l'avait envoyé à Cayenne en 52. Une vieille folle, pourvoyeuse des jésuites, arrêtée un moment au 4 Septembre, accusa de son arrestation l'ancien commandant des civiques. Son accusation était contredite par elle-même, battue en brèche par des alibis et des preuves sans nombre. L'ex-commandant fut condamné à cinq ans de prison et dix années d'interdiction. Un des juges-soldats sortant de commettre son crime disait : « Il faut avoir de bien profondes convictions politiques pour condamner dans de pareilles affaires. » Avec de tels collaborateurs, Espivent put satisfaire toutes ses haines. Il demanda au parquet de Versailles de lui céder le membre de la Commune Amouroux, délégué un moment à Marseille. « Je le poursuis, écrivit Espivent, pour embauchage, crime puni de la peine de mort et je suis persuadé que cette peine lui sera appliquée. »

Le conseil de guerre de Lyon ne fut pas trop au-dessous. Il poursuivit quarante-quatre personnes pour l'affaire du 22 Mars et il en condamna trente-deux à des peines variant de la déportation à la prison. L'insurrection du 30 Avril fournit soixante-dix accusés pris au hasard à Lyon comme on faisait à Versailles. Le

maire de la Guillotière, Crestin, appelé en témoignage, ne reconnut aucun de ceux qu'il avait vus, ce jour-là, dans sa mairie. — Présidents des conseils : les colonels Marion et Rebillot.

A Limoges, Dubois et Roubeyrol, démocrates estimés de toute la ville, furent, par contumace, condamnés à mort comme principaux auteurs de la journée du 4 Avril ; deux, condamnés à vingt ans, pour s'être vantés de connaître ceux qui avaient tiré sur le colonel Billet. Un autre eut dix ans pour avoir distribué des munitions.

Les jugements par le jury varièrent. Celui des Basses-Pyrénées acquitta, le 8 août, Duportal et les quatre ou cinq personnes accusées du mouvement de Toulouse. Acquittement à Rodez où Digeon et les accusés de Narbonne comparurent après une détention de huit mois. Une population sympathique remplissait la salle et les abords du tribunal, et acclama les accusés à leur sortie.

Le jury de Riom condamna pour les affaires de Saint-Etienne, vingt-et-un accusés dont un au bagne, le membre de la Commune Amouroux qui s'était borné à envoyer de Lyon deux délégués.

Le jury d'Orléans fut sévère pour les accusés de Montargis qu'il condamna tous à la prison, et atroce pour ceux de Cosnes et de Newry-sur-Loire où l'on n'avait fait aucune résistance. Ils étaient vingt-trois, dont trois femmes. Tout leur crime était d'avoir promené un drapeau rouge et crié : Vive Paris! A bas Versailles! Malardier, ancien représentant du peuple, arrivé seulement la veille de la manifestation et qui n'y avait pris aucune part, fut condamné à 15 ans de détention. Aucun accusé ne fut acquitté. Les propriétaires du Loiret vengeaient les terreurs de leurs confrères de la Nièvre.

Les agitations de Coulommiers, Nîmes, Dordives, Voiron donnèrent lieu à quelques condamnations.

Au mois de juin 72, le gros œuvre de la répression était terminé. Des 36,309 prisonniers hommes, femmes et enfants, non compris les 5,000 militaires que les Versaillais ont avoués, 1,179, disaient-ils, étaient morts entre leurs mains ; 22,326 avaient été libérés en 72 après de longs mois d'hiver dans les pontons, les

forts et les prisons; 10,488 traduits devant les conseils de guerre qui en avaient condamné 8,525. Les poursuites ne cessèrent pas. A l'avènement de Mac-Mahon, le 24 mai 73, il y eut recrudescence. Le 1er janvier 75, le résumé général de la justice versaillaise annonçait 10,137 condamnations contradictoires et 3,313 par contumace. Les peines prononcées se répartissaient ainsi :

Peine de mort.	270 dont 8 femmes.
Travaux forcés	410 dont 29 femmes.
Déportation dans une enceinte fortifiée.	3,989 dont 20 femmes.
Déportation simple. . . .	3,507 dont 16 femmes et 1 enfant.
Détention	1,269 dont 8 femmes.
Réclusion.	64 dont 10 femmes.
Travaux publics.	29
Emprisonnement de 3 mois et au-dessous	432
Emprisonnement de 3 mois à un an	1,622 dont 50 femmes et 1 enfant.
Emprisonnement de plus d'un an	1,344 dont 15 femmes et 4 enfants.
Bannissement	322
Surveillance de la haute police	117 dont 1 femme.
Amende.	9
Enfants au-dessous de 16 ans envoyés dans une maison de correction	56
Total.	13,450 dont 157 femmes.

Ce rapport ne mentionnait ni les condamnations prononcées par les conseils de guerre hors de la juridiction de Versailles, ni celles des cours d'assises. Il faut ajouter 15 condamnations à mort, 22 aux travaux forcés, 28 à la déportation dans une enceinte fortifiée, 29 à la déportation simple, 74 à la détention, 13 à la réclusion, un certain nombre à l'emprisonnement. Le chiffre total des condamnés à Paris et en province dépassait TREIZE MILLE SEPT CENTS, parmi lesquels cent soixante-dix femmes et soixante enfants.

Les trois quarts des dix mille condamnés contradictoirement — 7,418 sur 10,137 — étaient de simples gardes ou des sous-officiers; 1,942 des officiers subalternes. Il n'y avait que 225 officiers supérieurs,

29 membres de la Commune, 49 du Comité Central. Malgré leur jurisprudence sauvage, les enquêtes, les faux témoins, les conseils de guerre n'avaient pu relever contre les neuf dixièmes des condamnés — 9,285 — d'autre crime que le port d'armes ou l'exercice de fonctions publiques. Des 766 condamnés pour délits dits de droit commun, 276 l'étaient pour simples arrestations, 171 pour la bataille des rues, 132 pour crimes classés *autres* par le rapport, saisies, perquisitions faites en vertu de mandats réguliers, et que les conseils qualifiaient vols, pillages. Malgré le grand nombre de repris de justice englobés dans les poursuites, près des trois quarts des condamnés — 7,119 — n'avaient aucun antécédent judiciaire : 524 avaient encouru des condamnations pour délits politiques ou de simple police, 2,381 pour crimes ou délits que le rapport se gardait de spécifier. Cette insurrection si souvent accusée d'avoir été provoquée et conduite par l'étranger ne fournissait en tout que 396 condamnés étrangers. Cette insurrection que les bourgeois disaient née et ayant vécu pour le vol et le pillage avait traversé pure le crible des conseils de guerre. Nul, même des témoins les plus haineux, n'était venu déposer d'un vol contre ces milliers de « bandits » ; nul n'avait osé prétendre que ces « pillards » eussent exploité les incendies.

CHAPITRE XXXVI

> « J'ai été proscrit, je ne serai pas proscripteur. »
>
> *M. Thiers. Assemblée Nationale. Avril 71.*

> « Les déportés sont plus heureux que nos soldats, car nos soldats ont des factions à faire, tandis que le déporté vit au milieu des fleurs de son jardin. »
>
> *L'Amiral Fourichon. Séance du 17 Mai 76.*

La Nouvelle-Calédonie. — L'Exil.

A un jour de la France, il est une colonie avide de travailleurs, assez riche pour enrichir des centaines de milliers de familles, la grande réserve de la métropole. La bourgeoisie victorieuse des travailleurs a toujours préféré les jeter à travers les océans que d'en féconder l'Algérie. L'Assemblée de 48 eut Nouka-Hiva, l'Assemblée versaillaise la Nouvelle-Calédonie. C'est sur ce roc à six mille lieues de la patrie qu'elle décida d'immobiliser des milliers de virils. « Le Gouvernement, disait le rapporteur de la loi, donne aux déportés une famille et un foyer. » La mitrailleuse était plus honnête.

Les condamnés à la déportation furent accumulés dans plusieurs dépôts : le fort Boyard, Saint-Martin-de-Ré, l'île d'Oléron, l'île d'Aix, le fort de Quélern, etc., où pendant de longs mois ils languirent entre le désespoir et l'espérance qui n'abandonne jamais les vaincus poitiques. Un jour, quand ils se croient oubliés, sonne un appel brutal : A la visite ! Un médecin les toise, les interroge, n'écoute pas, dit : *Bon pour le départ.* Qu'un

phtisique au dernier degré réclame par sa mine cadavérique : « Bah ! dit le médecin, il faut bien que les requins mangent (1). » Adieu famille, patrie, société, vie humaine. En route pour le sépulcre aux antipodes. Favorisé encore le condamné à la déportation, il a pu serrer une main amie, recevoir une larme, un dernier baiser. Le galérien de la Commune ne verra que le chiourme. Au coup de sifflet, qu'il se déshabille; on le fouille, on lui jette la camisole de honte et, sans retourner la tête, il doit plonger dans le bagne flottant.

La *Danaé* ouvrit la marche le 3 mai 72 avec trois cents déportés. La *Guerrière*, la *Garonne*, le *Var*, la *Sybille*, l'*Orne*, le *Calvados*, la *Virginie* suivirent. Les habitants des ports saluaient, applaudissaient les victimes; à Toulon, ils firent une ovation aux déportés du *Var* qui purent les remercier. « Le Gouvernement de Versailles a voulu nous flétrir, vous nous avez grandis... Nous allons retrouver les frères qui nous ont précédés et nous dirons qu'en France on veille au salut de la République. »

Le navire à transportés, c'est le ponton en marche. De grandes cages à droite et à gauche des batteries, séparées par une allée médiane, enferment les condamnés. Celles des batteries hautes prennent quelque jour par les sabords grillés; les batteries basses, aux sabords condamnés, enferment toujours la nuit. Toutes sont des foyers d'infection. Le jour, les encagés n'ont, pour boire un peu d'air, qu'une demi-heure sur le pont, entre des filets tendus, sous le cruel regard des passagers d'élite, des femmes de fonctionnaires accourus aux convois comme leurs pareils de Versailles. Devant les cages, les gardiens grognent, menacent du cachot.

Un trou à fond de cale, sans ouverture que la porte à demi grillagée. Les fers aux pieds, au pain et à l'eau, souvent brûlés par la machine, des vaillants comme Cipriani plus héroïque encore qu'à côté de Flourens, agonisèrent cinq mois de traversée pour avoir répondu à

(1) Appendice XLVIII.

une insulte ou refusé de subir un affront. Au cachot les femmes comme les hommes ; les religieuses qui les gardent sont plus mauvaises que les chiourmes. Combien rares les commandants qui abrègent le supplice. Celui de la *Danaé*, Riou de Kerprigent croit avoir une cargaison de scélérats ; celui de la *Loire*, Lapierre avait à bord de la *Sémiramis*, fait amarrer deux hommes sur les chaudières et ils étaient morts de leurs blessures. Il obtint trente-quatre morts et soixante alités sur six cent cinquante transportés.

Pendant cinq mois et plus, il faut tenir dans cette promiscuité de la cage, dans l'ordure du voisin, secoué par le roulis, meurtri par le tangage, vivre de biscuit souvent pourri, de lard, d'eau presque salée ; torréfié sous les tropiques, glacé par les fraîcheurs du sud ou l'embrun qui balaie la batterie. Aussi, quels spectres arrivent. Quand l'*Orne* mouille en rade de Melbourne, il y a trois cents malades du scorbut sur cinq cent quatre-vingt-huit transportés. Les habitants de Melbourne veulent les secourir, réunissent en quelques heures quarante mille francs ; le commandant de l'*Orne* refuse de transmettre la somme, même transformée en vivres, vêtements, outils, objets de première nécessité.

Le navire à transportés est une prison sûre. Il n'y eut en tout que deux évasions heureuses. Le 1er juillet 95 la Nouvelle-Calédonie avait reçu trois mille huit cent cinquante-neuf communeux.

Cet enfer avait trois cercles : sur la grande terre, non loin de Nouméa, la presqu'île Ducos pour les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée : huit cent onze dont six femmes — les blindés ; — au sud-est de la grande terre, à vingt-cinq milles environ, l'île des Pins pour les condamnés à la déportation simple : deux mille huit cent huit, dont treize femmes ; — et, tout au fond, « là où le soleil se tait », en face de la presqu'île Ducos, le bagne de l'île Nou, pour deux cent quarante galériens.

La presqu'île Ducos et l'île Nou forment les deux bras de la rade au fond de laquelle campe Nouméa, baroque échantillon de l'incurie et des caprices administratifs ; le tout dominé par les canons de la caserne d'artillerie

située à la pointe Chaleix. Les avisos de la rade pouvaient couvrir de fer la presqu'île et le bagne.

La presqu'île, étroite langue de terre fermée à la gorge par des soldats, sans eau vive, sans verdure, est sillonnée de petites collines arides entrecoupées de deux vallées, Numbo et Tendu, se terminant vers la mer en marécages où croissent de chétifs palétuviers et de rares niaoulis. Jamais colon ne voulut perdre une heure sur cette terre morte. Les déportés, bien qu'attendus depuis des mois, ne trouvèrent que des huttes en paille; pour mobilier quelques bidons, gamelles et un hamac.

L'île des Pins, plateau au centre désolé, était bordée de terres fertiles, mais depuis longtemps accaparées par les pères maristes qui exploitaient le travail des indigènes. Là, non plus, rien n'était préparé pour recevoir les déportés. Les premiers arrivés errèrent dans la brousse. Très tard, on leur donna des tentes que les orages fréquents mirent en lambeaux. Les moins malheureux purent, avec leur argent, se construire des paillottes. Les indigènes fuyaient, excités par les missionnaires, ou vendaient des vivres à des prix insensés.

L'administration devait fournir à tous les condamnés les vêtements indispensables; aucune prescription réglementaire ne fut suivie. Les képis et les chaussures s'usèrent bien vite. L'immense majorité des déportés n'ayant aucune ressource subirent, tête et pieds nus, le soleil et la saison des pluies. Ni tabac, ni savon, ni vin, ni eau-de-vie pour couper l'eau saumâtre. Comme nourriture, des légumes souvent refusés par la commission sanitaire du bagne, du lard et du biscuit; très rarement un peu de viande et de pain. Les vivres étaient crus et on n'allouait au déporté ni combustible ni substance grasse; la préparation des vivres devenait un problème journalier.

Pour gardiens, ceux du bagne, les chaousses — violents — agressifs, souvent ivres et menaçant les déportés de leur revolver. Ils en blessèrent plusieurs. A l'île des Pins, comme à la presqu'île Ducos, des sentinelles placées sur le territoire militaire avaient ordre de faire feu sur les déportés qui s'approchaient à cinquante pas.

Jeunes pour la plupart, actifs et laborieux, avec l'ap-

titude universelle de l'ouvrier parisien, les déportés voulurent se refaire une vie. Le rapporteur de la loi sur la déportation avait exalté les mille ressources de la Nouvelle-Calédonie : la pêche, l'élevage du bétail, l'exploitation des mines, et représenté cette émigration forcée comme l'origine d'un nouvel empire français du Pacifique. Les déportés tentèrent d'arracher une apparence de patrie à cette terre si vantée. Ils invoquèrent le travail, quel qu'il fût. Les « blindés » de la presqu'île, enfermés dans un territoire mort, menuisiers, forgerons, tourneurs, tailleurs, expédièrent à Nouméa leurs produits. Ceux de l'île des Pins s'offrirent à la construction d'un aqueduc, des magasins administratifs, de la grande route : huit cents seulement sur deux mille furent acceptés, et leur salaire ne dépassa guère quatre-vingt-cinq centimes par jour. Les moins favorisés demandèrent des concessions ; on leur accorda quelques bouts de terrain — cinq cents hectares pour neuf cents — et, à des prix très élevés, on leur vendit des graines et des outils. Quelques-uns firent à grand'peine rendre au sol de pauvres légumes; les autres se retournèrent vers les entrepreneurs et les commerçants de Nouméa. Mais la colonie, étouffée par le régime militaire, tracassée par le personnel bureaucratique, de ressources très limitées, ne fournit de travail qu'à moins de quatre cents : encore beaucoup de ceux-là abandonnés par leurs embaucheurs durent revenir à l'île des Pins traîner dans la brousse. « On s'est trompé sur les ressources qu'offre l'île des Pins », dit philosophiquement le ministre de la Marine. « Je vous en ai prévenu il y a trois ans », répondit Georges Périn.

C'était l'âge d'or de la déportation. Au milieu de 73, une dépêche du ministre de la Marine tombe à Nouméa. Le Gouvernement versaillais suspend tous les crédits administratifs qui alimentent les chantiers de l'Etat : « Si l'on admettait, dit-il, le droit au travail pour les déportés, on ne tarderait pas à voir se renouveler le scandaleux exemple des ateliers nationaux de 1848. » Rien de plus logique. Versailles ne devait aucun travail à ceux qu'il avait dépouillés de la faculté de travailler. Les chantiers se fermèrent. Les bois de

l'île des Pins offraient de précieuses ressources aux ébénistes et quelques déportés fabriquaient des meubles fort recherchés à Nouméa; l'administration leur retira la permission de les faire transporter sur la grande terre. Et le ministre de la Marine de dire à la tribune que la majeure partie des transportés refusaient toute sorte de travail. Cette même année, le seul génie militaire payait 110,525 francs aux déportés de la presqu'île.

Au moment où elle écourtait la vie des déportés, l'administration convoquait leurs femmes au ministère et leur faisait de la Calédonie une peinture enchanteresse. Elles y trouveraient dès leur arrivée une maison, des terrains, des graines, des outils. La plus grande partie, flairant un piège, refusèrent de partir sans être appelées par leurs maris. Soixante-neuf se laissèrent persuader et furent embarquées sur le *Fénelon* avec des femmes de l'assistance publique expédiées pour l'accouplement des colons. Ellles ne trouvèrent au débarquement que le désespoir et la misère de leurs maris. Le Gouvernement refusa de les rapatrier.

Voilà ces milliers d'hommes habitués au travail, à l'activité de l'esprit, renfermés oisifs et misérables, les uns dans l'étroite presqu'île Ducos sous l'appel constant du garde-chiourme, les autres dans l'île des Pins, sans horizon que la mer déserte, vêtus de lambeaux, à peine nourris, tous à peine rattachés au monde par quelque lettre lointaine qui s'attarde trois semaines à Nouméa. Les rêveries sans fin commencèrent, puis le découragement et le sombre désespoir. Les cas de folie apparurent. La mort vint. Le premier affranchi de la presqu'île Ducos fut l'instituteur Verdure, membre de la Commune. Le conseil de guerre n'avait relevé contre lui que ce crime : « C'est un utopiste philanthrope. » Il voulait ouvrir une école dans la presqu'île : l'autorisation lui fut refusée. Inutile, loin des siens, il languit et mourut. Un matin de 73, les chiourmes et les prêtres virent sur le sentier sinueux qui mène au cimetière un cercueil couronné de fleurs, porté par des déportés; derrière huit cents amis silencieux. « Le cercueil, a raconté l'un d'eux, Paschal Grousset, est placé dans la fosse : un ami dit quelques mots d'adieu; chacun jette

sur le mort sa petite fleur rouge ; on crie : Vive la République! Vive la Commune! et tout est dit. » En novembre, à l'île des Pins, Albert Grandier, rédacteur du *Rappel*, s'éteignit. Son cœur était resté en France près de sa sœur qu'il adorait. Il allait chaque jour l'attendre sur le rivage : il y trouva la folie. L'administration refusa de l'admettre dans un asile. Il échappa aux amis qui le gardaient et, un matin, on le trouva mort de froid dans la broussaille, non loin de la route qui conduit à la mer. Les déportés de la presqu'île des Pins escortèrent son cercueil.

Ils suivirent des vivants plus tragiques encore. En janvier 74, quatre déportés simples furent condamnés à mort pour avoir malmené un de leurs délégués infidèle, rétabli au bout de quelques jours. L'un d'eux n'avait à sa charge que d'être l'ami des trois autres. Quatre poteaux furent dressés dans la plaine. Les victimes, calmes, saluant les camarades, défilèrent devant leurs cercueils. Le plus jeune, voyant un du peloton qui tremblait, lui cria : « Allons donc! numéro un, du sang-froid, ce n'est pas vous qu'on va exécuter ! » On ne permit pas aux déportés d'ensevelir leurs amis et les quatre poteaux, augmentés de deux autres, furent peints en rouge et laissés en permanence comme les gibets féodaux.

Ceux-là de la presqu'île Ducos et de l'île des Pins avaient au moins la consolation de mourir avec leurs égaux, mais les malheureux enfermés dans le cloaque de l'île Nou! « Je ne connais qu'un bagne », avait dit le ministre républicain, Victor Lefranc, à une mère républicaine qui lui demandait quelque adoucissement pour son fils. Et, en effet, il n'y avait qu'un bagne, où des braves comme Trinquet, Amouroux, Dacosta, Cipriani, Allemane, Lisbonne, Lucipia, etc,. etc. ; des hommes pétris d'honneur Fontaine, Roques de Filhol — tant de noms se pressent qu'il est injuste de citer — des journalistes, Maroteau, Brissac, Alphonse Humbert, tels dont le crime était d'avoir exécuté un mandat d'arrêt, furent, dès l'arrivée, accouplés aux assassins, aux empoisonneurs, obligés de leur disputer la ration, subirent leurs injures, quelquefois leurs coups, attachés au même travail, au même lit de camp. Le Ver-

saillais voulait plus que le corps, il lui fallait l'âme rebelle, l'entourer d'une atmosphère à faire défaillir. La dégradation des chiourmes fraternise avec celle d'un criminel, elle s'enrage devant le vaincu d'une idée; ils attisaient les scélérats contre les communeux. Nul emploi pour ces derniers dans les magasins, les bureaux; le *carcere duro* italien. La moindre infraction entraînait des peines terribles, la cellule, le quart de pain, les fers, les poucettes, le fouet. Les poucettes broyaient les os et faisaient tomber les phalanges. Tous les vendredis, le fouet fonctionnait. Si le médecin — et il y en eut plusieurs — témoignait quelque humanité, l'administration pénitentiaire que dirigeait une hyène, Charrière annulait le traitement prescrit.

Les forçats de la Commune employés aux travaux sur la grande Terre furent réservés pour les travaux les plus rudes. Ils roulaient des troncs d'arbres sur des escarpements ou les transportaient à travers de vastes marais; souvent ils étaient réveillés la nuit et poussés aux chantiers. Sur ceux qui gagnaient la brousse, on lançait les Canaques armés de sagaies et de casse-têtes. D'un flair incroyable, ils découvraient toujours le fugitif et le rapportaient lié sur un bâton par les quatre membres, comme un porc (1).

Il fallut le hasard pour lever un coin du voile. Le 20 mars 74, Jourde, Rochefort, Paschal Grousset, Ballière, Olivier Pain, Granthille s'échappèrent de la Nouvelle-Calédonie. L'évasion fut très habilement préparée et conduite par Jourde et Ballière, depuis six mois employés à Nouméa. Un interprète, Wallenstein, les avait mis en rapport avec le capitaine du navire australien P. C. E. qui acceptait de prendre un ou deux déportés pour le prix ordinaire, 250 francs par passager. Jourde et Ballière qui possédaient la somme voulurent associer des camarades à cette chance de salut. Ils virent à la presqu'île Ducos, Rochefort, Paschal Grousset, Olivier Pain et l'on proposa au capi-

---

(1) Henri Brissac, *Souvenirs de prison et de bagne.* A. Baillière, *Souvenirs d'un évadé de Nouméa. Voyage de circumnavigation.*

taine de sauver tout ce monde moyennant 10,000 francs dont 1,500 comptant, le reste à l'arrivée en Australie. Jourde s'adjoignit Granthille qui allait tous les jours, en canot, porter pour le compte d'un commerçant de Nouméa des provisions à la presqu'île, sut négocier une traite de 1,200 francs souscrite par Rochefort et, dans la nuit du 19 mars, vint avec Ballière et Granthille, à travers la rade obscure, chercher les autres camarades près d'un petit îlot où il leur avait donné rendez-vous. Après de nombreuses difficultés, l'embarcation aborda le P. C. E. qui appareilla le lendemain. Sept jours après, les fugitifs arrivaient à Newcastle et Rochefort télégraphiait à Edmond Adam pour demander 25,000 francs. Par les soins de Gambetta une souscription fut organisée entre intimes et Georges Périn alla à Londres expédier les fonds télégraphiquement. Les fugitifs purent rentrer en Europe.

Leurs révélations apprirent à la France les horreurs calédoniennes. Elle sut les tortures supplémentaires infligées aux communeux, les poucettes, le fouet, les fusillades, les insultes calculées pour envoyer au bagne. Ces révélations furent payées par les déportés. Le ministère de Broglie dépêcha, aussitôt l'évasion connue, le contre-amiral Ribourt et le chevalet de torture se tendit plus durement. Ceux qui avaient obtenu l'autorisation de séjourner à Nouméa furent renvoyés dans la presqu'île Ducos et à l'île des Pins ; la pêche fut interdite ; toute lettre cachetée confisquée, le droit d'aller dans la forêt chercher du bois pour cuire les aliments, supprimé. Les chiourmes redoublèrent de brutalité, tirèrent sur les condamnés qui dépassaient la limite ou n'étaient pas rentrés dans leur case à l'heure réglementaire. Des négociants de Nouméa accusés d'avoir facilité l'évasion furent expulsés de la Nouvelle-Calédonie.

Ribourt avait apporté la destitution du gouverneur, La Richerie, ancien gouverneur de Cayenne, lequel, par ses rapines, s'était fait en Calédonie une fortune scandaleuse. Le gouvernement provisoire fut confié au colonel Alleyron célèbre pendant les massacres de Mai. Alleyron décréta que tout déporté donnerait à l'Etat une demi-journée de travail sous peine de ne recevoir que les vivres strictement indispensables, 700 grammes de

pain, 1 centilitre d'huile et 60 grammes de légumes secs. Les déportés protestant, il expérimenta sur cinquante-sept dont quatre femmes.

Elles étaient soumises aux mêmes rigueurs que les hommes, ayant revendiqué le droit commun. Louise Michel, Lemesle et les condamnées à la déportation fortifiée déclarèrent qu'elles se tueraient si on voulait les séparer des autres déportés. Insultées par les gendarmes, injuriées dans les ordres du jour du commandant de la presqu'île Ducos, non fournies des vêtements de leur sexe, elles furent parfois obligées de s'habiller en hommes. Plusieurs étaient jeunes et agréables. « Jamais, a dit un de leurs compagnons, Henri Bauer, ces femmes captives avec huit cents hommes ne furent cause de scandale, ni de rixe, ni de dispute ; elles se gardèrent du désordre et de la vénalité. » Pareilles furent les déportées de l'île des Pins.

L'arrivée, en 75, du nouveau gouverneur, de Pritzbuer, termina la brillante carrière d'Alleyron. Ce renégat du protestantisme envoyé en Calédonie par les influences jésuitiques du Sacré-Cœur trouva le moyen, avec des allures doucereuses, d'aggraver la misère des communeux. Il fut assisté par Monseigneur d'Anastasiopolis, évêque de Nouméa, et ce Charrière qui déclarait les criminels du bagne de beaucoup plus honorables que les condamnés de la Commune. Pritzbuer maintint l'arrêté d'Alleyron, en plus il édicta la suppression de la ration complète pour ceux qui, dans une année, n'auraient pas su se créer de ressources suffisantes et, au bout d'un certain temps, leur abandon complet par l'administration. Un bureau fut créé pour mettre les déportés en rapport avec les commerçants de Nouméa, mais le bureaucrate ne pouvait accroître le commerce ou l'industrie d'un pays où le fond manque et, malgré tous les prix et médailles par eux remportés aux Expositions, les communeux ne trouvèrent guère d'acheteurs ; les moins habiles restèrent sous le coup de l'arrêté de 74. En réalité, à partir de cette époque, les simples déportés vécurent sous le régime de la faim, avec la faculté de se mouvoir.

Malgré tant d'efforts pour les réduire, l'honneur des déportés resta au-dessus. Les conseils de guerre avaient

volontairement mêlé aux vrais combattants un élément mauvais, des repris de justice, rôdeurs de barrière qui se dénommaient eux-mêmes « la tierce ». Les communeux mirent à la raison les plus méchants et le contact d'ouvriers d'élite améliora les autres. En 74 on ne comptait, pour faits plus ou moins graves, que 13 condamnations, sur 4,000 déportés, que 83 pour indiscipline, ivresse ou tentatives d'évasion.

Tentatives presque toujours condamnées d'avance. Les combattants de Paris n'avaient pas droit au bonheur de Bazaine, que Mac-Mahon fit évader de sa villégiature. Et, comment fuir sans argent, sans relations? On compte une quinzaine d'évasions à peine. En 75, Rastoul, membre de la Commune, et dix-neuf de ses camarades de l'île des Pins se confièrent à une barque; la mer rendit quelques planches et garda les corps. Plus tard, de l'île Nou, Trinquet et un ami s'enfuirent sur une chaloupe à vapeur. Poursuivis et atteints, ils se jetèrent à l'eau où l'un périt; Trinquet fut rendu à la vie et au bagne.

Il broyait toujours les communeux sans les réduire. Un seul s'y montra misérable; Lullier: exempté de la mort et qui dénonça une tentative d'évasion. Maroteau y mourut au commencement de 75. La commission des grâces avait commué Satory en l'île Nou. A vingt-cinq ans, pour deux articles, il s'éteignait au bagne pendant que les journalistes versaillais qui avaient demandé et obtenu le carnage s'épanouissaient à Paris. « Ce n'est pas une grande affaire de mourir, dit-il aux amis qui entourèrent son agonie, mais j'eusse préféré le poteau de Satory à ce grabat infect. Mes amis, pensez à moi; que va devenir ma mère! » Il n'était pas de mois qui n'eût ses morts; années sur années apportèrent les mêmes glas. En 78, Pritzbuer est remplacé par Olry point clérical, dit-on, juste, à ce qu'on assure. Les communeux du bagne reçurent toujours la bastonnade comme au temps de Pritzbuer et de La Richerie. Les déportés de la grande Terre n'eurent pas le sort meilleur. Quelques-uns graciés, mais obligés de rester en Calédonie, demandèrent au commissaire de Nouméa un travail qu'ils ne pouvaient trouver; il leur répondit: « Volez, vous aurez du pain pour longtemps. » L'un

d'eux se pendit. L'hôpital d'aliénés de l'île des Pins continua de regorger.

Rarement, par bouffées, les lamentations de ces ensevelis arrivaient à leurs frères les exilés qui avaient pu traverser les mailles versaillaises. L'exode fut énorme, au début, de tous ceux qui craignaient des poursuites ou des dénonciations, et beaucoup restèrent à l'étranger pendant des mois. Pour 3,500 environ, les conseils de guerre firent le départ définitif. La Suisse et l'Angleterre reçurent le plus grand nombre, la Belgique n'étant pas sûre. L'accueil en Angleterre fut assez ouvert; on savait les massacres versaillais et les Anglais comprirent quels éléments précieux cette proscription apportait. Les ouvriers trouvèrent vite de l'emploi, beaucoup étant de l'élite; ciseleurs : Barré, Landrin, Theisz, Mainfroid...; peintres sur porcelaine et éventaillistes : Léonce, Mallet, Villers, Ranvier...; graveurs sur métaux, sur camées : Leblond, Desoize, Kleinmann...; sculpteurs sur bois, sur ivoire : Duclos, Pierlet, Picavet...; mécaniciens : Langevin, Joffrin, Ferran...; tapissiers d'ameublement : Lhéman, Privé qui décorèrent le splendide hôtel de Richard Wallace; peintres sur vitraux : Lhuillier, Dumousset...; ébénistes de luxe : Guillaume, Maujean, Macdonal...; dessinateurs industriels et sur étoffes : Le Moussu, Andrès, Pottier, Philippe...; feuillagistes : Johannard, Hanser; tailleurs, cuisiniers, épiciers, cordonniers, etc. Beaucoup de ces ouvriers apportaient le secret de la fabrication et de certains commerces de Paris. Les femmes, couturières, fleuristes, modistes, lingères, imprégnées du goût parisien furent aussitôt accaparées dans les ateliers, et créèrent des modèles; plusieurs s'établirent. Plus difficiles furent les débuts pour les proscrits sans métier manuel, employés, professeurs, médecins, hommes de lettres; mais les leçons arrivèrent, les journaux ayant fait observer que l'occasion était excellente d'apprendre à bon marché la langue française.

Quelques proscrits de l'Empire restés à Londres aidèrent ceux de la Commune; ceux-ci, du reste, se procuraient mutuellement du travail. Peu à peu chacun prit

pied. Plusieurs marquèrent. Le grand talent de Dalou prit tout son essor; Tissot se fit adopter par les Anglais; Montbard entra dans les journaux illustrés. D'anciens membres de la Commune Andrieu, Longuet, Protot, Léo Meillet; d'autres, La Cecilia, Dardelles, Roncier Bocquet, Regnard, professèrent aux Universités; Barrère, France, à l'Académie militaire de Woolwich; Brunel, à l'Ecole navale de Darmouth, enseigna les enfants du prince de Galles. Martin, qui avait doté la Commune d'une mitrailleuse, diriga à Birmingham une usine considérable; deux ouvriers des Gobelins introduisirent à Old Windsor cette fabrication. Jules Vallès écrivit *Jacques Vintras*, inspiré de Dickens; Paschal Grousset, ses études sur l'Irlande, vantées par Gladstone; Vermesch, après ses *Incendiaires* et quelques brochures aigres, préparait une histoire de la Commune que la folie des grandeurs interrompit. L'auteur de ce livre entreprit de raconter la Commune.

La proscription de Londres était la plus espionnée, celle de Genève la plus nombreuse. Les proscrits de Suisse eurent à vaincre les préventions d'un milieu soi-disant puritain. Elles disparurent quand on vit de près ces hommes tant calomniés, et on reconnut la supériorité des ouvriers parisiens dans plusieurs métiers. Quelques-uns restèrent dans la même maison jusqu'à la fin de l'exil; plusieurs furent chefs d'industrie: Bonnet et Ostyn, ancien membre de la Commune, fondèrent les usines Gutenberg; Alavoine, un des délégués à l'Imprimerie nationale, imprima des éditions de luxe et les billets pour les Banques de Genève et du commerce; Clermont et Porret fondèrent à Genève une usine de parfumerie; Bertrand, de Saint-Etienne, créa un commerce important de bois et charbons; Villeton, une grande parfumerie; Perrier, un des plus beaux magasins de nouveautés; Morel-Pineau, un magasin de modes; Welti, de couture; Loreau, un grand bazar d'articles de Paris. Berthault, colonel de la 9e légion, eut l'entreprise du monument de Brunswick; Berchtold construisit pour la Société coopérative plus de 150 maisons; Lauzan devint entrepreneur; Decron fit de beaux travaux d'architecture; le sculpteur Niquet travailla au théâtre de Genève; Largère, aux décorations de la ville

de Neufchâtel. Chardon, membre de la Commune, représenta la maison Raoul Pictet et devint plus tard un des gros commerçants d'Haïti. Pindy, l'ancien gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, fut essayeur d'or au Locle. Parmi les autres membres de la Commune, Clémence fut employé dans une des principales maisons de banque ; Lefrançais professa avec Joukowski au grand pensionnat Tudienne, de Genève ; Martelet enseigna le dessin au collège municipal de la Chaux-de-Fonds. Kuffner, ouvrier bronzier, fit partie de l'Ecole professionnelle créée par l'Etat de Genève. Legrandais fut secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale où figurait également Paul Piat ; Maxime Vuillaume, de l'entreprise du percement du Saint-Gothard.

Malon, tout en travaillant de son métier, écrivait *La Troisième défaite du prolétariat* et préparait ses études d'économie sociale. Arthur Arnould, Lefrançais, Ch. Beslay, Maxime Vuillaume donnèrent des histoires, des souvenirs, des études sur la Commune. A Clarens, Elisée Reclus, arraché aux griffes des Versaillais par une pétition des principaux savants de l'Europe, poursuivit sa magistrale *Géographie universelle ;* Courbet, à la tour de Pelz, refit sa fortune à coups de chef-d'œuvre et dota sa ville de refuge d'un magnifique buste de la République que le conseil municipal fit élever sur une place.

Des trois principales proscriptions, celle de Belgique ne fut pas la moins marquante, bien que très surveillée. Les réfugiés furent bien accueillis par les militants belges, Brismée, de Paepe, Hector Denis, Janson, de Greef, etc. ; par les proscrits de l'Empire. Dr Watteau, Boichot, Berru, Laussédat, etc. Les grands architectes et entrepreneurs trouvèrent dans la proscription des auxiliaires appréciables à ce moment où Bruxelles se transformait. Les contre-maîtres Guillaume, chef des travaux au nouveau Palais-de-Justice ; Perret qui construisit les serres royales ; Michevant qui bâtit une des maisons les plus originales ; des sculpteurs sur pierre et sur bois comme Leroux, Martel, Mairet, maître ouvrier en son art, contribuèrent en grande partie à l'originalité des boulevards et des magnifiques avenues du Bruxelles

moderne. Albert Ricaud, Oscar Français font aujourd'hui encore de grands travaux. Perrachon, l'un des fondateurs de l'Internationale, créa une fabrique de bronzes d'art; Personne introduisit l'industrie des lits et des fauteuils mécaniques, les frères Tantôt celle des bâches mobiles. Poteau importa la chromolithographie. Des graveurs émérites, tels que Gossin; des ouvriers bijoutiers, Detaille, Deliot, Taillet; des dessinateurs, Aubry, Ducerf, Devienne; des comptables, Faillet, Bouit, Damal, Sorel, furent vite recherchés. Il y avait des libraires et des imprimeurs, Debock, Moret, Marcilly; des ingénieurs, dont Henry Prodhomme, Iribe; nombre de commerçants, Bayeux-Dumesnil, l'ancien maire du IXe, Béon l'un des organisateurs des criées aux halles centrales de Bruxelles, Bernard, entrepreneur de charpentes, Thirifocq, l'orateur de la manifestation des francs-maçons. Le professeur d'escrime et de boxe Charlemont entretenait les ardeurs militantes. D'autres acceptaient bravement la lutte pour la vie et confectionnaient des paniers d'osier. Comme à Londres, à Genève, les femmes, couturières, modistes, apportèrent le goût parisien. L'article de Paris, si ingénieux, si délicat, qui rendait l'Europe notre tributaire, commença de se fabriquer en Belgique.

Cette proscription eut comme les autres des professeurs et des écrivains. L'auteur des *Hébertistes* et du *Molochisme*, Tridon, l'ancien membre de la Commune, mourut peu après son arrivée. Aconin enseigna le droit romain avant d'être directeur d'assurances; Leverdays, l'auteur des *Assemblées parlantes*, esprit encyclopédique, fit pour l'Université de Liège des dessins anatomiques et des travaux micrographiques de haute science. Parmi les journalistes, Ranc, Vaughan, Tabaraud, Cheradame, Gally, Fernand Delisle, Drulhon, Jules Meeüs, Georges Cavalié; Jourde vint à Bruxelles après son expulsion d'Alsace.

Près de Strasbourg, à Schiltigheim, quelques proscrits, Avrial, Langevin anciens membres de la Commune, Sincholle, un des meilleurs élèves de Centrale avaient fondé, en 74, un important établissement de constructions mécaniques auquel Jourde fut attaché

comme comptable. Leur industrie était prospère ; le gouvernement de Mac-Mahon demanda leur expulsion (1). Bismarck fit signifier aux proscrits, l'ordre de partir sous quinze jours. Vainement ils démontrèrent qu'une liquidation à si bref délai était la ruine, un grand nombre d'industriels de Schiltigheim et de Strasbourg appuyèrent leur requête, le journal conservateur de Strasbourg rendit hommage à leur honorabilité et reconnut qu'ils avaient conservé « une attitude très réservée, très calme » (2), ils durent partir devant Mac-Mahon qui, une fois de plus, appelait l'Allemand contre les hommes de la Commune.

L'Autriche fit mieux que la Prusse. Elle convoqua un congrès de toutes les polices pour faire l'Europe nette des communeux. Un très petit nombre de proscrits vivaient à Vienne; quelques professeurs, dont Sachs Rogeard; Barré appelé de Londres par la plus grande maison de ciselure, auteur du bouclier qui figura à l'Exposition de 1878. Un décret impérial les expulsa ; Rogeard, excepté de la mesure générale, voulut suivre ses camarades dans ce nouvel exil.

La Hollande ne vit que des proscrits de passage, venus en 72 pour le congrès de l'Internationale à la Haye. Depuis la guerre et la Commune, le conseil général résidant à Londres n'était qu'une ombre; la section française avait péri ; les délégués anglais, soucieux de leur avenir politique, s'étaient retirés ; Bakounine, en Suisse, développait son organisation rivale. Les séances du congrès furent orageuses et la majorité excommunia Bakounine et ses adhérents. Le lien international était rompu ; le congrès le sentit si bien qu'il désigna New-York pour l'année suivante. L'immortelle idée proclamée en 1864 allait revêtir une forme nouvelle.

La vie des proscrits de la Commune n'a pas d'histoire politique. Ils connurent peu le ridicule des pros-

(1) *L'Industriel alsacien*, 5 avril 1876.
(2) *Le Journal d'Alsace*, 29 mars 1876.

criptions précédentes qui se répandaient en manifestes; S'ils se réunissaient, c'était pour des conférences instructives ou la célébration du 18 Mars, Leur seul rêve fut, quand menaça la rentrée de Chambord, de venir en France défendre cette République qui les persécutait; leurs seuls appels furent pour les malheureux de la Nouvelle-Calédonie que les comités de Paris négligeaient.

La proscription de tant d'hommes de mérites divers n'avait pas seulement, comme celle des protestants sous Louis XIV, jeté par-dessus les frontières de la richesse nationale et appris aux rivaux les secrets de nos ateliers au point que l'exportation de nos articles les plus délicats subit un long temps d'arrêt, elle avait aussi expulsé de l'honneur. Malgré l'âpreté des débuts, la maladie, le chômage imparfaitement combattus par les sociétés de solidarité, les Communeux ne dévièrent jamais. Il n'y eut pas de condamnations pour faits d'indélicatesse, pas de déchéances de femme et cependant elles supportaient le plus lourd du fardeau. Parmi ces milliers de proscrits, on ne signala que quatre ou cinq mouchards; il ne se trouva que Landeck et Vésinier pour éditer un journal de dénonciation. Justice en fut faite très vite, car nulle proscription ne se montra plus soucieuse de sa dignité, au point qu'un ancien membre de la Commune dut se défendre d'avoir reçu un secours des députés de la Gauche. Sans doute, la proscription de 71 eut ses groupes ennemis et ses amertumes, — toutes les proscriptions sont ravinées de haine, — mais on se retrouvait tous derrière le cercueil d'un camarade qu'enveloppait le drapeau rouge et tous, avec la même angoisse patriotique, suivaient les luttes qui nous restent à dire pour expliquer leur retour et, une fois de plus, justifier leur combat.

CHAPITRE XXXVII

« Le cadavre est à terre et l'idée est debout. »

Victor Hugo.

L'Assemblée de malheur. — Le Mac-Mahonnat. — Les grâces. — Le Grand retour.

Paris écrasé, l'armée sous la main, forte du clergé, toutes les gardes nationales dissoutes, pourquoi cette Assemblée aux deux tiers royaliste n'accouche-t-elle pas son rêve ? Elle s'est affirmée constituante, — un rural a même dit aux gens de la Gauche : « Nous constituerons ce pays, malgré vous et malgré lui, s'il le faut »; elle a pu voir le comte de Chambord, le 5 juillet, un manifeste à la main ; pourquoi donc cette puissante qui a gagné la partie n'abat-elle pas le roi ?

C'est qu'entre Bordeaux et Versailles il y a une époque ; c'est que la province a marché encore depuis ses élections républicaines d'avril 71 ; c'est que la lutte parisienne lui a montré l'abîme ; c'est qu'en ce mois de juillet 71, quarante-quatre départements convoqués pour combler les vides législatifs ont donné aux républicains une majorité écrasante, et que même à Paris terrorisé, sur vingt et un députés nouveaux, quatre seulement sont monarchistes ; c'est que sur cent nouveaux députés, il n'y a qu'un légitimiste ; c'est, en un mot, que la grande barricade de Paris, ces milliers de fédérés attirant sur eux tout l'effort de l'ennemi ont, par leur résistance héroïque, mourant pour la France républicaine, sauvé le gros de son armée.

Paris désarmé le 18 mars, c'était la monarchie à bref

délai ; le pays républicain étant sans résistance ; trois mois après, Paris écrasé, les royalistes doivent reculer ; la France républicaine a pu se reformer contre eux. Si les républicains ne balancent pas encore les ruraux, ils rendent après les élections de Juillet, le coup d'Etat impossible ; l'Assemblée ne peut plus violer la France ; tout ce que peuvent les royalistes, c'est la faire souffrir.

Ils s'y employèrent quatre ans. Ils décrétèrent Versailles capitale définitive ; les députés de l'Extrême Gauche, ayant eu l'impudence de demander une amnistie, furent laissés avec leurs trente deniers comme Judas. Les princes d'Orléans, remboursés des quarante millions que l'Empire avait justement confisqués, vinrent occuper leur siège au Centre Droit ; en mars 72, sous prétexte d'Internationale, on mit l'espionnage dans l'atelier, au foyer domestique ; on vota la loi sur la déportation.

Gambetta, renvoyé à l'Assemblée, et qui a pris la tête du parti républicain, dénie aux ruraux le pouvoir constituant, rend à Paris un hommage tardif, parle d'envoyer cette Assemblée au fossoyeur ; l'Assemblée oblige M. Thiers à le flétrir deux fois. Elle veut plus, un « gouvernement de combat », supprime la mairie centrale de Lyon, contraint le président Grévy à se retirer, met en place Buffet, la réaction belliqueuse. Paris, pour venger Lyon, fait de son maire Barodet, un député contre le candidat de M. Thiers que Paris épouvante toujours ; les ruraux punissent M. Thiers de n'avoir pas vaincu Paris une seconde fois. Le 24 mai 73, deux ans, jour pour jour, après les massacres en masse, ils rejettent ce vieillard, comme un citron vidé. Celui qui avait fait Louis-Philippe, aidé Louis-Napoléon, sauvé l'Assemblée versaillaise, devait toujours être basculé par ses créatures et moqué. Mac-Mahon lui jurait, le 24, de ne pas être un compétiteur ; il accourut, le 25, s'asseoir dans son fauteuil.

L'éternelle dupe avait rêvé d'un régime anonyme qui, se passant du peuple, neutralisant les partis monarchiques, établirait une oligarchie bourgeoise dont il serait le protecteur, ce qu'il appelait « la République sans républicains » ; la Gauche l'avait suivi dans cette

voie ; elle aboutissait à la République, non seulement sans, mais contre les républicains.

De Broglie, premier ministre de Mac-Mahon, lui fit dire : « Aucune atteinte ne sera portée aux institutions et aux lois » ; c'était, en effet, inutile ; les lois avaient permis la grande saignée, les institutions républicaines n'existaient pas. L'administration seule subsistait, constitutivement réactionnaire, toute à cette Assemblée qu'un autre ministre Mac-Mahonnien, Beulé, marqua sans y penser de son vrai nom : « Assemblée du jour de malheur. » Le clergé le premier revendiqua des droits nouveaux, stigmatisa les enterrements civils, fit rétablir les aumôniers militaires, et, ne pouvant renouveler les missions de la Restauration, décrèter l'érection d'une basilique à Montmartre, pour dominer Paris. Les princes d'Orléans, croyant aussi leur moment venu, allèrent à Froshdorf plier le genou devant le comte de Chambord, lui dirent : Vous êtes le seul roi. Le général Changarnier reprit son refrain : « Nous enfoncerons la Gueuse! » Les royalistes se crurent au sacre. Le comte de Chambord vint à Versailles ; on acheta un beau carrosse, des chevaux et on ourla des serviettes.

On oubliait ce bon maréchal-président. Avant d'être légitimiste, il avait toute sa vie été Mac-Mahonnien. Il demanda à l'Assemblée de proroger ses pouvoirs, dit très froidement au plus gradé des chevau-légers du roy : « Qu'il ne s'y risque pas, les chassepots partiraient tout seuls. » Les royalistes supplièrent le prince de colorier son drapeau. Lui, féodal obèse, pressentant les batailles futures, même avec ses barons, très riche et très vénéré des vieilles, préféra son rôle de portrait bien encadré et se drapa de plus belle dans le blanc étendard de cet Henri IV, qui avait, pour régner, lâché plus qu'un drapeau, son Dieu, ayant, lui, de l'esprit et du nerf. Il leur tira sa révérence en appelant Mac-Mahon le Bayard des temps modernes. Bayard qui l'avait joué — peu d'intellectuels furent aussi roublards que cet obtus — obtint, le 19 novembre 73, le pouvoir pour sept ans.

Avec le Mac-Mahonnat la terreur redoubla. De Broglie fit des coupes sombres de fonctionnaires ; le cau-

tionnement des journaux avait été rétabli, mais les feuilles républicaines abondaient; on les poursuivit. Les poursuites contre les communeux de Paris et de province reprirent. Les conseils de guerre fouillèrent les anciens dossiers, s'adjugèrent la connaissance des délits antérieurement jugés par les tribunaux ordinaires. Un ancien membre de la Commune, Ranc, avait été nommé député par Lyon, on le condamna à mort; de même, un autre député, Melvil Bloncourt, attaché à la délégation de la Guerre; quelques condamnés à la déportation, parmi lesquels Rochefort, Lullier, avaient été maintenus en France; on les expédia à la Nouvelle-Calédonie.

Bientôt, tous les intérêts s'alarmèrent. La France, en pleine réfection de son outillage, avait besoin de paix intérieure. Aux représentations des tribunaux de commerce, le maréchal répondit : « Pendant sept ans, je ferai respecter l'ordre établi. » Cet ordre était représenté par les fonctionnaires de l'Empire qui continuaient à se venger des républicains.

Leur empereur était mort le 9 janvier 73 — dernier délai fixé par le *Réveil* de Delescluze — à Chislehurst, dans une maison à devise héroïque : « *Potius mori quam fœdari* », tout à fait appropriée au capitulard de Sedan. Il était mort des suites d'une opération, tentée en vue de son retour, car, depuis deux ans, il subventionnait des journaux, des comités dirigés par Rouher, devenu député, recevait des délégations de faux ouvriers conduits par Amigues et de vrais officiers. Sa mort rajeunissait le parti et la majorité de son fils fut solennellement fêtée le 15 mars 74 par toutes les notabilités de l'Empire et un grand nombre d'officiers accourus en Angleterre, malgré la défense pour rire du ministre de la Guerre. La devise du parti était l'appel au peuple, le plébiscite sauveur, et on exploitait la présence au pouvoir du duc de Magenta qui avait gracié Bazaine, condamné à mort le 10 décembre 73, après un procès dont M. Thiers ne voulait pas. L'influence des bonapartistes était devenue telle, au milieu de 74, que Mac-Mahon ayant dû reconstituer son ministère, ils purent y glisser un des leurs, Fourtou. En juillet, ils étaient assez forts pour faire des émeutes à la gare Saint-

Lazare contre les députés républicains, pousser la police qu'ils gouvernaient par leurs anciennes créatures, espionner Mac-Mahon jusque dans ses appartements. Tant ils firent que Fourtou fut congédié.

Le sournois de l'Elysée ne voulait pas plus de l'empereur que du roi. Si les bonapartistes remontaient un peu, les républicains emportaient presque tous les sièges vacants. Instruit par de Broglie, il demanda à l'Assemblée de définir le régime en constituant les pouvoirs publics. Gambetta crut qu'on pouvait tirer parti de cette Assemblée disloquée par quatre années d'intrigues stériles, envahie par les républicains, et, faisant volte-face, il l'admit capable de constituer et chercha des alliés. Le 30 janvier 75, à une voix de majorité, on vota que le Président de la République serait élu par un Sénat et une Chambre des députés; tout faillit casser le 12 février; le 25, chacun y aidant et pensant duper l'autre, la République fut acceptée comme le Gouvernement légal de la France.

Cette République, acclamée le 4 Septembre par la France entière, dont le nom avait levé des armées, il avait fallu, grâce à la politique de M. Thiers et de la Gauche, la payer par l'écrasement de Paris, cent mille existences, un milliard et demi, quatre années de persécutions sans compter celles qui allaient suivre. Le malin de l'aventure était Mac-Mahon qui tirait les marrons du feu où le petit bourgeois s'était échaudé. Il tenait la Présidence pour cinq ans encore, en vertu d'une Constitution, sans rien devoir au peuple.

Le premier ministre de la République enfin reconnue, fut un ex-ministre de l'Empire, le président de combat de l'Assemblée, Buffet myope politique, suant depuis 48 la bile réactionnaire, un de ces gros bourgeois qu'on voit avec plaisir pincer par les usurpateurs. Il laissa vilipender la République par ses journaux officiels, ses préfets oublier la formule républicaine en tête des actes administratifs; aux demandes de poursuites contre les comités bonapartistes, il répondit en dénonçant les républicains et les réfugiés de Londres et de Genève. Sous lui, les journaux républicains continuèrent de sombrer. En deux ans de Mac-Mahonnat, 28 avaient été supprimés, 20 suspendus, 163 interdits de la voie

publique; un peu plus que la faible Commune avec ses trente interdictions pour rire. — L'état de siège fut maintenu à Paris, Versailles, Lyon, Marseille et dans tout leur département; les conseils de guerre continuèrent leur mitraille de condamnations.

Le 31 décembre 75, quand l'Assemblée de malheur se dispersa, elle avait repoussé toutes les propositions d'amnistie, transféré quelques déportés de la presqu'île Ducos à l'île des Pins, abrégé quelques termes d'emprisonnement et même accordé six cents remises de peines les plus légères; le réservoir Calédonien restait intact (1).

Mais, aux élections générales, le peuple n'oublia pas ses défenseurs. Dans les centres importants, l'amnistie figura sur les programmes démocratiques, les réunions publiques l'imposèrent aux candidats. Les radicaux s'engagèrent à demander une amnistie complète; les libéraux promirent « d'effacer les traces de nos discordes civiles », comme dit la haute bourgeoisie quand elle veut bien laver les pavés qu'elle a rougis.

Les élections de février 75 furent en grande majorité républicaines. Malgré l'appel désespéré de Mac-Mahon aux réactionnaires, il y eut 350 républicains sur 530 élus. Les fameuses couches nouvelles annoncées par Gambetta dans ses campagnes infatigables montaient à la surface et allaient faire reverdir la France. Une nuée d'avocats, de médecins, de commerçants, de propriétaires libéraux avaient enlevé la province aux mots de libertés, réformes, apaisement. Buffet était battu dans les coins les plus ruraux. Les feuilles radicales s'accordèrent à déclarer la République définitivement assise; les fervents d'amnistie ne doutèrent pas que la Chambre nouvelle ne fît au peuple ce don de joyeux avènement. Est-ce que Paris n'avait pas envoyé les anciens députés démissionnaires de l'Assemblée rurale, Floquet, Lockroy, Clémenceau, bien d'autres sans compter Louis Blanc qui parlait maintenant du malentendu du 18 Mars.

---

(1) Rapport de la commission des grâces présenté par Martel et Vois in

Un convoi de déportés allait mettre à la voile. Victor Hugo, que Paris avait élu sénateur, demanda à Mac-Mahon d'ajourner le départ jusqu'à la décision certainement favorable des deux Chambres. Une pétition hâtivement organisée réunit en quelques jours plus de cent mille signatures. La question de l'amnistie devint tellement aiguë que le nouveau ministre de Mac-Mahon, le Dufaure du 18 Mars, voulut la vider immédiatement.

Cinq propositions furent déposées. Raspail, seul, demanda l'amnistie pleine et entière; les autres exceptaient les crimes qualifiés de droit commun par les conseils de guerre et qui comprenaient les articles de journaux; la Chambre nomma des commissaires. Neuf sur onze furent contre l'amnistie Raspail. Les nouvelles couches se manifestaient. C'était cette bourgeoisie moyenne de l'Empire, peureuse, hautaine au peuple, avocassière et finassante. Elle ne savait la Commune que par les rapsodies réactionnaires et, tout occupée de sa percée, disait très carrément : « Que ces communards nous laissent tranquilles, on verra plus tard ! » « L'insurrection du 18 Mars a été un grand crime, dit le rapporteur ; les chefs principaux reviendraient en France tels qu'ils étaient alors. Il y a eu des heures dans notre histoire où l'amnistie a pu être une nécessité, mais l'insurrection du 18 Mars ne peut, à aucun point de vue, être comparée à nos guerres civiles. J'y vois une insurrection contre la société tout entière. »

Raspail défendit noblement son projet, marqua les bourreaux, demanda qu'on poursuivît les « véritables provocateurs dont plusieurs jouissaient de l'impunité dans les Assemblées » ; Clémenceau fit du 18 Mars un exposé trop conforme à l'ignorance et aux peurs de son auditoire. D'autres, de l'Extrême-Gauche, parlèrent pour les vaincus en les accablant : « On se trompe absolument sur le caractère de cette révolution, dit de très haut l'un d'eux, on y voit une révolution sociale tandis qu'il n'y a en réalité qu'une attaque de nerfs et un accès de fièvre. » Le député de l'arrondissement qui avait nommé, où était mort Delescluze, appela le mouvement « détestable ». Marcou déclara que la Commune était un « anachronisme ». Aucun ne parla du sang, des pontons, des prisons, des conseils de guerre,

uniquement préoccupés de dégager leur parole devant les électeurs.

A ces avocats qui tendaient le dos, ministres et nouvelles couches répondirent vertement : « Non, messieurs, dit Dufaure, ce n'était pas un mouvement communal, c'était dans ses idées, dans ses pensées, et même dans ses actes la révolution la plus radicale qui ait jamais été entreprise dans le monde. » Un ancien irréconciliable, nia que la République eût été menacée par l'Assemblée rurale : « Elle ne s'était signalée que par deux actes, l'élection du pouvoir exécutif et l'acceptation d'un cabinet républicain. » Dufaure célébra les Conseils de guerre, soutint que « toutes les règles avaient été suivies, tous les moyens employés pour assurer l'instruction la plus sérieuse, la plus complète de tous les procès, que les officiers s'étaient égalés aux meilleurs juges d'instruction. » L'amiral Fourichon, ministre de la Marine, nia que les forçats de la Commune fussent assimilés aux autres, raconta que le « déporté, plus heureux que les soldats, vivait au milieu des fleurs de son jardin. » Quelqu'un ayant dit : « On a rétabli la torture ! » cette délicieuse riposte lui fut faite : « C'est vous qui nous y mettez ! » Langlois, aussi enragé qu'au 19 Mars, criait dans les couloirs : « Point de grâce aux assassins ! »

Le 18 mai, 372 voix contre 50 refusèrent l'amnistie pleine et entière. Gambetta s'abstint. La commission repoussa les autres propositions, dit qu'il fallait s'en rapporter à la clémence du Gouvernement. On ne la chicana que pour la forme et un radical finit par dire : « Ce n'est point sur une question de générosité que nous nous défierons jamais du Gouvernement. » Toutes les propositions furent enterrées. Au Sénat, Victor Hugo défendit l'amnistie partielle : « Le poteau de Satory, Nouméa, 18,924 condamnés à la déportation simple et murée, les travaux forcés, le bagne à cinq mille lieues de la patrie, voilà de quelle façon la justice a châtié le 18 Mars — il oubliait les vingt mille fusillés — ; et quant au crime du 2 Décembre, qu'a fait la justice? La justice lui a prêté serment. » Sa proposition ne fut même pas discutée.

Deux mois après, Mac-Mahon complétant la comédie

écrivait au ministre de la guerre Cissey, le fusilleur du Luxembourg : « Désormais aucune poursuite ne doit avoir lieu si elle n'est commandée par le sentiment unanime des honnêtes gens. » Les honnêtes conseils de guerre comprirent et leur besogne continua. Quelques contumaces qui s'étaient aventurés en France sur l'espoir des premiers jours avaient été repris ; leurs peines furent confirmées. Les organisateurs de groupes ouvriers furent frappés impitoyablement quand on put les rattacher à la Commune (1). En novembre 76 un conseil de guerre prononça une condamnation à mort pour fait d'insurrection.

Cette barbarie persistante, survivant aux années, irritait l'opinion, et Mac-Mahon fut reçu, dans un voyage à Lyon, aux cris de : Vive l'amnistie! Les radicaux durent s'agiter et demander au moins la cessation des poursuites. Gambetta fut cette fois avec eux. Sa politique était de rassurer le bourgeois en traitant la Commune d' « insurrection criminelle », de « convulsion de la misère, de la famine et du désespoir » et d'obtenir ainsi quelques abréviations de torture. A la Chambre il alla jusqu'à louer les conseils de guerre pour « le dévouement, la sagesse, l'esprit militaire » avec lequel ils avaient examiné les dossiers. Une loi fut votée le 6 novembre qui pouvait, dans certains cas, signifier prescription ; le Sénat la repoussa.

En décembre 76, Jules Simon grimpe au ministère, de la casaque de Thiers passant à la livrée de Mac-Mahon. L'onctueux fusilleur apportait un mot-programme : « la République aimable » ; l'amabilité n'allait pas jusqu'aux Communeux. Son collègue à la Justice, l'ex-président de la commission des assassins, le galant Martel, qui déclarait abominables les commissions

---

(1) Le 2 décembre 1876, Baron, ex-délégué des comptables au congrès ouvrier, fut traduit devant le 3e Conseil pour avoir été secrétaire de la Délégation de la guerre. « Messieurs du conseil, dit le président, remarqueront que l'accusé est toujours dans les sentiments qui l'animaient en 1871, car nous l'avons vu, en 1876, faire partie du congrès ouvrier. » Pour le militaire une réunion d'ouvriers équivalait à une insurrection. Baron fut condamné à la déportation.

mixtes de l'Empire, continua les poursuites. Un fédéré, Marin, condamné trois fois à mort, eut enfin son cas fixé et six ans après la lutte fut visé pour le bagne.

La clémence du maréchal allait du même pas. Dufaure, au lendemain du rejet d'amnistie, avait institué une nouvelle commission des grâces composée d'aimables libéraux où brillait Dubail, l'ancien chasseur de fédérés. Les établissements pénitentiaires de France renfermaient à ce moment seize cents condamnés de la Commune et le nombre des déportés s'élevait à quatre mille quatre cents environ. La seconde commission des grâces fut digne de celle de Martel. Sur ses propositions, Mac-Mahon gràcia des condamnés qui en avaient pour cinq ou six semaines et libéra deux ou trois morts. En mai 77, la Nouvelle-Calédonie n'avait rendu que deux cent cinquante à trois cents déportés, dont les peines étaient seulement commuées.

C'était beaucoup trop. Le 16 Mai y mit bon ordre. Leur défaite de 76 n'avait pas découragé les réactionnaires. Si les républicains tenaient la Chambre ils tenaient, eux, le Sénat et le maréchal qu'ils poussaient à la revanche. Le clergé menait la campagne, militairement conduit par le fougueux cardinal de 64 et de 71, Bonnechose, qui se moquait des avances de Jules Simon, cardinal en expectative. Depuis un mois les évêques croisaient crosse pour le Saint-Siège opprimé, le pape sur la paille, multipliaient les pétitions et chantaient si haut que l'apprenti cardinal fut obligé de blâmer à la tribune un des mitrés les plus chauds. Quelques jours après, le 16 mai au matin, Mac-Mahon congédia par un petit billet l'aimable Jules Simon. La Chambre regimbe; Mac-Mahon lui expédie un ministère de combat commandé par de Broglie et, le 18, par une missive goguenarde, il l'invite à s'aller rafraîchir les idées dans les brises de mai.

Le cabinet du 16 Mai était formé d'orléanistes et de bonapartistes revenus assez en nombre, mais le public comprit et un cri traversa la France : « C'est un coup des prêtres; c'est un ministère de curés! » Depuis longtemps préparée avec la méthode, la précision des jésuites, la conjuration fonctionna aussitôt. Le lendemain de l'événement, soixante-deux préfets furent atteints,

cent vingt-sept sous-préfets et secrétaires généraux, des juges de paix, des procureurs remplacés. Ordre fut donné de mater la presse. Les journaux furent poursuivis, quelques-uns suspendus; les lieux de réunion fermés; on arrêta le président du conseil municipal de Paris qui venait d'assister à un banquet offert par les proscrits de Londres. Le 25 Juin, Mac-Mahon congédia définitivement la Chambre, secondé par le Sénat, ce « grand Conseil des communes », avait dit Gambetta à l'origine, et qui se trouvait la forteresse légale de la réaction.

Elle avait, en abusant du texte constitutionnel, trois mois et demi de règne absolu. Pendant trois mois et demi la France fut en alarme; beaucoup voyaient la guerre jaillir du conflit engagé; les affaires n'allaient plus; Mac-Mahon ayant essayé d'une tournée en province on lui cria : Vive la République! Il s'en vengeait en disant aux maires qui lui demandaient de terminer la crise : « Votez pour mon Gouvernement ». Ses sottises — il était riche de mots ridicules — égayaient un peu les colères qui s'armèrent de tout, même de M. Thiers, mort le 3 septembre le ventre à table.

Paris fit au Foutriquet des funérailles d'Achille. Ah! certes, on la connaît la Thèbes turbulente aux cent issues par où passent les grandeurs et les scélératesses sans y laisser d'autre empreinte que le vent sur la cime de ses arbres ou l'orage sur ses pavés; mais ce Paris qu'il avait fusillé en 1832, livré en Juin 48 aux fureurs des bourgeois et de la rue de Poitiers, calomnié pendant la guerre, vendu à l'Assemblée rurale, provoqué le 18 Mars, attaqué le 2 Avril, bombardé six semaines, saccagé, couvert de vingt mille cadavres, jeté par milliers aux conseils de guerre, dont il avait dispersé tant de lambeaux dans les deux hémisphères — et il n'y avait pas sept ans — ce Paris eut-il, même une heure, cette déchéance de prendre ce meurtrier du peuple pour un prototype de liberté ?— Non! Non! l'ironique jeu des choses fit l'énorme haie du cercueil. Comme Samson s'arma d'un débris de brute pour frapper le Philistin, le Paris de 77 saisit les vieux os du compétiteur pour souffleter l'adversaire vivant.

Mac-Mahon, dans une proclamation à la Charles X,

imposait ses candidats, menaçait de résister à des élections contraires. Tout ce qui était République s'indignait : « Quand la France aura parlé il faudra se soumettre ou se démettre »! ripostait, aux applaudissements de la France républicaine, Gambetta qui fut encore le cœur de la nation, multipliant les réunions, les appels, bravant les condamnations, les calomnies, la presse figariste. Que n'avait-il montré, contre les adversaires de la République, le même front pendant la guerre et aussi pendant la Commune où son poids eût fait pencher la province.

La victoire fut au courage républicain qui avait su se discipliner. Malgré préfets, magistrats, condamnations — il y en eut deux mille sept cents — les républicains l'emportèrent aux élections du 24 octobre 77 par une majorité de cent dix sept voix que les invalidations de candidats officiels devaient beaucoup accroître. De Broglie, qui écrivait de l'histoire sans y rien comprendre, voulait que Mac-Mahon résistât; la nouvelle Chambre fit une commission de salut public, ordonna une enquête électorale, contraignit de Broglie à rentrer dans la coulisse. De là encore il gouvernait Mac-Mahon assez pour lui faire nommer un ministère de caporaux. La Chambre refusa de déposer le budget; Mac-Mahon n'eut pas la fierté de se démettre; il fit le blessé comme à Sedan et délégua Dufaure qui signa pour lui le revers.

La Chambre victorieuse débuta par amnistier tous ses amis condamnés depuis le 16 Mai. Elle ne pensa même pas à ceux de la Commune. Il n'y eut que le peuple pour s'en souvenir. L'Exposition universelle de 78 occupa d'abord toutes les activités; mais en septembre, à l'anniversaire de la mort de M. Thiers, pompeusement préparé par des articles, des illustrations où l'ennemi de Paris était représenté en apothéose foulant aux pieds une Commune à face de guenon, le conseil municipal de Paris refusa d'envoyer une délégation. A Marseille, on combattit l'envoi de délégués « parce que M. Thiers avait été le bourreau de la Commune ». Dufaure répondit par trente-quatre condamnations, l'arrestation d'une foule de contumaces rentrés en France et l'interdiction du congrès socialiste international qui devait se tenir à Paris.

Les massacres, les déportations, l'exil n'avaient pas tué le parti socialiste, comme M. Thiers l'avait annoncé à l'Assemblée rurale. Pendant sept années de léthargie apparente, l'Allemagne avait fait l'intervie. C'est de la Commune que date son ère de socialisme militant. La lutte de Paris contre Versailles était devenue populaire en Allemagne et cette histoire servait de thèse aux nombreux orateurs du parti. Plus disciplinés qu'en France, écoutant des guides sûrs comme Bebel, Liebknecht, possédant de nombreux journaux, les socialistes avaient au Reichstag douze députés en 78 et Bismarck disait à la tribune « l'Allemagne est devenue le champ clos des agitations avec lesquelles la France en a fini. » Il se trompait comme M. Thiers pour la France. Après sept ans le parti socialiste reparaissait jeune, vigoureux, précis, tel qu'il se montrait aux dernières années de l'Empire, avec le programme des 63, assez en nombre pour provoquer à Paris un congrès international.

Le 30 Janvier 79, le pourfendeur Mac-Mahon s'évadait de la présidence sous prétexte de généraux mis au rancart; en réalité pour ne pas voir mettre en accusation ses complices du 16 Mai. Comme M. Thiers, le boucher de Paris échappa au châtiment; quatorze ans plus tard, ce politicien militaire qui pour éviter la République avait conduit la France à Sedan, pour sauver les ruraux massacré par monceaux les Parisiens, pour grandir les curés alarmé plusieurs années la France, s'achemina doucement vers la gloire des Invalides. Il n'y a pas de justice, pour ces grands criminels, hors les heures de révolution.

Grévy prit sa place le soir même à huit heures. Le populo républicain tint cet avènement à victoire. C'était le premier président de la République qui fût républicain et n'eût pas fusillé. L'ère républicaine avait le champ libre. Justement les élections sénatoriales de janvier avaient donné au Sénat une majorité républicaine de cinquante voix. Cette fois l'amnistie était non seulement possible, elle s'imposait. Est-ce que le chef du cabinet Waddington n'avait pas pour secrétaire un condamné à mort des conseils de guerre rencontré à Berlin et par lui ramené à Paris.

La Nouvelle-Calédonie tenait encore onze cents condamnés et l'exil cinq à six cents contumaces ; le reste avait été gracié après une moyenne de sept ans de déportation ou d'exil. On en eut sans le maréchal gracié bien davantage, dit impudemment la commission des grâces — quand Mac-Mahon fut parti. Le nouveau ministère allait changer tout ça. Grâces, amnistie, Waddington amalgamait tout dans la grâce-amnistie. C'était bien simple, on déclarerait amnistiés tous ceux qui seraient graciés. Mais qui gracierez-vous ? disait-on. Et lui : « Nous ne laisserons en dehors de l'amnistie que ceux contre lesquels protesterait la conscience publique. » Ce Waddington — un Anglais — avait la plaisanterie très froide ; elle plut beaucoup aux opportunistes qui se souciaient fort peu du retour de tel ou tel condamné.

L'extrême-gauche ne pouvait moins faire que de réclamer l'entière amnistie. L'agitation pour l'amnistie n'avait jamais cessé dans le peuple. Un journal de Paris, *La Révolution française*, publiait, malgré les amendes et la prison, des articles de membres de la Commune en exil. Une proposition d'amnistie fut déposée. Neuf bureaux sur onze la repoussèrent. Louis Blanc la défendit aussi chaleureusement qu'il avait défendu les droits des fusilleurs. Le rapporteur était Andrieux, l'ancien anarchiste de l'Empire, l'ancien procureur de la Guillotière en 71, devenu député. « Jamais, dit-il, il ne se trouvera une Assemblée française pour voter l'amnistie pleine et entière. Quant aux condamnés qui resteront en Nouvelle-Calédonie, le nombre en sera restreint à quinze cents, une partie de cette écume des grandes villes qui est toujours prête au pillage. » Le garde des sceaux avait dit douze cents ; Andrieux grossissait, guignant la préfecture de police qu'il reçut après la morsure. Le Marcou de 76 excluait de l'amnistie « les sauvages qui auraient déshonoré le drapeau tricolore s'il pouvait l'être. » Il ne nommait pas ces sauvages qui, du reste, n'avaient pas combattu sous le drapeau tricolore, mais cela permit à Waddington de dire : il y en a douze cents. L'amnistie plénière fut repoussée par 350 voix contre 99, et seuls furent amnistiés les gràciés dans le délai

de trois mois. Au Sénat, Bérenger déclara que « la France ne veut pas d'insurgés de profession » ; le Sénat vota tout de même la grâce-amnistie des trois mois, comptant sur le ministère pour exclure les « dangereux ou indignes. » Six semaines après, la Chambre refusait, par 317 voix contre 159, de prononcer la mise en accusation des hommes du 16 Mai qui avaient chassé la Chambre et, pendant quatre mois, provoqué une guerre civile ; ils remercièrent la Chambre par un manifeste de défi.

Les exclus de la grâce-amnistie protestèrent contre les calomniateurs : « Des bouches officielles, mêlant l'outrage et l'iniquité, ont déclaré qu'il ne resterait plus en exil que des voleurs et des assassins. Ceux qui trompent ainsi l'opinion savent qu'il n'est pas un proscrit auquel ces épithètes puissent être appliquées. Les voleurs et les assassins ne sont pas de nos rangs. » On le vit bien par la suite quand la justice jeta à la correctionnelle ou à la cour d'assises tant d'insulteurs de Communeux.

La discussion de cette loi-tamis avait fait surgir la théorie toute nouvelle du bon et du mauvais insurgé. De même que Louis Blanc distinguait entre le drapeau rouge de son temps, le bon, et le drapeau rouge de la Commune, l'infâme, le ministre de la justice déclarait dignes d'estime tous les insurgés antérieurs à ceux du 18 Mars, lesquels étaient abominables. « Ce serait, disait-il, injurier les autres insurgés que de les comparer aux organisateurs de l'insurrection du 18 Mars » assez criminels pour s'être levés « quand l'ennemi occupait les forts. » Il continuait ainsi la légende de Paris agresseur le 18 Mars. Pendant huit années les républicains en vedette s'étaient bien gardés de contredire les histoires versaillaises et même, a dit Camille Pelletan, « ils outraient parfois par crainte de compromettre leur cause. » Cette noble politique avait porté ses fruits ; le parti républicain ignorait totalement l'histoire vraie de la Commune ; personne n'avait réfuté les calomnies innombrables et, lors de la discussion dernière, les journaux conservateurs avaient publié, comme document, des extraits du livre d'un polygraphe n'ayant de talent dans aucun genre, Maxime Du Camp.

Il avait débuté par fusiller les insurgés de Juin 48 et gagné la croix sur ces barricades. Redécoré par Louis-Napoléon, il avait boudé un moment l'Empire; la princesse Mathilde l'avait ramené au bercail. Il allait être sénateur, lorsque le 4 Septembre renversa la marmite. De rage il s'était réfugié en Allemagne pendant toute la guerre et, rentré en France sous la Commune, s'était heurté au mandat réservé par elle aux bonapartistes militants. Il avait pendant six années minutieusement ramassé les inventions, les calomnies, les ordures faites sur la Commune, ajouté du sien et, aux mille latrines réactionnaires, donné leur grand collecteur, les *Convulsions de Paris*.

Les amateurs d'ouvrages pornographiques purent enrichir leur collection d'une *Justine* politique et de style fleuri. Ce n'était pas, disait Maxime Du Camp, un mouvement historique qu'il allait décrire, mais « un cas pathologique. » « *Toute la ménagerie des passions humaines avait brisé sa cage et durant deux longs mois s'est vautrée en pleine bestialité. Comme une prostituée sans vergogne la Commune a tout fait voir et on a été surpris de la quantité d'ulcères qui la rongeaient.* » C'est le début; quatre volumes suivaient, de cette convulsion.

D'après Maxime Du Camp, le mouvement de la Commune était (1) » *un accès d'épilepsie morale; une sanglante bacchanale; une débauche de pétrole et d'eau-de-vie; une ribauderie; une inondation de violences, d'ivrognerie qui faisait de la capitale de la France un marais des plus abjects; un cas analogue au mal des ardents, aux épidémies choréiques, aux possessions du moyen-âge.* Le personnel se composait : « *en haut, d'hommes arrivés aux accidents tertiaires de l'envie purulente;* » en bas : « *de brutes obtuses ne comprenant rien, sinon qu'ils ont bonne paye, beaucoup de vin et trop d'eau-de-vie* (1). » Le Comité Central était « *un*

(1) Nous ne faisons pas des accouplements de mots, mais des citations complètes.

ramassis de vauriens » ; les gouvernants de la Commune, « *des pyromanes; des loups cerviers; des perroquets apprivoisés; des papes de la démagogie; des Antechrists filous; une poignée d'escrocs qui règne par la violence, commande à des ivrognes, protège des assassins, discipline des incendiaires; des fantoches épileptiques; des grimaciers; des politiques de crèmerie; des Césarillons d'estaminet.* L'Hôtel-de-Ville était « *un chenil de chiens en fureur; une gargotte doublée d'un mauvais lieu* »; la préfecture de police : « *le campement de la ribotte.* » Les fédérés « *puaient le vin et la charcuterie à l'ail; leur idéal était deux mois de bombance et le bagne après.* » Les femmes étaient « *des évadées de dispensaire; des institutrices laïques qui sifflent les petits verres d'eau-de-vie et se marient sur l'autel de la nature.* » Les fédérés étaient « *des galopins éclos en marge du ruisseau et grandis sur le fumier des basses promiscuités.* » L'abbé Vidieu avait trouvé mieux; ils étaient tous « *enfants de l'adultère.* » Il est vrai que le bon prêtre ne se piquait pas comme le convulsionnaire d'être « sans passion », « un modéré », « un homme d'une droiture ferme auquel les œuvres de la haine inspirent une insurmontable horreur. » Comme on lui reprochait d'avoir exagéré, Maxime Du Camp répondit : « J'ai toujours parlé des communards avec une extrême modération... Nous, honnêtes gens, nous sommes très apaisés... la lie des grandes colères est tombée »; et il s'indignait contre ces gens pour qui « le dernier mot de la politique est de cracher sur ses adversaires. »

Par ce vocabulaire on voit l'histoire. Du reste, aucun de ces artifices savants à la Jules Simon qui font tissu de vérité et de mensonge. Les inventions et l'ignorance de ce furieux érotique étaient d'un primitif. Du caractère des ouvriers, des faits les mieux établis,

(1) L'ivrognerie a toujours été l'argument de choix des narrateurs réactionnaires. Le R. P. Loriquet attribuait aux fumées du vin les décrets rendus dans la nuit du 4 août ; en 1848, au Luxembourg, on délibérait entre les bouteilles, etc.

même des vraisemblances, il ne s'inquiétait jamais. Tout ce qui était Versaillais, cancan réactionnaire, était source certaine, le premier chiffon venu de n'importe où, document; tout fonctionnaire resté à Paris pendant la Commune une autorité indiscutable dont il consignait religieusement les plus cocasses vantardises; les réquisitoires des Conseils de guerre, les témoins à charge méritaient seuls créance; tous les accusés avaient menti. Imperturbablement il accumulait les balourdises, faisait de Blanqui l'inspirateur de l'Internationale, d'Assi un personnage dominant, de Frankel un brutal, de Varlin un poltron, de Dombrowski un traître, confondait Cournet avec Latappy, Ranvier avec son frère. Son système d'argumentation était bien simple. Il citait un fait d'arrestation, de perquisition, voire d'exécution d'espion, et il terminait : « C'est par milliers qu'on pourrait multiplier les exemples » ou bien « il en était de même un peu partout. » D'autres fois il niait tout sec. Delescluze, « ce Bridoison patibulaire, » n'était pas mort volontairement; il le savait, lui, par un témoin qu'il ne voulait pas nommer (1); il n'était pas vrai qu'on eût fusillé de faux Vallès, Billioray, Brunel, etc; c'étaient eux qui, pour dépister les recherches, avaient envoyé aux journaux le récit de leur exécution. Fausses aussi les exécutions si nombreuses. Le général Appert disait 17,000; ce n'était pas vrai; il avait, lui, Maxime Du Camp le chiffre exact « 6,500 au plus, » « faits de guerre, ajoutait-il, inhérents au droit de légitime défense. » Il connaissait ce chiffre « exact, » par l'administration des cimetières, par les procès-verbaux d'exhumation; comme si les administrateurs avaient compté les corps envoyés par charretées, les commissaires eu le temps de verbaliser, les incinérateurs souci du nombre des cadavres empilés. Maxime Du Camp « avait tous les procès-verbaux entre les mains », au besoin il eut donné le nom des victimes, car il se vantait d'exactitude : « Je n'ai rien avancé, disait-il, qui ne fût

(1) L'abbé Vidieu a été moins discret; c'est ce Victor Thomas, neveu de Clément Thomas, entré à l'état-major de Bergeret et qui déposa comme témoin à charge devant les Conseils de guerre : pauvre diable qui joua à l'espion pour sauver sa peau.

démontré par pièces authentiques... je n'ai parlé qu'avec restriction toutes les fois que le document positif et précis m'a fait défaut. » Il n'en produisait pas un. S'ils existent, on imagine comment il a dû les accommoder, par sa façon de travestir les faits les plus connus.

Arrangées à la Montépin (1) enjolivées d'arabesques, agrémentées de : « ils ont dû dire ceci, cela », de dialogues de ce genre : « tous ces révoltés étaient devenus des voleurs ; quand l'homme rentrait au logis, la femme lui disait invariablement : qu'est-ce que tu rapportes ? » les malpropres imaginations de cet enragé pipelet versaillais faisaient les délices de la *Revue des deux Mondes* et des journaux figaristes. L'Académie française voulut posséder ce rare historien et, en 85, il eût parlé pour elle à l'enterrement de Victor Hugo si les proscrits alors de retour n'avaient menacé d'une intervention énergique. Maxime Du Camp alla mourir en Allemagne, sa patrie de cœur, mais il continua de régner à l'Académie. En juin 95, son successeur, Paul Bourget, breveté pour les dissections d'âmes, affirma qu'il avait dressé « avec une force terrible » le réquisitoire du « sauvage vandalisme » et l'interlocuteur de Paul Bourget, un élégant snob, qualifia la Commune « d'accès de fièvre obsidionale et alcoolique. » Un autre palme-vert, versificateur pour nounous, déclara Maxime Du Camp « injurié mais irréfutable ».

Les vrais républicains se soulevaient contre ces *Convulsions*, oubliant que leurs chefs avaient, eux aussi, traité la Commune d'accès de fièvre, de convulsion de la famine et du désespoir : d'ailleurs nul écrivain n'était outillé pour la riposte. Les histoires que les radicaux se mirent à rédiger trahissaient la pauvreté de connaissance des hommes, des milieux et même des événements de la Commune. Pour eux le bonapartisme jouait un grand rôle à l'origine et à la fin. Tel prenait la moyenne entre une page de Maxime Du Camp

---

(1) Exemple : « Le 23 mai, après un doux sommeil comme en donne le calme d'une conscience satisfaite, Boudin se réveilla de belle humeur et s'aperçut qu'il avait soif. Il se mit alors en devoir de défoncer la porte de la cave.... »

et une page de proscrit et croyait avoir trouvé la diagonale historique. Le sénateur Corbon, ancien ouvrier comme Tolain, ne disait-il pas, en 80, dans le *Rappel*, qu'il avait été *presque* condamné à mort par le Comité de salut public!

On comprend l'idée que pouvaient avoir de la Commune les messieurs parlementaires. Le peuple, quoique sans histoire, sentait d'instinct que ce mouvement était à lui et ne se lassait pas de manifester pour les vaincus. A l'élection législative du 21 avril 73, Bordeaux donna une majorité de 4,000 voix à Blanqui. La Chambre annula l'élection et Blanqui ne fut gracié qu'après l'expiration des trois mois où il aurait pu être amnistié, c'est-à-dire éligible. Pendant ces trois mois, la clémence Grévyste avait gracié-amnistié trois mille trois cents condamnés. Douze cents au moins, exclus par la haine ou la peur, restaient en Calédonie ou en exil.

Les premiers convois de Calédoniens arrivèrent en septembre 79 à Port-Vendres, où ils furent reçus avec enthousiasme par les comités républicains de la région. Louis Blanc, qui faisait une tournée dans le Midi, leur ouvrit les petits bras dont il les menaçait jadis. « Soyez les bienvenus! s'écria-t-il ; si l'on avait eu le sentiment de la justice, vous ne seriez point partis! » Et comme une loge maçonnique lui offrait une couronne : « Laissez-moi partager cet hommage avec ceux qui ont plus combattu que moi et plus souffert » — il eût pu ajouter « par moi. »

A Paris, des comités spéciaux attendaient les amnistiés : Comité central, Comité socialiste. Dès 71, il s'était formé à Paris un comité de secours pour les familles des détenus politiques, alimenté par des souscriptions, des dons, des allocations du conseil municipal. Les députés de l'Extrême-Gauche s'étaient, pour ménager leur clientèle électorale, jetés dans ce Comité central qui, en 77, avait reçu 272,163 francs et secouru près de trois mille familles. En dehors de ce Comité quasi-officiel, il existait un Comité socialiste tout à fait indépendant des députés de l'Extrême-Gauche ; ce Comité recevait aussi des souscriptions et put rendre des services aux Calédoniens pour lesquels le conseil municipal avait encore voté cent mille francs.

On les voyait descendre des wagons, secoués encore par les cinq mois d'une traversée soumise à la discipline pénitentiaire, le teint basané, coiffés d'étranges chapeaux à larges ailes, vêtus de blouses, quelques-uns enveloppés dans une couverture, le bidon ou la musette en bandoulière, hésitants et promenant des regards inquiets. Ravis quand un cri appelait, que s'ouvraient les bras d'une femme, d'un enfant, d'un ami et douces coulaient les larmes ; mais le pauvre oublié qui cherche et ne voit rien venir, ni celle qui n'a pas eu le courage d'attendre, ni les vieux qui sont morts, d'un pas lourd il quitte le quai de la gare, va où il peut, jusqu'à ce qu'un camarade de convoi le hèle, l'amène au Comité de secours où il prend un repas, reçoit une petite pièce d'or et repart essaimer dans ce Paris qui ne le connaît plus le désespoir des éternels vaincus.

Les valides de l'amnistie, ceux à qui la vie n'avait pas refusé grâce, surent plaider la cause des exclus. Sur la tombe d'un des amnistiés, son camarade, Alphonse Humbert, glorifia les combattants de la Commune ; Paris en fit un conseiller municipal ; à Lyon, un amnistié fut élu ; à Lille, un candidat socialiste qui défendait l'amnistie l'emporta sur un opportuniste. Loin d'être apaisée par l'amnistie partielle, l'opinion se prononçait plus âprement depuis le retour des Calédoniens. Louis Blanc, pour qui la justice commençait, fut, en plein congrès de Marseille, coté parmi les fusilleurs de 71. Le conseil général de la Seine émit un vœu pour l'amnistie totale ; la presse, les réunions publiques créèrent une telle agitation de sympathie pour les exclus que le ministre de la Justice prescrivit des poursuites. Le Centre-Gauche l'appuya ; le secrétaire de « l'Union républicaine », le vertueux Baïhaut, s'indigna, dit que la question de l'amnistie plénière était jugée, que les Chambres ne se déjugeraient pas. L'Extrême-Gauche demanda au ministre pourquoi il avait exclu de l'amnistie tant d'hommes honorables et gracié les repris de justice englobés par les conseils de guerre. Le justicier répondit que certains exclus avaient repoussé la grâce ou revendiqué leur responsabilité. « Pourquoi, répliqua Clémenceau, voulez-vous que ceux qui ont été frappés oublient les horreurs de la répression ?

Vous dites: Nous n'oublions pas; si vous n'oubliez rien, vos adversaires se souviendront. » Le cabinet reçut, le 18 décembre, un ordre du jour de confiance, mais l'agitation continua. Le parti socialiste, complètement réorganisé sous le nom de Parti ouvrier, et où beaucoup d'amnistiés étaient entrés, multipliant les réunions, les conférences, s'affirmait de plus en plus irréconciliable sur la question de l'amnistie.

Freycinet remplaça Waddington à la fin de décembre et le nouveau ministre ne parla pas d'amnistie. Le 22 janvier 80, l'Extrême-Gauche, que les journaux d'avant-garde et les réunions harcelaient, déposa une nouvelle demande d'amnistie totale. Huit bureaux sur onze la repoussèrent comme l'année précédente. Louis Blanc gémit encore, bien qu'il eût répété dans son bureau que le Comité Central l'avait condamné à mort (1). Casimir Périer lui répondit durement et Freycinet: « Non seulement l'amnistie ne manque pas au pays, mais elle l'inquiète. Construisons nos chemins de fer, creusons nos ports, améliorons nos tarifs, dégrevons nos impôts et, peut-être, alors, un jour, on pourra réaliser les mesures hardies que vous nous conseillez. » L'amnistie, ainsi renvoyée à beaucoup de lustres, fut enterrée par 316 votes contre 115.

Trois mois encore et la voilà ressuscitée. L'anniversaire du 18 Mars avait été célébré dans beaucoup de quartiers de Paris et en province. Le 23 mai 80, pour l'anniversaire de la Semaine sanglante, une foule de Parisiens vont porter des couronnes au Père-Lachaise. Le préfet de police Andrieux fait charger, arrêter les manifestants. Le conseil municipal le flétrit d'un vote, il en rit; l'Extrême-Gauche interpelle; la Chambre donne raison au gouvernement par 299 votes contre 28. Moins d'un mois après, le 20 juin, Belleville, dans la circonscription de Gambetta, malgré Gambetta, choisit pour conseiller municipal Trinquet, ce si vaillant à la Commune, aux conseils de guerre et au bagne.

L'invite était claire. Gambetta comprit qu'il fallait fermer cette plaie qui trouvait à la Chambre tant de

---

(1) Jules Simon en disait autant dans *le Gaulois* de 1895.

médecins parmi ses adversaires les radicaux. Il était depuis 72 le revendicateur de la démocratie, depuis 76 l'autorité de la Chambre, son président et son chef absolu depuis l'effondrement de Mac-Mahon et il avait imposé au Sénat le retour du Parlement à Paris ; le 14 Juillet allait inaugurer la grande fête nationale et les journaux même modérés acceptaient qu'on y associât tous les anciens condamnés. Gambetta, interpellé directement, se résolut au dernier effort. Il réunit les représentants des groupes modérés parla pour l'amnistie plénière et le 21 juin Freycinet la proposa.

Casimir Perier qui l'avait combattue en février, à côté de Freycinet, protesta amèrement. Freycinet répondit que la contradiction n'était qu'apparente ; sans doute les chemins de fer, ports, etc., n'étaient pas encore construits ni les impôts dégrevés, mais l'ordre était assuré; l'essentiel. On aurait ri jaune si Gambetta n'était descendu de son fauteuil pour pétrir ces dures cervelles. Il dépeignit la France lasse, exaspérée de ces continuels débats sur l'amnistie se reproduisant à chaque question, à chaque élection et disant à ses gouvernants : « Quand me débarrasserez-vous de ce haillon de guerre civile ! » Il les prit par l'intérêt, leur montra les élections dans quinze mois, les rassura ensuite : « L'amnistie vous pouvez la faire, elle vous débarrassera beaucoup; l'élection de Trinquet, c'est la dernière manœuvre d'un parti dans la main duquel on va briser l'arme unique ». S'il ne le croyait pas, ils le crurent, et votèrent l'amnistie par 312 voix contre 136, comme ils l'avaient repoussée dans des proportions inverses quatre mois auparavant.

La commission sénatoriale repoussa le projet. Le tortionnaire des prisonniers, le valet de M. Thiers et de Mac-Mahon, le bien plus calomniateur de Paris que Maxime Du Camp, le constant reptile contre Gambetta, Jules Simon arma ses vieux crocs d'un venin toujours frais contre la Commune, querella le ministère, supplia ses collègues de résister. Ils l'eussent fait sans la crainte d'un conflit avec la Chambre et d'une émeute de l'opinion tout acquise à Gambetta. On trouva un biais, encore la grâce-amnistie ; mais cette fois, le Gouvernement gracia tous les condamnés le 10 juillet.

Galliffet ne fut pas content, et il écrivit à Gambetta dont il léchait les bottes, que l'amnistie plénière avait fait sur l'armée une déplorable impression.

Les proscrits peu éloignés purent, le 14 Juillet, mêler leur joie à celle de Paris; il fallut attendre cinq mois encore le retour des hâves Calédoniens. En neuf années, les grâces, les lois, la mort avaient libéré toutes les victimes de Versailles. L'Empire n'avait pas frappé sept ans; il n'avait pas fait vingt mille cadavres. Il n'est qu'un pouvoir anonyme pour massacrer les foules; chaque bourreau peut détourner la tête, se torcher la bouche et dire : Je n'en étais pas!

Les rapatriés refirent leur vie à l'atelier, dans l'industrie, le commerce, les arts, le journalisme. L'administration municipale, aux mains des républicains, en occupa un certain nombre; quelques-uns eurent même des emplois officiels. Les militants du socialisme allèrent, comme les premiers amnistiés, grossir les rangs du parti ouvrier, qui reçut d'eux une impulsion considérable et, quelques années plus tard, entra en nombre à l'Hôtel-de-Ville. Au jour du péril, en 89, quand le général Boulanger, qui avait fusillé sous Mac-Mahon, voulut, sous couleur de régénérer la France, édifier avec les monarchistes et les cléricaux une dictature dont l'issue inévitable était la guerre, la grande majorité des combattants de la Commune n'hésita pas à livrer bataille sans rien demander que la République sauve. Désintéressement heureux pour la République, mais qui ne leur valut pas même le droit d'honorer leurs morts.

Au Père-Lachaise, non loin des tranchées gonflées des cadavres de la Roquette, dans un coin, est le mur historique où, à la fin de la Semaine sanglante, les fédérés furent fusillés. Le conseil municipal de Paris a consacré au repos de tant de républicains cet enclos semé de vaillances et les survivants ont voulu le marquer d'un souvenir; les pierres et les grilles de leur modeste monument ont été enlevées. On laissait encore, aux anniversaires, le peuple de Paris accrocher librement des couronnes au mur; aujourd'hui on n'y

accède qu'un à un, sous l'escorte de policiers; toute parole est interdite, tout cri de souvenir séditieux. Un député fut expulsé de la Chambre pour avoir crié : Vive la Commune! De même, il fallut trente ans pour obtenir à la *Marseillaise* une première amnistie, et l'histoire de la Révolution française ne fut un peu dégagée de la fange réactionnaire que vingt-cinq années après l'écrasement de la Révolution.

Vingt mille hommes, femmes, enfants tués pendant la bataille ou après la résistance, à Paris, en province; **trois mille** au moins morts dans les dépôts, les pontons, les forts, les prisons, la Nouvelle-Calédonie, l'exil ou des maladies contractées pendant la captivité; **treize mille sept cents** condamnés à des peines qui, pour beaucoup, ont duré neuf ans; **soixante-dix mille** femmes, enfants, vieillards privés de leur soutien naturel ou jetés hors de France; **cent sept mille** victimes environ, voilà le bilan des vengeances de la haute bourgeoisie pour la Révolution de deux mois du 18 Mars.

Ai-je voilé les actes, caché les fautes du vaincu? Ai-je falsifié les actes des vainqueurs? Que le contradicteur se lève, mais avec des preuves.

Les faits prononcent; il suffit de les résumer pour conclure.

Qui a lutté constamment, souvent seul, souvent dans la rue, contre l'Empire, contre la guerre de 1870, contre la capitulation de 1871, sinon le peuple?

Qui a créé la situation révolutionnaire du 18 Mars, demandé l'exécution de Paris, précipité l'explosion, sinon l'Assemblée rurale et M. Thiers?

Qu'est le 18 Mars, sinon la réponse instinctive d'un

peuple souffleté? Où y a-t-il trace de complot, de secte, de meneurs? Quelle autre pensée que : Vive la République! Quelle autre préoccupation que de dresser une municipalité républicaine contre une Assemblée royaliste?

Est-il vrai que, dans les premiers jours, la reconnaissance de la République, le vote d'une bonne loi municipale, l'abrogation des décrets de ruine eussent tout pacifié et que Versailles ait tout refusé?

Est-il vrai que Paris ait nommé son Assemblée communale par un des votes les plus nombreux, les plus libres qu'il ait jamais émis?

Est-il vrai que Versailles ait attaqué Paris sans avoir été provoqué, sans sommation et que, dès la première rencontre, Versailles ait fusillé des prisonniers?

Est-il vrai que les tentatives de conciliation soient toujours venues de Paris ou de la province et que Versailles les ait toujours repoussées?

Est-il vrai que, pendant deux mois de lutte et de domination absolue, les fédérés aient respecté la vie de tous leurs prisonniers de guerre, de tous leurs ennemis politiques?

Est-il vrai que, depuis le 18 Mars jusqu'au dernier jour de la lutte, les fédérés n'aient pas touché aux immenses trésors en leur pouvoir et qu'ils se soient contentés d'une paye dérisoire?

Est-il vrai que Versailles ait fusillé dix-sept mille personnes au moins, la plupart étrangères à la lutte, parmi lesquelles des femmes et des enfants, arrêté quarante mille personnes au moins, pour venger des murs incendiés, la mort de soixante-quatre otages, la résistance à une Assemblée royaliste?

Est-il vrai que des milliers aient été condamnés à la mort, au bagne, à la déportation, à l'exil, sans jugement sérieux, par les officiers vainqueurs, par des arrêts dont les Gouvernements les plus conservateurs d'Europe ont reconnu l'iniquité?

Que les hommes d'équité répondent. Qu'ils disent de quel côté est le criminel, l'horrible, des massacrés ou des massacreurs, des brigands fédérés ou des civilisés de Versailles. Qu'ils disent la moralité, l'intelligence politique d'une classe gouvernante qui a pu provoquer

et réprimer de la sorte un soulèvement comme celui du 18 Mars.

Et si maintenant je me mets en face des événements qui suivirent, n'ai-je pas le droit de demander encore :

Est-il vrai que la grande majorité de l'Assemblée de Bordeaux voulait rétablir une monarchie et qu'elle n'ait reculé qu'après la Commune?

Est-il vrai que l'écrasement de Paris ait permis aux réactionnaires de se perpétuer quatre années au pouvoir et de se battre encore quatre années sous le couvert de Mac-Mahon?

Est-il vrai qu'en écoutant la voix de Paris, on eût épargné à la France huit années de luttes stériles, d'angoisses mortelles, l'avènement de cette politique énervante et oblique qui est la négation de notre génie national ?

Oh! oui, ils avaient raison de vouloir conserver leurs canons, leurs fusils, ces Parisiens qui se souvenaient de Juin et de Décembre ; oui, ils avaient raison de dire que les revenants des anciens régimes complotaient une restauration; oui, ils avaient raison de combattre à mort l'avènement des curés : oui, ils avaient raison de redouter dans la République conservatrice dont M. Thiers leur présentait la pointe une oppression anonyme aussi dure que les jougs du passé; oui, ils avaient raison de lutter quand même jusqu'au dernier pavé; raison comme la dernière barricade de Juin, comme celle de Baudin; raison comme les vaincus d'avance de Bazeilles, du Bourget, de Montretout ; raison de jeter au ciel leur dernière cartouche, tels les Gracques de leur poussière d'où devait naître le vengeur.

Où étaient leurs grands hommes? a-t-on dit. Il n'y en avait pas. C'est précisément la puissance de cette révolution d'avoir été faite par la moyenne et non par quelques cerveaux privilégiés.

Que signifiait-elle? a-t-on dit encore. Un rappel à l'ordre adressé par le peuple républicain de France aux débris ressuscitants du passé. Elle a donné aux travailleurs conscience de leur force, tracé la ligne bien nette entre eux et la classe dévorante, éclairé les relations des classes d'une telle lueur que l'histoire de la

Révolution française en est illuminée et à reprendre en sous-œuvre.

La révolution du 18 Mars était aussi un rappel au devoir adressé à la petite bourgeoisie. Elle disait : Réveille-toi, reprends ton rôle initiateur ; saisis le pouvoir avec l'ouvrier et remettez tous les deux la France sur ses rails.

Voilà ce que signifiait le 18 Mars. Voilà pourquoi ce mouvement est une révolution ; voilà pourquoi tous les travailleurs du monde le reconnaissent et l'acclament ; voilà pourquoi toutes les aristocraties n'y pensent qu'avec fureur.

Ce ne fut sans doute qu'un combat d'avant-garde où le peuple, comprimé dans une lutte militaire savante, ne put déployer ses idées ni ses légions ; aussi n'a-t-il pas la maladresse d'enfermer la Révolution dans cet épisode gigantesque ; mais quelle puissante avant-garde qui, pendant plus de deux mois, tint en suspens toutes les forces coalisées des classes gouvernantes ; quels immortels soldats que ceux qui, aux avant-postes mortels, répondaient à un Versaillais : « Nous sommes ici pour l'Humanité ! »

1896

Vingt-cinq années ont passé sur la Commune. Les Gallifet sont toujours là. Vaincu, le peuple aurait les mêmes mitraillades. L'ancienne troupe des réacteurs n'a pas un hobereau, un prêtre, un esclavagiste de moins qu'en 1871; elle a même racolé quelques fifres bourgeois qui, sous masque de démocrate, facilitent ses approches.

En 48, au peuple ils avaient dit : « Le suffrage universel fait toute insurrection criminelle ; le bulletin a remplacé le fusil. » Et quand le peaple vote contre leurs privilèges, ils se cabrent : tout Gouvernement est factieux s'il tient compte des vouloirs populaires. Que reste-t-il au peuple, sinon l'argument péremptoire, la force ? Il l'a enfin.

Après avoir tâté d'une masse de docteurs, l'ouvrier des villes et des champs a fini par témoigner d'une idée, d'une volonté propre — se soigner lui-même; après de longues hésitations, la petite bourgeoisie, refoulée dans le prolétariat par les puissances financières, a fini par comprendre l'identité des intérêts. La soudure est presque faite entre ces deux classes qui constituent — parce qu'elles seules produisent — le véritable peuple français.

Il est revenu, après un long crochet, à la conscience de son origine. Pendant cent années, la France a expérimenté toutes les formes gouvernementales, fourni à tous les partis politiques les instruments de pouvoir, et tous les services de l'Etat, administrations, ministères ont continué de traîner après eux leur monde de créatures, leurs budgets toujours grossissant, leur vaste parasitisme au profit d'une caste, rui-

neux pour la nation ; pendant cent années, la France a chargé des hommes plus ou moins nuancés ou illustres de lui fabriquer des lois, et ces lois, toujours faites au seul profit d'un petit nombre, ont abouti à l'amoindrissement de la puissance nationale. L'expérience a trop duré ; elle est finie. Le lion ne remorquera plus la bourrique.

Trois fois, le prolétariat français a fait la République pour les autres ; il est mûr pour la sienne. Les lumières qui lui manquaient autrefois ne jaillissent maintenant que de lui. La poignée de ses adversaires ne remue que des cendres, débris d'un monde anti-moderne, anti-économique, fort seulement de lois et d'administrations surannées. Qu'ils disparaissent et sera centuplée la production d'une France contrainte aujourd'hui à se consumer sur place. Le gouvernement du peuple c'est la mise en marche d'une réserve de travail accumulé, aujourd'hui improductif.

Jamais la nation ne fut mieux musclée pour une prise de pouvoir. Quelques quarterons d'anémiques et de muscadins fin de siècle qui se disent navrés d'incertitudes ne sont pas plus la France que ne l'étaient les marquis d'avant 1789. Ah ! ils ne sont pas incertains de leur capacité les travailleurs des campagnes et des villes. Quelle génération fut depuis cent ans plus instruite, plus compréhensive d'idéal ?

Pour disperser les frelons et traverser victorieux les rouges horizons qui se lèvent, que faut-il ? Oser. Comme autrefois, « ce mot renferme toute la politique de cette heure. » Oser et « labourer profond ». L'audace est la splendeur de la foi. C'est pour avoir osé que le peuple de 1789 domine les sommets de l'histoire, c'est pour n'avoir pas tremblé que l'histoire fera sa place à ce peuple de 1870-71 qui eut de la foi jusqu'à en mourir.

APPENDICE

I

... *Dans l'aimable intimité ils s'amusaient beaucoup de cette défense...*

Le Comité Central trouva dans les bureaux de la Guerre et *l'Officiel* de la Commune publia, le 25 avril, la lettre suivante du commandant supérieur de l'artillerie de l'armée au général Suzane :

« Paris, 12 décembre 1870.

« Mon cher Suzane,

« Je n'ai pas trouvé, au nombre des jeunes auxiliaires, votre protégé Hetzel, mais seulement un M. Hessel. Est-ce de celui-là qu'il s'agit?

« Dites-moi franchement ce que vous désirez et je le ferai. Je le prendrai à mon état-major où il s'embêtera, n'ayant rien à faire, ou bien je l'enverrai au Mont-Valérien, où il courra moins de danger qu'à Paris (ceci pour les parents), et *où il aura l'air de tirer le canon en l'air* selon la méthode Noël.

« Déboutonnez-vous, la bouche, bien entendu.

« A vous,

« GUIOD. »

Le Noël en question commandait à cette époque le Mont-Valérien.

Ce Guiod valait bien ce Suzane. Sous l'Empire, un

commandant Lienard ayant reçu l'ordre de livrer pour trois cents francs un lot de riblons, écrivit à la Guerre que ce lot en valait quinze cent mille. Le général Suzane lui écrivit :

« Mon cher commandant,

« Le ministre me charge de vous rappeler qu'il vous est interdit de faire la moindre observation quand il vous envoie des ordres et que votre devoir est de les exécuter.

« Susane. »

P. S. — Attrape, mon vieux !

II

... *Le Comité Central surpris comme tout Paris...*

« Je vous rappelle que les membres du Comité s'étaient séparés à trois heures et demie environ du matin dans la nuit du 17 au 18. Avant de lever la séance, il avait été décidé que la réunion du lendemain aurait lieu à onze heures du soir, rue Basfroi, dans une école mise en réquisition.

« Malgré cette heure avancée, rien n'avait encore transpiré des mouvements que le gouvernement avait décidés, et le Comité qui venait seulement de se constituer par l'examen des pouvoirs et la distribution des commissions n'avait reçu aucun avis qui pût lui faire supposer l'imminence du péril. Sa commission militaire n'avait pas encore fonctionné. Elle avait pris possession des documents, notes et procès-verbaux de l'ancienne et c'était tout.

« Vous savez comment Paris s'éveilla le 18 au matin. Les membres du Comité apprirent les événements de la nuit par la rumeur publique et les affiches officielles. Pour mon compte, réveillé à huit heures environ, je me hâtai de m'habiller et je me rendis rue Basfroi en traversant la place de la Bastille occupée par la garde de Paris. A peine entré dans la rue de la Roquette, je vis que le peuple commençait à organiser la défense. On ébauchait une barricade au coin de la rue Neuve-de-Lappe. Je me vis refuser le passage un peu plus haut

malgré la déclaration que je fis de ma qualité de membre du Comité. Je dus remonter la rue de Charonne, le faubourg, et revins dans ma direction par la rue Saint-Bernard. Rien ne s'annonçait encore dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine, mais l'agitation y était grande. J'arrivai enfin rue Basfroi vers dix heures et demie. Elle était barricadée aux deux issues, sauf un passage ménagé pour les canons parqués dans un grand terrain de cette rue et qu'on emmenait un à un aux diverses barricades en cours de formation.

« Je parvins, non sans peine, à pénétrer dans une salle d'étude où quelques-uns de mes collègues étaient réunis. Il y avait là les citoyens Assi, Prudhomme, Rousseau, Gouhier, Lavallette, Geresme, Bouit et Fougeret. Au moment où j'entrais, on amenait un sous-lieutenant d'état-major arrêté rue Saint-Maur. On l'interrogea. On amena ensuite un gendarme; mais les seuls papiers trouvés en sa possession étaient des affiches transmises à l'une des mairies. Assi s'occupait de cette besogne et avait organisé une sorte de prison dans la cour. Je vis aussi défiler une quinzaine d'individus civils et militaires arrêtés par le peuple. Pendant ce temps, j'appris qu'on avait envoyé Bergeret prendre le commandement de Montmartre où il avait été nommé chef de légion la veille. Varlin, arrivé presque derrière moi, était reparti organiser la défense aux Batignolles. Arnold fit aussi une courte apparition et retourna se mettre à la tête de son bataillon. Le Comité s'était recruté des citoyens Audoyneau, Ferrat, Billioray.

« A midi, on attendait toujours les événements et on ne décidait rien. Je priai quelques-uns de mes collègues de laisser Assi à ses interrogatoires inutiles et de venir délibérer dans une autre salle, celle que nous occupions ayant été peu à peu envahie par des personnes étrangères au Comité. Aussitôt installés, nous demandâmes des citoyens de bonne volonté pour nous servir d'état-major et nous renseigner sur la situation dans les différents quartiers. Il s'en présenta un grand nombre. Nous les envoyâmes dans toutes les directions dire à nos collègues de pousser la construction des barricades le plus avant possible, de réunir la garde nationale, d'en prendre le commandement et de nous préciser les points où nous pourrions leur faire parvenir nos communications.

« De nos porteurs de message, il n'en revint que quatre. Celui que nous avions envoyé au XXe arrondissement nous apprit que le point de ralliement à Belleville était dans la rue de Paris et, à Ménilmontant, devant la nou-

velle mairie. Varlin avait beaucoup de mal à grouper les gardes nationaux de Batignolles. Un état-major avait réuni des forces à la place du Trône et s'était rendu à la caserne de Reuilly; mais la troupe avait fermé les grilles et pris une attitude menaçante. Brunel avec Lisbonne se préparait à intimider la caserne du Château-d'Eau.

« D'autres renseignements nous apprirent qu'on attendait des ordres du Comité. Duval s'était établi au Panthéon et attendait. Faltot nous envoyait une note avec ces mots : « J'ai cinq ou six bataillons dans la rue de Sèvres, que faut-il faire ? » Pindy avait pris possession de la mairie du IIIe et réunissait les bataillons dévoués au Comité. Dès que nous eûmes ces données, après nous être rendu compte des distances que chaque force aurait à parcourir, des lieux où l'on pouvait prendre des canons et des munitions, on arrêta quelques dispositions pour l'attaque...

« Pendant qu'on discutait ces résolutions, Lullier était venu se mettre à la disposition du Comité. Le Comité ne lui avait donné aucun ordre précis et s'était borné à lui dire qu'on rassemblait toutes les forces disponibles pour s'emparer de l'Hôtel-de-Ville.

« Je dois également ajouter que les barricades gagnaient constamment du terrain et que les boulevards du côté de la Bastille avaient été évacués par les troupes à la suite de cet envahissement.

« Des obstacles imprévus de toute nature, la difficulté de tenir la garde nationale sous les armes, nuirent à l'exécution de nos ordres. Ce qui aurait dû être exécuté à cinq heures ne s'exécuta qu'en partie et plus tard. Brunel ne put arriver qu'à sept heures et demie devant l'Hôtel-de-Ville et il s'en empara sans coup férir. Bergeret, parvenu à la place Vendôme, s'y barricada. Duval ne s'empara de la préfecture de police qu'à huit heures du soir. Eudes ne dépassa pas l'Imprimerie nationale. Quant à Faltot, je n'ai jamais bien su jusqu'où il avait été dans l'exécution ; je sais cependant qu'il agit.

« Pour assurer la transmission de nos ordres, chacun des membres alors présents — il en était arrivé d'autres, mais je ne saurais dire lesquels — se chargea d'aller les porter sur un point déterminé. De sorte que, à trois heures et demie, le Comité se séparait laissant Assi et deux autres membres en permanence rue Basfroi.

« Chacun de nous, en arrivant à son poste, retrouva les collègues qui n'étaient pas venus rue Basfroi mais qui, par leur activité dans leurs arrondissements, avaient préparé les moyens de résistance. Pour mon compte, je

trouvai Edouard Moreau et Clémence au IVe et les troupes en armes dans la rue de Rivoli..... »

(Extrait d'une relation adressée à l'auteur par Boursier, membre du Comité Central.)

III

... *Les plus injurieux depuis cherchaient d'humbles défaites...*

VILLE DE PARIS

(1er arrondissement. — Mairie du Louvre.)

« Citoyen président,

« Je ne me sens plus assez de force physique, après des fatigues prolongées, pour combattre au milieu de notre Assemblée, qui est destinée à agiter tant de graves questions. Je vous prie donc de lui faire agréer ma démission et mes vœux bien sincères pour qu'elle consolide la République.

« Recevez, citoyen président, l'assurance de mes sentiments fraternels.

« JULES MÉLINE. »

« 30 mars 1871. »

IV

... *Bien souvent le fils marche à côté du père...*

Voici une lettre adressée au délégué à la Guerre :

« Citoyen,

« Excusez-moi de vous adresser ces quelques mots et ayez la bonté de prendre en considération la demande que je vous adresse.

» J'ai trois fils dans les rangs de la garde nationale, l'aîné dans le 197e bataillon, le second dans le 126e et

le troisième dans le 97e; quant à moi, je fais partie du 177e.

« Cependant il me reste encore un fils qui est le plus jeune; il aura seize ans bientôt; il désire de tout son cœur être incorporé dans n'importe quel bataillon, car il a juré à ses frères et à moi de prendre les armes pour soutenir notre jeune République contre les bourreaux de Versailles.

« Nous nous sommes tous entendus et avons fait le serment de venger celui qui tomberait sous les balles fratricides de nos ennemis.

« Prenez donc, citoyen, le dernier de mes fils, je l'offre de tout cœur à la patrie républicaine; faites-en ce que vous voudrez; placez-le dans un bataillon de votre choix et vous me rendrez mille fois heureux.

« Agréez, citoyen, mes saluts fraternels,

« AUGUSTE JOULON,

« Garde au 177e bataillon, avenue d'Italie, 18.

« Paris, le 12 mai 1871. »

V

... *En rase campagne ils faisaient des prodiges de bravoure...*

Leurs traits de courage abondent dans les journaux du temps. Une citation au hasard du journal *La Commune* du 12 avril :

« Jeudi 6, au moment où le 26e bataillon de Saint-Ouen défendait la barricade du rond-point, un enfant, V. Thiebaut, âgé de quatorze ans, accourait à travers les balles donner à boire aux défenseurs. Les obus ayant forcé les fédérés à se replier, ils allaient sacrifier les vivres du bataillon lorsque l'enfant se précipite malgré les obus sur une pièce de vin qu'il défonce en s'écriant : Ils ne boiront toujours pas notre vin. » Au même instant, saisissant la carabine d'un fédéré qui vient de tomber, il la charge, ajuste et tue un officier de gendarmes. Puis, apercevant un fourgon attelé de deux chevaux dont les cavaliers venaient d'être blessés, il monte les chevaux et sauve le fourgon. — Eugène-Léon Vaxivière, âgé de treize ans et demi, a continué de servir à l'avancée de la porte Maillot, malgré sa blessure. »

VI

... M. Thiers qui s'efforçait d'affamer Paris...

Le préfet de police Valentin envoya la circulaire suivante aux communes de différentes gares :

« Versailles, le 25 avril 1871.

« M. le Chef du Pouvoir exécutif vient de décider que tous les convois de vivres, tous les approvisionnements dirigés sur Paris seraient arrêtés, à dater d'aujourd'hui.

« Je vous prie de prendre d'urgence toutes les mesures que vous jugerez utiles pour l'exécution de cette décision. Vous visiterez avec la plus vigilante exactitude tous les trains de chemins de fer, toutes les voitures à destination de Paris et vous ferez refluer vers le point d'expédition les approvisionnements que vous aurez découverts.

« Vous vous concerterez à cet effet avec..., etc.

« Le général délégué aux fonctions de préfet de police,

« VALENTIN. »

VII

Service des postes.

« ...Accompagné de Frankel et d'un de mes frères, je me rendis à l'Hôtel des Postes, qui était encore occupé par des gardes nationaux de l'ordre. Je fus reçus immédiatement par M. Rampont, entouré du conseil d'administration. M. Rampont déclara d'abord ne pas reconnaître l'autorité du Comité Central qui m'avait nommé ; mais je crois que ce fut une précaution de pure forme, car il parlementa tout aussitôt. Je lui dis que le Gouvernement du 4 Septembre qui l'avait nommé était également né d'un mouvement révolutionnaire et que cependant il

l'avait accepté. Dans le cours de la discussion, il nous déclara qu'il était socialiste mutuelliste, partisan des idées de Proudhon, et par conséquent hostile aux idées communistes qui venaient de triompher avec la révolution du 18 Mars. Je lui répondis que la révolution du 18 Mars n'était pas le triomphe d'une école socialiste, mais le prélude d'une transformation sociale sans acception d'école et que, moi-même, j'appartenais au courant mutuelliste. Après une longue conversation où il se déclara prêt à reconnaître l'autorité de la Commune, qui allait être nommée dans deux ou trois jours, il me proposa de soumettre au Comité Central la transaction suivante : Jusqu'au jour où la Commune aurait statué, il s'engageait à rester à la direction des Postes; il acceptait le contrôle de deux délégués du Comité. Il faut remarquer que la Poste était occupée par des gardes nationaux bourgeois et que nous n'avions aucune force à notre disposition. Je transmis cette proposition à Vaillant et à Antoine Arnaud (qui m'avaient remis ma nomination) pour qu'ils en fissent part au Comité. J'attendis en vain une réponse.

« La Commune se réunit. Le second jour peut-être, je soulevai la question de la Poste. Elle devait venir à l'ordre du jour, mais toujours de cette façon confuse que l'on retrouve dans l'ordre de ces débats, lorsque, le 30 mars, un ouvrier vint prévenir Pindy que l'administration des Postes désertait l'hôtel de la rue Jean-Jacques-Rousseau. La Commune vota immédiatement ma nomination avec ordre de faire occuper l'hôtel. Chardon partit à la tête d'un bataillon, bientôt suivi de Vermorel et de moi. Il était sept ou huit heures du soir. Le travail était terminé et il ne restait qu'un nombre restreint d'employés. Quelques-uns nous firent un accueil sympathique; d'autres parurent indifférents. Chardon laissa un poste et je passai seul la nuit dans l'hôtel.

« A trois heures du matin, je parcourus les salles et les cours où arrivaient les employés pour le premier départ. Une affiche manuscrite apposée dans toutes les salles et dans toutes les cours ordonnait aux employés d'abandonner leur service et de se rendre à Versailles sous peine de révocation. J'arrachai les affiches et j'exhortai les employés à rester fidèles à leur poste. Il y eut d'abord indécision; puis quelques-uns se décidèrent à se grouper autour de moi.

« A huit heures, d'autres employés arrivent; à neuf heures d'autres encore. Ils forment des groupes dans la grande cour, causent, discutent; quesques-uns battent en retraite. Cet exemple peut être suivi par le plus

grand nombre; je fais fermer et occuper militairement les portes et je parcours les groupes, discutant, menaçant. Enfin, je donnai l'ordre à chacun de rentrer dans les bureaux. Là, un auxiliaire précieux m'arriva, le citoyen Coulon, employé des postes, socialiste, pour lequel j'avais une lettre d'un ami. Il eut un moment d'hésitation. Père de famille, très bien noté, sûr d'un avancement prochain, il allait risquer une place avantageuse. Mais son hésitation ne dura que quelques secondes. Il me promit son concours et il me le donna fidèlement jusqu'au dernier jour. Il a payé ce dévouement d'une révocation. Il fit mieux que de m'aider; il me mit en rapport avec le citoyen Massen, ancien employé des postes, et qui devint bientôt mon second. Tous deux m'ont fourni sur cette administration, dont j'ignorais les plus simples rouages, des renseignements d'utilité première.

« Tous les chefs de bureau avaient abandonné leur poste, les sous-chefs également, sauf un seul qui se fit aussitôt porter malade. Coulon et Massen s'entourèrent de quelques amis, premiers commis qui faisaient depuis longtemps toute la besogne des chefs de bureau. Le citoyen Mauvies, ancien directeur de province, fut mis à la tête du service de Paris.

« Tous les bureaux divisionnaires avaient été fermés et abandonnés, à l'exception de deux. Le matériel indispensable aux opérations élémentaires avait été détourné, la caisse mise à sec, ainsi qu'il fut constaté dans un procès-verbal dressé par un commissaire de la Commune assisté de plusieurs notables du quartier, parmi lesquels M. Brelay, depuis député de Paris. Les timbres-postes, cachés ou emportés, manquaient. Les voitures avaient pris la route de Versailles, plus des neuf dixièmes du personnel avaient disparu, les facteurs et les garçons de bureau exceptés.

« Plusieurs jours à l'avance, des paquets de service contenant des papiers administratifs avec la mention : « A conserver jusqu'à nouvel ordre sans ouvrir » avaient été envoyés aux directeurs et receveurs principaux de province. Quelques-uns de ces paquets furent saisis par nous.

« Ainsi les engagements formels pris par M. Rampont n'avaient d'autre but que de gagner du temps pour rendre impossible la réorganisation du service.

« Massen et Coulon, d'autres encore, d'un zèle infatigable, firent ouvrir par des serruriers les bureaux divisionnaires, en présence des commissaires de police de quartier, et installèrent des citoyens de bonne volonté dont ils surveillaient l'apprentissage. Mais il y eut deux

jours d'arrêt pour la levée des lettres, ce qui excita des murmures et je dus expliquer les faits dans une affiche. Au bout de quarante-huit heures, Massen et Coulon eurent réorganisé les levées et les distributions, malgré des difficultés de détail innombrables.

« Tous les citoyens dont les services avaient été acceptés à titre d'auxiliaires reçurent provisoirement, jusqu'à ce qu'on eût pu apprécier leurs aptitudes, une paye de 5 francs par jour.

« Nous trouvâmes par hasard des timbres-poste de 10 centimes au fond d'une caisse. Camélinat, devenu directeur de la Monnaie, requit les planches et le matériel et fit fabriquer, tout en faisant commencer un nouveau modèle, auquel on ne put donner suite.

« Pendant les premiers jours, des ballots de lettres de Paris à destination de la province furent acceptés par le receveur de Sceaux, qui n'avait pas encore d'instructions précises; puis le blocus fut complet. Le départ pour la province devint une lutte de tous les jours. On expédiait à Saint-Denis, gardé par les Prussiens, qui laissaient menacer nos agents par les gendarmes; on envoyait des agents secrets jeter les lettres dans les boîtes des bureaux à dix lieues à la ronde. Les lettres de Paris pour Paris étaient seules frappées d'un timbre à date. Celles expédiées en province par nos contrebandiers n'avaient que le timbre d'affranchissement, ce qui ne permettait pas de les distinguer des autres. Lorsque Versailles s'aperçut de cette manœuvre, il imagina de modifier le pointillé du timbre. On en fut quitte à Paris pour expédier sans les affranchir les lettres d'une certaine importance, et l'on fit prendre des timbres-poste dans les bureaux de Versailles et de Saint-Denis, ce qui diminuait notre recette mais assurait la transmission.

« Si le bureau des départs pour le dehors pouvait encore fonctionner, celui des arrivées était dépourvu de toute besogne. Les lettres venues de la province s'accumulaient à Versailles. Quelques industriels établirent des agences où, moyennant une rétribution élevée, on pouvait prendre les lettres qu'ils allaient chercher à Versailles. Ces gens-là exploitaient la population, mais nous ne pouvions les suppléer. Nous fûmes obligés de fermer les yeux. On se contenta de rogner quelque peu leurs bénéfices en prélevant sur chaque lettre le prix de Paris pour Paris sans qu'ils pussent augmenter le prix fixé sur leurs annonces.

« Les agissements de Versailles pour désorganiser les services reconstruits furent déjoués à plusieurs reprises,

grâce à la vigilance de nos deux inspecteurs. Cependant nous ne pûmes empêcher la réussite de toutes les tentatives d'embauchage.

« Dès les premiers jours d'avril, nous instituâmes un conseil des postes, ayant voix consultative, composé du délégué, de son secrétaire, du secrétaire général — Massen — de tous les chefs de service, des deux inspecteurs et de deux facteurs-chefs. Les facteurs, gardiens de bureau, chargeurs, eurent une augmentation de salaire bien minime, hélas! car nos recettes, considérablement réduites, ne nous permettaient pas de faire de largesses.

« On décida la suppression, sinon absolue, du moins partielle, du surnumérariat qui fut réduit au temps strictement nécessaire. Les aptitudes des travailleurs durent être désormais constatées par voie d'épreuves et d'examens, ainsi que la qualité et la quantité de leur travail.

« Malgré que nous n'ayons eu guère de temps pour trier le personnel qui avait offert son concours, je suis heureux de faire remarquer que le nombre des cas d'improbité a été très restreint. »

(Extrait d'une relation adressée à l'auteur par Theisz.)

VIII

... sous la direction d'un comité communal...

La lettre suivante fut lue au conseil de guerre qui en janvier 1878 jugea le fils Treilhard :

« Nous, commandant du 17e bataillon de chasseurs à pied, en présence de M. Galle, lieutenant-colonel de la garde nationale, faisant fonction de maire, déclarons avoir reçu de Mme Treilhard la somme de 37,110 fr. 80. Cette somme nous a été livrée volontairement par Mme Treilhard sur la recommandation de son mari. Cette dame est venue en faire la déclaration elle-même à notre poste de la mairie.

« Le commandant du 17e bataillon,

« MOYNE. »

« Reçu également de Mme Treilhard un registre Caisse générale assistance publique, ainsi que divers autres registres et dossiers ayant trait à ladite administration. »

IX

Contributions directes. — Imprimerie nationale.

Les limites de cet appendice m'obligent à résumer les relations de Faillet et de Louis Debock sur les Contributions directes et l'Imprimerie nationale.

Le 21 mars au soir, Faillet et Combault (de l'Internationale) se présentèrent à la direction des Contributions directes. Sur la déclaration écrite qu'il cédait à la menace, le directeur du matériel leur remit les clefs. Le citoyen Gibert qui connaissait à fond l'administration et le personnel se mit avec zèle à leur disposition.

Les matrices cadastrales, les registres et éléments de la perception avaient disparu. Il fut décidé que l'on percevrait sur les rôles de 1869. Le personnel des quarante perceptions, les taxateurs, employés aux rôles, étaient partis pour Versailles. On remplaça les percepteurs par quarante citoyens, les uns ouvriers appartenant à l'Internationale, les autres employés de commerce et d'administration. Quelques fondés de pouvoir qui étaient restés furent conservés, mais flanqués d'un homme sûr. La présence du citoyen Gibert décida un grand nombre d'employés à venir travailler pour la nouvelle direction.

Le service des Contributions directes se composait : à l'intérieur, de un directeur, un administrateur-général, un secrétaire-général et deux sous-secrétaires, un chef de bureau de travail des taxes et rôles, un chef de comptabilité et cinq comptables, deux inspecteurs des bureaux de perception ; à l'extérieur, de quarante percepteurs, assistés chacun de deux ou trois employés, d'un porteur de contraintes, d'un agent avec ses comptables à l'Entrepôt des vins.

Une ou deux fois par semaine, le directeur faisait sa tournée dans toutes les perceptions, que les inspecteurs visitaient chaque jour. Chaque percepteur apportait au caissier de la direction la recette de la veille. Le caissier présentait chaque soir son état à l'administrateur et versait à la caisse centrale des finances tout ce qui n'était pas nécessaire aux frais généraux du service.

Le service cessa le samedi soir 20 mai. Une centaine d'employés, ne pensant pas en être quittes envers la

Commune, formèrent un corps d'éclaireurs dont le poste fut établi dans le presbytère du temple des Billettes.

Le 18 mars, à cinq heures du soir, Pindy et Louis Debock se présentèrent avec un bataillon devant l'Imprimerie nationale et s'y installèrent. Le directeur Hauréau descendit, essaya de parlementer, remonta dans ses appartements. Dans la soirée, Debock alla lui demander la liste des ouvriers. Hauréau profita de cette occasion pour protester de son républicanisme, dit qu'il était un ancien rédacteur du *National*, ami de Marrast, Arago, etc., et que le mouvement du 18 mars n'avait aucune raison d'être. On lui donna quelques jours pour déménager.

Tout le personnel fut conservé à l'exception du directeur, du sous-directeur, d'un sous-prote, du chef des travaux, qui était cordialement détesté pour ses brutalités et ses injustices. Ils firent courir le bruit que le Comité Central n'avait pas d'argent et que les ouvriers ne seraient pas payés. Debock répondit par un ordre du jour affiché dans les ateliers garantissant les salaires au nom du Comité Central.

A la fin de mars, sur l'injonction de Versailles, tous les employés et les chefs de service, à l'exception d'un très petit nombre, abandonnèrent l'imprimerie, après avoir touché leurs appointements. Le nouveau directeur en profita pour faire nommer les chefs d'ateliers par les ouvriers. Les places de conducteurs de presses furent mises au concours. L'administration de la rue Pagevin mettant des entraves à l'affichage des décrets et proclamations, Debock conseilla aux ouvriers afficheurs de s'associer. Ils le firent ; leur salaire s'accrut de 25 0/0 et l'imprimerie réalisa une économie de 200 francs par jour.

Les gros traitements furent réduits de beaucoup; ceux des petits employés et des ouvriers augmentés. Le 18 mars, il était dû quinze jours aux ouvriers et ouvrières et huit aux employés. La Commune solda cet arriéré. Versailles victorieux refusa de payer les jours de salaire dus aux ouvriers. Cependant l'administration versaillaise trouva le matériel intact et dans l'ordre le plus complet.

Le budget des dépenses mensuelles s'élevait avant le 18 mars à 120,000 francs, dont 23,000 francs étaient absorbés par les appointements des fonctionnaires, employés, etc. A partir de cette époque, les dépenses ne s'élevèrent pas à 20,000 francs par semaine y compris les frais d'affichage.

Après la Commune, l'Union républicaine fit annoncer

dans les journaux qu'elle avait sauvé des flammes les Archives et l'Imprimerie nationale. C'était un mensonge ainsi qu'il résulte de l'ordre envoyé le 24 mai aux Archives :

« Ordre. — Défense de brûler les Archives.

« Le colonel commandant l'Hôtel-de-Ville,

« PINDY. »

Quant à l'Imprimerie, elle fut occupée par Debock jusqu'à l'envahissement du quartier.

Dans la nuit du 24, il fit demander au Comité de salut public les articles et documents nécessaires à la composition du journal. Le lendemain, n'ayant reçu aucune réponse, et les Versaillais pressant, il se rendit à Belleville, où il fit composer les trois proclamations ou affiches qui parurent les jours suivants.

X

... dans un état de surexcitation extrême contre Paris...

Au procès des membres de la Commune, le défenseur d'Assi lut une lettre que les prisonniers d'Allemagne avaient envoyée à son client :

« Citoyen Assi,

« Tu ne penses donc plus, avec le Comité central de la crapule, que nous sommes las de vos farces et évolutions sans but et sans limites... Malheur à vous, égout du peuple! Tous les revers possibles vont se cabrer contre vous et vous feront trouver, pour tout résultat de vos actes dépourvus de bon sens et de capacité, la haine de tous les prisonniers internés en Allemagne et la punition sévère que les représentants admirés de la France entière vous feront subir dans toute sa rigueur. Une fois à la frontière, le dernier des prisonniers viendra plonger dans le cœur des coupables le poignard qui doit rendre la sécurité au gouvernement légal... Comptez sur la sentence que tous les prisonniers internés en Allemagne

veulent vous faire subir... Mort aux insurgés! Mort au Comité infernal! Tremblez, brigands!

« Vu et approuvé par tous les prisonniers de Magdebourg, Erfurt, Coblentz, Mayence, Berlin, etc. »

(Suivent les signatures.)

XI

...s'appelant modestement l'incarnation du peuple...

Cluseret a longuement raconté dans le *Fortnightly Review* et le *Frazer's Magazine* l'histoire de son ministère. Ceux qui voudront vérifier cette *Histoire de la Commune* devront lire ces articles. Je ne puis en citer que quelques lignes pour donner une idée de l'impertinente hâblerie de ce général Boum :

« Il faut (dit Cluseret, en parlant de ses collègues) que le principe de la Commune ait été en lui-même bien fort pour avoir tenu soixante jours contre de pareils imbéciles. » (*Les Coulisses de la Commune. Frazer's Magazine*. Décembre 1872.)

« Le succès était si facile et si simple qu'il fallait la double dose d'ignorance et de vanité dont s'étaient bourrées les pauvres cervelles de la majorité de la Commune pour frustrer le peuple de sa victoire. » (*La Commune de Paris de 1871. Frazer's Magazine*. Mars 1873.)

« Il (Delescluze) n'osa jamais m'attaquer en face qu'une seule fois; mais il sortit si penaud de cette rencontre, qu'il se contenta dès lors d'intriguer contre moi derrière mon dos, tout en me faisant la meilleure figure. » (*Les Coulisses de la Commune. Frazer's Magazine*. Décembre 1872.)

« Lors de mon entrevue à Aubervilliers avec le comte de H..., je lui dis : « Quinze jours après mon arrestation, Paris sera aux mains des Versaillais. Je ne me trompais que de cinq jours. La machine était mieux montée (par lui, Cluseret) que je ne le supposais. » (*Le Côté militaire de la Commune. Forthnightly Review*. Juillet 1873.)

« J'aurais pu (lors de son arrestation par le Conseil) faire appel au peuple, à Belleville, à Montmartre, à la rue d'Arras. Il m'aurait été facile de le convaincre de l'incapacité et de l'imbécillité des chefs de la Commune... J'aurais pu, d'un seul coup, écraser mes adversaires... Qu'on me cite une seule circonstance où le peuple soit

resté sourd à ma voix. A Lyon, à Marseille, à Belleville, aux Halles centrales, à Montmartre, à la rue d'Arras, partout le peuple m'a reçu comme un ami... car il a en moi plus qu'un ami... son incarnation.

« Mais qu'en serait-il résulté? Ma dictature forcée. Or, j'étais résolu à l'éviter à tout prix.

« La France meurt des dictateurs gros et petits, des Bonaparte et des Gambetta. Ce qu'il lui faut, ce sont des hommes honnêtes, des Lincoln et des Bolivar, simples, justes, dévoués, s'absorbant dans le peuple... Cet homme que mon pays n'a pas connu, je voulais le lui faire connaître. » (*Les Coulisses de la Commune. Frazer's Magazine.* Décembre 1872.)

XII

... tout remplis d'espions mâles et femelles...

On lit à la fin d'un rapport de Laroque au colonel Beaufond, dont l'auteur a pu se procurer copie :

« Je vous envoie les noms des amis de l'ordre et des agents qui se sont le mieux conduits .

« Jules Massé, P. Verdier, Sigismond, Galle-Tarjest, Honobede, Toussaint, Arthur Sellion, Jullia, Francisque Balterd, E. Philips, Salowhicht, Mancil, Rollin, Vérox, séminariste, d'Anthome, Sommé, Cremonaty, Tascher de la Pagerie, Joséphine Legros, Jupiter, le gérant du café de Suède, le propriétaire du café de Madrid, Lucia, Hermance, Amélie, la petite Célestine du café des Princes, Camille et Laura du café Peters, Mme du Valdy (faubourg Saint-Germain, Leynhass brasseur. »

XIII

... Il ordonna à Dombrowski de faire suivre la négociation.

« Je crois que le meilleur est de vous raconter succinctement ce qui s'est passé entre le Comité de salut public et Dombrowski.

« Ce dernier vint nous trouver un soir et nous annonca que, par l'intermédiaire d'un de ses officiers qui était

bien le fameux Hutzinger, Versailles croyant pouvoir l'acheter, lui faisait des ouvertures et lui demandait un rendez-vous. Il nous demanda si l'on ne pourrait pas tirer de là quelque chose au bénéfice de la Commune. Je ne connaissais encore à ce moment personne des conspirateurs. Nous résolûmes de lui laisser tenter l'entrevue à la condition qu'il nous raconterait tout ce qui se passerait. Le soir même, je chargeai quelqu'un de le surveiller et de lui casser la tête au besoin s'il le voyait faiblir. A partir de cette époque, Dombrowski fut surveillé de près, — c'est même à cette surveillance qu'il dut de ne pas être enlevé par des Versaillais qui se servirent d'une femme pour l'attirer du côté du Luxembourg, — et, je le déclare, nous n'apprîmes rien qui fût de nature à altérer notre confiance.

« Il vint le lendemain et nous raconta l'offre qui lui était faite d'un million à la condition qu'il livrerait une porte aux Versaillais. Il nous donna les noms de la plupart de ceux qu'il avait vus, parmi lesquels se trouvait un pâtissier de la place de la Bourse, l'adresse des embaucheurs (8, rue de la Michodière), et il nous annonça un autre rendez-vous pour le lendemain... Il nous expliqua comment il attirerait dans Paris quelques milliers de Versaillais qu'il ferait prisonniers. Nous nous opposâmes Pyat et moi à cette tentative. Il n'insista pas. Mais il demanda que, pour le lendemain, on lui fournît 20,000 hommes et des obusiers. Il était décidé à attirer les troupes versaillaises à portée des fortifications... Des 20,000 hommes, 3 ou 4,000 seulement purent être réunis et, au lieu de 500 artilleurs, il n'en vint qu'une cinquantaine... »

(Extrait d'une relation adressée à l'auteur par Ranvier, membre du Comité de salut public).

Quelque temps après la déposition de l'amiral Saisset, devant l'enquête parlementaire, Ranvier écrivit au frère de Dombrowski :

Londres, 10 mars 1872.
St-John st., 160.

« Cher citoyen,

« C'est avec le plus grand plaisir que je me joins à vous pour élever la voix contre la déposition erronée de M. Saisset concernant votre frère mort en combattant pour la Commune.

« Il n'est que nécessaire de connaître ce qui s'est passé à Paris et savoir comme nous comment il est mort, tué par les balles des Versaillais, le mardi 23 mai, pour réduire au silence les allégations de M. Saisset.

« Il est donc faux que la mort d'un traître, fusillé le mercredi, ait eu lieu par l'ordre de Dombrowski.

« Il fut, en effet, proposé à votre frère d'entrer en arrangement avec Versailles; mais il vint aussitôt nous en avertir et dès ce moment il s'occupa sérieusement des avantages militaires qu'il en pourrait tirer contre nos ennemis.

« J'affirme que la conduite de Dombrowski est restée honorable et qu'il est mort avec le courage qui lui était si connu.

« Puissent ces quelques lignes effacer ce que les accusations de M. Saisset ont d'offensant pour la mémoire de celui qui s'est conduit si vaillamment !

« Recevez...

« G. Ranvier,

« *Ex-membre du C. de S. P.* »

XIV

...Avec qui traiter à Paris, disait Louis Blanc...

Voici un extrait du rapport adressé au conseil municipal de Toulouse par les délégués envoyés à Versailles auprès de M. Thiers et des députés de l'Extrême-Gauche pour s'enquérir de la situation :

« Nous allâmes donc nous renseigner auprès des membres de l'Extrême-Gauche : Martin Bernard, le compagnon et l'ami de Barbès, Louis Blanc, Schœlcher, etc.

« M. Louis Blanc nous donna les indications les plus précises : Il est inutile, nous dit-il, d'essayer encore de la conciliation ; il y a une trop grande animosité de part et d'autre. D'ailleurs, avec qui traiter dans Paris ? Trois forces différentes et hostiles se disputent le pouvoir.

« C'est d'abord la *Commune*, issue d'une élection à laquelle un petit nombre d'électeurs a pris part, composée d'hommes inconnus pour la plupart, d'une capacité et quelquefois même, au moins pour certains, d'une honorabilité douteuse.

En second lieu, un *comité de salut public*, nommé par la Commune, mais bientôt en rupture violente avec elle, parce qu'il aurait voulu la diriger dictatorialement.

« En troisième lieu, le *Comité central*, formé durant le siège et composé principalement d'agents de l'*Internationale*, uniquement préoccupé d'intérêts cosmopolites et se souciant fort peu des intérêts parisiens ou français (1); c'est ce comité central qui dispose des canons, des munitions, en un mot de presque toute la force matérielle.

« Il faut ajouter à tout cela les influences bonapartistes et prussiennes, dont il est facile de constater l'action plus ou moins apparente dans chacun de ces trois pouvoirs (2).

« L'insurrection parisienne, continua M. Louis Blanc, est légitime dans ses motifs et dans son but premier; revendication des franchises municipales de Paris. Mais l'intervention du *Comité central* et la prétention manifestée de gouverner toutes les autres communes de la République en ont complètement dénaturé le caractère (3). Enfin cette insurrection, en présence d'une armée prussienne, prête à entrer dans Paris, si la Commune est victorieuse, est tout à fait condamnable et doit être condamnée par tout véritable républicain. Voilà pourquoi les maires de Paris, la Gauche de l'Assemblée et l'Extrême-Gauche n'ont pas hésité à protester contre une insurrection que le voisinage de l'armée prussienne et les autres circonstances pouvaient rendre criminelle.

« M. Martin Bernard avait tenu le même langage et presque dans les mêmes termes. « Si Barbès vivait en-

---

(1) On a vu comment s'était créé le Comité central; pas un seul internationaliste au début, deux ou trois au plus dans la suite.

(2) M. Thiers et Jules Favre eux-mêmes ont moins calomnié Paris que Louis Blanc. Le premier a dit dans l'Enquête sur le 18 mars, t. 2, p. 15 : « *Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que j'eusse beaucoup de difficultés avec le gouvernement prussien à propos de la Commune et qu'il eût pour elle la moindre prédilection.* » L'autre, t. 2, p. 49 : « *Je n'ai rien vu qui m'autorise à accuser soit les Bonaparte, soit la Prusse... Le général Trochu s'est trompé... Je n'ai rien qui m'autorise à accuser les Bonaparte d'avoir fomenté le 18 Mars. Après l'insurrection du 18 Mars, j'ai passé mon temps à repousser les offres qui m'étaient faites par les Prussiens de venir accabler la Commune.* »

(3) Le pauvre homme n'avait même pas lu le manifeste autonomiste de l'Hôtel-de-Ville.

core, s'était-il écrié, son âme serait déchirée, et il condamnerait, lui aussi, cette fatale insurrection. »

« Toutes les autres personnes que nous avons pu voir, MM. Henri Martin, Barthélemy Saint-Hilaire, Humbert, Victor Lefranc, etc., nous ont parlé de la même manière, et cette unanimité n'a pas été sans faire sur nous une grande impression. »

XV

... Il pouvait être utile aux conspirateurs de jeter la panique...

Voici la copie d'un rapport adressé à l'Etat-major versaillais par le commandant Jarriait.

« Le mot d'ordre a été escamoté les 17, 18 et 19.

« Nous avions celui de Versailles (corps du général Douai).

« La cartoucherie Rapp a fait explosion, ainsi que je vous en ai déjà rendu compte. Il y a des morts et beaucoup de blessés.

« Un commissaire de police de la sûreté a fait une quarantaine d'arrestations. On évalue celles qui ont été faites à propos de l'explosion à 125.

« Le sergent Toussaint (3e batterie, 2e escadron) a été arrêté par la Commune. On dit ce brave sous-officier fusillé.

« Les malades, d'après nos avis, avaient été évacués la veille ou le matin du jour de la catastrophe, sur l'hôtel des Invalides. Les ouvrières et non les ouvriers ont été renvoyés ce jour-là de meilleure heure.

« L'officier d'administration comptable de l'hôpital du Gros-Caillou, M. Bernard, s'est bien conduit.

« Je recommande à la bienveillance de M. le ministre les sieurs Janvier, Bertalon, Mauduit, Morelli, Sigismond, hommes jouissant d'une haute considération.

« Ils désirent la croix ou une perception importante.

« Des services signalés nous ont été rendus par Me Brosset et par la demoiselle Gigaud. C'est chez cette dernière que je me suis caché pendant huit jours lorsque les gens de Rigault étaient à ma poursuite.

« Cette femme est très dévouée; elle habite le quartier du Gros-Caillou, rue Dominique-Saint-Germain. C'est la fille d'un ancien officier; elle serait heureuse d'avoir un bureau de tabac. »

XVI

... *C'est la seule exécution militaire sous la Commune.*

L'individu exécuté et que, cinq ans et demi après sa mort, les conseils de guerre vengeaient par des condamnations capitales, n'était pas du tout un enfant comme la réaction l'a dit, mais un jeune homme de vingt ans. Il avait attiré sur les positions fédérées les obus de l'ennemi. Traduit devant un conseil de guerre composé de La Cecilia, commandant le corps d'armée, de Johannard, délégué de la Commune, et de tous les chefs de bataillon, il reconnut avoir porté aux Versaillais le plan des positions fédérées, et avoir reçu 20 fr. pour récompense. A l'unanimité, il fut condamné à mort. Au moment de l'exécution, Johannard et Grandier, aide de camp de La Cécilia, firent entendre au condamné qu'il pourrait obtenir sa grâce en révélant le nom de son complice, un habitant de Montrouge. Il répondit: « Vous êtes des brigands. Je vous emm... » Ce fait, odieusement travesti, a fourni à Victor Hugo, très mal renseigné sur toute cette guerre civile, un vers de *l'Année terrible* aussi injuste pour La Cecilia et Johannard que pour l'un des fusillés de Satory, Sérizier.

XVII

... *la fable des mines d'égout imaginée pour justifier leur indécision.*

M. E. Belgrand, directeur du service de la voirie, déposa catégoriquement à cet égard devant la commission d'Enquête sur le 18 Mars.

« ... Les insurgés n'ont fait aucune entreprise sur les égouts... En résumé, je puis affirmer que, depuis le 18 mars jusqu'à la rentrée des troupes à Paris, il n'a été fait aucune entreprise sur les égouts, qu'on n'y a pas établi de fourneaux de mines, qu'aucune matière incendiaire

ou explosible n'y a été introduite, qu'on n'y a établi aucun fil destiné à mettre le feu à des mines ou à des matières incendiaires. »

XVIII

... On les dépêchait ensuite... sur le versant des buttes...

Le Bien Public, organe de M. Thiers, dirigé par Vrignault, publia dans son numéro du 23 juin 1871 :

« Tout Paris a conservé le souvenir de cette terrible canonnade dirigée de Montmartre, pendant les trois derniers jours de la guerre civile, contre les Buttes-Chaumont Belleville et le Père-Lachaise. Voici quelques détails très exacts sur ce qui se passait alors au sommet de la butte, derrière les batteries, au n° 6 de la rue des Rosiers.

« On avait installé dans cette maison, si tristement célèbre, une prévôté, présidée par un capitaine de chasseurs. Comme les habitants du quartier rivalisaient de zèle pour dénoncer les insurgés, les arrestations étaient nombreuses. Au fur et à mesure que les prisonniers arrivaient, ils étaient interrogés.

« On les contraignait à se mettre à genoux, tête nue, en silence, devant le mur au pied duquel les infortunés généraux Lecomte et Clément Thomas ont été assassinés. Ils restaient ainsi quelques heures, jusqu'à ce que d'autres vinssent les remplacer. Bientôt, pour supprimer ce que cette amende honorable pouvait avoir de cruel, on fit asseoir les prisonniers à l'ombre, mais toujours en face de ce mur dont l'aspect les préparait à la mort, car peu de temps après les principaux coupables d'entre eux étaient fusillés.

« On les menait à quelques pas de là, sur le versant de la butte, à l'endroit où se trouvait, pendant le siège, une batterie dominant la route de Saint-Denis. C'est là aussi que fut conduit Varlin, qu'on eut mille peines à protéger contre les violences de la foule. Varlin avait avoué son

nom et ne fit aucun effort pour échapper au sort qui l'attendait; il mourut crânement. — V. B. »

XIX

... *Quelques-uns paient d'audace et pénètrent dans les conseils...*

La veille, à 7 heures du matin, au moment où les bagages de la Guerre arrivaient à l'Hôtel-de-Ville, dans l'avenue Victoria, deux gardes porteurs d'une caisse furent assaillis à coups de hache par un individu vêtu d'une blouse et coiffé d'un béret. L'un des fédérés tomba mort. L'assassin, immédiatement saisi, criait: «Vous êtes foutus, vous êtes foutus! Rendez-moi ma hache et je vais recommencer. » Le commissaire de police de l'Hôtel-de-Ville trouva sur ce furieux des papiers et un livret attestant qu'il avait servi dans les sergents de ville.

Dans la soirée du mardi, un individu, portant l'uniforme d'officier de corps-francs vint demander un ordre à l'Hôtel-de-Ville. Un commandant du même corps entra dans la salle, vit cet officier et ne le reconnaissant pas, lui demanda son nom. Celui-ci se troubla: « Mais non, vous n'êtes pas des nôtres, dit le commandant. » On arrêta le personnage qui fut trouvé porteur d'instructions et d'ordres versaillais.

La trahison prenait toutes les formes. Le matin même, à Belleville, place des Fêtes, Ranvier et Frankel entendirent un tambour qui lisait aux gardes fédérés l'ordre de ne pas quitter l'arrondissement. Ranvier interpella le tambour et apprit que l'ordre émanait du général Du Bisson.

XX

... *les cadavres sont fouillés...*

Le colonel Gaillard, chef des prisons militaires, interrogé par la commission d'Enquête au sujet des valeurs

trouvées sur les insurgés, répondit : « Je ne pourrais pas vous renseigner sur ce point. Il y a eu de ces valeurs qui n'ont pas été envoyées à Versailles. J'ai vu, il y a quelques jours, le ministre de Danemark ; il venait demander ce qu'était devenue une somme de 100,000 fr. saisie sur un de ses nationaux qui a été fusillé près de l'Hôtel-de-Ville. Ce ministre m'a dit qu'il n'avait pu obtenir aucun renseignement. Il y a bien des choses qui se sont passées à Paris, dont nous ne savons rien ! »

Enquête sur le 18 Mars, Colonel Gaillard, t. 2, p. 246.

XXI

... comme si la spéculation et le crime de certains « honnêtes gens » n'avaient pas eu une part dans les ruines.

Saura-t-on jamais les spéculateurs véreux, les commerçants à bout de ressources, les hommes aux portes de la banqueroute qui usèrent de l'incendie pour liquider leur situation et combien crièrent ! « A mort les pétroleurs ! » qui venaient d'allumer le pétrole. Le 10 mars 1877, la Cour d'assises de la Seine condamnait à dix ans de travaux forcés un bonapartiste ruiné, Prieur de la Comble, reconnu coupable d'avoir incendié sa maison dans le but de toucher une forte prime des compagnies auxquelles il s'était assuré. Il avait badigeonné les murs, saturé les tentures de pétrole, établi neuf foyers d'incendie. Son père, ancien maire du 1er arrondissement sous l'Empire, avait fait une faillite de 180,000 francs, et au 4 Septembre il y avait une demande de banqueroute contre lui. Or, le 24 mai 1871, la maison de Prieur de la Comble, rue du Louvre, celle de son père, rue de Rivoli, celle du syndic de la faillite, boulevard de Sébastopol, furent consumées et, par ce triple incendie, les pièces de la comptabilité disparurent. Ce fait dont les Versaillais, Ernest Daudet en tête, avaient triomphé contre les Communeux, fut seulement mentionné devant la cour d'assises. Le président dit qu'il était étrange, mais se garda bien d'interroger là-dessus Prieur, et l'on sait si les pré-

sidents de cour d'assises se font faute de passer au crible les antécédents des accusés. Le motif de cette réticence extraordinaire est qu'il ne fallait pas jeter un blâme sur l'armée et sur les conseils de guerre qui avaient fusillé ou condamné des pétroleuses peut-être pour ces mêmes maisons incendiées par Prieur de la Comble.

Voici encore une pièce édifiante et officielle :

« Aujourd'hui, vingt-neuf novembre 1871, devant nous, Evariste Port, juge d'instruction de l'arrondissement de la Roche-sur-Yon, en vertu de la commission rogatoire de l'un de MM. les juges d'instruction au Tribunal de la Seine, etc., etc., assisté de Reygondeau, notre greffier.

« Est comparu le témoin Hertz (Emile), âgé de trente-sept ans, commandant du génie de la circonscription de la Roche-sur-Yon, qui dépose :

« Le jeudi 25 mai, dans le courant de l'après-midi, étant occupé à arrêter les effets de l'incendie allumé au palais de justice et à la préfecture de police, à Paris, je fus abordé par un monsieur dont j'ignore le nom (1) ; il était de taille au-dessous de la moyenne, brun de visage, avec une légère barbe noire ; il était accompagné d'un jeune homme qui semblait moins âgé que lui : il se disait commis au greffe du tribunal correctionnel de Paris : il m'invita à venir reconnaître avec lui l'état des lieux au foyer de ce greffe, qu'il disait renfermer des valeurs considérables. Il était armé de plusieurs clés et sa connaissance des lieux et des employés présents au palais ne mettaient pas en doute chez moi la sincérité de sa compétence.

« Il me conduisit sans hésiter au dernier étage du bâtiment du tribunal correctionnel, fermant au sud de la cour de la Sainte-Chapelle. Ce bâtiment était préservé pour la partie ouest seulement, attenant je crois à la préfecture de police qui était ruinée de fond en comble.

« Là, il me fit voir un coffre-fort forcé, me disant que l'argent monnayé avait été soustrait ; un grand nombre de bijoux, les uns répandus en désordre, les autres rangés sur des étagères, enfin plusieurs liasses de valeurs publiques et de bank-notes (2).

« Ces objets furent réunis rapidement, les valeurs ser-

---

(1) T... évidemment, gardien du greffe pour Versailles.

(2) Par ordre de Ferré l'argent monnayé avait été enlevé et il servit aux besoins de la lutte ; mais tous les bijoux, pierres précieuses, valeurs et billets de banque étaient restés.

rées dans une armoire du fond, la plus à l'ouest. Cette opération a été faite exclusivement par les jeunes gens qui m'accompagnaient. Quand il s'est agi de fermer, M. X... me proposa d'apposer mon scellé sur les portes lui-même devant garder la clé. Il m'offrit à cet effet un cachet que je vous représente, les scellés furent apposés avec ma signature sur l'armoire dont je viens de parler, sur la porte de la pièce du fond et sur la porte de la pièce qui précède.

« Cette dernière pièce renfermait d'autres armoires dont M. X... n'avait pas les clés ; il disait d'ailleurs qu'elles ne renfermaient aucun objet de valeur.

« En descendant dans la cour, je donnai mon adresse à M. X... afin qu'il put me faire assister à la levée des scellés. Il s'arrêta avec plusieurs employés et je ne le revis plus.

« Je n'avais, dans le courant de la conversation, été amené à donner aucune assurance sur les chances de conservation des locaux visités. Je n'avais d'ailleurs à leur sujet aucune inquiétude.

« Je n'ai quitté les lieux de l'incendie que la nuit, entièrement rassuré sur les parties des constructions préservées jusque-là. La compagnie du génie a été ramenée le soir même avec le plus grand nombre de pompes ; les troupes chargées de la sûreté de ce quartier ont eu la consigne formelle de ne laisser pénétrer personne dans la cour de la Sainte-Chapelle que les pompiers et les employés.

« Le lendemain ou le surlendemain je montai dans les locaux du greffe accompagné d'un de mes amis, je ne me souviens pas duquel. Je n'avais d'autre but que de m'assurer de l'état des scellés. Je fus très supris de ne plus trouver à la place des bureaux que des murs noirs, des papiers brûlés. J'avais peine à reconnaitre les lieux que j'avais visités la veille ou l'avant-veille.

« Tout en conservant toujours quelques doutes à cet égard, je puis supposer que le feu a pu prendre au dépôt du greffe par sa contiguité avec les bâtiments de la préfecture de police. »

Il résulte de cette déposition que les objets précieux déposés au greffe du palais de justice ne furent pas enlevés par les fédérés comme le dirent les journaux versaillais et que les fédérés ne mirent pas le feu au palais de justice. La déposition si transparente du commandant Hertz laisse entrevoir quels furent les voleurs et les incendiaires.

XXII

..... *qu'ils égorgent dans les ambulances.*

On lisait dans le *Siècle* :

« Au nombre des victimes innocentes de nos discordes civiles, nous avons la douleur d'ajouter le nom d'un jeune homme de vingt-sept ans, M. Faneau, docteur en médecine.

« Le docteur Faneau s'était engagé, dès le début de la guerre, dans les ambulances internationales. Pendant tout le siège de Paris, il n'a cessé de soigner les blessés avec zèle et dévouement.

« Après la révolution du 18 Mars, il resta à Paris et reprit son service dans les ambulances.

« Le 25 mai dernier, il était de garde au grand séminaire de Saint-Sulpice où les fédérés avaient établi une ambulance.

« Lorsque l'armée se fut emparée du carrefour de la Croix-Rouge, elle s'avança jusqu'à la place.

« Une compagnie de ligne vint à la place du grand séminaire, où flottait le drapeau de Genève.

« L'officier qui la commandait demanda à parler au chef de l'ambulance. Le docteur Faneau, qui en remplissait les fonctions, se présenta.

« — Y a-t-il ici des fédérés? lui demanda l'officier.

« — Je n'ai que des blessés, répondit M. Faneau ; ce sont des fédérés, mais ils sont à mon ambulance depuis déjà quelques jours.

« Au moment où il achevait cette phrase, un coup de feu partit d'une des fenêtres du premier étage et frappa un soldat.

« Ce coup de feu était tiré par un des fédérés blessés, qui s'était traîné de son lit jusqu'à la fenêtre (1).

« Aussitôt, l'officier exaspéré se jeta sur le docteur Faneau, en lui criant : « Vous mentez, vous nous avez

---

(1). Le *Siècle*, à la recherche de circonstances atténuantes, pour l'armée, avait imaginé cet incident beaucoup plus qu'invraisemblable ; comme si, sans armes, sans espoir de s'échapper, des blessés avaient pu commettre une pareille folie.

tendu un piège ; vous êtes l'ami de ces coquins, vous allez être fusillé. »

« Le docteur Faneau comprit que ce serait en vain qu'il essaierait de se justifier ; aussi il n'opposa aucune résistance au peloton d'exécution.

« Quelques minutes après, l'infortuné jeune homme tombait, frappé de dix balles.

« Nous avons connu le docteur Faneau, et nous pouvons affirmer que, bien loin de sympathiser avec les membres de la Commune, il déplorait leurs funestes égarements et attendait avec impatience le rétablissement de l'ordre. »

XXIII

... La tête de Millière, noire de poudre, parut regarder la foule...

Voici la relation d'un témoin oculaire, M. Louis Mie, député de la Gironde.

« ... Un piquet de soldats débouchait de la rue de Vaugirard, à notre gauche. Ils marchaient sur deux rangs. Au milieu d'eux était Millière.

« Il était exactement vêtu comme je l'avais vu quelques mois auparavant à Bordeaux à la tribune de l'Assemblée et au Cercle républicain : pantalon noir, redingote bleu foncé, serrée et boutonnée, chapeau noir à haute forme.

« Le piquet s'arrêta devant la porte du Luxembourg. Un des soldats qui tenait son fusil par l'extrémité du canon criait : « C'est moi qui l'ai pris, c'est moi qui doit le fusiller. » Il y avait là une centaine de personnes des deux sexes et de tous âges. Plusieurs criaient : « A mort ! qu'on le fusille ! »

« Un garde national, portant un brassard tricolore, saisit Millière au poignet, le conduisit dans l'encoignure de droite et l'adossa au mur, puis il se retira... Millière se découvrit, plaça son chapeau sur le socle de la colonne, croisa les bras sur sa poitrine et, calme et froid, regarda la troupe. Il attendait.

« Autour de nous, on questionnait les soldats. « Qui c'est-il ? » demandait-on à l'un d'eux, et je l'entendais répondre : « C'est Mayer. »

« Un prêtre sortit du Luxembourg ; il portait une soutane coupée droit et un chapeau à haute forme. S'avan-

çant vers Millière, il lui dit quelques mots et d'un geste lui montra le ciel.

« Sans ostentation, mais avec une attitude très calme et très ferme, Millière parut le remercier et secoua la tête en signe de refus. Le prêtre se retira.

« Deux officiers débouchèrent du palais et s'adressèrent au prisonnier. L'un d'eux que le premier paraissait guider, lui parla pendant une minute ou deux. Nous entendions le son des voix sans comprendre les paroles échangées, puis j'entendis ce commandement : « Au Panthéon ! »

« Le piquet se reforma autour de Millière, qui se couvrit, et le cortège remonta la rue de Vaugirard, se dirigeant vers le Panthéon.

« Nous arrivâmes en même temps que le piquet auprès de la grille. La porte s'ouvrit et se referma sur lui... Plaçant mes pieds sur la balustrade en pierre, j'avais croisé mes deux bras autour du sommet de ces barreaux; ma tête les dominait, car cette grille est basse... A mes côtés, un soldat de faction à l'intérieur répondait à deux filles qui le questionnaient; son coude, appuyé à la grille, touchait le mien.

« Le piquet de troupe s'était arrêté et presque adossé à la porte refermée. Millière fut conduit entre les deux colonnes du milieu. Arrivé à l'endroit où il devait mourir et après avoir monté la dernière marche de l'escalier, il échangea quelques mots avec l'officier. Fouillant la poche de sa redingote qu'il venait de déboutonner, il en sortit un objet que je crus être une lettre et le lui tendit ainsi qu'une montre ou un médaillon. L'officier les prit, puis saisit Millière et le plaça de façon à ce qu'il fût fusillé par derrière. Ce dernier se retourna d'un geste brusque et, les bras croisés, fit face à la troupe. C'est le seul mouvement d'indignation et de colère que je lui ai vu faire.

« Quelques paroles furent encore échangées. Millière paraissait refuser d'obéir à un ordre. L'officier descendit. Un instant après, un soldat saisissait à l'épaule celui qu'on allait fusiller et le forçait à plier le genou gauche sur la dalle.

« Une moitié des fusils du peloton s'abaissa seule sur lui ; les autres restèrent au bras des soldats. Pendant ce temps et croyant la dernière minute venue, Millière poussa par trois fois le cri de : Vive la République !

« L'officier, s'approchant du piquet de troupe, fit redresser les fusils qui s'étaient trop hâtivement abaissés, puis il indiqua avec son épée comment allait être donné l'ordre du feu.

« Vive le peuple ! Vive l'humanité ! » cria Millière.

« Le soldat factionnaire dont le coude touchait mon bras, répondit à ses derniers mots par ceux-ci : « On va t'en foutre, de l'humanité ! » Je les avais à peine entendus que Millière tombait foudroyé.

« Un militaire, que je crois être un sous-officier, gravit les marches, s'approcha du corps, abaissa son arme et fit feu à bout portant près la tempe gauche. L'explosion fut si violente que la tête de Millière rebondit et parut comme retournée en arrière. La pluie, depuis trois quarts d'heure, avait fouetté son visage ; le nuage de poudre s'y fixa.

« Couché sur le côté, les mains unies, les vêtements ouverts et mis en désordre par la chute, la tête noircie, comme éclatée et paraissant regarder le frontispice du monument, son cadavre avait quelque chose de terrible... »

XXIV

..... *applaudissait aux tapissières sanglantes.*

On lisait dans le *National*, du 29 mai :

« Paris, 28 mai 1871.

« Monsieur,

« Vendredi dernier, alors qu'on relevait des cadavres sur le boulevard Saint-Michel, des individus de 19 à 25 ans, vêtus en gens aisés, étaient attablés avec des femmes de mœurs dissolues, à l'intérieur et à la porte de certains cafés de ce boulevard, se livrant avec celles-ci à des rires scandaleux.

« Veuillez, monsieur le directeur, etc.

« Duhamel, 55, boulevard d'Enfer.

« Les faits que je signale ci-dessus se renouvellent journellement. »

Le *Journal de Paris*, feuille versaillaise supprimée par la Commune, disait :

« La manière dont la population de Paris a manifesté » hier sa satisfaction était plus que frivole et nous crai-

« gnons que cela n'empire avec le temps. Paris a main-
« tenant un air de fête qui est tout à fait déplacé et, si
« nous ne voulons pas qu'on nous appelle les Parisiens de
« la décadence, il faut mettre un terme à cet ordre de
« choses. » Puis il citait le passage de Tacite : « Cepen-
« dant, le lendemain de cette horrible lutte, avant même
« qu'elle ne fût tout à fait terminée, Rome, avilie et cor-
« rompue, recommença à se vautrer dans le bourbier de
« volupté où elle avait détruit son corps et souillé son
« âme — *alibi prœlia et vulnera, alibi balnea popinæque*
« — ici les morts et les blessés, là les filles et les ta-
« vernes. »

XXV

..... *on massacra ainsi plus de dix-neuf cents personnes...*

Les journaux versaillais avouèrent seize cents prisonniers enterrés au Père-Lachaise. *L'Opinion Nationale* du 10 juin disait :

« Nous n'avons pas voulu quitter le Père-Lachaise sans saluer d'un regard de compassion chrétienne ces tranchées profondes où ont été ensevelis, pêle-mêle, les insurgés pris les armes à la main et ceux qui n'ont pas voulu se rendre.

« Ils ont expié par un acte de justice sommaire leur criminelle folie. Que Dieu ait pitié d'eux et leur fasse miséricorde.

« Rectifions, en passant, les bruits exagérés qui ont couru au sujet des exécutions faites soit au Père-Lachaise, soit aux environs.

« Il résulte de renseignements certains, — nous oserions presque dire de relevés officiels, — qu'il n'y a eu d'enterrés dans ce cimetière que — *fusillés* ou tués en combattant, — *en tout, seize cents.* »

Le récit suivant du massacre de la Roquette a été fait à l'auteur par un témoin oculaire échappé miraculeusement, M. Jacquet qui, réfugié en Angleterre, professa à Landudno chez M. John Mac-Laughlin.

« J'étais rentré chez moi le samedi soir. Le dimanche matin, traversant le boulevard du Prince-Eugène, je fus

pris dans une razzia. On nous conduisit à la Roquette. Un chef de bataillon se tenait à l'entrée. Il nous toisait, puis, avec un signe de tête, disait : « A droite ! » ou « A gauche ! Je fus envoyé à gauche. »

« Votre affaire dans le sac ! nous dirent les soldats ; on va vous fusiller, canailles ! On nous ordonna de jeter nos allumettes, si nous en avions, puis on nous fit signe de marcher.

« J'étais le dernier de la file et à côté du sergent qui nous conduisait. Il me regarda. « Qui êtes-vous ? me dit-il. — Professeur. On m'a pris ce matin au moment où je sortais de chez moi. » Sans doute mon accent, la propreté de mes vêtements le frappèrent, car il ajouta : « Avez-vous des papiers ? — Oui. — Venez ! » et il me ramena devant le chef de bataillon. « Mon commandant, dit-il, il y a erreur. Ce jeune homme a ses papiers. — Eh bien ! reprit l'officier, sans même me regarder : à droite ! »

« Le sergent m'emmena. Chemin faisant, il m'expliqua que les prisonniers conduits à gauche étaient fusillés. Déjà nous atteignions une porte à droite, quand un soldat courut après nous : « Sergent ! le commandant vous fait dire de reconduire cet homme à gauche. »

« La fatigue, le désespoir de la défaite, l'énervement causé par tant d'angoisses m'enlevaient toute force pour disputer ma vie. « — Eh bien ! fusillez-moi, dis-je au sergent, ce ne sera pour vous qu'un crime de plus ! Seulement remettez ces papiers à ma famille. » Et je me dirigeai vers la gauche.

« J'apercevais déjà une longue file d'hommes alignés contre un mur, d'autres à terre. En face d'eux, trois prêtres lisaient dans leur bréviaire les prières des agonisants. Dix pas de plus et j'étais mort. Tout-à-coup je fus empoigné par le bras. C'était mon sergent. Il me ramena de force devant l'officier. « Mon commandant, dit-il, on ne peut pas fusiller cet homme ! Il a des papiers ! — Voyons », dit l'officier. Je passai mon portefeuille, qui contenait une carte d'employé au ministère du commerce pendant le premier siège. — « A droite ! » dit le commandant.

« Nous fûmes bientôt plus de trois mille prisonniers à droite. Tout le dimanche et une partie de la nuit, les détonations retentirent à côté de nous. Le lundi matin, un peloton entra : « Cinquante hommes ! » dit le sergent. Nous crûmes qu'on allait nous fusiller par paquets et personne ne bougea. Les soldats prirent les premiers cinquante venus. — J'étais du nombre. On nous conduisit au fameux côté gauche.

« Sur une étendue qui nous parut sans fin, nous vîmes des tas de cadavres. « Ramassez tous ces salauds, nous dit le sergent et mettez-les dans ces tapissières. » Nous relevâmes ces corps gluants de sang et de boue. Les soldats plaisantaient affreusement : « Vois donc, quelles gueules ça fait ! » et ils écrasaient du talon quelque visage. Il nous sembla que plusieurs vivaient encore. Nous le dîmes aux soldats ; mais ils répondirent : « Allons ! allons ! va toujours ! » Sûrement, il y en a eu qui moururent en terre. Nous mîmes dans ces tapissières dix-neuf cent sept corps. »

La *Liberté* du 4 juin disait :

« Le gouverneur de la Roquette pour la Commune et ses acolytes furent fusillés sur le théâtre même de leurs exploits.

« Pour les autres gardes nationaux arrêtés et dont le nombre s'élevait à plus de 4,000 dans ces parages, une cour martiale provisoire fut installée à la Roquette même. Un commissaire de police et des agents de la police de Sûreté furent chargés du premier examen. Ceux désignés pour être fusillés étaient dirigés dans l'intérieur ; on les tuait par derrière, pendant qu'ils marchaient et on jetait leurs cadavres sur le tas voisin. Tous ces monstres avaient des figures de bandits ; les exceptions étaient à regretter (1). »

XXVI

..... *le nombre, le siège, les attributions de ces cours avaient été fixés....*

M. Ulysse Parent, ancien membre de la Commune, acquitté par le 3e conseil de guerre, écrivait le 19 mars 1877 à M. Camille Pelletan, directeur du *Rappel*.

« Votre article d'hier publié dans le *Rappel* vous amène à parler des cours prévôtales qui fonctionnèrent à Paris

---

(1). Ce récit contient deux erreurs : François, le directeur, fut fusillé à Satory ; à la Roquette, il n'y eut pas de cour martiale organisée.

en mai 1871, et vous dites avec raison, à ce sujet, que jamais on n'a pu obtenir des différents ministres qui se sont succédé au pouvoir depuis cette époque, des déclarations précises sur leur existence, que c'est en vain que M. Clémenceau a réclamé à la tribune les documents et pièces diverses émanés de ces tribunaux d'exception ; vous ajoutez enfin, que ces « cours prévôtales » n'avaient eu, que vous sachiez, aucune existence légale.

« Laissez-moi vous donner, à ce propos, quelques renseignements qui ne sont peut-être pas sans intérêt.

« Au moment du procès des membres de la Commune devant le 3e conseil de guerre siégeant à Versailles, un certain M. Gabriel Ossude vint déposer comme témoin contre l'accusé Jourde, à l'arrestation duquel il avait contribué, déclara-t-il, en sa qualité de prévôt du VIIe arrondissement ; et, comme M. le colonel Merlin, président du conseil, paraissait s'étonner qu'une semblable fonction eût été dévolue à un *pékin*, M. Ossude entra dans des explications très précises dont j'ai gardé bonne mémoire.

« Il déclara que les cours prévôtales avaient été instituées, vers la fin de la Commune, par le Gouvernement de Versailles, en vue de l'entrée prochaine des troupes dans Paris ; que le nombre et le siège de ces tribunaux exceptionnels avaient été désignés par avance, aussi bien que les limites topographiques de leur juridiction ; que lui, M. Gabriel Ossude, avait reçu sa nomination des mains de M. Thiers, bien qu'il ne fût pourvu d'aucun grade dans l'armée, mais en tant que capitaine au 17e bataillon de la garde nationale.

« Quant aux attributions exactes afférentes à la qualité de membre des cours prévôtales, M. Ossude ne s'en expliqua guère, mais elles devaient exiger nécessairement un grand zèle, comme vous allez voir. En effet, le 30 mai, sur le bruit de mon arrestation, le sieur Ossude accourait au Luxembourg, porteur de la déclaration d'un nommé Damarey (Arthur-Oscar-Gustave-Joseph), qui affirmait que c'était bien moi, Ulysse Parent, qui « avait donné l'ordre d'incendier le quartier de la Bourse, aussi bien que de faire fusiller les otages ; que, le 24 mai, sur le boulevard Voltaire, deux cavaliers porteurs de ce dernier ordre partaient pour la Roquette, et que tout le monde disait que c'était Ulysse Parent qui venait de le donner. »

« Ce fut M. le commissaire de police Gutzviller qui recueillit la déposition mensongère de ces deux personnages ; j'en ai entre les mains le texte complet et authentique ; j'ajoute, pour finir, que le zèle déployé en cette

circonstance par M. le prévôt Ossude et son digne acolyte n'eut pas l'heureuse issue qu'ils en attendaient. Au moment même où l'on me recherchait au Luxembourg, je venais d'être dirigé sur Versailles. Sans cette circonstance fortuite, je me trouverais, à cette heure, bien empêché sans doute de me dire une fois de plus, mon cher Pelletan, votre tout dévoué concitoyen et ami. »

ULYSSE PARENT.

XXVII

.... *du Châtelet ils étaient conduits dans la cour de la caserne Lobau.*

« Du côté de l'Ecole Militaire, la scène est en ce moment fort émouvante ; on y amène continuellement des prisonniers et leur procès *est déjà terminé*, ce n'est que détonations. » (*Siècle*, 28 mai.)

« Les cours martiales fonctionnent dans Paris avec une activité inouïe sur plusieurs points spéciaux. A la caserne Lobau, à l'Ecole Militaire, la fusillade s'y fait entendre en permanence. C'est le compte que l'on règle aux misérables qui ont pris part ouvertement à la lutte. » (*Liberté*, 30 mai.)

« Depuis le matin (dimanche 28 mai), un cordon épais se forme devant le théâtre (Châtelet) où siège en permanence une cour martiale. De temps à autre, on en voit sortir une bande de quinze à vingt individus, composée de gardes nationaux, de civils, *de femmes, d'enfants de quinze à seize ans.*

« Ces individus sont condamnés à mort. Ils marchent deux par deux, escortés par un peloton de chasseurs qui ouvre et ferme la marche. Ce cortège suit le quai de Gèvres et pénètre dans la caserne républicaine, place Lobau. Une minute après, on entend retentir du dedans des feux de peloton et des décharges successives de mousqueterie ; c'est la sentence de la cour martiale qui vient de recevoir son exécution.

« Le détachement de chasseurs revient au Châtelet chercher d'autres condamnés. La foule paraît vivement impressionnée en entendant le bruit de ces fusillades. » (*Journal des Débats*, 30 mai 1871.)

XXVIII

Les victimes mouraient simplement, sans fanfaronnade.

Un journal de la bourgeoisie belge des plus violents contre la Commune, l'*Etoile*, laissait échapper cet aveu :

« La plupart ont été au-devant de la mort, comme les Arabes après les batailles, avec indifférence, avec mépris, sans haine, sans colère, sans injure pour leurs exécuteurs.

« Tous les soldats qui ont pris part à ces exécutions et que j'ai questionnés, ont été unanimes dans leurs récits.

« L'un d'eux me disait : « —Nous avons fusillé à Passy une quarantaine de ces *canailles*. Ils sont tous morts en soldats. Les uns croisaient les bras, et gardaient la tête haute. Les autres ouvraient leurs tuniques et nous criaient : — Faites feu ! Nous n'avons pas peur de la mort.

« Pas un de ceux que nous avons fusillés n'a sourcillé. Je me souviens surtout d'un artilleur qui, à lui tout seul, nous a fait plus de mal qu'un bataillon. Il était seul pour servir une pièce de canon. Pendant trois quarts d'heure, il nous a envoyé de la mitraille et il a tué et blessé pas mal de mes camarades. Enfin, il a été forcé. Nous sommes descendus de l'autre côté de la barricade. Je le vois encore. C'était un homme solide. Il était en nage du service qu'il avait fait pendant une demi-heure.— A votre tour, nous dit-il. J'ai mérité d'être fusillé, mais je mourrai en brave. »

« Un autre soldat du corps du général Clinchant me racontait comment sa compagnie avait amené sur les remparts quatre-vingt-quatre insurgés pris les armes à la main.

« — Ils se sont tous mis en ligne, me disait-il, comme s'ils allaient à l'exercice. Pas un ne bronchait. L'un d'eux, qui avait une belle figure, un pantalon de drap fin fourré dans ses bottines et une ceinture de zouave à la taille, nous dit tranquillement : — Tâchez de tirer à la poitrine, ménagez ma tête.—Nous avons tous tiré, mais le malheureux a eu la tête à moitié emportée. »

« Un fonctionnaire de Versailles me fait le récit suivant :

« — Dans la journée de dimanche, j'ai fait une excursion à Paris. Je me dirigeais près du théâtre du Châtelet, vers le gouffre fumant des ruines de l'Hôtel-de-Ville, lorsque je fus enveloppé et entraîné par le torrent d'une foule qui suivait un convoi de prisonniers.

« J'ai retrouvé en eux les mêmes hommes que j'avais vus dans les bataillons du siège de Paris. Presque tous m'ont paru être des ouvriers.

« Leurs visages ne trahissaient ni désespoir, ni abattement, ni émotion. Ils marchaient devant eux d'un pas ferme, résolu, et ils m'ont paru si indifférents à leur sort que j'ai pensé qu'ils s'attendaient à être relâchés. Je me trompais du tout au tout. Ces hommes avaient été pris le matin à Ménilmontant, et ils savaient où on les conduisait. Arrivés à la caserne Lobau, les cavaliers qui précédaient l'escorte font faire le demi-cercle et empêchent les curieux d'avancer.

« Les portes de la caserne s'ouvrent toutes grandes pour laisser passer les prisonniers et se referment aussitôt.

« Une minute n'était pas écoulée et je n'avais pas fait quatre pas, qu'un feu de peloton terrible retentit à mes oreilles. On fusillait les vingt-huit insurgés. Surpris par cette terrible détonation, je ressentis une commotion qui me donna le vertige. Mais ce qui augmenta mon horreur, ce fut, après le feu de peloton, le retentissement successif des coups isolés qui devaient achever les victimes. »

XXIX

« ... *On vit des femmes exaspérées tirer sur des officiers...*

Francisque Sarcey écrivait, dans le *Gaulois* du 13 juin ;

« Des hommes qui sont de sang-froid, du jugement et de la parole de qui je ne saurais douter, m'ont parlé avec un étonnement mêlé d'épouvante de scènes qu'ils avaient vues, de leurs yeux vues, et qui m'ont fort donné à réfléchir.

« De jeunes femmes, jolies de visage et vêtues de robes de soie, descendaient dans la rue, un revolver au poing, tiraient dans le tas, et disaient ensuite, la mine fière, le verbe haut, l'œil chargé de haine : « Fusillez-moi tout de suite ! » Une d'elles, qui avait été prise dans une maison d'où l'on avait tiré par les fenêtres, allait être garrottée pour être conduite et jugée à Versailles.

« — Allons-donc ! s'écria-t-elle, épargnez-moi l'ennui du voyage !

« Et se campant contre un mur, les bras ouverts, la poitrine au vent, elle semblait solliciter, provoquer la mort.

« Toutes celles qu'on a vu exécuter sommairement par des soldats furieux, sont mortes l'injure à la bouche, avec un rire de dédain, comme des martyres qui accomplissent, en se sacrifiant, un grand devoir. »

XXX

« ... *Le général de Lacretelle donna l'ordre de fusiller M. Cernuschi...* »

Lors d'un procès intenté en 1876 à M. Raspail fils, pour sa brochure en faveur de l'amnistie, la lettre suivante adressée à ce dernier par M. Hervé de Saisy, sénateur, fut lue à l'audience :

« Je ne puis, par un motif de discrétion vis-à-vis de diverses personnes, renouveler dans cette lettre le récit que je vous ai fait de vive voix dans la circonstance que vous me rappelez ; toutefois, je tiens à répondre à votre appel plein de courtoisie en répétant ici les paroles qui servirent de considérant à l'arrêt inique par lequel les jours de M. Cernuschi ont été menacés, dans la journée où les troupes s'emparèrent de la prison Sainte-Pélagie et du Jardin des Plantes.

« Voici les paroles prononcées par le général de division qui donna cet ordre d'exécution sommaire.

« Apprenant que Cernuschi s'était rendu à la prison, à la porte de laquelle je vis sa voiture, il dit à un interlocuteur que je ne puis désigner : « Ah ! c'est Cernuschi, l'homme aux cent mille francs du plébiscite ; retournez à

la prison Sainte-Pélagie et que, dans cinq minutes, il soit fusillé. »

« Cinq minutes représentaient la durée du trajet que devait faire le porteur de cet ordre pour se rendre du cèdre de Jussieu, d'où le général observait les phases du combat, à la prison.

« Je ne compris pas au début le sens de cette phrase étrange, mais je me rappelai quelques instants après qu'elle était l'expression d'une vengeance politique qui allait s'exercer contre M. Cernuschi pour avoir offert cent mille francs à la propagande qui devait représenter l'opposition au plébiscite final de l'empire.

» Profondément indigné de ce que je venais d'entendre, je fus assez heureux pour faire naître une circonstance fortuite à laquelle la victime déjà condamnée dut son salut.

« Tels sont les détails que je puis porter à votre connaissance.

« Hervé de Saisy. »

M. Th. Duret, qui accompagnait M. Cernuschi, a fait à l'auteur la communication suivante :

« J'accompagnais M. Cernuschi le jour en question, et j'ai été conduit avec lui devant un peloton d'exécution et ce n'est qu'après une lutte corps à corps engagée par moi avec l'officier commandant le détachement qui nous escortait qu'on nous fit passer outre. Rencontrés alors par le lieutenant-colonel Pereira, nous dûmes à son intervention d'être immédiatement rendus à la liberté... Je ne doute point que M. Hervé de Saisy ne se soit entremis comme il le dit en faveur de M. Cernuschi, mais d'après ce qui nous est arrivé, il m'est resté l'impression que son intervention se fût produite trop tard sans la résistance énergique opposée de notre part. »

XXXI

« ... *Un de ces gens dont on se débarrasse...* »

Ulysse Parent, l'ancien membre de la Commune, et que les Versaillais confondirent un instant avec le colonel Parent, fut arrêté chez lui et conduit à la cour prévôtale du Luxembourg. Il a raconté son arrestation et *son inter-*

rogatoire dans le journal le *Peuple* de 1876. « Les officiers se levèrent, a-t-il dit, formant groupe et, à voix basse, se mirent à délibérer, mon sort en cette minute allait être fixé. Subitement, une clameur formidable s'élevant au dehors vint attirer l'attention de tous ; la porte s'ouvrit avec fracas ; un flot d'hommes fit irruption dans la salle. Ils en traînaient un autre au milieu d'eux qu'ils jetèrent avec des cris de triomphe au pied du tribunal. Quand l'homme se releva pâle, meurtri, chancelant, je reconnus le docteur Tony-Moilin. Dès cet instant je fus oublié et un nouvel interrogatoire commença.

« Des dépositions des témoins et des déclarations mêmes de Tony-Moilin, je pus apprendre qu'il était recherché depuis le commencement de la semaine ; qu'il avait trouvé tout d'abord asile chez un ami, lequel, bientôt inquiet de la responsabilité à encourir pour ce fait, l'avait prié d'aller chercher refuge ailleurs. Tony-Moilin découragé était retourné nuitamment à son domicile, rue de Seine. Faut-il que j'ajoute que la délation qui venait de l'en arracher avait été provoquée par un de ses voisins, un docteur en médecine son confrère.

« Ces premiers points établis, le président a continué ses questions : » — Vous connaissez le sort qui attend ceux qui ont pris les armes contre l'armée régulière, surtout quand, comme vous, ils ont eu un commandement supérieur ? — Je n'ai jamais eu de commandement, a répondu l'accusé du ton lent et calme qui lui était habituel, j'étais simplement chirurgien du bataillon de mon quartier et j'ai trop souvent trouvé l'emploi de ma lancette et de mes bistouris, a-t-il ajouté avec un triste sourire, pour avoir pu songer à me servir de mon épée ou d'un fusil. — C'est cela, vous donniez vos soins aux hommes de la Commune et vous faisiez fusiller nos soldats. — J'ai donné mes soins à tous, a répliqué Tony-Moilin, et je n'ai fait fusiller personne. — Dès le 18 mars vous envahissiez la mairie du VIe arrondissement et vous deveniez l'un des adeptes les plus fervents de la Commune. — J'ai été désigné après la retraite du gouvernement pour les fonctions d'administrateur du VIe arrondissement, fonctions que je n'ai remplies que pendant quelques jours ; quant à mes idées sur la Commune, elles ne sont pas celles que vous pensez. »

« Ici Tony-Moilin cessa de parler. Une rêverie soudaine semblait avoir envahi son esprit tout entier ; son regard était devenu vague, il paraissait avoir oublié aussi bien le lieu où il se trouvait que l'accusation qui pesait sur lui et ce fut certainement plus en se parlant à lui-même que s'adressant au tribunal que je l'entendis murmurer à voix

basse, en ponctuant chacune de ses phrases d'une sorte de hoquet nerveux : « — Oui, la Commune a commis des fautes... Elle s'est perdue en chemin... Ce n'est pas cela qu'il fallait faire... Ils n'ont pas su résoudre le problème... »

« Il prit sa tête entre ses deux mains comme s'il eût voulu comprimer les pensées tumultueuses qui l'assiégeaient, puis, redressant tout son corps dans une fière attitude, le bras levé, le visage illuminé, d'une voix claire et grave, il s'écria hautement : « — Moi, je suis pour la République universelle et pour l'égalité parmi les hommes! »

« Cette scène m'avait profondément ému. Je ne connaissais que fort peu Tony-Moilin, mais je l'avais maintes fois rencontré depuis 1868 dans les réunions publiques. Je le savais épris des idées de réforme sociale, mais aussi animé d'un esprit paradoxal et quelque peu chimérique ; sentimental à l'excès, doux et bienveillant, on sentait en lui la foi d'un apôtre.

« Le président avait repris la parole. « — Les principes que vous énoncez ne font que confirmer les renseignements que nous avons sur votre compte ; du reste la notoriété attachée à votre nom suffirait à nous convaincre. Vous êtes l'un des chefs du socialisme et un des hommes les plus dangereux : ces gens-là, on s'en débarrasse. Avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ? »

« L'accusé leva les yeux surpris et fit un geste négatif. Il y eut une courte délibération ; le président se leva et d'une voix où perçait l'émotion : « — Monsieur, dit-il solennellement, vous êtes condamné à être passé par les armes ; il vous sera donné signification du jugement. »

« J'avais oublié, en cet instant, ma propre situation et, plein de pitié et d'angoisse, le cœur oppressé au point de se rompre, je regardais de tous mes yeux cet homme qui allait mourir. Le visage était contracté et le tic nerveux que j'ai déjà signalé avait reparu ; ce fut cependant d'un accent contenu qu'il reprit la parole : « — Messieurs, en ce moment je laisse une compagne, ma femme. Me serat-il permis avant ma mort de régulariser ma position vis-à-vis d'elle et devant la loi ? » — Il fit une pause, puis avec un léger tremblement dans la voix et un visible effort pour cacher son trouble, il ajouta : « — Messieurs, j'y tiendrais beaucoup. »

« — Si cela est possible, dit le président, soyez certain que cela sera fait ; maintenant retirez-vous. »

Quelques heures après, Tony-Moilin fut conduit dans le jardin du Luxembourg et fusillé. Son corps, que sa

veuve avait réclamé et que l'on avait d'abord promis de lui rendre, lui fut refusé.

XXXII

« ... *Les dénonciations... même de fonctionnaires qui avaient des tares à cacher...* »

En janvier 1879, lors du procès fait au journal *la Lanterne* qui avait découvert les scandales de la préfecture de police, M. Ansart, bonapartiste, chef de la police municipale, déposa que, lors de la rentrée des troupes, il avait arrêté et envoyé devant la cour prévôtale du Châtelet un nommé Villain, depuis quatorze ans concierge à la préfecture ; Villain avait été immédiatement fusillé à la caserne Lobau. Comme on demandait à Ansart pourquoi il avait arrêté Villain, il répondit : « Sur la rumeur publique qui l'accusait d'avoir mis le feu à la préfecture Il me parut avoir l'air louche. » Or, au moment où on l'arrêtait, Villain travaillait à éteindre l'incendie. Il était resté à la préfecture, pendant la Commune, sur l'ordre de ses chefs. L'auteur des articles de *la Lanterne*, Charvet, employé retraité de la préfecture, déposa que Ansart avait fait fusiller Villain parce que ce dernier savait trop de choses. Comment expliquer autrement qu'il eût envoyé à la mort, sans l'interroger, sans faire d'enquête, uniquement « sur la rumeur publique », un homme qui, pendant quatorze ans, avait été au service de l'administration.

XXXIII

« ... *Ils fusillèrent un Billioray...* »

Cet assassinat est aussi à l'avoir du capitaine Garcin. Qu'il ait encore la parole.

« Billioray a d'abord cherché à nier son identité. Il avait voulu se jeter sur un soldat ; c'était un homme d'une force athlétique... Il se défendait, il écumait de rage. On a eu à peine le temps de l'interroger... Il a commencé une histoire de fonds dont il pouvait indiquer la cachette.

Il parlait de 150,000 francs, puis il s'est interrompu pour me dire : « Je vois bien que vous allez me faire fusiller. C'est inutile que j'en dise davantage. » Je lui ai dit : « Vous persistez? — Oui. » Il a été fusillé. (*Enquête sur le* 18 *Mars, t.* II, *p.* 234.)

XXXIV

... *ils fusillèrent un Brunel, dans les appartements de Mme Fould...*

On lisait dans *les Débats :*

« Le commandant Brunel a été découvert jeudi, dans une maison de la place Vendôme, nº 21, où il s'était réfugié, blotti dans une armoire à robes. Quelques coups de pistolet le tuèrent immédiatement. »

On lisait dans le *Petit Journal :*

« Brunel était chez sa maîtresse. Cette femme a été également passée par les armes. Après cette double exécution, les scellés ont été apposés sur les portes de l'appartement. »

L'assassinat fut prouvé devant les tribunaux dans le procès de l'*Almanach Raspail.*

XXXV

... LE GAULOIS *publia le récit d'un chirurgien qui avait assisté à l'exécution de Vallès...*

« Le fait, disait le chirurgien (1), s'est passé le jeudi 25 mai, à six heures et quelques minutes du soir, dans la petite rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Vallès sortait du théâtre du Châtelet, emmené par le peloton d'exécution chargé de le fusiller (2). Il était vêtu d'une jaquette noire et d'un pantalon clair d'une nuance jaunâtre. Il ne portait point de chapeau, et sa barbe, qu'il

(1) M. Bastin, médecin à Asnières.

(2) Les massacres n'étaient pas encore centralisés caserne Lobau.

avait fait raser peu de temps auparavant, était fort courte et déjà grisonnante.

« En entrant dans la ruelle où devait s'accomplir la funèbre sentence, le sentiment de la conservation lui rendit l'énergie qui semblait l'avoir abandonné. Il voulut s'enfuir, mais retenu par les soldats il entra dans une fureur horrible, criant : « A l'assassin ! » se tordant, saisissant ses exécuteurs à la gorge, les mordant, opposant, en un mot, une résistance désespérée.

« Les soldats commençaient à être embarrassés et quelque peu émus de cette horrible lutte, lorsque l'un d'eux, passant derrière, lui donna un si furieux coup de crosse dans les reins que le malheureux tomba avec un sourd gémissement.

« Sans doute la colonne vertébrale était brisée. On lui tira alors quelques coups de feu en plein corps et on le larda de coups de baïonnette ; comme il respirait encore, un des exécuteurs s'approcha et lui déchargea son chassepot dans l'oreille. Une partie du crâne sauta, son corps fut abandonné dans le ruisseau, en attendant qu'on vînt le relever.

« C'est alors que les spectateurs de cette scène s'approchèrent, et, malgré les blessures qui le défiguraient, purent constater son identité. »

Maxime du Camp, fidèle à son système de démentis quand même, nia l'exécution de Vallès, prétendit qu'il était l'auteur de cette invention. « On a dit et on peut croire que le *réfractaire* a rédigé lui-même la relation détaillée de son exécution, et qu'il l'a fait déposer dans la boite du journal, qui l'a insérée sans autre vérification. »

« Eh bien ! non ! monsieur du Camp, on ne peut pas le croire, riposta Camille Pelletan (1), et voici pourquoi : c'est que le nom de la victime est connu. C'était M. Martin, qu'on a donné pour un étudiant en médecine. Peut-être en effet avait-il pris quelques inscriptions. Il avait quelque bien et vivait à son aise. En sortant de déjeuner, à la pension Laveur, où mangeaient parfois Courbet et M. Vallès lui-même, il avait été dénoncé, rue Saint-André-des-Arts, comme étant ce dernier ; il avait perdu la tête et s'était compromis par son trouble ; on l'avait conduit au Châtelet et de là à Saint-Germain-l'Auxerrois, où il est mort. Tous les détails nous ont été fournis par un de nos amis qui a été le sien, et qui les tenait de la mère et de la sœur du malheureux. »

(1) *Le Rappel*, 18 février 1879.

XXXVI

... *Sicre vola sa montre et s'en fit une parure.*

Voici d'abord le rapport du lieutenant Sicre :

« Paris, le 28 mai 1871.

« Mon colonel,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que, dans la journée du 28 mai courant, ayant profité de la permission que vous m'aviez accordée pour aller voir un officier, blessé le 19 janvier dernier, à l'ambulance, rue Saint-Lazare, n° 90 (M. Darnaud, capitaine, de la commune de Roquefixade (Ariège), je fus accosté par un prêtre en bourgeois, chevalier de la Légion d'honneur, qui, me voyant passer, rue Lafayette, me pria d'arrêter, en me le désignant par son nom, le nommé Varlin, ex-ministre délégué aux finances de la Commune. (Ce prêtre avait été arrêté par son ordre et fait plus d'un mois de détention sous le vil régime des assassins de la Commune.)

« Je me suis empressé de déférer à cette demande et, se voyant reconnu lorsque j'ai marché vers lui, Varlin a cherché à m'échapper, en fuyant et en prenant la rue Cadet ; saisi immédiatement au collet, je l'ai maintenu en mon pouvoir et entraîné ainsi jusqu'à la rue de Lafayette, où j'ai requis quelques hommes en armes du 3e de ligne.

« Après lui avoir fait lier solidement les mains derrière le dos, avec une courroie, je l'ai conduit sous bonne escorte à M. le général de division Lavaucoupet, aux Buttes-Montmartre.

« Pendant le trajet, il fut reconnu par toutes les personnes qui se trouvaient sur son passage et, arrivé à l'état-major, il n'a pu nier son identité.

« Parmi les objets trouvés sur lui, se trouvaient : un portefeuille portant son nom, un porte-monnaie contenant 281 fr. 15, un canif, une montre en argent et la carte de visite du nommé Tridon.

« Après avoir été présenté devant M. le général de

division, interrogé et ne voulant rien dire, il fut, d'après les ordres du général, conduit par moi et l'escorte près du mur du jardin où furent assassinés, le 19 mars, nos braves généraux Lecomte et Clément Thomas, pour y être fusillé.

« La foule, qui avait accompagné et reconnu l'ex-ministre délégué de la Commune, au nombre de 3 à 4,000, ainsi qu'une grande quantité de personnes des environs des Buttes-Montmartre, ont assisté à cette exécution en approuvant de leurs bravos.

« Je suis, avec respect, mon colonel, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Sicre,

« *Lieutenant au* 67[e] *de ligne.* »

Voici un extrait de la plaidoirie prononcée en janvier 1878, par M. Engelhard, président du Conseil général de la Seine, à l'occasion d'une demande présentée par la famille d'Eugène Varlin, pour faire reconnaître que leur parent avait été fusillé:

« Enfin, le rapport du lieutenant Sicre dit que, sur le cadavre, il a été trouvé une montre en argent. Cette montre avait été offerte à Varlin par ses camarades comme témoignage de reconnaissance, et le graveur dont je produis l'attestation déclare y avoir gravé ces mots : « A Eugène Varlin, souvenir de ses camarades. » Celui qui a trouvé la montre sur le cadavre l'aura nécessairement ouverte et, dans l'enquête, il pourra déclarer si cette inscription y était gravée.

« *Je connais le nom de la personne qui détient cette montre et qui la porte encore aujourd'hui.* Je puis même citer un détail singulier. Il y a quelques années, le détenteur de la montre s'est trouvé à un dîner où il fut question des exécutions sommaires faites à Paris lors de l'entrée de l'armée de Versailles. Quelqu'un prononça le nom de Varlin, disant qu'il était réfugié à Londres. L'individu, que je ne veux pas nommer, répondit :

« — Varlin est bien mort. J'ai... assisté à l'exécution. Une montre trouvée sur le cadavre atteste son identité. »

« Et alors, tirant une montre de sa poche, il en ouvrit la cuvette et fit lire aux convives terrifiés cette inscription : « A Eugène Varlin, les ouvriers relieurs reconnaissants. » (Sensation.)

« Cet individu, je le répète, je ne veux pas le nommer ; mais si vous ordonnez une enquête il sera appelé ainsi que ceux qui ont lu l'inscription.

« Je n'insisterai point sur ce point. Le tribunal en comprend la gravité, car il est défendu de dépouiller les morts et il est infâme de se vanter d'une action que toute conscience honnête doit réprouver et flétrir. »

M. Engelhard écrivit à ce sujet à l'auteur :

« C'est bien Sicre que j'ai voulu désigner. C'est lui qui a pris la montre de Varlin et qui la porte ! »

XXXVII

... on utilisa des puits...

En avril 1877, lors de la discussion qui eut lieu au Conseil municipal de Paris à l'effet d'accorder un secours à la famille de Popp, fusillé à Mazas, quoiqu'il n'eût pris aucune part à la lutte, un conseiller, Dumas, dit « qu'après la rentrée des troupes, il fut, en sa qualité d'adjoint au maire du XIIe arrondissement, appelé à donner des permis d'inhumation pour plus de quatre cents personnes fusillées dans la prison de Mazas. Tous ces cadavres, parmi lesquels se trouvait peut-être celui de Popp fils, furent jetés dans un puits du cimetière de Bercy. Ce qui est certain, c'est que l'identité de ces personnes n'a pas été reconnue et qu'il n'y a pas eu d'acte de décès. »

XXXVIII

... Les massacres en masse durèrent jusqu'aux premiers jours de Juin...

Le *Radical* du 30 mai 1872 publia la lettre suivante d'un employé de Saint-Thomas-d'Aquin qui, pendant la Commune, avait rendu aux Versaillais le service d'empêcher le tir des canons de 8 se chargeant par la culasse.

A monsieur le comte Daru, président de la commission d'enquête sur l'insurrection du 18 mars, à Versailles.

« Monsieur le président,

« Je viens de lire dans un livre qui a pour titre : *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars ; déposition des témoins*, la déposition suivante du capitaine d'état-major Garcin :

« Tous ceux qui étaient arrêtés les armes à la main « étaient fusillés dans le premier moment, c'est-à-dire « pendant le combat. Mais quand nous avons été les « maîtres de la rive gauche, il n'y a plus eu d'exécution. »

« Dans le rapport du maréchal de Mac-Mahon sur les opérations de l'armée de Versailles contre Paris insurgé, je trouve la déclaration suivante :

« Dans la soirée du 25 mai, toute la rive gauche était « en notre pouvoir, ainsi que les ponts de la Seine. »

« Le témoignage du capitaine Garcin est malheureusement contraire à la vérité. QUATRE JOURS APRÈS LE 25 MAI, mon fils et QUATORZE autres malheureuses victimes ont été tués à la caserne Dupleix, situés sur la rive gauche, près l'Ecole militaire.

« Le 31 août, j'ai adressé, à ce sujet, au ministre de la Justice, une plainte dont je joins ici une copie conforme, dans laquelle, après avoir relaté les faits qui avaient rapport à mon fils, je demandais que la justice recherche et punisse les coupables.

« La justice est restée, jusqu'à présent, sourde à mes réclamations, malgré la publicité que j'ai donnée à cette plainte pour établir la disparition de mon enfant.

« S'il était vrai, ainsi que le déclare le capitaine Garcin, que des ordres eussent été donnés par le général commandant en chef les troupes de la rive gauche pour faire cesser les exécutions à partir du 25 mai au soir, s'il était encore vrai que le maréchal de Mac-Mahon eût, par une dépêche du 28 mai, donné l'ordre de suspendre toute exécution, ainsi que M. le colonel, président le conseil de guerre lors du procès des membres de la Commune l'a déclaré, l'officier de gendarmerie, le nommé Roncol, l'ordonnateur des massacres de la caserne Dupleix et ses complices, auraient été poursuivis pour avoir, au mépris des ordres des chefs de l'armée, fait tuer des malheureux qui n'avaient pris aucune part au combat.

« Ainsi, chose affreuse, le 29 mai dans la matinée,

pendant que je rendais, à Saint-Thomas-d'Aquin, les canons que, sur l'honneur, mon fils et moi nous avions juré de conserver à l'État et pour lesquels nous avions risqué notre vie, mon fils était massacré dans le fond d'une écurie, par ceux qui auraient dû le protéger.

« En conséquence des faits que je viens de faire connaître, je prie monsieur le président d'avoir l'extrême obligeance de faire rectifier la déposition de M. le capitaine d'état-major Garcin, qui est, sur ce point des exécutions, entièrement contraire à la vérité.

« J'ai bien l'honneur, monsieur le président, de vous saluer avec la plus entière considération.

« Signé : G. LAUDET. »

« Copie conforme adressée par lettre chargée le 28 mars 1872, sous le n° 158, à M. le comte Daru, qui en a donné reçu.

« G. LAUDET. »

« Paris, le 29 mai 1872. »

XXXIX

... *Longtemps des drames mystérieux visitèrent le Bois de Boulogne...*

« C'est au Bois de Boulogne que seront exécutés à l'avenir les gens condamnés à la peine de mort par la cour martiale.

« Toutes les fois que le nombre des condamnés dépassera dix hommes, on remplacera par une mitrailleuse les pelotons d'exécution. »

(*Paris-Journal*, 9 juin.)

« Le Bois de Boulogne est entièrement interdit à la circulation.

« Il est défendu d'y entrer, — à moins d'être accompagné d'un peloton de soldats — et encore bien plus défendu d'en sortir. »

(*Paris-Journal*, 15 juin.)

XL

... *quelquefois attaché à la queue d'un cheval...*

« Un homme au teint basané, aux cheveux noirs, de forte corpulence, s'assit au coin de la rue de la Paix et refusa d'aller plus loin. Après plusieurs essais pour le contraindre, un soldat, perdant toute patience, le perça à deux reprises de sa baïonnette en lui ordonnant de se lever et de reprendre sa marche avec les autres. Comme on devait s'y attendre, la semonce fut sans effet. Alors, on le saisit, on le mit sur un cheval. Il sauta aussitôt à bas. On l'attacha à la queue de l'animal qui le traîna comme on fit de la reine Brunehaut. Il s'évanouit à force de perdre du sang. Réduit enfin à l'impuissance, il fut lié sur un wagon d'ambulance et emmené au milieu des cris et des malédictions de la populace. » (*Times*, 29 mai 1871.)

« Près du parc Monceau, le mari et la femme furent arrêtés et dirigés sur la place Vendôme, distante de deux kilomètres. Ils étaient tous deux invalides et incapables d'aller aussi loin. La femme s'assit sur une pierre et refusa de faire un pas de plus, malgré les exhortations de son mari. Alors, tous deux ils s'agenouillèrent, suppliant les gendarmes de les fusiller sur place s'ils devaient mourir. Vingt revolvers les abattirent, mais ils respiraient encore et ne moururent qu'à la seconde décharge. Les gendarmes s'éloignèrent laissant là les cadavres. » (*Times*, 29 mai 1871.)

« Un autre prisonnier qui avait aussi refusé de marcher fut traîné par les mains et par les cheveux le long de la route. » (*Times*, 30 mai 1871.)

XLI

... *Des mitrailleuses apparurent...*

Elles sont attestées par plusieurs journaux conservateurs, entre autres par *Le Siècle*. Nous le citons de pré-

férence aux feuilles figaristes qu'on peut soupçonner d'avoir amplifié la gloire de l'armée. « Avant-hier, il y a eu (à Satory) une tentative de révolte. Les soldats commencèrent par viser les plus mutins, mais comme ce procédé ne paraissait pas suffisamment expéditif, on fit avancer des mitrailleuses qui tirèrent dans le tas. L'ordre fut rétabli, mais à quel prix. (Versailles, 27 mai.) » — « Vers 4 heures du matin, il s'est produit un nouveau soulèvement parmi les prisonniers de Satory. Il y a eu plusieurs décharges de mitrailleuses et vous pensez que le nombre des morts et des blessés a dû être assez considérable. (Versailles, 28 mai.) »

XLII

... Le Figaro *publia l'historique des derniers jours de l'Hôtel-de-Ville...*

En voici un extrait :

« La citoyenne A..., une grande personne d'un certain âge déjà, elle peut bien avoir quarante ans, ayant dû être belle autrefois et ayant conservé de ce passé une grande opinion d'elle-même et de son influence, vint s'asseoir à côté de l'officier d'état-major qui remplaçait Delescluze ; elle s'entretint quelque temps avec lui à voix basse.

« Le citoyen officier signa deux demi-feuilles de papier, les lui remit assez mystérieusement, après quoi elle se leva et sortit du salon rouge.

« Dans la salle du peuple, une jeune fille à la mine effrontée l'attendait.

« Je suivis un instant ces deux citoyennes, d'ailleurs fort dissemblables, dont l'une était incontestablement la suivante de l'autre, et je les vis se diriger vers les bureaux, qui étaient situés tout le long du couloir qui tournait autour de la cour intérieure et s'ouvraient sur ce même couloir par des portes à un seul battant.

« Il y avait là divers services installés depuis peu, vu que jamais je n'ai assisté à de si nombreux changements de locaux que pendant le règne de la Commune à l'Hôtel-de-Ville.

« Elles entrèrent premièrement dans le bureau du fond où l'instruction primaire, sous la direction de Menier et sous l'inspection de Jules Vallès, était installée, avant de monter au deuxième étage.

« Elles y restèrent quelques instants, puis la caméristе sortit avec un assez gros paquet dans les bras; la citoyenne A... la suivait à une certaine distance, elle ferma tranquillement la porte derrière elle.

« Elles pénétrèrent ensuite dans le bureau suivant, puis dans l'autre; chaque fois, le fardeau augmentait; à la dernière visite, elles étaient fort chargées toutes les deux; un garde avec de gros paquets à la main les suivait à quelques pas en arrière, comme un valet de bonne maison.

« Par simple curiosité, j'entrai à mon tour dans les pièces qu'elles venaient de quitter, et je constatai que dans la première la pendule, les candélables et les deux coupes en marbre noir venaient de disparaître; le tapis de la table du second bureau avait servi d'enveloppe; les rideaux de quatre fenêtres, y compris les deux du troisième bureau, avaient disparu.

« Je m'expliquai seulement alors le fardeau du garde qui accompagnait les deux femmes; je me plais à croire que quelque délégué complaisant réquisitionna une voiture pour les citoyennes patriotes qui prenaient tant de soins du mobilier de l'Hôtel-de-Ville. Le contraire me surprendrait fort. MARFORI. »

XLIII

... LE GAULOIS *rééditait au compte de Delescluze une infamie sadique attribuée en 1848 à Ledru-Rollin.*

« Delescluze, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'était fait monter à la mairie du XIe arrondissement dont il était l'élu à la Commune et qu'il administrait comme délégué, une petite retraite aimable où il venait se reposer des soucis du pouvoir, en compagnie de jeunes vestales, recrutées dans la légion des pétroleuses.

« Au surplus, cette mairie était transformée en phalanstère, et la nuit où y entra le général de Langouriau — celui-là même qui fut, avec le général Chanzy, traîtreusement arrêté en wagon par ordre de la Commune et gardé prisonnier pendant quelques jours, — elle offrait un spectacle aussi étrange que repoussant.

« Chaque couple avait fui de sa chambre en plein désarroi, et ils étaient nombreux, presque toutes les pièces de ce vaste édifice ayant été transformées en chambres à coucher! Ce n'était partout, sur le parquet, sur les meubles, dans les lits défaits, que de faux chignons rancis, jupons jaunis, corsets défraîchis, restes de victuailles, fonds de bouteilles, débris et maculatures de toute espèce de l'orgie habituelle de la soirée. Les soldats durent immédiatement procéder au nettoyage et à la désinfection de la mairie, pour la rendre accessible sans trop de péril pour la vue et l'odorat.

« Delescluze, l'Erostrate-Marat, qui vient de « faire à la liberté des funérailles dignes d'elle », avait donc sa *petite maison* dans ce lieu de délices, et la maîtresse du sieur Verdure, autre élu du XIe arrondissement, laquelle avait été nommée « déléguée » à l'Orphelinat de la rue Oberkampf, employait son importance nouvelle à tout ce qui pouvait procurer d'agréables distractions aux grands hommes de la Commune.

« Ces faits étaient déjà connus et presque publiés. Or, voilà qu'on vient d'en découvrir, sur le théâtre même, une de ces preuves irrécusables qui appartiennent à l'histoire et à la conscience publique, et que nous rapportons dans sa nudité révélatrice.

« Voici comment la matrone infâme chargée, ne l'oublions pas, de la direction d'une maison de jeunes orphelines de tout âge, la fille de joie accouplée au brigand Verdure, la proxénète de profession et d'expérience, pourvoyait un jour à la lubricité avinée de l'incendiaire en chef de Paris. Certains objets ignobles, trouvés en nombre dans cette maison souillée, prouvent d'ailleurs toute la prudence de ce Faublas de la basse démagogie dans la débauche.

« Au citoyen Delescluze.

« Je certifie que la nommée Henriette Dubois est dans *un état de santé et de propreté qui ne laisse absolument rien à désirer.*

« Paris, le 5 mai 1871.

« Citoyenne VERDURE. »

« Et voilà ce que valaient les plus illustres d'entre les régénérateurs de l'humanité. » (Sans signature.) (1)

---

(1) Encore en 95, *Le Figaro* racontait que Delescluze avait réquisitionné pour son service personnel les appartements de l'Elysée.

XLIV

... *Elles figurèrent les pétroleuses imaginées par leurs journaux.*

On lisait dans le journal *Le Globe :*

« Peu de jours après la chute de la Commune, un membre de l'Assemblée nationale eut la curiosité d'aller voir les femmes prisonnières à Versailles. A peine avait-il pénétré dans la cour où se trouvaient réunies deux ou trois cents de ces malheureuses, qu'il se sentit saisir le bras par l'une d'elles, couverte de vêtements en lambeaux :

« — Ne me quittez pas, monsieur ! s'écria-t-elle.

« Il essaya de se dégager ; la femme se cramponna plus fort à son bras en lui disant :

« — Pour l'amour de Dieu, ne me quittez pas ; regardez-moi.

« Le député jeta alors les yeux sur la prisonnière et ne put retenir une exclamation de surprise.

« — Grand Dieu ! madame, vous ici ?

« Il venait de reconnaître une de ses amies, femme riche et distinguée, qui habite Paris. La dame fondit en larmes, puis raconta son histoire :

« Le jeudi 23 mai, après que la bataille eut cessé dans son quartier, cette dame sortit et se rendit chez son teinturier pour y réclamer quelques objets. En sortant de sa boutique, elle se trouva au milieu d'un groupe de femmes qui fuyaient, poursuivies par des soldats.

« — Arrêtez-les, criait-on, ce sont des pétroleuses !

« Au même instant, les femmes furent cernées, Mme X... avec elles et, malgré ses protestations, envoyée à Versailles. La route se fit à pied, et on ne peut se faire une idée des souffrances morales et physiques de l'infortunée prisonnière. La fatigue, la faim, la soif avaient épuisé ses forces. A Versailles, tous les efforts qu'elle tenta pour communiquer avec sa famille ou ses amis furent infructueux. Tout le monde voyait en elle une véritable incendiaire. Personne ne voulut croire qu'elle fût une femme honnête. Le député se hâta naturellement de la faire relâcher. Sans lui, elle aurait pu être transportée avec ses compagnes dans quelque maison pénitentiaire pour y attendre pendant des semaines et des

mois la sentence du conseil de guerre. Cette dame est persuadée que nombre de prisonnières étaient tout aussi innocentes qu'elle ; mais, ajoute-t-elle, nous étions traitées avec la même rigueur que les vraies coupables. Mme X... ne parle qu'avec horreur des scènes auxquelles elle a assisté pendant sa captivité. »

XLV

... L'industrie parisienne en fut écrasée.

Voici, d'après le rapport du général Appert, naturellement très approximatif, le contingent fourni par certaines professions : 528 bijoutiers, 124 cartonniers, 210 chapeliers, 382 charpentiers, 1,065 commis, 1,491 cordonniers, 296 couturières, 172 doreurs, 636 ébénistes, 1,598 employés de commerce, 98 facteurs d'instrument, 227 ferblantiers, 224 fondeurs, 182 graveurs, 179 horlogers, 819 typographes, 159 imprimeurs en papier peint, 106 instituteurs, 2,901 journaliers, 2,293 maçons, 1,659 menuisiers, 193 passementiers, 863 peintres en bâtiments, 106 relieurs, 283 sculpteurs, 2,664 serruriers-mécaniciens, 681 tailleurs, 347 tanneurs, 157 mouleurs, 766 tailleurs de pierre.

XLVI

... Les pontons, les forts...

Voici la relation envoyée à l'auteur par Elisée Reclus, qui raconte son odyssée de prisonnier depuis sa capture jusqu'au jour où il fut, sur la demande des Sociétés de géographie de l'Europe, mis en liberté, c'est-à-dire à la frontière de Suisse :

« 1° Vous connaissez Satory. Le manque d'air et de sommeil m'y ont rendu fou pendant huit heures. Passons.

« 2° Vous avez sans doute aussi entendu parler des wagons à bestiaux dans lesquels nous avons été trans-

portés à Brest. Nous étions quarante empilés dans le wagon, jetés les uns sur les autres. C'était un fouillis de bras, de têtes et de jambes. Les bâches étaient soigneusement fermées autour de la cargaison de chair humaine, nous ne respirions que par les fentes et les interstices du bois. On avait jeté dans un coin un tas de biscuits en miettes; mais jetés nous-mêmes sur ce tas, sans savoir ce que c'était, nous l'avions bientôt écrasé, réduit en poussière. Pendant vingt-quatre heures, pas d'autres vivres, pas de boisson ; à Lorient seulement, on nous donna un morceau de pain de la grosseur du poing. Mais, de tout le voyage, pendant trente et une heures, nul de nous ne put descendre et respirer. Les excréments des malades se mêlèrent à la boue de nos biscuits; la folie s'empara de plusieurs d'entre nous : on se battait pour avoir un peu d'air, un peu de place ; plusieurs d'entre nous, hallucinés, furieux, étaient autant de bêtes fauves.

« 3° *Quélern*. Les marins du navire de transport avaient renvoyé nos sergents de ville avec insultes, ils nous avaient traité poliment, nous respirions l'air libre de la mer, la matinée était belle, la mer facile. Nous étions heureux et ravis de ce changement soudain. Un capitaine de gendarmerie, Chevreuil, nous reçoit à Quélern. C'est un troupier bête, grossier, capricieux, mais au fond pas trop méchant. Il menace beaucoup, mais ne fait pas grand mal. Les gardiens sont les pandores que l'on voit partout et des gardes-côtes et gardes-chiourmes, gens fort étonnés d'avoir à nous tenir, et fermant volontiers l'œil sur le règlement.

Mais ce n'était que la période d'installation. Arrive le directeur, M. Delaunay, de vous connu, l'ancien directeur de Beauvais. Fort poli, le monsieur, fort juste aussi, puisque la justice chez un maître geôlier est de ne point admettre de réclamations et de ne croire qu'à la parole de ses subordonnés s'exprimant suivant les formules réglementaires et dans l'ordre hiérarchique. Le fait est que nous fûmes livrés à la discrétion du gardien chef, un nommé Rousseaux, ancien geôlier d'une prison d'Alsace. En passant à Paris il avait été mené devant des membres de la Commune, il avait bégayé quelques phrases patriotiques et le mot d'Alsace avait levé toutes les difficultés. Versailles le paya en lui donnant les communeux à persécuter ; il remplit bien sa besogne, surtout lorsque la Commune fut tombée. Tant qu'elle resta debout, on nous maltraitait avec une certaine anxiété ; quelquefois

on semblait nous demander pardon, s'excuser presque. Après les journées de Mai, plus de clémence ; on savait que nous ne serions point les maîtres.

« Gîte : vingt casemates, où nous étions répartis par quarante, couchés à côté les uns des autres sur des paillasses souillées par des prisonniers antérieurs. Dans les casemates au niveau de la cour, l'air devenait affreusement infect pendant la nuit ; mais dans les casemates du bas, l'odeur devenait encore plus fétide. Les fosses d'aisance, mal construites, laissaient suinter leur contenu à travers les murailles et, le matin, l'essence d'excréments remplissait la première casemate jusqu'à un et deux pouces de profondeur. Il y avait des casemates vides du côté opposé ; on n'eut pas l'idée d'y transférer les prisonniers. Plus tard, quand aux huit cents captifs vinrent s'en ajouter deux cents autres, on les mit dans une baraque au milieu de la cour ; quand il pleuvait, et il pleuvait souvent, la baraque était pleine d'eau.

« Nourriture : premier mois, biscuit et lard rance. « Celui qui prétendra que le biscuit est moisi ira au cachot ! » — Deuxième mois, un peu de bouilli tous les dimanches ; les autres jours, de la « soupe » et alternativement du pain et du biscuit. La cantine était tenue par un petit juif représentant d'un ancien prisonnier (je le crois du moins, mais je ne l'affirme pas), devenu entrepreneur de fournitures de la prison. D'après le cahier des charges, son bénéfice devait être limité à 10 0/0. Aussi les bénéfices calculés par nous n'ont guère dépassé 480 ou 500 0/0. Grâce à l'air de la montagne et à la force d'âme qui nous soutenait, tout allait encore assez bien — il n'y avait eu que cinq morts — lorsque Jules Simon arriva pour adoucir notre sort. Il daigna trouver que ses anciens électeurs — je n'étais pas du nombre — avaient fort mauvaise mine et l'on décida qu'on aurait recours à la sévérité. Le lendemain, ordre de me transférer arrive à la prison, les cours que nous avions fondés sont fermés par ordre du ministre de l'Instruction publique et huit jours après un semblant de bibliothèque que nous avions est interdit. En même temps, le régime du cachot commence pour les récalcitrants. Mon meilleur ami, fort mal vu à cause de cette amitié, en a pour trente-cinq jours ; un autre pour plus de deux mois. Enfin, m'a-t-on dit, le père Delaunay ayant été appelé à d'autres fonctions — prison de Loos — mes camarades respirèrent. Un Corse qu'on appela à Quélern les traita beaucoup plus humainement.

« 4° *Trébéron*, hospice militaire, sur une petite île de

granit, à trois kilomètres de Quélern. Là nous sommes un peu mieux, tiraillés par quatre gouvernements distincts et jaloux les uns des autres : les sœurs de charité, les médecins, les officiers de marine, le lieutenant de ligne. Celui-ci aurait bien voulu être méchant et féroce, mais les officiers de marine et les médecins le traitaient de « muffle », se moquaient de lui et, somme toute, nous protégeaient un peu. Combien sont morts dans cet hôpital, un de ceux où l'on évacuait les malades des pontons. Mes camarades m'ont dit quatre-vingt-quatre, un gardien m'a dit une quarantaine. Je ne les ai pas comptés ; le fait est que le cimetière de l'île était trop petit et qu'on nous expédiait les cercueils par cargaisons.

« 5° *Fontenoy*. Je n'y ai passé qu'une nuit, une nuit et un jour, à fond de cale, sans air, sans lumière, étouffant de chaleur et haletant. Ces vingt-quatre heures m'ont paru sans fin. Et pourtant j'avais plus de philosophie que d'autres et je n'étais pas enchaîné ! Le lieutenant de vaisseau, fort poli, m'introduisit lui-même dans cette prison, qu'il appelait la « Sainte-Barbe, la prison des officiers. » Et mes camarades de la prison vulgaire !

« 6° *Prison militaire de Brest*. Prévenances, soins, respects, vivres frais, livres et journaux, tout nous a été donné de la meilleure grâce du monde. Il ne nous manquait que la liberté.

« 7° *Prison des Chantiers*, à Versailles. Je vous présente le lieutenant Mercereaux, lieutenant bonapartiste, qui fait de la propagande honteuse avec les brochures d'Adam Lux. Il a même eu le toupet de me présenter ces ordures. Là, nous sommes neuf cents dans trois grandes salles. Le traitement, vous le connaissez par les lettres de Renard. « Dès que dans un groupe vous en verrez qui s'agitent, qui lèvent les bras, tirez, c'est moi qui vous l'ordonne », dit le colonel Gaillard aux soldats. Nous sommes la force et nous resterons la force ! Et MM. Langlois, Naquet et autres se prêtent à la farce d'aller demander des renseignements à ce monsieur sur la manière dont on traite les prisonniers.

« 8° *Chenil de Saint-Germain*. Sur la cour dont un hangar nous renferme, se trouve une belle écurie ; on la réserve pour le cheval de M. le colonel, s'il daigne nous visiter. Quant à nous, nous serons toujours trop bien. Les fenêtres du chenil sont fermées de planches et de barreaux et ne reçoivent d'air que par un vasistas ; qua-

tre baquets d'ordures se vidant le matin. Le plafond est bas, l'air est irrespirable. En poussant les chevaux à côté les uns des autres, il y aurait juste la place pour seize et là nous sommes soixante, quatre-vingts, cent et même jusqu'à cent dix-sept, m'a affirmé un camarade.

« 9° *Prison de Chatou*. Pour mémoire. Simple *lock up*.

10° *Casemates du Mont-Valérien*. Froid terrible. Nous ne sommes pas assez nombreux pour nous chauffer les uns contre les autres. La nuit, notre haleine qui monte aux rails de la voûte s'y condense et retombe en pluie glacée. Pour nourriture, de la lavure de vaisselle. Tous les soirs, un officier fort poli se présente et demande si nous n'avons pas de réclamations à faire : « Nous ne voulons mourir ni de froid ni de faim », répondent les prisonniers. Le monsieur prend un air compatissant salue cérémonieusement et le lendemain recommence la même comédie. Certes, nous étions bien mal, et cependant, quand nous vîmes un jour entrer seize prisonniers venus de Saint-Marcouf, nous comprîmes combien notre sort avait été doux en comparaison du leur. Au nombre de deux cents, les fédérés jetés dans les casemates de l'îlot de Saint-Marcouf avaient été, pendant six mois et davantage, privés d'air, de lumière, de lecture, de conversation, de tabac et presque de nourriture. Rien que des miettes de biscuit moisi et du lard rance ! Le scorbut les avait décimés. Tous étaient malades. De temps en temps le général venait les insulter. Dans les prisons que j'ai parcourues j'ai pu recueillir des milliers de témoignages. Mon impression est que la plus mauvaise de toutes les prisons a été Saint-Marcouf ; la plus tolérable a été le Fourat, à l'embouchure de la Charente.

« 11° *Maison de correction de Versailles*. Heureusement, dirai-je, j'y arrive malade, cela me vaut d'être transféré à l'infirmerie. J'y suis à la ration « demi-vivres », du bouillon, un petit morceau de fromage, quelquefois un petit verre de vin. La nourriture de la prison est fort mauvaise ; c'est de la colle en guise de pain. Grande surveillance, mais pas trop de sévérité. M. le gardien chef, qui se croit le plus intelligent de toute la bande, M. l'inspecteur et M. le directeur, sans compter Mme la supérieure, se jalousent et se surveillent mutuellement ; de plus, ils redoutent ce que diront ces infâmes folliculaires de Paris. Ils semblent se dire aussi : « Qui sait, leur jour viendra peut-être, soyons prudents ! »

« 12° *Conciergerie*. Connu.

« 13° *Sainte-Pélagie*. Quartier des prisonniers de droit commun. Nos mouchards sont des faussaires et des condamnés pour vol.

« 14° *Prison de Pontarlier*. Pour mémoire.

« J'ajoute ici la statistique des 800 prisonniers à Quélern : Parisiens, 160; Français de province, 562 ; étrangers, 78, surtout Belges et Luxembourgeois. Sachant lire en entrant, 650 ; *analfabet*, 150. Trois mois après, sachant lire, 750. Argent extorqué à l'interrogatoire : 7,200 francs. Valeur des objets enlevés, 36,000 francs. »

XLVII

... Il n'y a qu'une explication à ce fait étrange, c'est que Beaufort leur appartenait...

Voici, à titre de document, copie d'une lettre adressée au général Borel, et portant le numéro 28 *bis*, mais dont nous n'avons pu confronter l'écriture avec celle de Beaufort :

« *Au général chef d'état-major général.*

« Mon général,

« On me confond avec M. de Beaufond et cela me contrarie d'autant plus qu'on m'impute des négligences commises par lui.

« Je n'ai certes pas perdu mon temps pendant la période des quinze derniers jours. J'ai organisé toute une légion de combattants (*sic*). Ils ont pour consigne de prendre la fuite à l'approche des troupes et de jeter par ce moyen le désordre dans les rangs des fédérés.

« Le moyen indiqué par le comte d'A... (le nom est en blanc) me parait praticable. Je l'emploierai. Avec cent ivrognes seulement l'on fera bien des choses.

« Mon plan est dressé. J'ai vu hier Ibos et quelques hommes très énergiques.

« Où sont les de Fonvielle ? M. Chalest ne m'a rien appris.

Sentiments respectueux.

« De Beaufort. »

XLVIII

... il faut bien que les requins mangent...

Les requins, en effet, eurent à manger : moins de trois semaines plus tard, nous étions en mer, notre ami Corcelles, brave officier qui avait fait la campagne de Chine, était mort et nous jetions ses restes au réservoir commun. Nous devons donner le nom de cet ami des squales : il s'appelle le Dr Chanal. Sur les milliers de condamnés qui ont ainsi défilé devant lui, on ne cite pas dix cas d'exemption. Encore pourrait-on juger des motifs qui ont pu les lui dicter, quand on connaîtra le fait suivant : M. Edmond Adam, député de la Seine, étant venu à l'île de Ré visiter M. Henri Rochefort qui y était interné, vit se présenter à son hôtel une jeune femme qui lui proposa pour la faible somme de mille francs de faire surseoir par le chirurgien en chef au départ de son ami. Elle n'avait qu'un mot à dire, déclarait-elle, et le vieillard était tout à ses ordres.

Récit de deux évadés. (Paschal Grousset et Jourde.)

OUVRAGES SUR LA COMMUNE

Publiés par les condamnés des conseils de guerre.

La proscription de 1871 et les autres condamnés par les conseils de guerre n'ont publié qu'un assez petit nombre d'ouvrages et d'études. Voici tous ceux que nous connaissons :

J. Andrieu, membre de la Commune : *La Commune de Paris*, article paru dans *Fortnightly Review*, 1871, Vol. X. Londres.

Arthur Arnould, membre de la Commune : *Articles sur la Commune* parus en 1873 dans le journal *la Liberté* de Bruxelles ; *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, 1878, Bruxelles.

H. Bauer : *Mémoires d'un jeune homme*, 1895, Paris.

Ch. Beslay, membre de la Commune : *Mes Souvenirs*, 1873, Paris et Neuchatel ; *La Vérité sur la Commune*, 1877, Genève et Neuchatel.

Henri Brissac : *Souvenirs de prison et de bagne*, 1881, Paris.

J. Bergeret, membre de la Commune : *Le 18 Mars,* 1871, Londres et Bruxelles.

A. Claris : *La Proscription française en Suisse 1871-72*, 1872, Genève.

Cluseret, membre de la Commune : *L'Entrevue d'Aubervilliers* (*Frazer's Magazine*), juillet 1872 ; *Les Coulisses de la Commune* (*Frazer's Magazine*), décembre 1872; *La Commune de Paris de 1871* (*Frazer's Magazine*), 1873; *Le côté militaire de la Commune* (*Fortnigtly Review*), juillet 1873 ; *Mémoires*, 1887-88, Paris.

C. Gambon, membre de la Commune : *La dernière Révolution*, 1871, Genève.

J. Guesde : *Le Livre rouge de la Justice rurale*, 1871, Genève.

Paschal Grousset et Jourde, membres de la Commune : *Récit de deux évadés*, 1874, Londres.

F. Jourde, membre de la Commune : *Souvenirs d'un membre de la Commune*, 1877, Bruxelles.

G. Lefrançais, membre de la Commune : *Etude sur e mouvement communaliste*, 1871, Neuchatel.

André Léo : *La Guerre sociale*, 1871, Neuchatel.

Lissagaray : *Les Huit journées de Mai derrière les barricades*, 1871, Bruxelles ; *la Vision de Versailles*, 1871, Londres ; *Histoire de la Commune de 1871*, 1878, Bruxelles.

Ch. Lullier : *Mes cachots*, 1881, Paris.

B. Malon, membre de la Commune : *La Troisième Défaite du prolétariat français*, 1871, Neuchatel.

Pourille dit Blanchet, membre de la Commune : *Causes de la défaite de la Commune de Paris*, 1872, Genève.

Matillon : *Le ministère de la Marine sous la Commune ; Réponse à M. Maxime Du Camp*, 1879.

H. Rochefort : *Un coin du voile*, 1874, New-York et Londres.

Séguin : *Le ministère de la Guerre sous la Commune* (*Fortnightly Review*).

Tabaraud : *Les Hommes de Versailles*, 1871, Genève; *Pour servir à l'histoire d'une Révolution ; Une voix de l'Exil*, 1874, Bruxelles ; *Les vrais Défenseurs de la République ; Un témoin à la barre*, 1878, Bruxelles.

Vergès (V. d'Esbeuf) : *Le coin du voile ; la Vérité sur le Gouvernement de la Défense, etc.*, 1871, Genève.

E. Vermesch : *Les Incendiaires*, 1872, Londres ; *Opuscules divers*.

Vésinier, membre de la Commune : *Histoire de la Commune*, 1871, Londres.

Maxime Vuillaume : *Six heures à la cour martiale du Luxembourg, le jeudi 25 mai 1871*, paru dans le journal *la Liberté* de Bruxelles, 1873; *la Bataille de Mai*, publiée dans le journal *Qui Vive !* de Londres, 1871.

Maxime Vuillaume, Bellenger, L. de Maraucour : *Hommes et choses du temps de la Commune*, 1871, Genève.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A partir de la seconde moitié du volume, certains noms se reproduisent si fréquemment, que nous avons dû nous borner à indiquer en chiffres romains les chapitres où ils se trouvent.

A

E

F

G

H

I

J

K

L

M

O

P

Q

R

S

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

CHAPITRE XXVIII

CHAPITRE XXIX

CHAPITRE XXX

CHAPITRE XXXI

CHAPITRE XXXII

CHAPITRE XXXIII

CHAPITRE XXXIV

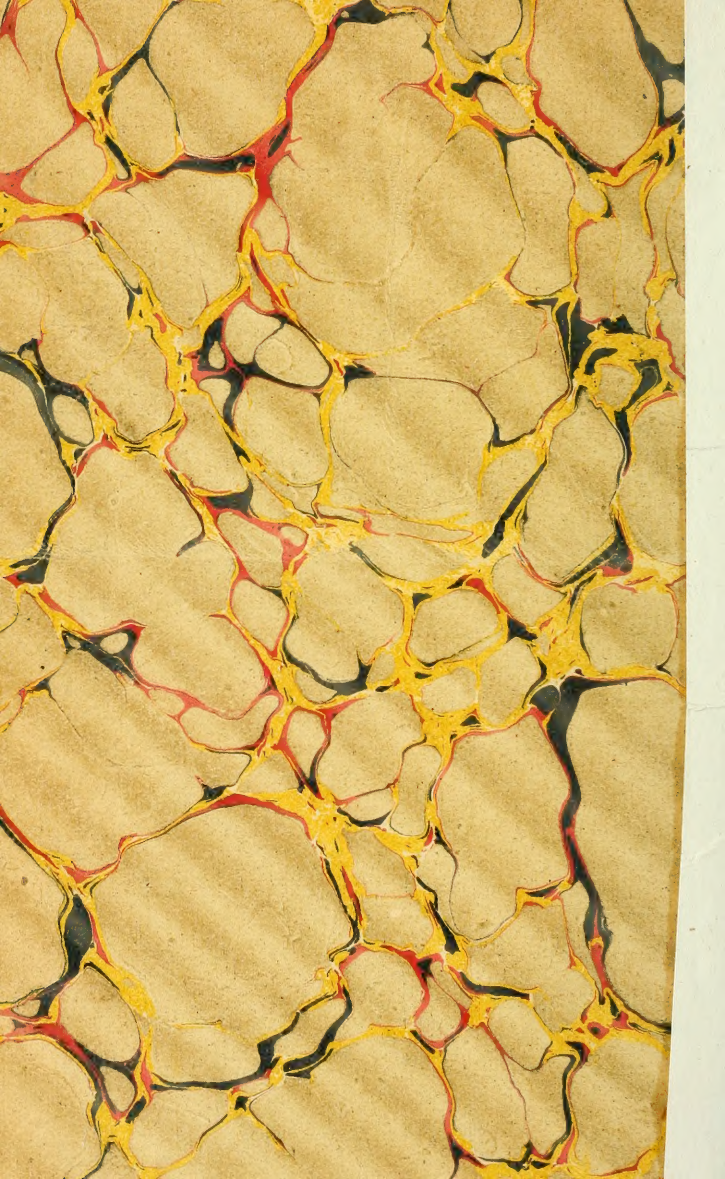
CHAPITRE XXXV

CHAPITRE XXXVI

CHAPITRE XXXVII

Paris. — Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi. (Cl.) 17.5.96.

Mrs L Sutherland
110 St. Mark St




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 15 04 16 010 0